GRAND CONSEIL **PL 13610-A**
de la République et canton de Genève

Date de dépôt : 10 juin 2025

Rapport

de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2024

Seconde partie

(Annexes au rapport de majorité)

1. Composition des sous-commissions chargées d'examiner les politiques publiques *2*
2. Rapports de sous-commissions *3*
3. Questions transversales *144*
4. Présentations des Etablissements publics autonomes *363*

ATAR ROTO PRESSE – 80 ex. – 06.25

Composition des sous-commissions COFIN pour les comptes 2024

validée le 26 mars 2025

Politique publique		Commissaires
A	Autorités et gouvernance	N. BUFFET-DESFAYES / M. DE CHASTONAY
B	États-majors et prestations transversales	T. WENGER / M. ANDERSEN
C	Cohésion sociale	J. BLONDIN / N. BUFFET-DESFAYES
D	Culture, sport et loisirs	E. FERNANDEZ / L. SEYDOUX
E	Environnement et énergie	S. PISTIS / Y. ZWEIFEL
F	Formation	C. MARTI / J. BLONDIN
G	Aménagement et logement	G. CARASSO / Y. ZWEIFEL
H	Sécurité et population	E. FERNANDEZ / D. BARBIER-MULLER
I	Impôts et finances	C. MARTI / M. ANDERSEN
J	Justice	T. WENGER / F. BAERTSCHI
K	Santé	T. WENGER / S. FLOREY
L	Économie et emploi	F. BAERTSCHI / L. SEYDOUX
M	Mobilité	S. FLOREY / M. DE CHASTONAY

ANNEXE 2

COMMISSION DES FINANCES
Sous-commission Comptes 2024

Rapport sur la politique publique A - Présidence – CHA / DF

Séance du **lundi 5 mai 2025**

Membres	**Groupe**	**Fonction**
ECKERT Pierre	Ve	
BUFFET-DESFAYES Natacha	PLR	Rapporteure
Personnes auditionnées	**Dpt/Instit.**	
FONTANET Nathalie	DF	Présidente du Conseil d'Etat
RIGHETTI-EL ZAYADI Michèle	CHA	Chancelière d'Etat
BUSSIEN Malika	CHA	Directrice administrative et financière

Programme A02 : un non-dépensé de 2,5 millions de francs sur les charges

Essentiellement expliqué par la caisse de pension des magistrats dont la loi a été modifiée en 2023 (caisse à présent fermée pour tenir compte des futures rentes qui seront versées de manière certaine, taux rémunérateur de 1% abandonné puisqu'il ne s'agit pas de fortune propre).

Cela explique le non-dépensé de 800'000 CHF sur la rubrique 30 et de 600'000 CHF sur la rubrique 34.

Rubrique 31 : un non-dépensé de 900'000 CHF

Correspond aux frais protocolaires difficiles à estimer (rubrique moins utilisée, car elle dépend des occasions et événements réalisés pendant l'année).

Rubrique 36 : un non-dépensé de 200'000 CHF

En lien avec la réserve d'État qui permet de financer des projets exceptionnels et ponctuels (une partie des fonds ont été utilisés dans le cadre d'un événement de la Genève internationale et organisé par la Fondation Principles for Peace).

Rubrique 42 : moins de revenus que prévu et adaptation du budget 2025

Pas surprenant (tassement des ventes de lois par la Chancellerie et moins grande quantité d'émoluments facturée par la FAO).
Le budget 2025 a donc été adapté en le diminuant de 85'000 CHF.

Réponses aux questions des commissaires

Refonte du SIL

Elle fait écho à la diminution de ventes de loi, car le SIL permet de donner accès à des outils de recherches performants et donne aussi accès à la jurisprudence, aux projets de lois et aux prescriptions autonomes. Le but du développement du SIL est de le rendre plus convivial et performant pour la consultation de lois et la recherche juridique. Une communication plus active sera mise en place à ce sujet et la Chancellerie est ouverte au retour d'expériences.

Indicateur 4.1

Le chiffre 40 correspond à la moyenne de dossiers en cours aux affaires fédérales ainsi qu'à la capacité à répondre au vu du taux d'occupation des collaborateurs. Le nombre de collaborateurs étant limité, la quantité de sujets traités l'est aussi.

SAEF

Les dossiers qui font l'objet de prises de positions dans le communiqué hebdomadaire du CE sont aussi suivis par les départements concernés. Beaucoup de dossiers sont en lien avec le grand Genève et suivis par le SAEF qui peut être impliqué dans les dossiers particuliers concernant Genève et principalement mobilisé lorsqu'il existe un besoin de présence à Berne et de sensibilisation des autres cantons. Parfois, des alliances entre cantons sont créées, comme pour les réformes LAMAL, car les effets sont importants pour Genève.

Frais de déplacements et autres frais

Ils correspondent à la liste obtenue.

Programme A03 : un non-dépensé de 1,4 de francs

Charges en lien avec les mécanismes d'élections et de votations (économies difficiles à prévoir en raison du nombre d'objets en votations et du taux de participation effectuée, car il est difficile d'anticiper le nombre d'objets à préparer ainsi que le taux de participation à chaque votation). Certains scrutins génèrent donc des économies par rapport à ce qui avait été budgété. Des outils sont aussi développés pour accélérer et fiabiliser le traitement des bulletins (travail des auxiliaires moins long, suppression du travail de nuit, traitement des bulletins moins cher et plus fiable grâce à la numérisation des bulletins, moins de dépenses effectuées en 2024 sur les actions visant à améliorer la participation aux votations).
Revenus supplémentaires d'environ 200'000 F (en lien avec la facturation aux communes pour les opérations électorales communales ainsi que du contrôle des signatures par la Chancellerie lors des référendums et initiatives fédérales).

Réponses aux questions des commissaires

Système d'application d'information

Projet de développement en continu du système d'application d'information qui contient toutes les améliorations du système de droits politiques qui est prévu. Son crédit total s'élève à 12,5 MF (développement en continu des outils, des applications et d'une partie de l'application permettant de se connecter au système de vote électronique de La poste). Tout le système de votation et d'élection à Genève est également en développement continu (la Cour des comptes avait demandé un plan métier directeur concernant le système d'information des droits politiques, c'est pourquoi un développement régulier est effectué dans le but de maintenir un niveau de sécurisation important). Tout est centralisé aujourd'hui et une capture d'écran de chaque bulletin est enregistrée, permettant d'effectuer les deux dépouillements et de les vérifier, lorsque les deux versions ne correspondent pas.

Vote

Effort continu, car le taux de participation n'est pas toujours satisfaisant. Lors d'élections différentes, tous les bulletins pourraient être mis dans une seule enveloppe pour éviter de les considérer nuls. La Chancellerie a des liens avec le DIP (formations pour les enseignants et personne dédiée à la participation citoyenne au DIP). Moins grande pratique du vote chez les étrangers (beaucoup de séances d'informations avec le BIE, semaine de la démocratie, mais possible nécessité de mettre en place des actions supplémentaires). Les gens ne les lisent peut-être pas les brochures de votations (il faudrait donc organiser plus de séances en présentiel pour rappeler les règles liées aux votations). La participation citoyenne au vote reste une préoccupation constante.

Rédaction des brochures de vote

Tests menés pour simplifier les textes des brochures grâce à l'IA (spécifiquement sur la synthèse neutre qui explique la position du Conseil d'État, IA été très guidée et texte travaillé par l'humain avant et après le traitement par l'IA). Les efforts de la Chancellerie fédérale sont focalisés sur la collecte de signatures et sur le e-collecting (l'IA pourrait aussi être un outil complémentaire sur le contrôle des signatures, afin de sécuriser davantage les votes et signatures).

Programme A04

Rubrique 31 : un écart de 0,2 MF

Frais de régionalisation de l'OCSTAT, qui s'est organisé différemment avec les autres organes de statistiques cantonaux.

Honoraires et frais de manifestations moins élevés, notamment à cause de retards sur plusieurs projet (un projet d'animation du quartier des nations dans le but d'améliorer la relation entre la société civile et les représentants des organisations internationales a pris du retard).

Rubrique 36 : différence de 7,4 MF

Crédits supplémentaires de soutien à la population du Soudan et du Liban (crédits compensés par la non-utilisation de la subvention pour des contributions temporaires aux activités conférencières).

Rubrique 44 : revenu supplémentaire de 7,6 MF

Dû aux bénéfices de 55 MF, reversés par l'AIG.

Une grande enquête en matière d'égalité et de prévention des violences domestiques a été lancée en 2024 (taux de réponse exceptionnel et résultats en cours d'analyse).

Réponses aux questions des commissaires

Étude sur les différences salariales entre hommes et femmes

L'OCSTAT a fait un grand travail d'analyse de la différence salariale entre hommes et femmes, en collaboration avec le BPEV (ces chiffres n'existaient pas avant et cette analyse sera réitérée chaque année).

BPEV

Problèmes de taux d'absence par le passé (plus d'absence aujourd'hui et l'équipe fonctionne extrêmement bien).

Programme A05 : un non-dépensé de 300 000 francs et revenus en augmentation

Regroupe plusieurs entités traitant de la transparence (LIPAD), comme de la médiation, de la surveillance des activités du SAI et du SAFCO.

Rubrique 30 : 230'00 CHF non dépensés

Dû au temps nécessaire pour recruter des personnes suffisamment qualifiées pour le SAI et au processus de recrutement pour le poste vacant du médiateur administratif qui n'a pas été réélu et qui est en cours.

Les revenus supplémentaires viennent du groupe de confiance qui facture les collectivités qui font appel à ses compétences en cas de problématiques en lien avec la protection de la personnalité et les lanceurs d'alertes. Les estimations de revenus ont été revues à la hausse pour le budget 2025.

Réponses aux questions des commissaires

PP 05

La politique publique A05 regroupe la surveillance entre différentes activités de différents départements, ce permet de regrouper les entités de surveillance dans le même programme.

Recrutement

Au SAI, les profils recherchés sont très ciblés, car il est nécessaire d'avoir des compétences élevées en politiques publiques et financières ou informatiques (profils atypiques, difficilement trouvables sur le marché, concurrence avec le domaine privé pour les postes de cadres).

Audits

La vingtaine de collaborateurs du SAI effectuent des audits de toutes les entités subventionnées et non uniquement du petit État. 40 à 45 rapports sont rendus chaque année à la commission de contrôle de gestion. Beaucoup d'audits informatiques sont effectués aussi. Beaucoup d'audits du DCS sont aussi effectués, au vu des montants en jeu et sur les projets en cours.

Non-dépensés dans les comptes

Les montants non-dépensés ne sont pas grands et restent acceptables. Cela est aussi lié au mécanisme de report de crédit permettant de redistribuer 50% des crédits non-dépensés aux différentes entités (mécanisme très utile, car sinon, les services effectueraient toutes les dépenses en décembre pour ne pas perdre leurs crédits. Les comptes 2024 sont très proches du budget global. Les non-dépensés des présents comptes ont trait au changement de système de caisse de pension et à des améliorations de prestations et non à des prestations non fournies.

Subventions

En-dessous de 800'000 CHF, la compétence revient au Conseil d'État. En-dessous de 20'000 CHF c'est le département qui est compétent. Dès 20'001 CHF, l'aval du Conseil d'État est requis. Toute subvention qui n'est pas validée par le Grand Conseil, mais qui a reçu l'aval du Conseil d'État apparaît dans le journal. Il existe donc une vision claire sur les subventions.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

COMPTES 2024

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE B01-B02-B03:

Département des Finances (DF)

8 mai 2025

Commissaires : WENGER Thomas – ANDERSEN Michael

Rapporteur : ANDERSEN Michael

Personnes auditionnées :

FONTANET Nathalie	Conseillère d'Etat
APPFEL MAMPAEY Coralie	Directrice générale de l'OPE
BARTOLOMEI-FLÜCKIGER Stefanie	Directrice financière du DF
BEGUET Pierre	Directeur général de la DGFE
FIUMELLI Olivier	Secrétaire général adjoint du DF
GOBET Pierre-Antoine	Secrétaire général du DF

Synthèse

À titre liminaire, il a été rappelé que les programmes B.01, B.02 et B.03 **concernent les États-majors et les prestations transversales**. Il a été précisé que le programme B01 est gérée par la Chancellerie mais que pour des raisons de simplifications, c'est le DF qui présente également ce programme aux députés.

Programme B.01 : États-majors départementaux

Le programme B.01 comprend les Etats-Majors et le contrôle interne de chaque département comme le contrôle interne transversal.

Présentation a ensuite été faite des différents écarts significatifs :

- L'écart est de -2.1 millions sur les charges de personnel qui est réparti dans tous les départements. Cela concerne principalement des postes auxiliaires, ce qui explique pourquoi cette différence ne se reflète pas dans le nombre de postes vacants.

- Les charges de biens et services augmentent de 0.8 M par suite d'une provision pour débiteur douteux ainsi qu'un recours à des tiers plus élevé.

- Concernant les taxes et redevances, il y a eu moins de remboursements d'assurances que prévu.

Questions des députés :

Subvention AVIVO :

Député (UDC) : Il questionne la subvention de 30'000 francs à l'AVIVO comptabilisée dans les soutiens aux acteurs de la politique numérique alors même que le Grand Conseil, pour cette année, avait décidé de ne pas accorder à l'AVIVO les 49'000 francs à cause de prises de position politique.

Il est répondu que cette subvention a été accordée, car l'AVIVO aide les personnes âgées à utiliser les outils numériques et que le grand conseil avait refusé une subvention de fonctionnement tout en jugeant que cette aide au numérique était utile.

Provision rencontre USA-Russie :

Député (UDC) : Explications concernant la provision liée à l'événement États-Unis - Russie.

Lors du sommet Poutine-Biden, certains commerces ont dû fermer pour des raisons de sécurité. Ces dédommagements devaient être pris en charge par la Confédération, mais cela n'a pas toujours été le cas. Le directeur financier du DIN a donc préféré constituer une provision au cas où la Confédération ne couvrirait pas l'ensemble de la dépense.

Indicateurs :

Député (S) : Qu'en est-il du suivi régulier des affaires courantes, notamment les réponses au Grand Conseil. Y a-t-il une amélioration dans ce domaine et une éventuelle baisse du nombre de questions ? Le processus de traitement pourrait-il être simplifié ?

Il est constaté une meilleure compréhension de la différence entre question urgente écrite et question écrite. Ces questions mobilisent d'importantes ressources et le processus est difficile à simplifier, car la réponse nécessite une analyse technique et une relecture sous l'angle politique. Il est précisé qu'en 2022, on comptait 283 objets contre 244 en 2023 et 301 en 2024.

Député (S) : Le taux de recommandations des SAI adressées au département de l'administration et traités dans les délais est de 71% en 2024 et de 73% en 2023 (indicateur 4.1). Le commentaire indique que la valeur cible n'a pas été atteinte, mais que les résultats sont stables par rapport à l'année précédente. La cible est-elle trop élevée ?

Certaines recommandations nécessitent du temps de mise en œuvre, parfois irréalisables rapidement, et impliquent un travail considérable de l'administration. Certaines nécessitent par exemple des développements informatiques, ce qui peut

entrainer des retards, malgré la bonne volonté de l'office. Il est précisé que la haute administration a du mal, dans sa logique très feutrée, à refuser les recommandations ou à batailler pour dire que le niveau ne correspond pas à celui qui est estimé par l'administration. Aujourd'hui, elle s'affirme davantage face au SAI, notamment quand le niveau de la recommandation ne semble pas correspondre à la réalité estimée par l'administration. Dès qu'une recommandation est classée au niveau 3, cela touche à des aspects sensibles. Il n'y a pas toujours d'accord sur le niveau attribué.

B02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines

Eléments principaux du programme de législature :

Le projet **G'Evolue** est en cours, avec la mise en place de ce projet et les travaux de la commission paritaire et technique. La commission fonctionne avec des représentants des associations représentatives des syndicats qui ont signé un protocole d'accord, et avec des représentants des employeurs. Il y a cinq membres suppléants des représentants des syndicats et 5 des représentants des employeurs, ces suppléants étant également rémunérés pour le travail de préparation. L'objectif est que toutes les parties soient informées de manière continue. Il y a aussi une équipe de projet grâce à des ETP octroyés par le Grand Conseil, au sein de l'OPE. C'est un élément très positif, il n'y avait pas d'équipe de projet pour le projet SCORE.

Le plan de lutte contre l'absence, pour lequel un point de situation sera prochainement présenté au Conseil d'État, après un an et demi de mise en œuvre. Un rapport est également prévu en commission de contrôle de gestion. Le rôle du médecin-conseil constitue une avancée importante. Jusqu'à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'absence, les médecins-conseils confirmaient systématiquement l'incapacité de l'employé à reprendre le travail. Désormais, seuls 60% des cas sont confirmés, dans 40% des situations, l'avis du médecin-conseil diverge de celui du médecin traitant, ce qui peut aboutir à une reprise du travail, une compensation sur les jours de congé, ou une demande de remboursement de l'indemnité sur la base de l'article 62 ss. du CC. Une décision récente de la Chambre a confirmé le droit de l'Etat de récupérer les indus et compenser. Il faut que cette volonté soit portée par les différents départements et les managers. Le rôle de l'équipe projet est de mettre en place les conditions qui permettent aux hiérarchies ou aux ressources humaines de mieux traiter l'absence et de la suivre de près. Après avoir déterminé ce qui manquait dans les processus de gestion de l'absence, l'année 2025 sera consacrée à sensibiliser les hiérarchies à la gestion des absences et aux entretiens difficiles. 22% des absences de longue durée sont liées à des conflits sur le lieu de travail.

Questions des députés :

G'Evolue :

Député (S) : L'équipe projet est-elle dédiée à 100% à G'Evolue ?

Il est indiqué qu'il y a un chef de projet et plusieurs personnes qui y sont entièrement dédiés. Certaines personnes travaillent pour le projet et également au SESREM. Elle indique qu'il y a un mandataire, que la commission paritaire a choisi par le biais d'un appel d'offres (PWC). C'est la méthode STRATA adaptée à l'État qui a été choisie. Ceci est aussi une aide parce que la transparence est totale. Il y a une méthode qui est

complètement ouvrable et qui a ensuite été adaptée à des critères choisis par la commission paritaire, leurs poids aussi. Actuellement la phase d'examen des cahiers des charges est en cours, mille nouveaux cahiers des charges ont été reçus, en plus des 9 500 déjà reçus. C'est un projet majeur qui devrait aboutir avant la fin de la législature.

Député (S) : Demande le montant du mandat confié à PWC pour le projet G'Evolue ?

Le mandat s'élève à 2,5 millions de francs hTVA (2.7M TTC), avec un certain risque de dépassement. Cette estimation avait été établie sur la base de l'analyse de 8'000 cahiers des charges, toutefois, le nombre de cahiers des charges s'élève actuellement à 10'500.

Précision ajoutée après l'audition, de façon à donner une image plus complète : à ce montant il faut ajouter les autres personnes en support au projet : 1 juriste, 2 chargés de simulation, 1 personne chargée de la communication et une personne supplémentaire pour effectuer des évaluations de fonction selon la méthode actuelle. Le coût global (y compris charges sociales) des personnes travaillant sur le projet en 2024 s'est élevé à 1'118k CHF, auxquels il convient d'ajouter les 254k CHF de jetons de présence de la commission, soit un total de 1'372k CHF.

Plan de lutte contre les absences :

Député (S) : Un employé n'était initialement pas tenu d'autoriser son médecin à transmettre son dossier au médecin conseil. Quelles sont les réactions des employés dont l'avis de leur médecin traitant est contredit ?

Il est répondu que dans ces cas, les employés reprennent leur poste, ou parfois démissionnent. Monsieur Maudet avait expliqué que certains médecins en France voisine sont bien connus pour délivrer des certificats maladie. Les HUG sont capables de les identifier, mais aucune autorité ne peut être exercée sur ces praticiens. Il est ajouté que les médecins du travail ou du service de santé reçoivent parfois des appels très désagréables de la part de médecins traitants, notamment lorsque ces derniers estiment qu'une limitation fonctionnelle aurait dû être reconnue. La Chambre administrative a néanmoins statué très clairement, l'avis du médecin-conseil prévaut sur celui du médecin traitant.

Député (S) : Combien de cas ont fait l'objet d'un avis du médecin-conseil en 2024 ?

Nous parlons de 53 cas sur environ 40'000 arrêts de travail. Il est ajouté qu'une telle démarche traduit une certaine défiance et que les hiérarchies doivent disposer d'éléments solides pour demander un tel avis. Il s'agit souvent d'absences réactionnelles après une remise à l'ordre ou peuvent survenir lors d'une résiliation des rapports de service, quand la personne se met en arrêt pour bénéficier d'une protection de 180 jours.

Indicateurs :

EEDP :

Député (S) : Question générale sur le taux de réalisation des EEDP et notamment au DIP ?

Une volonté de simplification du processus est en réflexion et en 2024, un projet pilote de dématérialisation des EEDP a été lancé. L'objectif est de simplifier les démarches pour les collaborateurs et faire gagner du temps lors des processus d'évaluations. Cette approche permet un suivi plus régulier et éviter de devoir tout synthétiser en fin d'année. La méthode de calcul défavorisait le personnel si une échéance avait été dépassée pour un entretien, méthode qui a été changée pour 2025. Pour une équipe, on regarde sur les deux années précédentes combien d'EEDP ont été établis par rapport au nombre de personnes. Un nouvel objectif a été fixé à 95%, au lieu de 80%.

Concernant le DIP, il y a un problème. Le DIP avait rallongé le délai, le délai n'est pas de deux ans comme dans le Conseil d'État, mais de cinq ans, pour les enseignants. C'était une demande qui était passée au Conseil d'État. Ceci a pour conséquence que les dossiers sont parfois vides, même lorsque des enseignants sont problématiques.

Absentéisme – Cellule retour au travail :

Député (UDC) : Pourquoi l'indicateur d'absence augmente alors même que le plan de lutte est en déploiement et que l'année passée le taux avait baissé ?

Il est rappelé que, lors du dépôt de ce plan d'absence, une augmentation majeure des absences était anticipée. L'objectif était donc de réduire ce taux et, surtout, de freiner la progression. Depuis le lancement du plan, une diminution a été constatée. En 2024, une légère hausse s'est produite, mais elle demeure bien inférieure à celle initialement prévue. Ce constat illustre également la complexité de la situation, liée à la grandeur de l'administration. Il est donc essentiel de parvenir à diffuser efficacement les mesures dans l'ensemble des départements. Il y a un phénomène sociétal lié à l'absence.

Député (S) : À quoi correspond l'écart de 1.4 million relatif à l'apprentissage et à la cellule retour au travail ? Est-il lié à une réduction du nombre d'apprentis ?

La répartition est la suivante : 500'000 francs pour l'apprentissage, 300'000 pour les stagiaires et 600'000 pour la cellule de retour au travail. Une baisse du nombre d'apprentis est confirmée. L'objectif est d'atteindre 300, mais le chiffre actuel se situe autour de 270, notamment en raison de la réforme de la branche commerciale et d'un taux plus élevé de démissions depuis le Covid.

Député (UDC) : Concernant la cellule de retour au travail, celle-ci est comprise en francs et non en ETP dans le budget. Il est indiqué que le nombre d'ETP pour la CRT s'élève à 5,4 au 31.12, la variation C24/B24 pour les ETP fixes, corrigée de ce nombre, est de -2,7. Il demande pourquoi les ETP sont corrigés.

Il est expliqué qu'au regard des écarts sur la B02, on peut avoir l'impression qu'il y a un dépassement sur les postes fixes de 2,7 ETP. Dans les comptes, les ETP et les francs des personnes sont imputés sur la CRT, ce qui crée un écart artificiel sur les ETP de +5.4 ETP. L'objectif de ce commentaire est de montrer qu'il n'y a pas de suremploi de postes à l'OPE, car en corrigeant ces ETP qui sont à la CRT, il n'y a pas de dépassement. Les ETP de la CRT sont budgétisés seulement en francs à l'OPE. De ce fait, avec ces francs budgétés, on couvre les salaires des personnes lorsqu'elles sont dans la cellule retour au travail, ce qui libère des francs dans les directions, ces dernières peuvent ainsi engager des personnes auxiliaires pour remplacer la personne absente. En revanche,

étant donné que le poste est déjà prévu dans les directions, et afin de ne pas gonfler les postes de l'État, on ne le budgétise pas en ETP à l'OPE.

B03 Gestion financière transversale et départementale et achats

Parmi les projets en cours, il y a les recommandations du SAI et de la Cour des comptes concernant les achats, ensuite, le suivi des caisses de prévoyance de la fonction publique. Il est mentionné la question de la retraite des membres du Conseil d'État et notamment le fait qu'aucune caisse n'est intéressée à reprendre les membres de la Cour des comptes et du Conseil d'État, le capital étant trop petit. Le Conseil d'État va présenter un projet de loi le 4 juin dans lequel il revient à ce qui avait été évoqué au départ, à savoir que ce soit au sein de la CPEG, avec une caisse complètement fermée. Pour l'instant, les conseillers d'Etat sont assurés par une caisse privée du Conseil d'État qui est gérée et managée par la CPEG, mais il faut qu'il y ait une vraie caisse qui puisse les suivre.

Les charges de personnel sont inférieures au budget ce qui est dû à des postes vacants, notamment à la DGFE en début d'année 2024. Il est indiqué que cet écart s'est résorbé.

Il est précisé que ce programme concerne la DGFE, mais aussi les directions financières de chaque département. Les écarts proviennent pour moitié de la DGFE, l'autre moitié des sept directions financières.

Concernant la nature 31, il y a eu moins de dépenses, car il y a eu un certain nombre de prestations sur la caisse de la police, mais elles ont été prises en charge par le DIN finalement, car ces prestations avaient déjà été budgétisées.

Questions des députés :

Député (UDC) : Le document fait mention que la DGFE aide à la rédaction de PL favorisant la transition écologique. De quel type d'aide s'agit-il et qu'est-ce que cela implique ?

Cela concerne les aspects investissements. Il y a un certain nombre de projets de transition écologique qui ont été comptabilisés en investissement, et là, il y a une participation importante de la DGFE. Il est indiqué qu'il semblerait que les crédits d'investissement passent plus facilement que les crédits de fonctionnement du budget de fonctionnement. Cela nécessite de nombreux de travaux comme savoir si une plantation d'arbres soit considérée comme un actif (détention du contrôle). La Cour des comptes fixe les exigences pour la conformité aux normes IPSAS et un équilibre doit être trouvé.

Indicateurs :

Député (S) : Concernant les recours gagnés concernant les décisions liées aux marchés publics, à quoi est dû le taux effectif de 83% alors que l'objectif était de 100% ?

Il y a eu six décisions contestées, trois recours ont été déposés, cinq décisions ont été gagnées, tandis que pour la sixième, le recours a été partiellement accepté, la CCA a dû relancer l'appel d'offres. Il précise qu'il n'y a pas eu de dommage. Le taux n'est donc pas de 100%, mais de 83%, car techniquement un lot d'appels d'offres a dû être relancé.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

COMPTES 2024

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE B04 - DT :

Séance du	**Jeudi 17 avril 2025**
Horaire :	de 9h01 à 9h53
Salle :	Salle de conférence 1, rue de l'hôtel-de-ville 14
Procès-verbaliste :	Nicola MARTINEZ

Commissaires	**Groupe**	**Fonction**
ANDERSEN Michael	UDC	
WENGER Thomas	S	Rapporteur

Personnes auditionnées	**Dpt/Instit.**
GOUMAZ Christian	DT
GUEORGUIEV Carole	OCBA
HODGERS Antonio	DT
JANDEAU Serge	OCBA

Synthèse

M. GOUMAZ évoque l'enjeu principal de 2024 que fut l'accélération de la mise en œuvre de la transition écologique des bâtiments. Il mentionne le développement de partenariats, notamment avec les HUG, ainsi qu'une collaboration interne avec l'OCEN. L'année a été marquée par la mise en place de contrats d'assistance à la maîtrise d'ouvrage visant à démultiplier les capacités d'action de l'OCBA. Il souligne également la finalisation du recrutement des 12 postes octroyés par le Grand Conseil, un objectif important issu de l'année précédente, et l'ouverture ou la poursuite de 54 chantiers.

Concernant la rénovation et l'adaptation du parc immobilier existant, financées par le crédit de renouvellement et des lois ad hoc, il mentionne la finalisation des rénovations du Collège Rousseau et de l'Hôtel des Archives. Toutefois, ce dernier fait face à un problème technique lié à une question de résine, soulevant également une interrogation sur les responsabilités impliquées. Malgré cela, la volonté demeure de mettre le bâtiment en exploitation le plus rapidement possible, tout en réglant les litiges juridiques en parallèle. Les analyses techniques sont désormais terminées et un premier rapport a été transmis. Le rapport est actuellement entre les mains du Conseil. La réflexion sur le règlement du litige est menée en parallèle. L'entreprise concernée ne présente à ce jour aucun signe de faillite.

M. GOUMAZ évoque les nouvelles constructions, en mentionnant plusieurs concours et projets : la patinoire du Trèfle-Blanc, l'expansion du site de Lullier, une étude pour un nouveau projet d'hôpital à Bernex, des travaux à la Haute école de santé à Champel, ainsi que l'extension et la surélévation de sept cycles d'orientation. Il évoque également le vote du crédit de 196 millions pour les infrastructures de l'enseignement secondaire II.

Il aborde ensuite la stratégie d'acquisition de bâtiments en rappelant quelques chiffres clés : 1'715 bâtiments au total, dont 1'459 sont propriété de l'État, représentant un patrimoine évalué à 4,9 milliards. À cela s'ajoutent les terrains propriété de l'État de Genève, ce qui implique des enjeux d'entretien importants. Les montants d'investissement annuel sont de 200 millions environ. L'exercice 2024 se termine avec une bonne maîtrise des charges : environ 1 million en dessous du budget. Du côté des revenus, une légère baisse est également constatée, avec 1,2 million en moins.

En entrant dans le détail des différentes natures de charges, M. GOUMAZ indique que les charges de personnel sont inférieures de 1,8 million de francs par rapport au budget initial. Cette sous-consommation s'explique par les délais de recrutement et par la complexité croissante à pourvoir certains profils. Le marché de l'emploi se tend, notamment en raison d'une activité privée en expansion, plaçant l'OCBA en concurrence directe avec le secteur privé. À cela s'ajoute le fait que les promotions internes génèrent des décalages : un premier recrutement doit souvent être suivi d'un second, voire d'un troisième, ce qui retarde d'autant le moment où les postes sont effectivement pourvus et opérationnels.

S'agissant des charges liées aux biens et services, celles-ci ont été bien maîtrisées, avec un écart favorable de 1,6 million de francs en dessous du budget. Toutefois, certaines évolutions contrastées sont à relever. Les dépenses en énergie ont connu une hausse significative, notamment de 2,4 millions de francs, dont 4,6 millions uniquement pour l'électricité. M. GOUMAZ rappelle à ce propos que la Commission des finances avait voté un crédit supplémentaire. À l'inverse, certaines lignes budgétaires ont enregistré des baisses, notamment en raison du temps pris pour trancher la question du crédit supplémentaire. Ce contexte a conduit l'OCBA à faire preuve de retenue dans ses engagements. Ainsi, les prestations de services et d'honoraires sont inférieures de 2,2 millions, l'entretien se situe légèrement en dessous des prévisions, et les loyers des immeubles locatifs affichent une baisse de 2,3 millions.

Sur le plan des revenus, la combinaison des difficultés de recrutement et du refus de création de postes par le Grand Conseil a entraîné une diminution des charges de personnel activables. Bien que les charges de personnel aient été revues à la baisse, l'ajustement n'a pas été opéré en parallèle sur les prévisions de revenus, ce qui se traduit directement dans les comptes. Concernant les revenus financiers, une baisse de 2,6 millions est observée sur les revenus locatifs, tandis que les revenus issus des parkings sont légèrement supérieurs au budget, avec un dépassement de 0,6 million.

Une question est posée par un député sur la rénovation énergétique des bâtiments. Il souhaite savoir combien de personnes, au sein de l'Office, sont actuellement affectées à des projets liés à la transition énergétique, et combien de projets cela représente concrètement. M. JANDEAU précise que les recrutements s'effectuent en deux phases. Dans le cadre du grand programme de transition écologique, huit postes avaient été initialement prévus pour la mise aux normes des embrasures (L12552). Ces postes concernent notamment des chefs de projet, des architectes, des ingénieurs ainsi que des

spécialistes des marchés publics chargés de l'acquisition ou de la formalisation des contrats. En complément, douze personnes ont été recrutées spécifiquement pour la loi 13210 (« milliard écologique »). Ce sont désormais vingt personnes qui composent l'équipe dédiée à la transition écologique. Mme GUEORGUIEV précise que les trois lois permettent de comptabiliser actuellement 334 projets ouverts pour un budget cumulé de 256 millions de francs. Elle rappelle que certains projets, comme celui des Bastions, ne sont pas comptabilisés dans ces trois lois. À l'origine de la loi « transition écologique – Milliard », l'office avait demandé la création de 28 postes pour accompagner la transition écologique ; douze ont été accordés lors de la première année, et cinq « d'agents spécialisés » supplémentaires sont en cours de recrutement (obtenus au budget 2025).

Un député s'interroge sur une question qui revient chaque année, celle de la montée en puissance. Il s'étonne que, malgré les discours sur la montée en puissance, cela ne se reflète pas réellement dans les crédits d'investissement. Il demande s'il s'agit d'un problème lié à la phase encore trop préliminaire des projets ou à un manque de personnel. M. JANDEAU répond qu'il y a les deux aspects. Il n'aurait pas été possible, de manière naturelle, de recruter 28 personnes et de les mettre immédiatement au travail en une seule année. Par ailleurs, certains projets de rénovation énergétique ont déjà démarré comme ceux de la Taconnerie ou de Henri-Fazy ou d'autres sont en cours. Les travaux à la Place de la Taconnerie et à Henri-Fazy 2 concernent exclusivement les embrasures. De nombreux projets sont encore en phase d'étude. Ceux-ci vont engendrer des dépenses importantes, mais avec un certain décalage dans le temps.

M. GOUMAZ souligne que, dans les grandes opérations, un autre enjeu important est la nécessité de reloger temporairement les occupants. Réaliser des travaux dans des bâtiments occupés est complexe, et il faut trouver des bâtiments relais pour permettre au personnel, ou aux élèves de quitter les lieux pendant les travaux, puis de réintégrer les locaux une fois les rénovations achevées. C'est un point sur lequel l'Office travaille activement. Mme GUEORGUIEV ajoute qu'il existe également les conventions de maîtrise d'ouvrage qui sont en cours d'élaboration avec des établissements disposant déjà de forces d'ingénierie et d'architecture, comme l'Université, le Pouvoir judiciaire ou encore les HUG. L'idée est de ne pas reposer uniquement sur les ressources internes de l'Office.

Pour répondre à une question d'un député sur le projet des embrasures initié en 2020, Mme GUEORGUIEV précise que le projet des embrasures a vu son périmètre élargi. Dès le départ, il est apparu que se concentrer uniquement sur les embrasures ne suffirait pas dans le cadre d'une transition écologique. Des études complémentaires ont donc été lancées afin de viser une rénovation énergétique plus complète. En revanche, pour d'autres projets comme Hôtel-de-Ville Taconnerie 7 ou Henri-Fazy 2, il s'agit bien uniquement d'interventions sur les embrasures.

Une question est posée par un député sur la planification et l'affectation des locaux. Il évoque la mutualisation des espaces et la rationalisation des surfaces, et souhaite savoir si cette démarche est bien accueillie au sein de l'administration ou si elle rencontre des résistances. Mme GUEORGUIEV répond que l'Office des bâtiments fonctionne déjà selon ce principe depuis deux ans, tout comme l'Office des systèmes d'information, qui applique également le modèle du "smart office". Ce modèle se déploie progressivement, mais son succès dépend fortement de la volonté managériale des directions générales. Il n'est pas applicable à tous les métiers, mais la tendance générale est à l'adoption de cette logique. M. GOUMAZ indique que les nouveaux projets et les déménagements sont

des opportunités pour introduire une logique de smart office, notamment dans une optique de densification. Il cite l'exemple de l'OCAN, engagé dans cette démarche, tout en précisant que cela implique un travail préparatoire conséquent. En effet, une transition vers le smart office ne peut se faire sans une dématérialisation complète préalable. Ce travail de fond, qui vise à repenser les processus de travail, peut nécessiter entre un an et demi et deux ans avant de pouvoir basculer vers ce nouveau type d'environnement. Il ajoute enfin que tous les bâtiments ne s'y prêtent pas : dans le cas du secrétariat général du DT, par exemple, les infrastructures existantes ne sont pas adaptées à ce mode d'organisation (bâtiment patrimonial). La discussion se poursuit sur le concept de « smart office » ou celui de « flying desk » qui présuppose une absence de bureau et sur les questions de confidentialité. Mme GUEORGUIEV précise qu'il n'y a pas de postes fixes, les locaux sont utilisés en fonction de l'activité du moment. Le personnel dispose d'un casier personnel. Elle mentionne une étude de satisfaction menée à l'Office cantonal des bâtiments. Elle en tire que globalement, les collaborateurs sont satisfaits et ne regrettent pas l'ancien système. Mais elle précise qu'il est nécessaire de rassurer le personnel sur le fait qu'il y aura toujours une place de travail disponible. Des règles ont d'ailleurs été mises en place, notamment une limite de deux jours de télétravail par semaine, ce qui évite les absences prolongées. Elle indique qu'une étude datant d'avant la pandémie faisait état d'un taux d'occupation des locaux de 66 %, un chiffre qui reste stable aujourd'hui. M. GOUMAZ estime que cela dépend fortement du type de métier. Au sein du DT, les agents sont souvent sur le terrain, donc déjà habitués à une forme de nomadisme. C'est intégré à leur manière de travailler. En revanche, pour les fonctions administratives classiques, c'est plus complexe. Il souligne que le télétravail n'est pas un droit, mais une modalité : certains métiers s'y prêtent, d'autres non. Il plaide pour une certaine souplesse selon les profils, tout en rappelant qu'on doit responsabiliser les collaborateurs. On ne peut pas leur garantir un poste de travail réservé s'ils ne l'occupent qu'un tiers du temps en raison du télétravail ou d'autres contraintes tel que le travail sur le terrain.

Des informations sont demandées par un député sur la patinoire du Trèfle Blanc. Il souhaite obtenir des précisions sur les études complémentaires menées et les coûts de construction estimés en forte hausse. M. HODGERS rappelle que les montants articulés étaient des estimations. En général, explique-t-il, on utilise un prix au mètre cube standard. Il donne l'exemple de la patinoire de Zurich, construit pour 210 millions, avec une architecture cubique. Dans le cas de la patinoire, après le concours d'architecture, l'administration a perdu la main sur le projet. Les coûts ont alors grimpé, notamment en raison des choix qualitatifs : un design original, avec des courbes évoquant le « nid des aigles ». À cela s'ajoutent des aménagements urbains, non liés directement à la glace, mais au quartier environnant, ce qui lui semble légitime. Il estime que la majeure partie de la hausse vient de ces éléments qualitatifs et urbanistiques. M. GOUMAZ complète en précisant qu'environ 30 % des coûts sont liés à des éléments extérieurs au bâtiment principal. M. HODGERS conclut que c'est l'ambition de faire un projet de qualité qui justifie ces dépassements. M. GOUMAZ précise qu'il n'y avait pas assez de financement prévu pour réaliser les études, compte tenu du coût global du projet. Il faudra donc prévoir des montants complémentaires. Une fois ces études menées, le crédit d'ouvrage pourra être voté, avec un démarrage possible dès 2026.

Un député se réfère à la page 21, à l'indicateur 2.2 concernant la consommation thermique du parc immobilier. Il relève une explication liée au raccordement au chauffage à distance, qui devrait entraîner une réduction des émissions de CO_2 équivalente à 85'000 voitures en moins chaque jour dans le quartier de la Jonction. Il s'interroge sur ce

chiffre, qui lui paraît vague : de quels trajets parle-t-on exactement ? D'où provient ce chiffre ? Mme GUEORGUIEV indique que ce sont les ingénieurs en charge qui ont fourni cette estimation. M. HODGERS précise que le chiffre ne renvoie pas à un nombre réel de voitures, mais plutôt à une équivalence en émissions de CO_2 produites par 85'000 véhicules. Même si le chiffre reste flou sans connaître le trajet de ces véhicules, dans le cadre des politiques énergétiques en place, les économies de CO_2 obtenues via la transition énergétique dépasseront tout ce qui peut être accompli dans le domaine de la mobilité.
Un député revient sur l'indicateur 2.1, en page 22, relatif aux investissements dans le parc immobilier. Il note qu'on se situe à 106,1 millions, alors que le budget prévoyait 141 millions. Il souligne que ce montant est proche des comptes 2023, mais reste tout de même bien en dessous de ce qui avait été prévu. M. JANDEAU explique qu'il existe un effet de démultiplication du fait des crédits liés à la transition énergétique. Ce qui est mesuré ici correspond surtout aux montants injectés via les crédits de renouvellement, ainsi qu'aux crédits spécifiques comme celui de Bastion ou de Rousseau, qui contribuent également. Il reconnaît que malgré l'ensemble des crédits votés, la capacité de réalisation actuelle de l'OCBA ne permet pas d'atteindre le chiffre théorique. Il faudrait injecter plusieurs millions supplémentaires pour réellement améliorer l'état de vétusté du parc immobilier. Pour l'instant, nous nous trouvons plutôt dans une situation de maintien.
Un député demande si certains projets ne sont pas réalisés, notamment en raison de la charge générée par un très gros projet, ce qui entraînerait des retards ailleurs. M. JANDEAU confirme qu'il y a un effet de re-priorisation et de planification des projets. Certains travaux initialement prévus ont été mis de côté, comme les interventions dans les embrasures, car une rénovation plus globale est déjà planifiée dans les prochaines années. Il ne paraît pas pertinent de lancer de petits travaux maintenant si de grands chantiers sont prévus d'ici deux ans.

Un député interroge sur la ligne concernant les revenus divers. Il évoque un montant de 800'000 francs identifié comme des remboursements de loyer et demande ce que cela recouvre exactement. M. JANDEAU explique qu'il s'agit d'un système dans lequel l'État paie un loyer à la place d'une autre entité, qui ensuite rembourse ce montant. Il mentionne qu'il n'a pas le détail précis sous la main, mais qu'il est possible de revenir avec des explications plus précises.

Des explications sont demandées par un député à propos des amortissements du patrimoine administratif. Il note une baisse notable : 141 millions d'amortissements en 2023 contre 128 millions en 2024. Il souhaite comprendre les raisons de cette diminution. M. JANDEAU précise que les amortissements sont directement liés à la mise en service des bâtiments. Il y a eu plusieurs « décrochages » au cours des dix dernières années, liés à la création du bilan d'entrée du patrimoine administratif. Il rappelle qu'avant 2004-2006, ce bilan n'existait pas. À ce moment-là, une évaluation complète avait été faite sur l'ensemble des bâtiments de l'État pour établir ce premier bilan. Pour le maintenir à jour, il a fallu catégoriser les bâtiments en fonction de leur âge et de leurs composants (clôtures, façades, etc.) avec une date d'entrée dans le bilan et une date de fin d'amortissement. Certains bâtiments arrivent aujourd'hui au terme de cette période, ce qui peut provoquer une baisse ponctuelle. M. GOUMAZ complète en disant que cette baisse est bien due à l'effet des amortissements en fin de cycle, ce qui peut apparaître comme exceptionnel, mais le budget des amortissements ordinaires annuels reste, lui, bien calibré.

Une autre question est posée sur l'entretien des immeubles et la baisse du budget 2024 par rapport à 2023, ce qui semble contre-intuitif alors que le nombre de bâtiments augmente. M. JANDEAU admet que la logique voudrait en effet que les coûts d'entretien augmentent avec la surface à gérer. Cependant, pour l'exercice 2024, des mesures d'économie ont été mises en place, notamment parce que le crédit supplémentaire pour l'électricité n'a été accordé que très tardivement. Des restrictions ont donc été appliquées, entre autres, sur l'entretien des bâtiments. M. GOUMAZ rappelle qu'il y a eu une décision claire du Parlement concernant la couverture des nouveaux besoins. Toutefois, avec l'augmentation du parc immobilier, la situation s'est complexifiée. Ne sachant pas si un crédit supplémentaire serait accordé pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie, certaines décisions ont dû être prises dans l'urgence, sans réel choix possible. Il insiste sur la nécessité d'avoir conscience des effets en cascade que peuvent entraîner ces décisions. Dans certains domaines, l'administration a une marge de manœuvre, dans d'autres non. Par exemple, elle n'a pas la main sur les coûts liés à l'électricité, en revanche, elle peut faire preuve de plus ou moins de rigueur sur les questions d'entretien. Il précise que les critères d'arbitrage sont basés avant tout sur la sécurité physique des occupants, un domaine sur lequel aucun compromis n'est envisageable. En revanche, pour des éléments de confort moins essentiels, comme des stores défectueux, si les crédits ne sont pas disponibles, ces interventions peuvent être reportées ou annulées. Mme GUEORGUIEV ajoute que le gros du travail des équipes a été de challenger chaque demande et de prioriser. Elle confirme qu'en 2025, on reviendra à un niveau d'entretien plus proche de celui de 2023.

Un député revient sur une annexe listant les prêts octroyés par l'État à différentes entités. Il signale un prêt de 4,5 millions au patrimoine financier à « Golden Partner ». Il demande pourquoi l'État a prêté de l'argent à cette société. M. JANDEAU répond qu'il s'agit d'une situation liée à l'occupation par cette entreprise d'un site à Chambésy, sur une parcelle appartenant à l'État. Ce prêt est intervenu dans le cadre d'un processus visant à leur faire quitter les lieux. Il vérifiera les détails de ce dossier et reviendra avec des informations plus précises. Ces informations se trouvent dans le courrier annexé au présent rapport.

Les deux commissaires remercient les personnes présentes pour cette audition et les réponses données.

Annexe : courrier de M. le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers du 23 avril 2025

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Le Conseiller d'Etat

DT
Case postale 3880
1211 Genève 3

Monsieur Thomas Wenger
Député au Grand Conseil

Monsieur Michael Andersen
Député au Grand Conseil

N/réf. : CG/FDe/ChB
V/réf. :

Code interne: A106E3/GC

Genève, le 23 avril 2025

Concerne : Comptes 2024 – politique publique B 04 "Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique (OCBA)" – Réponses aux questions complémentaires, suite à l'audition du DT

Messieurs les députés,

Suite à l'audition du 17 avril 2025 – relative aux comptes 2024 de la politique publique B 04 du département du territoire (DT) – par votre commission, j'ai le plaisir de vous transmettre ci-dessous les éléments demandés.

Vous avez souhaité connaître les détails portant sur le prêt libellé "Golden Partners", inscrit au patrimoine financier de l'Etat.

Le bâtiment et les installations sis rue Jean Calvin 11 ne répondant plus aux besoins de l'administration, il avait été décidé de les valoriser en les transférant par le truchement d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur la parcelle 4868 de Genève-Cité.

A l'issue d'une démarche d'identification d'un candidat sérieux, le Conseil d'Etat a validé, en 2014, l'établissement d'un contrat de DDP en faveur de Golden Partners SA (Aigle n°9011-2014).

Les conditions du DDP sont :

- Durée initiale de 50 ans (échéance le 20 mars 2065)
- Rente foncière annuelle de 297'000 CHF, soit 421 CHF/m2 correspondant à 6% de la valeur estimée du terrain de 705 m2 (4'946'750 CHF).

L'immeuble et les installations existants sur la parcelle ont été transférés à la valeur intrinsèque arrêtée à 5'000'000 CHF sous forme de prêt remboursable sur la durée initiale du DDP (50 ans).

La redevance fixe de 203'000 CHF se compose d'une part d'intérêt au taux constant de 3.23% et d'une part de remboursement.

Le solde du prêt s'établit à 4.5 millions de francs au 31.12.2024.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Messieurs les députés, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Antonio Hodgers

Copie à : M. Raphaël Audria, secrétaire scientifique, commission des finances du Grand Conseil

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

COMPTES 2024

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE B 05 Systèmes d'information et numérique (DIN)

10 avril 2025

Commissaires : WENGER Thomas – ANDERSEN Michael

Rapporteur : ANDERSEN Michael

Personnes auditionnées :

KAST Carole-Anne	Conseillère d'État
SCHRENZEL Guy	Secrétaire général
FOURNIER Nicolas	Secrétaire général adjoint
CLAVEL Michel	Directeur financier
BACHMANN Alain	Directeur général de l'OCSIN
BLONDE Gregory	Responsable financier de l'OCSIN

Synthèse de la présentation

La vision de l'OCSIN est particulièrement importante concernant les investissements et les crédits supplémentaires octroyés. Le document contient donc un bilan intrinsèque entre fonctionnement et investissement puisque pour réaliser les crédits d'ouvrages votés, il faut des ressources de fonctionnement, que ce soit des auxiliaires, des collaborateurs fixes ou des mandats externes. Dans le domaine de l'informatique, les crédits d'études n'existent pas. Les études préalables aux projets d'investissement proposés sont donc réalisées grâce au budget de fonctionnement.

L'OCSIN fait face à des enjeux majeurs comme :

- Délivrer des prestations au quotidien, comme les services aux collaborateurs ou à la population. Ces services doivent être disponibles, performants, sécurisés et résilients.
- Répondre à la demande croissante des investissements induits par la transition numérique afin de soutenir la politique du numérique et son impact.
- Soutenir, préserver et développer le capital humain de l'OCSIN afin qu'il reste compétent et garde sa place sur le marché.
- Améliorer le fonctionnement de l'administration en matière de numérique.
- Intégrer l'Intelligence artificielle (IA) dans tous les éléments du quotidien et de l'administration cantonale.

Les éléments marquants de 2024 :

- En cours d'année, une demande de crédit supplémentaire pour le paiement des charges de location de licences à hauteur de 4,83 millions de francs suisses (MF) a été effectuée.
- L'inscription au rapport d'une provision pour risque auprès d'un prestataire. Cette provision a été inscrite en lien avec un éventuel écart de 0,9 MF qui ne s'est pas réalisé à ce jour.
- La fin de la loi 12459 du crédit de renouvellement 2020-2024 qui a clôturé en même temps que l'exercice 2024.
- L'accélération notable et significative des dépenses d'investissement pour répondre aux besoins des départements.
- La décision de réduire la durée d'amortissement de 8 à 5 ans pour les actifs informatiques immatériels.

Chiffres clés 2024 :

- Croissance relativement faible en matière d'investissement.
- Le taux de réalisation des investissements est de plus de 100%.
- Augmentation de 5 ETP entre 2023 et 2024. Le nombre d'ETP en fonctionnement est passé de 499 à 490 entre 2021 et 2024.
- Forte croissance du personnel externe de 161 à 256 ETP (contre 83 en 2020). L'externalisation a presque doublé en 2024 par rapport à 2023.
- Le personnel interne cumulé sur les projets a atteint 116 ETP en 2024, ce qui signifie que 20% des effectifs de l'OCSIN (606 ETP) sont activés.
- Augmentation significative de la location de licences nécessaires à l'administration cantonale afin de délivrer des services (doublement des locations de licences).
- Les licences ne seront pas plus financées via le crédit de renouvellement, mais en location. Le modèle économique a changé et que les dépenses se font à présent en location, qui se retrouve en fonctionnement sur la nature 31. La nature 31 nécessite des moyens supplémentaires au niveau du PFQ alors que la nature 33 (amortissements) est mécanique et ne nécessite pas de budget.
- Puisqu'il y a moins de postes internes, il y a un moins d'activation en termes de revenus.
- 24 postes vacants au 31 décembre 2024 ainsi qu'une pyramide des âges inversée. Cette situation est due aux 25 à 30 départs annoncés chaque année additionnée au fait qu'engager une personne prend en moyenne neuf mois. Malgré une anticipation, il est difficile de n'avoir aucun poste vacant au moment de la clôture des comptes.

Questions des députés :

Amortissements ordinaires et exceptionnels :

Député (S) : De qui vient la décision concernant la réduction de la durée d'amortissement de 8 à 5 ans, la DFIN, la Cour des comptes ou l'OCSIN ? S'agit-il d'un choix politique ? Un choix pour diminuer certains risques ? Une volonté de correspondre à l'utilisation du logiciel ?

Il est expliqué que l'OCSIN a été auditionné par la DGFE fin 2023 sur les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles. L'ancienne responsable financière a demandé un benchmark sur la durée d'amortissement qui était un peu haute en comparaison avec d'autres cantons qui étaient plus proches des 5 ans. Il a donc été estimé que passer de 8 à 5 ans était approprié. La décision de changement d'amortissement a été prise et discutée avec la DGFE. La décision a ensuite été validée en comité finances (CSFI) et un échange a eu lieu avec la Cour des comptes qui n'avait pas demandé de générer d'écriture complémentaire. Lors de la clôture des comptes 2024, un changement d'équipe de révision a eu lieu au sein de la Cour des comptes et une écriture d'amortissement exceptionnelle pour rattraper ces 8 à 5 ans sur tous les amortissements en cours a été demandée, ce qui a généré une écriture de plus 39 MF sur les comptes. Une fois le rattrapage fait, ce sera définitif, et ceci est plutôt positif pour les comptes futurs, la charge d'amortissement va diminuer. Au bout de 5 ans, les immobilisations seront amorties comptablement, mais continueront d'être exploitées si elles sont pertinentes. Le petit différentiel entre les chiffres articulés par la Cour et ceux présentés par l'OCSIN découlent du fait qu'une partie de l'informatique est traitée par le pouvoir judiciaire, au sein de leurs services financiers.

Député (S) : Cette mesure ne va-t-elle pas à l'encontre de la sobriété numérique ?

Il est répondu que l'objectif n'est pas de réduire la période de renouvellement du numérique. L'OCSIN a effectué une certification dans le domaine de la sobriété numérique et le Conseil d'État a approuvé les objectifs en la matière. Une réflexion est menée sur la durée de vie du matériel lié au numérique comme les écrans, etc… Des discussions sont en cours auprès des autres cantons et de l'administration genevoise afin d'échanger sur les diverses pratiques mises œuvre dans ce but.

Député (S) : Les amortissements sont passés de 44,9 MF en 2023 à 89,9 MF en 2024, repasseront-ils à un montant proche des 44 MF en 2025 ?

Il est répondu que le budget 2024 s'élève à 49 millions hors amortissement exceptionnel. Il est ajouté que les investissements s'accélèrent, ce qui augmentera les amortissements futurs. À titre d'illustration, la différence des amortissements est expliquée à hauteur de CHF 5 MF par l'accélération d'investissement des crédits d'ouvrage.

Député (UDC) : Le changement de modèle sur les licences (précédemment en actif et maintenant en fonctionnement) a-t-il un impact sur les amortissements ?

Il est répondu que le changement de modèle entrainera une diminution sur les amortissements qui sera néanmoins compensée par l'augmentation des investissements.

Intelligence artificielle dans l'administration :

Député (UDC) : Serait-il possible d'avoir des illustrations sur les 60 initiatives de l'OCSIN en lien avec l'IA ?

Il est répondu qu'une motion a été déposée par le Centre et sera traitée par la commission des travaux. Il est précisé que l'IA n'est pas utilisée comme un agent conversationnel, mais plutôt comme une puissance de calcul. Ci-dessous quelques exemples et illustrations de ce qui se fait dans l'administration dans ce domaine :

- *Concours/appel à projet interne au sein de l'administration avec comme objectif de sensibilisation des collaborateurs qui par équipe, proposent des projets ;*
- *Un socle matériel a été mis en place par l'OCSIN pour que certains projets voient le jour ;*
- *L'OCSIN effectue des recherches sur la production d'IA générative de type ChatGPT interne sur la base documentaire Memoria ;*
- *L'IA a permis de catégoriser 80% des 300 pièces à conviction lors de transferts entre la justice et la police ;*
- *L'analyse du cahier des charges dans le cadre de G'évolue ;*
- *Détermination de l'IDC des bâtiments qui peut déduire les éventuelles raisons pour lesquelles l'IDC serait élevé ;*

Député (S) : Quelle est l'utilisation de type ChatGPT au sein de l'administration, notamment pour le financement des versions payantes et les droits des collaborateurs ?

Il est indiqué qu'un guide d'utilisation destiné aux fonctionnaires a été produit et que ce dernier est disponible en ligne. Il couvre notamment les données qui peuvent être utilisées dans le but d'éviter toute violation du secret de fonction. Il est connu que les collaborateurs utilisent au moins les versions gratuites de ces IA et certaines demandes pour obtenir des versions payantes sont remontées à l'OCSIN, demandes qui ont été transférées à la gestion départementale.

Il est rappelé que l'OCSIN travaille sur une IA générative maison, pour que les collaborateurs gagnent en efficacité avec un délai ambitieux à 2025.

Charges de personnel/Ressources humaines :

Député (S) : Que fait l'OCSIN pour pallier les difficultés de recrutement ? Comment attirer des talents locaux avant les permis G ? Le département doit-il aller de plus en plus loin pour recruter ? L'OCSIN a-t-elle des partenariats avec les hautes écoles et les universités ?

Il est répondu que les recrutements, les qualifications et années d'expériences requises pour les postes sont en général un diplôme universitaire ainsi que cinq ans d'expérience. L'objectif est de recruter sur le marché local et les annonces de postes vacants sont publiées trois fois. Malgré cela, il reste très compliqué de disposer de ressources spécialisées locales et l'OCSIN fait en fonction des candidatures. Il est admis que le taux de frontalier au DIN est très élevé et que le marché est très sec. Enfin l'OCSIN a des synergies avec les HEG par rapport aux projets concernant les IA, mais il n'existe pas de synergie en lien avec le recrutement.

Député (UDC) : Qu'en est-il de la stratégie nouvelle emploi qui devait être déployée par l'OCSIN et de son fonctionnement ?

Il est précisé que les postes premiers emplois font partie du budget 2025 et seront engagés au 1er juillet 2025. Il est indiqué que quatre jeunes sont en stage à l'OCSIN et bénéficieront peut-être du programme premier emploi. Les stages durent six mois et débouchent parfois sur des engagements en fonction des places disponibles. L'OCSIN forme aussi une vingtaine d'apprentis dont certains sont engagés pour une année ou deux en tant qu'auxiliaires à la fin de leur apprentissage.

Député (UDC) : La tendance d'avoir de plus en plus de ressources externes en comparaison des ressources internes va-t-elle se poursuivre et ces dernières sont-elles comptabilisées sur la nature 30 ou la 31 également ?

Il est répondu que les ressources internes sont comptabilisées dans la rubrique 30 et les ressources externes le sont dans la 313, qui correspond aux locations de service, aux mandats et aux expertises. 14,7 MF ont été dépensés dans des mandats, via des prestataires. Les ressources externes peuvent être réparties sur différentes activités en fonction des besoins, un peu comme le personnel interne. Lorsque du travail est effectué sur un projet, les ressources externes apparaissent directement dans les investissements.

Député (S) : Concernent les charges de personnel, à quoi correspondent les 765'000 CHF comptabilisés en 3100 comme matériel de bureau ?

Cela correspond au matériel, aux fournitures et d'autres choses en lien avec la modification des bureaux des bâtiments du Grand-Pré. Deux étages ont été transformés en open space. Il a donc fallu changer les bureaux pour qu'ils soient plus adaptés à la nouvelle disposition.

Activation des ressources :

Député (UDC) : Pourrait-on avoir une clarification au niveau du revenus divers sur la mention : « … un déficit d'activation a été compensé par l'utilisation de ressources externes allouées sur des projets d'investissement qui ne génèrent pas de revenus d'activation. » ?

Il est indiqué qu'un externe n'est pas activé en revenu, mais consomme directement l'actif. Il est précisé que le salaire d'un collaborateur externe en location de service sera comptabilisé sur le crédit d'ouvrage. Le salaire d'un collaborateur interne ne peut pas être imputé sur les crédits d'ouvrages, mais une partie de son salaire peut être activée sur ces derniers, ce qui génère un revenu de fonctionnement. Ceci n'est pas facile à gérer au quotidien, il faut trouver un équilibre entre toutes ces rubriques pour garantir le respect budgétaire. Si un collaborateur interne travaille sur une activité d'investissement, il va générer des revenus d'activations, si c'est un collaborateur externe, cela augmentera directement les charges d'investissements. Lorsque les externes ne travaillent pas en investissement, ils émargent sur les comptes de fonctionnement et il faut être vigilant pour garder le contrôle budgétaire de la nature 31. Enfin il est expliqué que le salaire des collaborateurs en prestation de service est imputé différemment que celui d'un interne, mais qu'au niveau de la gestion du personnel, c'est similaire. Tout comme pour un auxiliaire, s'il y a un dysfonctionnement ou un arrêt maladie, il faut le gérer de la même manière que pour les collaborateurs internes. Les mandats fonctionnent au salaire horaire pure. Il s'agit donc d'un service plus cher, mais tout un travail de management n'est pas effectué à l'interne. Une idée d'inverser la tendance et d'avoir plus de partenaires sous la forme de mandats que de locations de service émerge.

Indicateurs :

Député (S) : Concernant l'indicateur 1.1, le nombre de personnes est en dessous de l'objectif 2024 et des comptes 2023 alors que le coût net a augmenté et demande comment les auditionnés analysent ceci ?

Il est rétorqué que cela est dû à un nettoyage des comptes qui ne seraient pas utilisés. Le département estime difficile de savoir si l'objectif sera rempli d'ici quelques années. Concernant le coût net du programme, il est expliqué qu'il s'agit plus d'un taux d'effort qu'un coût. Ce taux est calculé sur la base du coût de fonctionnement hors amortissement additionné à l'investissement de l'année, divisé par le nombre de comptes. Plus on investit, plus le coût augmente. Il s'agit de l'effort d'investissement dans le numérique, tourné négativement en coût alors que cela correspond à ce que l'État de Genève investit dans le numérique chaque année.

Investissements :

Député (UDC) : Concernant les autorités et la gouvernance, il constate que le crédit total est de 12,5 MF et que l'objectif consiste à refondre l'application de comptage des voix (élections et votations) ainsi que de préparer les élections communales 2025. Environ 3 MF de dépenses se sont additionnées au cumul de 2023 pour un total d'environ 4 MF. Les élections étant passées, il demande où en est cet investissement. Il demande si des investissements auront encore lieu ?

Il est répondu que cela est lié aux droits politiques. Une application devait être revue pour être mise en conformité avec le cadre légal. Il s'agit d'un objectif parmi un plan en plusieurs étapes. Les investissements futurs sont de 2,6 MF pour 2025, 2,6 MF pour 2026, 2,2 MF pour 2027 et 880'000 CHF pour 2028. À titre d'exemple, la numérisation des votes par correspondance a déjà été faite. Les bulletins peuvent à présent être fournis en format numérique, ils ont tous été numérisés. Avant, la lecture optique pouvait uniquement voir si les croix étaient remplies ou pas. Aujourd'hui, les bulletins sont numérisés et peuvent être fournis dans le cadre d'un recours. Par ailleurs, des tests menés avec l'IA sont en développement dans le but de vérifier les signatures des votes par correspondance avec une capacité de détection sin une personne a écrit plusieurs signatures différentes.

Député (S) : Concernant le crédit total de renouvellement 2020-2024 de 190 mio il constate que 41 MF avaient été prévus au budget 2024 et 55 MF ont été inscrits aux comptes 2024. Il demande ce qui explique la différence de 14 MF ?

Il est indiqué qu'en fin de crédit, tous les projets qui ont eu tendance à s'attarder dans les premières années terminent à la fin du crédit. Les projets accélèrent donc les finalisations au dernier moment. L'important est de respecter le crédit total.

Député (UDC) : Le crédit de 190 MF devrait être complété d'un crédit de 16 MF dont 12 MF sont alloués à l'OCSIN. Ou est le crédit total qui devrait de 202 MF ? Quelles sont les raisons du dépassement du crédit ?

Il est répondu que le crédit total de 190 MF comprend les 12 MF complémentaires. Il est précisé qu'il s'agit d'une enveloppe pour l'ensemble des politiques publiques. Il existe une possibilité de jongler d'une enveloppe à l'autre en cas de besoin prépondérant d'une politique publique. Nous aurons le résultat détaillé au niveau du bouclement de la loi.

Député (S) : Concernant la santé numérique et son crédit d'ouvrage, quel est le souci, le développement est-il infructueux ?

Il est indiqué que le département n'a pas une maitrise totale du dossier, mais que quelques annonces publiques ont été publiées notamment celle de la poste.

COMMISSION DES FINANCES
Sous-commission Comptes 2024

Rapport sur la politique publique C – DCS

Séance du **mardi 13 mai 2025**

Membres	**Groupe**	**Fonction**
BLONDIN Jacques	LC	
BUFFET-DESFAYES Natacha	PLR	Rapporteure
Personnes auditionnées	**Dpt/Instit.**	
APOTHELOZ Thierry	DCS	Conseiller d'Etat
FRAGNIÈRE Raphaël	DCS	Directeur général de l'OPAD
MAULER Laurent	DCS	Directeur du SeSPA
MAFFIA Aldo	DCS	Directeur général de l'OAIS
BINDER Rogers	DCS	Directeur financier
BRUNAZZI Marc	DCS	Directeur des services supports

Nouvelle loi sur l'aide sociale

Entrée en vigueur au 1er janvier 2025. Beaucoup de temps et d'énergie du département sont mobilisés pour que l'Hospice Général réalise les objectifs de la loi, l'Hospice Général est aujourd'hui associé aux objectifs, l'accompagnement social et le traitement informatique des franchises sur les revenus sont au cœur des réflexions, tout comme l'insertion professionnelle (des contacts avec des entreprises et des régies sont tissés. En 2024, il y a eu une augmentation des dossiers à l'aide sociale. Un crédit supplémentaire sera donc octroyé en 2025, car l'augmentation se confirme en 2025).

Nouvelle loi sur le surendettement

En train d'être mise en œuvre. Un dispositif a été monté en partenariat avec les principaux partenaires du domaine (Caritas, le CSP, la Fondation genevoise de désendettement, les partenaires communaux, …) L'objectif est de réfléchir sur la détection, l'identification des causes structurelles, les contentieux des personnes en retard sur le paiement de leurs impôts, etc.

Responsabilité accrue des communes dans le domaine social

Ces dernières jouent un rôle très important de proximité et de détection précoce des problèmes initiaux. Les grandes communes ont des services sociaux, mais ce n'est pas le cas de toutes les communes. Aujourd'hui, dans le cadre des deux nouvelles lois évoquées ci-dessus, les communes doivent mettre à disposition de leur population un service d'aide individuelle, sous la forme d'un service social ou en passant par des institutions comme des associations.

Domaine de la migration

RMNA : Actuellement, un tassement du nombre de personnes requérantes d'asile mineurs non accompagnées (RMNA) est observé et fait suite à l'augmentation de 2022-2023. L'arrivée d'une grande quantité de RMNA avait bousculé le système, car les mineurs ont besoin d'un encadrement supérieur. La majorité d'entre eux va rester en Suisse. Ils doivent donc être intégrés au système scolaire. Tant qu'ils sont dans le cursus habituel scolaire, cela représente moins de difficultés. Dès 18 ans, des questions d'avenir professionnel se posent et ces personnes doivent être plus accompagnées. Un modèle d'accompagnement des RMNA a été modélisé dans le but d'établir un processus complet d'accompagnement comprenant tous les acteurs pertinents. Access II contribue aux questions liées aux formations. Elles peuvent prendre plus de temps et s'intègrent plus tardivement dans le cursus. Plus les RMNA sont arrivés jeunes, plus il est facile pour eux de s'intégrer. Toutefois, les RMNA arrivés jeunes ont plus de chances de présenter des troubles psychologiques en lien aux traumatismes vécus lors de leur parcours. L'OAIS tente de faire comprendre à ces jeunes l'importance de poursuivre une formation, leur permettant ainsi d'obtenir une indépendance financière. Le canton de Genève a été pilote dans le cadre du projet de la Confédération appelé le **Préapprentissage d'intégration (PAI)** qui permet de donner accès à ces jeunes à un apprentissage. Les accompagner jusqu'à l'obtention d'une AFP ou d'un CFC prend du temps. Les jeunes sont accompagnés et orientés en priorité vers des métiers où il y a de larges offres d'emplois.

Requérants d'asile : Le nombre de personnes requérantes d'asile atteint aujourd'hui un taux presque record. Un tassement du nombre d'arrivées en Suisse permet cependant de mieux réguler le flux de personnes entrant, mais cela n'indique pas une baisse du nombre de personnes à l'asile en Suisse, puisque ces personnes y restent. Les **enjeux d'intégration professionnelle** concernant les personnes détenant un permis S persistent. Deux programmes spécifiques ont donc été créés dans le but de rendre ces personnes plus indépendantes. La situation devrait permettre de fermer certains foyers et d'effectuer des regroupements, notamment à Palexpo, qui est fortement sollicité.

Coûts liés à la migration et engendrés par une récente décision de la Confédération

La situation est pire qu'elle n'y parait. Le canton ne parvient pas à faire entendre ses besoins à la Confédération. **Si la décision est actée, le forfait passera de 7 à 4 ans, ce qui représente des dizaines de millions de francs de transfert de charges.** La durée n'est pas adaptée et les montants sont insuffisants. Le but est de baisser les coûts pour 2025 et 2026. Au vu de la baisse du nombre d'arrivées, c'est l'occasion d'exiger un retour rapide à l'insertion, mais les cours de français ne sont même pas pris en charge. La Confédération ne semble pas se soucier des questions engendrées par sa décision.

Mandats urgents attribués par le Pouvoir judiciaire

Les efforts de l'OPAD se concentrent sur le nombre de mandats attribués à l'Office par le Pouvoir Judiciaire (PJ), qui a à nouveau dépassé un record. Cela contraint le système et crée des difficultés. En matière d'ETP, l'OPAD tente de suivre la cadence. De nouvelles prises en charge sont continuellement inventées afin de faire face à la situation, car il n'est pas possible de refuser les mandats confiés par le PJ. Les mandats urgents, lorsqu'ils sont prononcés par le PJ, coupent toutes les ressources des personnes concernées et **l'OPAD doit considérer la situation comme une urgence absolue**, or,

ces situations sont souvent compliquées et l'investigation pour les traiter demande une grande mobilisation.

Projet pilote RePair

Il consiste à **collaborer avec Pro Senectute** dans le cadre de l'attribution de mandats pendant deux ans. Ce projet a commencé en septembre 2024 et a pour but de protéger les personnes concernées. Le nombre de dossiers pris en charge par Pro Senectute est en augmentation. L'OPAD est toujours présent et met à contribution sa grande expertise. Pro Senectute apprend vite et bien et ne s'occupe que de mandats concernant des **personnes de plus de 65 ans.**

Mandats d'évaluation et seniors

Des mandats d'évaluation sont en train d'être mis en place. Les cantons alémaniques ont démontré que **plus une évaluation est précise, moins il y a de mandats prononcés**. Une évaluation permet d'éviter les mesures de protection et de privilégier les orientations vers les services communaux. Les tests n'avaient été effectués que chez les 65 ans et plus, donc **la limite a été abaissée à 55 ans**. En Suisse alémanique, cette méthode a déjà prouvé son efficacité. Dans ce modèle, le travailleur social peut agir et influer sur l'enquête, ce qui n'est pas le cas avec le système actuel. **Les premiers essais ont eu lieu dans le cadre du projet de partenariat avec le service social de Pro Senectute et les résultats sont très prometteurs.** En n'étant pas doté de ce système, Genève est plutôt une exception. Le projet pilote qui sera à terme généralisé en termes d'âges, idéalement. Ce système permet d'éviter des curatelles. Un crédit supplémentaire a été octroyé pour ce projet. Le projet se passe bien et sera terminé fin 2026. Les enjeux sont grands et ce ne sont pas les mandats les plus compliqués qui ont été testés pour l'instant, mais les premiers retours sont bons et les suivis sont réguliers. Une quarantaine de mandats ont été pris en charge dans le cadre du projet et, à la fin du pilote, 120 prises en charge de mandats sont prévues. Selon les projections, plus de 700 mandats pourraient être concernés en tout. **33% des dossiers de l'OPAD concernent des seniors, ce qui représente 1'200 à 1'300 dossiers.** Toutes ces personnes pourraient, à terme, être prises en charge par Pro Senectute. Ce pilote montre qu'il existe d'autres solutions que de cumuler des ETP de fonctionnaires à l'OPAD. Le département essaie toujours de trouver des marges d'efficience, mais le nombre d'ETP ne suffit pas. En 2024, 40% des mandats étaient exécutoires.

Absentéisme à l'OPAD

En 2024, il y a eu **10% de rotation et plus de 10% d'absentéisme à l'OPAD**, ce qui est significatif. La préoccupation première est le bien-être des personnes concernées, mais l'effet sur le personnel est important aussi.

Curateurs déployés par EMS

Les curateurs sont aujourd'hui déployés par EMS, ce qui leur permet de voir les personnes concernées, notamment celles qui sont encadrées de manière constante. Ce n'était pas le cas il y a quelques années et certaines personnes en EMS ne voyaient pas leur curateur. Ceci permet aussi de donner plus de mandats aux curateurs, allégeant

ainsi les collaborateurs s'occupant des cas les plus difficiles. Tout cela s'insère dans un contexte de **recrudescence des phénomènes de violences**. Même avec une organisation un peu mieux stabilisée, l'OPAD n'a aucune maîtrise sur le flux entrant.

Évolution du nombre de curatelles

Une étude a montré qu'**une progression importante du nombre de curatelles est à prévoir** et cela est dû au **vieillissement de la population**, mais pas uniquement. C'est pour cela que, contrairement à l'attribution des rétributions, qui est pilotée par le PJ, il a été conseillé de **diversifier les types de curateurs** qui actuellement sont standards. Il faut se préparer au fait que des financements supplémentaires par ETP, l'engagement d'autres prestataires ou par les fonds publics devront être investis dans ce domaine. **Le but est d'investir dès maintenant dans ce domaine afin de permettre d'atténuer la situation.** Le nombre de personnes sous curatelles suivies par l'OPAD et des privés pourrait passer de 7'500 à 15'000. Des variantes de projets seront donc proposées par le **comité stratégique de RePAir.** D'ici à 2050, il y aura 70'000 à 100'000 personnes de plus dans le canton, sans compter les phénomènes de vieillissement. **Statistiquement, l'OPAD suit 1% de la population.** En comptant uniquement l'augmentation de la population, il faudrait déjà créer 2 postes par année à l'OPAD.

Domaine du handicap

Une consultation publique dans le cadre du projet de loi sur l'égalité spécifique aux personnes en situation de handicap a été effectuée. **Le département travaille actuellement sur le retour de la consultation afin de présenter un PL d'ici à fin 2025**. Un nouveau service a été élaboré à la suite de la votation de la Motion 2560 et dont la mission sera d'évaluer le support éducatif. **Le Service de contrôle des prestations socio-éducative (SCOPSE) est entré en fonction en mars dernier** et ses membres ont été recrutés en automne passé. Il existe une vraie volonté partagée entre les familles, les institutions et le département que les évaluations du service permettent de mettre en place une formation continue au sein des institutions. Concernant les **établissements pour personnes handicapées** (EPH), il existe un besoin impératif de **reprendre les investissements en la matière et de répartir les tâches entre le canton et la Confédération**. La Confédération a demandé au canton de reprendre le financement des EPH, ce que le canton a fait. Pour faire face à cette augmentation massive de moyens financiers, les financements ont été attribués par une fondation pendant 10 à 15 ans. À présent, cette fondation souhaite apporter une aide à un volume moindre, même s'ils continuent de financer d'autres projets. Pour cela, **le département doit financer de manière plus importante les EPH, ce qui explique qu'une plus grande partie du budget est dédiée aux EPH.**

Participation financière de fondations privées à l'aide sociale

Un montant très important est apporté par la Fondation Wilsdorf dans **l'aide sociale, notamment en achetant des immeubles et en les mettant à disposition d'institutions, d'associations, ONG et de projets sociaux. La fondation apporte aussi un soutien dans le domaine de la culture et dans l'aide sociale individuelle**. Le nombre de collaborateurs au sein de la FgD a doublé et sont entièrement financés par la même fondation. Beaucoup de demandes d'aide financière individuelle sont envoyées à cette fondation. D'autres fondations répondent aussi aux demandes d'aide individuelle.

Service des prestations complémentaires et seniors

Le nombre de dossiers au Service des prestations complémentaires a augmenté. Des assises sur l'évolution démographique ouvrent sous peu et soulèveront des questions importantes concernant les seniors. Il s'agira d'un **travail interdépartemental** afin de partager des réflexions et constats sur le sujet.

EMS

Ils représentent une charge importante du budget. Un non-dépensé de 8 millions de francs (MF) sur la ligne des EMS s'explique par le fait que ce montant est inscrit aux comptes 2024, mais qu'il fait partie du processus de contrat de prestation 2020-2024. Le montant de 8 MF représente 0,93% de la masse des subventions dédiées aux EMS (s'explique notamment par la période covid-19 ayant entrainé une chute drastique du nombre de personnes en EMS et respectivement des décès). **Deux facteurs ont des effets importants sur le financement des soins en EMS. Le premier est le temps de soin par résident et le deuxième est le taux d'occupation des EMS qui est de 98,6% en 2024. Le contrat de prestation durait 4 ans et a été prolongé de 2 ans.** Dans les 6 années de contrat, des avances sont données aux EMS sur la base d'un certain nombre de facteurs. À la fin de la période de prestation, une compensation est effectuée, ce qui fait qu'en fonction de ces deux paramètres, une restitution est effectuée de la part des EMS.

Anticipation de l'entrée en EMS

Il existe un intérêt à « mettre le pied dans la porte », car cela permet de **faire passer des messages concernant les directives anticipées et la préparation à la venue en EMS.** 80% des personnes arrivent en EMS en venant directement de l'hôpital à la suite de problèmes de santé. Dans ce cas-là, il n'y a aucune préparation à la venue en EMS effectuée par les personnes concernées et cela rend le processus compliqué au niveau financier. Dans cette situation, ce sera la fortune ou les revenus qui vont payer les frais, soit les prestations complémentaires. Certains EMS n'accueillent pas les résidents tant qu'ils n'ont pas de **confirmation de financement,** car ils ne souhaitent pas prendre de risque et les frais s'accumulent vite. Les factures LAMAL des HUG puis refacturées aux personnes n'ayant pas les moyens de les payer peuvent aussi créer des situations difficiles. Même si les regroupements sociaux (appartements protégés) permettent d'anticiper un peu ces problématiques, **tout cela bloque le réseau de santé sociale, car le flux vers les EMS ne se fait pas.**

Assurances et entrée en EMS

Les assurances maladies ne paient plus les soins à domiciles s'ils doivent être faits en EMS. Les assurances sont une cause de l'entrée en EMS, même si des proches aidants sont présents. Le financement uniforme des prestations de santé (EFAS) à venir concernant les soins et soins de longue durée inquiète le Département. Ces quotas seront très mal pris en compte et à la charge de l'État. Un phénomène de glissement va arriver. Tout ce qui est payé aujourd'hui par les soins au travers du financement résiduel du canton découle de la LAMAL. Demain, cela sera payé par les assurances et ce seront uniquement des prestations de soin. **La facture de soin va donc glisser vers le social, de manière assez importante. Le département commence**

aujourd'hui à chiffrer ce phénomène. Entre l'hôpital, les soins à domicile et les EMS, ceci représente plusieurs dizaines de millions de francs pour les cantons. Des groupes de travail intercantonaux se sont mis en place pour travailler sur le sujet.

Accès aux prestations complémentaires

Les prestations complémentaires ont augmenté de 5,7%. Les conditions d'accès dépendent de la loi fédérale. Un flyer explicatif est envoyé dès la réception de décision de rente AVS. Il existe aussi une vidéo à disposition sur les prestations complémentaires, expliquant de manière simple ce qui existe. Le flyer a aussi été distribué dans des lieux où les personnes concernées pourraient les trouver. Des outils de simulation et des calculateurs simples sont à disposition. Ils permettent d'estimer si se lancer dans la demande de prestations complémentaire vaut la peine. Ces prestations sont fournies sous la forme de rentes et non d'aide ponctuelle. Une fois que quelqu'un en bénéficie, c'est en général jusqu'à la fin de sa vie. **Cela explique donc la difficulté à avoir accès à ces prestations.** Un courrier est distribué à tous les seniors de 55 ans et plus. Il indique quelles sont les prestations possibles afin d'anticiper les démarches à effectuer, de même cinq ans avant d'atteindre l'âge de la retraite.

Proche aidance

Une réflexion sur le soutien des proches aidants et leur statut sera menée. **Avec le temps, le nombre de lits en EMS sera insuffisant. C'est donc la proche aidance qui permet de rester plus longtemps à la maison.** Il est naturel de vouloir prolonger le maintien à domicile le plus longtemps possible. Beaucoup de familles ne souhaitent pas affronter le fait que leurs parents aillent en EMS. Lorsqu'il y a un accident, cela vient parfois du manque de répit des proches aidants qui sont épuisés. **Le SeSPA tente donc de soulager les proches aidants afin de prolonger le maintien à domicile dans de bonnes conditions, en comptant que le nombre de lits d'EMS va manquer et dans un contexte de crise du personnel soignant**. Un rapport de la Cour des comptes avait démontré que si les proches aidants ayant 65 ans et plus étaient rémunérés, cela représenterait 1 milliard de francs. Le SeSPA est en conflit avec la LAMAL et des institutions proposant de rémunérer les proches aidants, mais le point de vue du SeSPA est que **même rémunéré, un proche aidant restera fatigué. Prodiguer du répit aux proches aidants est donc essentiel**, afin de repousser la cassure. D'autres mesures sont aussi mises en place dans ce but par le SeSPA.

Explosion des coûts liés à l'aide sociale et perspectives d'avenir

Le barème de l'Hospice Général est mathématique, or ces derniers temps, il témoigne de **familles monoparentales avec un parent qui travaille tout en étant suivi par l'Hospice Général.** Ceci interpelle et déconstruit l'image populaire des personnes bénéficiant de l'aide sociale et ne faisant rien. **Il s'agit dans les faits souvent de personnes travaillant de manière irrégulière, à temps partiel et sans revenus fixes. Pour faire face à cette situation, un groupe de travail comprenant des communes (les villes n'ont jamais eu autant de dépenses dans le domaine social que ces dernières années), a été mis en place.** Le but est de comprendre ce phénomène, de développer une maîtrise financière et de proposer des solutions. Cela sera discuté dans le cadre de la présentation du budget 2026, car la situation préoccupe le département.

Jeunes à l'aide sociale et projets de formation et d'insertion

Ces deux dernières années, la question des jeunes adultes à l'aide sociale est préoccupante, car **leur nombre a augmenté de 44%.** En réponse à cela, **deux projets de mobilisation des jeunes ont été créés.** Les jeunes ne devraient pas être à l'aide sociale. Ils y ont droit, mais symboliquement et politiquement, il faut leur trouver d'autres solutions. Il est important de mieux comprendre le phénomène de la reproduction sociale qui consiste en l'héritage générationnel de l'aide sociale. Les jeunes décompensent, car ils ne font rien et des mesures sont ensuite mises en place. **Le chiffre atteint aujourd'hui 500 jeunes**, dont certains pourraient bénéficier de l'AI, mais ont besoin d'un suivi et d'autres ont le potentiel pour retrouver un jour une autonomie financière.

Le projet **Objectif jeune** a été créé. L'école n'est pas forcément la solution, car si des jeunes décrochent à 15 ou 16 ans, ils ne vont pas y retourner à 20 ans. Il faut des **intermédiaires comme le sport, la culture et l'art afin de remobiliser ces jeunes et ainsi travailler sur leur réseau, leurs dettes et leurs projets professionnels.** Pour ces jeunes, construire un projet professionnel devient extraordinaire. Le résultat des deux années de mise en place du projet Objectif jeunes démontre qu'il est possible de remobiliser les jeunes, qui peuvent ainsi obtenir des places d'apprentissages ou s'inscrire à des formations. **Ce projet a obtenu plus de 64% de réussite. L'Hospice Général prend en charge les éléments structurels que le département complète.** Un autre projet pilote, **Jeunes adultes en formations et actifs (JAFA**), consiste à soutenir les jeunes dans leur intégration professionnelle. Il a pour but d'éviter que ces jeunes se retrouvent à l'aide sociale. Dans ce cadre-là, ils bénéficient d'un **coaching individuel fourni par la Fondation Qualife**. Il obtient des résultats positifs et il sera certainement possible de le généraliser. **La loi devrait alors être modifiée pour permettre la transformation de cette aide sociale en bourse d'étude avec comme condition d'obtention que les jeunes travaillent ou se forment.** Il faut aussi mettre en place un discours plus « musclé », afin que l'aide sociale ne soit pas un socle minimum.

Jeunes qui sortent de la formation obligatoire sans certification

Un travail avec le DIP est en cours et fait suite à la votation sur la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. **5 à 7% des jeunes atteignent 18 ans sans formation. Le taux de certification des jeunes genevois sortant de l'école est le plus bas de Suisse.** Un groupe DCS/DIP a été créé afin de travailler sur ce dispositif, car cette situation va coûter soit au DIP soit au DCS. Il existait déjà un dispositif contenant quatre formations qui est devenu un dispositif monopartite qui est à redynamiser et à revoir, car il reste intéressant. **L'objectif de ce groupe est de revoir tout le dispositif.**

Emploi des personnes de plus de 55 ans

Les prestations pour chômeurs âgés mis en place par la Confédération sont un échec absolu. Cela n'améliore pas la situation et s'ajoute au nombre de jeunes à l'OPAD, qui augmente.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

COMPTES 2024

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES SUR LES PROGRAMMES D01-D02

Département de la cohésion sociale (DCS)
9 mai 2025

Commissaires : FERNANDEZ Emilie (Ve) – SEYDOUX Laurent (LJS)
Rapporteur : SEYDOUX Laurent

Personnes auditionnées :

APOTHELOZ Thierry	DCS	Conseiller d'Etat
BINDER Rogers	DCS	Directeur financier
SCALET Vincent	DCS	Chef du service des sports
REDALIE Cléa	DCS	Cheffe du service de la culture
ADLY Hossam	DCS	Secrétaire général
BRUNAZZI Marc	DCS	Directeur des services supports

Présentation:

D01 CUlture

En introduction, le Conseil d'Etat a pris la décision, sur proposition du DCS, de revoir l'organisation de l'Office cantonal de la culture et du sport, désormais scindé en deux services : le Service cantonal de la culture, dirigé par Cléa Rédalié, et le Service du sport, dirigé par Vincent Scalet. Il évoque également un autre sujet d'actualité, à savoir la décision du Conseil d'Etat d'adopter le règlement d'application pour la promotion de la culture et de la création artistique. Cela a pris du temps, car, comme le prévoit l'article 216 de la Constitution, le Canton doit se coordonner avec les communes, ce qui nécessite des échanges prolongés. Il y a eu un processus avec la Ville de Genève et avec l'ACG, impliquant de nombreux allers-retours. Tout s'est bien déroulé. L'article 2, alinéa 2 de la LAC impose également une consultation formelle de l'ACG, réalisée à deux reprises. Il indique qu'il subsiste une divergence avec les communes, mais qu'elles l'accepteront : celles-ci sont réticentes à produire, conformément à un article du règlement, un document définissant leur politique culturelle. Il précise avoir expliqué qu'une coordination sans connaissance des orientations de chacun est impossible. Il souligne que ce sont surtout les petites communes qui s'inquiètent de la façon dont elles pourraient élaborer un programme culturel. Il rappelle qu'elles peuvent mutualiser leurs efforts et qu'il n'est pas nécessaire de produire un document complexe. Il se réjouit des avancées dans la mise en œuvre et pourra, le cas échéant, transmettre des éléments complémentaires ou le règlement qui sera publié lundi.

M. APOTHELOZ rappelle que 2024 marque l'entrée en vigueur de la loi, attendue de longue date. En parallèle, le DCS a élaboré le règlement d'application. Malgré l'absence initiale de ce dernier, les financements prévus dans le cadre du budget 2024, accepté par le Parlement, ont pu être mis en œuvre. Il évoque des financements conjoints. Une liste a été adoptée dans le cadre de l'Accord Culture, identifiée comme liste institution 1, qui permet d'aborder les enjeux cantonaux de subventionnement à deux niveaux : le fonds de régulation, qui compense les engagements du canton envers certaines institutions, et un financement additionnel destiné à soutenir des actions ciblées conformément aux objectifs de la loi. Il cite notamment l'amélioration des conditions professionnelles des artistes et des acteurs culturels. Le DCS a œuvré à la création d'un dispositif de soutien aux associations, visant à garantir des conditions professionnelles dans les domaines des arts visuels et des musiques actuelles, appelé INAREMA, et a posé des exigences en matière d'accès à la culture et de transition écologique. Ce financement n'a pas pour but de simplement soutenir une activité culturelle supplémentaire, mais bien de susciter des changements concrets. Il affirme qu'il n'est plus acceptable, aujourd'hui, qu'un musicien soit rémunéré 150.- pour un concert, complété par des boissons. Le DCS a travaillé étroitement avec les faitières et les institutions concernées. Le budget reste inchangé, et lorsqu'il s'agit de faire des choix salariaux, il ne s'agit pas seulement de décisions budgétaires, mais de reconnaître que certaines situations sont inacceptables. Cela entraîne des changements importants.

M. APOTHELOZ mentionne ensuite l'avancement, avec l'appui du GC, du futur Musée de la BD situé au Grand-Saconnex, dont le projet progresse bien. Les travaux devraient débuter en fin d'année, sous réserve de l'obtention du permis de construire.

M. APOTHELOZ aborde les indicateurs du projet de budget 2025 et indique que le DCS souhaite les reprendre afin de les compléter et apporter des éléments plus pertinents au GC. Les indicateurs actuels reflètent peu l'activité réelle du DCS, qui reprendra donc ce dossier. Cela impliquera aussi une concertation avec la Commission des finances, ainsi qu'avec le DF et le CE, pour assurer cohérence et clarté.

Mme REDALIÉ ajoute que le DCS a déposé plusieurs projets de loi, dont certains ont déjà été adoptés – notamment celui concernant le Musée de la BD, la rénovation des machineries du GTG – ainsi que trois PL actuellement en discussion : le Théâtre de Carouge, Am Stram Gram et le Théâtre des Marionnettes. Pour ces trois institutions, le DCS a déjà opéré un rééquilibrage du financement entre les villes de Genève ou Carouge et le canton. Le DCS poursuivra cette démarche avec d'autres institutions. Ils approchent progressivement de la fin de cette phase de transition, ce qui les rend confiants et satisfaits.

M. APOTHELOZ ajoute que le budget du Service cantonal de la culture est respecté, avec un écart de 0,2 dû à une perte de valeur d'actifs au Fonds cantonal d'art contemporain. Pour le reste, les dépenses sont maîtrisées, sans déplacements. Cela témoigne de la bonne gestion du Service cantonal de la culture, qui suit rigoureusement ses engagements budgétaires.

Une commissaire (Ve) constate que le dispositif INAREMA reçoit cette année moins de financement et s'interroge sur les raisons de cette baisse. Elle exprime un certain

décalage entre ce qu'elle perçoit comme des avancées en cours et les retours du terrain. Elle souhaite connaître les indicateurs de suivi, les méthodes d'évaluation de l'efficacité du dispositif, ainsi que les objectifs en matière de transition durable et écologique. Elle indique avoir compris que cette dimension est intégrée à toutes les étapes du soutien à la création et à l'adaptation des aides à la tournée. Elle demande s'il existe un document précisant les critères utilisés et la manière dont ces éléments ont été incorporés aux soutiens.

Mme REDALIÉ explique qu'il n'y a pas de réduction des crédits pour INAREMA en 2025, car un montant annuel de 300'000 CHF est attribué de manière régulière. Ce qui s'est passé, c'est que le DCS a obtenu ces fonds en 2023, ce qui a permis de lancer le dispositif, et les premiers soutiens ont été accordés fin 2023 et début 2024. Ainsi, en un peu plus d'un an, INAREMA a bénéficié de deux années de budget. Il n'y a donc pas de baisse, mais une répartition plus équilibrée entre 2025 et 2026. Le CE est en train d'adopter un arrêté couvrant les deux prochaines années. Elle reconnaît cependant que le dispositif aurait besoin d'un renforcement budgétaire. Le DCS a entamé un travail en ce sens avec la Ville de Genève, intéressée à s'y associer, potentiellement dès 2026 ou 2027, ce qui permettrait de répondre plus efficacement aux besoins, notamment en musiques actuelles. Elle précise qu'INAREMA doit rester un dispositif complémentaire et ne pas se substituer au système de subventionnement principal, qui sélectionne les projets. INAREMA intervient pour renforcer des projets déjà soutenus, mais insuffisamment financés pour atteindre les objectifs de rémunération de leur secteur. Il est important de maintenir un bon équilibre afin de ne pas déstabiliser l'ensemble du système. Concernant les indicateurs, un premier contrat de prestations a été établi, et un second est en cours d'adoption ; elle s'engage à les transmettre ultérieurement. Elle souligne que ce qui est intéressant dans l'évaluation du dispositif, c'est que l'équipe d'INAREMA, très proche des réalités du terrain, organise pour chaque projet soutenu deux moments d'échange et d'accompagnement. En réponse aux retours reçus, le dispositif a été adapté en 2025-2026, notamment en musiques actuelles, afin de mieux soutenir les aspects administratifs du travail. Pour garantir une meilleure rémunération des personnes concernées, encore faut-il que quelqu'un s'occupe des démarches nécessaires – ce qui faisait parfois défaut. Elle se félicite du caractère évolutif du système, qui est précieux pour son service. Le fait que ce soit l'association, et non le DCS, qui en assure la mise en œuvre, permet une meilleure adaptation aux réalités.

Mme REDALIÉ poursuit sur les objectifs de transition durable, précisant qu'ils sont en cours de mise en place. Elle indique qu'elle pourra transmettre les objectifs de développement durable tels qu'ils sont intégrés, tant dans les conditions d'octroi des aides ponctuelles que dans les conventions de subventionnement ou les contrats de prestations. Pour les prochains contrats, le DCS souhaite les détailler davantage. Un mandat a été confié à une experte du domaine afin de les accompagner dans cette démarche. Elle évoque également les recommandations formulées dans le cadre du Dialogue culturel national, qui encouragent à proposer aux acteurs culturels – notamment les institutions – une palette de possibilités pour qu'ils puissent s'en saisir eux-mêmes et développer leurs propres propositions. L'approche se veut incitative, sans imposition directe, mais avec un engagement à faire ce qui est possible avec les moyens disponibles.

Elle souligne que cette démarche a déjà été fortement développée dans le domaine du livre, où un nouveau dispositif de soutien est prévu pour des projets spécifiquement liés au développement durable, que ce soit pour les maisons d'édition ou les librairies. Ce secteur est connu pour ses dépenses d'énergie parfois inutiles, et les éditeurs montrent aujourd'hui une volonté de faire évoluer leurs pratiques. Des efforts sont également en cours dans les arts de la scène. Une rencontre est d'ailleurs prévue dès le lendemain au Théâtre de Poche à ce sujet.

Une commissaire (Ve) interroge le DCS sur l'évolution de la Carte 20 ans / 20 francs : quels sont les objectifs de la refonte et dans quelle direction elle s'oriente.

M. APOTHELOZ répond que l'objectif principal est de moderniser le dispositif, actuellement basé sur une carte physique, alors que les jeunes ne se déplacent plus avec ce type de support. Une réflexion est en cours pour étendre le dispositif et élargir la tranche d'âge, potentiellement jusqu'à 25 ans. La question de la numérisation est aussi centrale. Cela implique de repenser les relations avec les institutions culturelles, puisque le DCS compense une partie des rabais qu'elles accordent. Ces réflexions ont déjà bien avancé. Le DCS a confié un mandat à l'Espace entreprises du DIP pour étudier la perception de la carte, sa notoriété, et son usage effectif par les jeunes. Un rapport a été remis, apportant un éclairage intéressant sur la jeunesse actuelle et ses habitudes. Le service cantonal de la culture étudie actuellement les conditions concrètes de cette réforme, en tenant compte des contraintes budgétaires actuelles."

Mme REDALIÉ ajoute que l'enjeu réside aussi dans la capacité des institutions culturelles à devenir forces de proposition : non seulement en accueillant les jeunes à tarif réduit, mais aussi en créant des offres adaptées à ce public, comme des visites des coulisses, sans forcément solliciter une compensation financière de l'État. Le système repose sur une logique de « manque à gagner », mais cette hypothèse ne tient plus entièrement. Pour certaines institutions, les montants en jeu sont importants, et il ne s'agit pas simplement de retirer des fonds tout en leur demandant de maintenir leur offre. Néanmoins, elle observe une montée en puissance de la prise de conscience et de la responsabilisation des institutions vis-à-vis de ce public. Le DCS pourra progressivement s'appuyer davantage sur cet engagement.

Un commissaire (LJS) interpelle le DCS sur Cinéforom qui est la deuxième institution la plus soutenue financièrement. Il souhaite connaître la position du DCS concernant les éventuels conflits d'intérêts, notamment lorsque des personnes impliquées dans des organes décisionnels sont aussi bénéficiaires. Il s'interroge sur l'existence d'un cadre clair dans la loi sur la culture et demande si cette polémique a interpellé le DCS, et si des mesures concrètes sont envisagées.

M. APOTHELOZ distingue deux situations : d'un côté, les subventions attribuées directement par le DCS, comme celles à Cinéforom, et de l'autre, les soutiens alloués sur projets, comme dans le cas de l'art contemporain, où des jurys mixtes (internes et externes) sont constitués. Une directive interne prévoit que toute personne concernée par une demande doit se récuser, et les procès-verbaux de jury le consignent formellement.

Concernant Cinéforom, il précise ne pas avoir d'informations récentes sur d'éventuelles mesures suite à l'affaire évoquée. Historiquement, le choix avait été fait, en concertation avec les professionnels et le Canton, d'inclure des producteurs dans le Conseil de fondation. L'idée était de ne pas confondre le soutien à un projet avec enrichissement personnel. Aujourd'hui, le Conseil de fondation s'interroge sur ces pratiques, et la présidente du Conseil, également Conseillère aux Etats, est sensible à ces enjeux. Il n'a pas encore été informé de décisions formelles à ce sujet.

Mme REDALIÉ précise qu'il y a, à l'origine, un principe fondamental : des professionnels siègent au sein du Conseil de fondation de Cinéforom pour contribuer à la définition des axes stratégiques et à la compréhension des besoins globaux de la branche. Toutefois, ces professionnels ne participent pas aux décisions individuelles d'attribution de subventions. Il y a donc une séparation claire des responsabilités. Elle reconnaît néanmoins que la polémique actuelle pousse à repenser la place des professionnels dans des dispositifs comme celui de Cinéforom. Selon elle, il n'y a pas de risque réel de conflit d'intérêts, mais plutôt une question de fond, qui continuera de se poser.

Elle informe que le DCS réfléchit à un dispositif incitatif pour encourager les tournages à Genève, et que les professionnels sont également impliqués dans la conception de ce mécanisme. Cependant, il sera crucial de veiller à ce qu'ils n'interviennent pas dans les décisions d'attribution. L'expérience de Cinéforom sert de base à cette réflexion.

Mme REDALIÉ complète en rappelant que la LPCCA, issue de l'initiative populaire Pour une politique culturelle cohérente à Genève, repose aussi sur un principe de consultation. À ce titre, des dispositifs seront mis en place pour permettre des échanges globaux sur certains domaines culturels. Elle précise qu'il ne s'agit pas d'intégrer ces personnes dans les décisions de subventionnement, mais bien de favoriser la consultation. Il peut y avoir des malentendus à ce sujet, qu'il convient de dissiper.

Un commissaire (LJS) pose une question au sujet des maisons d'édition : les comptes 2023 en mentionnent 47, contre 39 en 2024. Il s'interroge sur les causes de cette baisse, et demande si elle est préoccupante.

Mme REDALIÉ reconnaît que le DCS aurait pu commenter cette évolution, mais explique que cela n'a pas été fait, car cette variation est considérée comme mineure et non inquiétante. Le DCS maintient un lien étroit avec le secteur du livre. En revanche, elle souligne que la situation des librairies est plus préoccupante, et qu'une réflexion approfondie est en cours à ce sujet, avec un suivi très attentif de la part du Département.

D 02 Sport

M. APOTHELOZ dit qu'il y a un élément important qui est l'attribution pour 2024, qui a indéniablement permis au DCS d'ancrer la position du canton en matière de politique sportive, avec deux exigences. Ce montant de 2 millions a permis à l'État de répondre aux besoins des faitières. Ils ont veillé à ne pas entrer dans le subventionnement direct des clubs, car cela relève des communes, et ont misé sur les faitières pour les renforcer dans leur rôle. Le DCS ne peut pas accompagner les 800 clubs. Il s'est donc concentré sur les faitières, à travers un appel à projets, auquel les réponses ont été très variables

selon leur niveau de professionnalisation. Pour les faitières plus amateures, cela ne signifie pas que le DCS ne les a pas soutenues, mais les exigences restent les mêmes pour toutes. Le rôle du canton a ainsi pu être consolidé, en posant des exigences claires, mais aussi en apportant un soutien, en précisant que ces fonds ne sont pas uniquement destinés au fonctionnement des structures sportives, mais doivent être orientés vers des objectifs précis d'accompagnement des clubs, notamment en matière de gestion administrative et de ressources humaines. Il est convaincu que de nombreux clubs sont à un tournant, où le bénévolat reste efficace pour des événements ponctuels, mais devient problématique pour assurer la continuité des comités. C'est aussi un point central.

L'autre aspect concerne le travail sur l'infrastructure cantonale du Trèfle Blanc. Les années 2024 et 2025 sont marquées par des projets d'envergure internationale, dont l'Euro féminin. Les cinq matchs attribués à Genève rencontrent un grand succès, notamment en termes de billetterie. Le DCS est également en lien avec d'autres manifestations souhaitant s'implanter à Genève, comme le SailGP, et reste en contact avec d'autres organisations dans le domaine du vélo ou du basket. Il est essentiel de trouver un équilibre dans la répartition des rôles. L'Euro féminin suscite une réflexion sur le partage des responsabilités entre les communes et le canton, car on évoque rarement le travail de coordination réalisé par le département avec la police, les TPG, etc. C'est le service des sports qui en assure la gestion. Il se réjouit des avancées en cours.

Il mentionne ensuite le plan stratégique cantonal sur le sport, adopté en janvier 2024. Le DCS a également investi dans la prévention, les questions de genre, le respect de l'intégrité des sportives et des sportifs et l'inclusion. Un poste a été créé à cet effet pour permettre d'aller à la rencontre des clubs et les inciter à évoluer. Le DCS a aussi renforcé le programme destiné aux jeunes, nommé GE DÉCOUVRE. Une offre variée s'est construite autour de ce projet, avec un fort intérêt cette année pour sa déclinaison hivernale.

M. SCALET souligne que les enjeux étaient majeurs au regard du plan stratégique cantonal sur le sport, qui comprend sept axes à mettre en œuvre : les infrastructures, l'élite, les grandes manifestations, etc. Il note qu'aujourd'hui, la place du canton est renforcée. Les 2 millions de CHF ont permis d'asseoir une légitimité auprès des associations et des faitières. Il rappelle que le sport touche aussi au social, à la sécurité et à bien d'autres domaines. De nombreuses institutions l'utilisent pour générer des impacts positifs, ce qui est réjouissant, mais implique des efforts de coordination. Le sport évolue fortement sur le terrain, dans un contexte de mutation, avec une professionnalisation croissante liée à l'érosion du bénévolat. La transition rapide vers une gestion plus professionnelle peut néanmoins poser des défis.

Une commissaire (Ve) constate qu'un accompagnement des organisateurs est évoqué et souhaite savoir de quelle nature il est. Elle s'interroge sur la forme que prend cet accompagnement.

M. SCALET explique qu'il existe deux types de manifestations : les événements récurrents comme le CHI, la Coupe de Noël ou la Course de l'Escalade, et les événements ponctuels, également importants, comme l'Euro féminin ou le SailGP. Actuellement, organiser une grande manifestation à Genève nécessite une forte

implication, car certaines compétences relèvent du canton (sanitaire, sécurité, etc.), tandis que d'autres sont communales (utilisation des terrains, domaine public, etc.). Chaque service ou entité a ses propres directives et règlements. Sans unité de coordination, la complexité devient vite ingérable, chacun défendant ses propres intérêts. L'accompagnement fourni par son service est d'abord financier, car ces manifestations requièrent des contrats de plus en plus nombreux, notamment pour la sécurité. Il y a également un appui logistique, notamment pour les démarches d'autorisation. Chaque manifestation devant obtenir plusieurs autorisations, son service peut intervenir pour faciliter ce processus.

Une commissaire (Ve) demande s'il existe des personnes dédiées à cette tâche. Elle souhaite savoir comment cela fonctionne concrètement, et remarque que c'est un travail conséquent.

M. SCALET répond qu'au sein du service des sports, une personne est chargée du soutien financier aux grandes manifestations. L'objectif est de faciliter les démarches, tout en maintenant un contact avec les communes pour qu'elles agissent également sur les problématiques locales. Son service agit avec les moyens disponibles, mais il souligne qu'il y a une volonté de montée en puissance si le canton souhaite accueillir davantage de grands événements. En matière de gouvernance, la mise en place de l'Euro féminin et du SailGP, deux manifestations très différentes ont permis de constater toutes les difficultés liées à la coordination entre les différents offices. Le SailGP, circuit mondial, a nécessité des négociations importantes dès son arrivée à Genève. Par exemple, sans intervention, les redevances pour le droit de naviguer auraient été trop élevées pour que la manifestation ait lieu. Il insiste sur l'importance du soutien politique dans ce type de situation.

Une commissaire (Ve) demande s'il y a des manifestations auxquelles on renonce à cause de la complexité d'organisation ou d'un accompagnement insuffisant des organisateurs.

M. SCALET pense que c'est le cas, mais pas nécessairement pour les manifestations internationales, car la concurrence est très forte. Aujourd'hui, certains pays ou régions investissent massivement pour accueillir ces événements, car les enjeux économiques sont importants. En Suisse, ces événements coûtent souvent beaucoup plus cher qu'ailleurs. Il y a donc des contraintes, mais aussi des atouts. Pour attirer les grandes manifestations, il faut faire de la prospection et déposer des candidatures.

M. APOTHELOZ ajoute que le canton a renoncé à certaines manifestations, car elles étaient trop proches dans le calendrier de l'Euro féminin et du SailGP. La police, par exemple, ne pouvait pas mobiliser ses forces en juillet pour l'Euro, puis en septembre pour le SailGP, et encore pour d'autres événements. C'est une réalité. Il faut trouver un équilibre avec ce que le DCS et le DIN peuvent assumer. Deux manifestations majeures la même année représentent une lourde charge pour tous les acteurs et demandent de sortir de leur zone de confort. Mais on ne peut pas trop solliciter le service cantonal du sport, car il y a un principe de réalité et d'autres tâches à gérer.

M. SCALET souligne qu'accueillir des événements uniquement pour les accueillir n'a pas de sens. Aujourd'hui, il faut se demander quelle est l'utilité réelle de chaque manifestation, au-delà du simple divertissement. Les Jeux olympiques de Paris ont représenté un tournant en la matière : ils ont su mobiliser leur patrimoine, mener des actions à l'échelle nationale et penser très tôt à la question de l'héritage, avec une vision stratégique dès le départ.

Un commissaire (LJS) demande comment améliorer l'utilisation des salles pour les associations

M. SCALET indique qu'il y a 103 salles de gym sur le canton. Au niveau des réservations, tout est complet. Il y a des associations anciennes, et parfois des familles qui réservent des salles depuis des années, par exemple pour jouer au badminton chaque dimanche. Le DCS va prioriser cela. Il précise que dans ces salles, la disponibilité des salles de sport est entre 18h et 22h, car avant 16h, elles sont utilisées par l'école, puis par le GIAP jusqu'à 18h, et après 22h, tout est terminé, car les concierges doivent fermer. Comme ils recommencent à 6h et ont besoin de 8h de repos, la salle doit être fermée à 22h. L'enjeu, à ce jour, est de reprioriser. La volonté du DCS est de refaire une réinitialisation, d'annuler tout et de recommencer la priorisation. Il est également question de gagner un créneau par salle, mais il ne sait pas encore comment procéder.

M. SCALET poursuit en abordant le deuxième point, concernant l'état des salles de gym. Ces dernières sont nettoyées, mais certaines deviennent obsolètes à force d'usure et cela peut devenir dangereux pour les sportifs. Le DCS essaie de trouver des solutions, mais il faut également travailler avec le DIP et le DT. Il y a donc trois départements qui travaillent sur ce sujet, et il est nécessaire d'avoir un plan pour rénover ces salles de gym.

Commission des Finances

Comptes 2024
Politique publique E

Département du Territoire
Mardi 8 avril 2025

Présents : M. Yvan ZWEIFEL, Député (rapporteur)

Excusé : M. Sandro PISTIS, Député

Assistent : M. Antonio HODGERS, Conseiller d'Etat
M. Christian GOUMAZ, Secrétaire général
M. Frédéric DEKONINCK, Directeur financier
M. Cédric PETITJEAN, Directeur général OCEN
M. Philippe ROYER, Directeur général OCEV

Procès-verbaliste : Mme Méline CARPIN

Introduction

M. GOUMAZ rappelle que les charges de la politique publique E représentent moins de 1% des charges globales de l'Etat. Les comptes sont, selon lui, bien tenus par rapport au budget et les charges sont inférieures de 8.1 millions par rapport au budget 2024. Les revenus sont inférieurs de 400'000 francs par rapport au budget 2024.

E01 – Protection de l'environnement

Les réalisations principales sur l'exercice 2024 sont :

- Le plan climat.
- La réalisation d'un rapport d'évaluation du plan de mesures 2021-2023 afin d'établir le plan de mesures du plan climat 2025-2030.
- Le dépôt du projet de loi sur le climat (LClim).

Sur la question de l'électromobilité, l'orientation a un peu changé avec la nouvelle aide à l'électrification des parkings d'immeubles de plus de 5 logements. Est également mentionné l'établissement d'un nouveau plan de mesures Opair, la poursuite du développement du programme Economie circulaire et le lancement de la refonte de la loi sur les ressources du sous-sol en coordination avec la refonte de la loi sur les eaux. Au niveau des PFAS, le département a déposé un projet de loi afin d'intégrer ces polluants dans le cadastre des sites pollués. Enfin, un plan de mesures déclinant la stratégie Bruit a été adopté.

Concernant ces deux dernières lois, un député demande s'il y a nécessairement besoin de deux lois ou si elle aurait pu être intégrée ensemble. En fait, il s'agit de deux choses distinctes : concernant la loi sur les eaux, c'est vraiment la gestion de l'ensemble du cycle de l'eau, des problématiques de crues à l'assainissement. À l'inverse, la gestion du sous-sol, c'est aussi la gestion de l'ensemble des éléments du sous-sol, il ne s'agit pas uniquement de l'eau. L'ensemble des définitions a bien été travaillé dans le cadre de la loi sur les eaux. Ce sont les ressources du sous-sol au sens large.

Concernant la nouvelle aide à l'électrification des parkings d'immeubles, M. ROYER indique que le mécanisme est une aide à partir d'habitations, d'immeubles avec 5 logements. C'est l'habitat collectif qui est visé. L'aide, c'est l'électrification du parking, ce n'est pas la borne, mais l'installation électrique du parking qui est subventionné. En fonction du nombre de places électrifiées, il y a un montant qui est différent, il est dégressif. Il y a un plafond à 20'000 francs qui est fixé dans le mécanisme. Cette aide se fait sur la base d'un dossier expliquant l'électrification qui est faite et en fournissant les devis.

Il est précisé que ce mécanisme fonctionne très bien. Il y a une bonne réponse des milieux propriétaires, ainsi 865 places ont été électrifiées entre mars 2024 et février 2025.

Un député constate qu'il y a moins de charges que ce qui était prévu. Souvent, il est évoqué le fait d'une difficulté à trouver les bons profils. Il demande quel est le type de profil particulier qui n'est pas trouvé, et quelles actions, compte tenu de ce constat, le département va mettre en place.

M. GOUMAZ indique que le département se caractérise par une proportion importante de formations universitaires. Il s'agit de profils assez spécialisés. Il est constaté qu'il devient difficile de recruter et trouver les bons profils. Ce qui s'aggrave encore, et qui est un enjeu assez important pour le département, est que dans les 10 prochaines années, il y a 40 % des effectifs qui partiront. C'est un risque important pour le département, qui est en train de développer toute une politique, en particulier d'aller sur les campus pour se présenter de façon attractive. Il y a aussi, du côté des entreprises privées, de plus en plus de concurrence. Concernant le type de profil en question, il s'agit essentiellement d'ingénieurs et de scientifiques.

M. ROYER indique que, par exemple, dans son office sur les accidents majeurs, le type de profil recherché correspond à un ingénieur chimiste et qu'ils ont du mal à recruter. Il donne aussi l'exemple d'hydrogéologue, soient des profils très spécialisés où il y a peu de candidats, et il y a aussi de la concurrence avec le privé.

M. HODGERS indique que les concurrents sont surtout les bureaux d'ingénieurs. Tous les bureaux qui font des panneaux solaires, qui font des analyses énergétiques. Il ajoute que c'est le privé qui fait les prestations, les diagnostics, et les fonctionnaires vérifient et valident. C'est le privé qui fait les analyses, dépose les panneaux solaires, et qui demande ensuite les subventions et les autorisations. L'essentiel des métiers dans le département se retrouve très largement dans le privé.

M. ROYER ajoute que par exemple en ce qui concerne les techniciens du bâtiment pour faire le projet énergétique : l'HEPIA a diplômé 14 personnes à la dernière rentrée, 104 pour les architectes. Au mois de janvier, les 14 techniciens en énergie sont embauchés avant même le diplôme, car il n'y en a pas assez.

A la question d'une possible externalisation d'une partie des postes pour pallier ces problèmes de recrutement, M. GOUMAZ répond que concernant les fonctions d'autorité à l'interne, il est assez compliqué de déléguer cela au privé. Sur les questions de projet, le département le fait déjà lorsqu'il s'agit de profils très spécialisés qui ne sont pas nécessaires sur une longue durée. L'internalisation et l'externalisation sont des questions qui se posent sous l'angle de la gestion. Il convient d'être attentif au fait que l'externalisation ne coûte pas forcément moins cher. Ce qui est intéressant dans l'externalisation, c'est lorsque l'administration doit acquérir une compétence extrêmement spécialisée, pour laquelle les volumes de travail ne justifient pas un engagement à moyen ou long terme, et lorsqu'il s'agit de missions de courte durée.

Concernant l'indicateur 4.1 sur la proportion de chantiers contrôlés respectant une norme légale en matière de plomb, PCV, amiante, il y a une valeur cible à 90 %, il y avait 75 % dans les comptes 2023, l'objectif était 85 %, finalement c'est resté à 75 %, M. ROYER explique qu'il y a deux types de contrôles administratifs, dans le sens où les chantiers, avant leur ouverture, doivent fournir par exemple des diagnostics amiante. L'existence même de ces diagnostics, et la pertinence du diagnostic constituent un premier contrôle, dit administratif. Le deuxième contrôle est celui sur les chantiers. Il ajoute que l'indicateur est aussi influencé par le fait que l'administration travaille par campagnes, en ciblant certaines typologies de chantiers. En se concentrant sur les campagnes dont il est connu qu'elles sont problématiques, il y a forcément une tendance à péjorer l'indicateur par rapport à un chantier neutre. S'il y n'a que 75 % qui sont contrôlés, il s'agit des 75% les plus à risque.

M. GOUMAZ ajoute que cet indicateur, plutôt représentatif de la performance globale de la politique publique, vise à garantir que la construction se fasse dans le respect des règles. Cela reste indirectement lié à la performance de l'administration.

M. ROYER précise que l'amiante est un polluant historique, avec des pratiques désormais bien établies. En 2021, trois nouveaux polluants ont été introduits à la surveillance, plomb, HAP et HBCD. Il indique qu'il faut du temps pour que les pratiques se mettent en place sur ces nouveaux polluants surveillés.

E02 – Energie

Les réalisations principales sur l'exercice 2024 sont :

- L'accord relatif à la rénovation énergétique du parc bâti entériné par le Grand Conseil en mars 2024 avec un nouveau barème de subventions énergétiques majoritairement augmenté.
- La validation des tarifs de fourniture d'énergie par les réseaux thermiques structurants.

- La contribution de l'OCEN à l'élaboration de conditions-cadres favorables à un développement du solaire avec le vote par le Grand Conseil d'une nouvelle loi simplifiant l'installation de panneaux sur la majorité des bâtiments.
- Le vote d'un crédit d'investissement permettant de développer un système informatique renforcé pour traiter les dossiers liés aux nouvelles exigences et incitations énergétiques dans le domaine des bâtiments.
- La poursuite des incitations visant à ancrer des modes de consommation compatibles avec l'objectif de neutralité carbone en 2050.
- La poursuite des travaux pour élaborer un système de comptabilisation de l'énergie grise des matériaux.
- Toute une série de travaux en lien avec la planification des zones les plus à même d'accueillir des RTS.

Un député souhaite revenir sur cette question des réseaux thermiques structurants et en lien avec le rapport de M. Prix. Il est clair que pour mettre quelque chose en place, il arrive souvent que le coût réel soit découvert par la suite. Deux éléments l'ont particulièrement étonné. Le premier concerne les tarifs de raccordement, un chiffre de 100'000 francs avait été évoqué, ce qui est largement supérieur à ce qui se pratique ailleurs. Il demande ce qui justifie une telle différence en matière de tarif de raccordement.

M. HODGERS affirme qu'il n'y a aucune surprise concernant les tarifs. Le coût n'est pas plus élevé que prévu. Le projet va se dérouler sur des dizaines d'années, donc peut-être que dans 20 ans, il sera possible de dire que c'était plus cher que prévu ou non. La totalité est de 250 kilomètres, 188 ont déjà été faits. De plus, cela fait des années que des raccordements sont effectués, ce n'est pas quelque chose d'inconnu. La décision du Conseil d'État, c'est la mise en œuvre d'un projet constitutionnel voté par le peuple qui tend à avoir une tarification uniforme. C'est plus cher que prévu, cela a été expliqué au Parlement. Sur la question de la connexion, c'est un choix de ne pas faire payer le contribuable. La différence, qui est un choix qui a été fait, est que, pour épargner le contribuable, 100 % du coût est payé par le client. Dans d'autres modèles, le client paie moins et c'est davantage le contribuable qui finance.

M. PETITJEAN complète concernant la prime de raccordement. Il fait l'analogie avec l'investissement nécessaire pour une autre solution, comme une pompe à chaleur. La prime de raccordement sert à financer l'échangeur et une partie du tuyau, c'est-à-dire l'infrastructure. En comparant cet investissement avec celui requis pour une pompe à chaleur, le réseau thermique revient à un facteur 4 à 5 moins cher avec le réseau thermique. Ceci en mettant de côté les villas. Le réseau thermique n'est pas adapté aux villas, car il est conçu pour des puissances importantes. À ce jour, il n'existe pas d'obligation de raccordement pour les villas.

M. GOUMAZ indique qu'il y a le principe cardinal, qui est celui de la proportionnalité économique. S'il y a une disproportion économique, la loi prévoit qu'une personne peut exiger de ne pas être raccordée.

M. HODGERS indique que ceci a été dit clairement par le Conseil d'État pendant la campagne. Pour lui, c'est l'une des conditions du monopole. C'est-à-dire que l'obligation ne vaut que pour autant qu'elle soit économiquement justifiée. Aucun monopole ne peut surpasser ce principe de proportionnalité. Ce qui doit être affiné,

c'est qu'aujourd'hui il faut fournir une preuve. Il pense que l'État doit fixer la règle en disant qu'une villa n'est pas obligée de se raccorder.

M. PETITJEAN indique que c'est ce qui avait été fait avec les cartes validées par le Conseil d'État en mars 2023. Toutes les zones villas ont été supprimées. En revanche, sur la carte aujourd'hui, restent des villas qui sont dans les zones d'affluence, car du maillage au bâtiment près n'a pas été fait. Il s'agit de 90 objets qui se trouvent dans la carte.

M. GOUMAZ indique le problème a pu être identifié pour tous les petits bâtiments. Il s'agit de ces 90 bâtiments pour lesquels des exceptions vont être accordées. Il y aura peut-être quelques cas pour lesquels il n'y aura pas de solutions alternatives. C'est en plus des objets patrimoniaux pour lesquels ce serait justifié de faire au niveau du réseau. C'est ce qui est prévu de travailler pour affiner. Il s'agit peut-être de 15 cas pour lesquels il va falloir faire du sur-mesure.

Le même député estime qu'il peut être considéré que le coût aujourd'hui est trop élevé, dans la mesure où le taux de rendement interne devrait être proche de 0, car l'Etat n'a pas pour vocation de faire un rendement.

M. HODGERS indique que ce n'est pas exact, car l'Etat couvre un risque industriel. Il indique qu'il y a deux aspects qui sont mal compris dans le prix. Dans le cas de SIG, le monopole consiste à faire un réseau public ordonné par l'État, y compris là où il n'est pas rentable. Il faut compenser cette perte de rentabilité. Cela crée une charge de service public sur les SIG. Si c'était une entreprise privée dans une situation monopolistique, elle ne le ferait pas, elle ne couvrirait que les coûts rentables. Elle n'aurait pas cette vocation. Ce monopole est assorti d'une obligation de service.

M. PETITJEAN donne l'exemple de SIG qui développait les réseaux thermiques dans une version non monopolistique : les Eaux-Vives et les Pâquis n'étaient pas dans les quartiers concernés. Aujourd'hui, dans le cadre du monopole, le Conseil d'État a validé la carte incluant les Eaux-Vives et les Pâquis, en raison du problème du bruit. Il n'est pas possible d'y installer des pompes à chaleur, déployer des réseaux thermiques dans ces zones densément construites apporte une solution. C'est la preuve que le réseau est également mis en place dans des zones moins favorables d'un point de vue entrepreneurial, mais plus pertinent du point de vue de la politique publique.

Sur un autre sujet, un député remarque, concernant les écarts de charges, que les revenus divers liés aux subventions fédérales non versées ne sont plus comptabilisés en tant que revenus, mais inscrits au bilan, puis réattribués à d'autres projets. Il est ensuite précisé qu'une écriture de régularisation pour les dossiers passés encore en cours de calcul sera nécessaire en 2025. Une régularisation du passé est prévue, mais comment et à quelle hauteur.

M. DEKONINCK répond qu'en s'arrêtant à ce stade, une dette subsiste vis-à-vis de la Confédération. C'est cette dette qui devra être régularisée. Cela a été engagé dès que la correction des écritures comptables a commencé avec la Cour des comptes. La correction est sur le point d'être finalisée, et il faudra faire figurer dans les comptes la dette due, si le processus devait s'arrêter immédiatement. Le montant est en cours de calcul.

Le même député souligne que cela a une conséquence en matière de charge, non prévue initialement. Cela signifie que, techniquement, des moyens moindres sont disponibles pour d'autres domaines, en raison d'une écriture comptable. Il demande s'il existe une estimation du montant, un ordre de grandeur, ce à quoi M. DEKONINCK répond que cela représente entre 4 et 5 millions.

Concernant l'indicateur 2.1, qui concerne la part de l'énergie renouvelable locale dans l'approvisionnement énergétique du canton, exprimée en pourcentage. Dans les comptes 2024, 18 % proviennent de l'énergie renouvelable et locale, contre 14 % en 2023. Il demande s'il est possible de créer un camembert, sur le total de l'approvisionnement énergétique du canton, 18 % viennent du renouvelable, il demande quelle est l'origine du reste. La réponse est annexée au présent rapport.

E03 – Gestion des eaux

Les réalisations principales sur l'exercice 2024 sont :

- La refonte complète de la loi sur les eaux.
- La réforme complète de la loi sur la navigation qui a été adopté par le Grand Conseil le 14 février 2025.
- La poursuite de la stratégie cantonale de l'eau avec une priorisation des prestations, programmes et projets.
- Au niveau transfrontalier, il y a eu un séminaire politique afin de discuter des enjeux prioritaires en termes de coopération en matière d'eau.
- La poursuite des actions de sensibilisation dans le domaine de l'eau.
- La présentation du nouveau programme de renaturation des cours d'eau 2024-2028 accepté par le Grand Conseil.
- La poursuite du projet de remise à ciel ouvert de la Drize dans le PAV.
- La poursuite de la coopération avec des communes et les milieux agricoles afin de prioriser les projets de réseaux d'eaux brutes.
- Le recrutement et l'entrée en fonction du nouveau DG de l'OCEAU, M. Guillaume Pierrehumbert.

Concernant ce dernier élément, un député se demande si cela explique la baisse de charge, car il était prévu de l'engager plus tôt.

M. GOUMAZ répond par la négative et ajoute que l'ancien directeur général a continué quelques mois pour pouvoir accompagner le projet de refonte complète sur la loi sur les eaux.

Concernant la nature 41, il est indiqué que l'année 2024 était particulièrement pluvieuse, ce qui a entraîné de grand volume d'eau turbinée dans le cadre des redevances hydrauliques. M. GOUMAZ précise que si la force motrice de l'eau est utilisée, en fonction de la puissance générée, les Services industriels paient des taxes.

Programme E04 – Agriculture et nature

Les réalisations principales sur l'exercice 2024 sont :

- L'adoption de la stratégie d'arborisation de l'aire urbaine genevoise avec 150'000 nouveaux arbres à planter en 15 ans.
- L'adoption du bilan final du premier plan de Biodiversité avec 117 actions prévues dont les effets positifs se manifestent déjà.
- L'élaboration du Plan Biodiversité 2025-2030.
- L'élaboration d'une stratégie cantonale avec comme objectif la sécurisation de l'approvisionnement en eau pour répondre aux besoins des cultures.
- La modification du règlement d'application de loi sur la promotion de l'agriculture afin de mieux soutenir la filière animale de proximité.
- Le renfort des mesures en matière d'aide d'urgence aux exploitations et de désendettement en cas de rigueur extrême.
- La poursuite des mesures issues du plan de réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires avec 100% des mesures lancées et 21% abouties.

Un député, s'agissant de la loi sur la promotion de l'agriculture adoptée, constate sur la nature 36 qu'il est évoqué que tous les effets n'ont pas encore été déployés. M. GOUMAZ répond que c'est une question de départ de mesures, de prise de conscience, de dépôts des dossiers. En fonction des besoins des agriculteurs et des conditions climatiques, c'est plus ou moins sollicité.

Concernant l'indicateur 2.2 sur le nombre de restaurants s'engageant à proposer 2 à 3 produits certifiés GRTA, un député se demande s'il y a vraiment un fonctionnaire qui vérifie cela et questionne la pertinence de l'indicateur, ce à quoi M. GOUMAZ indique que ce sont des engagements, et qu'il y a quelques vérifications par sondage pour s'assurer que c'est respecté. L'objectif est d'assurer une distribution de la production locale. C'est tout le sens de la marque GRTA.

Subventions

Concernant la subvention pour l'encouragement à l'utilisation d'énergies renouvelables, un député observe qu'il y avait 8.9 millions au compte 2023, 8.8 millions au budget, et finalement seulement 8.6 millions réalisés.

M. PETITJEAN indique qu'il y a une partie qui part en investissement. Dans le cadre des accords pour la rénovation, il y a une partie pour la rénovation globale et l'autre pour la sortie du fossile. Donc, le développement des énergies renouvelables entre dans le plan d'investissement. Depuis juin, les subventions ne concernent plus la partie fonctionnement, mais la partie investissement.

Au sujet de la subvention à l'électromobilité, il est indiqué qu'il s'agit d'un succès, mais il y avait tout de même un budget de 1 million, et finalement seulement 556'000 ont été dépensés. M. ROYER indique qu'1 million, c'est l'enveloppe globale. Sur la période de transition entre l'ancien système de subvention et le nouveau, l'ensemble n'a pas encore été dépensé.

Concernant les subventions aux agriculteurs non soumis à la LIAF. Deux millions étaient prévus au budget, et finalement il y a eu 1.3 million de dépensé. M. GOUMAZ répond que c'est une question en lien avec le gel et cela dépend donc fortement des conditions météorologiques.

Conclusion

Les commissaires présents remercient le département pour toutes les explications précises reçues, ainsi que la procès-verbaliste pour son travail rapide et de qualité.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Le Conseiller d'Etat

DT
Case postale 3880
1211 Genève 3

Monsieur Thomas Wenger
Député au Grand Conseil

Monsieur Yvan Zweifel
Député au Grand Conseil

N/réf. : AH/FDE/ChB

Code interne : A106E3/GC

Genève, le 15 avril 2025

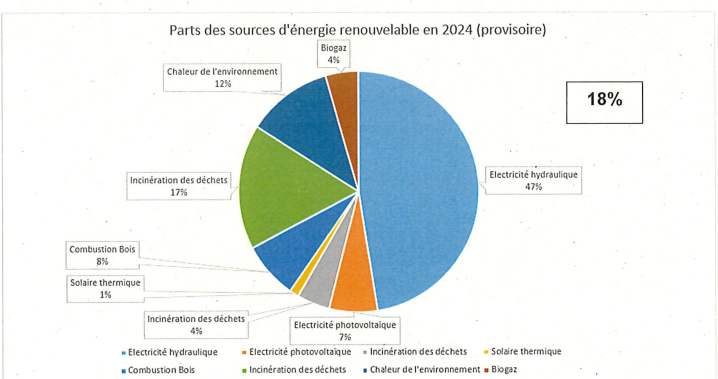
Concerne : Comptes 2024 – politique publique E "Environnement & énergie" – Réponses aux questions complémentaires, à la suite de l'audition du DT

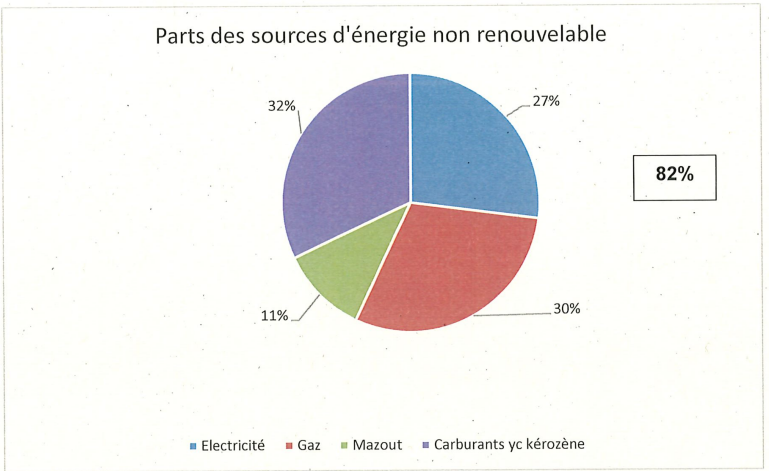
Messieurs les Députés,

A la suite de l'audition du 8 mai 2025 – relative aux comptes 2024 de la politique publique E du département du territoire (DT) – par votre sous-commission, j'ai le plaisir de vous transmettre ci-dessous les éléments demandés.

Programme E02 – Energie

La sous-commission souhaite une représentation graphique énergétique du Canton détaillant la consommation des ressources renouvelables et non renouvelables.





En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Messieurs les Députés, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Antonio Hodgers

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL

COMMISSION DES FINANCES
Sous-commission Comptes 2024

Rapport sur la politique publique F – Formation

Séance du **mardi 13 mai 2025**
Procès-verbaliste : Anthony CHENEVARD

Membres	**Groupe**	**Fonction**
BLONDIN Jacques	LC	
MARTI Caroline	S	Rapportrice
Personnes auditionnées	**Dpt/Instit.**	
HILTPOLD Anne	DIP	Conseillère d'État
BARBARESCO Laurent	DIRFIN	Directeur financier
JOST Samy	DIRFIN / SSUBV	Directeur
HABERLER Christian	DIRFIN / COMPTA	Directeur
HUMBERT Thomas	SBUDG	Directeur
MARCHESINI Paola	DIP	Secrétaire générale

Introduction

Les écarts entre le budget et les comptes sont très limités sur cette politique publique et malgré des demandes de crédits supplémentaires sollicitées en cours d'années, les comptes 2024 sont inférieurs au budget. Les ETP pour le personnel permanent sont une nouvelle fois en deçà de ce que ce qui avait été budgété. Ils sont en revanche supérieurs au budget pour les postes de remplaçants. Au niveau des postes globaux, l'année se termine sur un écart de -1,6%, correspondant à un montant qui est de -6,8 millions de francs, une somme importante qui représente 0,5% du budget. La magistrate conclut donc à une bonne maitrise des charges.

F 01 Enseignement obligatoire et orientation

Sur ce programme, la baisse observée sur les charges de personnel par rapport au budget s'explique par une « consomation » moindre dans les postes prévus en lien avec la hausse de la migration. De même, les charges sont en deçà de ce qui avait été estimé pour les formations continues des enseignant-es en raison du décalage dans le temps de certaines formations et de certains recrutements.

Questions des commissaires :

Questions : À quoi est due la baisse des charges de formation ? Est-ce que les enseignants doivent toujours se former en dehors des heures d'enseignement ? Comment fonctionnent les formations en e-learning, quelle est leur importance par rapport au total des formations, sont-elles amenées à se développer ?
Réponse : La formation obligatoire se fait sur le temps d'enseignement, ce qui n'est pas le cas pour les formations facultatives. La solution du e-learning a été mise en place pour éviter les lourdes séances de formation réunissant des centaines d'enseignants dans un auditoire en cours ex cathedra. Les personnes peuvent suivre la formation quand ils le souhaitent. Beaucoup de ces formations sont par ailleurs suivies d'un atelier en présentiel. Il s'agit d'un service relativement efficace, qui permet des économies de temps et d'argent. Globalement, l'e-learning représente environ 10% de l'offre de formation pour les enseignants.

Question : Certains postes administratifs n'ont pas été remplacés immédiatement s'agit-il d'un choix politique pour faire des économies ?
Réponse : Le DIP n'a donné aucune consigne pour retarder le recrutement de PAT. Les RH font au contraire leur possible pour recruter au plus vite. Il s'agit donc simplement d'aléas du recrutement.

Question : Le rapport de gestion 2024 présente l'objectif de « mieux orienter les élèves en cours et à l'issue de l'enseignement secondaire I ». On relève également que trop de jeunes de 19 à 25 ans qui ont vécu des problèmes dans leur parcours de formation terminent à l'Hospice général. Quelles pistes permettraient d'améliorer ce point.
Réponse : Il s'agit de jeunes qui ont des problèmes de formation, mais souvent aussi d'autres problèmes. L'objectif de la réforme en cours est de faire baisser le taux d'élèves qui n'ont pas le niveau suffisant pour entrer en formation certifiante à la fin de la 11e. Il y aura toujours des élèves avec des difficultés familiales, sociales, psychologiques, etc., mais le DIP souhaite baisser ce taux, qui est trop élevé.
Selon les derniers repères statistiques du SRED, plus le nombre d'élèves orientés en R3 dès la première année est important, moins il y aura de réorientations promotionnelles. Auparavant, environ 68 % des élèves étaient orientés en R3, tandis qu'aujourd'hui, ce chiffre s'élève à 76 %, une augmentation significative. Cette hausse entraîne un effet inverse sur les promotions, avec davantage d'élèves qui baissent de niveau plutôt que l'inverse. Si un plus grand nombre d'élèves était initialement orienté en R1, davantage d'entre eux pourraient remonter de niveau. Cette situation reflète l'enjeu de la transition entre l'école primaire et le CO, à savoir sur quels critères les élèves sont orientés en R1, R2 ou R3 à la fin de l'école primaire. À ce sujet, les indicateurs du budget et des comptes ont été modifiés. Précédemment, ceux-ci portaient sur les passerelles. Ils ont été supprimés pour davantage mettre l'accent sur l'orientation ; la capacité à faire un CV, le taux d'entretiens que les élèves ont avec des conseillers en orientation. Quatre nouveaux indicateurs sont donc publiés et pourront être suivis dès l'année prochaine. La suppression des indicateurs ne veut pas dire que le DIP ne dispose pas des chiffres, puisqu'ils restent publiés par le SRED.

Question : Quelle est la politique de promotion entre les niveaux ? Essaie-t-on de rapidement d'encourager les promotions quitte à ce que cela ne soit pas un succès ou est-on au contraire très (trop ?) précautionneux en ne promouvant que les élèves dont on est certain qu'ils ou elles réussiront à s'adapter au niveau supérieur ?
Réponse : Les passages d'un regroupement à un autre sont décidés par le conseil des maîtres, et non sur la base de choix individuels. Ces conseils se réunissent pour évaluer les notes des élèves, mais également les dispositifs d'accompagnement prévus dans le nouveau regroupement et sur une réflexion globale quant à la capacité de l'élève à réussir dans le nouveau regroupement. Lorsqu'un élève change de regroupement, cela ne se fait pas de manière brutale ; une phase de transition est mise en place, comprenant des cours d'appui, du soutien et un accompagnement adapté. L'objectif principal est d'éviter un effet « yoyo » pour les élèves qui monteraient et descendraient plusieurs fois d'un niveau à l'autre. À Genève, les enseignants ne cherchent pas particulièrement à être sélectifs, mais qu'ils tendent au contraire à soutenir les élèves dans leur parcours pour les faire progresser. L'esprit est de donner les moyens aux élèves de progresser et de rester dans leur regroupement, car une redescente d'un niveau à l'autre produit souvent un impact catastrophique sur l'image de soi de l'élève, ce qu'il faut évidement éviter. À la demande des commissaires, le département transmettra les chiffres du nombre de promotions entre les différents regroupements.

Question : s'agissant des indicateurs 1.1 à 1.6 (taux d'élève ayant atteint le seuil minimal de maîtrise des attentes fondamentales en référence au PER, les autres cantons se fixent-ils des objectifs similaires, et quels sont leurs résultats ?
Réponse : les attentes fondamentales en matière d'enseignement sont définies par le Plan d'études romand (PER), un cadre commun à tous les cantons. Elle précise que Genève se distingue par un nombre important d'épreuves cantonales et d'évaluations dites « certificatives » pour évaluer l'atteinte ou non de ces attentes fondamentales. Bien qu'elles ne délivrent pas de certificat officiel, ces épreuves formalisées et standardisées permettent d'évaluer les élèves de manière uniforme. Cette pratique varie selon les cantons. S'agissant de savoir quels sont les objectifs et les résultats des autres cantons en la matière, le département informe les commissaires qu'il va se renseigner.

Question : s'agissant de la prise en charge des élèves migrants, les comptes montrent des dépenses moins élevées au niveau de l'école obligatoire (F01), mais supérieure à celles budgétées dans les classes ACCESS II en F02. Comment explique-t-on cette différence de tendance ?
Réponse : La majorité des élèves inscrits à l'Access II provient actuellement d'Afghanistan. Ce sont des jeunes âgés de 15 à 18 ans, parfois non accompagnés. Il précise que ce profil est moins fréquent dans le primaire et au CO, ce qui montre des différences dans les caractéristiques des élèves selon les niveaux scolaires. Il souligne également les difficultés à prévoir ces effectifs, les chiffres réels dépassant souvent les estimations initiales. Cette année, bien que les inscriptions soient légèrement inférieures aux prévisions, elles continuent d'augmenter mois après mois, illustrant un phénomène encore en croissance.

Question : Existe-t-il un premier bilan du dispositif *diagnostic climat scolaire* qui a été étendu à de nouveaux CO en 2024.
Réponse : la synthèse sera publiée en juin.

F02 Enseignement secondaire II et formation continue

Questions des commissaires

Question : L'objectif de minimiser le décrochage scolaire lié à l'entrée en vigueur de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans est-il atteint ?
Réponse : le dispositif actuel est en cours de révision, appuyé par un rapport du SAI. Le sujet a, par ailleurs, déjà été abordé en commission de contrôle de gestion. Insistant sur l'importance de ne pas laisser les jeunes sans formation à la sortie du CO, elle mentionne l'existence de rapports qui montrent comment certains jeunes parviennent à se remobiliser et à intégrer par la suite des formations. Le SRED publie toute une série d'indicateurs qui portent sur l'orientation après la pré-qualification, le taux de décrochage, etc. Jusqu'à l'âge de 18 ans, tous les élèves étaient pris en charge au sein d'une structure et que les problèmes apparaissent généralement ensuite. Les chiffres semblent meilleurs cette année, ils seront publiés en fin d'année.

Question : Le bilan du programme Go Apprentissage est-il positif ?
Réponse : Le bilan de la présence dans les cycles de personnel dédié au programme Go-Apprentissage est très positif. Toutefois, bien que les conseillers en information et orientation scolaires et professionnelles (IOSP) reçoivent de nombreux jeunes, un problème demeure : le taux de jeunes entrant en apprentissage à la sortie du CO reste faible, En effet, nombre d'entre eux ne toruvent pas directement de place soit parce qu'ils n'ont pas le niveau requis, soit parce qu'ils sont jugés trop jeunes. il faut inciter les entreprises à ouvrir davantage de places d'apprentissage en dual car ce n'est pas intrinsèquement le rôle de l'État de former les jeunes à plein temps.

Question : en quoi l'âge est un problème ? Est-ce que le fait d'avoir réussi à augmenter le nombre de contrats d'apprentissage a permis de faire baisser l'âge médian d'entrée en apprentissage ?
Réponse : L'apprentissage a été conçu pour débuter à 15 ans, mais dans certains métiers comme le domaine du soin, les jeunes ne sont généralement pas acceptés avant l'âge de 18 ans. On peut donc s'interroger sur le parcours de ces jeunes pendant les deux ou trois années qui séparent la fin du cycle le leur accès à un apprentissage vers 18 ans. En effet, bien que cette période de formation n'est jamais perdue, elle représente un coût important de 25 000 francs par jeune et par an. Ces années de formation peuvent être bénéfiques pour consolider des apprentissages et des connaissances, mais les jeunes peuvent aussi parfois manquer de motivation s'ils se retrouvent à devoir choisir une alternative par défaut. Il s'agit d'un problème propre à Genève, car les autres cantons n'ont pas ces difficultés. L'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage n'a pas permis de faire baisser l'âge d'entrée en apprentissage, la tendance est plutôt inverse.

Question : À quel type de profils est destiné le de certification professionnelle pour adultes (CPA) ?
Réponse : Il s'agit de formations AFP ou CFC offertes à des personnes qui sont en recherche d'emploi, au chômage, ou dont l'emploi est précaire.

Question : il semblerait que les résultats de réinsertion obtenus pas l'Hospice général sont meilleur que ce que l'on pense, mais qu'il demeure une vraie problématique au niveau des jeunes de 20 ou 25 qui rentre à l'Hospice général et qui ont de très grosses difficultés à en ressortir.
Réponse : Bien que Cap Formation soit un pôle qui regroupe des représentants du DIP, du DEE et du DCS, il est possible d'améliorer la coordination et la cartographie des dispositifs existants en matière d'insertion et de réinsertion profesionnelle. Cette réflexion concerne notamment les jeunes, car entre le préqualifiant, les initiatives du DCS, celles de l'Hospice général et de Cap Formation, il est nécessaire de clarifier les offres pour mieux suivre certains jeunes. L'objectif commun reste d'éviter qu'ils ne se retrouvent à l'aide sociale de manière prolongée. Cela concerne aussi les adultes, incluant les jeunes de 19-20 ans jusqu'à 25 ans et plus, qui sortent de la formation obligatoire. Le dispositif actuel est victime de son succès et est complètement débordé. Le fait que cette prestation explose pousse le DIP à envisager soit de refuser certaines inscriptions, soit de demander des moyens supplémentaires dans le cadre du budget 2026. Il est toutefois fondamental de s'assurer que les formations permettent réellement aux bénéficiaires de trouver un emploi et de sortir de l'aide sociale. Il ne sert à rien en effet à rien de délivrer des titres si cela ne se traduit pas par une diminution du nombre de personnes dépendantes de l'aide sociale.

Question : la vacance de poste à la direction de l'OFPC ? Le poste a-t-il été repourvu ?
Réponse : il n'a pas encore été repourvu.

F03 Enseignement spécialisé et prestations médicopsychologiques

L'ouverture de places dans l'enseignement spécialisé est inférieure à ce qui avait été planifié. Dans le secteur des établissements subventionnés, l'ouverture de place dépend de ces entités. Le DIP aimerait en ouvrir plus et planifie des moyens supplémentaires, mais cela ne se matérialise pas nécessairement, car les entités doivent trouver des lieux et dépendent aussi d'autres financements.

Dans le domaine de l'enseignement spécialisé, on constate une double tendance ; l'inclusion d'élève dans l'école régulière via notamment les classes intégrées, mais aussi une augmentation des places de type « renfocé » dans les écoles de pédagogie spécialisée pour répondre à l'évolution des profils des élèves, notamment des situations qui se complexifient. Ceci demande des moyens supplémentaires puisque les cas les plus complexes demandent un encadrement différent. Elle ajoute qu'en proportion du nombre d'élèves, de plus en plus d'enfants présentent des besoins spécifiques avec une prise en charge de plus en plus complexe.

La magistrate mentionne encore le cas particulier du foyer Pré-Lauret. Il était prévu que ce foyer, géré par l'État, soit transféré à une entité subventionnée. Ainsi, au budget, les charges équivalentes avaient été supprimées en ligne 30. Une nouvelle subvention avait en parallèle été créée sur la ligne 36. Comme le transfert n'a finalement pas pu se faire en 2024, un crédit supplémentaire a été demandé pour maintenir les montants nécessaires en ligne 30. Selon les derniers avancements sur le dossier, le transfert se profile plutôt pour 2026 ou 2027.

Questions des commissaires :

Question : le transfert de la gestion du foyer Pré-Lauret est-il financièrement neutre ?
Réponse : Cela n'est pas tout à fait neutre, le subventionné coûte un peu plus cher. D'autre part, les coûts ont évolué depuis que le transfert a été décidé et le coût de celui-ci évalué. Dans le secteur public, certains coûts transversaux de la prestation sont pris en charge par d'autres départements (l'entretien des bâtiments par exemple).

Question : Quelle est la stratégie du DIP sur l'intégration des élèves à besoins spécifique ?
Réponse : La question de l'inclusion scolaire n'est pas une question politique de gauche ou de droite, mais une obligation partagée par tous. L'école inclusive concerne l'ensemble des enfants, indépendamment de leurs besoins spécifiques qu'il s'agisse de dyslexie, de logopédie ou de troubles autistiques, avec des degrés de sévérité très variés. Le DIP considère que l'intégration d'enfants atteints de troubles autistiques très sévères dans les écoles régulières n'est en revanche pas bénéfique ni pour eux, ni pour les autres enfants, ni pour les enseignants. Certains de ces enfants ne parlent pas, présentent des comportements violents envers eux-mêmes ou les autres, ou ne supportent pas certains stimuli (lumière, couleurs, bruits). Le DIP considère qu'ils ont besoin de lieux spécifiquement adaptés à leurs besoins. Intégrer ces élèves dans des classes spécialisées au sein d'écoles primaires de quartier est une solution difficile à mettre en œuvre. Pour tous les autres enfants, l'inclusion se poursuit dans la mesure du possible, bien que cela dépende de la disponibilité des places. Cette situation exerce une pression sur les communes qui ont la charge de construire les écoles primaires. Ce besoin de classes intégrées s'est rajouté aux besoins de classe d'accueil notamment. Un mouvement de réduction des lieux séparatifs est en cours, avec une augmentation de la co-intervention et un transfert progressif des enfants vers l'enseignement régulier, plutôt que vers des structures spécialisées. Ce changement se traduit par une baisse du nombre d'enfants comptabilisés dans l'enseignement spécialisé, ce qui marque un véritable progrès par rapport aux pratiques antérieures. Le projet de loi actuellement en discussion à la commission des travaux pour financer de nouvelles écoles spécialisées date de 2022 et a été discuté en amont entre le DIP et le Département des Infrastructures de l'époque. Le DIP s'intéresse beaucoup aux possibilités de projets de construction d'écoles de pédagogie spécialisée proches, voire rattachées aux écoles primaires régulières. C'est notamment le cas à Meyrin où l'école de la Voie Lactée, une structure subventionnée de type hétérogène, est intégrée à l'école primaire des Vergers. Ce modèle est une réussite exemplaire, permettant des synergies lors des récréations, des fêtes scolaires et des échanges entre élèves.

Question : À qui revient la responsabilité de construire les écoles spécialisées ou les classes intégrées ?
Réponse : Les nouvelles constructions comprennent désormais systématiquement des classes intégrées (CLIS), qui sont conçues un peu différemment et aménagées de manière spécifique pour répondre aux besoins des élèves concernés. Cette exigence figure dans le règlement relatif à la construction des écoles qui s'impose aux communes ayant la charge de la construction des écoles primaires. Pour les écoles primaires déjà existantes, ces classes spécialisées sont ajoutées lorsque l'espace le permet. En

revanche, pour les structures de type ECPS (anciennement CMP), la responsabilité de la construction incombe directement au canton, quel que soit l'âge des enfants.

Question : combien de places standards sont concernées par la transformation en places de type renforcé ?
Réponse : cela concerne 105 places.

Question : De combien est l'écart entre le nombre de nouvelles places dans le secteur subventionnel privé budgétées et réalisées ?
Réponse : 23 places ont été ouvertes en 2024. Le secteur subventionné F03 ne concerne que deux principales entités : Astural et la Fondation Ensemble, et éventuellement Clair-Bois ou la SGIPA. Il n'y a donc pas pléthore d'offres, contrairement à ce que l'on peut imaginer. Avant de lancer de nouvelles places, ces entités souhaitent avoir une vision claire des situations à prendre en charge, car le personnel recruté est ensuite engagé de façon fixe. Ils doivent donc s'assurer d'avoir l'appareil pour garantir une prise en charge adéquate. Il faut toutefois reconnaitre que d'année en année, le constat reste le même : les ouvertures de places se font généralement moins rapidement qu'espéré.

Question : Comment la co-intervention a-t-elle été budgétisée ?
Réponse : Le budget 2024 prévoyait des mesures individuelles prises en charge par le SEI avec l'intervention d'Astural. Cet organisme intervient désormais avec des éducateurs en mode collectif dans le cadre de la co-intervention. Les financements pour ces interventions existaient donc dans le budget et ont peut-être été réutilisés pour financer une partie de la co-intervention. Le reste des postes nécessaires ont été sollicités dans le cadre du budget 2025. Des réflexions sont en cours sur l'organisation de la rentrée 2025, et il n'est pas exclu qu'un dispositif similaire à celui de 2024 soit mis en place, avec un report de certains ajustements dans le budget 2026.

F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité

Question : la problématique des hospitalisations sociales est récurrente et très couteuse pour l'État. N'y a-t-il pas d'autres moyens à mobiliser pour régler ce problème ?
Réponse : Pour lutter contre l'hospitalisation sociale, des places dans les foyers ou dans les familles d'accueil sont nécessaires. Or même si le DIP augmente les budgets pour l'ouverture de nouvelles places, ils sont néanmoins dépendants des capacités de la FOJ pour ouvrir de nouvelles places et le DIP reste tributaire des capacités existantes. Le DIP travaille de surcroit avec l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) de manière à faciliter le retour de certains enfants dans leur famille et réduire certaines durées de placement afin de libérer des places. Des discussions ont également lieu au sein du Conseil d'État, de façon transversale, avec le département du territoire, notamment pour aider la FOJ à trouver de nouveaux lieux de placement. Par ailleurs, il faut rappeler que l'entrée d'un enfant dans un foyer requière soit l'accord des parents, soit une décision de justice. À défaut de l'un ou de l'autre, un enfant peut se trouver hospitalisé pour des raisons sociales. Il faut néanmoins rappeler que certains types d'accompagnements de jeunes dans des foyers spécifiques peuvent parfois coûter plus cher que l'hospitalisation sociale. À la demande des commissaires, le département fournira des statistiques détaillées sur

l'évolution du nombre moyen d'hospitalisations sociales par années, ainsi que l'évolution des coûts et des durées de séjours.

Les commissaires demandent également les mêmes chiffres concernant l'évolution du nombre de mineurs non accompagnés et leur prise en charge.

Question : La FOJ dispose-t-elle des moyens suffisants pour prospecter et chercher de nouveaux locaux ?
Réponse : La FOJ est plus agile que l'État pour trouver des locaux et ouvrir de nouvelles places, mais les décisions passent tout de même par un conseil de fondation. Par ailleurs, la FOJ est également tributaire de certains soutiens privés. Des réflexions sont en cours pour renforcer leur capacité de recherche de locaux.

Question : Le rapport de gestion mentionne le projet d'externalisation des curatelles de surveillance des relations personnelles. Quel est ce projet et est-il en lien avec la réforme Arpège ?
Réponse : Le SPMI appelé à intervenir dans des cas où des parents séparés ne parviennent pas à s'entendre et à s'organiser concernant la répartition des gardes, des visites ou de la gestion des vacances. Dans ces situations, le SPMI met en place des curatelles de surveillance des droits de visite. Le projet, prévu dans le cadre de la réforme Arpège, prévoit de retirer cette mission du SPMI, car cela ne fait pas partie de son cœur de mission, qui est avant tout la protection des mineurs. Les situations évoquées concernent simplement des parents qui ne s'entendent pas, mais qui ne mettent pas directement leurs enfants en danger. L'objectif serait donc de confier cette gestion à des tiers. Toutefois, cette idée, bien que pertinente, est complexe à mettre en œuvre. En effet, cela accroitra la charge du TPAE (Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant), car ce dernier devra produire des rapports réguliers pour assurer le suivi, tâche qui est actuellement assumée par le SPMI. Cette exigence supplémentaire est, semblerait-il, ce qui bloque l'avancement du projet. Certains juges ont accepté de s'engager sur cette démarche, sous forme de projet pilote. Cette initiative semble produire des effets positifs, mais il est nécessaire d'avancer progressivement afin de modifier les pratiques en douceur. L'objectif de ce projet est de réduire la charge administrative, en particulier pour les intervenants en protection de l'enfance (IPE). L'idée est de permettre à ces professionnels de se concentrer davantage sur les situations véritablement sensibles, là où leur expertise est réellement indispensable, plutôt que sur des conflits organisationnels entre parents. Ces mandats de curatelles seraient attribués à des avocats ou des associations.

F05 Hautes écoles

Le département relève, au niveau des comptes 2024 de cette politique publique, un écart de - 6,3 millions de francs dans les charges de transfert, en lien avec les accords intercantonaux pour les HES ou l'université. Cela, cette réduction de charge s'explique par un nombre moindre d'étudiants inscrits dans des établissements d'autres cantons.

Questions des commissaires :

Question : concernant cette baisse des formations universitaires et HES hors canton, s'agit-il d'une tendance générale ou conjoncturelle ?
Réponse : Il semblerait que cette tendance se généralise. Le nombre d'étudiants inscrits dans d'autres cantons était de 1186 en 2014, il a augmenté progressivement puis s'est stabilisé autour des 1700 depuis trois ans. On ne sait pas si c'est lié au Covid, ou à la taille limite des établissements. Il faut aussi rappeler qu'un nouvel accord, entré en vigueur en 2023, prévoit de facturer les prestations, via des forfaits dont les montants sont plus bas, par groupe de facultés. Le budget a été réduit de 4,7 millions de francs sur cette ligne budgétaire pour l'adapter à la réalité.

F06 Prestations transversales liées à la formation

Sur ce programme, on relève une réduction des charges de transfert liée aux exonérations des écolages pour les établissements de musique et de danse. Ceux-ci ont été moins élevés que prévu.

Questions des commissaires :

Question : Le rapport de gestion mentionne l'usage de robots à l'école. De quoi s'agit-il ?
Réponse : ce sont les robots Thymio, de petites machines qui permettent d'enseigner l'éducation au numérique. Cela permet d'acquérir de premières bases de programmation.

Questions : Qu'est-il fait en matière de lutte contre le cyberharcèlement ? Est-il envisagé d'interdire les téléphones à l'école ?
Réponse : Cette question réunit plusieurs enjeux autour de la prévention des discriminations, du harcèlement, du climat scolaire et de l'usage des écrans. Une cartographie des dispositifs de prévention existants est en cours de réalisation. Actuellement, des intervenants extérieurs viennent dans les écoles, mais cela varie en fonction des choix des enseignants et des directions. L'objectif serait donc de réfléchir à un déploiement plus homogène de ces actions, tout en reconnaissant qu'il ne sera pas possible de les généraliser partout. Sur la question du harcèlement, les enseignants et le personnel encadrant suivent une formation obligatoire. Cette formation est également proposée à d'autres entités comme le GIAP et la FASE afin de mieux détecter les cas de harcèlement.
Concernant les écrans et l'usage des téléphones portables, il existe déjà des interdictions dans les écoles (primaires et CO). Cependant, le défi reste de faire respecter ces règles et de définir clairement les sanctions. Une réflexion est en cours pour harmoniser celles-ci. Il faut également rappeler que la confiscation des téléphones est limitée à une demi-journée, selon décision des tribunaux. Les directions d'établissement réfléchissent à proposer des activités alternatives pendant les pauses, notamment le midi. Les établissements ont donc une certaine autonomie dans ce domaine. Il n'existe pour l'heure aucune directive du DIP. La directive du DIP porte uniquement sur le non-usage d'outils individuels en classe à des fins pédagogiques. Le reste est régi par les règlements des écoles, qui doivent établir le lien entre l'infraction et la sanction.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

Comptes 2024

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES sur la politique publique G (Aménagement et Logement) Département du territoire (DT)

Audition : 8 avril 20025
Rapport : 17 avril 2025

Commissaires : CARASSO Grégoire (S) – ZWEIFEL Yvan (PLR)

Rapporteur : CARASSO Grégoire
Procès-verbaliste : CARPIN Mélanie

Annexe : Comptes 2024 G – Aménagement et logement

Personnes auditionnées	**Dpt/Instit.**
HODGERS Antonio	Magistrat
GOUMAZ Christian	Secrétaire général
DEKONINCK Frédéric	Directeur Financier
DUFRESNE Saskia	DG OAC et DPAV
DULON Marie-Christine	DG OCLPF
FERRETTI Sylvain	DG OU

Résumé

Les charges de la politique publique G représentent 1.4% des charges globales de l'Etat dont 45% sont des aides au logement social. Aux comptes, les charges sont inférieures de -1.6 MF par rapport au budget 2024. Les revenus sont supérieurs de +5.8 MF par rapport au budget 2024. Les principaux points abordés lors de cette sous-commission concernent les difficultés de recrutement, l'aide au logement (modification temporaire du plafond à la pièce par an entre CHF 1000 et CHF 1400) et les données statistiques, notamment celles relatives aux demandes d'autorisation de construire, aux infractions et aux préavis dans le domaine patrimonial.

Les commissaires remercient chaleureusement le Département, les personnes auditionnées et la procès-verbaliste pour la qualité de leur soutien apporté aux travaux.

Programme G01- Logement et planification foncière

La poursuite de la politique de développement du territoire a permis d'offrir 2600 logements supplémentaires en 2024. Fin 2024, environ 7800 logements étaient encours de construction et 491 nouveaux LUP ont été construits. Ensuite, en termes de planification foncière, un nouveau rapport décrit les règles entourant l'action publique pour l'acquisition des terrains nécessaires aux infrastructures cantonales et aux objectifs de la LUP. Une nouvelle action a été engagée pour la construction des immeubles prévus dans les PLQ de plus de 5 ans afin de favoriser la production de logement.

2024 a aussi été marquée par l'adoption de la loi L13413 pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière qui permettra la digitalisation de tous les processus avec une réduction du temps de traitement des demandes. Puis, la poursuite des réflexions visant à contrôler les abus liés à la location de courte durée des appartements. Une obligation d'annonce des bailleurs est en cours d'examen.

Un député s'interroge (page 10 du rapport de gestion) sur les logements ayant reçu un accord de principe et la donnée atypique de 2023. Mme Dulon indique que c'est une année atypique. Ce ne sont pas des données stables car les accords de principe dépendent du nombre de demandes d'autorisation de construire qui sont déposées. Cela dépend du nombre de projets qui avancent ou non. Les accords de principe se rendent avant l'autorisation de construire, car c'est à ce moment-là qu'il va être décidé de verser une subvention sur un immeuble. Sur les dernières années, il y a eu beaucoup d'immeubles en construction. Il y a eu une baisse en 2023, donc cela se traduit dans les accords de principe. Cela ne veut pas dire que c'est le nombre de logements qui est concerné. Un accord de principe peut concerner 10 comme 100 logements.

Un député demande s'il y a forcément un accord de principe ou s'il est possible de sauter cette étape pour arriver directement à l'accord final. Mme Dulon répond qu'il y a forcément un accord de principe, en tout cas dès lors qu'il y a un subventionnement. Il y a trois étapes. L'accord de principe, l'autorisation qui est en cours, le chantier qui est construit et une décision de mise en location au moment où les propriétaires et les locataires vont entrer. Ensuite, il y a un accord définitif qui tient compte des derniers chiffres. Le premier est rendu en général 3 à 6 mois avant l'entrée des locataires. L'accord final se fait une à deux années après l'entrée des locataires dans les logements.

Un député demande quels sont les délais associés aux préavis LDTR, DD respectivement APA. Mme Dufresne indique que les APA doivent être rendus dans un délai de 15 jours. Une procédure spécifique aux APA est prévue par la loi. Concernant la LDTR, le respect des délais est une priorité, notamment pour les autorisations de construire liées aux rénovations d'appartements, qui avancent généralement plus rapidement. En matière de rénovation et d'application de la LDTR, les objectifs de délais sont respectés. Le délai visé est de 30 jours, et les réponses sont souvent données en moins de 30 jours, ce qui signifie que le préavis de l'OCLPF est transmis dans les délais. Des demandes de compléments peuvent toutefois suspendre le délai. Pour les demandes définitives, le délai de préavis est de 30 jours pour tous les dossiers.

Un député évoque ensuite les charges de personnel, qui présentent une baisse de 0.4 MF. L'explication donnée renvoie à la difficulté à recruter les bons profils. Il comprend que des difficultés sont rencontrées pour recruter des architectes, urbanistes ou autres profils similaires. Mme Dufresne ajoute que le recrutement de juristes est également difficile. Deux raisons sont avancées : d'une part, deux postes se sont libérés au 31 décembre, à la suite de départs à la retraite : l'un au 1er décembre, l'autre au 1er novembre. Ces postes n'avaient pas encore été repourvus au 31 décembre et sont donc considérés comme vacants à cette date. D'autre part, un poste de direction est resté non pourvu pendant une année. Le recrutement semblait aboutir il y a un mois, mais la personne retenue s'est désistée pour des raisons de santé. Le poste de directeur pour la direction immobilière reste donc vacant depuis plus d'un an.

Un député demande si des raisons financières expliquent ces difficultés de recrutement. Mme Dulon confirme, en précisant que les profils recherchés perçoivent généralement une rémunération plus élevée dans le secteur privé.

Un député demande s'il serait possible d'envisager le recrutement d'un juriste ne disposant pas d'une spécialisation dans un domaine précis, compte tenu de la rareté de certains profils spécialisés, par exemple en loi de l'aménagement. Mme Dufresne estime qu'il est parfois possible de former une personne, mais cette possibilité dépend du contexte et de l'urgence du besoin de trouver une personne immédiatement efficace. M. Hodgers ajoute qu'il estime que les juristes qui n'ont pas touché à la matière de l'aménagement du territoire doivent être formés, car la logique, les articulations du droit fédéral et cantonal, ainsi que les mesures de proportionnalité, sont complexes. Des juristes peuvent être formés, mais cela prend du temps.

Un député demande alors si c'est nécessairement un juriste qui doit être engagé, mais plutôt quelqu'un qui a travaillé dans le domaine. Mme Dufresne précise qu'elle ne trouve pas de juriste pour l'OAC. Le brevet d'avocat est exigé à l'OAC, car l'activité consiste à plaider au tribunal et à rédiger des écritures d'avocat. Le problème est que la majorité des juristes à l'OAC sont classés en classe 20. Or, par exemple le Pouvoir judiciaire n'emploie que des personnes en classe 22, tout comme d'autres offices ou départements. Il existe donc une concurrence avec d'autres postes. Une réévaluation est nécessaire, et cela explique les difficultés actuelles. Mme Dulon indique que ce problème existe aussi pour les architectes. Il y a des périodes où il est plus difficile que d'autres de recruter des architectes.

Un député demande si la solution passe par une réévaluation des fonctions ou si d'autres pistes sont envisagées pour pallier ces difficultés. Il souhaite également savoir si le profil recherché doit être une personne titulaire du brevet d'avocat. Mme Dufresne répond que cela dépend du domaine et de la fonction concernée. En ce qui concerne l'OAC il faut des avocats. M. Hodgers précise qu'il s'agit d'une étude d'avocat en interne, compte tenu du volume important de travail. M. Goumaz ajoute qu'il y a eu un nombre important d'autorisations de construire. Par la force des choses, le contentieux a suivi cette progression.

Un député se réfère à la page 31, sur les indicateurs financiers. Il s'interroge sur les fortes variations observées, notamment sur les indicateurs 5.2 et 5.3. Il note qu'entre les

comptes 2023 et les comptes 2024, les chiffres ont doublé, voire davantage, et demande si de telles variations sont habituelles. Un député souligne qu'il y a aussi une variation notable sur l'indicateur 5.1.

M. Goumaz indique que concernant le 5.1 un modèle de calcul différent est désormais appliqué. Il indique que les calculs ont recommencé à partir de 2024. En 2023, les résultats étaient établis sur le cumul des précédentes législations. Il indique que concernant 5.2 et 5.3 la méthode a également été changée. Jusqu'en 2023, les calculs portaient sur l'année spécifique n-5, tandis que maintenant les résultats sont fondés sur une période correspondant à la durée d'une législature, tout ce qui est entre 5 et 9 et ce qui est au-delà de 10 à 14, ce qui permet de lisser les résultats. Pour l'indicateur 5.1, l'explication détaillée figure à la page 32.

Un député relève que concernant les charges de transfert, il y a un important dépassement. Un crédit supplémentaire de 1,85 million a été accordé par la commission des finances et le dépassement s'élève à 3,1 millions. Deux millions ont déjà été votés en crédits complémentaires, mais il reste encore un dépassement d'un million. M. Dekoninck indique que la demande de dépassement repose sur une projection. Un député demande quand était la demande de crédit supplémentaire a été faite. M. Goumaz imagine que la demande a été faite au moment où les projections ont été réalisées, au mois de septembre.

Un député estime que cela représente une somme conséquente. Il se demande s'il n'aurait pas été possible d'estimer cela de manière plus précise, car l'écart est important par rapport à ce qui avait été prévu. Mme Dulon répond que le nombre de personnes faisant une demande est difficile à projeter. L'estimation repose sur les données passées et sur l'évolution des revenus, afin de prévoir les demandes de la population connue. Pour la population inconnue, il est difficile de savoir comment elle va réagir. En général, les écarts par rapport aux prévisions restent limités. Cependant, dans ce cas, le plafond de loyer a été relevé à 1'400 francs par pièce et par an, contre 1'000 francs auparavant. Ceci a créé un appel d'air qui a été sous-estimé. Des personnes qui auraient pu prétendre à cette prestation auparavant, mais qui ne faisaient pas la demande, l'ont finalement faite. C'est la raison pour laquelle des ajustements ont dû être faits.

Un député demande s'il s'agit de personnes qui auraient déjà pu faire la demande avant, mais qui ne l'avaient pas faite. Mme Dulon confirme. Elle ajoute que le plafond est redescendu à 1'000 francs par pièce et par an depuis le 1er avril. Pendant deux ans, il avait été augmenté à 1'400 francs. Ensuite, il a été ramené à 1'000 francs. Le nombre de personnes qui a fait une demande de renouvellement de la prestation est connu, il faut voir si la situation se stabilise cette année.

Un député demande s'il faut s'attendre à une baisse, mais qui resterait tout de même supérieure à celle d'avant, car il y a désormais plus de personnes qui en font la demande. Mme Dulon répond qu'il devrait y avoir une baisse, au moins sur le montant total. Elle indique que ce n'est pas linéaire, la plupart des personnes qui bénéficient d'une allocation touchent déjà le montant maximum.

Un député demande s'il faut s'attendre à une vague de mécontentement liée à cette baisse. Mme Dulon répond qu'il y a déjà des mécontentements malgré le fait que les informations avaient été communiquées. Les personnes avaient été averties que l'augmentation ne durerait pas, et que le plafond redescendrait à 1'000 francs par pièce et par an. Un député demande quelle a été la décision politique de revenir à 1'000. M. Hodgers répond qu'il s'agit d'un arbitrage budgétaire décidé par le Conseil d'État.

Programme G02 – Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers

Plusieurs réalisations sont commentées, à commencer par l'adoption de la démarche de vision territoriale transfrontalière (VTT) à l'échelle du Grand Genève. Au niveau des quartiers, une poursuite des projets urbains (modifications de zones (MZ) et plans localisés de quartiers (PLQ) subséquents ou concours d'architecture), en particulier les grands projets prioritaires tels que Grands-Esserts, Bernex, Grand Saconnex, Châtelaine, Cherpines et les Communaux d'Ambilly et des travaux relatifs aux mesures de projets d'agglomération, telle que la "voie-verte rive droite", celle de Bernex ainsi que celle de Versoix. Au niveau du PAV, il y a eu l'avancement des projets de l'Étoile, de la caserne des Vernets et de la remise à ciel ouvert de la Drize. L'adoption de la première convention d'objectifs de la Fondation PAV. Et finalement, un enjeu numérique avec les travaux de numérisation au niveau de la gestion des chantiers, des contrôles de sécurité, des suivis et des mises en service à l'office des autorisations de construire.

Un député pose une question concernant la baisse de charges de personnel. Il relève la mention de réévaluation de poste et de repositionnement. Il n'imaginait pas que cela puisse expliquer une baisse des charges. M. Goumaz répond qu'il y a des éléments liés au traitement des postes non repourvus. Une reconfiguration est envisagée, mais elle suppose ensuite une demande d'évaluation du poste, qui peut aboutir à une classe supérieure ou non. Le poste est alors repositionné. Ce sont des délais de traitement relativement importants. Ce phénomène a été particulièrement observé du côté de l'OAC. Avec la dématérialisation, certains postes ne sont pas repourvus dans la même configuration. Certaines personnes ont été reclassées, notamment du personnel administratif particulièrement compétent pour le traitement des demandes. Il indique que ce travail crée une certaine inertie dans le système.

Un député revient à la page 17, concernant les infractions complétées à la DIC. Il note une tendance à la baisse et demande si cela signifie que les gens se conforment davantage aux règles ou s'il y a moins de contrôles. Il souhaite également savoir de quel type d'infractions il s'agit. Mme Dufresne indique qu'il y a plusieurs explications à cette baisse. Tout d'abord de manière générale, ce chiffre est plutôt positif, car l'objectif des actions de la DIC est que les gens respectent les règles de l'État, et non de détecter des infractions à tout prix. Ce chiffre dépend également du nombre de dénonciations reçues. Une baisse peut donc signifier qu'il y a eu moins de dénonciations, donc moins de conflits de voisinage, ce qui est également une bonne nouvelle. Une deuxième explication possible est liée aux travaux de numérisation des processus de contrôle et des infractions, qui ont commencé. Ces travaux mobilisent fortement les ressources du métier, qui doit faire l'expression des besoins. Cela peut aussi se traduire par une baisse

des contrôles aléatoires, car la priorité est donnée à la numérisation. La troisième explication, qui peut questionner, est que le service des infractions, la police des constructions, a pris une tendance à la conciliation plutôt qu'à l'ouverture formelle d'une procédure. C'est-à-dire qu'ils agissent immédiatement en conciliation pour obtenir un rétablissement immédiat d'une situation conforme au droit. Cependant, cela n'est pas toujours renseigné dans les systèmes, ce qui peut questionner, même si l'objectif est atteint sans procédure.

M. Goumaz indique que la majorité des litiges sont en réalité des conflits de voisinage. Plutôt que de les régler dans un procès civil, l'administration publique est mise en œuvre afin de régler les conflits de voisinage. Un député demande, à propos des 120 mentionnés à l'indicateur 24, quelle proportion cela représente. Mme Dufresne répond que pour la zone villa il s'agit d'en tout cas une bonne moitié.

Un député, en page 40, concernant les indicateurs, il demande pourquoi il y a une tendance de progrès par rapport à ces 30 jours calendaires pour une part toujours plus grande que la majorité, puis un creux. Il souhaite connaître l'explication de ce changement. Mme Dufresne indique qu'il y a plusieurs explications. La première explication est que si l'indicateur donne de bons résultats, c'est parce que les délais ont été bien respectés pour les rénovations d'appartements, ce qui correspondait à l'objectif de la loi. Il faudrait néanmoins disséquer cet indicateur par sous-catégories d'objets, car ce sont des moyennes. Par exemple, l'introduction dans la loi de l'APA avec un délai de 30 jours pour une villa, ce n'est pas tenable, il faudrait un délai de 6 mois. Cela tire les chiffres vers le bas. Elle indique qu'il y a également un immense effort qui a été fait pour obtenir le numérique sur les APA. Le dernier effort, en 2024, sur cette partie des autorisations de construire, a été la réorganisation totale d'un guichet d'information, avec ce qu'on appelle la transition numérique RH, qui a également nécessité un gros effort de mobilisation des ressources.

M. Hodgers indique que ce n'est pas parce que le délai est de 30 jours dans la loi qu'il est possible de délivrer le préavis pour une villa complète dans de tels délais. La conséquence est qu'on reste techniquement ou comptablement dans les délais prévus par la loi, mais que dans les faits, le traitement réel n'a rien à voir. M. Goumaz précise que l'idée de l'APA était de ne pas intervenir sur la partie urbanisme, mais uniquement à l'intérieur de murs déjà construits, donc sans enjeu d'urbanisme. Tandis que pour une villa, il s'agit d'implanter un objet qui n'existe pas encore, ce qui soulève des questions d'une tout autre complexité.

Mme Dufresne indique qu'un autre indicateur pourrait être intéressant : celui à 60 jours. Là, on dépasse les 80 %, alors qu'avant cette loi sur les APA en 30 jours, on n'atteignait jamais les délais de 30, 60 ou même 90 jours. Donc, le 60 jours seraient très pertinents. Un député remarque que, concernant les APA, la répartition n'est pas inintéressante, car l'objectif est presque atteint. M. Goumaz indique que ce qui fait l'enjeu de l'APA c'est notamment la rénovation. Mme Dufresne ajoute qu'il y a eu aussi le fait qu'il y a eu plus qu'un doublement des demandes d'autorisation de construire, avec les mêmes ressources.

Un député pose une question sur la nature 31, charge de biens et services. Il comprend qu'il y a eu beaucoup de choses qui ont été décalées, notamment à cause de l'absence d'un directeur. Il est mentionné « du temps nécessaire à la rédaction du manuel de projet ». Il se demande si l'on ne perd pas du temps à rédiger des directives vaguement lues par les fonctionnaires, au lieu de se concentrer sur l'essentiel, faire avancer les projets. M. Ferretti répond que le décalage est lié à la démission du directeur en charge du plan directeur cantonal, pour des raisons de santé. L'organisation de l'équipe a été laissée, et il a fallu reprendre le travail. L'élaboration d'un manuel de projet était d'autant plus nécessaire que le plan directeur cantonal va chercher, dans toutes les politiques publiques, les aspects territoriaux. Il fallait donc décrire comment chaque service, chaque office, intervient pour partager ses enjeux dans le cadre du plan directeur cantonal. Aujourd'hui, ce travail est terminé. Le manuel est finalisé, et les travaux sont lancés. La phase actuelle correspond à la production et à l'élaboration du plan.

Un député estime que quand il est mentionné qu'il y a « du temps nécessaire à la rédaction du manuel de projet », ce qui a couté 600 mille francs, il espère que l'argent est surtout investi dans l'avancement des projets, et non dans la rédaction d'un manuel. M. Goumaz répond que cet enjeu est compris. Il indique que sur des projets de grande complexité, la vision complète du plan directeur cantonal en est un, il est important d'avoir des idées très claires sur l'organisation du projet et de qui va être fait.

Programme G03 – Informations du territoire et garantie des droits réels

Plusieurs réalisations sont présentées : (1) l'entrée en vigueur du projet de loi et du règlement sur la géoinformation établissant un cadre pour la gestion et le partage des géodonnées à l'échelle cantonale, (2) la mise en production de solutions innovantes dans le cadre du Building Information Modeling (BIM) et (3) la poursuite des objectifs de réduction des délais de traitement des réquisitions d'inscription des actes, des demandes d'extraits, de plans et de renseignements à l'office cantonal du registre foncier.

Concernant la modification du règlement sur les émoluments du registre foncier dès le 24 avril 2024, la baisse d'environ 15% des émoluments en moyenne est considérée comme insuffisante par un député. M. Goumaz répond que ce sont des questions de prévisions sur le cout global. Un député rappelle que les émoluments représentent 148% du coût des prestations. M. Goumaz indique qu'il faut tenir compte du coût complet. Concernant les écarts, cela se traduit encore peu dans les comptes. Il y a un délai de six mois entre le moment du dépôt et le moment du traitement, l'émolument étant fixé au moment du traitement. Si la demande a été déposée juste après l'adoption du nouveau barème, cela peut avoir un impact.

Un député, à propos de la nature 31, relève qu'il est mentionné « les frais de gestion et d'exploitation relatifs aux réquisitions électroniques introduites à l'automne 2023, n'ont pas été facturés à l'office du registre foncier en 2024, mais le seront en 2005 ». Il se demande, puisque cela concerne 2023, si ces frais n'auraient pas dû être provisionnés. M. Dekoninck pense que c'est un calcul qui doit être fait. M. Goumaz ajoute que le montant doit être suffisamment déterminable.

Un député pose une question sur le registre foncier, concernant l'état d'avancement du crédit pour la numérisation. Il en est fait référence en page 77, le pilote se passe bien et il y a la bascule avec les banques qui doit se faire. Il souhaite savoir comment la suite se profile. M. Goumaz répond que du côté des banques, les choses avancent. Il faut savoir que sur la gestion informatique, il n'existe pas d'application cantonale. Tout est généré de façon intercantonale, ce qui peut être intéressant. Il indique qu'ensuite les investissements seront décidés de façon intercantonale, théorisé sur cette base.

Un député demande ce qu'il en est de l'outil en tant que tel. M. Goumaz répond qu'il s'agit effectivement de l'utilisation du numérique par les notaires. Très peu de réquisitions sont actuellement déposées sous format numérique par ces derniers. Une partie de l'explication est aussi qu'il faut passer par l'enregistrement, il y a un aspect fiscal.

Un député pose ensuite une question sur les préavis SMS et CMNS, à la page 21 du rapport de gestion. Il souhaite connaitre la proportion entre préavis positifs et négatifs des deux organes. M. Hodgers explique qu'il y a une dizaine d'années, il y avait un 50/50. La CMNS, était la commission de tout l'état de Genève et se réunissait en sous-commissions plusieurs fois par semaine. Son volume d'activité correspondait presque à celui d'une véritable administration. M. Goumaz ajoute qu'il y a eu une première réforme stipulant qu'il n'y a pas besoin de mobiliser la CMNS, hormis pour les bâtiments qui sont sous mesures de classement. Dans ces cas-là c'est uniquement le service qui préavise. Pour les nouveaux projets, l'intention initiale était d'appliquer la même logique. Cependant, un compromis a été trouvé : le projet peut faire l'objet d'un premier préavis de la CMNS, puis revenir après modification. Les préavis subséquents ne sont plus traités par la CMNS, mais uniquement par le service. Mme Dufresne ajoute que les chiffres en sont le reflet. Les interventions portent sur de l'existant donc, le nombre d'objets qui vont directement au service est pléthorique. Un effort grandissant est fait pour éviter de repasser en commission d'expert indépendant à chaque fois qu'il y a une petite demande de projet modifié.

Un député précise que sa question portait sur la ventilation entre les premiers 944 préavis du Service, ceux qui sont positifs et ceux qui sont négatifs. M. Goumaz indique que c'est assez difficile de fournir une répartition, car il y a une politique à Genève de refuser très peu de projets, ce qui a un impact sur les délais de traitement. Il s'agit souvent de rattraper les projets au travers de demandes de projet modifié ce qui rallonge les délais. Mme Dufresne confirme ce point et rappelle, comme cela a déjà été mentionné en commission d'aménagement dans le cadre de la discussion sur la suppression de la CMNS, que contrairement aux idées reçues, un pourcentage extrêmement faible de dossiers reçoit un avis défavorable en fin de procédure.

Un député demande, à propos des 467 préavis délivrés par la CMNS, combien ont été suivis par le Conseil d'État. Mme Dufresne répond que ces chiffres ont été présentés dans le cadre du projet de loi précédemment évoqué, et qu'ils peuvent être communiqués.

COMPTES 2024
G – AMENAGEMENT ET LOGEMENT

Audition du 8 avril 2025

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département du territoire
Secrétariat général

G – AMENAGEMENT ET LOGEMENT

CHARGES ET REVENUS

Charges de la politique publique G
- Hors subventions à redistribuer et facturations internes, les charges sont inférieures de -1.6MF par rapport au budget 2024.
- Les charges de la politique publique G représentent 1.4% des charges globales de l'Etat dont 45% sont des aides au logement social.

Revenus de la politique publique G
- Hors subventions à redistribuer et facturations internes, les revenus sont supérieurs de +5.8MF par rapport au budget 2024.

G01 – LOGEMENT ET PLANIFICATION FONCIERE

QUELQUES REALISATIONS

- Poursuite de la politique de développement du territoire qui a permis d'offrir 2600 logements supplémentaires en 2024. A fin 2024, env. 7800 logements étaient en cours de construction. 491 nouveaux LUP ont été construits.
- Nouveau rapport de politique foncière en préparation afin de décrire les règles entourant l'action foncière publique pour l'acquisition des terrains nécessaires aux équipements et infrastructures cantonaux et de proposer une stratégie foncière au service des objectifs de la LUP. La favorisation de production de logements est poursuivie.
- Engagement d'une nouvelle action pour la construction des immeubles prévus dans les PLQ de plus de 5 ans afin de favoriser la production de logement.
- Vote en 2024 de la loi L13413 pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière qui permettra la digitalisation de tous les processus avec une réduction du temps de traitement des demandes.
- Poursuite des réflexions visant à contrôler les abus liés à la location de courte durée des appartements. Une obligation d'annonce des bailleurs est en cours d'examen.

G01 – LOGEMENT ET PLANIFICATION FONCIERE

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en francs	en %		
CHARGES	**82'159'297**	**2'909'100**	**3.7%**	**79'250'197**	**77'552'019**
30 Charges de personnel	12'404'377	-391'328	-3.1%	12'795'705	12'268'448
31 Ch. de biens et services et autres ch. d'expl.	2'965'785	200'560	7.3%	2'765'225	2'974'935
33 Amortissements du patrimoine administratif	291'684	-13'373	-4.4%	305'057	1'361'148
36 Charges de transfert	66'495'570	3'118'860	4.9%	63'376'710	60'947'488
39 Facturations internes	1'881	-5'619	-74.9%	7'500	-
REVENUS	**14'882'697**	**2'319'494**	**18.5%**	**12'563'203**	**14'575'663**
42 Taxes et redevances	11'619'005	975'802	9.2%	10'643'203	12'012'259
46 Revenus de transferts	3'263'693	1'343'693	70.0%	1'920'000	2'563'404
RÉSULTAT (REVENUS - CHARGES)	**-67'276'600**	**-589'606**	**0.9%**	**-66'686'994**	**-62'976'355**
Coût d'état-major	*-408'779*	*37'766*	*-8.5%*	*-446'545*	*-402'686*
Coût des prestations de moyens	*-3'722'939*	*-419'670*	*12.7%*	*-3'303'269*	*-3'201'303*
COÛT COMPLET	***-71'408'318***	***-971'510***	***1.4%***	***-70'436'808***	***-66'580'344***

POSTES

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en ETP	en %		
TOTAL POSTES	***79.20***	***-5.10***	***-6.05%***	***84.30***	***84.30***
ETP fixes	*74.80*	*-5.70*	*-7.08%*	*80.50*	*79.90*
ETP auxiliaires	*4.40*	*1.60*	*57.14%*	*2.80*	*4.40*
ETP agents spécialisés	*-*	*-1.00*	*-100.00%*	*1.00*	*-*

G01 – LOGEMENT ET PLANIFICATION FONCIERE

PRINCIPAUX ECARTS (1/2)

Charges de personnel (-0.4MF)

- Retard dans les engagements et difficulté à trouver les bons profils.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (+0.2MF)

- Dotation pour dépréciation de créances (+0.6MF)
- Economie sur les honoraires de mandataires (-0.4MF)

Charges de transfert : subventions au logement (+3.1MF)

- Subventions à la pierre élevées avec plusieurs dossiers non prévus (+1.4MF).
- Allocations au logement dans le secteur libre plus importantes dû à une hausse du nombre d'allocations et à la sous-estimation de la prolongation de la mesure anti-inflationnistes (montant max. à 1400F/pièce/an) (+1.0MF).
- Subventions HM moins importantes (-0.2MF).
  → **Un crédit supplémentaire de 1.95MF a été accordé par la COMFIN**
- Amortissements issus des subventions versées dans le cadre de la LUP (+0.9MF)

G01 – LOGEMENT ET PLANIFICATION FONCIERE

PRINCIPAUX ECARTS (2/2)

Taxes et redevances (+1.0MF)

- Plus de surtaxes car plus de rétroactifs facturés (+1.2MF)
- Emoluments facturés moins importants malgré une hausse des dossiers ayant reçus un accord de principe (-0.2MF)

Revenus de transfert (+1.3MF)

- Trop perçus de prestations à la personne plus importants dus à une mise à jour importante de dossiers par la direction locataires.

G02 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONFORMITE DES CONSTRUCTIONS ET DES CHANTIERS

QUELQUES REALISATIONS

- Adoption de la démarche de vision territoriale transfrontalière (VTT) à l'échelle du Grand Genève pour répondre aux nouveaux défis posés par la transition écologique et la qualité du cadre de vie afin de mettre en œuvre les études de base à la révision du plan directeur cantonal.
- A l'échelle des quartiers, poursuite des projets urbains (modifications de zones (MZ) et plans localisés de quartiers (PLQ) subséquents ou concours d'architecture), en particulier les grands projets prioritaires tels que Grands-Esserts, Bernex, Grand-Saconnex, Châtelaine, Cherpines et les Communaux d'Ambilly et des travaux relatifs aux mesures de projets d'agglomération, telle que la "voie-verte rive droite", celle de Bernex ainsi que celle de Versoix.
- PAV : avancement des projets de l'Etoile, de la caserne des Vernets et de la remise à ciel ouvert de la Drize.
- Adoption de la première convention d'objectifs de la Fondation PAV.
- Début des travaux de numérisation au niveau de la gestion des chantiers, des contrôles de sécurité, des suivis et des mises en services à l'office des autorisations de construire.

G02 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONFORMITE DES CONSTRUCTIONS ET DES CHANTIERS

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en francs	en %		
CHARGES	**42'639'783**	**-3'843'058**	**-8.3%**	**46'482'841**	**41'537'693**
30 Charges de personnel	30'015'992	-1'309'615	-4.2%	31'325'607	29'366'279
31 Ch. de biens et services et autres ch. d'expl.	10'913'737	-1'527'744	-12.3%	12'441'481	10'704'532
33 Amortissements du patrimoine administratif	454'985	-697'312	-60.5%	1'152'297	242'785
36 Charges de transfert	1'247'709	-182'247	-12.7%	1'429'956	1'210'481
39 Facturations internes	7'360	-126'140	-94.5%	133'500	13'616
REVENUS	**12'525'589**	**938'688**	**8.1%**	**11'586'901**	**10'192'658**
42 Taxes et redevances	11'743'144	1'256'645	12.0%	10'486'499	9'602'684
43 Revenus divers	209'733	-350'267	-62.5%	560'000	262'821
44 Revenus financiers	75'043	75'043	-	-	46'868
46 Revenus de transferts	257'410	-148'272	-36.5%	405'682	92'461
49 Facturations internes	240'259	105'539	78.3%	134'720	187'825
RÉSULTAT (REVENUS - CHARGES)	**-30'114'194**	**4'781'746**	**-13.7%**	**-34'895'940**	**-31'345'035**
Coût d'état-major	*-989'160*	*104'042*	*-9.5%*	*-1'093'202*	*-963'886*
Coût des prestations de moyens	*-10'277'580*	*-3'217'450*	*45.6%*	*-7'060'130*	*-8'196'581*
COÛT COMPLET	***-41'380'933***	***1'668'339***	***-3.9%***	***-43'049'272***	***-40'505'503***

POSTES

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en ETP	en %		
TOTAL POSTES	***180.40***	***-11.75***	***-6.12%***	***192.15***	***178.80***
ETP fixes	*166.60*	*-14.55*	*-8.03%*	*181.15*	*165.70*
ETP auxiliaires	*4.50*	*1.50*	*50.00%*	*3.00*	*4.80*
ETP agents spécialisés	*9.30*	*1.30*	*16.25%*	*8.00*	*8.30*

G02 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONFORMITE DES CONSTRUCTIONS ET DES CHANTIERS
PRINCIPAUX ECARTS (1/2)

Charges de personnel (-1.3MF)
- Délai de recrutement de postes vacants à l'OAC, à l'OU et à la DPAV notamment à cause de difficultés à trouver les bons profils et à des réévaluations ou repositionnement de postes.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (-1.5MF)
- PAV : les études de mobilité, environnementales et paysagères du PLQ Pointe Nord n'ont pas pu être lancées en raison d'un important travail pour l'élaboration des cahiers des charges (-0.5MF)
- Retards sur les études en lien avec la mise à jour du plan directeur cantonal, l'élaboration du plan guide Cointrin, la réalisation des sous-périmètres du projet des Cherpines et la VTT (-1.1MF)
- Moins de dépenses sur les mandats à l'OAC (-0.2MF)
- Dotation pour dépréciation de créances à l'OAC (+0.4MF)

G02 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONFORMITE DES CONSTRUCTIONS ET DES CHANTIERS
PRINCIPAUX ECARTS (2/2)

Amortissements (-0.7MF)
- Moins d'amortissement sur les projets d'agglomération.

Charges de transfert (-0.2MF)
- Mises à jour des plans communaux en-dessous des prévisions.

Taxes et redevances (+1.3MF)
- Emoluments perçus pour les autorisations de construire plus importants (+0.6MF)
- Amendes infligées par l'inspection de la construction des chantiers plus élevées (+0.5MF)

Revenus divers (-0.4MF)
- Moins d'activation de charges de personnel en investissement en raison de décalages dans les projets de voies vertes.

G03 – INFORMATION DU TERRITOIRE ET GARANTIE DES DROITS REELS

QUELQUES REALISATIONS

- Entrée en vigueur du projet de loi et du règlement sur la géoinformation établissant un cadre pour la gestion et le partage des géodonnées à l'échelle cantonale. Mise en place d'un catalogue des données géographiques structuré facilitant l'accès à des géoinformations fiables.
- Mise en production de solutions innovantes dans le cadre du Building Information Modeling (BIM) (utilisation de maquettes numériques pour la conservation, la maintenance et l'optimisation des bâtiments publics).
- Poursuite des objectifs de réduction des délais de traitement des réquisitions d'inscription des actes, des demandes d'extraits, de plans et de renseignements à l'office cantonal du registre foncier.
- Déploiement généralisé de la solution Terravis permettant l'envoi des réquisitions électroniques et la consultation en ligne des données du registre foncier. Poursuite des travaux pour des améliorations avec l'AFC.
- Modification du règlement sur les émoluments du registre foncier dès le 24.04.2024 (-15% en moyenne).

G03 – INFORMATION DU TERRITOIRE ET GARANTIE DES DROITS REELS

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en francs	en %		
CHARGES	**11'847'711**	**-706'832**	**-5.6%**	**12'554'543**	**11'730'676**
30 Charges de personnel	10'361'943	-381'736	-3.6%	10'743'679	10'206'804
31 Ch. de biens et services et autres ch. d'expl.	546'492	-206'045	-27.4%	752'537	545'651
33 Amortissements du patrimoine administratif	936'112	-118'515	-11.2%	1'054'627	975'716
39 Facturations internes	3'164	-536	-14.5%	3'700	2'505
REVENUS	**20'836'742**	**2'826'212**	**15.7%**	**18'010'530**	**21'630'907**
42 Taxes et redevances	20'522'600	2'826'646	16.0%	17'695'954	21'217'868
46 Revenus de transferts	305'428	20'852	7.3%	284'576	388'862
49 Facturations internes	8'715	-21'285	-71.0%	30'000	24'178
RÉSULTAT (REVENUS - CHARGES)	**8'989'031**	**3'533'044**	**64.8%**	**5'455'987**	**9'900'231**
Coût d'état-major	*-341'472*	*33'461*	*-8.9%*	*-374'933*	*-335'017*
Coût des prestations de moyens	*-6'600'199*	*-2'771'703*	*72.4%*	*-3'828'496*	*-5'320'241*
COÛT COMPLET	***2'047'360***	***794'803***	***63.5%***	***1'252'557***	***4'244'974***

POSTES

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en ETP	en %		
TOTAL POSTES	***69.10***	***-3.05***	***-4.23%***	***72.15***	***67.90***
ETP fixes	*68.10*	*-2.90*	*-4.08%*	*71.00*	*67.90*
ETP auxiliaires	*1.00*	*-0.15*	*-13.04%*	*1.15*	*-*

G03 – INFORMATION DU TERRITOIRE ET GARANTIE DES DROITS REELS

PRINCIPAUX ECARTS

Charges de personnel (-0.4MF)

- Délais dans le recrutement des postes vacants en particulier à l'office du registre foncier

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (-0.2MF)

- Frais de gestion et d'exploitation relatifs aux réquisitions électroniques pas encore facturés, nombre de réquisitions déposées numériquement peu importants et retards sur certains mandats.

Taxes et redevances (+2.8MF)

- Emoluments élevés à cause du nombre important de réquisitions déposées, des prix de l'immobilier toujours en augmentation et du traitement d'actes concernant les grands périmètres qui génèrent beaucoup d'émoluments. Effet encore limité de la baisse des émoluments entrée en vigueur en avril 2024 compte tenu des délais de traitement.

G04 – PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET DES SITES

QUELQUES REALISATIONS

- Compléments apportés au recensement architectural du canton permettant d'atteindre 92.75% de l'objectif initial réparti sur la période 2015-2023. Engagement dans le recensement du patrimoine funéraire.
- 1838 monuments et bâtiments examinés et évalués. 60 études et expertises. 60 actions de sensibilisation. 58 bâtiments mis sous protection. Publication sur le SITG de 1929 nouvelles fiches de recensement. Publication d'un ouvrage fondamental sur l'histoire architectural de Genève à la fin du XIXème siècle.
- Poursuite de la réhabilitation et restauration de biens d'exception (Penthes et Rigot).
- Poursuite de chantiers de bâtiments classés avec des techniques innovantes (ex: tour médiévale d'Hermance, cinéma Plaza, etc.)
- Adoption d'un plan de site majeur sur le plan international "La Terrassière" Genève site Unesco Le Corbusier.
- Nombreuses opérations de diagnostic archéologique (ex : établissement agricole remontant au Moyen Age à Satigny, tombe d'un guerrier allobroge et sépulture d'époque romaine sur la rive gauche du Léman, etc.

G04 – PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET DES SITES

	Compte 2024	Variations C24-B24 en francs	Variations C24-B24 en %	Budget 2024	Compte 2023
CHARGES	**10'963'240**	**-129'444**	**-1.2%**	**11'092'684**	**10'638'061**
30 Charges de personnel	6'625'351	-29'971	-0.5%	6'655'322	6'369'051
31 Ch. de biens et services et autres ch. d'expl.	2'010'705	-29'469	-1.4%	2'040'174	2'039'969
33 Amortissements du patrimoine administratif	7'855	478	6.5%	7'377	7'376
36 Charges de transfert	2'318'761	-51'050	-2.2%	2'369'811	2'221'368
39 Facturations internes	568	-19'432	-97.2%	20'000	296
REVENUS	**56'925**	**-176'261**	**-75.6%**	**233'186**	**47'468**
42 Taxes et redevances	45'172	11'986	36.1%	33'186	9'758
43 Revenus divers	11'753	-188'247	-94.1%	200'000	37'710
RÉSULTAT (REVENUS - CHARGES)	**-10'906'315**	**-46'817**	**0.4%**	**-10'859'498**	**-10'590'593**
Coût d'état-major	*-218'335*	*13'923*	*-6.0%*	*-232'258*	*-209'051*
Coût des prestations de moyens	*-1'325'850*	*221'798*	*-14.3%*	*-1'547'648*	*-3'188'725*
COÛT COMPLET	***-12'450'499***	***188'905***	***-1.5%***	***-12'639'404***	***-13'988'369***

POSTES

	Compte 2024	Variations C24-B24 en ETP	Variations C24-B24 en %	Budget 2024	Compte 2023
TOTAL POSTES	***39.50***	***-0.45***	***-1.13%***	***39.95***	***38.69***
ETP fixes	*38.70*	*-1.10*	*-2.76%*	*39.80*	*38.69*
ETP auxiliaires	*0.80*	*0.65*	*433.33%*	*0.15*	-

G04 – PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET DES SITES

PRINCIPAUX ECARTS

Revenus divers (-0.2MF)

- Peu de reprises sur les subventions octroyées mais non payées (travaux non faits ou moins onéreux) difficilement prévisibles.

POLITIQUE PUBLIQUE G

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	CO2024	BU2024	Ecart CO2024 - BU2024	
Crédits d'ouvrage	14'121'884	27'712'000	-13'590'116	-49.0%
Crédit de renouvellement	2'528'715	3'172'646	-643'931	-20.3%
Dotations	17'921'042	17'000'000	921'042	5.4%
Prêts ferroviaires	81'800	0	81'800	N/A
Total dépenses (hors prêts à caractère général)	**34'653'441**	**47'884'646**	**-13'231'205**	**-27.6%**
Prêts à caractère général	1'365'820	5'000'000	-3'634'180	-72.7%
Total dépenses politique publique G	**36'019'261**	**52'884'646**	**-16'865'385**	**-31.9%**
RECETTES	**CO2024**	**BU2024**	**Ecart CO2024 - BU2024**	
Crédit de renouvellement	382'474	275'000	107'474	39.1%
Total recettes (hors prêts à caractère général)	**382'474**	**275'000**	**107'474**	**39.1%**
Prêts à caractère général	286'984	3'819'164	-3'532'180	-92.5%
Total recettes politique publique G	**669'458**	**4'094'164**	**-3'424'706**	**-83.6%**

Les dépenses d'investissements ont été inférieures aux prévisions, principalement pour les LUP.

POLITIQUE PUBLIQUE G

INVESTISSEMENTS – PRINCIPAUX ECARTS

Crédits d'ouvrage et Dotations

- **LUP (L10460) (acquisitions -10.7MF, dotation +0.9MF)** : Acquisitions, subventions communales et dotations aux fondations immobilières. Dépend des opportunités.
- **Projet Cool City – Co Sécheron (L13074) (-1.9MF)** : Importante pollution des matériaux d'excavation découverte nécessitant un crédit supplémentaire (accepté fin octobre 2024) et un nouvel appel d'offres.
- **Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions (L13169) (+1.2MF)** : Travaux de 2023 reportés sur 2024.
- **Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière (L13413) (-2.3MF) :** Projet démarré qu'en fin d'année.

Prêts

- **Prêts aux coopératives d'habitation (Dépenses -3.6MF / Recettes -3.4MF)** : l'octroi des prêts dépend des demandes. Retards de remboursements pour 2 projets de coopératives

Merci de votre attention

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Office du patrimoine et des sites
Office des autorisations de construire

NOTE DE SERVICE

De Saskia DUFRESNE, directrice générale OAC et Pierre Alain GIRARD, directeur général OPS

A Commission d'aménagement du Grand Conseil

Date 18 novembre 2024

Objet PL 13532 modifiant la LPMNS (pour mettre fin aux diktats de la CMNS)

Ci-dessous les données demandées par la commission lors de la présentation du PL 13532 par son premier signataire, le 30 octobre 2024.

1 Compétences OPS / CMNS

Bâtiment et / ou parcelle	Base légale	DR DP DD[1]	M	APA	MPA
classé	LPMNS art. 15	CMNS[1]	CMNS[1]	–	–
inscrit à l'inventaire	LPMNS art. 7	CMNS[1]	CMNS[1]	OPS	OPS
ensemble XIXe – début XXe s.	LCI art. 93	CMNS[1]	CMNS[1]	OPS	OPS
situé en zone Vieille Ville	LCI art. 85	CMNS[1]	CMNS[1]	OPS	OPS
situé dans un plan de site (PLQ-PS)	LPMNS art. 38	CMNS[1]	CMNS[1]	OPS	OPS
situé en zone 4Bp, D4Bp, D4Ap	LCI art. 106	CMNS[1]	CMNS[1]	OPS	OPS
situé dans les rives du lac	LPRLac art. 13	CMNS[1]	CMNS[1]	OPS	OPS
situé dans les rives de l'Arve	LPRArve art. 5	OPS	OPS	OPS	OPS
situé dans les rives de la Versoix	LPRVersoix art. 7	OPS	OPS	OPS	OPS
comprenant un ouvrage souterrain	LPMNS art. 41F	OPS	OPS	OPS	OPS
situé dans un site archéologique	LPMNS art. 30	OPS	OPS	OPS	OPS
recensé exceptionnel	Pratique admin.	OPS	OPS	OPS	OPS
recensé intéressant	Pratique admin.	–	OPS	–	OPS
en cours de mise sous protection	LPMNS art. 13	OPS	OPS	OPS	OPS

[1] Les dossiers devant être soumis à la CMNS sont présentés à la commission par les architectes-conservateurs de l'OPS. Conformément à l'article 47 LPMNS, la commission ne se prononce en principe qu'une seule fois; en cas de projet modifié, c'est donc en général l'OPS qui préavise en 2ème circulation.

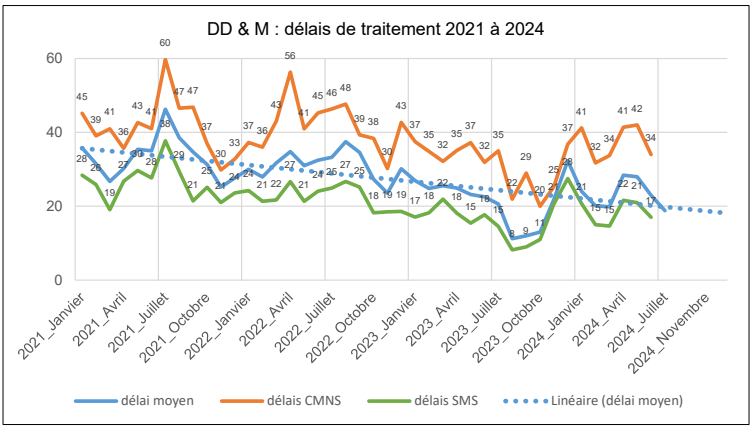
2 Répartition des préavis de la CMNS à l'OAC

Année	favorable	projet à modifier	défavorable	total
2022	252 63 %	120 30 %	29 5 %	401
2023	180 48 %	162 43 %	33 7 %	375
2024 du 1.1 au 12.11	120 39 %	169 54 %	22 9 %	311
moyennes	**691 54 %**	**498 39 %**	**94 7 %**	**1 283**

Préavis de la CMNS dans le cadre de l'examen des demandes en autorisation de construire. Le décompte n'inclut pas les préavis émis dans le cadre de l'examen des procédures d'aménagement du territoire tel que les planifications directrices, les plans d'affectation du sol ou les projets infrastructures notamment liés à la mobilité, ni ceux émis dans le cadre de l'instruction des mesures de protection elles-mêmes.

[1] DR = demande de renseignements / DP = demande préalable / DD = demande d'autorisation de construire en procédure ordinaire / M = demande de démolition en procédure ordinaire / APA = demande d'autorisation de construire en procédure accélérée / MPA = demande de démolition en procédure accélérée

3 Délais de traitement des dossiers soumis à la CMNS



Le délai moyen du préavis CMNS est passé de 40 à 34 jours entre 2021 et 2024. Il comprend le temps de préparation du dossier par le collaborateur du SMS, l'analyse en sous-commission, la rédaction et la validation du préavis. Il est compté de la transmission du dossier à l'OPS à la reddition du préavis à l'OAC.

Les circulations suivantes sont traitées par le service avec un temps de traitement qui est passé de 26 à 24 jours entre 2021 et 2024.

4 Pesée des intérêts par l'OAC

Sur 94 préavis défavorables rendus entre le 1er janvier 2022 et le 12 novembre 2024, 26 préavis de la CMNS ont été écartés.

Nous ne disposons d'aucune base de données pour identifier le nombre d'arbitrages en faveur ou défaveur de la CMNS qui serait suivi ou pas par les tribunaux.

En revanche, l'on peut indiquer que sur une moyenne annuelle de 400 procédures de recours contre les décisions émises par le département, plus de 90 % sont confirmées par les tribunaux.

* * * * * * * * * * * * * * * * *

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

COMPTES 2024

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE H – Sécurité et population Département des institutions et du numérique (DIN)

Séance du jeudi 17 avril 2025

Commissaires présentes : Emilie Fernandez
Diane Barbier-Mueller (**rapporteure**)

Personnes auditionnées :
Carole-Anne Kast (Conseillère d'Etat DIN)
Monica Bonfanti (Commandante de la Police)
Philippe Chalverat (OCPAM)
Michel Clavel (DIN)
Sebastien Grosdemange (DF DIN)
Sébastien Pache (OCPM)
Redouane Saadi (SGA DIN)
Guy Schrenzel (SG DIN)
Matthias Stacchetti (SGA OCD)
Nicolas Fournier (SG)

Procès-verbaliste : Caroline Dang

Le budget de la politique publique se résume ainsi :

Comptes 2024:	Charges F 643 725 593	Revenus F 208 588 461
Budget 2024 :	Charges F 656 644 098	Revenus F 187 517 724
Ecart :	Charges F -12 891 505	Revenus F 21 070 737

La politique publique H est composée de 4 programmes : H01 Sécurité publique ; H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement ; H03 Population, droit de cité et migration et H04 Sécurité civile et armée.

Programme H01 – Sécurité publique

Mme Bonfanti revient sur les projets phares de l'année 2024.

La mise en place de la **pré-plainte et de la prise de rendez-vous en ligne** dans un projet pilote au poste de police de Plainpalais. Ce système permet de gagner du temps et diminuer certaines frustrations, notamment en informant des documents attendus pour le dépôt de plainte. La pré-plainte en ligne permet de mieux préparer la venue de la personne. Le retour est positif, même si quelques ajustements sont encore nécessaires, et le projet devrait s'étendre à d'autres postes de police (Bourg-de-Four et Servettes). Les délais de traitement sont d'une semaine, mais exercent une certaine pression sur le personnel administratif en charge de cette tâche. Les plaintes en ligne ne peuvent s'appliquer pour les agressions.

La mise en œuvre des recommandations du **Diagnostic local de sécurité (DLS) 2023** : c'est un outil de mesure qui est utilisé depuis 20 ans et qui permet de quantifier certains aspects (les sentiments d'insécurité et leurs causes, comment le résoudre). Les communes et les polices municipales sont impliquées, car la cohésion du quartier est un élément clé pour diminuer un sentiment d'insécurité. Mme Bonfanti indique que le diagnostic local de sécurité indique que les gens souhaiteraient avoir une plus grande présence policière. Un travail actuel se fait pour le diagnostic local 2026, basé sur un modèle similaire à celui de 2003, afin de pouvoir avoir un comparatif sur 20 ans. Mais avec certaines nouveautés, comme les délits cyber (en 2023) et le harcèlement de rue (en 2020). Ce projet apparaitra dans le budget 2026 pour son développement et comprendra l'axe de la cybercriminalité, avec l'engagement de personnel spécialisé dans les crypto-monnaies ou l'IA.

Mme Kast relève que les petits délits commis à grande échelle par des auteurs, souvent à l'étranger et difficile à identifier ne permettent pas d'activer l'entraide internationale. Il faut donc travailler sur l'axe de la prévention afin de protéger la population. Mme Bonfanti appuie que de grands investissements en termes de prévention sont nécessaires. De nombreux escrocs, comprenant que la police ne se mobilise que pour des gros montants, arnaquent à hauteur de 15 ou 20 francs à large échelle. La répression pour les affaires importantes nécessite l'intervention d'experts.

Dans les mesures de prévention, Mme Bonfanti cite par exemple un travail qui devrait s'effectuer avec les banques pour limiter le montant des retraits possible pour les personnes âgées et pour les sensibiliser aux comportements suspects (comme un retrait important au guichet). L'analyse des profils clients et de leurs retraits habituels afin de détecter des anomalies lors de retraits plus importants a toutefois été jugée trop intrusive. L'édition 2026 du DLS sera lancée, avec une interrogation sur les phénomènes qui doivent être ajoutés. De plus, les communes seront également approchées, car certaines d'entre elles cofinancent le DLS pour avoir un échantillonnage plus représentatif.

Mme Bonfanti aborde ensuite l'accompagnement et le suivi **du code de déontologie**, qui a été nouvellement mis à jour. Un comité de suivi traite les différentes problématiques, relatives à la corruption ou à la distance adéquate à respecter par chaque policier ou collaborateur administratif avec leur interlocuteur. Les activités accessoires sont également abordées, car certaines activités ne sont pas compatibles avec le métier de policier. Mme Kast rappelle le risque d'apparence de conflit d'intérêts, même s'il n'y en a pas réellement, peut entamer la confiance du citoyen vis-à-vis du corps de police tout

entier. Par exemple un collaborateur de la brigade des armes, également associé à une entreprise de vente d'armes. D'une part, il exerce une fonction de surveillance, et d'autre part, il est impliqué dans une activité commerciale liée aux armes. Mme Bonfanti confirme que les questions de compromissions et de déontologies doivent être constamment discutées dans le cadre des postes à responsabilité et leur mise au concours. Elle évoque l'organe de médiation indépendante entre la population et la police (MIPP) qui assure le suivi des cas non pénaux, lorsque l'attitude du collaborateur est remise en question. Les retours du MIPP sont très utiles. Elle explique que cet organe de médiation permet de calmer les situations où, par exemple, un citoyen estime qu'un policier s'est mal adressé à lui pour une contravention, alors qu'il est en réalité disposé à la payer. Le MIPP permet de remettre sur un pied d'égalité citoyens et policiers.

Mme Bonfanti aborde **la lutte contre le harcèlement sexuel** au sein de la police. Un sondage interne a révélé de nombreuses victimes, principalement pour des faits jugés légers sur l'échelle du harcèlement ; aucun viol n'a été signalé. Dans un environnement encore très masculin, une campagne de prévention a été lancée pour sensibiliser aux comportements inappropriés, souvent ignorés jusque-là. Des QR codes renvoient aux bases légales, désormais régulièrement consultées. Une directive précise les procédures à suivre pour les victimes et la hiérarchie.
Certaines personnes ont été écartées pour harcèlement. Mme Bonfanti insiste sur la sensibilité accrue des jeunes générations et la nécessité pour l'institution de s'adapter. La directive intègre désormais le rôle des témoins, jugés essentiels, notamment lorsque l'agresseur est un supérieur ou un binôme. Le corps de police témoigne d'une forte cohésion entre les collaborateurs, ce qui est un atout lorsqu'il s'agit de confier sa vie à son binôme dans certaines circonstances, mais c'est à double tranchant, car des cas de harcèlement sont plus difficilement remontés à la surface pour cette même raison.

Mme Bonfanti présente **la mise en œuvre de la politique criminelle commune (PCC) 2024-2026**, signée par Mme Kast et M. Jornot. Elle s'articule autour de 7 axes, dont la lutte contre toutes les formes de violence, avec un accent particulier sur l'accueil et l'accompagnement des victimes. La cybercriminalité et la délinquance financière sont aussi prioritaires, avec un renforcement de la brigade spécialisée. Un autre axe vise l'effectivité des sanctions. Le système MyABI (main courante et procédures d'arrestation) est en cours de déploiement, tout comme Kaïros, outil de gestion du temps : la première phase est lancée depuis avril 2025, la seconde est prévue pour fin 2025.

Mme Bonfanti présente **le plan « Absence »** : le taux d'absence dans la police est en hausse, notamment en raison d'accidents plus fréquents qu'ailleurs. Un travail de 17 mois, mené avec plus de 100 personnes internes et externes, a abouti à des plans d'action centrés sur le soutien aux agents présents, souvent surchargés. Des projets ont été sélectionnés par l'état-major et seront soumis à Mme Kast début mai.

Une députée s'interroge sur le coût de **l'encadrement des manifestations sportives**. Mme Kast explique que ce coût est estimable, mais pas directement visible dans les comptes, avec par exemple 1,5 million de francs facturés pour les matchs de Super League. Mme Bonfanti indique que le cockpit HS permet de comptabiliser les heures supplémentaires, évaluées à environ 100'000 heures par an, soit 50 ETP, pour l'ensemble des manifestations. Certaines heures sont facturées, d'autres non, selon le type d'événement. La députée souhaite pouvoir quantifier le coût spécifique de la violence liée aux hooligans, ce que Mme Kast juge difficile à isoler, car il dépend aussi des actions de prévention. Elle souligne que les troubles ne se limitent pas aux stades,

mais touchent aussi les lieux de rassemblement comme les bars. Sur 61 autorisations délivrées pour des matchs de football et de hockey, les premières mobilisent davantage de policiers. Enfin, la députée appelle à renforcer la prévention, tandis que Mme Kast souligne la difficulté de dialoguer avec la mouvance « ultra », bien que les ultras genevois soient moins problématiques que ceux d'autres villes.

Une députée souhaiterait des précisions sur **les indemnisations LAVI et un rappel du fonctionnement**.
M. Fournier explique que l'instance d'indemnisation LAVI, rattachée au DIN, est gérée par deux juristes et une commission consultative, qui suit le fonctionnement d'une commission extraparlementaire, avec une présidente et un certain nombre de représentants qui accordent des indemnités. Mme Kast précise que la commission est composée notamment de magistrats et d'anciens magistrats payés avec des jetons de présence. Cette instance traite les demandes d'indemnisation des victimes, qui doivent être introduites dans un certain délai, et intervient à titre subsidiaire lorsque l'auteur du dommage est insolvable ou introuvable. Deux types d'indemnités peuvent être accordés : pour tort moral ou pour dommage matériel. Entre février 2024 et janvier 2025, 175 requêtes ont été déposées et 186 décisions rendues, pour un total de près de 576'000 francs en tort moral et 19'700 francs d'indemnisations. Le montant budgété peut être adapté selon la demande, étant donné l'obligation légale d'indemniser. En résumé, l'Etat accorde des indemnisations aux victimes, via un processus d'audition de la victime par l'instance, qui se positionnera ensuite sur la situation et qui, le cas échéant, ira dans le sens de la victime et déterminera une indemnité. L'instance comptabilisera ensuite les indemnités versées aux victimes et fera en sorte que le département puisse régulièrement suivre les auteurs et voir s'ils reviennent à meilleure fortune et potentiellement rembourser cette indemnité. M. Grosdemange ajoute que le centre accompagne la victime dans les démarches pour recouvrer le montant auprès de l'auteur. Mme Kast précise que des prélèvements sont effectués automatiquement si l'auteur est en détention, et que les retours à meilleure fortune sont rares. Une députée relève que l'indemnisation intervient en fin de processus, ce que confirme M. Fournier, tout en rappelant que le centre LAVI accompagne les victimes dès le début des démarches. L'extension du service à une permanence 24h/24 et 7j/7 pourrait augmenter le nombre de dossiers et le coût global des indemnisations.

Une députée regrette le manque de retours concrets et **d'indicateurs** sur les effets des mesures mises en place, notamment sur la pré-plainte ou la diminution du harcèlement sexuel. Mme Bonfanti indique que des indicateurs existent, mais que certaines données, comme celles du projet pilote de Plainpalais, ne sont pas encore disponibles. Mme Kast souligne la difficulté de choisir des indicateurs maîtrisables, car on ne peut pas influer directement sur le nombre d'agressions, mais plutôt sur le taux d'élucidation. La députée aborde ensuite le sujet de l'absentéisme à la police, notant qu'il est élevé et que 23 postes ont été engagés à ce titre en 2023. Mme Bonfanti clarifie que ce chiffre inclut les auxiliaires remplaçant des congés maternité, et ne coûte pas forcément plus cher. Mme Kast précise que les effectifs comprennent policiers, personnel administratif et agents ASP. Elle souligne la difficulté de remplacer des policiers absents, car il n'existe pas de vivier de remplaçants formés. La députée demande aussi des précisions sur les auxiliaires, et Mme Kast confirme qu'un détail peut être fourni, tout en expliquant que le recrutement fonctionne, avec de nombreux aspirants en formation.

Concernant **les zones 30**, la députée revient sur les postes votés à ce sujet. Mme Kast répond que les postes visaient des radaristes utiles pour l'ensemble des contrôles de

vitesse, indépendamment des zones 30. Elle rappelle qu'en 2024 la police en a demandé 3, le Conseil d'Etat en a demandé 2, et le Grand Conseil en a accordé 0. Pour le budget 25, 1 poste a été demandé, et voté. En conséquence, il n'y a pas eu de radariste pour les comptes 2024. Elle précise que malgré la décision du Tribunal fédéral, ces postes restent nécessaires. Mme Bonfanti ajoute que le taux d'infractions routières s'élève à 0,55 %. La députée s'interroge aussi sur la réévaluation annuelle des créances en lien avec les amendes. M. Clavel explique que l'augmentation du nombre de radars entraîne mécaniquement plus d'amendes, donc plus de créances à provisionner. M. Grosdemange précise que le taux d'impayés est d'environ 35 %.

Enfin, une autre députée soulève la question de **l'épuisement professionnel** dans la police, réflexion qui fait suite à une discussion avec une amie travaillant à la police, mais aussi avec une psychologue du comité VIRES (association prenant en charge les auteurs de violences domestiques). En effet, le travail à plein temps est si intense que les personnes se sont organisées en temps partiel pour avoir des moments de répit. Au sein de la police, le travail est passionnant et intense également. Elle demande si les arrêts de longue durée sont plutôt dus à des congés maternité ou à des causes liées à l'épuisement. Mme Bonfanti reconnaît ce risque et décrit les mesures prises : entretiens à partir de 5 ans d'ancienneté pour éviter les décrochages et guetter les signes d'épuisement, mobilité interne, recours à un service psychosocial (interne et externe), mise en place de la hiérarchie de proximité et évaluation externe du système de gestion. Mme Kast souligne que les nouvelles générations ont des attentes différentes, comme le travail à temps partiel, qui était autrefois limité. Mme Bonfanti conclut que la police doit rester flexible pour attirer et fidéliser les jeunes, et rappelle qu'une analyse juridique a confirmé qu'interdire le temps partiel pour des postes clés constituait une discrimination indirecte envers les femmes.

Programme H 02 – Privation de liberté et mesures d'accompagnement

M. Chalverat indique qu'il remplace M. Bezençon, DG a. i. à l'OCPPAM.

M. Stachetti présente les avancées du programme H02. Il distingue la détention avant jugement de l'exécution des courtes peines à Champ-Dollon, où des **travaux** ont été réalisés en 2024 pour améliorer les infrastructures, permettant d'améliorer l'accueil de la brigade de sécurité et des audiences (BSA) dans le poste avancé à Champ-Dollon. Les détenus sont désormais mieux équipés en matière de téléphone. La Clairière a aussi fait l'objet de rénovation (peinture, remplacement de luminaire de cellules, aménagement mobilier, installation de groupes de secours), comprenant donc des éléments techniques, mais aussi de confort pour les détenus. Il ajoute que des travaux d'étude ont eu lieu visant à la planification pénitentiaire.

Un projet de fusion du SAPEM et du SPI (**SRSP** pour la réinsertion et la désistance) sera opérationnel dès février 2025. Une réorganisation est aussi en cours au niveau de la direction générale et la "réinternalisation" des activités de la BSA (anciennement assurées par Sécuritas).

Sur le plan législatif, le projet « **Objectif désistance** », mis en œuvre en 2024, a été lancé pour renforcer la réinsertion en milieu ouvert et limiter la récidive, avec en parallèle la mise en œuvre de mesures liées aux violences sexuelles (Convention d'Istanbul) et domestiques (plan national de surveillance).

Une députée s'interroge sur les crédits affectés à **la surveillance de chantier** évoqués en 2023. Mme Kast indique que la surveillance du chantier était relative au démarrage des premiers travaux de la planification pénitentiaire. Ces travaux n'ont pas démarré, mais il y a tout de même eu des travaux d'entretien sur site. Elle évoque notamment un bâtiment à Champ-Dollon qui prenait la pluie et qu'il a fallu étanchéifier en urgence. Les montants alloués à la surveillance n'ont pas été utilisés, mais certaines sommes ont été nécessaires pour réaliser ces travaux d'entretien. Elle rappelle que tout chantier en zone carcérale requiert une présence sécuritaire pour contrôler le matériel et les flux. La députée souligne que des études avaient déjà été réalisées dans le cadre du projet refusé par le Grand Conseil, et questionne la possibilité de réutiliser ces études pour faire des économies. Mme Kast explique que l'étude de faisabilité menée en 2024 révèle que le projet de 2023 n'est plus applicable tel quel, notamment en raison du doublement des surfaces nécessaires pour la détention avant jugement et de contraintes techniques (déplacement de la boucle enterrée). De plus, le site de Puplinge (Champ-Dollon, La Brenaz, Curabilis) devait accueillir une boucle technique autour des 3 sites (enterrée), mais comme elle touche aux racines des arbres, elle doit être déplacée de 5 m, ce qui réduit grandement les surfaces constructibles. Les offices impactés (OU, OCBA, OCAN) reprennent actuellement l'ancien projet sur la base de l'étude de faisabilité, et diverses options sont envisagées. Ils rendront prochainement leurs travaux.

Une députée demande des précisions sur le projet pilote de **bracelet électronique**. Mme Kast distingue le bracelet actuellement utilisé (pour surveiller un couvre-feu) du projet pilote, qui repose sur une géolocalisation en temps réel, notamment pour faire respecter les mesures d'éloignement. Il s'agira d'une alternative à la détention avant jugement ou à l'exécution classique, avec des alertes automatiques en cas de franchissement de périmètre. Le projet est encore en phase de lancement opérationnel.

Une députée revient sur **le taux de détention après jugement** (35 % en 2023) et demande s'il a évolué. Mme Kast précise que la justice décide de la manière dont les personnes exécutent leur peine, et non l'administration, qui ne fait que la mettre en œuvre. Elle indique que Champ-Dollon reçoit des détenus dont certains autres établissements ne s'occupent pas (courtes peines, DAJ). Le défi est la planification pénitentiaire, car le nombre de places est limité et elle doit permettre de mieux répartir les détenus, notamment pour les courtes peines. M. Stachetti rappelle que Champ-Dollon accueille toujours tous les profils, bien que cela ne corresponde plus à sa vocation initiale. Une meilleure répartition entre établissements est nécessaire pour libérer de la capacité pour la DAJ.

Une députée demande si **les catégories de détenus** sont encore mélangées à Champ-Dollon. M. Grosdemange explique que cela n'est plus le cas : les peines sont désormais regroupées dans l'aile Est, mieux équipée. Une planification est en cours pour un nouvel établissement à faible sécurité dédié aux courtes peines. Mme Kast confirme que ce type de détention ne nécessite pas un haut niveau de sécurité, et permettrait une meilleure utilisation des ressources existantes. Les résultats de l'étude sont attendus pour juin. Cela sera déterminé par les contraintes (disponibilité de terrain, extension de site).

Programme H 03 – Population, droit de cité et migration

M. Pache présente les évolutions du **Centre cantonal de biométrie** (CCB), en service depuis mars 2022 et ayant accueilli plus de 400'000 personnes à fin 2024, soit environ

600 par jour, uniquement sur rendez-vous. En 2024, le personnel a été davantage formé à la détection de fraudes documentaires, et les équipements renforcés, ce qui a permis d'identifier des irrégularités et de révoquer des autorisations obtenues frauduleusement. Le CCB se prépare également à l'arrivée de l'E-ID prévue fin 2026, qui nécessitera un passage physique rapide pour une partie de la population ; une cabine biométrique a déjà été installée à cet effet.

Concernant **le service des étrangers**, l'accueil s'effectue désormais uniquement sur rendez-vous, en ligne ou par téléphone. En 2024, un nouveau dispositif a été lancé pour améliorer le suivi des anciens dossiers : il comprend plus de 4'700 rendez-vous téléphoniques et 1'700 rendez-vous physiques, avec confirmation automatisée par SMS ou courriel. Ce système résout le souci de surcharge de la centrale téléphonique et permet un meilleur accompagnement, notamment pour les primo-arrivants peu à l'aise avec l'écrit. En parallèle, une collaboration avec un centre de formation du DIP (Espace entreprise) permet de renforcer **l'assistance administrative**, en particulier pour remplir les formulaires.

La prise de rendez-vous pour la **légalisation de documents** a aussi été intégrée dans ce système, avec un QR code qui oriente directement la personne vers la file d'attente correspondant à son rendez-vous. Enfin, M. Pache évoque la mise en service en décembre 2024 du nouveau **registre électronique de l'état civil** (Infostar New Generation). Ce système fédéral modernisé tient compte des évolutions sociétales (mariage pour tous, adoption) et intègre une architecture plus agile, notamment en matière de sécurité et d'interconnexion avec d'autres systèmes. Il prend également en charge l'ensemble des caractères spéciaux prévus par la législation (accents...).

Une députée demande si le **registre fédéral Infostar remplacera le registre cantonal Calvin**. M. Pache précise que ce n'est pas le cas : Infostar est le registre suisse de l'état civil, alors que Calvin est le registre cantonal de la population. Elle s'interroge ensuite sur l'interopérabilité des deux systèmes. M. Pache explique qu'ils ne communiquent pas entre eux, notamment à cause de restrictions légales ; par exemple, le service des étrangers n'a pas accès à Infostar. Interrogé sur **Infopop**, il indique qu'il s'agit du successeur de Calvin, destiné à être accessible à tous les services de l'État, avec une mise en service prévue d'ici la fin de l'année. La députée souligne qu'une base de données centralisée faciliterait la gestion, ce que M. Pache confirme, tout en rappelant que cela nécessiterait une révision du cadre légal fédéral.

La même députée salue le bon fonctionnement du nouveau système de **prise de rendez-vous**. Mme Kast et M. Saadi rappellent toutefois que l'attractivité du canton génère une demande soutenue et permanente, ce qui rend la gestion des flux particulièrement exigeante pour l'OCPM, même si les prestations à la population ont gagné en fluidité.

Une autre députée se réfère à la page 52 du document papier (court) et aimerait comprendre la mention au bas de l'indicateur 3.1. M. Clavel répond que c'est une erreur. Ce commentaire concerne la H01 et amène un complément.

Concernant la **biométrie**, la députée note l'efficacité du service et revient sur le recours aux agents de sécurité, demandé en 2023. M. Pache confirme leur nécessité, tant dans les services de l'étranger que de l'asile, en raison d'un accroissement des comportements conflictuels depuis le COVID. Il évoque la présence de personnes souffrant de troubles psychiques et la nécessité de protéger le personnel, notamment à travers des

séparations en plexiglas. Elle demande si ces agents sont employés par l'État ; M. Pache répond qu'ils viennent de Securitas. Sur le coût, M. Clavel indique qu'il s'élève à environ 100'000 francs par agent, et que deux agents sont actuellement en poste.

Programme H 04 – Sécurité civile et armée

M. Chalverat présente les derniers développements liés au **redéploiement de l'armée** dans le canton. Le site d'Épeisses est désormais pleinement opérationnel depuis 2024, complétant ainsi le redéploiement avec Aire-la-Ville et Meyrin. Seuls quelques travaux de finition sont encore en cours. Ce redéploiement entraîne une modification des comptes, puisque Genève ne bénéficie plus des subventions fédérales liées à l'ancienne caserne des Vernets. La remise en exploitation des nouveaux sites a en effet modifié le calcul des aides de la Confédération.

En matière de **sécurité de l'approvisionnement**, un sondage fédéral a conduit le canton à élaborer un concept garantissant l'accès au carburant pour tous les services d'urgence, même en cas de pénurie d'électricité. Deux sites électriquement sécurisés ont été mis en place à Aire-la-Ville et au Sapey. Un exercice a permis de tester ce dispositif, désormais pleinement fonctionnel. Cette démarche s'inscrit dans les préparatifs face à un éventuel black-out.

M. Chalverat annonce que la première volée d'officiers et commandants de sapeurs-pompiers volontaires a été formée par l'école du **Groupement SIS**, marquant l'achèvement du transfert de la formation des pompiers volontaires au SIS. Il mentionne ensuite les **engagements de la protection civile** : 2024 a été une année relativement calme en nombre d'interventions, mais on note toutefois des actions suite aux intempéries dans le Haut-Valais, une rupture de canalisation sur la rive gauche, ainsi que des inondations à Bardonnex et Saconnex-d'Arve. Une députée demande si le dispositif cantonal est activé pour les événements prévus ce week-end en Valais. M. Chalverat indique que la situation est suivie de près, mais dépendra de l'évolution sur le terrain.

Une autre députée s'interroge sur les indicateurs, et en particulier sur le **taux de couverture des abris de protection** civile, qui atteignait 81 % en 2023. Elle suggère que ce taux soit intégré aux indicateurs du programme H04. Mme Kast précise qu'un tel indicateur peut effectivement être ajouté à des fins de suivi, mais pas en tant qu'objectif formel, car la responsabilité de garantir une place pour chaque habitant ne relève pas uniquement de l'OCPPAM. Ce sujet implique également d'autres acteurs, notamment le Département du territoire (DT). M. Chalverat constate que la loi impose aux constructeurs de prévoir des abris, avec une coordination ultérieure avec les communes. Il rappelle que l'OCBA a intégré cette exigence dans sa planification des investissements pour les bâtiments publics. M. Clavel indique que cela représente un montant d'environ 60 millions de francs, réparti sur dix ans et environ une centaine de bâtiments.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL

COMMISSION DES FINANCES
Sous-commission Comptes 2024

Politique publique I – Impôts et finances

Séance du **mercredi 05 mai 2025**
Procès-verbaliste : Emilie GATTLEN

Membres	**Groupe**	**Fonction**
ANDERSEN Michael	UDC	
MARTI Caroline	S	Rapporteure
Personnes auditionnées	**Dpt/Instit.**	
BARTOLOMEI-FLUCKIGER Stefanie	DF	
BEGUET Pierre	DF	
CLIMONET Charlotte	AFC	
FIUMELLI Olivier	DF	
FONTANET Nathalie	DF	
GOBET Pierre-Antoine	DF	
JOST Adriana	DF	
MICELI David	AFC/DF	
POMMAZ Christophe	OCPF	

Programme I01 Impôts, taxes et droits

Les projets prioritaires de ce programme ont été, pour l'année 2024, l'entrée en vigueur de l'imposition minimale des grands groupes (BEPS) au 1er janvier 2024, qui a demandé un travail important, en coordination avec la Confédération notamment, et qui a suscité de nombreuses questions. Certains points ne sont d'ailleurs pas encore totalement éclaircis. La suppression de la taxe professionnelle et la compensation qui est allée de pair a eu un effet positif sur les rentrées fiscales des communes.

L'année 2024 a également été marquée par la tenue de deux votations sur des objets fiscaux, la réforme sur la fiscalité de l'outil de travail, qui a été refusée, et celle de la baisse d'impôt sur le revenu, qui a été acceptée et est entrée en vigueur au 1er janvier 2025.

S'agissant des principaux écarts entre le budget et les comptes, on relève une augmentation de la provision sur les créances irrécouvrables. Cela s'explique par la hausse des créances fiscales causée par le niveau élevé des revenus fiscaux constatés lors des trois exercices précédents. En outre, lors de chaque exercice, les créances des gros contribuables sont revues au cas par cas, et le risque estimé augmente lui aussi, tant sur l'impôt que sur les intérêts fiscaux. En ce qui concerne les revenus on relève un écart de -17 millions sur la nature 42 ; il provient des amendes fiscales. Cette ligne subit de très fortes variations d'une année à l'autre. Quant aux revenus de transfert, ils présentent une augmentation de 169 millions en lien avec les revenus fiscaux en nature 40.

Question : Quelles sont les incidences monétaires de l'entrée en vigueur de BEPS et de la suppression de la taxe professionnelle ?
Réponse : Aux comptes 2022, la taxe professionnelle a rapporté aux communes 208 millions ; aux comptes 2023, 214 millions. En 2024, les centimes supplémentaires prélevés en compensation de la suppression de la taxe professionnelle étaient budgétés à 245 millions ; ils ont finalement rapporté 265. À la demande d'un, d'une commissaire, le détail par commune sera transmis à la commission. Concernant la réforme BEPS, une estimation avait été faite et planifiait une augmentation de revenu de 40 millions environ. Il convient de souligner que ce chiffre n'est pas du tout définitif. Les articles de presse parus à ce sujet ont explicité clairement que, pour une majorité des grands groupes, cette imposition minimale à 15 % n'aurait que très peu d'effet. À l'heure actuelle, n'y a pas d'éléments nouveaux relatifs à ce chiffrage. Le taux d'imposition des entreprises dans bon nombre de cantons étaient loin du minimum de 15 %, raison pour laquelle des recettes supplémentaires importantes étaient attendues. Le taux d'imposition dans le canton de Genève, en revanche, était déjà proche du 15 % et il en a été tenu compte. Pour l'instant, au vu des éléments à disposition, il n'y a pas de raison de douter du chiffre de l'estimation. Bien entendu, des informations plus précises arriveront au fur et à mesure que les dossiers parviendront à l'administration. Actuellement, il n'y a encore eu aucun paiement d'impôts relatifs à la réforme.

Question : des départs ou projets de départs d'entreprises ont été constatés à la suite de l'entrée en vigueur de BEPS ?
Réponse : Les départs d'entreprises sont souvent mentionnés dans la presse et leurs raisons peuvent être multiples. L'administration fiscale ne dispose pas d'informations particulières sur des départs qui seraient directement imputables à BEPS.

Question : Comment les amendes fiscales, qui varient d'une année à l'autre, notamment en fonction de la gravité des infractions, sont-elles estimées ?
Réponse : Ne figurent dans les comptes que les amendes effectivement perçues. Il est difficile d'évaluer précisément les amendes fiscales au niveau du budget, car elles dépendent d'éléments ponctuels sur des contribuables très particuliers. En conséquence, c'est la moyenne des amendes perçues au cours des cinq dernières années qui est inscrite au budget. Ces amendes étaient particulièrement élevées aux comptes 2022 et 2023. Les amendes perçues dans les comptes 2024 signent un retour à un niveau plus « normal ». Un changement de nature comptable des amendes fiscales est intervenu dans les comptes 2024. Auparavant, il était mélangé avec chacun des impôts correspondants (nature 400 pour les personnes physiques, 401 pour les personnes

morales). Depuis les comptes 2024, les amendes fiscales sont identifiables en nature 427. Les comptes 2023 ont été retraités sur cet aspect et la comparaison peut donc être faite.
Questions : qu'en est-il du litige avec les communes s'agissant de la facturation des frais de perception des impôts communaux ? Quel est le montant en jeu ?
Réponse : Cela représente un montant de 68,8 millions qui se retrouve dans les comptes de l'État en nature 424.

Programme I02 Production et perception des impôts

En 2024, le nombre de contribuables traités par l'AFC se monte à 589'000, soit une augmentation d'environ 12'000 contribuables. Cela s'inscrit dans une tendance à la hausse assez importante. L'administration a été très sollicitée. Les appels téléphoniques ont été reçus (505'000) sont toutefois en diminution pour la première fois (-11 %), ce qui est une bonne nouvelle. Les visites aux guichets, en revanche, augmentent de 2% (148'000 personnes), mais cette hausse est moins fortement que les années précédentes. L'administration déploie des efforts importants pour offrir des prestations correspondant aux besoins des usagers. En 2024, l'AFC a par exemple tenu un certain nombre d'ateliers afin de consulter les usagers, notamment sur les prestations e-démarches. Cette consultation a permis d'améliorer le site de l'AFC. Une démarche similaire a également été menée pour améliorer la compréhension des courriers par les contribuables en ayant recours au langage FALC (langage Facile À Lire et à Comprendre). L'AFC a en outre poursuivi les efforts de sensibilisation des jeunes (18-25 ans) à leurs obligations fiscales. À cette fin, l'AFC a rencontré 600 jeunes en 2024 et 700 en 2025, dans le cadre d'ateliers organisés en partenariat avec une trentaine de communes.

En ce qui concerne les écarts principaux entre le budget et les comptes, on relèvera une réduction de 1,5 million sur les charges de personnel. Cela est dû à des postes vacants liés au turn-over. Pour rappel, il est tenu compte, au niveau du budget de l'effet des vacances de poste mais l'effet produit est parfois légèrement supérieur à ce qui est budgété. Cet écart ne représente toutefois que 2 % des charges de personnel.

Les revenus liés aux taxes et redevances sont quant à eux plus élevés de 7,6 millions. Cela concerne principalement des émoluments qui ont été particulièrement élevés en 2024.

Sur la nature 31 (charges de biens et services), le budget est complètement utilisé, principalement pour des frais de courriers et des frais bancaires. Ce sont des frais qui sont difficilement compressibles, même si le département essaie de les faire diminuer grâce aux e-démarches.

Question : quel est le nombre de contribuables personnes physiques ?
Réponse : 355'000 personnes physiques, 43'000 personnes morales et 191'000 personnes imposées à la source. L'augmentation du nombre de contribuables est régulière ; on dénombre 62'000 contribuables supplémentaires en six ans.

Question : L'indicateur 7.1 indique que le nombre de déclarations non traitées (et donc non taxées) après 180 jours pour les personnes physiques est de 9206. Vu le nombre de contribuables personnes physique, peut-on en déduire que seuls 2,5 à 3 % des déclarations ne sont pas traitées dans ce délai ?
Réponse : c'est effectivement le cas.

Question : Le nombre d'ETP fixes diminue par rapport à ce qui était budgété. D'autre part, que le nombre de taxations par taxateur augmente, tout comme le débit des taxations. Doit-on s'inquiéter d'une surcharge de travail pour le personnel de l'AFC ?
Réponse : Un programme est en place pour assurer le bien-être des collaborateurs. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de déclarations par taxateur est aussi liée à des développements informatiques, notamment l'augmentation de la taxation automatique qui permet des gains d'efficience. Cela sous-entend que toutes les déclarations ne sont pas systématiquement auditées par un taxateur. Un certain nombre d'assistances informatiques ont ainsi été mises en place pour soulager leur travail et pour que l'augmentation du nombre de contribuables puisse être absorbée. Il est extrêmement important de rationaliser les processus et un effort constant est fourni pour gagner en efficacité.

Question : Quelles sont les raisons des difficultés de recrutement mentionnées dans le doucement sur les comptes ?
Réponse : La rémunération est souvent un frein, lorsque l'AFC recherche des personnes avec une expérience ou des compétences particulières. Le marché est très vaste, et la rémunération est bien plus élevée dans le secteur privé.

Question : Existe-t-il encore aujourd'hui des prestations qui ne sont disponibles qu'au guichet, et pas en ligne ?
Réponse : Une trentaine de prestations sont accessibles en ligne. Le dernier portail e-démarches permet par exemple de voir directement les paiements, de consulter les QR factures etc. L'AFC n'a pas de réponse définitive à donner quant au maintien, ou non, de certaines prestations uniquement au guichet. Il est toutefois certain que les personnes viennent principalement au guichet pour obtenir des explications orales, afin de mieux comprendre leur situation. Cela dit, des contribuables y viennent aussi demander des copies de déclarations, qu'ils pourraient obtenir simplement sur e-démarches.

Programme I03 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT

Pour la deuxième année consécutive, le canton a remboursé tous ses emprunts arrivés à échéance dans l'année. La dette finale, en conséquence, enregistre à nouveau une baisse en 2024. Cette baisse de l'endettement se répercute sur la note financière du canton en raison de la réduction de la proportion de la dette par rapport à l'ensemble des revenus de l'État. L'agence de notation a relevé sa notation de AA à AA+. C'est une très bonne nouvelle sur l'aspect du coût de la dette, étant précisé que les niveaux des marges sont beaucoup plus élevés.

S'agissant des principaux écarts entre budget et comptes sur ce programme en nature 31, l'écart de 4,3 millions s'explique par une dotation supplémentaire non budgétée à une provision existante de 45 millions. Cette provision couvre le risque d'actionnement, par la CPEG, de la garantie de l'État, suite au non-paiement de la participation à la recapitalisation de la caisse de deux entités (litige en cours). Le coût de la dette est inférieur au budget de 13 millions alors que les charges d'intérêts fiscaux sont supérieures au budget de 9,4 millions. Le budget n'avait en effet pas prévu que la Confédération fixe son taux d'intérêt rémunératoire à 1,25 %, ce qui est assez élevé. Ce taux a d'ailleurs été revu à la baisse depuis. Enfin, des pertes exceptionnelles sont à mentionner sur des actifs cédés (2 millions).

L'amortissement supplémentaire de la réserve budgétaire relative à la recapitalisation de la CPEG (541 millions) représente quant à elle une charge extraordinaire.

En ce qui concerne les revenus, des recettes supplémentaires sont à relever sur les patentes et concessions, en l'occurrence en lien avec les redevances du parking du Mont-Blanc et des SIG. Finalement, les revenus financiers présentent un écart de +13,2 millions sur les revenus d'intérêts fiscaux, qui s'explique par des dossiers à caractère exceptionnel. Les revenus des intérêts sur placement à court terme, conséquence des excédents ponctuels de trésorerie et non budgétés se montent à 8 millions. Enfin, l'augmentation des dividendes reçus de la BCGe représente 3,2 millions de plus.

Question : est-ce que la révision de la note du Canton a eu un impact à la baisse sur les taux d'intérêt.
Réponse : Cela n'a pas pu être constaté dans la mesure où le canton n'a pas encore fait de nouveaux emprunts sur le marché public. Cela dit, théoriquement, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de la notation devrait se traduire par un écart de crédit moindre, avec un temps moins élevé. Les marges, toutes qualités confondues, se sont élargies sensiblement depuis l'année dernière. C'est un phénomène assez particulier qui a été observé. Quoi qu'il en soit, c'est une très bonne chose pour le canton, car il pourra se financer théoriquement à moindre coût, même dans des circonstances un peu plus difficiles au niveau des marchés.

Programme I04 Exécution des poursuites et faillites

L'année 2024 a vu la poursuite du développement des systèmes informatiques dans l'idée de maintenir les prestations en ligne et de mener une réflexion pour augmenter les prestations en ligne dès 2025, à l'instar de ce qui a été fait par l'AFC. Le but est de faciliter l'accès aux informations pour les débiteurs et les créanciers, afin d'éviter des interactions avec l'office. Concernant la qualité des prestations, on observe, pour la 7e année consécutive, une baisse des plaintes déposées lorsqu'un débiteur ou un créancier n'est pas satisfait des décisions prises par l'office et une réduction des plaintes admises par l'autorité de surveillance ce qui démontre l'augmentation de la qualité des prestations. Les actions de sensibilisation contre le surendettement et les dénonciations pénales des infractions se sont en outre maintenues, principalement au niveau des faillites. Cela sera encore renforcé dans les années à venir. Par ailleurs, l'office fait appel, depuis deux ans, aux communes pour la notification des actes, conformément à une obligation légale qui découle d'une loi fédérale. Genève s'est aligné sur ce que faisaient déjà les autres cantons à ce sujet.

S'agissant des écarts budget-comptes, un petit écart est relevé sur les charges de personnel (+0,9 %). Un écart un peu plus important concerne les émoluments de poursuites et faillites (+3,3 millions), en lien avec l'augmentation du volume des poursuites. Pour rappel, le budget 2024 était aligné sur les comptes 2023. En nature 49 (émoluments et les frais de poursuite facturés aux autres services de l'État), une augmentation est constatée par rapport au budget et aux comptes 2023. Cela s'explique par les activités de l'AFC qui a mis l'accent sur le recouvrement en vue de la mise en œuvre de l'article 43 LP.

Question : Combien de dénonciations pénales d'infraction l'office des poursuites et faillites a-t-il faites en 2024 ?
Réponse : Ce chiffre est en augmentation. Une quarantaine d'infractions ont été constatées. Il y a quelques années, l'absence de comptabilité n'était dénoncée que si l'office traitait la faillite. Aujourd'hui, si l'office constate ce type d'infraction, elle dénonce systématiquement le cas. C'est la même chose si l'office constate qu'un administrateur a manifestement mal géré l'entité, par exemple en se servant de la fortune de la société pour payer des frais personnels.

Question : Qu'en est-il du changement de loi concernant les faillites des sociétés en fonction du type de créance ?
Réponse : cette modification de loi est entrée en vigueur au 1er janvier 2025. La semaine dernière, l'office n'avait pas encore constaté de faillite prononcée en vertu de ce nouvel article 43 LP, mais la situation est suivie de près, et il faut s'attendre à ce que ce type de faillite arrive, plutôt au mois de juin ou juillet. Cela cause des inquiétudes en termes de personnel requis pour traiter ces faillites supplémentaires. Habituellement, l'office dénombre environ 700 faillites d'entreprises par année. Ce chiffre pourrait doubler, voire tripler, en raison de ce nouvel article, ce qui est inquiétant. L'office souhaiterait que cet effet se lisse sur une période aussi longue que possible pour pouvoir absorber la masse de faillites du mieux possible. Par ailleurs, au fil du temps, une adaptation des comportements des entreprises pour éviter les faillites est attendue. Le département part

du principe que ceux qui abusaient du système vont modifier leurs pratiques suite à l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi.

Question : L'office dispose-t-il déjà d'indices que le nombre de faillites liées à l'article 43 LP va augmenter, ou s'il s'agit, à ce stade, d'une crainte théorique ?
Réponse : L'office n'est informé qu'une fois que le juge a prononcé la faillite. Cela dit, en amont de la faillite, les créanciers vont déposer des requêtes et, à ce jour, plusieurs centaines de dossiers se trouvent entre les mains du juge de la faillite. Le service concerné s'est doté d' un ETP supplémentaire, engagé au 1er avril ou 1er juin, car l'office sait qu'il va devoir traiter davantage de requêtes. On ignore toutefois si le dépôt d'une requête de faillite aura un impact sur le débiteur, qui payerait la créance avant que la faillite ne soit prononcée. L'office espère que le pourcentage de créances publiques payées sera plus élevé que pour les créances privées, mais il est impossible de l'affirmer. Par ailleurs, une augmentation des faillites « ordinaires » a également été constatée. Pour rappel, le département avait décidé qu'il reviendrait avec d'éventuelles demandes de crédit supplémentaire pour absorber une éventuelle hausse du nombre de faillites plutôt que de budgéter des postes qui ne seraient finalement pas nécessaires.

En ce qui concerne les investissements, un résumé est fourni sur la présentation. Ils concernent deux postes importants, à savoir le système d'information de l'AFC, et celui de l'office des poursuites.

Recettes fiscales des 28.5 centimes complémentaires sur les personnes morales 2024 vs taxe professionnelle communale (TPC) en 2022 et 2023

COMMUNES	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
TOTAL	**264'535'401**	**245'000'000**	**213'623'221**	**207'560'454**
Genève	147'774'670	137'168'828	120'510'011	118'116'220
Meyrin	24'266'587	22'418'882	19'112'422	17'711'157
Carouge	23'501'680	21'806'175	17'316'111	17'750'444
Plan-les-Ouates	16'653'619	15'285'389	17'504'536	12'645'783
Lancy	14'833'845	13'630'223	11'739'724	11'738'340
Vernier	13'273'877	12'292'426	10'567'806	12'738'570
Grand-Saconnex	5'153'263	4'826'879	2'940'380	3'677'175
Satigny	4'985'448	4'571'096	4'842'292	3'488'910
Versoix	2'747'206	2'542'879	1'542'509	1'537'363
Thônex	2'536'041	2'325'709	1'782'885	1'822'790
Chêne-Bourg	1'831'480	1'712'383	1'418'040	1'395'460
Bellevue	1'759'972	1'588'909	1'513'550	1'452'430
Onex	1'262'149	1'174'703	797'580	898'202
Perly-Certoux	813'318	729'773	441'570	850'125
Dardagny	719'035	668'092	531'750	743'730
Bernex	513'313	486'924	270'260	308'240
Collonge-Bellerive	307'673	271'189	-	-
Chêne-Bougeries	216'576	215'806	960	16'380
Meinier	197'287	184'403	160'570	122'940
Bardonnex	169'380	163'511	157'360	177'970
Confignon	161'640	153'936	196'105	98'225
Cologny	116'935	102'248	-	-
Veyrier	108'334	94'058	-	-
Genthod	70'370	65'100	-	-
Avusy	63'453	58'169	42'550	46'520
Aire-la-Ville	63'275	60'210	45'470	46'350
Puplinge	54'375	51'650	21'880	33'000
Chancy	38'387	36'554	24'290	24'270
Vandœuvres	34'725	31'352	-	-
Pregny-Chambésy	30'512	29'082	-	-
Soral	29'986	27'933	6'950	30'980
Avully	28'789	27'971	16'450	20'260
Troinex	27'796	23'085	-	-
Jussy	24'440	24'245	25'550	26'700
Hermance	23'644	21'696	17'690	12'960
Anières	22'134	18'783	30'420	-
Presinge	21'602	19'450	17'000	2'940
Gy	20'935	19'154	7'680	10'930
Corsier	16'603	15'926	-	-
Collex-Bossy	13'542	11'493	9'940	-
Cartigny	12'541	11'623	-	-
Russin	11'228	9'508	7'050	12'070
Choulex	10'079	9'466	-	-
Céligny	9'149	8'208	3'880	3'020
Laconnex	4'510	4'923	-	-

Sources :
Administration fiscale cantonale (AFC-DF) pour les centimes supplémentaires
Service des affaires communales (SAFCO-DIN) pour la TPC

SG-DF 05.05.2025

POLITIQUE PUBLIQUE J : Pouvoir judiciaire - COMPTES 2024

Rapport de la sous-commission après audition du 5 mai 2025

Députés : M. François BAERTSCHI François (rapporteur), M. Thomas WENGER

Assistent pour le Pouvoir judiciaire :

M. Olivier JORNOT, Président de la Commission de gestion
M. Patrick BECKER, Secrétaire général
Mme Metihe MEHMETI, Secrétaire générale adjointe

Procès-verbaliste : Mme Méline CARPIN

Nature 31 : en préambule, M. JORNOT indique que des montants alloués à la nature 30 n'ont pas été complètement consommés. La différence s'explique parce que le budget devait notamment couvrir les dépenses supplémentaires liées à la création de nouveaux postes de magistrate et magistrat titulaire. Pour mémoire, une fois le principe de l'augmentation du nombre de magistrats acquis, il faut encore modifier la loi sur l'organisation judiciaire puis procéder à l'élection des juges ou des procureures et procureurs. Le processus complet, qui prend un temps considérable, s'est révélé plus long encore cette année, d'autant que s'y sont ajoutées les "féries référendaires" récemment acceptées par la population, qui prolongent par période le délai référendaire après l'adoption d'une loi par le Grand Conseil.

Concernant le non-consommé en nature 30 (dépenses de personnel) par rapport au budget, un député, s'interrogeant sur le retard du vote, demande s'il s'agissait d'un retard au niveau du Grand Conseil ou au niveau du Conseil d'État.

M. JORNOT répond que le retard est lié au processus lui-même. Il rappelle que des discussions avaient eu lieu en Commission judiciaire et de la police ainsi qu'en Commission des finances sur la question de savoir s'il convient d'abord d'obtenir au budget les montants et ensuite faire voter le projet de loi modifiant la LOJ, ou inversement, faire voter le projet de loi puis inscrire les montants au budget en dépassement de crédits. Par le passé, la pratique consistait à adopter d'abord le projet de loi, puis à procéder à un dépassement de crédit. Depuis quelques années, le Département des finances préfère l'ordre inverse. Une fois le budget voté, le projet doit encore être soumis au Conseil d'État et aux départements concernés, ce qui prend du temps. Ensuite vient le délai référendaire, et une fois la loi entrée en vigueur, il faut organiser les élections par le Grand Conseil. L'ensemble de ce processus crée un décalage important entre la décision d'octroyer de nouveaux postes de magistrats et leur entrée en fonction.

M. BECKER précise que si l'on exclut cette spécificité liée au statut des magistrates et magistrats, liée au processus électoral et législatif, le Pouvoir judiciaire utilise en principe la quasi-totalité des ressources disponibles, à environ 0,2 à 0,3% de la pleine utilisation des ressources. Ceci a conduit l'OPE et le Département des finances à réduire, pour le Pouvoir judiciaire, la réduction formelle appliquée à l'ensemble de l'Etat pour tenir compte d'une sous-utilisation du budget. Sans cette réduction, le Pouvoir judiciaire aurait été

privé d'une partie de son budget. Il confirme ainsi que la situation constatée en 2024 est directement liée à la création de plusieurs postes de magistrate et magistrat et, partant, au processus législatif et électoral.

Nature 31 : le Pouvoir judiciaire a obtenu une autorisation de dépassement en cours d'année. Pour mémoire, la Commission de gestion n'avait pas obtenu l'adaptation de l'enveloppe budgétaire durant les derniers exercices, alors même que les dépenses en question sont des dépenses contraintes ou liées, prévues par la loi (assistance juridique, expertises, traductions et interprétations, …).

M. JORNOT, concernant cette ligne 31, indique qu'il y a eu l'autorisation d'un crédit supplémentaire pour les charges liées à l'instruction de procédures. Il ajoute qu'il agit de chiffres pour lesquels, dans le budget 2025, des montants corrects et adaptés ont enfin été obtenus.

S'agissant des recettes, il indique que l'année 2024 a été une année ordinaire, notamment sous l'angle des confiscations pénales. Le taux de couverture des dépenses est revenu à un niveau ordinaire, d'environ un quart, après deux années exceptionnelles.

Comme observé dans le cadre du compte rendu annuel d'activité du Pouvoir judiciaire, l'année 2024 s'est caractérisée par une hausse importante du contentieux judiciaire, tant dans le domaine pénal que dans le domaine civil, et en particulier dans le domaine des baux et loyers. Dans ce dernier domaine, l'augmentation est en lien avec le contentieux des hausses des loyers.

De manière générale, la justice continue sa course pour faire face à un volume de procédures en constante augmentation. Le document portant sur les comptes 2024 évoque quelques autres éléments saillants, notamment en matière de numérisation de la justice ou de projets comme RePAir, ce dernier étant conduit conjointement avec le Département de la cohésion sociale.

Le procureur général rappelle que **le projet de budget 2025** présenté par le Pouvoir judiciaire été fortement réduit par le Conseil d'État. La Commission de gestion du Pouvoir judiciaire a estimé que la version du Conseil d'Etat ne permettait plus d'octroyer les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la justice. Pour la première fois depuis neuf ans, elle a en conséquence décidé de maintenir sa propre version de projet de budget, comme le prévoit la loi, et de présenter à la commission des finances un projet distinct de celui du Conseil d'Etat, afin que le Grand Conseil puisse choisir entre les deux variantes. C'est la première option qui a été choisie par les députés. La conséquence, déjà signalée au Conseil d'État, est qu'une demande en autorisation de crédit complémentaire va être faite par le Pouvoir judiciaire, car plusieurs postes prévus n'ont pas été accordés et font cruellement défaut, que ce soit pour la mise en œuvre du code de procédure pénale ou pour celle de la révision du code de procédure civile.

Un député souhaite savoir si, en l'absence du **bureau de la médiation du Pouvoir judiciaire**, le nombre d'affaires à traiter par les juridictions aurait été plus élevé, ou si ce dispositif permet de réduire la durée des procédures.

M. JORNOT indique que le dispositif, qui est une mise en œuvre de la loi sur la médiation, présente la particularité d'être rattaché au Pouvoir judiciaire, mais ne s'occupe pas uniquement de médiation faite dans le cadre d'une procédure judiciaire. Le dispositif vise aussi bien à encourager la médiation dans les cas où une procédure judiciaire est pendante qu'à initier celle-ci avant que la justice ne soit saisie. Les statistiques de l'année 2023 permettent de distinguer la proportion qui concerne l'un et l'autre.

M. BECKER ajoute que 30 % des médiations concernaient des procédures judiciaires en cours et la proportion sans procédure judiciaire était de 70%.

M. JORNOT indique que cela signifie qu'un certain nombre de contentieux sont potentiellement évités avant même d'arriver devant les tribunaux. Quant au tiers de médiations en cours de procédure, certaines peuvent permettre de mettre fin à la procédure. Ce qui est important est que le dispositif a suscité beaucoup d'intérêt et il y a un flux constant de personnes qui s'adresse au bureau de la médiation.

En termes de chiffres, 670 procédures de médiation étaient en cours fin 2024, avec une très forte proportion, environ trois quarts, dans le domaine du droit de la famille. Si l'on compare ces quelques centaines de médiations aux 110 000 procédures traitées par la justice durant la même année, il n'est pas possible de conclure que cela permettrait de réduire la surcharge des juridictions et de supprimer des postes de juges. Ces chiffres doivent être replacés dans leur contexte : l'objectif est d'offrir une alternative au règlement judiciaire et, si possible, de ralentir l'augmentation du nombre de procédures; il n'a jamais été espéré que cela réduirait le nombre de procédures.

Cela dit, il s'agit d'un bon départ et il est souhaitable que les personnes acquièrent le réflexe de recourir à la médiation. Si la médiation peut continuer à se développer, contribuer à soulager le Pouvoir judiciaire et à éviter à de nombreuses personnes les inconvénients d'une procédure contentieuse, ceci est bénéfique.

Un député évoque **le budget séparé du Pouvoir judiciaire, pour 2025, qui n'a pas été accepté**. Il demande d'abord si le refus d'accepter la version du Pouvoir judiciaire est une stratégie du Conseil d'État, qui aurait encouragé le Pouvoir judiciaire à solliciter ensuite un dépassement de crédit. Il demande si c'est comme cela que ça a été présenté. Il demande ensuite, dans le cas où le crédit supplémentaire n'est pas obtenu, ce qui sera remis concrètement en question. Un des indicateurs étant le taux de procédure qui se termine en moins de 12 mois, qui est de 80 %, il demande si ça veut dire que ce taux, par exemple, risque de baisser.

M. JORNOT précise que le Pouvoir judiciaire ne fonctionne pas comme un service de l'Etat à qui le Conseil d'Etat fait des promesses ou donne des conseils tactiques. Il indique que le Pouvoir judiciaire détermine lui-même de sa manière d'agir. En l'occurrence, la Commission de gestion a expressément maintenu sa version de projet de budget, sachant que les postes étaient indispensables. Elle a informé le Conseil d'État de son l'intention de demander certains postes qui ont été refusés, considérant qu'il n'était plus possible d'attendre, au vu de l'impact sur les prestations aux justiciables.

Sur les effets du budget insuffisant, de manière générale, il est important de considérer que les indicateurs montrent que, lorsque certaines juridictions sont en difficulté, cela se

traduit presque automatiquement par un allongement des durées des procédures. Dans certains domaines, notamment le pénal, cela peut également affecter la qualité du travail. Il y a des domaines dans lesquels il n'est pas possible de fournir une moins bonne qualité de travail : par exemple l'autorité de recours doit rendre une décision sur chaque recours.

L'effet est principalement un allongement des procédures. Dans d'autres domaines comme celui de l'instruction pénale, cela peut se traduire par le fait de ne pas disposer du temps nécessaire pour approfondir tous les dossiers. Le domaine des baux et loyers a connu une très forte hausse du contentieux en 2024 et cette hausse a pu être absorbée par des mesures organisationnelles au sein du Tribunal civil. Toutefois, si une augmentation du contentieux ordinaire survient en parallèle, il est difficile de compenser la hausse et l'ensemble du contentieux civil va ralentir. Pour fournir au justiciable des prestations de qualité, les moyens nécessaires doivent être disponibles.

M. BECKER, ajoute que le député s'est référé à un indicateur global de durée. Il est difficile de comparer toutes les procédures, mais la Commission de gestion suit l'évolution procédure par procédure et contentieux par contentieux. Il se confirme que dans plusieurs domaines, la durée des procédures a augmenté, tant dans le domaine civil que dans le domaine pénal.

Un député s'interroge sur le **programme RePAir**. Le rapport mentionne des avancées, il souhaite savoir quand ce programme aboutira.

M. JORNOT confirme l'existence d'objectifs temporels. Il indique que plusieurs éléments ont déjà été mis en place, comme un bureau de soutien aux mandataires à l'intérieur du Pouvoir judiciaire. Autre chantier qui a été conduit : une comparaison intercantonale, pour mieux connaître ce qui a été mis en place dans d'autres cantons et avec quel succès. Le principal chantier concerne la redéfinition des catégories de mandataires, curateurs d'État ou privés, professionnels ou non professionnels, ainsi que les critères d'orientation vers l'un ou l'autre type. Si un projet ou un parent ne peut pas être désigné, la distinction entre curateur étatique et curateur privé professionnel repose aujourd'hui sur le niveau de fortune de la personne protégée. Il convient de déterminer si ce critère est pertinent ou s'il faut en adopter d'autres. Cela constitue le cœur du programme RePAir et ce travail est en cours. Les prochains éléments seront communiqués partiellement avant l'été, partiellement après, de sorte à produire des résultats tangibles au deuxième semestre. Actuellement, des variantes sont élaborées par les personnes qui travaillent pour ce projet.

Un député demande également ce qu'il advient du **projet Harpej** ?

M. JORNOT indique que ce projet est terminé, Il a été clos peu avant le départ de la conseillère d'Etat qui l'avait initié. Les deux projets ont débuté en parallèle, mais RePAir a pris plus de temps à démarrer, tout en bénéficiant d'une structure de projet plus solide que Harpej.

M. BECKER ajoute que certaines initiatives issues de Harpej se poursuivent, notamment entre le TPAE et le DIP, afin d'améliorer l'accompagnement des parents dans les conflits relatifs à la garde ou à l'autorité parentale. Des projets pilotes continuent à être travaillés, portés conjointement par le SPMI, le SEASP et le TPAE.

A un commissaire soulignant la complexité de ces situations, M. JORNOT souligne que le domaine de la protection est très émotionnel. Certaines personnes personnellement touchées choisissent, pour exprimer leur déception et leur appréciation, la voie politique, alors que d'autres déposent des plaintes pénales. Beaucoup ne comprennent pas ce qui se passe ou ont le sentiment d'être persécutés par l'État. Ces dossiers sont particulièrement sensibles. Le système, comprenant les services de l'État tels que le SPMI, l'OPAD (ex-SPAd) et le TPAE, tous confrontés à des injonctions souvent incompatibles : ne rien faire, c'est risquer de ne pas sauver un enfant ; en faire trop, c'est risquer de détruire une famille. Il y a toujours ces deux visions en tension sur un certain nombre de dossiers. Il ajoute que tout ce qui favorise la médiation et un bon fonctionnement, notamment par des curateurs compétents, est bénéfique.

Un député évoque la situation dans **le canton de Vaud**. Il demande s'il existe des contacts avec ce canton concernant le **fonctionnement au niveau de la protection de l'enfance et au niveau du Pouvoir judiciaire**. Il souhaite également savoir si une augmentation a été constatée des situations où une mère formule des accusations, notamment d'abus sexuels ou de violences, entraînant pour le père une impossibilité de voir son enfant pendant des mois, voire des années. Il questionne ainsi sur la fréquence croissante de ce type d'accusations dans le contexte des séparations extrêmement difficiles.

M. JORNOT répond à la première question. Le canton de Vaud a souvent été érigé en modèle par rapport à la gestion des mesures de protection, notamment car il dispose d'un grand nombre de personnes disponibles pour assumer le rôle de curateur moyennant une indemnisation très modique. Il y a eu passablement d'études pour analyser le fonctionnement. Il précise que dans le canton de Vaud, il n'y a pas de tribunal comme à Genève. Concernant la problématique de fausses allégations, il s'agit à nouveau de doubles injonctions. Lorsqu'une situation d'abus ou de violence est dénoncée, si la première réaction consiste à demander des preuves, on peut reprocher de ne pas avoir protégé l'enfant. En revanche, une réaction immédiate et incisive peut aussi provoquer des dégâts. Il y a des situations dans lesquelles le parent qui perd la possibilité de contact adopte une posture oppositionnelle. Sa propre attitude subséquente aggrave la situation. Ce phénomène n'est pas une règle générale, mais il existe bel et bien. Les chiffres du TPAE, ainsi que le nombre de cas gérés par les intervenants en protection de l'enfance ou chez les adultes, témoignent d'une surcharge. Gérer 400 cas ne permet pas d'accorder l'attention et le temps nécessaire à chacun. L'augmentation constante des cas traités par le TPAE est une source d'inquiétude. Deux nouveaux postes de magistrats ont heureusement été créés en 2024, mais dans un contexte de hausse continue.

M. BECKER note une légère amélioration dans l'accompagnement des relations parentales, grâce au Point Rencontre. Ce dispositif permet à bref délai, avant même que le Tribunal ne prenne une décision judiciaire définitive, de maintenir des relations avec chacun des parents, grâce à un cadre sûr et une surveillance. Par le passé, les points rencontre n'étaient disponibles que plusieurs mois après que le tribunal avait organisé un droit de visite dans un tel dispositif.

M. WENGER questionne l'augmentation générale des procédures. Le rapport indique une augmentation des procédures au Ministère public et au Tribunal des mineurs. Une

hausse de 37% depuis 2023 au Ministère public et une hausse de 61% depuis 2013 au Tribunal des mineurs. Il se demande si un plafond est atteint.

M. JORNOT répond que si un plafond existait, il faudrait adapter les moyens pour y faire face. Par exemple, en 2024, le Ministère public a obtenu des moyens supplémentaires, ce qui a permis une augmentation de l'effectif de la juridiction de 11%. Cependant, à la fin de l'année, le nombre de procédures avait augmenté de 8% par rapport à 2023. Ainsi, cette hausse absorbe déjà la majeure partie des nouveaux effectifs.

Un député demande si les **plaintes pour diffamation** augmentent.

M. JORNOT répond que globalement le problème du contentieux d'infraction contre l'honneur ne lui paraît pas être en augmentation particulière. Il indique qu'il y a un pic durant les périodes électorales. Il indique que le législateur a introduit la possibilité de demander des avances de frais en cas de plaintes contre l'honneur, dans l'idée que cela allait peut-être freiner un peu cette tendance. Il a été constaté que cela n'a pas aidé à résoudre le problème.

Un député, concernant les **infractions liées aux mineurs**, constate qu'une grande partie est liée à la loi sur la circulation routière.

M. JORNOT fait une comparaison avec le Ministère public, où le domaine principal est également la circulation routière. Pour les adultes, il y a quasiment 40 % des procédures qui relèvent de la circulation routière. On retrouve 31 % chez les mineurs. Il signale qu'une procédure n'est pas égale à une autre. Chez les mineurs, ce qui est perturbant en termes d'augmentation, ce sont les violences. C'est ce domaine qui est préoccupant.

M. BECKER ajoute qu'une évolution marquante est qu'il y avait toujours entre 8 et 12 affaires confiées au Tribunal des mineurs dans sa composition collégiale, et que c'est désormais entre 20 et 25 affaires.

Un député, sur la ligne **Prestations de services et honoraires**, remarque un écart de 23 millions dans les comptes 2023 et de 26,7 dans les comptes 2024, ce qui fait 4 millions de différences. Il demande si cette différence est due à l'augmentation des procédures.

M. BECKER indique que cette ligne concerne pour la quasi-totalité les dépenses directement liées aux procédures judiciaires, comme les traducteurs, interprètes et, les expertises, par exemple.

M. JORNOT indique que, par exemple, il y a 9 millions pour les expertises du CURML, dont les tarifs ont augmenté. Il s'agit des autopsies, des expertises psychiatriques, des expertises médico-légales. La ligne comprend également le domaine des écoutes téléphoniques qui fait désormais l'objet d'une facturation forfaitaire, car il y a eu un changement de système de facturation par la Confédération. Une demande, à l'époque, de recherche par champ d'antenne (ce qui permet de voir dans un lieu donné tous les numéros de téléphone qui ont appelé ou été appelés dans une zone) était facturée très cher et c'est pourquoi cet outil était auparavant très peu utilisé. Dans la ligne Prestations de services et honoraires, il y a également les frais de courrier puisque toutes les communications doivent intervenir, de par la loi, par voie postale et souvent

recommandées, ou les frais de sécurité. Les frais de traductions qui se montent à 1,5 million et 3,2 millions pour les frais de curatelles figurent également dans cette rubrique.

M. BECKER indique qu'en excluant le mandat de sécurité, les frais susmentionnés sont contraints ou liés : ils sont prévus soit dans le droit matériel, soit dans le droit de procédure, soit dans la jurisprudence du Tribunal fédéral, qui dit par exemple que dans telles ou telles circonstances, l'expertise est indispensable. Il ajoute que **l'assistance juridique** représente quasiment 10% du budget du Pouvoir judiciaire et qu'elle correspond à un droit garanti par la Constitution suisse et par le droit international public. C'est ce qu'on appelle les charges contraintes et c'est ce que le Pouvoir judiciaire essaie de faire comprendre au Département des finances.

M. JORNOT indique qu'effectivement ce montant était en hausse particulière, mais il était couvert par la demande d'autorisation de crédit complémentaire.

Un député, concernant l'assistance juridique, demande s'il y a une obligation de financer, quel que soit le montant, ou s'il y a une possibilité, en fonction des budgets, de limiter l'assistance.

M. JORNOT indique que l'assistance judiciaire est prévue dans les deux codes fédéraux : le Code de procédure civile et le Code de procédure pénale. Elle est aussi prévue dans la loi sur la procédure administrative cantonale pour les procédures de droit public. L'assistance judiciaire est un droit pour le justiciable, pour lequel les codes prévoient un certain nombre de conditions. Le rôle du Pouvoir judiciaire est de regarder si les conditions sont réunies. Il s'agit soit de conditions liées à la situation financière de la personne, elle ne doit pas être en mesure de financer une procédure, soit de conditions liées à la nécessité d'être défendu par un avocat. Ce sont des conditions où le législateur essaie, de manière globale, de poser la question suivante : est-ce que, si la personne devait payer elle-même son avocat, elle entreprendrait cette démarche, ou non ? Autrement dit, le but est d'éviter de financer des démarches que les gens ne feraient pas s'ils devaient payer eux-mêmes. Il y a donc à la fois une partie qui est l'analyse de la situation financière, et d'autre part l'analyse de la nécessité d'une défense obligatoire. Si ce n'est pas un cas de défense obligatoire, est-ce que c'est un cas de faible gravité dans lequel la personne peut se débrouiller seule ? Respectivement, si elle est partie plaignante, est-ce qu'il est nécessaire de lui fournir un avocat ? Les décisions sur l'assistance juridique sont des décisions judiciaires, qui peuvent être contestées devant la juridiction supérieure. C'est le juge ou le procureur, selon la matière, qui va rendre une décision pour octroyer ou non le bénéfice de l'assistance judiciaire. À la fin, la vérification se fait selon la jurisprudence, qui règle par exemple le tarif pouvant être demandé. Il faut également savoir qu'il y a une forte pression des avocats, avec des revendications de l'Ordre des avocats en matière d'honoraires.

Pour répondre à la dernière question : la disponibilité d'une somme budgétaire ne permet pas de dire qu'on va payer ou non. Si la personne a été mise au bénéfice de l'assistance judiciaire et que son avocat présente une note d'honoraires, ce qui est dû sur cette note doit être réglé. En d'autres termes, le Pouvoir judiciaire ne peut en aucun cas refuser l'octroi et le paiement de l'assistance juridique pour des motifs budgétaires.

Un député demande, par exemple si dans le cas d'un mineur qui n'habite plus avec ses parents qui ont les moyens de payer une assistance juridique, la situation financière de ces derniers est prise en compte. M. JORNOT indique qu'il s'agit d'une analyse du groupe familial.

Un député demande ce qu'il en est **du projet du nouveau Palais de justice** qui aurait déjà dû être réalisé.

M. JORNOT indique que le projet est toujours planifié. La mise en service a été régulièrement repoussée et aujourd'hui pour 2037. Il est vrai que, selon une planification datant d'il y a sept ou huit ans, le crédit d'étude aurait déjà dû être voté et l'étude presque achevée. Le nouveau crédit d'étude n'a pas encore été fait, mais toutes les études de faisabilité ont été réalisées.

La question est de savoir comment survivre dans l'intervalle. Le problème est qu'il ne sera pas possible de tenir avec les locaux actuels jusqu'en 2037. Un accord a été trouvé avec le Conseil d'État pour définir **une stratégie immobilière** précisant la marche à suivre d'ici là. Cela implique de trouver un moyen de disposer d'une surface supplémentaire dans les prochaines années, afin de faire face aux besoins actuels, déjà supérieurs aux locaux à disposition, et à l'augmentation inéluctable des effectifs et des besoins. Certains bâtiments deviennent en outre d'utilisation délicate, comme le Ministère public, qui en plus de cela est saturé, malgré l'existence d'une annexe, une partie des juristes a déjà dû y être déplacée. Il existe un problème de disponibilité des surfaces, mais aussi de vétusté. Certains ascenseurs du Ministère public ne peuvent plus être réparés faute de pièces disponibles. Leur remplacement, en cours d'exploitation, est exclu en raison des nuisances engendrées dans le bâtiment. Remplacer tous les ascenseurs simultanément prendrait environ neuf mois, en les remplaçant successivement cela prendrait 3 ans. Concrètement, il faudra utiliser les nouvelles surfaces qui devraient être mises à disposition pour relocaliser certaines équipes, permettre les travaux sur le Ministère public, puis, une fois ce bâtiment réhabilité, y installer une autre juridiction. Il y a donc un double enjeu : répondre aux besoins en surfaces supplémentaires et procéder à la rénovation des sites, tout en maintenant l'activité des juridictions. Cela, en attendant l'arrivée du nouveau palais.

Un député constate que, concernant **le crédit de renouvellement 2020-2024 de l'OCBA**, le crédit total s'élève à 43 millions sur cette période. Au 31 décembre 2023, seuls 16 millions avaient été utilisés. En 2024, un montant de 7,1 millions de travaux était prévu, mais seulement 2 millions ont été engagés. Cela fait donc quatre ans que peu de choses ont été réalisées.

M. JORNOT explique qu'un projet de rénovation du Palais de Justice existe depuis des années. Ce projet, Préservation du Palais de Justice (PPJ), visait à refaire les toitures et les encadrements de fenêtres. Au fur et à mesure des découvertes sur le bâtiment, les coûts ont augmenté. Il y a dix ans, un déménagement avait été programmé, mais les travaux n'ont jamais débuté.

M. BECKER indique qu'avec la stratégie récemment adoptée par le Conseil d'État et la Commission de gestion, un véritable horizon temporel se dessine. Si, dans deux ans, le

Ministère public peut déménager, alors le projet PPJ pourrait démarrer dans environ quatre ans.

M. JORNOT ajoute qu'à un moment, la question du financement s'est posée, notamment du financement par le biais du milliard énergétique puisque le Palais fait partie des bâtiments de l'État les moins performants en termes de rendement énergétique.

Le député demande si l'OCBA a été relancé au sujet du crédit de renouvellement.

M. JORNOT indique que le crédit de renouvellement est un crédit qu'utilise l'OCBA lui-même.

M. BECKER ajoute qu'il est désormais possible d'affirmer, de manière de plus en plus fiable, que la stratégie du Conseil d'État et de la Commission de gestion offre une vraie vision. La répartition des responsabilités entre le Pouvoir judiciaire et l'OCBA dans le pilotage des projets ou même dans l'entretien des bâtiments est en cours de révision. Cela se traduit, dans le document reçu, par une augmentation potentielle du budget de fonctionnement, par un simple transfert de charges. Il est question de reprendre 10 à 12 millions à l'OCBA pour les gérer directement.

Le député se demande comment est-ce possible que ça prenne autant de temps.

M. BECKER estime que la situation de la justice est très particulière, très spécifique et soumise à beaucoup de contraintes. Il reste néanmoins confiant dans la direction prise. Si, d'ici 2028, le Ministère public n'a pas déménagé, cela signifiera que le projet aura échoué.

Un député s'interroge également sur **les revenus divers, liés aux confiscations pénales**, qui sont passés de 65 millions à 10 millions. M. JORNOT avait expliqué qu'il s'agissait d'un retour à la normale. Il demande si des circonstances particulières avaient entraîné des montants aussi élevés les deux années précédentes.

M. JORNOT indique que 10 millions correspondent à un montant habituel. Il peut cependant arriver qu'une confiscation exceptionnelle ou un accord de partage avec un État étranger fasse augmenter le total. En 2022 ou 2023, un accord de partage avait abouti et rapporté plus de 50 millions sur ce seul cas. Ce type d'événement reste rare, surtout deux années consécutives. M. JORNOT ajoute que les recettes entrent dans les recettes générales de l'État et n'ont pas de conséquences directes pour le Pouvoir judiciaire.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

Comptes 2024

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE K : Département de la Santé et de la Mobilité (DSM)

6 mai 2025

Commissaires : Thomas Wenger, Stéphane Florey
Rapporteur : Stéphane Florey

Synthèse

Audition
M. Pierre Maudet (PM), Conseiller d'Etat (DSM)
M. Cyril Arnold (CA), Directeur financier (DSM
M. Philippe Bertschy, Secrétaire général (DSM)

M. Maudet introduit la présentation (Annexe) en soulignant que la politique publique K de santé est fortement marquée par le poids de deux établissements majeurs que sont les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD). Ce sont ces deux entités qui concentrent la majeure partie des moyens financiers engagés. Il rappelle que cette politique K se structure autour de trois programmes comme ci-dessous :

Programme K01 Réseau de soin

M. Maudet se réfère aux pages 4 et 5 du document. Il attire l'attention sur les trois entités principales que sont l'Office fédéral de la santé publique, les HUG et l'IMAD. En ce qui concerne les chiffres entourés en rouge, avec des renvois à la page suivante, il s'agit de quelques éléments expliquant les écarts par rapport au budget initial. En particulier, au niveau des charges de transfert en ligne 36, la différence s'explique par les crédits supplémentaires votés en début d'année.
S'agissant des revenus, l'écart est significatif. Il tient notamment à des éléments liés aux remboursements effectués par les cliniques privées et aux remboursements extra-cantonaux, tels que ceux de l'établissement Curabilis, pour les détenus provenant d'autres cantons. Il mentionne également une reclassification comptable. En résumé, les charges sont globalement conformes, et c'est l'apport des 30 millions liés au crédit supplémentaire qui explique la variation.
Q : au sujet des prestations hospitalières stationnaires et de l'augmentation du volume d'activité. Il y a une impression que l'objectif consiste plutôt à favoriser une augmentation des prestations en ambulatoire pour générer des économies. On constate alors une hausse du côté stationnaire. Il est demandé des éclaircissements.
R (PM) : la hausse de l'activité ambulatoire est également notable. Il ne s'agit pas d'un transfert d'activité de l'ambulatoire vers le stationnaire, mais bien d'une augmentation parallèle des deux types de prestations.

MA précise que l'on est revenu, en matière de prestations stationnaires, à un niveau comparable à celui d'avant la pandémie de COVID-19.
PM souligne à ce propos le biais introduit par la période COVID, durant laquelle de nombreuses salles d'opération avaient été fermées. Il estime que les comparaisons avec les années précédentes deviennent désormais plus pertinentes.

Q : concernant la charge de transfert de 31 millions, sur la revalorisation des tarifs, il est demandé si cela signifie que le client paie davantage.
R (PM) : Le client paie effectivement plus. Il s'agit d'une décision de la commission tripartite, un accord entre les représentants syndicaux, patronaux et l'État, dans le cadre du Département de l'économie, en vue de revaloriser les soins à domicile. Un crédit supplémentaire avait été présenté à ce sujet en novembre, et cette décision a un impact significatif sur l'année en cours. Cette revalorisation se répercute logiquement sur le patient. Les milieux économiques, tant patronaux que syndicaux, avec l'aval de l'État, ont procédé à cet ajustement au détriment des patients. Il s'agit d'un secteur exposé au risque de dumping salarial, d'où la volonté de mise en place d'une convention collective de travail adaptée.

Q : pourquoi les tarifs de remboursement par la LAMal sont souvent inférieurs au coût réel des prestations fournies aux patients.
R (PM) : cela est possible. C'est dû à la disparité existante entre le cadre fédéral de la LAMal et les spécificités cantonales propres à Genève, en particulier les contingences transfrontalières et le respect du salaire minimum.

Q : Concernant les déplacements de l'IMAD qui ne sont pas facturés ça non pris en charge, il est demandé si l'IMAD pouvait envisager de facturer les déplacements séparément.
R (PM) : On pourrait effectivement évoluer vers une logique de facturation de ce type. Il semble exister un consensus, tant à l'IMAD que chez ses homologues du secteur privé, pour ne pas facturer ces déplacements. Il s'agit là d'une construction conventionnelle, d'une fiction, qui pourrait être modifiée par décision politique.

Q : Sur l'indicateur 2.4 relatif aux délais d'attente pour les prothèses totales de hanche. Il y a une légère diminution, passant de 9,1 à 8,7 semaines. Ce délai plus de deux fois supérieur à la valeur cible fixée à 4 semaines. Comment s'explique cet écart.
R (PM) : Il y a un effet d'absorption lié à la période Covid. Les délais diminuent progressivement, mais la réduction reste lente. Mais la tendance est à l'amélioration, même si elle se fait de manière modérée. Il existe une bonne couverture en orthopédistes dans le secteur privé et la clause du besoin s'applique. À titre de comparaison, en France voisine, les délais se mesurent en mois plutôt qu'en semaines. La valeur cible de 4 semaines date d'avant la pandémie, ce qui explique en partie l'écart observé. Il ne s'agit pas d'un problème de santé publique : lorsqu'une intervention urgente est nécessaire, elle peut être réalisée.

Q : Sur l'indicateur 3.2 relatif au nombre moyen quotidien de personnes hospitalisées aux HUG en attente de placement, il y a une valeur de 192 alors que la cible est fixée à 132. De quel type de placement il s'agit.
R (PM) : Il s'agit de placements en EMS. La problématique est bien connue : l'embouteillage lié aux lits de sortie vers les EMS, qui sont moins coûteux et plus appropriés pour ces patients, mais dans lesquels il n'y a pas suffisamment de lits disponibles. Cette situation pose un problème croissant aux HUG, non pas en raison d'un

besoin accru de lits pour d'autres patients, mais parce que ces lits occupés inutilement génèrent des coûts supplémentaires dans un environnement hospitalier trop médicalisé pour le besoin réel. On pourrait sans difficulté placer les 192 patients en EMS, ce qui représenterait un moindre coût pour le service public, mais la difficulté réside dans la volonté de construire de nouveaux établissements et de les exploiter.
Q : Combien d'EMS les 192 lits représentent-ils d'EMS.
R : (PM et CA) : Environ 4 EMS comptant 50 à 60 lits chacun. Le coût actuel de ces lits d'attente s'élève à environ 16 millions de francs. Ce montant n'était budgété qu'aux trois quarts, ce qui a nécessité le vote d'un crédit complémentaire en janvier. Il y a des doutes sur le nombre réel de lits vacants en EMS. Ces établissements peuvent choisir leurs résidents, notamment sur des critères de solvabilité. À l'automne dernier, on comptait 20 lits vacants, ce qui est inacceptable ; on ne devrait en avoir que 3 ou 4 vacants. Des efforts sont en cours pour optimiser les placements et un fonds compensatoire temporaire est à l'étude afin de garantir aux EMS une avance de trésorerie permettant l'entrée de résidents pendant que les contingences financières sont réglées par la suite. Cela permettrait de réduire les coûts, même pour une courte période de dix jours. Il y a à l'étude, la possibilité de créer une unité de type EMS au sein de l'hôpital, au standard EMS mais en milieu hospitalier, comme structure transitoire.

Q : Sur l'indicateur 4.4 concernant le taux de satisfaction des patients, le chiffre de 97 % paraît presque exagéré. Les patients sont interrogés avant ou après avoir été soignés.
R (PM) : Il faut demander aux HUG comment cela est effectué. Cependant, l'enquête de satisfaction a lieu après que les soins ont été dispensés, généralement avant la sortie. Les HUG suivent une démarche qualité assez poussée.

Q : Sur l'indicateur 5.2, relatif au nombre de stagiaires et d'apprentis, qui a significativement baissé depuis les comptes 2023. Pourquoi cette diminution a eu lieu.
R (PM) : La politique en matière de stagiaires a été un peu durcie ces derniers temps. Une réponse plus précise sera donnée par écrit (Annexe).

Q : Concernant les questions de harcèlement sexuel et moral, récemment évoquées dans la presse. Une motion a été entamée sur ce sujet. De quelle sur la manière dont le département de tutelle gère cette problématique et des démarches ont-elles été entreprises aux HUG.
R (PM) : Les HUG sont un établissement autonome et le département de tutelle exerce uniquement un rôle de surveillance. Ils ont été informés en amont du témoignage du professeur Wildhabert dans *Le Temps présent*. Des questions ont été posées au directeur général concernant ces mauvaises habitudes bien ancrées, qui relèvent souvent d'une dimension générationnelle forte, bien que cela ne concerne pas tous les domaines. Le département a pris le soin de se documenter et de vérifier que le dispositif de signalement et de lanceurs d'alerte fonctionne correctement.

Programme K02 Régulation et planification sanitaire

M. Maudet rappelle qu'il s'agit du domaine réseau soins et santé numérique. Concernant les réalisations prioritaires, 2024 marque la première année du contrat de prestation HUG-IMAD. Ce domaine représente un gros défi, avec l'objectif de renforcer le service et d'opérer un pilotage politique efficace sur ces missions principales. C'est un des grands enjeux pour 2025 et 2026 : faire plus et mieux. Bien qu'il y ait des variations sur les pages suivantes, celles-ci sont très faibles, de l'ordre de quelques centaines de milliers de francs. Un autre enjeu majeur est le contrôle des pratiques médicales et des droits des

patients, ainsi que le renforcement des contrôles des cliniques, un enjeu qui concerne non seulement la K02 mais aussi d'autres domaines. Il est surprenant de voir des chiffres aussi faibles, alors que des contrôles accrus sont nécessaires, notamment dans le domaine dentaire, qui reste un angle mort dans le contrôle, mais qui est indispensable et demandera une attention particulière. Sur les comptes, le travail est fait, et les variations sont minimes.

Q : Sur le passage du compte 2023 au budget 2024 concernant le total des ETP fixes, il passe à 23,3, légèrement compensé par les agents spécialisés. Comment cela s'explique.
R (PM) : Cela est dû au solde COVID, ce qui explique cette évolution.

Q : À propos de la page 8 concernant la délivrance des attestations de bonne conduite, est-ce lié au droit de pratique.
R (PM) : Cela est bien le cas. il y a effectivement un problème de circulation d'informations entre cantons et entre pays. Des efforts sont en cours pour résoudre cette situation, bien que cela se heurte aux limites liées à la protection des données entre les pays européens. Cela doit être abordé au niveau suisse, car l'ensemble du dispositif pose problème. Le terme « attestation de bonne conduite » est d'ailleurs devenu obsolète. Il y a une nécessité d'améliorer la circulation de l'information, notamment entre le secteur privé et public, ainsi qu'entre cantons, tout en respectant la présomption d'innocence et le secret professionnel.

Programme K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

M. Maudet rappelle que cela concerne notamment le secteur de la promotion de la santé et de la prévention. Il précise qu'il s'agit d'équipes davantage engagées sur des actions proactives. Les effets de l'augmentation de 7 millions votée ne sont pas encore visibles en 2024, mais un travail important est en cours, en particulier autour des contrats de prestations conclus avec différents partenaires, tels que le Groupe santé Genève ou Première Ligne. Il souligne que 2024 est une année de fort engagement dans ce domaine. L'un des enjeux identifiés concerne le suivi de ces contrats de prestations, notamment en matière d'addiction. L'objectif est d'éviter les allers-retours entre commissions et de gagner en efficacité. Il rappelle que l'on délègue ici des prestations de service public à des entités privées de nature associative.
Il aborde ensuite les thématiques liées à la protection des animaux, à la protection des viandes et à la sécurité alimentaire. Il indique qu'en entrant dans le détail, certains constats dans les établissements publics peuvent être inquiétants, et qu'il arrive que des fermetures soient décidées. Il insiste sur l'importance du travail sanitaire réalisé dans ce domaine, qui se distingue du champ hospitalier classique. Il précise que le SCAV dispose d'une capacité de contrôle comparable à celle de la police du commerce.
Concernant la protection des animaux, il alerte sur le risque que le réchauffement climatique favorise l'émergence de nouvelles maladies transmises par les insectes. Il cite notamment les frelons asiatiques et les moustiques, qui se développent dans certains quartiers résidentiels avec de nombreuses piscines, comme à Thônex. Il indique que ce travail relève de la police sanitaire.
En termes de variation, il n'observe pas de grandes fluctuations sur les charges principales. Quelques écarts sont relevés, notamment sur les remboursements de vaccins, liés à certaines décisions anticipées. Concernant le poste 43, revenus divers, il signale l'existence d'un fonds drogue, alimenté par les actifs saisis par le pouvoir judiciaire. Ce fonds permet de financer en partie les budgets de coopération et de

développement, avec l'idée d'agir dans les pays d'origine de production des substances psychotropes. Il note cependant une baisse étonnante de ce revenu ; les saisies effectuées par la police produisent actuellement moins de rendement.

Q : Sur le budget consacré à la problématique de la déprescription en EMS, il est mentionné la poursuite du programme. Existe-t-il des résultats tangibles.
R (PM) : indique qu'une réponse écrite sera apportée à ce sujet (Annexe)

Q : Sur la promotion de la santé, certaines grandes chaînes ont annoncé leur intention d'abandonner le nutriscore. Existe-t-il un réel intérêt pour cet outil ou s'agit-il d'un argument marketing et quelle est l'implication de l'État sur ce point dans sa politique de prévention.
R (PM) : La nutrition représente un véritable enjeu de santé publique. L'alimentation actuelle contient beaucoup de produits de mauvaise qualité, ce qui a un impact réel. Sont rappelé les propos d'un professeur d'oncologie des HUG, selon lequel il y a davantage de cas de cancers, mais que l'on en meurt moins. Ce professeur établit un lien entre l'évolution de certains cancers, notamment celui du pancréas, et l'alimentation. À cela s'ajoutent les maladies chroniques qui représentent environ 80 % des dépenses de santé. Les maladies cardiovasculaires ou le diabète dépendent en grande partie de la qualité de l'alimentation. La nutrition est un élément central de la santé publique et l'État s'intéresse à la nutrition.
Sur la pertinence du système actuel de nutriscore, les médecins eux-mêmes sont plus réservés. Concernant la motion reçue sur ce sujet, le Conseil d'État a exprimé un certain scepticisme à l'égard du modèle tel qu'il est aujourd'hui. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut le rejeter complètement. Cela reviendrait à priver complètement le consommateur d'informations. Or, il est fondamental d'éclairer le consommateur et, plus largement, le patient.

Q : Sur le médecin cantonal récemment entré en fonction, comment se déroule son intégration.
R (PM) : Les choses se passent bien. M. Cassini occupait auparavant la fonction de numéro deux dans le canton de Vaud. Il dispose d'un profil complet, couvrant une large palette de compétences, avec à la fois une sensibilité régalienne, orientée vers le contrôle et les fonctions de "flic sanitaire", et un intérêt pour la prévention. Son expérience à l'OMS lui confère une vision supranationale précieuse, ainsi qu'une pratique clinique antérieure. Il est bien accepté par le corps médical, et tout semble bien fonctionner.
M. Bertschy confirme que la reprise en main du service s'effectue dans de bonnes conditions. Il rappelle que c'est un service important, et qu'un travail de structuration est en cours, notamment au sein du groupe chargé des droits de pratique, afin de gagner en rigueur et en précision. Il souligne que l'on observe une nette amélioration par rapport à la situation antérieure, que le service tourne bien, même si des marges d'amélioration existent encore.

Q : Sur l'indicateur 10.1, présenté à la page 17, environ 80 % de la population juge son état de santé bon à très bon. Ce chiffre est rassurant, surtout à l'heure où l'on entend régulièrement parler d'épuisement, de burn-out et d'anxiété généralisée. Ce chiffre est-il de nature rassurant pour le Département.
R (PM) : D'un point de vue global, ce chiffre est encourageant, mais il faut rester attentif sur d'autres indicateurs, notamment ceux relatifs à la santé mentale et à la santé au travail, qui sont plus préoccupants. En particulier les jeunes, pour lesquels les données en matière de santé mentale sont plus inquiétantes.

Pour conclure, concernant les investissements, M. Maudet indique qu'ils restent relativement modestes. Il précise que, pour ce qui est des HUG, plus de la moitié des bâtiments sont sous gestion directe de l'État, via l'OCBA. En matière de renouvellement d'articles, il n'y a rien de particulier à signaler.

Comptes 2024

Politique publique K Santé

Audition du 6 mai 2025

Fonctionnement 2024

K Santé
Descriptif de la politique publique



K01 Réseaux de soins

Réalisation des projets prioritaires 2024

OCS

- Rapport de planification sanitaire finalisé pour 2025-2028
- Coordination des soins de la personne âgée fragile (COGERIA)
- Ouverture de la maison de santé : Onex, Charmilles et Acacias
- Finalisation du projet "Coordination des entrées en EMS"

HUG

- Mise en service de l'hélistation sur le toit du bâtiment Lina Stern
- Poursuite des travaux ambulatoire (plateaux ambulatoires et chantier Beau-Séjour)
- Projets autour de l'innovation (utilisation renforcée de l'AI, développement d'applications et plateforme à destination de la population genevoise pour renforcer ses compétences en matière informatique)

IMAD

- Renforcement du partenariat de proximité avec les communes genevoises dans le but de retarder les hospitalisations
- Développement des itinéraires cliniques interinstitutionnels suite au retour d'hospitalisation des patients
- Inauguration du campus dédié à l'apprentissage et à l'interprofessionnalité

K01 Réseau de soins

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en francs	en %		
CHARGES	**1'581'395'919**	**31'155'154**	**2.0%**	**1'550'240'765**	**1'504'333'354**
30 Charges de personnel	3'731'240	-25'948	-0.7%	3'757'188	3'436'602
31 Ch. de biens et services et autres ch. d'expl.	6'272'062	-676'290	-9.7%	6'948'352	5'373'551
33 Amortissements du patrimoine administratif	166'560	-1'841	-1.1%	168'401	181'272
36 Charges de transfert	1'571'226'057	31'859'234	2.1%	1'539'366'823	1'495'341'929
REVENUS	**41'998'564**	**5'541'070**	**15.2%**	**36'457'494**	**43'807'282**
42 Taxes et redevances	906'136	-1'297'891	-58.9%	2'204'027	887'142
43 Revenus divers	17'724'518	-3'840'689	-17.8%	21'565'207	26'091'443
46 Revenus de transferts	23'367'910	10'679'650	84.2%	12'688'260	16'828'698
RÉSULTAT (REVENUS - CHARGES)	**-1'539'397'356**	**-25'614'085**	**1.7%**	**-1'513'783'271**	**-1'460'526'071**
Coût d'état-major	*-206'412*	*-19'187*	*10.2%*	*-187'225*	*-143'370*
Coût des prestations de moyens	*-23'153'131*	*290'841*	*-1.2%*	*-23'443'972*	*-26'731'761*
COÛT COMPLET	***-1'562'756'899***	***-25'342'431***	***1.6%***	***-1'537'414'468***	***-1'487'401'202***

POSTES

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en ETP	en %		
TOTAL POSTES	***20.04***	***-2.36***	***-10.54%***	***22.40***	***18.08***
ETP fixes	*18.80*	*-1.81*	*-8.78%*	*20.61*	*16.85*
ETP auxiliaires	*-*	*-0.79*	*-100.00%*	*0.79*	*1.23*
ETP agents spécialisés	*1.24*	*0.24*	*24.00%*	*1.00*	*-*

K01 Justification des principaux écarts

30 - **Charges de personnel** : -0.0 mio (-0.7%)
- Vacance de 2.4 ETP à fin 2024, dont plusieurs sont en cours de recrutement.

31 - **Charges de biens et services** : -0.7 mio (-9.7%)
- Sous-utilisation de mandats et prestations de services (-0.5 mio) ;
- Réduction des frais liés aux conférences intercantonales (-0.2 mio).

36 - **Charges de transfert** : +31.9 mios (+2.1%)
- Soins à domicile : revalorisation des tarifs et augmentation du volume d'activité (+10.3 mios) ;
- Prestations stationnaires hospitalières : revalorisation des tarifs et augmentation du volume d'activité (+18.5 mios) ;
- Lits de soins de maintien : occupation moyenne de 190 lits au lieu de 132 lits (+4.8 mios):
  - Ces trois dépassements ont fait l'objet de crédits supplémentaires.
- Amortissement des subventions d'investissement aux entreprises publiques et privées inférieur au budget (-1.2 mio).

42 - **Taxes et redevances** : -1.3 mio (-58.9%)
- Actions récursoires moins importantes que prévues de la part de Sinistres Suisse SA.

43 - **Revenus divers** : -3.9 mios (-17.8%)
- Reclassification comptable à destination de la nature 46 au titre de la CFFP (-6.3 mios) ;
- Reprise de provision en lien avec les soins à domicile (+2.5 mios).

46 - **Revenus de transferts** : +10.7 mios (+84.2%)
- Reclassification comptable en provenance de la nature 43 au titre de la CFFP (+6.1 mios) ;
- Remboursements des cliniques privées concernant les prestations stationnaires hospitalières 2022 et 2023 (+2.9 mios) ;
- Augmentation des revenus perçus en lien avec l'accueil de détenus extra-cantonaux à Curabilis (+1.4 mio).

K01 Indicateurs 2024

	Type indicateur	C24	B24	C23	Cible LT	
					Valeur	Année
1. Maintien à domicile						
1.1 Nombre de personnes prises en charge annuellement par l'IMAD	Efficacité	18'279	18'300	17'855	18'000	2025
1.2 Nombre d'heures de prestations facturées à la LaMal et effectuées par l'IMAD	Efficacité	791'154	778'000	749'431	818'000	2025
2. Améliorer la couverture du besoin de la population (HUG)						
2.1 Admission immédiate pour urgences 1	Qualité	97.0%	95%	97%	>95%	2025
2.2 Admission en 20 minutes pour urgences 2	Qualité	73%	85%	70%	>85%	2025
2.3 Admission en 2h pour urgences 3	Qualité	83.0%	75%	82%	>75%	2025
2.4 Délai d'attente PTH (prothèse totale de hanche)	Qualité	8.7 semaines	7 semaines	9.1 semaines	<4 semaines	2025
3. Diminuer la durée moyenne de séjour (HUG)						
3.1 Durée moyenne de séjour zone DRG - hospitalisation de soins aigus somatiques	Efficience	6.9 jours	5.6 jours	5.6 jours	<6.3 jours	2027
3.2 Nombre moyen quotidien de personnes aux HUG en attente de placement	Efficience	192	<132	188	<132	2027
3.3 Durée d'attente de placement	Efficience	71 jours	<60 jours	66 jours	<60 jours	2027
4. Assurer la qualité des prestations (HUG)						
4.1 Taux d'infections nosocomiales	Qualité	7.8%	<9%	7.8%	<9%	2027
4.2 Taux d'escarres nosocomiales	Efficacité	6.7%	<5.2%	6.3%	<5%	2027
4.3 Taux de réadmission potentiellement évitables	Efficacité	4.8%	<5%	4.6%	<5%	2027
4.4 Taux de satisfaction des patients	Qualité	97%	>95%	96.6%	>95%	2027
5. Améliorer la gestion des ressources humaines (HUG)						
5.1 Taux d'absence hors maternité	Efficacité	9.1%	8%	9.2%	7.5%	2027
5.2 Nombre de stagiaires et apprentis, soins et pluriprofessionnels de santé	Efficacité	187	>300	345	>236	2027

K02 Régulation et planification sanitaire

Réalisation des projets prioritaires 2024

- Dans le cadre du projet de santé numérique, mutualisation des efforts autour du plan de médication partagé et du plan de soins partagé, en partenariat avec CARA
- Dans le cadre de la limitation de l'admission à charge de l'AOS, 3ème recensement de l'offre ambulatoire, afin d'appliquer la méthode fédérale de calcul des nombres maximaux et élaboration du projet de loi y relatif
- Finalisation de conventions des deux premiers infirmiers en pratiques avancées au sein des HUG et sous la guidance de l'OCS
- Optimisation du traitement des plaintes et délivrance des attestations de bonne conduite avec traçabilité

K02 Régulation et planification sanitaire

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en francs	en %		
CHARGES	**5'674'266**	**-694'170**	**-10.9%**	**6'368'436**	**6'022'734**
30 Charges de personnel	4'597'289	-392'107	-7.9%	4'989'396	4'849'210
31 Ch. de biens et services et autres ch. d'expl.	1'038'830	-286'443	-21.6%	1'325'273	1'138'249
33 Amortissements du patrimoine administratif	13'426	-1'841	-12.1%	15'267	10'550
36 Charges de transfert	24'591	-11'409	-31.7%	36'000	24'588
39 Facturations internes	131	-2'369	-94.8%	2'500	137
REVENUS	**888'642**	**-613'621**	**-40.8%**	**1'502'263**	**618'836**
41 Patentes et concessions	13'750	13'150	2'191.7%	600	13'250
42 Taxes et redevances	839'202	-645'637	-43.5%	1'484'839	603'230
43 Revenus divers	35'060	18'236	108.4%	16'824	1'725
49 Facturations internes	630	630	-	-	630
RÉSULTAT (REVENUS - CHARGES)	**-4'785'624**	**80'548**	**-1.7%**	**-4'866'172**	**-5'403'898**
Coût d'état-major	*-254'322*	*-5'695*	*2.3%*	*-248'627*	*-202'302*
Coût des prestations de moyens	*-2'816'687*	*-666'300*	*31.0%*	*-2'150'387*	*-2'265'320*
COÛT COMPLET	***-7'856'633***	***-591'446***	***8.1%***	***-7'265'187***	***-7'871'520***

POSTES

	Compte 2024	Variations C24-B24		Budget 2024	Compte 2023
		en ETP	en %		
TOTAL POSTES	***28.04***	***-5.13***	***-15.47%***	***33.17***	***33.72***
ETP fixes	*23.30*	*-7.08*	*-23.30%*	*30.38*	*30.49*
ETP auxiliaires	*0.50*	*-0.29*	*-36.71%*	*0.79*	*0.23*
ETP agents spécialisés	*4.24*	*2.24*	*112.00%*	*2.00*	*3.00*

K02 Justification des principaux écarts

30 - **Charges de personnel** : -0.4 mio (-7.9%)
- Vacance de 5.1 ETP à fin 2024, dont plusieurs sont en cours de recrutement.

31 - **Charges de biens et services** : -0.3 mio (-21.6%)
- Réduction des frais liés aux conférences intercantonales (-0.2 mio) et aux honoraires de tiers (-0.1 mio).

42 - **Taxes et redevances** : -0.6 mio (-43.5%)
- Allègement des exigences des autorisations de pratiquer (-0.8 mio) ;
- Remboursements des assurances sociales supérieurs aux attentes et des amendes infligées selon les affaires traitées (+0.1 mio).

K02 Indicateurs 2024

	Type indicateur	C24	B24	C23	Cible LT	
					Valeur	Année
1. Assurer le traitement administratif et financier des hospitalisations hors-canton						
1.1 Taux de réponses dans les 3 jours attestant de la garantie de paiement des hospitalisations hors canton	Qualité	98%	95%	97%	95%	2027
2. Optimiser les délais de traitement des autorisations concernant les professionnels de la santé et les établissements de santé						
2.1 Taux d'autorisations de pratiquer délivrées dans les 6 semaines	Qualité	93.4%	95%	59%	95%	2027
2.2 Taux d'admissions à facturer à l'AOS (assurance obligatoire des soins) délivrées dans les 6 semaines	Qualité	96.1%	95%	50%	95%	2027
3. Assurer la surveillance des institutions de santé						
3.1 Taux d'inspections d'EMS par an	Efficacité	100%	100%	100%	100%	2025
3.2 Taux d'instruction de dossiers (création d'institution de santé et préavis sur plans)	Efficacité	100%	100%		100%	2025
3.3 Taux d'instruction de plaintes hors CSPSDP (commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients)	Efficacité	95%	100%		100%	2025
3.4 Taux d'inspection réalisé sur plaintes des institutions de santé (hors EMS)	Efficacité	100%	100%	100%	100%	2025
4. Assurer le délai de traitement des plaintes et dénonciations en matière disciplinaire par la commission de surveillance						
4.1 Pourcentage de décisions prises dans un délai maximum de 6 semaines par le bureau de la commission de surveillance dès sa saisie d'une plainte ou d'une dénonciation	Efficacité	98.7%	100%	98.4%	100%	2025

K03 – Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Réalisation des projets prioritaires 2024

- Révision de l'ensemble des contrats de prestations du service de la promotion de la santé et prévention
- Renforcement de la prévention secondaire et tertiaire avec priorisation des projets dans le domaine de la santé mentale et des maladies chroniques
- Monitoring des principales tendances en matière de promotion de la santé et prévention afin de prioriser les actions futures
- Renforcement des mesures en matière de maladies transmissibles (vaccination, prévention des IST, vecteur moustique tigre, infections liées aux soins)
- Adoption par le Conseil d'Etat (11/12/2024) de la planification sanitaire quadriennale. Elle intègre des mesures de soutien pour le domaine des urgences communautaires et soins non programmés. Intégration du RUG (réseau d'urgences genevois) dans la législation genevoise
- Poursuite du programme de déprescription dans les EMS
- Surveillance renforcée des activités à haut risque (préparations oncologiques en clinique)

K03 – Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Réalisation des projets prioritaires 2024 (suite)

- Attention portée sur la sécurité alimentaire :
  - Bactéries dangereuses (listeria)
  - Fabrication industrielle de denrées alimentaires ou cosmétiques
  - Compléments alimentaires
  - Contamination des denrées alimentaires aux substances perfluorées (PFAS)
  - Jouets
  - Cigarettes électroniques
- Amélioration de la gestion et des contrôles liés à l'eau potable (gestion d'incidents importants)
- Exécution de la loi sur les produits chimiques : fixation des fréquences d'inspection basées sur le risque
- Poursuite des enquêtes liées à la protection des animaux, aux agressions canines, à l'importation illégale d'animaux
- Travaux réalisés en matière de lutte contre les épizooties (fièvre porcine sur le canton)

K03 – Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

	Compte 2024	Variations C24-B24 en francs	Variations C24-B24 en %	Budget 2024	Compte 2023
CHARGES	**39'682'580**	**-2'171'934**	**-5.2%**	**41'854'514**	**37'359'337**
30 Charges de personnel	17'237'735	-186'989	-1.1%	17'424'724	17'838'066
31 Ch. de biens et services et autres ch. d'expl.	6'722'965	-1'264'332	-15.8%	7'987'297	6'047'705
33 Amortissements du patrimoine administratif	474'736	-7'291	-1.5%	482'027	401'166
36 Charges de transfert	15'168'840	-700'826	-4.4%	15'869'666	12'468'163
37 Subventions redistribuées	800	800	-	-	518'244
39 Facturations internes	77'504	-13'296	-14.6%	90'800	85'994
REVENUS	**6'499'406**	**-175'861**	**-2.6%**	**6'675'267**	**7'281'941**
40 Revenus fiscaux	103'228	3'228	3.2%	100'000	116'790
41 Patentes et concessions	58	-7'542	-99.2%	7'600	2'417
42 Taxes et redevances	4'904'867	667'412	15.8%	4'237'455	4'677'391
43 Revenus divers	128'444	-310'906	-70.8%	439'350	435'860
46 Revenus de transferts	1'339'479	-503'383	-27.3%	1'842'862	1'471'365
47 Subventions à redistribuer	800	800	-	-	518'244
49 Facturations internes	22'529	-25'471	-53.1%	48'000	59'875
RÉSULTAT (REVENUS - CHARGES)	**-33'183'174**	**1'996'074**	**-5.7%**	**-35'179'248**	**-30'077'396**
Coût d'état-major	*-953'591*	*-85'297*	*9.8%*	*-868'294*	*-744'177*
Coût des prestations de moyens	*-5'422'932*	*498'306*	*-8.4%*	*-5'921'238*	*-6'105'323*
COÛT COMPLET	***-39'559'697***	***2'409'083***	***-5.7%***	***-41'968'780***	***-36'926'896***

POSTES

	Compte 2024	Variations C24-B24 en ETP	Variations C24-B24 en %	Budget 2024	Compte 2023
TOTAL POSTES	***106.92***	***-3.55***	***-3.21%***	***110.47***	***115.35***
ETP fixes	*99.50*	*-2.46*	*-2.41%*	*101.96*	*99.80*
ETP auxiliaires	*2.50*	*-1.41*	*-36.06%*	*3.91*	*9.94*
ETP agents spécialisés	*4.92*	*0.32*	*6.96%*	*4.60*	*5.60*

K03 Justification des principaux écarts

30 - **Charges de personnel** : -0.2 mio (-1.1%)
- Vacance de 3.6 ETP à fin 2024, dont plusieurs sont en cours de recrutement.

31 - **Charges de biens et services** : -1.3 mio (-15.8%)
- Recours moins importants à des mandats au SMC et au SPhC (-1.8 mio) ;
- Dépassement des charges en fournitures médicales et masques (+0.3 mio) et vaccinations HPV plus élevées que prévu (+0.3 mio).

36 - **Charges de transfert** : -0.7 mio (-4.4%)
- Diminution des dépenses en lien avec les actions de prévention et de promotion de la santé (-0.6 mio).

42 - **Taxes et redevances** : 0.7 mio (+15.8%)
- Hausse des remboursements des assurances pour le vaccin HPV (+0.5 mio) ;
- Augmentation des émoluments administratifs perçus par le SCAV (+0.2 mio).

43 - **Revenus divers** : -0.3 mio (-70.8%)
- Baisse des revenus divers en lien avec les actifs saisis par le pouvoir judiciaire destinés au fonds pour la prévention de la toxicomanie.

46 - **Revenus de transferts** : -0.5 mio (-27.3%)
- Revenus en provenance de la Confédération non perçus pour la dîme de l'alcool.

K03 – Indicateurs 2024

	Type indicateur	C24	B24	C23	Cible LT	
					Valeur	Année
1. Contrôler l'évolution des maladies transmissibles et éviter la survenue de flambées épidémiques						
1.1 Taux d'enfants de 28 mois vaccinés avec deux doses de vaccin contre la rougeole	Efficacité	96%	95%	95%	95%	2025
1.2 Taux d'annonces de maladies à déclaration obligatoire chez des résidents genevois par les médecins	Efficacité	86%	95%	93%	95%	2025
2. Surveiller l'évolution du VIH						
2.1 Nombre de nouveaux diagnostics (datant de moins d'un an) d'infections VIH par an	Efficacité	59	<60	38	<90	2025
3. Stabiliser le nombre d'alcoolisations aiguës chez les jeunes						
3.1 Nombre de cas d'admissions par an aux HUG de jeunes de moins de 16 ans pour intoxications alcooliques	Efficacité	23	<55	27	<80	2025
4. Garantir une intervention efficace des ambulances du 144						
4.1 Taux de conformité des contrôles du matériel sanitaire des ambulances	Efficacité	86%	100%	90.5%	100%	2025
5. Assurer le respect de la mise sur le marché, la délivrance et l'utilisation des médicaments, des dispositifs médicaux et des produits chimiques						
5.1 Nombre d'inspections en relation avec les produits thérapeutiques (y compris les stupéfiants) et les laboratoires d'analyses médicales	Efficacité	194	200	271	160	2025
5.2 Nombre d'inspections par inspecteur (pour 1 ETP)	Efficience	65	85	57	85	2025
5.3 Nombre d'inspections en relation avec les produits chimiques	Efficacité	232	180	132	180	2025

K03 – Indicateurs 2024 (suite)

	Type indicateur	C24	B24	C23	Cible LT	
					Valeur	Année
6. Protéger les consommateurs contre les denrées alimentaires et les objets usuels pouvant mettre leur santé en danger						
6.1 Respect des fréquences de contrôles des entreprises, des commerces et des établissements publics	Efficacité	95%	95%	92%	95%	2025
6.2 Nombre d'inspections y compris les contrôles des manifestations publiques effectués par contrôleur (pour 1 ETP)	Efficience	387	400	392	400	2027
6.3 Nombre d'échantillons analysés par les laboratoires	Efficacité	6'788	8'500	7'674	8'000	2027
6.4 Taux des entreprises sensibles (cantines scolaires, crèches, hôpitaux et cliniques, EMS) contrôlés annuellement	Efficacité	97%	100%	100%	100%	2027
7. Renforcer la protection de la population envers les chiens						
7.1 Taux de réalisation des évaluations devant obligatoirement être menées par le SCAV	Efficacité	89%	95%	97%	95%	2027
7.2 Taux de traitement des dossiers d'annonces de morsures	Efficacité	94%	100%	99%	100%	2027
8. Veiller à un abattage conforme aux ordonnances						
8.1 Taux de contrôles ante mortem à post mortem effectués lors des abattages	Efficacité	100%	100%	100%	100%	2027
9. Assurer le respect des délais fixés par la législation pour rendre les décisions sur les projets de recherche						
9.1 Taux de décisions rendues dans les délais pour les nouveaux protocoles	Efficience	52%	80%	90%	80%	2025
9.2 Taux de décisions rendues dans les délais + 10 jours pour les nouveaux protocoles	Efficience	75%	80%	100%	90%	2025
10. Améliorer la perception de l'état de santé par la population et les indicateurs						
10.1 Proportion de la population estimant son état de santé bon à très bon	Efficacité	80%	80%		83%	2028
10.2 Proportion de la population active occupée de 15 à 64 ans indiquant ressentir un impact plutôt favorable du travail sur sa santé	Efficacité	60%	35%		38%	2028
10.3 Disponibilité des données épidémiologiques populationnelles	Efficacité	50%	50%		66%	2028

Investissements 2024

K Santé

Dépenses 2024 = 87.1 millions

Principaux nouveaux actifs (en millions de francs): 25.4

- Bâtiments HUG 11.5
- Equipements HUG 8.1
- Informatique OCS 1.1
- Informatique HUG 4.3
- Informatique IMAD 0.4

Renouvellement d'actifs (en millions de francs): 61.7

- OCS 1.3
- HUG 58.6
- IMAD 1.8

K Santé

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Comptes 2024	% crédit	Variation C-B 2024
K - SANTE						
5 Dépenses d'investissement	670'545'746	450'792'774	76'932'481	87'120'558	13%	10'188'077
Investissements Nets	670'545'746	450'792'774	76'932'481	87'120'558	13%	10'188'077
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	427'563'000	278'795'379	26'113'796	25'423'153	6%	-690'643
Investissements Nets	427'563'000	278'795'379	26'113'796	25'423'153	6%	-690'643
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	242'982'746	171'997'395	50'818'685	61'697'405	25%	10'878'720
Investissements Nets	242'982'746	171'997'395	50'818'685	61'697'405	25%	10'878'720

Merci de votre attention

COMPTES 204
POLITIQUE PUBLIQUE L : Marché du travail et commerce

Rapport de la sous-commission

Rapporteurs : M. Laurent SEYDOUX, M. François BAERTSCHI François (rapporteur),

Assistent pour le Département de l'économie et de l'emploi :
Mme Delphine BACHMANN, Conseillère d'Etat
M. Charles BARBEY, Directeur général
M. Alexandre EPALLE, Directeur général
M. Eric FAVRE, Secrétaire général
M. Dominique RITTER, Directeur financier
Mme Christina STOLL, Directrice générale

Procès-verbaliste : M. Anthony CHENEVARD

L01	Réinsertion des demandeurs d'emploi	87'000'234 (charges)	29'358'338 (revenus)
L02	Régulation du marché du travail et du commerce	23'333'923 (charges)	15'718'626 (revenus)
L03	Promotion économique et tourisme	21'178'130 (charges)	6'219'233 (revenus)

- La politique publique L (132 millions de francs, 1,2% des dépenses de l'Etat) a la moitié de ses charges qui sont des charges de transfert (36) (subventions aux personnes physiques, aux personnes morales et entités) et 44% des charges de personnel (30), tandis que les charges générales (31) ne représentent que 6% du total.
- Les deux-tiers des revenus proviennent de la Confédération, notamment du SECO, tandis que le 27% correspond au taxes et redevances (42), principalement au niveau de l'OCIRT.
- Le nombre d'ETP fixes payés au 31 décembre 2024 était de 359,8, hors postes gelés pour congés de longue durée ; auxiliaires et agents spécialisés : 49,3 ETP. Ecart par rapport au budget voté : -33,36 ETP.

Programme L01 – Réinsertion des demandeurs d'emploi

Charges 2024 inférieures de -9,3 millions de francs, et les revenus de -2,2 millions de francs. L'écart total de postes est de -25,01 ETP au 31 décembre 2024.

Nature 30 L'écart est dû à la vacance de postes et à un non-dépensé sur les jetons de présence (inspection paritaire des entreprises IPE et commissions officielles).
Nature 31 L'écart s'explique par un recours moindre à des prestataires externes.
Nature 36 Le budget non-dépensé pour les allocations de retour en emploi (ARE) et le bonus employabilité se chiffre à -2,8 millions de francs et la participation

cantonale LACI est en diminution d'environ 800'000 francs, tandis que le budget non-utilisé est de -1,5 million de francs pour les EdS.

Nature 42 L'écart positif d'environ 220'000 francs s'explique par des remboursements de frais liés à l'entrée en vigueur de la modification PCM, intervenue au 1er juillet 2024. Les frais du premier semestre 2024 ont été remboursés.

Nature 46 L'écart négatif de 2,4 millions de francs est lié à la réduction de l'enveloppe fédérale du SECO, calculée une année à l'avance et qui dépend de la situation effective du nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre de l'année sous retenue.

Delphine BACHMAN : un gros travail a été mené en 2024 sur le recrutement de conseillers ORP, qui est devenu compliqué. Les besoins sont variables, en fonction du taux de chômage et du nombre de demandeurs d'emploi, et les postes d'agents spécialisés sont moins attractifs, n'étant pas toujours possible de les pérenniser. L'objectif était de baisser le nombre de dossiers par conseiller en personnel, qui est légèrement au-dessus de 145 aujourd'hui, tandis qu'il était de 167.

Employabilité : NoLimit, programme consacré aux ressources numériques ; LevelPLus destiné aux personnes de 50 ans et plus, en partenariat rapproché avec les associations patronales ; le programme SPARK, restaurant d'application permettant de former des personnes, en partenariat avec la Société des cafetiers et restaurateurs. Des micro-certifications ont été créées, notamment dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, et une allocation de formation (AFO) a été mise en place, sous la forme d'un complément cantonal à hauteur du salaire minimum puisque l'allocation fédérale est de 3'500 francs par mois durant la période de formation des apprentis. Le nombre d'entrées en apprentissage par année est passé de 30 à un peu plus de 50 en 2024, l'objectif étant d'atteindre les 60. Un travail de recrutement de places d'apprentissage auprès des entreprises a été mené, non pas en compétition avec les places disponibles pour les jeunes, mais auprès d'entreprises prêtes à engager un adulte en reconversion, qui apporte un autre bagage que celui d'un jeune. La réforme des emplois de solidarité (EdS) suit son cours.

Questions des commissaires

- Un commissaire s'interroge sur la baisse d'environ -10% en Nature 30. Il peine à comprendre la difficulté à engager du personnel compétent pour travailler à l'ORP, il relève qu'il lui a été rapporté que certains personnels auraient une mauvaise adaptation à leur poste. Il se questionne sur la façon avec laquelle le personnel est recherché et recruté.

Mme BACHMAN répond que le recrutement du personnel qualifié est un réel enjeu aujourd'hui. Elle explique que le marché du travail se complexifie avec le temps, ce qui exige l'engagement de personnel compétent pour accompagner les personnes nécessitant des mesures de réinsertion. Elle souligne qu'il n'est pas évident de trouver des conseillers possédant à la fois une expertise RH, des qualités humaines ainsi qu'une connaissance du marché du travail, surtout pour des postes d'agents spécialisés, qui ne sont pas pérennes, donc moins attractifs.

- Le commissaire relève également qu'il est prévu que le dispositif du Bonus employabilité soit interrompu et que les EdS sont en baisse. Estimant que le programme SPARK n'est pas assez ambitieux, il rappelle qu'il existe une forte demande de la part de personnes possédant un niveau de formation relativement élevé et ayant besoin d'une réinsertion. Il a le sentiment que cette demande n'est pas satisfaite et se dit sceptique face à la politique qui a été menée.

Mme BACHMAN répond que les EDS ne sont pas en baisse et que l'enveloppe financière est toujours la même. Le salaire des EdS est en revanche indexé au salaire minimum, ce qui explique qu'à volume constant, une augmentation du coût par EdS se produit chaque année. M. BARBEY précise que le nombre d'EdS financés pour la période 2024-2026, voire jusqu'en 2027, est de 562 postes. Concernant le nombre de personnes sous contrat EdS, Mme BACHMAN indique que le chiffre était de 542 en décembre 2024 et de 534 en mars de cette année.

Mme BACHMAN souligne qu'il existe un immense delta entre les compétences recherchées sur le marché et celles qui sont disponibles. Le travail du DEE est de réduire au maximum ce gap et de se concentrer sur les secteurs à pénurie : la santé, le social, l'hôtellerie et la restauration, ainsi que les professions techniques en informatique. Beaucoup de personnes en recherche d'emploi ne possèdent pas les qualifications requises et il est possible de se demander si la solution est de pousser ces personnes vers des emplois qu'ils ne souhaitent pas, tout en sachant qu'il n'est pas garanti que cela fonctionne. Mme BACHMAN témoigne du fait que les entreprises expriment leurs besoins, mais le marché peine à y répondre. Elle relève que lorsqu'une personne est en réinsertion, les mesures de formation garantissent un retour à l'emploi durable et la personne ne veut pas se voir proposer de devenir aide-soignante ou serveur. Elle rappelle que les entreprises exercent un libre choix, mais que les personnes aussi. Des micro-certifications ont été mises en place, en collaboration avec les faitières professionnelles, comme c'est le cas avec la Société des cafetiers et restaurateurs. Celles-ci sont un bon outil, qui correspond aux attentes des recruteurs.

- Un commissaire évoque le fait que l'ORP empêche en principe les assurés de s'engager vers un autre secteur d'activité que celui dans lequel il exerçait avant d'entrer au chômage.

M. BARBEY nuance et explique que les choses peuvent se faire un peu plus sur mesure. Les possibilités existent, mais l'assuré doit avoir la volonté d'aller jusqu'au bout. Il concède qu'il s'agit encore d'un chemin de croix pour y parvenir, mais indique que le SECO a assoupli cette règle.
Mme BACHMAN estime que cette logique est encore trop rigide, même s'il y a aujourd'hui plus de marge de manœuvre que par le passé, notamment lorsqu'il n'existe que trop peu de débouchés dans un secteur. Il s'agit d'un changement de paradigme complet en ce qui concerne l'employabilité, mais déjà la situation a changé est beaucoup plus en phase avec la réalité du marché.

- Un commissaire revient sur le Bonus employabilité et note que sa pérennisation n'est pas certaine. Il a le sentiment que ce dispositif avait une utilité et constate que le rapport ne mentionne pas par quel autre dispositif celui-ci sera remplacé. Il estime que le programme SPARK ne lui semble pas suffisant.

Mme BACHMAN considère que toute mesure est juste si elle atteint ses objectifs. M. BARBEY explique que le Bonus employabilité est une mesure qui a été mise en place en 2021 sous la forme d'un projet pilote, de façon à stimuler le marché à la suite de la crise du Covid. Comme pour tout projet pilote, une évaluation est prévue et aura lieu dans le courant de l'année, par un expert externe. Il indique que cette mesure avait du sens en 2021, mais estime qu'il y a de quoi s'interroger sur sa pertinence aujourd'hui. Le recul de l'évaluation et d'un avis autorisé et neutre le dira.
En ce qui concerne le recrutement des conseillers en personnel, M. BARBEY ajoute que depuis 2019, ces derniers sont engagés du 1er janvier au 31 décembre. En 2024, une trentaine de conseillers ont été engagés et 93% à 94% d'entre elles étaient issues de l'ORP. M. BARBEY souligne que Genève est l'un des rares cantons où la directive est appliquée à la lettre et rappelle que l'engagement à qualité égale n'est pas facile. Il souligne que dans le contexte actuel, l'engagement de trente personnes, dont plus de 90% sont des demandeurs d'emploi genevois, dans un délai aussi court, représente un bon exercice.
Mme BACHMAN ajoute que le Bonus employabilité est aujourd'hui très peu utilisé, bien qu'il ait répondu à une demande par le passé. Son utilité est donc interrogée puisqu'il n'atteint pas les résultats escomptés. Elle rappelle qu'il s'agit aussi d'une question d'utilisation des fonds publics.

- Le commissaire remercie et félicite M. BARBEY pour ces éléments de réponse, qui mettent mieux en évidence la position proactive de l'ORP. Il s'interroge plus généralement sur la continuité de la politique menée, mais concède qu'il a peut-être trop d'attentes. En ce qui concerne le projet NoLimit, il indique qu'une commission du Grand Conseil vient d'auditionner Infomaniak, qui a fait part d'une pénurie de personnes formées sur des compétences intermédiaires en informatique. Il se demande quelle est la pertinence d'une formation généraliste dans le domaine du numérique.

Mme BACHMAN explique que NoLimit n'a pas pour objectif de former des informaticiens, mais d'introduire les outils informatiques aux chercheurs d'emploi qui ne les maitrisent pas. Il s'agit simplement de l'acquisition de compétences numériques de premier niveau. Elle note qu'il s'agit aussi d'un projet pilote, qui fera l'objet d'une évaluation.
M. BARBEY explique que 95% des bénéficiaires déposent leurs recherches d'emploi sur la plateforme Travail.swiss et qu'il s'agit donc de faciliter la tâche des utilisateurs, en leur offrant une meilleure maitrise des outils numériques. Il rappelle que Genève est le canton où les bénéficiaires utilisent le plus les prestations en ligne.

- Un commissaire relève, dans le Rapport de gestion 2024 (p. 4), que les programmes d'emplois temporaires fédéraux (PETF) ont presque doublé par rapport à 2023, tandis que les autres types de MMT reculent ou restent stables.

M. BARBEY avoue ne pas pouvoir expliquer ce chiffre, mais reviendra ultérieurement. Le député note que le nombre de postes vacants annoncés à l'OCE est passé de 24'975 en

2023 à 18'147 en 2024. Il se demande s'il faut s'en inquiéter. M. BARBEY explique que le calcul est effectué par le SECO au mois de janvier. La diminution est due aux secteurs où le taux de 5% n'était pas atteint, ce qui a eu des conséquences sur l'annonce des postes. Le député interprète qu'il s'agit donc d'un bon signe. Mme BACHMAN nuance, car si le taux est à 4,8% ce n'est pas forcément positif.

- Le commissaire observe que des économies ont été effectuées sur le nombre de postes, à hauteur de -25 ETP, et se demande si la qualité de la prestation a baissé.

Mme BACHMAN répond qu'elle est au contraire plutôt en amélioration. Elle explique que le nombre de postes vacants est relevé au 31 décembre, ce qui signifie que le solde de postes vacants peut varier. La situation est moins inquiétante que deux ans auparavant, car l'OCE a mieux réussi à recruter. Elle souligne qu'il faut néanmoins faire mieux et que l'enjeu autour des postes se situe plutôt au niveau du registre du commerce.

- Le commissaire revient sur les EdS et demande où en est la réforme. Rappelant que l'indicateur de retour à l'emploi est en dessous de l'objectif des 7%, il indique que l'idée des 36 mois paraissait séduisante, mais se révèle plus compliquée que cela. Il demande un point de situation à ce sujet.

Mme BACHMAN explique que la première étape de bilan du dispositif actuel est terminée. Le taux de retour à l'emploi est effectivement bas, mais il l'est encore plus sur certains secteurs. Formalisé avec un groupe de travail, trois représentants des employeurs EdS, des représentants du DCS, de l'Hospice général, de l'OCE et du secrétariat général du DEE, ainsi qu'un accompagnement externe, ce bilan a mis en avant le fait qu'il existait un problème dans la structure des EdS, qui n'atteignent pas l'objectif visé. Ce bilan sera présenté le 6 mai à l'ensemble des employeurs EdS, dans l'objectif d'échanger sur les futures perspectives. Le groupe de travail devra par la suite élaborer une modification législative. Mme BACHMAN note que la situation n'est pas simple, car les conventions ont été prolongées et que la réforme implique de garantir aux employeurs que les règles du jeu ne changent pas en cours de route. Les conventions ont été prolongées jusqu'à la fin de l'année et le seront probablement jusqu'à la fin de 2026. Elle espère que les travaux auront abouti à cette échéance.

Programme L02 – Surveillance du marché du travail et régulation du commerce

Dans le programme L02 on relève un léger écart de -332'188 francs au niveau des charges, et une augmentation d'un peu plus d'un million de francs au niveau des revenus. En termes de postes, l'écart est de -1,95 ETP par rapport aux 147,55 postes prévus au budget.

Meteoatwork : application gratuite permettant de planifier et de mettre en place des mesures de protection du personnel en cas de fortes chaleurs. Ce service connaît un joli succès et devrait s'exporter en Suisse romande. Son introduction ne se fera en revanche que l'année prochaine. Il s'agit du résultat d'un long travail, qui débouche sur un service pratique et efficace, qui évite aux entreprises de devoir effectuer des appels en cas de canicule.

Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) : Mme STOLL rappelle que la LRDBHD date d'il y a dix ans et qu'elle est extrêmement compliquée à comprendre et très chronophage. Suite à un bilan interne, un stade d'amplification des constats est en cours, de façon à enrichir le bilan interne par un bilan des utilisateurs. Des ateliers ont donc été mis en place, avec les milieux culturels et sportifs, les milieux économiques, notamment les exploitants et organisations patronales, avec les organisations syndicales, les communes et les autorités cantonales impliquées. Mme STOLL indique que le processus de concertation nécessite du temps, mais est très riche, car il permet une remontée importante d'informations du terrain. L'idée n'est pas en effet de faire une proposition qui ne soit pas bien pensée jusqu'au bout, mais au contraire d'aller chercher l'information en amont. Elle indique qu'il y aura néanmoins des arbitrages à faire entre, par exemple, les exploitants et les clients d'un côté, et les riverains de l'autre, qui ne trouveront guère de consensus sur les heures de fermeture des établissements. La LRDBHD doit réglementer un certain nombre d'objectifs de politique publique, mais il s'agit de savoir lesquels, pourquoi et comment. Plusieurs phases de concertation sont nécessaires. La phase actuelle est celle des constats, qui sera suivie par les besoins, puis par les propositions de solution et le test de ces dernières, avant de modifier la loi. L'aboutissement de ces travaux n'est donc pas pour demain puisque l'objectif est de présenter le PL au début de 2027.
Une page internet est dédiée à la révision de la loi : (https://www.ge.ch/dossier/refonte-lrdbhd-loi-plus-simple-efficace).

Mme BACHMAN indique le salaire minimum cantonal fait l'objet de quatre volets d'évaluation. Les deux premiers volets ont abouti, avec l'impact sur le chômage. Le volet sur l'emploi est attendu dans le courant de l'année, mais a un peu de retard, en raison de la disponibilité des données fédérales.

Questions des commissaires

- Un commissaire a appris qu'il existait des exceptions au salaire minimum, notamment pour les avocats stagiaires. Il demande s'il existe une liste des exceptions acceptées.

Mme STOLL répond que l'exception s'applique pour les stages qui s'inscrivent dans le cadre d'une formation certifiante. C'est le cas des stages obligatoires pour le brevet d'avocature ou des stages équivalent à des crédits ETCS à l'université. Elle transmet l'URL d'une page détaillant ces exceptions (https://www.ge.ch/appliquer-salaire-minimum-genevois/qui-n-est-pas-soumis-au-salaire-minimum). Elle précise que les mesures d'exception doivent être adoptées par le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME), présidé par Mme BACHMAN, dont les décisions doivent être votées à l'unanimité.

- Un commissaire se dit favorable au salaire minimum, mais regrette qu'il ait été appliqué de façon trop rigoureuse par le Conseil d'État de l'époque, avec comme seule exception les stages certifiants. Il déplore que cette rigidité pose problème aux entreprises en termes d'insertion et d'intégration. Il s'est retrouvé personnellement à devoir renoncer à des engagements, notamment de requérants d'asile. Si une réforme est prévue, il demanderait à ce que ces exceptions soient réexaminées, sous l'angle de la réinsertion notamment, par

exemple, pour favoriser l'engagement de personnes engagées à l'essai. Il estime que tout le monde aurait à y gagner.

Mme BACHMAN répond que le Conseil d'État a fait le maximum en termes d'application pragmatique d'une loi assez rigide. Elle précise que les stages de réinsertion peuvent être exemptés du salaire minimum. Ces exceptions sont prises au sein du CSME et publiées sur la page mentionnée par Mme STOLL.

- Le commissaire objecte que l'engagement de requérants d'asile à un honoraire inférieur au salaire minimum est impossible et lui a été refusé au moment où la loi est entrée en vigueur.

Mme STOLL explique que différents stades se sont succédé et la situation a évolué. Cette exception est donc désormais possible, dans le cadre d'un programme de l'Hospice général. Elle ajoute que la difficulté des exceptions résidait dans le fait qu'un accord unanime était nécessaire au sein du CSME, ce qui a pris du temps.

Mme BACHMAN ajoute que la pratique des entreprises qui souhaitent engager un jeune en rupture durant deux mois pour un salaire de 1000 francs n'est cependant plus possible. Elle précise qu'un projet de loi est examiné par la Commission de l'économie et que le DEE l'a amendé au sujet des jobs d'été, seul point sur lequel un accord n'a pas encore été trouvé. Une exemption existe déjà, mais elle concerne uniquement les jobs d'été dans les secteurs couverts par une convention collective de travail et non pas pour les jobs d'été de manière générale. Le Conseil d'Etat a tenté de trouver une solution tripartite, qui n'a pas été entérinée par la partie syndicale. La proposition du DEE consiste à introduire un salaire dérogatoire à 75 % du salaire visé, pour autant qu'il s'agisse d'un job d'été, à savoir d'une durée de 60 jours par année au maximum, pour des personnes en formation. Il s'agit d'un test, car il est très probable qu'un référendum soit déposé, puis une votation populaire. Elle souligne qu'il sera difficile de faire passer autre chose si les jobs d'été ne passent pas en votation et ajoute que le patronat se plaint principalement du fait que l'indexation systématique est ancrée dans la loi.

- Un commissaire revient au rapport et aux Contrôles effectués auprès des entreprises étrangères et auprès des indépendants étrangers. Il pointe le chiffre de 54% d'entreprises en ordre et se demande s'il s'agit uniquement des dénonciations ou des domaines d'activités présentant un risque élevé, ce qui biaise les statistiques.

Mme BACHMAN confirme qu'il y a bien un biais de sélection. Mme STOLL explique que l'État n'a pas de personnel suffisant pour faire des contrôles systématiques et il cible donc trois domaines : les dénonciations, les secteurs à risque, les entreprises en lien avec l'État et le marché publics. Les entreprises en dehors de ce périmètre sont moins souvent contrôlées. Elle ajoute que le biais est d'autant plus grand en ce qui concerne les entreprises étrangères, car l'inspection du travail reprend souvent les constats d'infraction déjà établis par les commissions paritaires afin de prononcer les sanctions qui sont de la compétence de l'autorité cantonale.

Programme L03 – Promotion économique et tourisme

Le programme L03 présente un écart d'environ 1,1 million de francs sur les charges et d'un montant similaire sur les revenus. Les vacances de postes sont de 6,4 au 31 décembre 2024.

Les différents points forts du programme L03 présentés par Mme BACHMANN:

– la stratégie économique cantonale est en cours de renouvellement ; 140 faitières et entreprises ont été consultées et la stratégie est actuellement en consultation interdépartementale afin d'être présentée au Conseil d'État au mois de juin ;
– le programme d'accompagnement à la transition numérique ; une étude a été réalisée auprès des entreprises et ce programme a connu un franc succès ;
– le soutien au commerce local et à l'économie de proximité, avec la campagne Cekelenô et les Prix du commerce de l'économie genevoise ; Mme BACHMAN a demandé à ce qu'un plan de soutien s'inscrive davantage dans la durée ;
– le guichet unique au sein de l'OCEI ;
– la convention d'objectifs 2025-2029 de Genève Tourisme ;
– l'activité standard du DEE, à savoir le soutien de l'attractivité et la rencontre avec les entreprises, notamment au sujet de la finance durable et les questions de fiscalité.

Questions des commissaires

- Un commissaire revient sur la stratégie économique cantonale et suggère que des réflexions soient menées afin que les trois bras du DEE que sont la FONGIT, la FAE et l'OPI soient regroupés, de façon à ce que les entreprises n'aient en face d'elles qu'un seul interlocuteur. Il reconnait que chacune de ces institutions a ses missions et qu'elles sont complémentaires, et non redondantes. Néanmoins il estime qu'en termes de visibilité et d'action, une structure commune mériterait d'être étudiée. Il se demande si la multiplication des directions et des conseils d'administration est nécessaire. Il pose une seconde question au sujet de la gouvernance numérique. Ayant assisté à une rencontre dans le cadre de la Commission des affaires communales, régionales et internationales (CACRI) où il était question de faire de Genève un pôle mondial de gouvernance numérique, il rapporte que la société ID Quantique, symbole de l'accompagnement cantonal et du rayonnement à l'international, y évoquait que l'élément clé de leur succès a été le fait que l'un de leurs premiers clients était l'OCSIN. Le mandat du canton de Genève a donc été déterminant dans le développement d'ID Quantique et il relève que l'État de Genève ou les HUG travaillent au contraire très peu avec la société Infomaniak, qui est devenue un acteur important au niveau européen. Il se demande s'il n'est pas possible de faire en sorte que le DEE privilégie davantage les acteurs locaux, notamment sur les questions de souveraineté, en réponse au contexte international. Il estime que plutôt que d'octroyer des subventions, l'État devrait assumer de mandater une entreprise genevoise, plutôt qu'un géant comme Google, puisque le surcoût occasionné permettrait le développement d'une PME genevoise à l'international.

Mme BACHMAN répond qu'il s'agit d'une question sur laquelle M. FAVRE et elle-même ont récemment longuement débattu. Genève a en effet tout pour bien faire dans le secteur des « GovTech », à savoir des technologies essentielles aux gouvernements et à des administrations étatiques. Elle rappelle qu'ID Quantique a bénéficié du dispositif de soutien, mais qu'il s'agissait d'une Spin-off de l'Université de Genève. Estimant que toutes les entreprises n'ont pas besoin des mêmes réponses, elle pense qu'il est pertinent de conserver les trois instruments (FONGIT, FAE, OPI). Concernant les « GovTech » c'est un marché qui ira croissant ces prochaines années. La question est donc de savoir si l'État est prêt à tenir ce rôle exemplaire en utilisant ensuite les solutions développées localement, mais celle-ci se heurte à la problématique du coût ainsi qu'au frein que représente l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Mme BACHMAN déclare qu'elle préférerait travailler avec des entreprises genevoises, mais qu'il existe toujours un risque de conflit d'intérêts. La question est de savoir si l'on souhaite des règles si contraignantes qu'elles empêcheraient de soutenir le marché genevois. Elle souligne par ailleurs que l'AIMP est aussi un élément clé pour certaines entreprises, puisqu'il leur ouvre les portes de marchés dans les cantons de Vaud ou Fribourg. L'équation n'est donc pas si simple et Mme BACHMAN concède ne pas avoir encore réussi à résoudre la combinaison de l'AIMP et le soutien par l'administration de l'émergence de technologies locales, dans un contexte où la confiance de l'opinion publique sur l'attribution des subventions est ébranlée. Elle assure en revanche qu'un plan « GovTech » fait partie de la stratégie économique cantonale et qu'il s'agit d'éléments sur lesquels le DEE travaille.

A la remarque d'un commissaire qui indique que d'autres pays ne se gênent pas d'effectuer des subventions détournées et qui estime qu'il est possible de faire comme les autres, mais avec un cadre, Mme BACHMAN répond qu'ellle en a bien conscience, mais que la marge de manœuvre de l'État n'est pas grande. Elle partage cette vision au niveau politique, mais l'ambiance et le cadre légal n'y sont pas favorables.

Le commissaire estime que le moment est maintenant ou jamais, en ce qui concerne la dépendance aux technologies extérieures et en termes politiques. M. FAVRE ajoute qu'il s'agit du moment au niveau politique, mais pas au niveau légal.

Mme BACHMAN explique avoir rencontré Infomaniak. Ces questions font partie des réflexions du DEE, mais compte tenu de tout ce qui s'est déroulé, au sujet des mandats, du rapport de la Cour des comptes, de la médiatisation et des accusations fortes à l'encontre du gouvernement, l'action politique est compliquée dans le contexte actuel.Cela étant dit, elle affirme avoir conscience que le marché peut représenter un élément déclencheur pour monter en puissance.

A un commissaire pensant qu'il faut jouer la carte de la transparence, qui a manqué dans les affaires récentes à ce sujet. Il estime qu'il faut expliquer et assumer, Mme BACHMAN objecte qu'il n'est pas possible d'évacuer si facilement les événements récents et l'audit de la Cour des comptes. Le commissaire fait remarquer que le problème n'était pas de faire appel à des acteurs locaux, mais de faire toujours appel aux mêmes et de façon saucissonnée. Il regrette que tout le monde se soit malheureusement braqué sur cette histoire.

Mme BACHMAN évoque par exemple les mandats de cabinets d'avocats et déplore le fait que seules très peu d'études genevoises sont capables de répondre à l'entièreté du marché, dont certains délocaliseront leur travail à Zurich, ce qui ne fait pas sens du point de vue de l'économie locale. Elle estime qu'il est beaucoup plus intéressant d'aller chercher des compétences spécialisées et de garder un marché ouvert, afin de favoriser des études de la place et des avocats genevois, dans leur diversité, plutôt que d'être obligé de travailler avec de grandes études.

M. FAVRE ajoute que les fonctionnaires sont exposés à l'AIMP. La question soulevée par la Cour des comptes portait sur le fait que l'administration considère séparément des marchés qui devraient être agrégés. Le problème est qu'en regroupant des marchés, leur valeur augmente et les seules entreprises capables de répondre sont les multinationales. Il regrette que la Cour des comptes donne donc des leçons tandis que la situation n'est pas si claire, même d'un point de vue juridique.

Un commissaire précise que la Commission des finances a affirmé le contraire, à savoir que le marché doit être découpé en lots qui soient accessibles aux entreprises locales.

M. FAVRE explique à l'intention des commissaires que le canton de Genève, comme Vaud ou le Valais, soutiennent Infomaniak pour de petits marchés. Il comprend que la vision d'un commissaire est beaucoup plus large et porte sur des marchés beaucoup plus conséquents, qui exigent des soumissions publiques que remportent principalement des multinationales.

Un commissaire rappelle que son groupe s'est opposé à la logique des marchés publics, du moins dans des domaines stratégiques. Un autre commissaire rappelle que la Commission des finances n'était en effet pas d'accord avec la Cour des comptes sur plusieurs aspects. Il s'agit de discuter désormais de ce vers quoi il faut aller, mais la question de la transparence se pose, sans qu'il n'y ait aucune attaque personnelle.

Mme BACHMAN entend que suite à certains cas problématiques il faut désormais rappeler les règles et rendre tout le monde attentif, mais ne pas supprimer le pragmatisme et le bon sens, en tolérant des marchés moins agrégés pour favoriser l'économie genevoise, mais pas systématiquement les mêmes. Elle observe en revanche que cela n'est pas si facile à appliquer en termes de consignes pour l'administration et qu'il est difficile de savoir ce qui se fait dans le bureau d'à côté.

Un commissaire relève en conclusion que la question des lots et des marchés est primordiale puisque plus le marché est gros, plus il échappera aux sociétés genevoises. Il note que la Cour des comptes ne peut faire que des recommandations.

Mme BACHMAN précise que ce débat occupe très concrètement les réflexions du DEE sur la stratégie économique cantonale.

- Un commissaire s'interroge sur la question de la pluralité des interlocuteurs pour les entreprises.

Mme BACHMAN souligne que chacun a ses compétences et son panel de prestations. Elle rappelle qu'un guichet unique a été mis en place, précisément pour orienter directement les entreprises au sein de l'office.

M. EPALLE explique que la FAE se consacre plutôt à la *corporate finance*, la FONGIT davantage sur le soutien et l'accompagnement aux startups, l'OPI se penche sur le *coaching* de PMI et de PME. Il souligne que l'offre est donc différenciée, mais que ces organismes sont sur le même site et que le guichet entreprise assuré par l'OCEI est un canal unique. Il rappelle aussi que le guide *Entreprendre à Genève* réunit toutes les informations nécessaires.

- Un commissaire relève que les conseils d'administration et les directions ont leur propre fonctionnement et qu'il n'existe pas de catalyseur sur ces acteurs.

M. EPALLE répond que le conseil de fondation de la FONGIT est composé de personnes possédant une expertise très pointue dans le domaine des start-up, par exemple sur le *venture capital*.

Mme BACHMAN entend la remarque du commissaire. Elle doute du fait que de mutualiser les conseils de fondation soit vraiment plus efficient, car il s'agit d'administrations spécialisées. Elle estime qu'il est intéressant de proposer des prestations spécifiques en termes de compétences.

A un commissaire regrettant que la FONGIT ne s'occupe que des startups, si bien que sa propre entreprise, qui existe depuis trente ans, ne peut pas y faire appel et soulignant que les entreprises implantées sont aussi capables d'innover, pas uniquement les startups, Mme BACHMAN répond qu'elle est tout à fait d'accord avec cette remarque et elle affirme que l'objectif du DEE est de diversifier et que cela va donc évoluer.

- Un commissaire demande si la convention d'objectifs 2025-2029 de Genève Tourisme a été ratifiée par le Grand Conseil. Les commissaires seraient intéressés de la recevoir si elle est disponible.

Mme BACHMAN répond qu'elle est ratifiée par le Conseil d'État et par Genève Tourisme, mais pas par le Parlement. Elle prend note de la demande des commissaires.

Divers

A la question d'un commissaire souhaitant obtenir un point de situation sur les taxis Uber suite aux décisions de justice, Mme STOLL explique que le jugement du TF a déterminé qu'en vertu de la LTVTC, les chauffeurs utilisant la plateforme Uber doivent être considérés comme des salariés. Genève a mis en œuvre ce jugement, mais Uber n'a pas souhaité employer directement les chauffeurs VTC. Elle a par conséquent établi des contrats commerciaux avec des sociétés partenaires. Ce modèle s'est révélé peu populaire auprès des chauffeurs, puisque les charges sociales retenues à hauteur de 20% ont provoqué une baisse de leur revenu. Ils ont toutefois désormais accès à des garanties de salariés, au chômage et accès à des assurances perte de gain, mais leur revenu net a effectivement diminué. Mme STOLL ajoute qu'il reste à traiter la question

de ce qui constitue du temps de travail, notamment lorsque le chauffeur attend une course. La résolution de cette question dépendra du TF, sur l'application de la Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services (LSE). Il s'agira de déterminer s'il y a un contrat commercial entre Uber et la société partenaire, puis entre celle-ci et les chauffeurs, ou s'il s'agit d'une situation tripartite, à savoir la société partenaire qui place le chauffeur chez Uber. En ce qui concerne la livraison des repas, le TF a statué que la LSE était applicable. Mme STOLL se dit optimiste quant à la décision du TF portant sur les chauffeurs VTC. Une fois ce jugement établi, il sera possible de régler la question de la planification des horaires. Elle précise néanmoins que cela ne se fera pas immédiatement, car les sociétés partenaires devront déposer une double demande d'autorisation, auprès du SECO et de l'autorité cantonale. Par ailleurs cela ne règlera toujours pas les attentes des chauffeurs qui, en tant que salariés, voient leurs revenus diminuer et ont *de facto* moins de marge de manœuvre pour accepter ou refuser une course que lorsqu'ils étaient indépendants.

Le commissaire tient à remercie Mme STOLL pour ses explications sur cette affaire compliquée. Mme STOLL confirme qu'il s'agit d'une affaire compliquée, qui dépend du rythme des tribunaux, ce qui a provoqué passablement de frustration chez les chauffeurs qui se plaignent que rien ne se passe malgré la dernière décision du TF. En réalité le Tribunal cantonal a octroyé un effet suspensif à la procédure LSE.

COMMISSION DES FINANCES
COMPTES 2024
Rapport de la sous-commission des finances sur la politique publique M – DSM

Membres	Groupe	Fonction
ECKERT Pierre	Ve	Rapporteur
FLOREY Stéphane	UDC	

Personnes auditionnées	Dpt/Instit.	
MAUDET Pierre	DSM	Conseiller d'Etat
ARNOLD Cyril	DSM	Directeur financier
BERTSCHY Philippe	DSM	Secrétaire général

En résumé

La politique publique M est fortement marquée par des dépenses d'investissement. Les éléments saillants que l'on peut relever pour l'année 2024 sont les suivants.

Globalement, les charges sont supérieures au budget de 4 millions de francs. Les charges de personnel sont toutefois inférieures d'environ 1 million (-22.5 ETP), mais certains projets et certaines subventions qui ont conduit à ces excédents sont couverts par des crédits complémentaires accordés par la commission des finances. On en trouvera les détails plus bas dans ce rapport.

Quelques points forts relevés par le département :

- L'adoption des cinq plans d'actions thématiques suite aux états généraux des mobilités
- La présentation de la vision stratégique ferroviaire Rail 2025-2050.
- La fréquentation des transports collectifs est en hausse. Elle est supérieure à celle observée avant le COVID-19 (+1,06% entre 2019 et 2024 sur le réseau TPG). On note aussi une poursuite du succès du Léman Express avec une fréquentation record de 80'000 voyageurs par jour en semaine ainsi qu'une évolution significative des habitudes de déplacements par une fréquentation en hausse le week-end et pour les loisirs.
- Le développement des infrastructures et la concrétisation des projets d'agglomération. Cela concerne différents domaines : le domaine ferroviaire, le domaine des transports collectifs et le domaine routier.
- Les avancées obtenues en faveur des mobilités actives et de la LMCE.
- L'ouverture de la Route des Nations en mars 2024.
- La mise en service de la route de Lausanne à Bellevue/Genthod en octobre 2024.
- La finalisation des études du Boulevard des Abarois et du barreau de Montfleury.

- La poursuite de la construction des infrastructures de transports publics et ferroviaires. Notamment le début de la réalisation pour les premiers tronçons des BHNS Veyrier et Vernier ainsi que l'accompagnement des études pour de nouvelles lignes de tram et poursuite des études des BHNS.
- Poursuite de la mise en place des démarches en ligne à l'OCV.
- Mise en œuvre et correction ultérieure de la nouvelle fiscalité des automobiles.

Quelques points soulevés par les députés

- La procédure d'indemnisation du bruit routier est décrite plus bas dans le programme M01.02
- 18 km d'aménagements cyclables ont été mis à disposition.
- On trouvera en fin de rapport quelques considérations générales sur l'évolution des ETP du département.

Avec davantage de détails

Programme M01 – Transport et mobilité

Dans la liste des principales variations entre les comptes 2024 et le budget 2024, pour le programme M01, du côté des écarts négatifs, on relève les postes suivants : les charges du personnel (-83'711 CHF), les charges financières (-55'930 CHF) et les revenus divers (-536'472 CHF). Du côté des écarts positifs, les plus marqués sont les charges de biens et services et autres charges d'exploitation (101'810 CHF), les charges de transfert (1'648'664 CHF), les revenus financiers (6'549'597 CHF) ainsi que les revenus de transferts (361'135 CHF).

Au total, la variation entre les comptes 2024 et le budget 2024 est de 3'721'012 CHF.

La justification de ces principaux écarts se présente comme suit.

Concernant les charges de personnel (-0.1 mio soit -0.5%), la justification concerne la vacance de 1.4 ETP à la fin de l'année 2024.

L'écart au niveau des charges de biens et services (+0.1 mio soit +1.8%) s'explique par les charges des SIG relatives à la signalisation lumineuse qui ont été supérieures au budget. Ce surcoût est entièrement couvert par le report de crédit.

Pour les charges financières (-0.1 mio soit -2.2%), il s'agit de charges d'intérêt liées à la recapitalisation partielle de la FPTPG.

Au sujet des charges de transfert (+1.6 mio soit +0.4%), il y a plusieurs explications. Pour ce qui est des TPG, il relève la subvention complémentaire accordée en lien avec l'accord syndical et la mise en œuvre du projet Chrysalide (+8.1 mios). Ce dépassement est entièrement couvert par un crédit supplémentaire accordé le 4 décembre 2024 par la commission des finances. Concernant les CFF-TRV, il faut noter une augmentation de l'offre prise en charge par les CFF (-6.5 mios). Quant au GLCT, il y a eu une sous-estimation de l'indexation des contrats (+1.2 mio). Cet écart est couvert par le crédit supplémentaire accordé le 6 novembre 2024 par la commission des finances du Grand Conseil. Une autre partie de la justification est à trouver du côté des subventions diverses : on relève une diminution des subventions, notamment pour l'acquisition de vélos-cargo (-0.3 mio). Pour ce qui est du FIF, la contribution cantonale s'est avérée inférieure aux projections de la Confédération (-0.2 mio). Enfin, concernant la CGN, aucun complément de subvention n'a été versé en raison du succès sur les lignes touristiques (-0.6 mio).

Quant aux charges extraordinaires (+0.1 mio soit +2.7%), cet écart est justifié par une hausse de l'amortissement de la réserve budgétaire liée à la recapitalisation partielle de la FPTPG.

L'écart négatif au niveau des revenus divers (-0.5 mio soit -17.4%) se justifie quant à lui par une activation des charges de personnel inférieure aux prévisions.

Quant aux revenus financiers (+6.5 mios soit +296.8%), il s'agit d'une rétrocession de bénéfices supérieure au budget suite à la prolongation de la convention d'objectifs avec la Fondation des parkings (+6.6 mios). M. MAUDET insiste sur le fait que cet écart positif est exceptionnel : en 2024, on a eu la chance d'avoir ces résultats exceptionnels, notamment en raison du règlement de litiges qui impliquaient la Fondation des parkings et qui duraient de longue date. Il s'agit par exemple des litiges relatifs aux parkings de Cornavin et de Plainpalais.

Enfin, concernant les revenus de transferts (+0.4 mio soit +68.7%), cet écart est dû à une restitution d'excédents du GLCT (+0.1 mio) et des Mouettes Genevoises (+0.2 mio).

Questions des députés

- Comment s'explique l'écart sur la Fondation des parkings ?

M. MAUDET répond que le produit des amendes ne revient pas à la Fondation des parkings. Le produit des amendes, à part la partie d'émolument qui, elle, est en effet générée par le travail des acteurs de la Fondation des parkings, ne revient pas à la Fondation des parkings. Les raisons de ce résultat exceptionnel sont dues d'une part à un bon rendement par rapport aux places de parc et d'autre part, et c'est là que c'est exceptionnel, à des dissolutions de provisions qui concernaient des litiges qui duraient depuis des années, en particulier celui qui concernait le parking de Plainpalais.

- Est-ce que le fait que certaines communes aient repris le contrôle du stationnement a eu une incidence pour ce programme ?

M. MAUDET répond par la négative. Certaines communes ont en effet repris le contrôle du stationnement, mais d'autres qui l'exerçaient l'ont remis au canton ; au final, on observe donc un phénomène de vases communicants.

M. ARNOLD ajoute qu'en 2024, la Fondation des parkings a racheté des parts au sein des parkings de Cornavin et de Plainpalais et est devenue majoritaire. La conséquence est que le ces comptes de ces deux filiales sont désormais entièrement intégrés dans ceux de la Fondation, conformément aux normes comptables, ce qui explique ce résultat exceptionnel.

- La Centrale de régulation du trafic (CRT) s'est dotée d'un outil de classification des usagers pour améliorer la connaissance du trafic. Est-ce que la protection des données est assurée ?

M. MAUDET répond par l'affirmative. Il explique qu'à son arrivée à la tête du département, il a demandé qu'on adapte les données en fonction des usages. Il donne l'exemple de camionnettes utilisées par des professionnels. Il a voulu que ces catégories soient ajoutées à raison de l'usage et de la nature de l'activité qu'exerce la personne qui utilise le véhicule en question. L'idée est notamment de pouvoir réserver l'utilisation de certaines voies de passage aux véhicules professionnels pendant certaines heures de la journée.

- La fin de la gratuité du tronçon autoroutier entre Annemasse et Saint-Julien pourrait générer un afflux de personnes qui prenaient cette autoroute et qui emprunteront d'autres trajets une fois que ce tronçon sera devenu payant.

M. MAUDET répond que la fin de cette gratuité est à envisager pour l'année 2029. Il s'agit d'un renchérissement du prix de 1,80 euro via une captation de la plaque électronique. En effet, il n'y aura pas de péage et donc non plus de ralentissement du trafic. On estime que ce sera 1% à 2% du trafic qui va changer de trajet à cette occasion. On ne pense pas que le report sera plus important que cela, car le prix reste relativement modique. De plus, on envisage que d'ici quatre ans, les acteurs arriveront à lisser le prix et à l'intégrer dans un « package » plus global. Pour ces raisons, on fait aujourd'hui l'hypothèse qu'il n'y aura pas tant d'usagers qui vont se reporter sur les petites routes.

- Les revenus issus de la location de canalisations présentent un écart négatif de 0,1 million. De quoi s'agit-il ?

M. ARNOLD indique que l'OCT met à disposition des canalisations pour les SIG afin de faire passer la fibre et qu'ensuite, cette mise à disposition est facturée. Toutes les redevances sur le domaine public font l'objet de locations.

- Dans les comptes 2024, il est indiqué que les nouveaux aménagements cyclables sur le territoire genevois représentent une augmentation de + 18 kilomètres. Où sont-ils ?

Essentiellement dans le quartier de l'Etang (+2.9km), à Thônex-Vallard (+1.5km) ainsi qu'à Corsier (+3.6km) et divers autres tronçons. Il ne s'agit pas seulement de pistes cyclables, mais aussi un certain nombre de bandes cyclables.

M. MAUDET ajoute que selon lui, le vrai élément déclencheur pour que les gens se déplacent davantage à vélo, ce ne sont pas les kilomètres, mais l'aspect sécuritaire. Il y a des gens qui ne prennent pas le vélo parce qu'ils ont peur à des endroits bien précis en raison de discontinuités qui présentent des risques pour la sécurité des cyclistes. C'est vraiment cet élément qui est déterminant.

- Est-ce que le nombre d'utilisateurs de vélos augmente ?

M. MAUDET répond par l'affirmative. La part modale du vélo augmente. On perçoit une augmentation du nombre d'utilisateurs. Il faut toutefois se méfier de ces chiffres parce que certains axes fonctionnent très bien et on peut en réalité calculer les mêmes cyclistes qui y passent plusieurs fois, ce qui fait augmenter les chiffres obtenus. On constate aussi une part qui est saisonnière, qui est variable en fonction des intempéries. Les accidents démontrent par ailleurs que la part des vélos roulant entre 20 et 45 km/h augmente. De manière générale, la part globale des vélos augmente. Il donne un exemple concret : on voit très clairement que sur la rampe Quidort, une habitude s'est installée sur cet axe : les vélos électriques sont très présents à cet endroit.

Programme M02 – Infrastructures routières et de transport

Pour le programme M02, il y a très peu de variations entre les comptes 2024 et le budget 2024. Du côté des écarts négatifs, on note les charges du personnel (-836'201 CHF), les charges de transfert (-588'566 CHF), les taxes et redevances (-242'299 CHF) et les revenus divers (-98'308 CHF). L'écart positif le plus important concerne les revenus de transfert (2'281'106 CHF). Au total, la variation entre les comptes 2024 et le budget 2024 est de 1'798'865 CHF.

La justification de ces principaux écarts se présente comme suit.

Concernant les charges de personnel (-0.8 mio soit -3.6%), cet écart est causé par une vacance de 7.4 ETP à la fin 2024, dont plusieurs sont en cours de recrutement.

S'agissant des charges de transfert (-0.6 mio soit -2.3%), il s'agit d'une surestimation au budget de l'amortissement des subventions d'investissement.

Du côté des taxes et redevances (-0.2 mio soit -1.5%), l'écart concerne une baisse des produits provenant de la vente de véhicules aux enchères (-0.1 mio) et une diminution de la refacturation des prestations du service de maintenance des routes cantonales (SMRC) lors d'accidents, ainsi que des prestations du service atelier et garage (SAG) pour la réparation de véhicules (-0.1 mio).

Quant aux revenus divers (-0.1 mio soit -2.9%), l'écart est dû à une activation des charges de personnel inférieure aux prévisions.

Enfin, pour ce qui est des revenus de transferts (+2.3 mios soit +6%), différents éléments expliquent cette différence entre les comptes 2024 et le budget 2024. Il y a tout d'abord une hausse des versements fédéraux relatifs aux droits d'entrée sur les carburants et à la RPLP (+3.5 mios). Ensuite, on note une baisse des prestations prises en charge pour l'entretien des autoroutes et réduction de la refacturation du personnel au service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) (-0.3 mio) et, finalement, une diminution des produits différés de subventions d'investissement octroyées par la Confédération (-0.9 mio).

Questions des députés

- A quel moment pourra-t-on envisager la fermeture de la Route de Ferney et débuter les travaux du tram ?

M. MAUDET répond que le délai prévu est toujours celui de l'automne 2025 pour le début des travaux. Le recours encore pendant sera liquidé prochainement.

- Comment sont traitées les indemnisations en raison du bruit routier afin de respecter l'OPB ?

Réponse reçue ultérieurement par mail (avec les remerciements du rapporteur) :

Critères d'éligibilité et procédure :

Le dispositif vise à réduire l'impact du bruit routier en proposant des mesures d'atténuation aux riverains dont la qualité de vie est significativement affectée par ce bruit. Les riverains peuvent bénéficier d'une indemnisation de la part du propriétaire de la route dans les conditions suivantes :

- s'ils résident dans des zones concernées et pour toute construction antérieure à l'entrée en vigueur de la loi, soit en 1985 ;
- si leur situation répond à certains critères précis, notamment en termes de niveau sonore et de nuisance perçue.

La procédure implique une évaluation acoustique et une demande formelle auprès des autorités compétentes. S'agissant des routes cantonales, l'autorité compétente est l'office cantonal du génie civil (OCGC) en tant que propriétaire. Ce dernier doit s'assurer de mettre en œuvre les mesures structurantes (assainissement, pose d'enrobé phonoabsorbant, baisse de vitesse…) pour limiter ce bruit et rester dans la valeur limite d'exposition au bruit. L'OCGC assume le financement de ces mesures et prend en charge les frais d'expertise.

Modalités d'indemnisation :

Dans le cas de dépassement de la valeur limite/critique d'exposition au bruit, l'indemnisation peut prendre la forme de compensations financières ou de travaux d'isolation phonique, selon la gravité de la nuisance et la situation spécifique du résident. Cette indemnisation est accordée et versée par le propriétaire de la route (OCGC) après étude et expertise. Les travaux d'isolation prennent notamment la forme de pose d'isolation avec double vitrage. S'agissant de compensations financières, l'OCGC n'a

jamais eu à ce jour à verser ce type d'indemnité. Un cas est toutefois en suspens devant le tribunal.

Programme M03 – Admission à la circulation routière et à la navigation

M. MAUDET rappelle que cet office a été marqué durant l'année 2024 par l'épisode de l'impôt auto. Il précise à ce sujet que les recettes fiscales se trouvent dans la PP I et non pas dans la PP M.

Concernant la réalisation des projets prioritaires 2024 pour le programme M03, trois éléments sont à relever.

Le premier est que l'accès aux prestations via internet et la dématérialisation des documents demeurent des priorités pour l'OCV. Les objectifs principaux consistent à faciliter les demandes via un guichet virtuel 24h/24 et d'éviter à la population les déplacements pour l'obtention d'une prestation, tout en garantissant un service public et un niveau de qualité répondant aux exigences du législateur fédéral et à la satisfaction des citoyens.

Le deuxième est la mise en œuvre des dispositions législatives issues de la votation populaire de mars 2024 relative à la fiscalité automobile qui s'est accompagnée d'une multiplicité de sollicitations émanant des usagers concernés, couvrant des dimensions administratives, financières et techniques. Dans l'urgence, l'OCV a dû appliquer les dernières décisions votées par le Grand Conseil en décembre 2024 avec des répercussions systémiques sur les mécanismes de taxation et les interactions institutionnelles avec les détenteurs de véhicules impactés par ces modifications.

Le troisième consiste à amener à son terme la fabrication des plaques d'immatriculation «GE» par les détenus de la prison de la Brenaz, finalisant un partenariat interne à l'État d'ordre «gagnant-gagnant».

Pour le programme M 03, les principales variations entre les comptes 2024 et le budget 2024 pour ce programme sont au nombre de quatre. Du côté des écarts négatifs, il souligne les charges de personnel (-66'797 CHF). Quant aux écarts positifs, il mentionne les charges de biens et services et autres charges d'exploitation (643'165 CHF), les taxes et redevances (1'401'084 CHF) ainsi que les revenus de transferts (189'271 CHF). Au total, la variation entre les comptes 2024 et le budget 2024 est de 559'223 CHF.

La justification de ces principaux écarts est la suivante.

Les charges de personnel (-0.1 mio soit -0.5%) présentent une vacance de 5.7 ETP à la fin 2024, dont 3.9 résultent d'une mesure d'économie, tandis que les autres sont en cours de recrutement. Dans le budget 26, il y aura une proposition globale avec des ETP supplémentaires. Cet office connaît souvent des afflux de nouveaux collaborateurs, puis des baisses. C'est normal que ce soit en accordéon.

Pour ce qui est des charges de biens et services (+0.6 mio soit +21.6%), cela concerne la mise en place d'une task force juridique (+0.1 mio) et l'augmentation du volume des affranchissements résultant de l'activité de cette task force juridique. La hausse des tarifs postaux contribue également à cet écart (+0.2 mio). De plus, la hausse des transferts de débiteurs douteux au recouvrement de l'Etat en raison du rattrapage des dossiers des mesures administratives liées aux infractions routières des conducteurs (+0.3 mio) contribue à cet écart.

S'agissant des taxes et redevances (1.4 mio soit +5.3%), la justification de l'écart réside dans la hausse des émoluments due au rattrapage des mesures administratives, à la

résorption du retard des visites techniques et à l'échange obligatoire des anciens permis de conduire bleus contre le format carte de crédit (+1 mio) ainsi que dans l'augmentation des rappels de factures et des ventes de plaques numéros spéciaux et aux enchères (+0.3 mio).

Enfin, concernant les revenus de transferts (0.2 mio soit +49.8%), cela est relatif au maintien des ventes des vignettes autocollantes en raison du retard de la mise en vente des vignettes électroniques par la Confédération.

Questions des députés

- Est-ce que la réalisation de plaques d'immatriculation par des détenus de la Brenaz ne produit pas une concurrence pour des entreprises.

M. BERTSCHY répond que cela n'enlève pas de travail à des entreprises genevoises, car les plaques d'immatriculation sont réalisées en dehors du canton, sauf erreur dans le canton de Fribourg.

Investissements

Au sujet des investissements, M. MAUDET indique que le total des dépenses en 2024 s'élève à 174.4 millions (dont 159.3 du DSM).

Il liste les principaux nouveaux actifs : le réseau de tramways et bus (72.9 millions, dont 36.8 millions relatifs à la Loi 13059) – il relève que ce point représente « la part du lion » des investissements en lien avec la mobilité - ; les projets d'agglomération (33.1 millions) ; le plan d'actions du réseau routier (7.0 millions) et enfin des études et la réalisation du réseau ferroviaire (9.0 millions).

M. MAUDET relève que pour la mobilité, le taux de réalisation est conforme au taux de réalisation global de l'Etat. Il souligne que ce dernier a d'ailleurs connu une amélioration en 2024.

Subventions

- Concernant les indemnités aux CFF pour les trains régionaux, on note un écart négatif entre les comptes et le budget. Quelle en est la raison ?

M. MAUDET explique qu'un « deal » a été passé avec les CFF sur le fait qu'ils dégradent l'offre. Genève n'acceptait pas qu'ils dégradent l'offre tout en maintenant les montants attendus. Les CFF l'ont reconnu et ont donc revu les montants à la baisse.

Pour la période 2025-2035, les dégradations sont considérables. Il s'agit notamment de la ligne du Jura. En termes d'horaires également, on perd par exemple beaucoup de temps (39 minutes) pour aller à Lausanne. Il évoque aussi des dégradations au niveau du Léman Express.

M. ARNOLD précise quant au Léman Express que ce dernier a connu une évolution qualifiée de « RERisation » de la ligne. Par le passé, les grandes lignes ne s'arrêtaient pas à tous les arrêts du Léman Express, ce qui est désormais le cas. C'est la raison pour laquelle les CFF considèrent à présent qu'il ne s'agit plus d'une grande ligne, mais d'un RER. Aussi, ils prennent à leurs charges les coûts non couverts de cette extension d'offre.

- Est-ce qu'il s'agit de l'indemnisation menacée par la Confédération et qui concerne le trafic régional ?

M. MAUDET répond qu'en effet, c'est potentiellement cet élément qui est visé. Dans les programmes d'allègement, il est envisagé une diminution, ou plutôt une coupe claire, de 200 millions sur l'ensemble de la Suisse du TRV, ce qui effectivement impacterait cette même ligne budgétaire.

Situation générale de l'évolution des ETP du département

- Une baisse du personnel au sein du DSM avait été annoncée, est-ce que cela a été concrétisé ? D'autre part, est-ce que les vacances d'ETP mentionnées pour certains programmes de la PP M concernent bien des renouvellements de personnel et non pas des baisses de personnel ?

M. MAUDET le confirme. Les véritables diminutions de personnel sont annoncées et justifiées au budget et non pas aux comptes. L'objectif annoncé de baisse de 10% en global et de -5% en net du personnel est un objectif jusqu'à la fin de la législature. A part pour l'office cantonal de la santé qui fait figure d'exception, dans les autres offices, notamment l'office cantonal des transports, l'office cantonal du génie civil, l'office cantonal des véhicules ainsi qu'au secrétariat général, cet objectif est en bonne voie. Pour le génie civil, il y a un plan de diminution ; deux postes supplémentaires pour 2025 ont été votés. Il ne s'agit pas de postes directement au génie civil, mais plutôt à SIERA, qui est l'unité intercantonale d'entretien des autoroutes genevo-valdo-fribourgeoise. Ce sont les seuls nouveaux postes qui ont été votés pour 2025. A l'office cantonal des transports, on retrouve des postes activés, qui proviennent de crédits d'investissements, qui sont des postes d'agents spécialisés. Par exemple, une personne travaille sur le dossier de la traversée du lac. De même, pour les nouveaux plans ferroviaires, deux personnes peuvent être activées. Ces postes-là seront annoncés dans le budget.

M. MAUDET indique que la tendance générale est baissière pour ce qui est du personnel. Il donne l'exemple de l'office cantonal des transports qui va passer en dessous des 100 ETP.

L'un des commissaires relève que cette baisse du personnel doit être réalisée tout en maintenant les prestations et insiste sur le fait que cet élément est important.

M. MAUDET partage cet avis. Sur la question des prestations, il indique qu'une discussion est en cours avec le génie civil et les communes. Typiquement, sur la route de Chêne, le canton a un contrat de prestations avec la commune de Chêne-Bougeries. C'est le canton qui fait tout et la commune n'a pas de voirie municipale. Mais avec Chêne-Bourg, c'est l'inverse. Alors qu'avec Thônex, cela dépend des sites. On s'est donc dit qu'il fallait trouver un « moyen de moyenner » entre les communes et le canton. A priori, le canton devrait trouver le moyen de se désengager et de payer par le biais de mandats la prise en charge de la voirie cantonale par des équipes municipales. Par exemple, sur cette même route de Chêne, il appartient à la commune de réaliser et d'entretenir les abris bus, quand bien même ils se trouvent sur une route cantonale. Or, elle ne le fait pas, ce qui donne régulièrement lieu à des plaintes auprès des TPG. Ces situations-là doivent en effet être réglées.

ANNEXE 3

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

Genève, le 15 avril 2025

Bureau du Grand Conseil
M. Alberto Velasco
Président
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale
1211 Genève 3

Examen des comptes 2024 - questions transversales

Monsieur le Président,

La Commission des finances a récemment validé les diverses questions transversales qu'elle tient à poser dans le cadre de son examen des comptes 2024. Elle vous prie ainsi de les trouver ci-après.

1. La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.
   Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

2. La commission souhaite recevoir, pour l'année 2024. la liste des mandats à des tiers dépassant 20 000 francs figurant sur les rubriques comptables 3130 « Prestations de services de tiers », 3133 « Planifications et projections de tiers » et 3132 « Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc… ». Cette liste sera établie en reprenant le format de la liste transmise en septembre 2023 (nom du fournisseur, montant, justification, modalités d'attribution, l'unité responsable de la gestion de l'attribution, commentaires divers).

3. Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

4. La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20 000 francs.

5. La commission aimerait connaitre le pourcentage des achats effectués au sein de la CCA et en dehors de celle-ci.

6. La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'État) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

7. La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que

celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

8. La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

9. Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

10. Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

11. En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit État, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

12. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

13. La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

14. La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

15. La commission se réfère aux places de stationnement (voitures) pour pendulaires dans des parkings de l'État, qui peuvent être obtenues en remplissant un formulaire, en fonction d'un certain nombre de justificatifs (handicap, horaire, personnel pénitentiaire, voltigeur ou personnel multisite), et souhaite connaitre le nombre d'employés de l'État disposant d'une place de stationnement pour pendulaire, ventilé en fonction de la catégorie.

16. Enfin, la commission souhaite recevoir les organigrammes et les missions de toutes les directions et services du petit État (avec notamment le nombre de postes et les titres de ceux-ci).

Protocole de transmission des réponses et délai de reddition

La Commission souhaite obtenir les réponses à ces questions transversales au plus tard le **mercredi 28 mai 2025**.

La commission vous prie de bien vouloir adapter vos réponses au contexte juridique et réglementaire du Pouvoir législatif.

La commission se réserve la possibilité de compléter ses demandes transmises dans ce courrier, en fonction de l'avancée de ses travaux sur les comptes.

En vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

p.o.

Jacques Béné
Président

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Présidence du Grand Conseil

Genève, le 19 mai 2025

Commission des finances
Monsieur Jacques Béné, président
Hôtel de Ville
Genève

Examen des comptes 2024 – questions transversales

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres de la commission,

Pour faire suite à votre lettre du 15 avril dernier, le Bureau du Grand Conseil vous adresse ci-dessous les réponses relatives au Grand Conseil.

Question 1
Le Secrétariat général du Grand Conseil ne dispose pas d'un gestionnaire d'appels téléphoniques. En outre, aucun retour négatif ne nous est parvenu à ce sujet.

Question 2
La liste des mandats à des tiers est annexée à la présente.

Question 3
Il n'y a aucun collaborateur du Secrétariat général du Grand Conseil au bénéfice d'un permis G.

Question 4
La réponse sera fournie par la CCA.

Question 5
En principe, tous les achats sont effectués par l'intermédiaire de la CCA ou de l'OCSIN, sauf ceux pour lesquels nous avons une délégation de compétence, notamment ceux ayant fait l'objet d'une procédure AIMP.

Question 6
Le Secrétariat général du Grand Conseil ne dispose pas de poste dévolu à la communication.

Question 7
Aucun collaborateur du Secrétariat général du Grand Conseil ne bénéficie d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal.

Question 8
Nous vous renvoyons à la réponse consolidée établie par le Conseil d'Etat.

Question 9
Il n'y a pas eu de réévaluation de fonction en 2024.

Question 10
Nous vous renvoyons à la réponse consolidée établie par le Conseil d'Etat. À toutes fins utiles, aucun collaborateur du Secrétariat général du Grand Conseil n'est domicilié hors du territoire du Grand Genève, tel que défini par le Conseil d'Etat.

Question 11 et 12
Nous vous renvoyons à la réponse consolidée établie par le Conseil d'Etat, à savoir qu'aucun cadre supérieur n'a été en absence de longue durée.

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 3970 1211 Genève 3 Téléphone 022 327 97 00 Téléfax 022 327 97 19

Question 13
Nous vous renvoyons à la réponse consolidée établie par le Conseil d'Etat.

Question 14
En ce qui concerne la politique d'inclusion, celle-ci n'ayant pas changé, nous vous prions de vous référer à notre dernière réponse en la matière (cf réponses transversales PB2025 du 17.10.2024).

Question 15
Aucun collaborateur du Secrétariat général du Grand Conseil n'est au bénéfice d'une place de stationnement pour pendulaire remplissant les conditions mentionnées.

Question 16
L'organigramme est joint à la présente. En ce qui concerne les missions du service, tous les postes sont entièrement dévolus à la fonction législative.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres de la commission, nos salutations distinguées.

Laurent Koelliker
Sautier

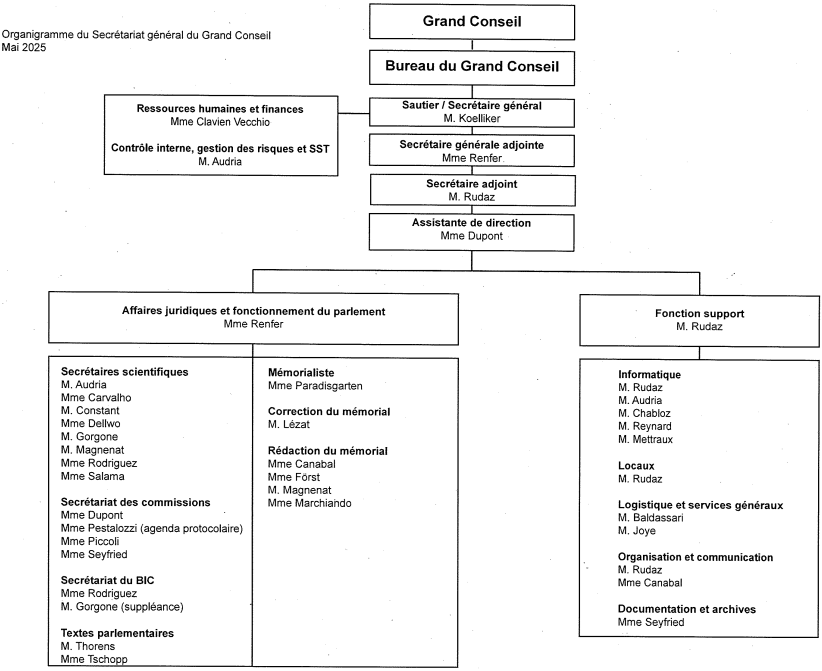
Alberto Velasco
Président du Grand Conseil

Examen des comptes 2024 - questions transversales

Question 2

Nom fournisseur	Montant	Justification	Modalités d'attribution	Unité responsable de l'attribution
Swiss TXT AG	313'910.80	Traduction en langue des signes sessions GC	Appel d'offres public	UO2010
BMG Avocats	21'560.35	Avis de droit	La commission concernée décide de l'attribution du mandat	UO2010
Pyxis Law	39'310.80	Avis de droit	La commission concernée décide de l'attribution du mandat	UO2010

Organigramme du Secrétariat général du Grand Conseil
Mai 2025



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

Genève, le 15 avril 2025

Conseil d'Etat
Hôtel de Ville
Genève

Examen des comptes 2024 - questions transversales

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères d'État,
Messieurs les Conseillers d'État,
Madame la Chancelière,

La Commission des finances a récemment validé les diverses questions transversales qu'elle tient à poser dans le cadre de son examen des comptes 2024. Elle vous prie ainsi de les trouver ci-après.

1. La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.
   Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

2. La commission souhaite recevoir, pour l'année 2024. la liste des mandats à des tiers dépassant 20 000 francs figurant sur les rubriques comptables 3130 « Prestations de services de tiers », 3133 « Planifications et projections de tiers » et 3132 « Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc… ». Cette liste sera établie en reprenant le format de la liste transmise en septembre 2023 (nom du fournisseur, montant, justification, modalités d'attribution, l'unité responsable de la gestion de l'attribution, commentaires divers).

3. Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

4. La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20 000 francs.

5. La commission aimerait connaitre le pourcentage des achats effectués au sein de la CCA et en dehors de celle-ci.

6. La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'État) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

7. La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

8. La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

9. Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

10. Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

11. En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit État, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

12. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

13. La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

14. La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

15. La commission se réfère aux places de stationnement (voitures) pour pendulaires dans des parkings de l'État, qui peuvent être obtenues en remplissant un formulaire, en fonction d'un certain nombre de justificatifs (handicap, horaire, personnel pénitentiaire, voltigeur ou personnel multisite), et souhaite connaitre le nombre d'employés de l'État disposant d'une place de stationnement pour pendulaire, ventilé en fonction de la catégorie.

16. Enfin, la commission souhaite recevoir les organigrammes et les missions de toutes les directions et services du petit État (avec notamment le nombre de postes et les titres de ceux-ci).

Protocole de transmission des réponses et délai de reddition

La Commission souhaite obtenir les réponses à ces questions transversales au plus tard le **mercredi 28 mai 2025**.

Par ailleurs, et comme par le passé, la Commission remercie d'ores et déjà votre Conseil de bien vouloir veiller à ce que les questions soient transmises à l'ensemble des entités concernées (du périmètre de consolidation) et relevant des départements. En ce qui concerne le Pouvoir judiciaire, la Cour des comptes et le Grand Conseil, des courriers spécifiques seront adressés par la Commission ; les réponses y relatives n'auront dès lors pas à figurer dans la réponse consolidée de votre Conseil.

La commission se réserve la possibilité de compléter ses demandes transmises dans ce courrier, en fonction de l'avancée de ses travaux sur les comptes.

En vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à la présente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères d'État, Messieurs les Conseillers d'État, Madame la Chancelière, à l'expression de ma parfaite considération.

p.o

Jacques Béné
Président

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Genève, le 28 mai 2025

Le Conseil d'Etat

2286-2025

Grand Conseil
Commission des finances
Monsieur Jacques Béné
Président
Case postale 3970
1211 Genève 3

Concerne : Comptes 2024 – questions transversales

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'examen des comptes 2024, la commission des finances a adressé au Conseil d'Etat, le 15 avril dernier, un courrier relatif aux questions transversales.

Vous trouverez ci-dessous les réponses du Conseil d'Etat, et en pièces jointes (annexes 2 à 15) les réponses des entités du périmètre de consolidation.

1. **La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'Etat en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.**
   Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

Il n'existe pas de politique spécifique du Conseil d'Etat en matière de traitement des appels téléphoniques des usagers. Cependant, le programme de législature insiste sur la volonté du Conseil d'Etat de toujours mieux accueillir les usagères et usagers (cf. chapitre 4.3 du programme de législature).

Aucun office de l'Etat ne possède de « Gestionnaire d'appels téléphoniques » dans le sens d'un rappel ou d'un envoi de message de sondage sur la satisfaction suite à l'appel des usagers. Seul le DF, l'OCSIN et les numéros d'urgences 112/117/144 disposent d'outils de gestion proactifs des appels produisant des statistiques précises.

En revanche, 40 offices de l'Etat possèdent un simple guide vocal (ou serveur vocal interactif) ou éventuellement un « standard téléphoniste » qui ont quelques statistiques.
Sur ces 40 offices, 8 offices au sein du Petit Etat disposent de statistiques périodiques quant au nombre d'appels entrants et pour une partie, du taux de réponse :

	Nombre d'appels entrants	Taux de réponse
Administration fiscale cantonale	505'000	88%
Centrale d'engagement de coordination et d'alarme (Police)	307'000	100%
Service de l'assurance maladie	272'000	5,2%
Centrale téléphonique de l'Etat	65'000	N/A
Services des prestations complémentaires	>50'000	N/A
Office cantonal des poursuites	47'000	92%
Centre d'assistance informatique e-démarches	47'000	97.5%
Office de formation professionnelle et continue	24'900	N/A

2. **La commission souhaite recevoir, pour l'année 2024, la liste des mandats à des tiers dépassant 20 000 francs figurant sur les rubriques comptables 3130 « Prestations de services de tiers », 3133 « Planifications et projections de tiers » et 3132 « Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc… ». Cette liste sera établie en reprenant le format de la liste transmise en septembre 2023 (nom du fournisseur, montant, justification, modalités d'attribution, l'unité responsable de la gestion de l'attribution, commentaires divers).**

Voir annexe 1.

3. **Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.**

Département	Direction	Nombre Permis G	Pourcentage de l'effectif
CHA	Secrétariat général	0	0%
	Directions métiers de la chancellerie d'Etat	0	0%
	Service des affaires européennes, régionales et fédérales	0	0%
	Organismes rattachés administrativement à la CHA	0	0%
	Total	**0**	**0%**
DF	Secrétariat général et directions de support*	11	20%
	Direction Générale des Finances de l'Etat	3	3%
	Administration Fiscale Cantonale	3	1%
	Direction générale des poursuites et faillites	0	0%
	Office du Personnel de l'Etat	7	7%
	Office Cantonal de la Statistique	1	3%
	Direction des Affaires Internationales	0	0%
	Bureau de Promotion de l'Egalité et de Prévention Violences	0	0%
	Organismes rattachés ou en relation avec le DF	2	10%
	Total	**27**	**2%**
DIP	Secrétariat général et directions de support*	14	7%
	Direction générale de l'enseignement obligatoire	311	6%
	Direction générale de l'enseignement secondaire II	163	5%
	Office médico-pédagogique	97	7%
	Office de l'enfance et de la jeunesse	92	16%
	Office d'orientation, formation professionnelle et continue	1	0%
	Total	**678**	**6%**

DIN	Secrétariat général et directions de support*	1	2%
	Corps de Police	4	0%
	Office cantonal de la détention	21	2%
	Office cantonal de la population et des migrations	1	0%
	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	168	27%
	Office cantonal protection population et affaires militaires	0	0%
	Total	**195**	**5%**
DT	Secrétariat général et directions de support*	11	10%
	Office de l'urbanisme	12	16%
	Office cantonal du logement et de la planification foncière	4	5%
	Office cantonal de l'énergie	5	17%
	Office cantonal des bâtiments	11	4%
	Office du patrimoine et des sites	2	4%
	Office du registre foncier	1	2%
	Office des autorisations de construire	7	9%
	Direction Praille Acacias Vernets	1	8%
	Office cantonal de l'environnement	8	9%
	Office cantonal de l'eau	8	9%
	Office cantonal de l'agriculture et de la nature	4	4%
	Total	**74**	**7%**
DSM	Secrétariat général et directions de support*	2	5%
	Office cantonal des transports	19	20%
	Office cantonal du génie civil	9	5%
	Office cantonal des véhicules	0	0%
	Office cantonal de la santé	11	7%
	Total	**41**	**7%**
DEE	Secrétariat général et directions de support*	0	0%
	Office cantonal de l'emploi	3	1%
	Office cantonal de l'économie et de l'innovation	1	6%
	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	3	2%
	Total	**7**	**2%**
DCS	Secrétariat général et directions de support*	1	2%
	Office de l'action, insertion et intégration sociales	6	1%
	Office cantonal de la culture et du sport	1	3%
	Total	**8**	**2%**
SGGC	Secrétariat général du Grand Conseil	0	0%
	Total	**0**	**0%**

* Les directions de support peuvent regrouper les RH, les finances, le contrôle interne, la logistique, la sécurité informatique, la gestion des risques, les affaires juridiques, la sécurité de l'information et les archives.

4. **La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20 000 francs.**

Tableau sans limite de montant par facture :

	GENEVE				Hors GENEVE				Total CA (CHF)	Total Nb factures
Département	CA (CHF)	Nb factures	% CA	% Nb factures	CA (CHF)	Nb factures	% CA	% Nb factures		
01- CHA	1'854'298	778	60%	68%	1'255'908	363	40%	32%	3'110'206	1'141
02 - DF	4'481'520	1'690	20%	58%	17'505'569	1'222	80%	42%	21'987'088	2'912
03 - DIP	32'072'673	17'163	60%	63%	21'340'413	10'091	40%	37%	53'413'086	27'254
04 - DIN	74'111'157	16'152	60%	60%	48'665'133	10'986	40%	40%	122'776'290	27'138
05 - DT	110'814'949	5'657	84%	67%	21'252'154	2'741	16%	33%	132'067'103	8'398
06 - DSM	189'954'497	4'944	84%	61%	36'081'752	3'175	16%	39%	226'036'249	8'119
07 - DEE	4'279'259	943	70%	67%	1'833'219	461	30%	33%	6'112'477	1'404
08 - DCS	24'684'711	1'480	91%	70%	2'409'152	628	9%	30%	27'093'863	2'108
11 - GC	1'238'032	204	73%	75%	464'459	69	27%	25%	1'702'490	273
12 - CDC	124'181	76	55%	54%	102'630	64	45%	46%	226'811	140
14 - PJ	28'572'726	7'390	75%	79%	9'768'700	1'942	25%	21%	38'341'426	9'332
CCA	45'037'928	7'983	35%	34%	83'694'895	15'493	65%	66%	128'732'823	23'476
OCBA	245'774'471	25'237	78%	77%	69'015'270	7'355	22%	23%	314'789'741	32'592
Total général	**763'000'402**	**89'697**	**71%**	**62%**	**313'389'252**	**54'590**	**29%**	**38%**	**1'076'389'654**	**144'287**

Tableau pour uniquement les factures dont le montant total est de plus de 20'000 francs :

	GENEVE				Hors GENEVE				Total CA (CHF)	Total Nb factures
Département	CA (CHF) - fact>20 KF	Nb fac >20KF	%CA - fact >20 KF	% nb fac >20KF	CA (CHF) - fact>20 KF	Nb fac >20KF	%CA - fact >20 KF	% Nb fac >20KF		
01- CHA	798'780	9	52%	38%	747'535	15	48%	63%	1'546'314	24
02 - DF	1'583'900	27	9%	49%	15'385'928	28	91%	51%	16'969'828	55
03 - DIP	7'298'818	132	40%	57%	10'910'563	100	60%	43%	18'209'381	232
04 - DIN	35'166'664	1'200	58%	67%	25'972'938	594	42%	33%	61'139'602	1'794
05 - DT	92'574'361	481	87%	74%	13'658'612	168	13%	26%	106'232'973	649
06 - DSM	179'300'884	804	85%	79%	31'039'264	218	15%	21%	210'340'148	1'022
07 - DEE	2'258'724	41	64%	73%	1'287'371	15	36%	27%	3'546'094	56
08 - DCS	20'811'298	149	95%	85%	986'953	27	5%	15%	21'798'251	176
11 - GC	694'567	10	61%	45%	435'087	12	39%	55%	1'129'655	22
12 - CDC	22'161	1	100%	100%			0%	0%	22'161	1
14 - PJ	13'504'012	199	70%	78%	5'722'860	55	30%	22%	19'226'872	254
CCA	33'045'129	414	32%	42%	71'843'535	569	68%	58%	104'888'664	983
OCBA	177'237'539	2'081	77%	81%	53'571'105	489	23%	19%	230'808'644	2'570
Total général	**564'296'836**	**5'548**	**71%**	**71%**	**231'561'750**	**2'290**	**29%**	**29%**	**795'858'586**	**7'838**

5. La commission aimerait connaitre le pourcentage des achats effectués au sein de la CCA et en dehors de celle-ci.

Sur la base du 1er tableau de la réponse précédente, le pourcentage des achats effectués au sein de la CCA représente environ 12 % du montant total des achats facturés à l'Etat de Genève.

6. La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'Etat) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

Communication opérationnelle (service public et communication interne)

Classe / Dept.	11		14		15		17		18		19		20		21		22		23		25		27		Totaux	
	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP
CHA									2	1.7									1	0.5					3	2.2
DF													2	1.5											2	1.5
DIP	1	0.5							9	2.5	1	0.1	5	2.9							3	1.0			19	7.0
DIN					1	0.8	3	3.0	5	5.0	2	2.0							1	0.7	3	2.8			15	14.3
DT			1.0	0.6					4	2.8			5	4.5							1	0.8			11	8.7
DSM									1	0.9			2	1.8					2	2.0					5	4.7
DEE													3	2.9					1	0.5					4	3.4
DCS									1	0.8	1	1.0													2	1.8
Totaux	**1**	**0.5**	**1**	**0.6**	**1**	**0.8**	**3**	**3.0**	**22**	**13.7**	**4**	**3.1**	**17**	**13.6**	**0**	**0.0**	**0**	**0.0**	**5**	**3.7**	**7**	**4.6**			**61**	**43.6**

Communication d'État-major (communication politique et institutionnelle)

Classe / Dept.	11		14		15		17		18		19		20		21		22		23		25		27		Totaux	
	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP
CHA																					1	0.5			1	0.5
DF																							2	1.9	2	1.9
DIP																					1	1.0			1	1.0
DIN																							1	1.0	1	1.0
DT																					1	1.0			1	1.0
DSM																							1	1.0	1	1.0
DEE																					1	1.0			1	1.0
DCS																					1	0.9			1	0.9
Totaux																					**5**	**4.4**	**4**	**3.9**	**9**	**8.3**

Synthèse (total des deux types de communication)

Classe / Dept.	11		14		15		17		18		19		20		21		22		23		25		27		Totaux	
	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP	Nb	ETP
CHA									2	1.7									1	0.5	1	0.5			4	2.7
DF													2	1.5									2	1.9	4	3.4
DIP	1	0.5							9	2.5	1	0.1	5	2.9							4	2.0			20	8.0
DIN					1	0.8	3	3.0	5	5.0	2	2.0							1	0.7	3	2.8	1	1.0	16	15.3
DT			1.0	0.6					4	2.8			5	4.5							2	1.8			12	9.7
DSM									1	0.9			2	1.8					2	2.0			1	1.0	6	5.7
DEE													3	2.9					1	0.5	1	1.0			5	4.4
DCS									1	0.8	1	1.0									1	0.9			3	2.7
Totaux	**1**	**0.5**	**1**	**0.6**	**1**	**0.8**	**3**	**3.0**	**22**	**13.7**	**4**	**3.1**	**17**	**13.6**	**0**	**0.0**	**0**	**0.0**	**5**	**3.7**	**12**	**9.0**	**4**	**3.9**	**70**	**51.9**

7. La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses

données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

Département	Nombre de personnes en 2021	Dont nouvellement au bénéfice de ce statut en 2022	Nombre de personnes en 2022	Dont nouvellement au bénéfice de ce statut en 2023	Nombre de personnes en 2023	Dont nouvellement au bénéfice de ce statut en 2024	Nombre de personnes en 2024
CHA	3	1	4	0	4	1	5
DF	24	9	33	16	43	1	33
DIP	30	27	48	29	59	17	66
DSPS / DIN	43	7	43	9	89	10	84
DT	7	0	7	1	8	3	8
DI / DSM	64	1	58	1	3	2	5
DEE	11	1	8	2	7	1	5
DCS	4	2	5	2	5	0	3
SEC-G	0	0	0	0	0	0	0

Remarque :

Les évolutions sont à interpréter avec précaution étant donné l'influence de la réorganisation de l'administration suite à la nouvelle législature en 2023. C'est notamment le cas du DSM, anciennement DI, qui comptait 58 personnes à ce titre à fin 2022. Une grande partie de ces personnes sont désormais rattachées au DIN.

8. La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

Effectifs par statut et par département

		2020	2021	2022	2023	2024
CHA	Employé et fonctionnaire (administratif)	120	120	120	127	126
	Agent spécialisé	3	3	3	3	2
	Auxiliaire	39	37	35	42	44
	Stagiaire et apprenti	5	4	3	3	1
DF	Employé et fonctionnaire (administratif)	1'150	1'136	1'134	1'150	1'167
	Agent spécialisé	6	6	7	17	24
	Auxiliaire	21	27	26	20	39
	Stagiaire et apprenti	29	28	32	34	31
DIP	Employé et fonctionnaire (administratif)	2'634	2'673	2'700	2'771	2'841
	Fonctionnaire et emploi garanti secondaire	3'574	3'601	3'575	3'566	3'560
	Fonctionnaire et stabilisé primaire	2'631	2'658	2'655	2'933	3'048
	Maître(sse) en formation secondaire	137	128	116	131	142
	Chargé(e) d'enseignement	789	834	986	824	787
	Agent spécialisé	19	23	17	22	21
	Auxiliaire	1'221	1'353	1'280	1'254	1'532
	Remplaçant et vacataire	3'428	3'732	3'767	3'832	3'888
	Suppléant	202	210	281	346	466
	Stagiaire et apprenti	463	449	473	452	477
DIN	Employé et fonctionnaire (administratif)	1'852	1'513	1'538	2'049	2'098
	Police-Détention	2'167	2'178	2'154	2'183	2'210
	Ouvrier	4	4	4	1	1
	Agent spécialisé	17	20	17	8	31
	Auxiliaire	706	923	761	592	616
	Stagiaire et apprenti	66	47	43	57	65

DT	Employé et fonctionnaire (administratif)	746	753	755	1'006	1'020
	Ouvrier	14	13	12	20	18
	Agent spécialisé	16	16	14	17	20
	Auxilaire	28	23	37	50	65
	Stagiaire et apprenti	20	37	31	29	24
DSM	Employé et fonctionnaire (administratif)	1'153	1'164	1'178	519	509
	Ouvrier	80	83	82	70	67
	Agent spécialisé	8	11	15	31	31
	Auxiliaire	39	31	43	39	28
	Stagiaire et apprenti	49	46	41	28	19
DEE	Employé et fonctionnaire (administratif)	31	415	416	416	419
	Agent spécialisé	4	7	6	3	3
	Auxilaire	3	72	49	37	45
	Stagiaire et apprenti	1	13	16	12	17
DCS	Employé et fonctionnaire (administratif)	400	440	464	488	514
	Agent spécialisé	10	10	10	8	13
	Auxiliaire	504	506	520	540	562
	Stagiaire et apprenti	14	17	18	15	13
SGGC	Employé et fonctionnaire (administratif)	27	27	28	28	27
	Auxiliaire	14	14	13	12	11
	Stagiaire et apprenti	-	1	1	-	-

Remarque : les catégories de personnel des juges prud'homme, des juges assesseurs et des membres de commission ne figurent pas dans ce décompte. A noter que certains auxiliaires figurant dans ce tableau peuvent ne pas avoir été appelés au cours de la période sous revue. Ayant officiés une fois ou l'autre lorsqu'appelés, et pouvant se montrer utiles selon les circonstances, ils demeurent toutefois dans le système d'information des ressources humaines pour les besoins éventuels de l'administration. Concernant les travailleurs temporaires (intérimaires), l'information à disposition concerne les montants facturés en CHF reportés dans le tableau ci-dessous :

	2020	2021	2022	2023	2024
DIP	285'477	357'772	599'934	1'084'154	772'025
DIN	123'096	113'473	180	0	0
DSM	0	7'126	40'144	0	4'752

9. Elle souhaite aussi connaître le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

Durant l'année 2024, au sein du Petit Etat, 146 personnes ont été revalorisées à l'issue de dossiers de réévaluation de fonction.

10. Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

Les données pour 2024 sont rapportées dans le tableau ci-dessous.

Département		Suisse (autres cantons que GE et VD)								Hors Suisse		
		NE	FR	VS	BE	JU	ZH	TI	SZ	France (Hors 01 et 74)	Italie	Espagne
CHA	Secrétariat général			1								
	Service des affaires européennes, régionales et fédérales				1							
DF	Secrétariat général			1						1		
	Administration fiscale cantonale		6	1								
	Direction générale des poursuites et faillites		1									
DIP	Secrétariat général	3		4						1		
	Direction générale de l'enseignement obligatoire	1	7	18	1	1		1		13		
	Direction générale de l'enseignement secondaire II	8	7	20	2	2				10		
	Direction générale de l'office de l'enfance et jeunesse		1	4								
	Office d'orientation, formation professionnelle et continue			1								
	Office médico-pédagogique	1		9				1		7		
DIN	Corps de police	2	28	86	1	2	1	2		2		1
	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	1	2	4		1		1		3		
	Office cantonal de la détention	4	21	12						6		
	Office cantonal de la population et des migrations	1										
	Office cantonal protection population et affaires militaires		2									
DT	Secrétariat général									1		
	Direction Praille Acacias Vernets									1		
	Office cantonal de l'agriculture et de la nature									1		
	Office cantonal de l'eau			1								
	Office cantonal de l'énergie			1						1		
	Office cantonal de l'environnement	1	1							2		
	Office cantonal des bâtiments		1	2								
	Office de l'urbanisme	1			1							
	Office du patrimoine et des sites		1									
DSM	Direction générale de la santé		1						1			
	Office cantonal du génie civil									1		
	Office cantonal des transports			2								
DEE	Office cantonal inspection du travail	1		2						1		
	Office cantonal de l'emploi		1									
DCS	Office de l'action, insertion et intégration sociales			4								

11. En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit Etat, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

	Nombre de personnes		Coûts de remplacement
Département	2023	2024	2024
CHA	0	1	0
DF	5	4	Auxiliaire : 18'173 CHF
DIP	13	13	Indemnité de remplacement : 35'047 CHF. Augmentation de taux d'activité : 10'000
DIN	16	10	Auxiliaire : 169'395 CHF. Indemnité de remplacement de fonction supérieure : 23'894 CHF
DT	3	5	Indemnité pour fonction supérieure : 20'100 CHF. Auxiliaire : 27'729 CHF
DSM	3	3	Indemnité de remplacement : 11'046 CHF
DEE	3	3	0
DCS	3	4	Augmentation du taux d'activité et indemnité de fonction supérieure : 27'626 CHF
SGGC	0	0	0

12. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

13. La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

	Classe de fonction	Nombre selon taux d'activité		Pourcentage du total	
		< 100%	100%	< 100%	100%
CHA	23-27	25	21	54%	46%
	28-33	0	4	0%	100%
DF	23-27	57	107	35%	65%
	28-33	1	10	9%	91%
DIP	23-27	109	208	34%	66%
	28-33	0	14	0%	100%
DIN	23-27	51	207	20%	80%
	28-33	0	10	0%	100%
DT	23-27	39	94	29%	71%
	28-33	0	13	0%	100%
DSM	23-27	26	43	38%	62%
	28-33	0	10	0%	100%
DEE	23-27	12	27	31%	69%
	28-33	1	4	20%	80%
DCS	23-27	15	24	38%	62%
	28-33	0	4	0%	100%
SGGC	23-27	5	3	63%	38%
	28-33	0	1	0%	100%

14. La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

Les systèmes d'information gérés par l'office du personnel de l'Etat (OPE) et par les directions départementales des ressources humaines ne contiennent pas de données permettant d'identifier les personnes en situation de handicap. Néanmoins, cela n'empêche pas certains services, à leur initiative, en accord avec leur département, de prendre toutes mesures nécessaires visant à permettre le maintien en activité des membres de son personnel malgré un handicap physique ou psychique. Ces mesures sont généralement financées par l'assurance-invalidité (AI).

En 2023, l'Etat s'est doté d'une politique de non-discrimination, y compris pour les personnes en situation de handicap, avec l'adoption de la loi générale sur l'égalité et la lutte contre les discriminations, du 23 mars 2023 (LED) qui a introduit une nouvelle disposition dans la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux, du 4 décembre 1997 (LPAC), à son article 2A, alinéa 1, lettre a :

[1] Les principes généraux suivants s'appliquent dans l'administration cantonale, les services centraux et les greffes du pouvoir judiciaire, les établissements publics médicaux ainsi qu'à l'Hospice général :

a) créer les conditions qui permettent aux collaboratrices et aux collaborateurs de travailler dans un climat de respect et de tolérance, exempt de toute discrimination directe ou indirecte fondée sur

une caractéristique personnelle, notamment l'origine, l'âge, le sexe, l'orientation affective ou sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, l'intersexuation, les incapacités, les particularités physiques, la situation sociale ou familiale, les convictions religieuses ou politiques.

De plus, conformément à l'article 20 LED, qui requiert une loi sectorielle pour le domaine du handicap, le Conseil d'Etat a élaboré et mis en consultation, le 12 juin 2024, un avant-projet de loi sur l'égalité et les droits des personnes en situation de handicap (LED-Handicap)[1]. La consultation étant terminée, la version finale du projet de loi est actuellement en cours de rédaction et devrait être déposée prochainement.

15. La commission se réfère aux places de stationnement (voitures) pour pendulaires dans des parkings de l'Etat, qui peuvent être obtenues en remplissant un formulaire, en fonction d'un certain nombre de justificatifs (handicap, horaire, personnel pénitentiaire, voltigeur ou personnel multisite), et souhaite connaitre le nombre d'employés de l'Etat disposant d'une place de stationnement pour pendulaire, ventilé en fonction de la catégorie.

Critères d'éligibilité	Nombre de clients
Accord du propriétaire *	19
Covoiturage	175
Horaires de travail **	193
Personnel pénitentiaire	88
PMR	9
Renouvellement temporaire et limité	1
Voltigeurs ou Multisites	205
Total	690

*personnes qui ne remplissent pas exactement les critères mais qui ont obtenu l'accord de l'OCT (exemple personne partiellement à l'AI sans carte handicapée)
** hors plage de services TPG

16. Enfin, la commission souhaite recevoir les organigrammes et les missions de toutes les directions et services du petit Etat (avec notamment le nombre de postes et les titres de ceux-ci).

Les organigrammes sont disponible dans les annexes du rapport de gestion 2024 du Conseil d'Etat pages 193 à 200. Les missions et les nombres de postes sont détaillés dans le Tome 2 - Fonctionnement 2024 de l'annexe des comptes de l'Etat 2024.

Pour une aide à la lecture par direction générale / office, voici un tableau de correspondance entre ces derniers et les programmes dont on trouvera la liste par département à la page 39 du document.

[1] https://www.ge.ch/document/consultation-publique-avant-projet-loi-egalite-droits-personnes-situation-handicap-cours

01 Chancellerie d'Etat	
01.00 Conseil d'Etat et Chancellière	A02 Conseil d'Etat
01.01 Chancellerie d'Etat	B Etats-majors et prestations transversales
01.02.02 Service du protocole	A02 Conseil d'Etat
01.02.07 Communication et information	A02 Conseil d'Etat
01.02.08 Direction des affaires juridiques	A02 Conseil d'Etat
01.02.09 Service administratif du Conseil d'Etat	A02 Conseil d'Etat
01.02.11 Soutien à la Présidence	A02 Conseil d'Etat
01.04 Archives d'Etat de Genève	A02 Conseil d'Etat
01.05 Droits politiques	A03 Exercice des droits politiques
01.09.61 Groupe de confiance	A05 Transparence de l'information, médiation et surveillance
01.09.71 Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence	A05 Transparence de l'information, médiation et surveillance
01.09.81 Instance cantonale de médiation	A05 Transparence de l'information, médiation et surveillance
01.09.91 Gestionnaire risques Etat	B01 Etats-majors départementaux
01.22 Service des affaires européennes, régionales et fédérales	A02 Conseil d'Etat
02 Finances, des ressources humaines et des affaires extérieures	
02.21 Secrétariat général	B Etats-majors et prestations transversales
02.22 Direction générale des finances de l'Etat - DGFE	B03 Gestion financière transversale et départementale et achats
02.22 Direction générale des finances de l'Etat - DGFE	I03 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
02.24 Administration fiscale - AFC	I01 Impôts, taxes et droits
02.24 Administration fiscale - AFC	I02 Production et perception des impôts
02.24 Administration fiscale - AFC	I03 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
02.25 Office du personnel de l'Etat - OPE	B02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines
02.26 Office cantonal de la statistique	A04 Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
02.28 Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences	A04 Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
02.29 Service d'audit interne	A05 Transparence de l'information, médiation et surveillance
02.40 Office cantonal des poursuites	I04 Exécution des poursuites et faillites
02.41 Office cantonal des faillites	I04 Exécution des poursuites et faillites
02.50 Direction des affaires internationales	A04 Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
02.51 Bureau de l'Amiable compositeur	A04 Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
03 Instruction publique, de la formation et de la jeunesse	
03.11 Secrétariat général	B Etats-majors et prestations transversales
03.11 Secrétariat général	F Formation
03.13 Services partagés et logistiques	F06 Prestations transversales liées à la formation
03.20 Enseignement Obligatoire	F01 Enseignement obligatoire et orientation
03.20 Enseignement Obligatoire	F06 Prestations transversales liées à la formation
03.23 Enseignement secondaire II	F02 Enseignement secondaire II et formation continue
03.23 Enseignement secondaire II	F06 Prestations transversales liées à la formation
03.25 Haute école spécialisée de Genève	F05 Hautes écoles
03.26 Université	F05 Hautes écoles
03.27 Office médico-pédagogique	F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
03.31 Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse	F01 Enseignement obligatoire et orientation
03.31 Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse	F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
03.31 Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse	F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	F01 Enseignement obligatoire et orientation
03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	F02 Enseignement secondaire II et formation continue
04 Institutions et numérique	
04.01 Présidence, secrétariat général	B Etats-majors et prestations transversales
04.01 Présidence, secrétariat général	H Sécurité et population
04.02 Office cantonal de la population et des migrations	H03 Population, droit de cité et migration
04.04 Corps de police	H01 Sécurité publique
04.05 Office cantonal de la détention	H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement
04.14 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militai	H04 Sécurité civile et armée
04.15 Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	B05 Systèmes d'information et du numérique
04.16 Service des affaires communales	A05 Transparence de l'information, médiation et surveillance
05 Territoire	
05.01 Secrétariat général	B Etats-majors et prestations transversales
05.01 Secrétariat général	E Environnement et énergie
05.01 Secrétariat général	G Aménagement et logement
05.02 Autorisations de construire	G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
05.04 Office cantonal des bâtiments	B04 Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
05.06 Office cantonal du logement et de la planification foncière	G01 Logement et planification foncière
05.07 Patrimoine et sites	G04 Protection du patrimoine bâti et des sites
05.12 Office du registre foncier	G03 Information du territoire et garantie des droits réels
05.14 Direction Praille Acacias Vernets	G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
05.15 Office de l'Urbanisme	G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
05.20 Office cantonal de l'énergie (OCEN)	E02 Energie
05.23 Office cantonal de l'environnement	E01 Protection de l'environnement
05.24 Office cantonal de l'eau	E03 Gestion des eaux
05.25 Office cantonal de l'agriculture et de la nature	E04 Agriculture et nature
06 Santé et mobilités	
06.01 Secrétariat général	B Etats-majors et prestations transversales
06.01 Secrétariat général	M Mobilité
06.03 Office cantonal des transports	M01 Transport et mobilité
06.11 Office cantonal du génie civil	M02 Infrastructures routières et de transports publics
06.13 Office cantonal des véhicules	I01 Impôts, taxes et droits
06.13 Office cantonal des véhicules	M03 Admission à la circulation routière et à la navigation
06.17 Office cantonal de la santé	K01 Réseau de soins
06.17 Office cantonal de la santé	K02 Régulation et planification sanitaire
06.17 Office cantonal de la santé	K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

07 Economie et emploi	
07.50 Présidence - DEE	B Etats-majors et prestations transversales
07.04 Office cantonal de l'emploi	L01 Réinsertion des demandeurs d'emploi
07.16 Office cantonal de l'inspection et des relations du travail et du commerce	L02 Régulation du marché du travail et du commerce
07.30 Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI)	L03 Promotion économique et tourisme
08 Cohésion sociale	
08.01 Secrétariat général	B Etats-majors et prestations transversales
08.02 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)	C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale
08.02 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)	C02 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
08.02 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)	C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées
08.02 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)	C04 Soutien à la famille et à l'intégration
08.02 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)	C05 Actions en matière d'asile et de migration
08.02 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)	C06 Protection des personnes adultes sous curatelle
08.04 Culture et sport	D01 Culture
08.04 Culture et sport	D02 Sport et loisirs
08.05 Service cantonal des seniors et de la proche aidance (SeSPA)	C02 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
08.07 Office de Protection de l'Adulte (OPAd)	C06 Protection des personnes adultes sous curatelle

Une information plus détaillée pourra être fournie, si nécessaire, dans le cadre de l'examen du projet de budget 2026.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière : La présidente :

Michèle Righetti-El Zayadi Nathalie Fontanet

Annexes :

1) Question 2 sur les mandats

Réponses des entités du périmètre de consolidation (à l'exception des sociétés anonymes) :

2) AIG
3) FIPOI
4) Université
5) SIG
6) FIDP
7) FPLC
8) FPAV
9) HUG
10) IMAD
11) TPG
12) FdP
13) FTI
14) HG
15) EPI

Chancellerie - Justification mandats dépassant 20'000 francs sur l'année par fournisseur

Factures payées en 2024 sur les natures comptables : 3130 Prestations de services de tiers
3131 Planifications et projections de tiers
3132 Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.

Fournisseurs dont le montant est égal ou supérieur à 20'000 par département

Fournisseur Nom	Facture Montan 2'155'892	Justification	Modalités d'attribu Gré à gré / sur invit	Géré par : CCA / départ. /	Office concerné office	Commentaire sur l'attribution du mandat
ARCHILEXMP SA	237'406	Maintenance SIL (solution internet pour la législation	Gré à gré	Département	DAJ	Solution développée il y a plus de 25 ans_Contrat tripartite entre le concepteur de l'outil, soit Archilex SA, l'OCSIN et la Chancellerie
ATAR ROTO PRESSE SA	33'635	Mise en place d'un stock de papier chez le fournisseur	Public	CCA	SVE	
CGSO - CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS SUISSE	26'163	Cotisation du canton de Genève à la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentales/CGSO	Non soumis aux marchés publics	Office	SAEF	
CH STIFTUNG FUR EIDGENOSSISCHE ZUSAMMENARBEIT - FONDATION CH POUR LA COLLABORATION CONFEDERALE	312'082	Cotisations du canton de Genève à des organismes confédéraux	Non soumis aux marchés publics	Office	SAEF	
COMPASS GROUP (SUISSE) SA	53'537	Frais de traiteur liés à l'accueil et aux réceptions protocolaires	Gré à Gré	Office	Protocole	Concerne principalement les manifestations organisées conjointement par la Confédération, Canton et Ville de Genève / CEV
CONSEIL DU LEMAN	35'000	Cotisation du canton de Genève au Conseil du Léman	Non soumis aux marchés publics	Office	SAEF	
DELTAPRO SECURITE SA	23'711	Distribution et ramassage des urnes pour les opérations de votations et élections	Public	CCA	SVE	
ELDORA SA	23'548	Frais de traiteur liés à l'accueil et aux réceptions protocolaires	Gré à Gré	Office	Protocole	Concerne principalement les manifestations organisées conjointement par la Confédération, Canton et Ville de Genève / CEV
EXPLOITATION CAFE PAPON SARL	20'969	Collations pour les prestations de serments se déroulant à l'Hôtel-de-ville	Gré à Gré	Office	Secrétariat général	
FONDATION POUR LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES (FORS)	24'000	Enquête sur le comportement des électrices et électeurs dans le canton de Genève lors des élections fédérales 2023	Gré à Gré	Office	Secrétariat général / DSOV	Université de Genève et Fondation FORS - étude qui permet par ailleurs de mettre à jour le rapport de synthèse concernant l'évolution du comportement électoral dans le canton de Genève (1995-2019)
GENECAND TRAITEUR SA	66'357	Frais de traiteur liés à l'accueil et aux réceptions protocolaires	Gré à gré	Office	Protocole	Tournus entre différents traiteurs en fonction des spécificités et nombre d'invités
GLOBE LIMO SA	21'372	Transports de personnes	Gré à Gré	Office	Protocole	Choisi précèdement dans le cadre d'un appel d'offre public. Actuellement en dessous des seuils de marchés publics
GOURMET BROTHERS SA	33'145	Frais de traiteur liés à l'accueil et aux réceptions protocolaires	Gré à Gré	Office	Protocole	Tournus entre différents traiteurs en fonction des spécificités et nombre d'invités
HEG HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE	65'475	Prestations liées à la publication des résultats des votations et élections	Non soumis aux marchés publics	Office	DSOV	Prestation inter-Etat
HELVETIQ SA	55'080	Promotion de la participation démocratique et citoyenne par le développement d'un outil pédagogique permettant de sensibiliser divers publics cibles (notamment jeunes, nouveaux arrivants, etc.)	Gré à Gré	Office	Secrétariat général	Mandat confié par la Présidence du Conseil d'Etat pour développer un outil pédagogique En dessous des seuils de marchés publics Secteur extrêmement limité, pas d'autre choix en Suisse romande. Fournisseur travaillant également avec la RTS, l'EPFL et la SSR.
JENNY & CIE SA	31'495	Frais de traiteur liés à l'accueil et aux réceptions protocolaires	Gré à Gré	Office	Protocole	Tournus entre différents traiteurs en fonction des spécificités et nombre d'invités
MABUCO GMBH	28'325	Accompagnement aux travaux préparatoires du projet de rattachement du Canton de Genève au système de vote électronique de la Poste suisse	Gré à Gré	Office	DSOV	Prestataire choisi par les autres cantons qui utilisent la solution de vote électronique de la Poste Suisse.
PERFECT SA	482'381	Personnalisation et mise sous pli pour les opérations électorales	Gré à Gré	Office	DSOV	Nécessité de travailler avec un fournisseur en Suisse romande pour des questions d'organisation. Fournisseur par ailleurs choisi par la CCA pour l'impression des cartes de vote
PRO, ENTREPRISE SOCIALE PRIVEE D'INTEGRATION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE	28'167	Frais de traiteur liés à l'accueil et aux réceptions protocolaires	Gré à Gré	Office	Protocole	Tournus entre différents traiteurs en fonction des spécificités et nombre d'invités
SOCIETE GENERALE D'AFFICHAGE SA	503'186	Affichage publique lors des votations et élections	Public	CCA	SVE	
UNIVERSITE DE GENEVE	27'951	Diverses études dans le cadre de la prospective (ex : étude sur la désinformation en ligne) et enquête pour les élections fédérales 2023	Non soumis aux marchés publics	Office	Secrétariat général / DSOV	Prestation inter-Etat
VERSIONS ORIGINALES SARL	22'907	Divers travaux de traduction liés au projet de vote électronique	Gré à Gré	Office	Secrétariat général / DSOV	Demande de 3 offres

DF - Justification mandats dépassant 20'000 francs sur l'année par fournisseur

Factures payées en 2024 sur les natures comptables : 3130 Prestations de services de tiers
3131 Planifications et projections de tiers
3132 Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.

Fournisseurs dont le montant est égal ou supérieur à 20'000 par département

Fournisseur Nom	Montant	Description	Modalités d'attribution : Gré à gré / sur invitation / public	Géré par : CCA / départ. /	Office concerné	Commentaire sur l'attribution du mandat
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT CONCEPT, AMC SARL	21'743	Mandats d'expertise en matière d'évaluation de fonction	Gré à gré	office/ CCA	OPE	
AMT FUR FINANZDIENSTLEISTUNGEN DES KANTONS ST.GALLEN	465'260	Quote part du canton dans le fonctionnement du réseau de communication entre les administrations fiscales cantonales. Inclut également le développement d'un outil commun pour l'imposition minimale des entreprises	N/A (cotisation)	office	AFC	
ASSOCIATION SIMAP.CH	103'289	Part de cotisation du canton au système d'information sur les marchés publics en Suisse (Simap.ch)	N/A (cotisation)	office	DGFE	
BANQUE CANTONALE DE GENEVE	47'640	frais bancaires	N/A	office	TG	
BMG AVOCATS	40'501	Analyse juridique sur les opérations immobilières de l'Etat	Gré à gré	office	DGFE et SG	
BUNDESAMT FUR JUSTIZ	208'857	Frais de poursuites, facturation de la Confédération à l'office cantonal des poursuites pour l'utilisation du système E-Lp (en fonction du volume)	N/A	office	OCP	
CAISSE DE PREVOYANCE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	30'000	facturation service bureau de la CP	Gré à gré	office	OPE	
CAISSE DES MEDECINS GENEVE	25'673	Prestations de médecins (rapport et expertise) pour le service de prévention et de santé au travail	Gré à gré	office	OPE	
CPEG - CAISSE DE PREVOYANCE DE L'ETAT DE GENEVE	72'540	Prestations service bureau de la CPEG	Gré à gré	office	OPE	
CURZON DE POURTALES JACQUELINE	64'000	Mandat pour prestations au sein du comité de la CPEG	Gré à gré	office	SG	Mandat de représentation, non soumis au marché public
DATAREC SA	77'602	Enlèvement et destruction de documents	public	CCA	tous	
DIGITAL SOLUTIONS SA	160'755	Mandat d'appui à la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités dans SIRH (SI ressources humaines)	sur invitation	CCA	DOSIL	
DINI SHAHRAM ME	86'962	Défense de dossiers dans un domaine spécifique du droit civil (fiscal)	Gré à gré	office	AFC	
ECOSERVICES SA	37'747	Mise en œuvre du plan d'action de la commission santé et sécurité au travail COSST	Gré à gré	office/ CCA	OPE	
ELCA INFORMATIQUE SA	130'684	Définition des spécifications fonctionnelles détaillées pour la direction des saisies (OCP)	public	office	DOSIL	
ENOVA CONSULTING SARL	45'398	Analyse du marché et des modèles financiers en préparation de l'appel d'offres relatif aux futures imprimantes multifonctions de l'Etat	Gré à gré	office	DGFE	
ERANEOS SWITZERLAND SA	21'052	Prestation d'accompagnement pour une analyse de la maturité des offices au concept du Once Only	Gré à gré	CCA	DOSIL	

ETAT DE VAUD	110'791	1) Etablissement, par Statistique Vaud (domaine d'expertise), de projections démographiques pour Genève et sa région 2) Avance de frais de justice 3) Frais de poursuites	1) Gré à gré 2) et 3) N/A	office	1) OCSTAT 2) AFC 3) AFC/SRT	
GORGERAT FANNY	31'889	Acompagnement pour la préparation d'un plan directeur métier pour les offices cantonaux des poursuites et faillites	Gré à gré	office	OCPF	
HORSFORM SA	20'539	Actions de communication des membres de la commission dans le cadre de la communication institutionnelle de la réforme	Gré à gré	office	OPE	
INSTITUT CREA - UNIVERSITE DE LAUSANNE	28'250	Mandat de statistiques pour l'office cantonal de la statistique	Gré à gré	office	OCSTAT	
KIDELIS SA	132'835	Frais de repas pour le centre de formation Genthod	public	CCA	OPE	
KONFERENZ DER KANTONALEN FINANZDIREKTOREN	29'765	Part de cotisation du canton à la CDF (conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances) 2024.	N/A (cotisation)	office	DGFE	
LIVESYSTEMS AG	29'490	Campagne publicitaire dans les TPG pour la prévention des violences domestiques	Gré à gré	office	BPEV	
MAKIPEOPLE SAS	56'903	Mise a disposition licence d'utilisation de questionnaires pour candidats lors de recrutement (projet CV anonyme)	Gré à gré	office	DOSIL	Suite au dépôt d'un PL, la commission du personnel du Grand Conseil a demandé au DF de réaliser un projet pilote en matière de CV anonyme.
MIS TREND SA	33'759	Enquête sur les violences liées au genre	Gré à gré	office	BPEV	
MT FINANCE (SUISSE) SA	45'000	Mandat de représentation du canton au comité de contrôle de la BCGE	Gré à gré	office	SG	Mandat de représentation, non soumis au marché public
OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LAUSANNE	23'621	Frais de poursuites	N/A	office	AFC/SRT	
OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON	45'047	Frais de poursuites	N/A	office	AFC/SRT	
OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE - OFS	288'957	Frais de régionalisation des enquêtes statistiques fédérales	Gré à gré	office	OCSTAT	Non soumis au marché public. Représente 10 mandats. L'OFS conduit régulièrement des enquêtes par sondage sur diverses thématiques pour l'ensemble du pays et ses grandes régions. L'OCSTAT mandate l'OFS pour que ce dernier élargisse au canton les échantillons tirés à l'échelon du pays dans son ensemble. De la sorte, l'OCSTAT dispose du nombre nécessaire de données genevoises pour diffuser des résultats statistiquement représentatifs pour le seul canton dans différents domaines (emplois, mobilité, santé, culture, familles, etc.)
POST CH AG	21'650	Frais liés au courrier	N/A	CCA	tous	
POSTFINANCE SA	28'589	frais postaux pour e-bill	Gré à gré	CCA	AFC	
PRICEWATERHOUSE-COOPERS SA	1'029'449	Mandat d'accompagnement aux travaux de la commission paritaire technique G'Evolue	public	office/ CCA	OPE	Société choisie dans le cadre du projet G'Evolue pour accompagner la commission paritaire technique G'Evolue, après appel d'offres public
PROTECTAS SA	289'165	Mandat d'agents de sécurité pour bâtiments Hôtel des finances et office des poursuites	public	CCA	AFC/OCP	
QIM INFO SA	27'191	Mandat pour l'appui à la mise en place d'espaces collaboratifs informatiques (Sharepoint) au sein de l'OPE	Gré à gré	office	OPE	
S&P GLOBAL RATINGS EUROPE LTD	42'082	Notation financière	Gré à gré	office	TG	

SEDONA GROUP SA	21'080	Expertise pour l'analyse des processus métiers et de la gestion des données OCSTAT	Gré à gré	office	DOSIL	
SELECTA SA	24'297	Frais de boissons pour le centre de formation Genthod	Gré à gré	office	OPE	
SOPRA HR SOFTWARE	71'346	Spécification des développements de la garantie du salaire net, appui dans les déclarations des charges sociales (Swissdec), mise en place des entretiens d'évaluation du personnel (EEDP) dématérialisés	Gré à gré (article 15 AIMP) étant donné que le fournisseur est l'éditeur de la solution ayant gagné l'appel d'offres public	CCA	DOSIL	
SOS CASH & VALUE SA	28'545	Transport de fonds	Public	CCA	TG	
TALAN SA	29'185	Mandat d'accompagnement pour évaluer le changement de SI finance et achat	Gré à gré	office	DGFE + DOSIL-DF + OCSIN	
WTW AG	53'938	Divers mandats pour des travaux actuariels (calcul engagements de prévoyance et projet de loi)	Gré à gré	office	DGFE et OPE	

DIP - Justification mandats dépassant 20'000 francs sur l'année par fournisseur

Factures payées en 2023 sur les natures comptables : 3130 Prestations de services de tiers
3131 Planifications et projections de tiers
3132 Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.

Fournisseurs dont le montant est égal ou supérieur à 20'000 par département

Fournisseur Nom	Facture Montar 28'107'021	Justification	Modalités d'att Gré à gré / sur	Géré par : CCA / départ.	Office principal concerné / office	Commentaire sur l'attribution du mandat
ACCADEMIA D'ARCHI - ECOLE DE MUSIQUE	**150'323**	Orchestre en classe et écolage de musique art 53 LIP, obligation de participer à des camps et sorties scolaires ou culturelles	Gré à gré	Office	SESAC	
ACCOMPAGNATEURS DE RANDONNEE GENEVOIS-ARG / ASAM SECTION GENEVE	**22'000**	Camps scolaires - animation maison le Clos	Gré à gré	office	OCEJ	
AD VALORIS SARL	**128'380**	Accompagnement projet de revue du modèle de financement des IGE (DGOCEJ) Audit SPS (SPS)	sur invitation	Office	OCEJ	
ADALIA SA	**214'282**	Cérémonies, transports et repas. Fin du contrat, appel d'offre lancé.	Gré à gré	Office	DLOG	
AETIUS BUSINESS SERVICES SARL - AVISA TRANSPORTS	**469'154**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RPSpéc.	public	Office	OMP	
AGENCE SUISSE D'ACCREDITION ET D'ASSURANCE QUALITE -AAQ	**99'335**	Contribution cantonale L'agence suisse d'accréditation garantit et favorise la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les hautes écoles suisses.	Contrib cantonale	Départ	SG	
ALES SARL	**21'637**	Apéritif et repas (cérémonie) - maturité (Stitl- Candolle - Acess - de Stael)	Gré à gré	Office	ESII	
ALOHA TRANSPORTS SERVICES SA	**778'364**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RPSpéc.	public	Office	OMP	
AM STRAM GRAM LE THEATRE	**215'000**	Achat de spectacles pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC	
APEX SWISS SECURITY SARL	**29'831**	Agent pour la sécurité et pour ouverture - fermeture de lieu	Gré à gré	Office	DGEO	
APOLLO DEMENAGEMENTS SARL	**22'273**	Frais de déménagement et élimination de déchets	public	Office	OMP	
ARGUS DATA INSIGHTS SCHWEIZ AG	**43'738**	Revue de presse du département Abonnement "Media News" communication et production du service écoles-médias pour tout le DIP	Gré à gré	Office	COMM	
ASS. GE GRAVE - ATELIER GENEVOIS DE GRAVURE	**24'711**	Achat de spectacles pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC	
ASS. GENEVOISE DES SECTIONS DE SAMARITAINS	**20'475**	Soutien à l'unité de formation aux premiers secours (UFPS)	Gré à gré	Office	OCEJ	
ASS. PAIDOS	**598'340**	Mesure d'insertion pour jeunes en rupture	sur invitation	Office	ESII	
ASS. POUR LE BIEN DES AVEUGLES ET MALVOYANTS	**60'113**	Création et traduction de matériel pédagogique en langage Braille pour les élèves aveugles et malvoyants	Gré à gré	Office	OMP	
ASS.ESPACE MUSICAL CREATIF ET PEDAGOGIQUE	**65'693**	Ateliers de composition collective pour les classes du DIP	gré à gré	Office	SESAC	
ASSAP ASS. SUISSE BUREAUTIQUE & COMMUNICATION	**21'440**	ORFOCOM 23	Gré à gré	Office	ESII	
ASSOCIATION BAB-VIA	**199'027**	Mesure d'insertion pour jeunes en rupture ou réinsertion prof.	sur invitation	Office	ESII	
ASSOCIATION CINELUX	**23'920**	Achats de billets pour les projections cinémas élèves	Gré à gré	Office	SESAC	
ASSOCIATION CUMULUS FOREVER	**26'000**	Achats de livres pour le Prix BD Zoom, lectures BD en classe	Gré à gré	Office	SESAC	
ASSOCIATION FREEZE	**23'870**	Ateliers et exposition des travaux d'élèves dans le cadre de la Biennale Pipas	Gré à gré	Office	SESAC	
ASSOCIATION LA COMPAGNIE DU CAMELEON	**105'500**	Représentations données dans les écoles primaires et cycles d'orientation, s'inscrivant dans un plan d'actions et de prévention cantonal "Numérique à l'école"	Gré à gré	Office	OCEJ	
ASSOCIATION LES SCALA	**71'755**	Achat de projections scolaires pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC	
ASSOCIATION PAC(O)	**100'000**	Mesure d'insertion pour jeunes en rupture	sur invitation	Office	ESII	
ASSOCIATION PETIT CORNEILLE	**36'000**	Externalisation gestion des curatelles	Gré à gré	Office	OCEJ	
ASSOCIATION SCENE ACTIVE	**75'000**	Mesure d'insertion pour jeunes en rupture	sur invitation	Office	ESII	

ASSOCIATION TRANSFORME	**152'805**	Organisation festival pour apprentis en juin à Ternier et Festival Transforme pour la dernière année	Gré à gré	Office	ESII
ATELIER SONSILENCE	**37'000**	Camps scolaires - animation d'ateliers maison la Grève	Gré à gré	Office	OCEJ
BALESTRAFIC SA	**278'216**	déménagements et transport à la décharge (CFPT - Collège Rousseau)	CCA	Office	ESII
BELFOR (SUISSE) SA	**30'751**	Ecole des Ranches à Vernier - incendie juillet 2023 : intervention pour la mise en sac, manutention et assainissement du matériel des classes de fonction et une deuxième intervention pour l'évacuation des affaires du corps enseignant.	Gré à gré	Office	EP
BENICHOU DIANE	**28'200**	Camps scolaires - animation nature maison Longirod	Gré à gré	Office	OCEJ
BESSE CLEAN SARL	**46'052**	Camps scolaires - nettoyage maison la Dent Blanche	Gré à gré	Office	OCEJ
BIZZOZERO VITTORIO	**26'825**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
BM-EMPLOI SA	**39'685**	Camps scolaires - cuisinier maison du Clos	Gré à gré	Office	OCEJ
BRON PATRICK	**22'475**	ntervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
BURZMINSKI MARY-CAMBRIDGE EXAMINATIONS	**114'259**	Prise en charge frais d'examens en Anglais	Gré à gré	Office	ESII
CABINET E DIDISHEIM SARL	**26'268**	Assessment recrutement directrice SDS	Gré à gré	Office	OCEJ
CENTRE LAVI	**25'000**	Prise en charge de victimes de situations de harcèlement sexuel ou d'abus à caractère sexuel au sein du cadre scolaire ou des activités extrascolaires	Gré à gré	Départ	SG
CENTRE SUISSE DE SERVICES FORMATION PROFESSIONNELLE CSFO	**733'621**	Contribution forfaitaire au CSFO , coti intercantonale, travaux migration informatique	Gré à gré	Départ	SG
CERCLE DE LA LIBRAIRIE ET DE L'EDITION GENEVE	**40'114**	projet Genève Lit - Ateliers dans les librairies genevoise pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
CHEKROUN LAURENCE	**22'475**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
CHEVALLEY MARC-ANDRE	**23'524**	Visites et animations à la ferme de Loex auprès des élèves de l'EP	Gré à gré	Office	EP
CIIP, FONDS DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET DES RESSOURCES DIDACTIQUES	**148'470**	Part cantonale par apprenti de langue française (dual et plein temps) Accords intercantonaux avec la CSFO pour la répartition des coûts	Gré à gré	Départ	SG
COMMUNE DE DARDAGNY	**24'528**	Transports d'élèves quotidien regroupement scolaire Dardagny-Russin	Gré à gré	Office	EP
COMMUNE DE GY	**34'034**	Transports d'élèves quotidien regroupement scolaire Gy-Presinge	Gré à gré	Office	EP
COMMUNE DE VERNIER	**70'379**	CO Renard - Transport d'élèves quotidien avec surveillance d'un animateur	Gré à gré	Office	CO
COMPAGNIE LES FAISEURS DE REVES	**22'920**	Achant de spectacles pour les élèves	Gré à gré	Office	SESAC
CONF. INTERCANT.DE L'INSTR.PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN-CIIP/SR+TI	**1'311'869**	Contribution ordinaire C1 07 Convention scolaire romande du 21.06.2007	Gré à gré	Départ	SG
CONNEXXION SARL	**303'217**	Frais d'interprètes	Gré à gré	Office	OCEJ
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENEVE	**241'467**	Ecolage de musique Remboursement de cours de musique suivi par des élèves et qui ne sont pas donnés par les CdG et ECG	Gré à gré	Office	ESII
CONSERVATOIRE POPULAIRE DE MUSIQUE, DANSE ET THEATRE DE GENEVE	**569'615**	Orchestre en classe et danse en classe Remboursement de cours de musique suivi par des élèves et qui ne sont pas donnés par les CdG et ECG	Gré à gré	Office	ESII/SP
CREPY SANDRINE L'NETT	**48'610**	Camps scolaires - nettoyage maison les Sapins	Gré à gré	Office	OCEJ
CROIX-ROUGE GENEVOISE	**855'566**	Mesures d'insertion et/ou interprètes	sur invitation	Office	ESII/EP
DGM VERON GRAUER SA	**54'542**	Déménagements et/ou collecte de déchets et destruction	public	Office	ESII
DU BOIS KELLERHALS CHARLOTTE BEATRICE	**24'070**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
ECOLE DE NATATION-GENEVE NATATION 1885	**35'952**	Cours de natation (dispositif natation 4P si pas de piscine sur site)	Gré à gré	Office	EP
ECOLE SUISSE DE SKI ET SNOWBOARD MORGINS	**54'040**	Camps scolaires - animation maisons les Mélèzes et les Sapins	Gré à gré	Office	OCEJ
ECOLIVE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, BRUEGGIMANN OLIVIER	**20'000**	Ateliers dans les établissements scolaires pour faire ces bilans climats	Gré à gré	Office	SESAC
EDITIONS ZOE SA	**22'151**	Ateliers autour du livre et de la lecture	Gré à gré	Office	SESAC
ELCA INFORMATIQUE SA	**152'881**	Implémentation d'espaces collaboratifs SharePoint pour couvrir les principaux besoins du SG et de son état-major.	Gré à gré	Départ	SG
ELIS (SUISSE) SA	**27'062**	Camps scolaires - blanchisserie maisons Longirod, les Sapins, la Grève et la Dent Blanche	Gré à gré	Office	OCEJ
FASE - FONDATION GENEVOISE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE	**159'667**	Accompagnement pédagogique ACCESS	Gré à gré	Office	ESII
FDT D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE / THEATRE DE LA COMEDIE	**30'000**	Achat de spectacle pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC

FDT ETM - ECOLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET DES TECHNOLOGIES MUSICALES	**88'045**	Ecolage de musique Remboursement de cours de musique suivi par des élèves et qui ne sont pas donnés par les CdG et ECG	Gré à gré	Office	ESII
FDT POUR LA FORMATION DES ADULTES (IFAGE)	**63'544**	Charge frais d'examens en Allemand	Gré à gré	Office	ESII
FED.GENEVOISE DES ASSOCIATIONS LGBT	**95'000**	Programme de soutiens pour les élèves et enseignants dans le domaine LGBT	Gré à gré	Office	ESII
FONDATION 022 FAMILLES	**140'400**	Halte-garderie tour 107	sur invitation	Office	OCEJ
FONDATION DE LA MAISON ROUSSEAU ET DE LA LITTERATURE - MRL	**28'720**	Achant d'ateliers et de visites pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
FONDATION DES CINEMAS DU GRUTLI	**54'956**	Achat de projections scolaires pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
FONDATION DU COLLEGE MODERNE-GENEVE	**53'526**	Camps scolaires - location maison partenaire pour camp hiver	Gré à gré	Office	OCEJ
FONDATION PRO JUVENTUTE	**116'000**	Ligne téléphonique conseils et aide 147	Gré à gré	Office	OCEJ
G&B - PSY BRIOD DE MONCUIT DE BOISCUILLE & CO	**58'278**	Détection de la maltraitance	Gré à gré	Office	OCEJ
G.A.S GLOBAL ACTIVE SERVICE SARL	**62'291**	EP : Grande enquête "Comment va l'école", distribution des flyers et des questionnaires dans les établissements primaires et prise en charge des questionnaires dans les établissements primaires pour les acheminer au SRED CO : Courrier interne Cos-DGEO-Ecdip, contrat annuel SEM : Tournée de livraison dans les écoles - SEM documentation	Gré à gré	Office	CO
GENEVE TOURS SA	**139'473**	Transport d'élèves dans le cadre de sorties	public	Office	OCEJ
GOUMAND SABINE PAOLA	**51'060**	Camps scolaires - animation d'ateliers maison la Grève	Gré à gré	Office	OCEJ
GRAND THEATRE DE GENEVE	**70'000**	Achat d'ateliers, de spectacles pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
GRIMPER.CH SA	**40'000**	Achat d'initiation à l'escalade pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
GVASK8 - BETANCOURT - ECOLE ET CLUB DE SKATEBOARD	**29'880**	Achat d'initiation au skateboard	Gré à gré	Office	SESAC
HAENNI PIERRE ANDRE	**33'350**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
HAMAK COMMUNICATION SARL	**34'624**	E-learning pour formations continues EP	Gré à gré	Office	EP
HAUTE ECOLE FEDERALE EN FORMATION PROFESSIONNELLE HEFP	**183'540**	Formations professionnel obligatoires pour les enseignants des CFP	Gré à gré	Office	ESII
HELVETIC PAYROLL SA	**23'998**	Accompagnement à la mise en œuvre d'un outil de suivi du personnel remplaçant (PE) dans SAFE	Gré à gré	Départ	DRH
HEM - HAUTE ECOLE DE MUSIQUE GENEVE	**210'125**	Convention/mandat pour la coordination de la filière precollege de musique classique	Gré à gré	Office	SESAC
IMPEC NETTOYAGES SA	**26'544**	Frais de nettoyage de la cafétaria de la DGEO	Gré à gré	Office	DGEO
INSTITUT JAQUES-DALCROZE	**44'738**	Ecolage de musique	Gré à gré	Office	ESII
INTERFACE POLITIKSTUDIEN FORSCHUNG BERATUNG	**32'000**	Mandat attribué pour uniformisé les statistiques des écoles accréditées selon recommandations du SAI	gré à gré	Office	SESAC
JACQUEMET STEPHANE / PHRONESIS CONSULTING	**49'860**	Accompagnement des services SASLP et SASAJ	Gré à gré	Office	OCEJ
JETIVIA SA	**20'507**	Livraisons et retrait de marchandises au sein des écoles Logistique	Gré à gré	Office	SEM
JOLICODE SARL	**24'323**	Mandat suivi application CORTEX	Gré à gré	Office	SEM
KENZAI SARL	**20'345**	Soupe de l'escalade et cérémonie fin d'année scolaire	Gré à gré	Office	ESII
L & L DEMENAGEMENTS SA	**89'460**	Déménagement CFPS(ESEDE) - CFPA - CFPP- ACCESS- CFPSHR	CCA	Office	ESII
LA KAFFE, SNC	**20'670**	cérémonie maturité (Rousseau) cocktail matu (De Saussure)	Gré à gré	Office	ESII
LABORATOIRE IVOR LEAHY	**30'952**	Appareils dentaires pour orthodonthie	Gré à gré	Office	OCEJ
L'ASTURAL	**455'000**	Mesure d'insertion pour jeunes en rupture	Gré à gré	Office	ESII
LES EDITIONS DE LA SALAMANDRE SARL	**36'084**	Etablissements primaires : abonnements à la revue "La petite Salamandre", pour les classes de 1P-4P et à la revue "La Salamandre Junior", pour les classes 5P-8P, ainsi que l'accès au site internet de la Salamandre.	Gré à gré	Office	EP
LES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE	**175'912**	SSEJ : intervention thérapeutique précoce dans les institutions SDS : anesthésiste pour narcoses	Gré à gré	Office	OCEJ
LES VAGABONDES / NEMETH-DEFAGO NATHALIE	**23'708**	Camps scolaires - animation maison les Mélézes	Gré à gré	Office	OCEJ
LIENGME ALICIA.	**32'915**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
LOUP NATACHA	**28'173**	Camps scolaires - animation maison la Dent Blanche	Gré à gré	Office	OCEJ

M. DUCRET SA.	**200'675**	Evacuation déchets chantier, travaux et déménagement (Voltaire - Rousseau-N. Bouvier- CFPS- A. Chavanne - De Stael- Piaget- CFPT- CFPA- H.Dunand - CFPPC	CCA	Office	ESII
MAIAND'CAP - LUSCHER YVAN	**23'520**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RPSpéc.	Gré à gré	Office	ESII
MARTCHISSY SARL	**32'000**	Camps scolaires - animation bois maison Longirod	Gré à gré	Office	OCEJ
MELANCIA ANTONIO CARLOS	**43'921**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RPSpéc.	public	Office	OMP
MIGROS-GENEVE SOCIETE COOPERATIVE	**53'071**	Frais de réception, et de soutien déménagements	Multiple	Office	CO
MONNY TJTE	**281'684**	Camps scolaires - repas maisons les Mélèzes et les Sapins	Gré à gré	Office	OCEJ
MOVE UP SA	**50'267**	Prestations d'assessment	Gré à gré	Office	OCEJ
MRG NETTOYAGES SARL	**26'246**	Camps scolaires - nettoyage maison la Grève	Gré à gré	Office	OCEJ
NOUS SARL	**31'976**	Vidéos "Psychomotricité chez les bébés"	Gré à gré	Office	OCEJ
NV LOG SA	**20'008**	Evacuation et traitements de déchets chimique (repartis par CR d'établissements)	Gré à gré	Office	ESII
ONDINE GENEVOISE	**134'340**	Orchestres en classe et écolage de musique	Gré à gré	Office	SESAC
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENEVE	**26'650**	Concerts pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
ORIF, ORGANISATION ROMANDE D'INTEGRATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE	**84'830**	Mesure d'insertion pour jeunes en rupture	sur invitation	Office	ESII
OSEO GENEVE	**360'000**	Mesure d'insertion pour jeunes en rupture	sur invitation	Office	ESII
PRADERVAND TRANSPORTS SARL	**21'479**	Transport de benne (CFPNE)	Gré à gré	Office	ESII
PRO, ENTREPRISE SOCIALE PRIVEE D'INTEGRATION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE	**114'324**	Archivage de dossiers	sur invitation	Office	OCEJ
PROCERT AG	**48'724**	Certification qualité pour les CFP et écoles de commerce	Gré à gré	Office	ESII
PROTECTAS SA	**350'973**	Appui sécurité et surveillance locaux	public	Office	OCEJ
REALISE	**33'576**	Conditionnement et distribution de matériel (disciplines spéciales arts visuels et travaux manuels ainsi que éducation numérique) dans les établissements primaires.	Gré à gré	Office	EP
ROSCLEAN'UP SARL	**84'123**	Camps scolaires - nettoyage maisons la Rochette et le Clos	Gré à gré	Office	OCEJ
RUBIN NICOLAS.	**31'800**	Camps scolaires - animation maison la Rochette	Gré à gré	Office	OCEJ
S&C SELECTION&CONSEILS SARL	**95'387**	Test pour les candidats aux écoles supérieures	Gré à gré	Office	ESII
SBB AG	**37'610**	Transport d'élèves dans le cadre de sorties	Gré à gré	Office	EP
SCARONI DAMIANO	**20'540**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 28	Gré à gré	Office	OMP
SCHALLERT FURLANETTO MYRIAM	**21'605**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
SCHW. AKKREDITIERUNGSRAT-CONSEIL SUISSE D'ACCREDITATION	**25'045**	Contribution cantonale Le conseil d'accréditation détient un mandat légal dans le domaine de l'accréditation et de l'assurance qualité dans le secteur suisse de l'enseignement supérieur.	Gré à gré	Départ	SG
SCHWEIZ.KONFERENZ DER KANTONALEN ERZIEHUNGSDIREKTOREN - EDK/CDIP	**1'334'857**	Contributions cantonales diverses prestations CDIP et droits d'auteurs C 1 05, Concordat intercantonal sur la coordination scolaire. Factures de droit d'auteur (SEM)	Gré à gré	Départ	SG
SCOPALE ASSOCIATION	**31'620**	Formation ou atelier pour parents séparés	Gré à gré	Office	OCEJ
SECURITAS SA SOCIETE SUISSE DE SURVEILLANCE	**57'973**	Surveillance et sécurité	public	Office	ESII
SMARTWAVE SA	**35'862**	Mandat etude authentification renforcée et Chefferie	Gré à gré	Office	DOSI
SOLCA BENVENUTO	**21'605**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
SOLEUS SA	**51'877**	Mandat, Accompagnement à la conduite changement	Gré à gré	Office	DOSI
SOUSA MELANCIA PAULO ALEXANDRE	**46'770**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RPSpéc.	public	Office	OMP
SPLICES SARL	**24'323**	Mandat sur accompagnement new Gouvernance EO	Gré à gré	Office	DGEO
SPORT EVASION SARL	**23'540**	Camps scolaires - animation maison Dent-Blanche	Gré à gré	Office	OCEJ
SWISSTRADE SOLUTIONS SARL	**23'885**	Traductions en 14 langues des documents "Bienvenue à l'école primaire", Script de l'animation vidéo "Une journée dans une classe de 1P", les pages introductives du bulletin scolaire.	Gré à gré	Office	EP
SWISSUNIVERSITIES	**172'482**	Contribution annuelle Conférence des recteurs des hautes écoles de suisse	Gré à gré	Départ	SG
TAMAGNONE COSMELLI ELISA	**31'600**	Camps scolaires - animation cuisine maison la Rochette	Gré à gré	Office	OCEJ

THEATRE DES MARIONNETTES DE GENEVE	**244'150**	Achat de spectacles pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
THEATRE SPIRALE	**32'050**	Achat de spectacles pour les classes	Gré à gré	Office	SESAC
TISSOT CHEVALLIER KARINE	**27'932**	Mandats pour coordonner le prix BD zoom et pour faire une étude sur Silence, on lit !	Gré à gré	Office	SESAC
TRANSPORT PARTNERS SA	**1'377'964**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RP Spéc.	public	Office	OMP
TRANSPORT PATRICIA & JOHN MEYER SARL	**1'771'154**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RP Spéc.	public	Office	OMP
TRANSPORTS VARELA & FILS SARL	**2'220'969**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RP Spéc.	public	Office	OMP
UNIVERSITE DE LAUSANNE	**72'020**	Elaboration d'un outil permettant de conduire une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble du personnel du DIP	Gré à gré	Départ	SG
VENTURINI ANDREOLI AURORA DR	**20'880**	Intervenants de la formation de spécialisation des médecins et psychologues, selon REJ art. 25	Gré à gré	Office	OMP
VEREIN BERUFSKUNDLICHE LERNMEDIEN IN DER KAUFMANNISCHEN GRUNDBILDUNG (BLM-MAP)	**120'481**	ORFOCOM 23	Gré à gré	Office	ESII
WEPRODE SAS	**40'493**	Mandat développement informatique	Gré à gré	office	SEM
WHT SA	**3'100'052**	Transports des élèves du domicile au lieu de scolarité selon LIP art. 33 et RP Spéc.	public	CCA	OMP
AGRIGENEVE	**23'242**	Organisation de la surveillance de l'apprentissage L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
APB ASSOCIATION DES ARTISANS BOULANGERS-PATISSIERS DU CANTON DE GENEVE	**58'800**	Organisation Examens L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
ASS. DES REPETITOIRES AJETA (ARA)	**50'000**	Mandat de gestion du crédit d'aide par l'ARA	Gré à gré	office	OFPC
ASS.PARITAIRE POLE COMMERCE POUR LA FORMATION PROFESSIONELLE	**111'988**	Organisation de la surveillance de l'apprentissage L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
ASSOCIATION GENEVOISE POUR LA FORMATION DE L'UNION PROFESSIONNELLE SUISSE DE L'AUTOMOBILE (AGF - UPSA)	**57'924**	Organisation de la surveillance de l'apprentissage L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
ASSOCIATION LA CITE DES METIERS ET DE LA FORMATION	**130'000**	Organisation de la cité des métiers Palexpo Anticipation annuelle du DIP pour la réalisation de la CdM Palexpo	Gré à gré	office	OFPC
BV-COACHING / VUILLAUME BLAISE	**60'840**	Formateurs eduPros	Gré à gré	office	OFPC
CENTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA GRAVIERE-CONSTRUCTION METALLIQUE	**60'293**	Organisation Examens L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS DE GYPSERIE-PEINTURE ET DECORATION DU CANTON DE GENEVE GPG	**188'298**	Organisation Examens L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
COMMUNAUTE D'INTERETS FORMATION COMMERCIALE DE BASE (CIFC-GE)	**39'953**	Experts aux examens employés par la CIFC (donc paeiemtn de l'employeur) L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
DEHAN GERALD / COACHING MANAGEMENT ET COOPERANCE SARL	**57'155**	Formateurs eduPros	Gré à gré	office	OFPC
HOTEL ET GASTRO FORMATION GENEVE	**294'549**	Organisation Examens L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
IFC-INSTITUT DE FORMATION DE LA CONSTRUCTION	**35'000**	Frais de déplacements des apprentis pour les cours professionnels et interentreprises hors canton	Gré à gré	office	OFPC
MEDIA ONE CONTACT SA	**28'721**	Diffusion de spots publicitaires et d'interviews sur One FM et sur Radio Lac	Gré à gré	office	OFPC
ORTRA-SANTE SOCIAL GENEVE	**834'733**	Organisation d'examens L'OFPC reste autorité de surveillance	Gré à gré	office	OFPC
PIERRE MERMOUD, MACONNERIE ET JARDINS	**22'175**	Experts aux examens	Gré à gré	office	OFPC
POLICLINIQUE MEDICALE UNIVERSITAIRE ET DISPENSAIRE CENTRAL DE LAUSANNE	**40'970**	Analyse des problématiques RH au sein du service de la formation continue	Gré à gré	office	OFPC
PRO-COMPETENCES, MARTIN DEGLON	**76'440**	Intervention eduPros (formation de formateurs)	Gré à gré	office	OFPC
SOCIETE SUISSE DES ENTREPRENEURS /CAISSE COMPENSATION BATIMENT + GYPSERIE-PEINTURE AVS AI APG	**187'338**	Organisation Examens et surveillances	Gré à gré	office	OFPC
SWISS REMOTE GOSTOLI ISABELLE	**90'035**	Formateurs eduPros	Gré à gré	office	OFPC
UNIVERSITE OUVRIERE DE GENEVE - UOG	**327'190**	réapprentissage d'intégration, subvention fédérale utilisée pour l'achat de cours poru non francophones Subvention fédérale du SEM. Pas d'autres prestataires	Gré à gré	office	OFPC

DIN - Justification mandats dépassant 20'000 francs sur l'année par fournisseur

Factures payées en 2023 sur les natures comptables : 3130 Prestations de services de tiers
3131 Planifications et projections de tiers
3132 Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.

Fournisseurs dont le montant est égal ou supérieur à 20'000 par département

Fournisseur Nom	Factures >20kchf	Modalités d'attribution :	Géré par :	Office	Commentaire sur l'attribution du mandat
AA A & ARTISANS GENEVOIS SARL	33'052	public	CCA	Police	
ACADEMIC WORK SWITZERLAND SA	29'819	Gré à Gré	Office	OCSIN	Augmentation de la durée
	59'332				Congé maternité
	40'542				Dans le but de délivrer les prestation du service de soutien Intelligence Artificielle, le secteur ingénierie des données a mandaté la société Academic Work.
	28'328				Prolongation de la mission actuelle de chargée de communication sur la base du contrat initial LSJ 13776.
ADOBIS GROUP SAS	25'789	Gré à Gré	Office	OCSIN	Afin d'assurer la mise à disposition du service de soutien Virtualisation des données, un pack d'accompagnement, qui permettra la mise à disposition de différents experts par l'éditeur de la solution, doit être aquis dans le but d'aider le secteur Ingénierie des données.
ALPINE RETTUNG SCHWEIZ-SECOURISAL PINSUISSE	20'560	Gré à Gré	Office	OCPPAM	Facture selon convention - Secours en montagne
ALTERNATIVE COMMUNICATION SA	31'261	Gré à Gré	Départemental	SG DIN	Vidéos de sensibilisation relatives à l'IA générative (SG DIN, délégué numérique)
AMAL FARID	20'800	Gré à Gré	Départemental	OCSIN	Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la sécurité, la société Alternative a été mandatée par le service Communication de l'OCSIN
AMICOLAIR SA	74'896	Gré à gré	Office	Police	Selon procédure interne de la Police judiciaire.
AMICOLAIR SA	45'486	public	CCA	OCD	contrôle hygiène dans établissements pénitentaires
ANTISTATIQUE.NET SARL	25'944	Gré à Gré	Office	OCSIN	Le service SMIL et son secteur DRUPAL-PHP intervient principalement sur les maintenances des services fonctionnels et les projets basés sur les technologies DRUPAL et PHP. Afin de maintenir un bon niveau d'expertise dans l'équipe et intervenir sur les problématiques techniques complexes le secteur souhaite faire appel à un mandat d'expertise externe.
AP HORSES SARL	42'845	public	CCA	Police	
APL DATA CENTER SUISSE SA	20'900	Gré à Gré	Office	OCSIN	Dans le cadre de l'Etude de faisabilité du site de l'Etat du Sapay il nous a été demandé de fournir les spécificités techniques, logisitiques, startégiques et écologiques de l'élaboration éventuelle d'un centre de calcul sur ce site, en remplacement de NHP. Pour ce faire nous faisons appel à une société spécialisée dans la conception de Datacentre, APL.
ASSOCIATION DES SERVICES CANTONAUX DE MIGRATION	23'340	Gré à Gré	Office	OCPM	part du canton de Genève pour la contribution aux frais de fonctionnement du secrétariat ASM en tant que membres (payé par tous les cantons selon le nombre d'habitants)
ASSOCIATION ELECTRONIC MONITORING EN SUISSE	20'898	Gré à Gré	départ.	OCD	financement décidé au niveau concordataire
ASSOCIATION LA BARJE	21'620	Gré à Gré	département	SG DIN	Mesure de prévention au bord du Rhône
AUTO DEPANNAGE ADG SARL	219'682	public	CCA	Police	
AUTO SECOURS GROUPE BISETTO SA	141'376	public	CCA	Police	
AUTOSTADIUM SA	95'361	public	CCA	Police	
AXIOME SARL	58'000	Gré à Gré	Office	OCSIN	constituer une communauté de pratique (CoP) de professionnel.le.s de data scientists & data analysts réunissant des collaborateurs de l'OCSIN et des métiers.
BEECY SARL	39'694	Gré à Gré	Office	OCSIN	Le service Développement accéléré créé actuellement une offre de service basée sur la plateforme Now de servicenow (modules CSM et parfois Appengine pour des sujets plus complexes). Cette solution, ainsi que 3 intégrateurs ont été choisis dans le cadre d'un appel d'offres. Des applications de type "case management" seront créées et les réalisations seront asurées par ces 3 intégrateurs. Ces projets seront réalisés en Agile. En complément, nous cherchons un partenaire (autres que les 3 intégrateurs déjà choisis) pour nous accompagner dans les phases en amont des projets de réalisation, notamment pour qualifier les demandes de nos clients internes (évaluer si la plateforme now est un bon candidat pour répondre au besoin exprimé), envisager l'architecture fonctionnelle cible et effectuer une 1ère estimation macroscopique du coût du futur projet; Un objectif important est de devenir plus autonome sur le sujet.
BOUYSSET PETIT ANNE BEATRICE	31'782	Gré à gré	Office	Police	Psychologue. Selon procédure interne du Dispositif des Activités Psychologiques à la Police (DAPP)
BRINE SA	24'170	Gré à Gré	Office	OCSIN	Demande d'un avenant au contrat 12101 échu au 31.12.2023. Le canton de Vaud ayant pris en charge la commande pour l'ensemble des cantons romands. Ce nouveau contrat sera valable jusqu'à fin 2024 avec une répartition pour Genève de 25.6% pour 2024.
BRS AVOCATS SARL	27'806	Gré à gré	départ.	Police	Assistance judiciaire
BUGBOUNTY SWITZERLAND AG	39'997	Appel d'offre	Office	OCSIN	Dans le contexte actuel, il est important d'auditer régulièrement la sécurité des éléments exposés sur Internet en se mettant dans la peau d'un acteur malveillant
C3T SARL	20'288	Gré à Gré	Office	OCSIN	Dans le contexte du Cloud Management Platform...
	33'600				La Direction des services d'infrastructure (DSI) de l'Office cantonale des systèmes d'information et du numérique de l'Etat de Genève (OCSIN), et plus particulièrement son service Infrastructure Système souhaite bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du service de soutien 10644 x86 VMware.
CARROSSERIE DE CHATELAIN E SA	163'929	public	CCA	Police	
CATHERINE BONNET WORKPLACES SARL	27'890	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'OCSIN poursuit ses réaménagements et optimisations des espaces de travail dans le bâtiment de Grand Pré 62-64. D'abord en 2020 avec le regroupement de la majorité du département DSCU au 1er étage en Smart Office, puis en 2024 avec les aménagements de la DSI au Rdc et 2ème étage. Or la limite de l'optimisation de ces aménagements se pose : les effectifs augmentent entre 7 et 10% par an, et quel que soit les solutions spatiales, technologiques et humaines envisagées.
	30'073				Suite au projet pilote de l'aménagement du premier étage de Grand-Pré selon le principe du Smartoffice pour la DSCU, il s'agit d'étendre cette organisation de travail pour la DSI.
CERFI SA	1'396'449	Appel d'offre	Office	OCSIN	Assurer une assistance technique de 1er niveau de qualité aux utilisateurs, aux partenaires de l'Etat de Genève, ainsi qu'aux usagers, personnes physiques ou morales utilisant les prestations E-Démarches. Mandat de prestation helpdesk conclu pour 3 ans renouvelable tacitement tous les 12 mois pour une durée maximum du contrat de 5 ans.
	66'495				Demande de ressources LSE selon possibilité offerte dans le mandat LSJ 12658
	269'649				Dépassement prévisionnel du forfait du LOT 1 du mandat 12334 de 20'000 tickets
					Réservation des finances nécessaires pour déclencher 2 extensions de 10'000 tickets selon les modalités du mandat 12334 Helpdesk 2022-2025
	263'072				Dépassement prévisionnel du forfait du LOT 2 du mandat 12334 de 30'000 tickets
					Réservation des finances nécessaires pour déclencher 3 extensions de 10'000 tickets selon les modalités du mandat 12334 Helpdesk 2022-2025
CHUV	2'625'645	Gré à gré	office	Police	Laboratoire centralisé pour la Suisse romande
CLEFS DRAC SARL	37'451	public	CCA	Police	
COLT TECHNOLOGY SERVICES SA	30'365	Appel d'offre	Office	OCSIN	Frais télécom communications fixes
CONFERENCE SUISSE DIRECTEURS CANTONAUX MILITAIRES ET P	27'895	Gré à Gré	office	OCPPAM	Facture selon convention - Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers
COST HOUSE SUISSE SA	46'483	Gré à Gré	Office	OCSIN	Depuis 2018, la société Cost-House nous livre chaque année le modele économique. I est réalisé avec des outils internes à Cost-House.
CSD INGENIEURS SA	20'971	Gré à Gré	département	SG DIN	Continuité dans le cadre du dossier

Fournisseur Nom	factures >20k.chf	Modalités d'attribution :	Géré par :	Office	Commentaire sur l'attribution du mandat
D2X EXPERTISE SARL	29'457	Gré à Gré	Office	OCSIN	La Direction des services d'infrastructure (DSI) de l'Office cantonale des systèmes d'information et du numérique de l'Etat de Genève (OCSIN), et plus particulièrement son secteur x86, Windows souhaite bénéficier d'une ressource complémentaire
	36'538				La Direction des services d'infrastructure (DSI) de l'Office cantonale des systèmes d'information et du numérique de l'Etat de Genève (OCSIN), et plus particulièrement son service Infrastructure Système souhaite bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du service de soutien x86 VMware.
DATAGO SARL	42'403	Gré à Gré	Office	OCSIN	Une première analyse juridique GAICheck a mis en évidence le corpus juridique impactant les services IPD fournis par GAI, notamment dans une logique de protection des données. Ce sont 3'500 lignes qui ont été analysées et environ 200 lignes de textes de lois ou règlements qui sont ressorties. Il reste dans la phase 2 à les répartir sur les documents engageants, soit comme exigences envers GAI, soit dans les documents de conventions avec les différentes parties prenantes ex. DGS, CARA, logiciels primaires, OSIJs cyberadmin pour la partie gestion du compte, etc.
DATAREC SA	63'649	Gré à gré	CCA	Police	Il y a eu un appel d'offre public et seul DATAREC s'est positionné. L'offre n'était pas recevable au regard des critères énoncés au cahier des charges. Un contrat de gré à gré a été signé débutant le 01.01.2017
DE SENARCLENS PASCALE	30'000	Gré à Gré	Office	OCSIN	Déploiement des solutions pour favoriser la diversité à l'OCSIN. Entre 15 et 25 jours de travail sur une période de 11 mois.
DECONSTRUCTION AUTOS-MOTOS SA	31'571	Gré à gré	Office	Police / OCPPAM	
DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES (DFF)	447'337	exception AIMP	Office	OCSIN	La confédération a lancé son programme de développement de la cyberadministration suisse en 2015 pour lequel une participation financière des cantons est demandée chaque année. La participation financière du canton est estimée, sur le budget des investissements au développement de la cyberadministration annuel au prorata de la population du canton. A partir de 2024 vient s'ajouter à la contribution cantonale au financement de base de l'ANS selon la convention-cadre de droit public, la contribution cantonale au financement initial de l'agenda de l'ANS 2024-2027 selon la convention de financement.
DGM VERON GRAUER SA	29'601		CCA	OCD	géré par la DOSIL DIN
DROAHNA RALLICA	44'075	Gré à gré	office	Police	Interprète. Selon procédure interne de la Police judiciaire.
DROZ MSV SA	25'939	public	CCA	Police	
DSS SUSTAINABLE SOLUTIONS SWITZERLAND SA	59'345	sur invitation	départ.	Police	Audit organisation Police. Signature du contrat par M. Poggia en 2023.
ERANEOS SWITZERLAND SA	70'959			OCSIN	
E-SERVE NET AG	161'288	Appel d'offre	Office	OCSIN	e-Serve fournit le support sur les composants "standard" et "individuel" de la solution afin de garantir une utilisation et un fonctionnement optimale de la solution. Le support consiste en : - Aide en ligne : Chaque écran contient un lien qui renvoie à la page correspondante du manuel d'utilisation. - SuperUser : SuperUser est un rôle dans OFX avec diverses fonctions. Les utilisateurs ayant ce rôle sont spécialement formés et fournissent le "First Level Support". - Système client en ligne : Le "Second Level Support" est assuré par le système en ligne de e-Serve. Voir annexe 3.
ETUDE DE ME RENE MERKT & ASSOCIES	34'141			Police / OCD	
FEESH SARL	32'430	Gré à Gré	Office	OCSIN	Avec l'arrivée d'OCP, les ressources se gèrent à différents niveaux (requests, limits, quotas). Ce mode de gestion nécessite un accompagnement .
	23'350				Avec les vacances d'été il est important de pouvoir assurer une continuité du traitement des sollicitations dans le monde OCP
	103'776				La Direction des services d'infrastructure (ci-après la DSI) de l'Office cantonale des systèmes d'information de l'Etat de Genève (ci-après l'OCSIN), et plus particulièrement son service Intégration (ci-après INT) souhaite réaliser un mandat sur ses besoins et ceux inscrits dans le prochain P2DSI, en la sélection du prochain outil d'Industrialisation des déploiements applicatifs. Ce mandat doit permettre de sélectionner l'outil d'industrialisation des déploiements applicatifs qui sera utilisé pour les 5 prochaines années à l'OCSIN en prenant en compte la stratégie du déploiement applicatif industrialisé du service Intégration et du prochain plan directeur de la direction des services d'infrastructure (ci-après P2DSI). Il a donc été proposé d'initier un mandat auprès d'une société externe afin de bénéficier de l'expérience et expertise d'une société spécialisée dans ce type de mission.
	38'929				Nous disposons de plusieurs clusters openshift avec des activités de maintenance régulière.
FIS CSSP CSP	83'530	Gré à Gré	Office	OCPPAM	Facture selon convention - Fédération Suisse des sapeurs pompiers
FONDATION VAUDOISE DE PROBATION	47'966	Gré à Gré	Office	OCD	continuité du projet objectif désistance
G.A.S GLOBAL ACTIVE SERVICE SARL	106'370	public	CCA	OCPM	
GARAGE SVP SA	405'660	public	CCA	Police	
GARTNER SWITZERLAND GMBH	20'453	Gré à Gré	Office	OCSIN	Le Gartner organise chaque année un colloque à Barcelone pour les spécialistes de l'IT. Il s'agit ici de réserver 5 places pour cet événement qui aide l'OCSIN à prendre les bonnes orientations stratégiques.
	76'751				L'OCSIN doit rester informée des nouveautés dans le domaine informatique et numérique afin de les appliquer dans la gestion de la direction de l'office. Elle s'attache les services de Gartner for IT Leaders Individual Advisor
GEMED GENEVE-MEDECINS SA	88'450	public	CCA	Police	
GRANGE ASTIE FLORENCE MICHELE	39'180	Gré à gré	Office	Police	Psychologue. Selon procédure interne du Dispositif des Activités Psychologiques à la Police (DAPP)
HOMINAL G. ET FILS SA	105'839	public	CCA	Police	
HORTIS GRC SA	49'996	Gré à Gré	Office	OCSIN	La maintenance du code du moteur Isilon est un risque déclaré à l'OCSIN. Le mandat retenu sous forme de carnet de jours fait suite à l'attribution d'un marché en gré à gré
HOUSE OF VALUE BY FABIEN NORMAND	23'125	Gré à gré	Office	Police	Mandat validé par le département.
IC CONSULT GESELLSCHAFT FUR SYSTEMINTERATION UND KOMM	33'423	Appel d'offre	Office	OCSIN	GDDA correspondant à la tranche 2024 du contrat AIMP IC Consult
	21'898	Gré à Gré			L'OCSIN a choisi il y a presque 10 ans suite à un audit du SAI un produit OpenAM pour réaliser les fonctions de SSO sur les protocoles standards d'authentification, à la base OpenSource. Le produit a changé de modèle économique, et beaucoup évolué depuis. Les fonctions qu'il remplit restent essentielles dans l'infra IAM, pérennes.
IDEELLE SARL	39'185	Gré à gré	Office	Police	Marketing - objets promotionnels.
ILEM SA	33'781	Gré à Gré	Office	OCSIN	Le parc informatique de l'Etat de Genève est géré et administré à l'aide d'une solution de Microsoft, MECM. En raison d'incidents et de lenteurs impactant cette solution, l'OCSIN souhaite en réaliser un audit approfondi afin d'optimiser la gestion de ses 17'000 postes de travail, vérifier la conformité des configurations, et garantir le respect des bonnes pratiques.
INETUM SUISSE SA	179'914	Gré à gré	Office	Police	Programme de gestion des horaires COPP et KAIROS
INSER SA	23'782	exception AIMP	Office	OCSIN	interventions (régie) SAD et Synthurba
KONFERENZ DER KANTONALEN JUSTIZ- UND POLIZEIDIREKTORIN	31'407	NA	département	SG DIN	Cotisation à un organe intercantonal

Fournisseur Nom	factures >20k.chf	Modalités d'attribution :	Géré par :	Office	Commentaire sur l'attribution du mandat
KYOS SA	35'024	Appel d'offre	Office	OCSIN	Depuis Avril 2022, L'Etat de Genève bénéficie d'un reverse proxy tournant sur une plateforme F5. Ce reverse proxy accueille le déploiement de toutes nouvelles applications ou évolution significative d'applications. Le reverse proxy F5 correspond au standard d'un point de vue reverse proxy pris en compte par l'architecture d'entreprise. Il vient remplacer le reverse proxy apache (RPL). Le reverse proxy F5 apporte une amélioration de la sécurité (WAF) et de la procédure d'authentification (WAM). D'autre part, dans le cadre de son programme agilité, l'OCSIN cherche à automatiser de plus en plus la configuration des éléments d'infrastructure (approche de type Infrastructure as Code). Son architecture prévoit un orchestrateur transversal (CMP) qui permet d'exposer des services de gestion de la configuration des composants.
	66'157	Gré à Gré			Le projet d'étude LOGOSS - Etude de Standardisation et d'Optimisation des Journalisations systèmes et applicatifs s'inscrit dans le cadre du programme MENRIS (MENaces Internes, Fuites d'Informations Sensibles) qui vise à réduire les risques au sein de l'administration cantonale causés volontairement, par corruption, accidentellement ou par négligence par des acteurs à l'interne (employés, collaborateurs, prestataires de services, etc.) relatifs à la fuite d'information sensible, le sabotage, la fraude et la corruption et l'atteinte à la réputation de l'organisation ou l'atteinte à l'intégrité physique des personnes. L'Office cantonal des systèmes d'information et du numérique (ci-après OCSIN) axe sa stratégie sur le renforcement de la protection des informations et données gérées par mesures de protection (chiffrement, anonymisation…) ou la mise en place d'un outil de Digital Right Management (DRM), sont déjà en cours de déploiement.
	35'133	Gré à Gré			Pour supporter certaines solutions et répondre aux exigences de sécurité l'utilisation d'un HSM devient obligatoire
L & L DEMENAGEMENTS SA	61'729		CCA	OCD	géré par la DOSIL DIN
LES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE	82'059		Office	Police	analyses d'alcoolémie
	65'483	Gré à gré			expertise psychiatrique
	36'611				Facture selon convention - Labo Ouest
LES VETERINAIRES DE VEYRIER S.A.	146'185	public	CCA	Police	Échéance initiale au 30.09.2024 renouvelable tacitement d'année en année maximum 5 ans (donc jusqu'au 30.09.2026). Le contrat a été contresigné à la Police par la commandante et le Maj Jensik (Chef Police Secours) en août 2021.
LEVY CHRISTINE PASCALE	28'026	Gré à gré	Office	Police	Psychologue. Selon procédure interne du Dispositif des Activités Psychologiques à la Police (DAPP)
M. DUCRET SA.	45'845		CCA	OCD	géré par la DOSIL DIN
MESFIN&CO SARL	27'025	Gré à Gré	Office	OCSIN	En 2023 le Genève Lab va mettre en place l'Accélérateur 1602 (dispositif d'innovation bottom-up) et va poursuivre le développement de la Marmite (le réseau des innovateurs de l'Etat de Genève). Ces éléments constituent des éléments stratégiques pour l'évolution du Genève Lab. Un regard externe et avisé est nécessaire pour aider le Genève Lab à identifier les axes d'évolution pertinents.
MIKUJY SARL	35'295	Gré à Gré	Office	OCSIN	Dès 2020, l'Etat de Genève se lance dans une stratégie Numérique Responsable. Fort de sa détermination, l'Etat de Genève inclut le Numérique Responsable dans son Plan climat. Intégrer le Numérique Responsable au sein de ses activités représente implémenter une démarche d'amélioration continue pour réduire l'empreinte environnementale, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication, communément appelés "numérique".
MITC CONSULTING SA	26'217	Gré à Gré	Office	OCSIN	Amélioration de notre sous traitance des maintenances des produits géomatiques spécifiques à des métiers
ML ADVISORS SA	44'970	Gré à Gré	Office	OCSIN	Le secteur SCSI mène, entre autres, deux projets de sécurité: le premier en vue de finaliser la mise en conformité des droits d'administration sur les postes de travil et le second et pour la quantification du risque cyber. Ces projets nécessitent d'avoir un business analyst pour étudier et documenter les cas d'utilisation de la solution finale.
MONZOON NETWORKS AG	28'638	Gré à Gré	Office	OCSIN	portail d'accès wifi public
MURITH SA - POMPES FUNEBRES	27'590	public	CCA	Police	
ORSYS TRAINING SA	22'809	Gré à Gré	Office	OCSIN	Dans le cadre du déploiement de l'architecture d'entreprise à l'OCSIN, il est nécessaire que les collaborateurs maitrisent les framework d'AE.
PARANOHACK SARL	21'757	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'Ocsin cherche à augmenter son niveau de maturité concernant la sécurité des applications développées sur mesure.
PLAT4MATION GMBH	26'059	Appel d'offre	Office	OCSIN	Une première release de la plateforme ServiceNow a été mise en production. Le périmètre de cette release 1 correspond à l'installation du logiciel ServiceNow sur les serveurs de l'OCSIN et à son intégration avec un premier lot de systèmes transverses (SAED, Éditique, GINA et Géomatique (Adresse et GIS)). L'OCSIN sollicite Plat4mation pour : • Réaliser des évolutions sur les intégrations déjà déployées (release 1), et mettre en place de nouvelles intégrations ou fonctionnalités (release 2) • Assurer la maintenance des intégrations déjà déployées (release 1), des nouvelles intégrations ou fonctionnalités qui seront développées dans le cadre de ce contrat, ainsi que le support à l'administration de l'instance.
POST CH AG	34'226		CCA	OCD	Frais liés au courrier
PRO, ENTREPRISE SOCIALE PRIVEE D'INTEGRATION ET DE REINSE	98'845	Gré à Gré	Office	OCPM	Traiteur pour cérémonie de naturalisation vu avec CCA hors appel d'offre car entreprise sociale
PROGRAM DESIGN SARL	70'049	Gré à Gré	Office	OCD	mandat programme établissement pour femmes
PROTECTAS SA	27'027	Gré à Gré	Office	OCD	patrouilles surveillance Venel
	47'363				surveillance chantier
PYTHON SECURITE SA	93'552	public	CCA	OCPM	Agent de sécurité OCPM CCB
QUM INFO SA	32'430		Office	OCSIN	QUMinfo, via sa filiale Altersys, est intégrateur conseil spécialiste de l'observabilité.
	31'619	Gré à Gré			Dans le cadre des activités du programme UX 3169 relatives à l'amélioration de la communication dans le cadre des services standards délivrés par l'OCSIN, le programme recherche une prestation de business analyse complémentaire effectuée en particulier par M. Horta dans la suite de son stage au sein du CPSU à l'occasion duquel il a initié la réflexion sur ces sujets que le programme souhaite voir aboutir.
	21'404				Dans le cadre des applications sous gestion une maintenance est nécessaire pour garantir leur bon fonctionnement.
REALISE	216'198	exception AIMP	Office	OCSIN	Renouvellement de la prestation d'enlèvement de matériels
REDGUARD AG	25'295	Gré à Gré	Office	OCSIN	l'OCSIN prévoit de poursuivre la sensibilisation à la sécurité de l'information des employés de l'administration cantonale. L'objectif est de pouvoir se protéger contre les cyberattaques de manière plus efficace.
REDSEN CONSULTING SA	65'156	Appel d'offre	Office	OCSIN	
	42'159				Dans la continuité de la rédaction du plan directeur SIC (PDSIC), le secteur de l'Action Sociale doit élaborer un PL en collaboration avec l'Office de l'Action Socile (OAIS)
	34'592				La direction du SDIA considère que le moment est opportun pour engager une réflexion qui va permettre d'optimiser les ressources (RH et financières) du secteur pour répondre aux mieux aux demandes métiers.
	79'129	Gré à Gré			Pour mettre sous gestion Flexera de nouveaux éditeurs comme recommandé par le SAI, l'accompagnement d'un expert est incontournable vu la complexité de leurs modes de licencing.
	21'620				se référer article 1 de l'offre
	42'159				se reporter à la GDDA 31792
	86'480				se reporter article 1 de l'offre

Fournisseur Nom	factures >20k.chf	Modalités d'attribution :	Géré par :	Office	Commentaire sur l'attribution du mandat
	47'240				Suite à la rédaction du PD SIC de l'OCS, achevée en 2024, le DSM souhaite aller de l'avant avec le dépôt d'un projet de loi qui permettrait de financer la refonte du SIC de l'OCS. Ce mandat permet de solliciter la société REDSEN Consulting pour accompagner l'OCS et l'OCSIN dans la rédaction et le chiffrage de ce PL.
RK EVENTS SA	48'524	Gré à gré	Office	Police	Marketing - F. Descaves.
SCHADENORGANISATION EDBEBEN	31'964	Gré à Gré	Office	OCPPAM	Facture selon convention - Organisation dommages sismiques
SECRETARIAT D'ETAT A LA POLITIQUE DE SECURITE SEPOS	27'474	Gré à Gré	Office	OCPPAM	Facture selon convention - Participation financière du Canton pour le réseau national de sécurité (RNS)
SECURITAS SA SOCIETE SUISSE DE SURVEILLANCE	97'894	public	CCA	Police / OCD / OCPM	
	1'441'233	Gré à Gré	CCA	OCD	transport de personnes
	123'710	public	CCA	OCPM	Agent de sécurité OCPM Onex
	394'941	public	départ.	OCD	surveillance chantier
SEDONA GROUP SA	38'916	Gré à Gré	Office	OCSIN	Le service "Relations clients DF" de l'OCSIN souhaite renforcer ses capacités en business analyse dans le cadre d'une étude liée à la demande de refonte du SI construction de l'OCSTAT. Cette étude devra être réalisée en janvier et février 2024. L'OCSIN recherche un analyste métier senior ayant l'expérience de l'analyse, de la conception d'applications métier, ainsi que de la définition de stratégies, dans un cadre agile. Il interviendra en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), le gestionnaire de services, les équipes de développement et d'Infrastructure.
SEILER ZOE ME	32'107	Gré à Gré	département	SG DIN	Médiatrice : intervention dans le cadre de l'organe indépendante
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - ISS	92'880	gré à gré . Mandat signé par M	département	OCPM	accompagnement des mineurs non accompagnés 2024 2ème semestre
SHAKE.SWISS SA	21'485				mandat de consultant
	55'131	Gré à Gré	département	OCD	Offrir un cadre de travail préservant la santé et le bien-être des collaboratrices et collaborateurs est une des priorités de la direction de l'OCSIN. Consciente des fortes sollicitations exprimées aujourd'hui auprès de l'OCSIN, la direction se mobilise et engage une série d'initiatives pour : 1. Analyser la situation et identifier les facteurs de surcharge, 2. Proposer un accompagnement adapté, 3. Sensibiliser et solliciter nos partenaires pour une dynamique de travail équilibrée, 4. Mesurer la situation de chacune et chacun en termes de santé et bien-être au travail.
SIG	20'838	Gré à Gré	Office	OCSIN	Contrat LSJ 6768 : commande annuelle de la prestation SIG. Le montant de 19'803 CHF HT prévu au contrat est désormais ajusté annuellement selon l'indice des prix genevois. Raison pour laquelle je prévois un peu plus dans la DA (21'000 CHF)
	43'596				Convention FST Bande passante FTTH
SOCIETE COOPERATIVE NEONOMIA	127'801	Appel d'offre	Office	OCSIN	Dans le cadre de la transformation agile de la Direction des services aux clients, cette dernière souhaite se doter d'une coach positionné au niveau de la direction et dont l'activité principale sera d'accompagner le changmeent culturel induit par les valeurs et principes de l'agilité.
SOKUBE SA	171'075	Appel d'offre	Office	OCSIN	Réalisation agile des projets dans le cadre des services informatiques livrés par l'Etat
	23'512	Gré à Gré			Avec l'arrivée d'openshift et la croissance des applications certaines pratiques des VM ne sont plus compatibles.
SOPRA STERIA AG (SOPRA STERIA SA)	57'996	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'Office Cantonal des Bâtiments (OCBA) de l'Etat de Genève souhaite faire évoluer son système d'information et de communication pour résoudre les diverses problématiques actuelles, issues d'une organisation en silo où des applications du marché ont été ajoutées successivement pour répondre à des besoins métier spécifiques. Plusieurs de ces applications, dont l'application Archibus qui représente le coeur de métier (gestion du patrimoine immobilier), sont désormais obsolètes et difficiles à maintenir. D'autre part, le SI ne répond plus totalement aux objectifs et besoins actuels des différents métiers.
SQLI SUISSE SA	345'449	Appel d'offre	Office	OCSIN	Réalisation agile des projets dans le cadre des services informatiques livrés par l'Etat
STAATSSEKRETARIAT FUR MIGRATION SEM	555'155	Gré à gré	Office	Police	département-office, car Police + OCPM.
STELLIUM SA	22'052				L'OCSIN utilise la plateforme SharePoint 2019 pour les besoin de collaboration et productivité de ses employés . Un certain nombre de cas d'usage pour l'utilisation et l'intéraction avec les fichiers PDF dans SharePoint ne sont pas fonctionnels et nécessitent une étude afin d'identifier des solutions et options viables, afin de répondre aux besoins des utilisateurs métiers.
	38'916				L'OCSIN utilise la plateforme SharePoint 2019 pour les besoin de collaboration et productivité de ses employés. La strategie pour l'intéropérabilité des applications et données tierces avec Sharepoint à été définie via une étude en 2021 et a permit d'identifier 3 solutions cibles: • Layer 2 BDLC: Connection directe avec les sources de données (phase 1) • GedAPI: interfaces modernes pour la gestion du cycle de vie documentaire. (phase 2) • Intégration des référentiels: master data métiers (phase 3) La phase 1 ayant été réalisée en 2023, le departement SCD souhaite maintenant avancer sur la phase 2 de la stratégie: GED API
	34'592	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'OCSIN utilise la plateforme SharePoint 2019 pour les besoins de collaboration documentaires et de productivité de ses employés. La strategie de mise a disposition d'espace SharePoint (Sites) repose maintenant sur un socle technique "moderne" avec différents type d'espace qui peuvent etre mis a disposition (espaces collaboratifs d'équipe, Intranet UO et Intranets tranverses, espaces UO de l'Administration, espaces sur mesure (GDDA / Nintex / Etc...), espaces personnels (MySites). Il est nécessaire de bénéficier de support et maintenance des applications SharePoint moderne en 2024.
	24'814				L'OCSIN utilise la plateforme SharePoint 2019 pour les besoins de collaboration documentaires et de productivité de ses employés. La strategie de mise a disposition d'espace SharePoint (Sites) repose maintenant sur un socle technique "moderne" avec différents type d'espace qui peuvent etre mis a disposition: • Espaces collaboratifs d'équipe • Intranet UO et Intranets tranverses • Espaces UO de l'Administration • Espaces sur mesure (GDDA / Nintex / Etc...) • Espaces Personnels (MySites) Le service SCD souhaite disposer d'une strategie et procédure pour la gestion du cycle de vie de ces nouveaux espaces, de leur creation à leur suppression definitive.
STROBOTECH PRESTATIONS & EVENEMENTS SA	26'746	Gré à Gré	Office	OCPM	Location de matériel sonore pour les prestations de serment des naturalisés
SUNRISE GMBH (SUNRISE SARL) (SUNRISE SAGL) (SUNRISE LLC)	245'427				Communications fixes SIP-Trunks
	235'754	Appel d'offre	Office	OCSIN	frais télécom "Smartphones police"
	90'395				Frais télécom téléphonie mobile
	785'666				SMS d'entreprise et support
	126'481	Appel d'offre			Abonnements téléphonies mobiles (Natel Go)
	250'435	Appel d'offre			Avec la fraude SMS pumping le montant de la commande est insuffisante pour la fin de l'année. Pouvez-vous refaire un complément de DA de 110kF

Fournisseur Nom	factures >20k.chf	Modalités d'attribution :	Géré par :	Office	Commentaire sur l'attribution du mandat
SWISSCOM (SUISSE) SA	61'851	Appel d'offre	Office	OCSIN	La Direction des services d'infrastructure (ci-après la DSI) de l'Office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN), et plus particulièrement son service collaboratif et documentaire (ci-après le SCD) souhaite bénéficier d'un accompagnement dans l'étude, la conception et le prototypage de ses services d'infrastructure. L'État recherche un accompagnement sous la forme d'une expertise technique sur les différentes disciplines impliquées dans le cadre de l'étude, de conception et de prototypage de ses services d'infrastructures, ou projets de type infrastructure au sein de l'ensemble de l'OCSIN.
	114'132	exception AIMP			acheminement des appels d'urgence par l'opérateur universel
SWORD SERVICES SA	31'074	Gré à Gré	Office	OCSIN	La Cellule Système d'Information et Communication (CSIC) fournit des prestations aux cellules partenaires ORCA.
SYNCHROTECH SA	22'815	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'OCSIN a déployé pour son usage des visualisations (tdb, indicateur, graphiques..) sur Power Bi en mars 2021. Certaines des ces visualisations peuvent demander des corrections et l'OCSIN a actuellement besoin d'un support afin de répondre à cette demande.
SYNERIO SARL	47'564	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'Etat de Genève dispose d'une plateforme SharePoint 2019. Les fonctionnalités natives de cette plateforme ont été enrichies par des applications d'éditeurs tiers. Depuis Juin 2023 le service propose une nouvelle offre basée sur la modern expérience avec de nouveaux modèles de site. Plusieurs développements SharePoint Framework (SPFx) ont été réalisés. Les intranets standards (Drupal) ont été migrés dans SharePoint.
TELONO SA	151'647	Gré à Gré	Office	OCSIN	Stratégie & Gouvernance UX Nous offrirons un accompagnement sur mesure au groupe de gouvernance UX, ainsi qu'aux parties prenantes clés de l'OCSIN. Cette a ssistance stratégique comprendra: • Séances de suivi et de décision : Nous organiserons et animerons des sessions régulières pour suivre l'évolution des initiatives UX, discuter des enjeux stratégiques, et prendre des décisions éclairées en matière de direction UX. • Ateliers de travail: Des ateliers interactifs seront conçus pour faciliter la collaboration, l'innovation et la concrétisation des objectifs UX. Ces sessions seront adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de l'OCSIN.
TMS - SOFTWARE AND SERVICES SARL	20'431	Gré à Gré	Office	OCSIN	Nous disposons d'un cluster de LAB que nous devons mettre à jour (patch) tous les 2 mois
	39'017				Nous disposons d'un parc de serveurs RHEL et logiciels d'administration associés
TRANSVOIRIE SA	159'471	Gré à Gré	Office	OCD	collecte de déchets
UNIVERSITE DE GENEVE	21'000	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'Université de Genève propose un CAS (Certificate of Advanced Studies) en sécurité de l'information. Conformément aux exigences du service DST-SI, les personnes engagées en interne qui ne dispose pas d'un équivalent ou supérieur sont requises de suivre cette formation.
VALUE IT SWISS SA	54'699	Gré à Gré	Office	OCSIN	Dans le cadre de sa gouvernance et de son amélioration continue, la Direction Service aux Clients (SCLI) de l'OCSIN souhaite se faire assister dans l'analyse des tableaux de bord SCLI.
VTX SERVICES SA	20'594	Gré à Gré	Office	OCSIN	Lignes XDSL
WAVESTONE SWITZERLAND SARL	66'590	Gré à Gré	Office	OCSIN	Ce mandat d'accompganement s'inscrit dans lé cadre du projet 11180 TAC - Transformation et accompganement au Changement , transversal d'organisation qui a pour objectif d'élaborer une stratégie et un plan d'accompagnement au changement de manière transversale pour les projets du programme MENRS et pour le futur programme de sensibilisation POLLEN Il y a deux axes majeurs : Axe 1 : Elaborer la stratégie ainsi que la feuille de route du programme de sensibilisation et formation - POLLEN - permettant la promotion et l'adoption d'une culture de la sécurité de l'information au sein de l'administration cantonale (accompagnement par un prestataire externe) Axe 2 : Axe 2 : Développer en parallèle les outils, la formation, le plan d'accompagnement selon la méthode *ADKAR* pour le projet Classif
	59'925				Dans le cadre du projet TAC - 11180, mandat de 38 jours/h supp
	26'485				Le programme G'Espaces mène des projets d'organisation pour améliorer manière dont les offres de services numériques mais aussi Bâtiment et mobilier liées à l'aménagement des surfaces de travail de l'Etat de Genève
WIPRO LIMITED	55'000	Gré à Gré	Office	OCSIN	L'OCSIN a validé début 2022 une stratégie Open Source pour l'Etat de Genève. Cette stratégie s'accompagne d'un plan de mesures afin de déployer cette stratégie.
WONG HON SHUN	34'973	Gré à gré	Office	Police	Traducteur mandarin.

Annexe 1

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE
Direction financière

23.05.202

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Département du territoire

Somme de Montant CHF	Étiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Étiquettes de lignes	2024	OK à sélection	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
BATI-DIAG SA	**1'085'660**	BATI-DIAG SA						
Direction des constructions	6'345	55040600	O				CSR	Réalisation de diagnotic; analyse polluants
Service ingénierie sécurité	1'079'315	55040623			O		multi projet	Suivi dépollution - 3 Contrats Cadre en place
APLEONA SUISSE SA	**734'300**	APLEONA SUISS						
Service achats et contractualisation	698'114	55040910			O		FM CMU et NHP	Site 3044 Facility Management CMU (CHF 591'206.68) -> remise en concurrence prévue en 2026 dans le cadre d'un nouvel AO / site 1090 Facility Management NHP (CHF 106'908.74) -> remise en concurrence prévue en 2025 dans le cadre d'un nouvel AO
Service Travaux et Entretien DIP	-	55040711	O					
Service Travaux et Entretien TEC	36'186	55040710	O			gré à gré	CMU	Interventions de piquet au CMU (alarmes/incendies et autres installations techniques), accompagnement d'entreprises
CUENOD CONSTRUCTIONS SA	**707'372**	CUENOD CONST						
Logistique	6'856	55010240	O					
Office du patrimoine et des sites	696'787	55070100			O		Tous les chantiers de fouilles archéologiques du service cantonal d'archéologie nécessitant du terrassement et/ou du transport d'objets et matériaux	rechercher un prestataire capable d'honorer les demandes du Service cantonal d'archéologie pour effectuer des travaux de terrassement spécifiques à l'archéologie (fouilles archéologiques) et de transports d'objets et matériaux liés aux chantiers en question
Service d'archéologie	3'729	55070501	O					
CSD INGENIEURS SA	**658'511**	CSD INGENIEUR						
Agriculture	18'268	55250600	O					
DDU Drize-Lac	23'681	55151200	O				PLQ 30245 Grison-Pernéard-Peillonnex/PLQ 30182 Chemin de la Gravière - avenue des Vergys	PLQ Grison-Pernéard-Peillonnex - Schéma directeur de gestion des eaux (SDGIEE)/ PLQ Gravière-Vergys – Notice d'impact sur l'environnement (NIE)
DDU Rhône-Ouest	40'592	55151100	O				DDU RIVE GAUCHE / UO6248 DRIZE LAC	PDZI Stand Saint-Georges - Lancy / Mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique (EES)
Direction de la planification cantonale	30'000	55150200	O				Espace rural	Conception et réalisation d'un calculateur de production et consommation des matières minérales
Direction Prailie Acacias Vernets	15'129	55140000	O				DDU PAV Etoile et DDU PAV Prailie	ANALYSE ET RELOCALISATION PROVISOIRE ESREC et ETUDE ACCOMPAGEMENT BRUIT - PÉRIMÈTRE GROSSELIN
Office cantonal de l'eau	54'269	55241100	O			Mandat en gré en gré co financé par le GESDEC et l'OCEau, dans le cadre des projets eaux brutes: Mandat engagé par FPA en gré à gré vu les faibles montants. CSD choisi pour ces compétences internes et dans le cadre de mandats similaires sur le réemploi des eaux brutes BC 890611 Le mandataire a des compétences spécifiques dans le domaine	OCEAU bc 859555 - chf 47050 - A.Wyss UTS- Y. Martignago bc 890611 - chf 13702.50 Infiltration des eaux du Léman dans la nappe du Genevois au droit de la station de Vessy	Eco21 Eau - Concept et potentiels d'économie d'eau Etude de faisabilité et d'opportunité
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	81'667	55200000	O				PDE - Fiche 3.6 Eolien	Réalisation d'une étude de faisabilité du potentiel éolien genevois : L'évaluation du potentiel éolien sur le Canton et la définition de Zones Eoliennes Potentielles (ZEP) font parties des objectifs du PDE L'étude a été dissociée en 2 phases : une première phase d'évaluation sommaire du potentiel, une seconde phase de faisabilité De nombreux offices de l'Etat ont été associés (OCEO, SERMA, OU, OPS, ...) Les services de la Confédération ont été également associés
Office cantonal de l'environnement	1'459	55230100	O				consolidation EES - CCF bois usagé	prestation de service
Service de géologie, sols et déchets	99'684	55230800	O				infiltration du lac vers la nappe, accompagnement formation valorisation des matériaux minéraux de chantier, analyses PFAS secteur Champs-Pointus, interprétation d'un essai pilote traitement des déchets urbains ménager, optimisation gestion des futurs ESREC, accompagnement AO déchetterie mobile Arve-Lac	compétences dans la gestion des déchets, expertise en analyses chimiques sur des polluants
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	135'125	55231100	O				CADASTRE 3D DU BRUIT ROUTIER	expertise en acoustique
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	68'145	55241300	O				1. Epi dans Arve, aval pont Fontenette 2. Nant de Cherre 3. Pont de Russin	1. Etude réhabilitation ouvrage protection + Réaménagement berge 2. Mesures protection 3. Suivi plantations
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	35'376	55241200	O			Le mandataire travaillant déjà sur le secteur, et disposant d'une connaissance spécifique de la thématique, il était logique de le mandater.	OCEAU UTS - bc 857615 - chf 32725 - Y. Martignago	Protection contre les aléas de ruissellement de surface - Quartier Les Grands-Esserts et BHNS Route de Veyrier
Service de l'environnement et des risques majeurs	55'116	55230400	O				Calculateur déchets	expertise d'ingénierie en conception, modélisation et programmation des flux de matériaux
URBAPLAN SA	**621'293**	URBAPLAN SA						
DDU Drize-Lac	45'409	55151200	O					AVP PLQ de Cardinale-Mermillod à Carouge
DDU Rhône-Ouest	60'512	55151100	O				Grand projet Bernex/Grand projet Zimeysaver/Projet Meyrin	Ecoparc industriel Les Rouettes – Bernex / PDIZIA - Prestations d'accompagnement préparation et suivi PQVGP Zimeysaver - Projet MSV de La Tuilière - Prestations d'AMO
Direction de la planification cantonale	183'110	55150200		O			Vision territoriale transfrontalière	AMO - Vision territoriale transfrontalière
Direction des constructions	22'902	55040600	O				Pôle foot Vernier Cäl	Etude pluridisciplinaire paysage, mobilité, environnement
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	6'226	55150900	O				Etude thématiques et Interfaces	Cartographie espaces publics
Direction du projet d'agglomération	158'596	55010130			O	Suite à échange avec le Secrétaire général, le mandat a donné lieu à un Appel d'offre ouvert lancé en octobre 2023. > Catégorie à modifier.	Vision territoriale transfrontalière - Mise en place d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.	Consolidation de la Vision, mise en consultation du document final, production de la deuxième version de la Vision pour validation par les instances politiques.
Direction Prailie Acacias Vernets	88'312	55140000	O				DDU PAV Etoile	(AMO) CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS ETOILE

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CH à sélection	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CH ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Office cantonal de l'eau	56'226	85241100	O			Mandat en gré en gré auprès d'urbaplan puisque mise à jour partielle d'une étude déjà menée en 2014. Ils connaissent donc les éléments, ce qui reviens moins cher à l'Etat. Le bureau Urbaplan ayant déjà réalisé une étude similaire en 2014, qu'il s'agissait de mettre à jour compte tenu de nouveaux enjeux et usages, il était logique de repartir avec ce mandataire. De plus le bureau Urbaplan a réalisé une étude similaire sur le Lac de Neûchatel, développant des compétences utiles pour le territoire genevois.	UTS Planification des usages et des activités sur le lac Léman, le Rhône et l'Arve urbaine	Contrat de mandat
HEPIA	**528'491**	HEPIA						
Agriculture	15'000	85250000	O					
DDU Lac-Nord	14'345	85151000	O				PLQ 29923 Mervelet - Charles Georg	PLQ 29773 Mervelet, maquettes 3D imprimées à différentes échelles
DDU Rhône-Ouest	7'546	85151000	O				PLQ 30243 Chapelle-Gui (anc PLQ 29884 Bachet-Gui)	PLQ Chapelle-Gui / Planifications test - Etude d'ensoleillement
Direction de la durabilité et du climat	4'900	85010100	O				Pépinière urbaine des Cherpines	Monitorage des paramètres climatiques - pépinière urbaine des Cherpines
Direction Praille Acacias Vernets	24'706	85140000	O				DDU PAV Etoile	Organisation des ateliers CommunesàClimat 2024-2026
Direction transversale et support	35'000	85040000	O			gré à gré		Etude infrastructure data conjoint avec OCSIN
Nature et paysage	214'706	85250500	O				Fr. 39'117 – création d'un observatoire du Rhône (projet co-financé par l'OCEau) Fr. 7'194.- – Projet AUXI-GEN 2022-2026- Conception et réalisation des inventaires floristiques dans les jachères et les haies Fr. 8'272.- – Suivis bryologique des test de toitures végétalisées Fr. 9'951.- – Relevés phytosociologiques Fr. 15'180.- – Projet PRISTIN (étude des étanfs en milieux boisés et de leur capacité à capter le CO2) : campagne de terrain Fr. 4'543.- – Expertise pour la caractérisation de milieux en vue de leur protection à Lancy (Chapelle-Gui) Fr. 4'375.- – MERA 1 ET 2 - mesure de l'effet rafraichissant des arbres en milieu urbain - Lancy et Commugny, Fr. 61'073.- – MERA 4 - mesure de l'effet rafraichissant des arbres en milieu ubain - Rue Dancet Fr. 65'000. – – Etude sur communs à Rigot - Projet ECSCo - Évaluation Collective et Sensible des Communs de Rigot ; Vers une Gestion Durable et Inclusive des Communs Urbains Vivants"	expertise scientifique de recherches environnementales
Office cantonal de l'eau	91'936	85241100	O			2) Ce mandat est très spécifique et nécessite un certain nombre de compétences et de moyens que l'on ne retrouve que dans le milieu académique. 4) HEPIA a développé des compétences dans le suivi des arbres en milieu urbain et est souvent sollicité par les communes, raison pour laquelle, dans le cadre de ce suivi pilote, nous avons également mandaté HEPIA.	OCEAU et UTS 1. bc 834087 - chf 20000 - mandat GE Paysage Rhône 2023 - 2024 2. bc 891279 du chf 30000 - Etude préliminaire de faisabilité pour le développement de l'urinofertilisant Pitribon partie OCEau - F. Bachmann - contrat de mandat 3. bc 901960 de 39117.50 - Observatoire sensible du Rhône - dans le cadre de la convention-paysage) pour 2024 - G. Mulhauser 4. bc 789205 - chf 10526 2022 et 2024 - Etude préliminaire de faisabilité pour le développement de l'urinofertilisant Pitribon partie OCEau - F. Bachmann	1. mandat GE Paysage Rhône 2023 - 2024 G. Mulhauser 2. Etude préliminaire de faisabilité pour le développement de l'urinofertilisant Pitribon partie OCEau - F. Bachmann- fact 2024 de chf 2818.- 3. Observatoire sensible du Rhône - dans le cadre de la convention-paysage) pour 2024 - Contrat de prestations relatif à l'observatoire sensible du Rhône dans le cadre de la convention-paysage 202-2024 pour le projet "les saisons du Rhône" - G. Mulhauser 4. partie 2024 - assistance technique et suivi de trois Cattis Australis - F. Bachmann
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	50'660	85200000	O			Collaboration avec les milieux académiques	PDE - Fiche 3.1 Solaire	Simplification, documentation, et nettoyage des données du potentiel solaire Mise à jour du cadastre solaire
Service de géologie, sols et déchets	35'955	85230600	O				suivi du réseau GEOS, protocole de mesure de la densité des sols, sols artificels GE	expertise en chimie physique des sols
Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiq	25'434	85241400	O			Il y a eu un appel à candidature parmi les exploitants agricoles et les mandataires qui suivent et contrôlent les réalisations, ont été choisis pour le compétences techniques (Comité d'accompagnement technique et scientifique).Les acteurs principaux du mandat sont les exploitants agricoles inscrits au dit projet « Résulterre ». Ces derniers sont rémunérés sur la base des résultats obtenus principalement financé par la Confédération (OFAG, à hauteur de 80%). Sur le premier document joint, tu trouveras l'organisation du projet.	SIPMA 1. BC 922212 - chf 74704 pluriannuel - Convention Resulterre - HEPIA / SUBVENTION OFAG - M. Lopes	Convention Resulterre - HEPIA / SUBVENTION OFAG - OCEV - OCAN - convention pour les activités de recherche du projet RESULTERRE
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	8'303	85241300	O					
Service ingénierie environnement		85040621	O					
BMG SOLUTION SA	**507'335**	BMG SOLUTION						
Direction Praille Acacias Vernets	6'341	85140000	O				DDU PAV Praille	EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE SÉQUENCES 2 ET 3 - PASSAGE SOUS-VOIE PÉRIMÈTRE GROSSELIN
Nature et paysage	23'830	85250500	O				Fr. 17'889.- – Entretiens des Limnimètres Fr.5'940.- – Etude de faisabilité pour l'aménagement de places de parc au niveau du pont de La Motte, à proximité des réserves naturelles des marais de Sionnet et de la Seymaz.	prestation d'ingénieurs en environnement
Office cantonal de l'eau	5'871	85241100	O					
Service de géologie, sols et déchets	48'313	85230600	O				expertise pédologique sol en plantation, description pédologique en fosse des sols, typologie des sols - milieux de valeurs	expertise en chimie physique des sols

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	**2'024**	**OK à sélectionner**	**gré à gré**	**AO invitation**	**AO ouvert**	**si pas d'AO pourquoi ?**	**quel projet pour le CR ?**	**Quelle prestation du fournisseur ?**
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	391'008	05241300				S'agissant de projets et de prestations différents, les marchés ont été considérés différents par l'Office.	1. Aire 2. Définition espace réservé aux eaux (ERE) 3. Moulanais 4. Moulanais, remise à ciel ouvert 5. Foron, renaturation embouchure 6. Drize 7. La Drize Km 1.8 8. Drize, Km 2.17 à 2.63 9. Seymaz, km 1.58 à 2.04, secteur La Colline 10. Seymaz 11. La Versoix 12. Lac - Route de Suisse 50 à 60, Versoix	1. Suivi transport solide - Relevé LIDAR 2. Phase 1, Rive gauche 3. Etude ruissellement avant-projet / Revitalisation biotope humide avant-projet 4. Etude variantes, prest. environnement, hydraulique / Projet définitif et dépôt autor., hydrologie 5. AO, EXE, sols, pollution, coordination 6. Relevé érosions suite crue du 9-10 juin 2024 7. Réfection du seuil en bois 8. Reprise caisson bois et renaturation suite crue 9. Projet et autorisation 10. Renaturation et études hydrauliques pour salle de gym 11. Estimation et suivi des dépôts sableux 12. Prestations complémentaires pour études de variantes
			O					
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	31'971	05241310					LAC - Port Wilson - Dragage	Honoraires montage projet, AO, DT + suivi teste de criblage et protection des herbiers
			O					
CITEC INGENIEURS CONSEILS SA	**441'885**	CITEC INGENIE						
DDU Drize-Lac	5'049	05151200	O				Master plan Belle Idée	Libellé en attente de facture
DDU Lac-Nord	27'959	05151000	O				Projets Versoix-Genthod-Bellevue-Collex-Bossy	Pôle foot à Versoix - Etude d'accessibilité
DDU Rhône-Ouest	66'730	05151100	O				Grand projet Les Chorpines/DDU RIVE GAUCHE / UOG248 DRIZE LAC/Grand projet Zimeysaver	AMO Mesures servicielles mobilité - Soide prestations volet Cl et EPOZI Stand Saint-Georges - Lancy / Image directrice - Actualisation étude mobilité
Direction de la gestion et valorisation	12'405	05040700	O				MasterPlan-Belle-Idée	(1 cde) MasterPlan-Belle-Idée - honoraires mandataires - confirmation d'adjudication
Direction des constructions	10'810	05040800	O				Pôle foot Vernier Cäl	Dimensionnement du stationnement tous modes
Direction Praille Acacias Vernets	297'991	05140000			O		DDU PAV Acacias DDU PAV Espaces publics DDU PAV Etoile DDU PAV Mobilité DDU PAV Praille	ETUDE DE MOBILITÉ DANS LE SECTEUR DES VERNETS - MESURES POUR LIMITER LE TRAFIC - PAV MESURES INFRASTRUCTURES MÉTHODOLOGIE ROUTE DE SAINT-JULIEN - PAV APPROFONDISSEMENT DES MESURES COMPLÉMENTAIRES AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES JEUNES - PAV ÉTUDE DE TRAFIC - ÉLABORATION DES PLANS DE CHARGES DE RÉFÉRENCE PÉRIMÈTRE GROSSELIN - PAV (+ OPTIONS) PORTE SUD ET SECTEUR LOGISTIQUE OUEST ROUTE DES JEUNES - IMPACTS SUR LE RÉSEAU DES VARIANTES DE
Nature et paysage	24'950	05250500					Mise en œuvre de la loi L1 07	Description des besoins et rédaction du cahier des charges pour le choix et la mise en oeuvre d'un outil de suivi de la loi L1 07
			O					
LATITUDE DURABLE SARL	**377'618**	LATITUDE DURA						
Agriculture	9'697	05250600	O					
DDU Rhône-Ouest	6'972	05151100	O				Grand projet Zimeysaver	GP Zimeysaver / PDZDAM - Etude vérification de la compatibilité avec la nouvelle stratégie d'arborisation
Direction de la durabilité et du climat	49'499	05010190		O		OUI, un AO sur invitation a été réalisé, car mandat sur 3 ans.	Accompagnement des communes	Organisation des ateliers Communes&Climat 2024-2026
Direction de la planification cantonale	9'697	05150200	O				Espace rural	AMO - Gouvernance Vallon de l'Aire
Direction Praille Acacias Vernets	21'815	05140000					DDU PAV Etoile DDU PAV Praillew DDU PAV Territoire	SPÉCIALISTE CONSEIL MEP ETOILE ÉVALUATION QUARTIERS EN TRANSITION, NATURE EN VILLE ET FICHE ENVIRONNEMENT - GROSSELIN PLAN GUIDE ETUDE DE FASABILITE - CABANES DES POSSIBLES, CONSTRUIRE AUTREMENT
			O					
Nature et paysage	176'275	05250500				plusieurs marchés	Fr. 30'268.- = Analyser un (ou plusieurs) quartier(s) à l'aide de l'outil géomatique intégrant les objectifs du référentiel Biodiversité Fr. 33'219.- = Déclinaison du référentiel biodiversité aux zones industrielles Fr. 11'350.- = Déclinaison du référentiel biodiversité aux infrastructures de transport Fr. 51'445.- = Mise en cohérence des outils d'évaluation de la biodiversité à l'échelle cantonale et finalisation du référentiel biodiversité Fr. 7'718.- = Conception cantonale du paysage Fr. 9'887.- = Réalisation d'un guide (brochure) de présentation du triptyque Eau Sol arbre et de ses enjeux. Fr. 28'484.- = AMO pour la mise en place d'ateliers de concertation autour des documents de référence « arbre » Fr. 3'891.- = AMO directives arbre (Mise à jour - Corédaction – suivi consultation)	AMO - analyse géomatique - production des résultats (cartes et XLS) - rédaction de fiches de synthèse - effectuer des tests - coordinations cheffe de projet OCAN - mener des séances ou des groupes de travail - propositions méthodologiques d'application - Rédaction et réalisation de brochure de présentations - organisation – animation – d'ateliers de travail
			O					
Office cantonal de l'eau	46'698	05241100				1. Latitude durable a accompagné la démarche Eau en ville dans le cadre du premier volet du partage d'expériences. Il était logique	UTS - Démarche eau en ville 1. bc 883764 - chf 48780.05 - Démarche Eau en ville - Partage d'expériences 2. bc 856678 - chf 15358 - Triptyque eau-sol-arbre - F. Bachmann 3. bc 916074 - chf 8970 - Gouvernance Vallon de l'Aire - Partie OCEau - F. Bachmann	1.partage d'expériences : organiser et appuyer l'OCEau dans les différentes activités de partage d'expérience "Eau en ville" durant les années 2024 et 2025 : payé chf 27675 en 2024 reste CHF31843.94 pour 2025 - visite EEV du quartier des Palettes, Webinaire, visite EEV de Versoix, Table ronde, Webinaire, 2. validation documents, illustrations, brochures, séances, mise en page, pilotage, travail aspect technique, textes, coordination mandataire etc... 3. mandat image directrice - gouvernance
			O					
Office cantonal de l'environnement	27'036	05230100					exploitation du kit transition et gamification, démarche économie circulaire pénitencière	expertise accompagnement du changement de comportement pour la transition écologique
			O					
Office de l'Urbanisme	7'718	05150100	O					CONCEPTION CANTONALE DU PAYSAGE.
Service de géologie, sols et déchets	22'211	05250800					guide vaisselle réutilisable, accompagnement tryptique eaux-sols-arbres	compétences dans la gestion des déchets, compétence en conduite de projet
			O					
SECURITAS SA SOCIETE SUISSE DE SURVEILLANCE	**364'658**	SECURITAS SA						
CR technique OBA	130	05040729	O					

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co		SELECTIONNES 2024			A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	**2'024**	**CR à sélectio**	**gré à gré**	**AO invitatif**	**AO ouvert**	**si pas d'AO pourquoi ?**	**quel projet pour le CR ?**	**Quelle prestation du fournisseur ?**
Direction Praille Acacias Vernets	838	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	Service d'observation à Sicli - Forum des acteurs du PAV du 15.2.24
Office de l'Urbanisme	1'842	05150100	O				Explore	Service de surveillance_Explore 2024.
Office du patrimoine et des sites	4'654	05070100	O					
Service achats et contractualisation	275'556	05940910	O			Les contrats ont été passés en gré à gré avec Securitas dans la mesure ou chaque site a été considéré comme un marché, systématiquement en-dessous des seuils nécessitant une mise en concurrence.Un appel d'offre est en cours de préparation pour les prestations de sécurité en vue de l'établissement d'un contrat cadre	Plusieurs sites	(27 cdes) Prestations de surveillance (rondes) SAC
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	13'035	05241310	O					
Service Travaux et Entretien DIP	36'253	05940711	O					(13cdes) Prestations de surveillance (rondes, ouverture/fermeture portes etc..)
Service Travaux et Entretien TEC	32'351	05940710	O					(11cdes) Prestations de surveillance (rondes, ouverture/fermeture portes etc..)
GREN BIOLOGIE APPLIQUEE SARL	**360'075**	GREN BIOLOGIE						
Nature et paysage	79'878	05250500	O				Fr. 38'172 = Cartographie des herbiers lacustres Fr. 28'841 = Mise à jour 2024 du Plan de gestion pour le faucardage Fr. 12'863 = Monitoring de la flore sur le site Chapelle-Gui	Expertise environnementale
Office cantonal de l'eau	6'664	05241100	O					
SAEP - Secteur de la pêche	11'675	05241320	O					
Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiq	52'617	05241400	O			car la compétence métier dans le canton de Genève se trouve au bureau GREN - qualité des prestations et suivi scientifique	SSPMA 1.bc 878448 - chf 30116.65 - A. Cordonnier 2.bc 872731 - chf 15000 - A. Cordonnier 3.bc 904702 - chf 7500 - A. Cordonnier	1. Suivi 2024 de la qualité des cours d'eau du secteur 3 Laire-Champagne - module macrophytes 2. Suivi 2024 de la qualité des cours d'eau du secteur 3 Laire/Champagne module poissons 3. Module écomorphologie - niveau R Relevés du Foron transfrontalier - km 0 à 4,5
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	209'241	05241300	O			S'agissant de projets et de prestations différents, les marchés ont été considérés différents par l'Office.	1. Seymaz 2. Allondon 3. Lac Léman 4. Foron PAVG 2 5. Lac - Plage de Gitana 6. Lac Léman 7. Quai de Cologny, Roselière T1 8. Foron renaturé, secteur PAVG et Martinière 9. Ruisseau Eaux-Froides 10. Firmenich / Cologny / Drize, Saussac	1. Suivi des effets OFEV 2. Aménagement zones refuges ombres rivières 3. Etude cartographique des herbiers 4. Suivi entretien plantation 5. Etablissement notice impact sur herbiers 6. Cartographie zones de frai pour poisson 7. Exécution, réalisation, suivi 8. Relevés écomorphologiques, niveau R 9. Nettoyage du Ruisseau / curnage 10. Suivi des entretiens de la végétation / plantation
BCMA ARCHITECTES SA	**333'626**	BCMA ARCHITE						
DDU Lac-Nord	8'200	05151000	O				Projet Nicolas-Bogueret – Vernier	Mandat d'expert dans le cadre du projet Nicolas Bogueret
Direction des constructions	325'427	05040600		O		Une procédure sur invitation et un gré à gré exceptionnel	SAPAY (DCO)	Prestations architecte-urbaniste - plan directeur police et autres entités sur le site du Sapay
ECOTEC ENVIRONNEMENT SA	**317'235**	ECOTEC ENVIR						
Direction Praille Acacias Vernets	58'190	05140000	O				DDU PAV Territoire PAV	IMAGE PAYSAGÈRE ET BIODIVERSITÉ DU QUARTIER PAV (PART DPAV)
Nature et paysage	122'889	05250500	O				Fr. 9'154.- = Inventaire des characées des mares forestières Fr. 9'514.- = Etude du lièvres dans le canton de Genève pour les secteurs de Laconnex et Presinge Fr. 11'350.- = Diagnostique des sites de prélèvements d'hélophytes sur Genève Fr. 1'680. = Groupe de gestion Haute-Seymaz - présentation des résultats de l'étude hydraulique et sédimentaires Fr. 2'193.- = Mise à jour des hauteurs d'envasement au droit des exutoires de drains relevés lors de la campagne de 2022 Fr. 15'947. = Curage Seymaz tronçon Touvière - Production d'une fiche de mesures ponctuelles et élaboration du dossier d'autorisation Fr. 58'190.- = Etude PAV - Image directrice paysage et biodiversité / inventaires faune-flore	Expertise scientifique environnemental
Office cantonal de l'eau	12'322	05241100	O					
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	15'479	05231100	O				animation+logistique module "travaux sans danger"	prestation de service
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	71'891	05241300	O				1. Quai de Cologny, aménagements lacustres 2. Drize, aval Grand-Cour	1. Exécution et réalisation roselière Tr 3 2. Renaturation berge suite crue, mandat complet
Service de l'environnement et des risques majeurs	36'464	05230400	O				concept multimodal GE-sud	expertise d'ingénierie en méthodologie, analyse et évaluation multicritères
RC INGENIERIE SA	**308'930**	RC INGENIERIE						
Office cantonal de l'eau	19'826	05241100	O					

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	OK à sélectionner	gré à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	289'104	05241300				S'agissant de projets et de prestations différents, les marchés ont été considérés différents par l'Office.	1. Rive droite et Rhône 2. Drize - Grand-Cour 3. Nant Malet - Plan-les-Ouates 4. BV Maralchet - Bardonnex 5. Voiret/Ru-Malet 6. Foron, secteur Puplinge 7. Canal Versoix 8. Plan-les-Ouates, ch. Pré-du-Camp 9. Maralchet-Lissole-Fontainettes 10. Voiret, au ch. du Clos (Lancy/Plan-les-Ouates) 11. Le Moulanais, ch. de la Montagne 12. Nant d'Avril, tronçon amont rte Meyrin 13. Allondon 14. Seymaz - Passerelle Claparède	1. Définition Espace Réservé aux Eaux - phases 1 et exploratoire 2. Etude hydraulique sur la crue du 09.06.2024 / 3. Etude pour la création d'un nouveau collecteur 4. Etude ruissellement 5. Risque Inondation de la parcelle 10966 à Plan-les-Ouates 6. Mise à jour carte dangers 7. Modification entrée du chenal pour réduire l'engravement - prestations d'ingénieurs 8. Ruissellement, étude mesure de protection - Avant-projet 9. Plan d'entretien cours d'eau / Etablissement carte phénomènes - Définition délicts protection - Etude sommaire mesures - sécurisation contre inondations 10. Etude de remplacement du pont - Avant-projet 11. Prestations d'ingénieurs pour montage projet, dépose d'autorisation et suivi chantier 12. Etudes de faisabilité / variantes 13. Aménagement zones refuges ombres rivières - prestations hydrauliciien 14. Accompagnement hydraulique en vue du remplacement de la passerelle
			O					
HYDRO-GEO ENVIRONNEMENT SARL	**289'542**	HYDRO-GEO EN						
Direction Praille Acacias Vernets	79'531	05140000	O				DDU PAV Etoile	MODÉLISATION HYDROGÉOLOGIQUE DU PÉRIMÈTRE ETOILE
Service de géologie, sols et déchets	70'400	05230600	O				suivi de la nappe Aire puit Bisol, bilan quantitatif nappe Aire, vulnérabilité et protection nappe du genevois, test des puits de soral, campagne de prélèvement nappe de la Champagne, expertise technique CERN-FCC	expertise en hydrogéologie
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	139'611	05241300	O				1. Drize - Soutien d'étiage 2. Nappe Aire 3. Moulanais, mesures protection contre inondations et remise à ciel ouvert	1. Etude de la nappe intermédiaire pour recharge 2. Suivi nappe à proximité du puits Jaquenoud / Suivi qualité (GESDEC) / Gestion sols et matériaux excavation / Etude qualitative PFAS / Monitoring / Recharge nappe, suivi travaux 3. Etudes géotechniques
SECURELEC SA	**244'953**	SECURELEC SA						
Service ingénierie projets	243'968	05040822		O		Contrat Cadre en place	multi projet	suivi des OIBT - Contrat Cadre en place
Service Travaux et Entretien TEC	985	05040710	O			gré à gré	Site Grand-Pré 64-66	(2 cides) Honoraires de mandataires (Contrôle de réception de l'installation électrique)
UNIVERSITE DE GENEVE	**244'892**	UNIVERSITE DE						
Direction de la durabilité et du climat	13'830	05010190	O					Maintenance et ajustement de l'outil + organisation de la cérémonie de remise des prix
							2 projets : Calculateur CO2 + Concours du dév. Durable	
Direction de la planification cantonale	1'638	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	COLLEGE D'EXPERTS VTT
Nature et paysage	54'440	05250500	O				Fr. 21'440 = Coordination de la Plateforme GE 21 Fr. 33'000 = Projet Nexus	Veille scientifique Mise en place d'indicateurs environnementaux et analyse métabolique de la transition écologique
Office cantonal de l'eau	33'000	05241100	O			Mandat attribué à l'UNIGe car mandat exploratoire permettant le financement d'un projet ambitieux, comprenant plusieurs politiques publiques, et dont la compétence n'existe pas dans les bureaux d'études classiques de la place. Montant total pour l'office inf. à 150'000 donc pas de mise en concurrence d'université menée, sachant que la proximité des intervenants est un gage de réussite et la compétence de l'Unige sur ce point est avéré au niveau des professeurs.	OCEAU BC 891894 - CHF 132000 2024 à 2027 -	Convention relative à l'exécution du projet "Indicateurs environnementaux et analyse métabolique de la transition écologique de Genève et du Grand Genève - Nexus Climat - Eau - Sols - Biodiversité" - année 2024
Office cantonal de l'environnement	33'000	05230100	O					expertise académique sur les indicateurs environnementaux
Office de l'Urbanisme	1'300	05150100	O				élaboration d'Indicateurs pour GE-EN-VIE	Explore
Office du patrimoine et des sites	38'713	05070100	O			Procédure de gré à gré - analyses de laboratoire nécessitant du matériel spécialisé et un cadre de référence spécifique.	Explore Étude des horizons pré et protohistoriques découverts en fouille et reconstitution des paléo-environnements.	Prestations services Explore 2024 Déterminations céramique et lithique; analyses carpologiques.
Service de géologie, sols et déchets	68'971	05230600	O				contamination en plastique dans les déchets agricole	compétences de recherche scientifique sur des pollutions
Service Travaux et Entretien TEC		05040710	O					
ALTEREGO CONCEPT SA	**244'302**	ALTEREGO CON						
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	2'313	05241310	O					
Service ingénierie sécurité	241'989	05040823		O		3 Contrats Cadre en place	multi projet	Suivi dépollution - 3 Contrats Cadres en place
WIT PARTNERS SA	**242'109**	WIT PARTNERS						
Office de l'Urbanisme	237'231	05150100		O				AMO - Services
Office du patrimoine et des sites	4'878	05070100	O					
FER GENEVE SERVICES - GENEVE SCIENCES DE LA VIE - GSV	**222'600**	FER GENEVE SE						
Office de l'Urbanisme	172'200	05150100	O					Cours AIMP
Office du patrimoine et des sites	50'400	05070100	O			Procédure de Gré à Gré, concerne une formation sur les marchés publics	Formation sur les marchés publics	Analyse des besoins des participants, réalisation d'un plan pédagogique, suivi
APPROCHES.SA	**207'484**	APPROCHES.SA						
Direction de la durabilité et du climat	41'497	05010190			O	OUI un AO sur invitation a été réalisé en 2023 (contrat conjoint DDC, DU, DCAN, OCEAU, OCB)	Etude de faisabilitié Re-Création	Evaluation du potentiel de végétalisation et d'adaptation climatique des écoles cantonales
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	41'497	05150900			O		Etude thématiques et Interfaces	Etude Re-Création – Evaluation du potentiel de végétalisation et d'adaptation climatique des Ecoles cantonales
Nature et paysage	41'497	05250500			O		Projet Re-Création – Evaluation du potentiel de végétalisation et d'adaptation climatique des Ecoles cantonales (ESI et ESII)	Mandat d'étude de faisabilité
Office cantonal de l'eau	41'541	05241100			O	Ce mandat compte plusieurs offices partenaires. Il a fait l'objet d'un appel d'offres sur invitation. Chaque office a ensuite fait un bon de commande pour la partie lui revenant.	UTS - Contrat de Re-Création 2023 et 2024 chaque année chf 25733.84	Mandat d'étude de faisabilité - Etude Re-Création - Evaluation du potentiel de végétalisation et d'adaptation climatiques des Ecoles cantonales (ESI et ESII)
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	-44	05241200			O			
Service ingénierie environnement	41'497	05040821			O		multi projet	Honoraire en physique du bâtiment - 9 commandes au total (4 pour la période 224) Montant total d'engagement par le SIE > 77'777.95 TTC (dont AO Invitation & AO Ouvert)
ATELIER D'ARCHITECTURE 3BM3 SA	**196'990**	ATELIER D'ARCI						
Direction des constructions	196'990	05040800	O			gré à gré exception	Plan directeur détention	Prestations d'architectes pour l'élaboration d'une étude de faisabilité.
PROGRAM DESIGN SARL	**189'716**	PROGRAM DESI						

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CH à sélectio	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CH ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Direction des constructions	158'691	05040000		O		3 offres demandées	Plan directeur Police	Réalisation étude faisabilité - implantation bâtiments Police (PDP 23) et autres entités de l'Etat sur le site du Sapay
Direction des rénovations et transformations	31'025	05040610	O			gré à gré	Hôtel-de-Ville 1 - Archives compte de fonctionnement	prestations architecte
ATELIER NATURE ET PAYSAGE SARL	**189'478**	ATELIER NATUI						
Agriculture	40'447	05250600	O				Projet de recherche AUXI-GEN : Evaluation de la biodiversité fonctionnelle en grandes cultures	Echantillonnages des insectes et relevés floristiques des prairies extensives et des bandes fleuries annuelles
DDU Lac-Nord	8'031	05151000	O				PLQ 29923 Mervelet - Charles Georg	Quartier du Mervelet - Inventaires floristiques et faunistiques
Direction de la durabilité et du climat	1'031	05101100	O					
Nature et paysage	128'213	05250500				Appel d'offre ouvert pour le projet AUXI-GEN	Fr. 16'091.- = Projet AUXI-GEN 2022-2026 - prestations dans AO Fr. 20'747.- = Projet AUXI-GEN 2022-2026 - prestations supplémentaires hors AO Fr. 2813.- = Gestion des batardeaux sur la Haute-Seymaz Fr. 29'323.- = Elaboration du Plan d'entretien du vallon de l'Allondonet de la Roulave Fr. 11'755.- = Cartographie des herbiers lacustres (projet cofinancé par l'OCEau) Fr. 3450.- = Elaboration de cahiers des charges et mise en soumission de l'entretien des aires de loisirs Fr. 3754.- = Elaboration d'un parcours didactique "hérisson" matérialisant le corridor biologique « Rhône-Salève » Fr. 2132.- = Réalisation d'un protocole lors d'intervention d'urgences - protection des arbres/racines mandant en association avec Lancy et SIG, Fr. 13'862.- = subventions Nature en Ville Fr. 18'660.22.- = Réception de plantations	Démontage et remontage des éléments Analyse des effets des travaux récents sur la qualité des eaux réalisation de hérisson pour le marquage et emplacements sur le terrain, Elaboration d'une procédure, séances et coordination AMO concernant le traitement des demandes de subvention Coordination et réalisation des séances de réception du solde des projets d'un montant inférieur à 20'000 réalisation d'inventaires naturaliste
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	11'756	05241300	O					
LECLERC MACONNERIE	**187'808**	LECLERC MACO						
Nature et paysage	187'808	05250500		O			protection des cultures	pose et entretien de clôtures afin de protéger les cultures
AGRIMANDATS SARL	**185'898**	AGRIMANDATS						
Agriculture	185'898	05250600			O	AO ouverte réalisé pour l'assistance administrative et juridique de la CFA pour les périodes 2019-2024 et 2024-2029. Cette prestation constitue le principal des dépenses 2024, soit 130'080 F.	- Assistance administrative et juridiques de la commission foncière agricole (CFA) - Assistance technique de la commission foncière agricole (CFA)	- Gestion administrative et juridique des dossiers de requête en matière de droit foncier rural (LDFR) - Procéder aux expertises de la valeur de rendement des entreprises et immeubles agricoles en vertu de la LDFR
GENEVE INVENTAIRE GI SARL	**183'381**	GENEVE INVEN						
Office de l'Urbanisme	183'381	05150100			O		Recensement architectural cantonal (RAC)	RAC
BUREAU DE RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	**183'381**	BUREAU DE RE						
Office de l'Urbanisme	183'381	05150100			O		Recensement architectural cantonal (RAC)	RAC
WILLING TOULOUSE SUCCURSALE DE CHENE-BOURG SASU	**180'823**	WILLING TOULO						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	139'470	05200000	O				Mise en œuvre du PDE	1) Animation des ateliers de projets : préparation, animation et restitution de 10 projets, Accompagnement méthodologique des chefs de projets 2) Aide au pilotage de la transformation : animation du dispositif de pilotage des projets de transformation et cadrage de 1-2 projets de transformation 3) Soutien à la direction : préparation, animation et restitution des rencontres biannuelles de l'OCEN pour bilan du PDE
Ressources humaines	41'154	09010220	O					
EPFL - ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE	**180'093**	EPFL - ECOLE P						
Direction de la planification cantonale	1'622	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	Honoraire Conferencier
Direction Praille Acacias Vernets	176'025	05140000		O			DDU PAV Territoire	RECHERCHE APPLIQUÉE ESPACES RIVIÈRES - MAILLAGES PERTILES - PAV
Office cantonal de l'eau	2'249	05241100	O					
Office de l'Urbanisme	198	05150100	O					
TECHDATA AG	**171'482**	TECHDATA AG						
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	171'482	05150900		O			Etude thématiques et Interfaces	Mandat d'assistance au Maître de l'Ouvrage (AMO) pour le suivi de projets d'espaces publics
ACADEMIC WORK SWITZERLAND SA	**170'349**	ACADEMIC WOI						
Office cantonal de l'eau	33'303	05241100	O			Plus de mandat academic work depuis 2023? Rien sur 2024 en tout cas de mémoire? Ces mandats étaient liés à des prestations ponctuelles de développement de dashboard ou de méthode de traitement de données sur un temps donné.	OCEAU - Ingénieur civil SIEau - Ingénieur HES - pour unité du système d'information de l'eau	contrat de location de service - bc 848929 chf 9339.84 contrat de location de service - bc 875106 chf 24646.60
Office cantonal de l'environnement	46'599	05230100	O				soutien sécrétariat juridique	prestation de personnel temporaire, compétance de rapidité et flexibilité contractuelle
Service de géologie, sols et déchets	56'622	05230600	O				soutien administratif	prestation de personnel temporaire, compétance de rapidité et flexibilité contractuelle
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	33'824	05231100	O				soutien administratif Stick Air, soutien technico-adm subvention électromobilité	prestation de personnel temporaire, compétance de rapidité et flexibilité contractuelle
NOVACITY SA	**169'659**	NOVACITY SA						
Service ingénierie environnement	0	05040621	O					
Service ingénierie sécurité	169'659	05040623		O		Contrat cadre (AO ouvert) sinon AO invitation	Multisites	Mandats Diag Amiante - Contrat cadre (AO ouvert) sinon AO invitation
GRUNER AG	**168'942**	GRUNER AG						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	168'942	05241300				S'agissant de projets et de prestations différents, les marchés ont été considérés différents par l'Office.	1. Recharge nappe Aire 2. Aire 3. Pont de Certoux	1. Projet de réalimentation - phases 31-33 / phases 41 à 53 2. Analyse globale du bassin versant pour définir débits crue à Pont-Rouge 3. Erosion amont, prestatioins hydraulique / analyses
			O					
AETC SARL	**165'286**	AETC SARL						
Direction Praille Acacias Vernets	154'044	05140000		O			DDU PAV Mobilité DDU PAV Praille	ETUDES PRÉLIMINAIRES POUR LA ROUTE DES JEUNES, SECTEUR NORD RELOCALISATION MIGROS - SECTEUR PRAILLE PAV IMAGES ET ESQUISSES DE PROJET - PASSERELLE - PAV

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	OK à sélectionner	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Office de l'Urbanisme	11'242	05150100	O				Genève en transition	Quartier des Vergers, Meyrin_ Evaluation Quartiers en transition.
CONSORTIUM EQUIPE PAV, ETOILE DUPRAZ-BYRNE	**162'207**	CONSORTIUM E						
Direction Praille Acacias Vernets	162'207	05140000		O			DDU PAV Etoile	ÉTUDE MOBILITÉ APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ETOILE - PAV AVANT-PROJET AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU PARVIS DU PAVILLON SICLI
EDMS SA	**154'929**	EDMS SA						
Direction des constructions	62'109	05040620	O				Sapay + CSR	Prestation ingénieur civil
Direction Praille Acacias Vernets	20'405	05140000	O				DDU PAV Etoile	MODÉLISATION 3D DU SOUS-SOL DE LÉTOILE - PAV PRESTATIONS D'INGÉNIEURS - RELOCALISATION LOGISTIQUE MIGROS - PAV
Office cantonal de l'eau	49'618	05241100	O			Mandat ponctuel et spécifique pour le développement de réseaux d'eaux brutes sur le PAV. Pas de mise en concurrence car compétence de niche et EDMS connait déjà le projet de déploiement du PAV donc gain d'économie sur le projet Le mandataire travaille sur la remise à ciel ouvert de la Drize dans le PAV, à laquelle est intimement lié le projet de l'eau brute, il était dès lors logique de les mandater.	OCEAU - Réutilisation d'eaux brutes rejetées par le réseau Genilac dans le secteur PAV - terminé	Etude technico-économique
Office de l'Urbanisme	2'215	05150100	O					Mise à jour des données Fonds Intercommunal d'Equipement (FIE).
Service de géologie, sols et déchets	16'082	05230600	O				adaptation des conditions particulières types pour la valorisaton des matériaux	prestation de service
Service ingénierie environnement	4'500	05040621	O			gré à gré	fonctionnement	Mandat a des tiers - assistance
CAPAH SARL	**154'067**	CAPAH SARL						
Direction de la planification cantonale	72'643	05150200	O				PDCR / UO6254 Plan directeur cantonal et des plans communaux	AMO - Elaboration d'une démarche de travail pour guider la révision du PDCn - Manuel de projet.
Nature et paysage	21'566	05250500	O				Plan Biodiversité 2024-2028	expertise d'assistance à maitrise d'ouvrage
Service de géologie, sols et déchets	27'241	05230600	O				appui technique projet géothermie	compétence en conduite de projet
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	32'617	05231100	O				accompagnement AMO Pack'air	compétence en conduite de projet
EQUIPE AIRE DRIZE	**151'855**	EQUIPE AIRE DI						
Direction Praille Acacias Vernets	151'855	05140000		O			DDU PAV Espaces publics	REMISE A CIEL OUVERT DE L'AIRE DE PONT-ROUGE À L'ARVE - PAV (PRESTATIONS 2024)
HKD GEOMATIQUE SA	**151'194**	HKD GEOMATIQ						
DDU Lac-Nord	8'918	05151000	O				Grand projet Vernier-Meyrin-Aéroport	Promenade des ailes - Levé des données complémentaires nécessaires au projet
DDU Rhône-Ouest	438	05151100	O				Grand projet Zimeysaver	GP Zimeysaver / Procédure PDZDAM - Prestations mise à jour géométriques plans des emprises et contraintes
Direction de l'information du territoire	7'567	05010150	O			<10KF	Fonctionnement	Mise à jour cadastrale parcelle 2180 de Lancy
Direction Praille Acacias Vernets	2'930	05140000	O				DDU PAV Praille	prestations géométriques - Porte Sud - Praille
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	131'341	05241300	O				1. Renaturation de l'Aire, 4e étape 2. Firmenich, La Plaine 3. Seymaz, km 1.58 à 2.04 / sect. La Colline / Bel-Air 4. Foron 5. Nant d'Avril, secteur renaturé 6. Drize, Km 2.17 à 2.63	1. MNT et orthophoto / prestations géomètre officiel 2. Relevé géomètre après travaux / Cadastration 3. Mandat géomètre 4. Mutations foncières 5. Mise à jour CRAE 6. Reprise caisson bois et renaturation / Levés géométriques, suite crue
PYTHON SECURITE SA	**149'300**	PYTHON SECUR						
CR technique OBA	27	05040729	O					
Nature et paysage	1'113	05250500	O					
Office cantonal des bâtiments	276	05040500	O			gré à gré	Sécurités soirée OCBA	Prestation de surveillance
Service achats et contractualisation	54'217	05040910	O			Contrats- Plusieurs sites (4 sites)		(5 cdes) Prestations de surveillance (rondes) SAC
Service de géologie, sols et déchets	195	05230600	O					
Service Travaux et Entretien DIP	19'986	05040711	O			gré à gré	Multisites	(17 cdes) Prestations de surveillance (rondes, fermeture de salles gym, etc...)
Service Travaux et Entretien TEC	73'487	05040710	O			gré à gré	Multisites	(17 cdes) Prestations de surveillance (rondes antisquat, surveillance stationnement, etc...)
APAAR SARL	**148'503**	APAAR SARL						
DDU Rhône-Ouest	32'430	05151100	O				Image directrice intercommunale Perly-Bardo.-PLO	Mandat d'élaboration d'une image directrice intercommunale sur les communes de Perly-Certoux, Bardonnex et Plan-les-Ouates selon la démarche des planifications test
Direction de la planification cantonale	48'645	05150200	O				Espace rural	Identification et caractérisation de sites contraintsés de décharges de type A et B.
Direction Praille Acacias Vernets	16'215	05140000	O				DDU PAV Etoile	indemnité équipe espaces publics - Etoile
Office du patrimoine et des sites	37'662	05070100		O		Procédure sur invitation, conjointe avec la commune dec Pregny Chambésy	projet de réaffectation du domaine de Penthes	étude de faisabilité
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	2'027	05241300	O					
Service ingénierie sécurité	11'523	05040823	O			gré à gré	fonctionnement	Energie du Bâtiment
BUXUMLUNIC SA	**143'438**	BUXUMLUNIC S						
Direction de la durabilité et du climat	131'223	05010190		O		OUI un AO sur invitation a été réalisé, car campagne de communication menée en 2023 + 2024	Campagne de communication "climat"	Elaboration d'une campagne de communication et accompagnement pour la mise en place
Direction Praille Acacias Vernets	16'215	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	ÉVÉNEMENT B2B - OPÉRATEUR URBAIN PAV
TOPOMAT TECHNOLOGIES SA	**146'420**	TOPOMAT TECH						
Direction du projet d'agglomération	83'085	05010130			O	Contrairement à la catégorie (colonne I.), il s'agit bien d'un AO ouvert élaboré par la CCA. Il s'agit d'un mandat pluriannuel que nous devons renouveler (repoussé à deux reprises par la CCA en raison de problème de disponibilité chez eux).	Assistance cartographie.	Elaboration de différentes cartographies, graphiques. Elaboration de cartes on-line (storymap, ...) et autres produits cartos. Mise en forme de données géographiques, mise en place et entretien de la base de données des mesures du PA.
Direction Praille Acacias Vernets	26'365	05140000	O				DDU PAV Etoile	MODÉLISATION 3D - CARREFOUR ETOILE - PAV (PRESTATIONS 2024)
Office cantonal de l'eau	18'935	05241100	O					
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	5'400	05200000	O					
Office de l'Urbanisme	12'626	05150100	O				Etude transversale des données	Evolution du RefPU: mandat d'évolution / maintenance.
KCAP ARCHITECTS & PLANNERS SARL	**146'062**	KCAP ARCHITEC						
DDU Rhône-Ouest	88'740	05151100	O				Projet Meyrin/Image directrice intercommunale Perly-Bardo.-PLO	Meyrin Cité / Mandat d'étude de faisabilité / Mandat d'élaboration d'une image directrice intercommunale sur les communes de Perly-Certoux, Bardonnex
Direction Praille Acacias Vernets	57'322	05140000	O				DDU PAV Acacias DDU PAV Territoire PAV DDU PAV Etoile	ETUDE DES REZ-DE-CHAUSSEE - ACACIAS - PAV ETUDE URBAINE ET DE REPRESENTATION PORTANT SUR L'ENSEMBLE DU PAV - MASTERPLAN PAV CARTOGRAPHIE PHASAGE CHANTIER ET GRAPHISME MASTERPLAN - PAV BENCHMARK ET ÉTUDE DES REZ PÉRIMÈTRE ETOILE - PAV
HALLER WASSER + PARTNER SA	**143'539**	HALLER WASSE						
DDU Drize-Lac	419	05151200	O				Etude transversale des données	Grands Esserts - Stratégie foncière - Etape 2 - Secteur Sud

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE
Direction financière

23.05.202

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CH à sélection	gré à gré	AO invitati	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CH ?	Quelle prestation du fournisseur ?
DDU Lac-Nord	11'232	85151000	O				PLQ 29923 Mervelet - Charles Georg/Projet Nicolas-Bogueret – Vernier	Relevé d'arbres - PLQ 29773 Mervelet/ Chemin Nicolas-Bogueret - Relevé de végétation
Direction de la planification et des opérations foncières	36'222	85061100	O				Le montant de 36 KCHF correspond à 8 factures liées à des projets différents, dont : - 14'270 CHF pour les parcelles : 4832, 5180, DDP 5182 de la commune de Vernier - 6'105 CHF pour la parcelle 2812 de la commune de Genève-Plainpalais - 5'394 CHF pour la parcelle 4088 de la commune de Genève-Plainpalais	Entreprise d'ingénieurs géomètres mandatée pour des modifications de parcelles en lien avec des projets/terrains de l'Etat.
Direction des constructions	50'303	85040600	O				Sapay + CSR	Divers relevés (topographique, cternes Sapay), prestations urbaniste, maquette 3D
Direction Praille Acacias Vernets	9'849	85140000	O				DDU PAV Espaces publics DDU PAV Etoile	STRATÉGIE FONCIÈRE ROUTE DES JEUNES - PÉRIMÈTRE GROSSELIN - PAV Factures standard-3481214
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	20'534	85241300	O				1. Arve 2. Drize, km 4.65 3. Plage (PPEV)	1. Réaménagement berge, cadastration 2. Renaturation rive gauche, levées géométriques 3. Fonctionnement grève, analyse étape 1
Service Travaux et Entretien TEC	14'980	85040710	O			gré à gré	Multisites	(5 cas) Honoraires de mandataires (surveillance des repères de nivellement de mesure d'origine
MAYOR + BEUSCH ARCHITECTURE & URBANISME	**136'482**	MAYOR + BEUS						
DDU Rhône-Ouest	46'795	85151100	O				Grand projet Les Cherpines	PLQ d'ensemble - étude mobilité complémentaire demandée par Configno (optimisation) - part OU
Direction Praille Acacias Vernets	89'688	85140000	O				DDU PAV Praille PLQ Grosselin 2 n°30130	Factures standard-3329699 MANDAT D'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN LOCALISÉ DE QUARTIER (PLQ) 2 PÉRIMÈTRE GROSSELIN - PAV
CANALISATION-CONTROLE SARL	**135'898**	CANALISATION						
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	135'898	85241200	O			2. bc 873699 de CHF 17836.50 : Appel d'offres auprès de 2 entreprises. 7. bc 885368 - chf 9296.60 : Même entreprise que les prospections (mandat commune) pour connaissance des lieux. 10. bc 887751 - chf 7026.50 : Reprise d'un vieux mandat avec Canalisation Contrôle pour la mise à jour des rapports de contrôles après la mise à jour du cadastre 11. bc 842890 - chf 45449.40 - : Appel d'offres auprès de 2 entreprises. 12. bc 909710 - chf 7026 : Appel d'offres effectués par la commune et mandat partiel pour le SAGE D'une manière générale, quand il s'agit de contrôles ponctuels (hors d'un grand périmètre de contrôles), c'est l'entreprise Canalisation Contrôle qui est sollicitée pour cette prestation, car il s'agit de la meilleure entreprise rapport qualité / prix (fiabilité des contrôles et respect des délais). C'est pour cela que l'ensemble des mandats "gestion des délais" (que des contrôles ponctuels) sont confiés à Canalisation Contrôle. Concernant les autres prestataires exécutant cette prestation, Laudet Plal, Guimet, Brighenti et Amoudruz, la qualité des rendus est souvent discutable et les délais sont peu respectés.	SAGE - 1.bc 869778 de chf 16215 Gestion des délais C3 - Offre pour réaliser plusieurs prospections - Terminé 2. bc 873699 de CHF 17836.50 Contrôle de conformité - Humily - en cours pour solde 3. bc 869777 -Contrôle de conformité - chemin de Byron 23 de CHF 1297.20 4. bc 871157 de CHF 5296.90 Contrôle de conformité - Pierre Longue 5. bc 872253 - chf 1081- contrôle de conformité - Petit-Voiret-Fraisiers 6. bc 886479 - chf 15836.65 - gestion des délais C4 7. bc 885368 - chf 9296.60 - contrôle de conformité - route de Veyrier 148 8. bc 899277 - chf 16215 - Divers prospections - selon offre du 20.06.2024 devis n° 424-0996 9. BC 910548 - chf 16215 - Gestion des délais C6 - terminé 10. bc 887751 - chf 7026.50 - Contrôle de conformité - PLQ Vergers 11. bc 842890 - chf 45449.40 - Contrôle de conformité - Meyrin Corbillettes Jonc - 2023 - 2024 12. bc 909710 - chf 7026 - Contrôle de conformité - Rigaud - Moulanais - Sismondi - Commune : Chêne-Bougeries 13. bc 915294 - chf 16245 - Gestion des délais C7 - terminé en 2025	1. Offre pour réaliser plusieurs prospections . CHF 16215 2. chf 14053 + chf 864.80 + chf 1297.20 divers contrôles sur diverses parcelles selon bc 3. chf 1297.20 prospection 1 parcelle Byron 23 et investigations à la caméra, rendu protocole 4. chf 5296.90 - prospection sur 5 parcelles et des investigations à la caméra, rendu protocole mail et clé USB 5. chf 10810 contrôle conformité pour plusieurs parcelles 6. chf 15836.65 - contrôle conformité pour plusieurs parcelles - contrôle aux colorants des écoulements, prise de photos et contrôle au miroir des la sortie des eaux usées, établissement et remise des plans au format DXF, établissement et remise des protocoles modèle 2020 au format PDF 7. chf 8648 - contrôle de conformité sur plusieurs parcelles - Contrôle aux colorants/caméra des écoulements eaux usées et pluviales de chaque parcelle, prise de photos, établissement et remise des plans au format autocad, fourniture d'un protocole selon modèle de l'OCEau 2021, transfert des documents au format PDF par mail et clé USB 8. chf 17258.15 Gestion des délais C5 - contrôle aux colorants des écoulements, prise de photos et contrôle au miroir des
A. LAMPIS CONSULTING / ALESSANDRO LAMPIS	**133'304**	A. LAMPIS CON						
Direction de l'information du territoire	90'226	85010150			O		Fonctionnement	Élaboration des prestations d'assistance à la structuration et mise en place de la stratégie de la géoinformation
Office cantonal de l'eau	43'078	85241100	O			Mandat spécifique en gré à gré sur un prestataire qui a les compétences et les connaissances de fonctionnement de l'Etat pour accompagner le déploiement d'outils et méthodes transversales au sein de l'office. En gré à gré car montant faible.	OCEau - Mise en place d'une collaboration et d'une gestion de projet efficace - Projet transversal de l'office - TRELLO bc 882310 et bc 897344 de 7000 - prestation logicielle bc 897344 de chf 7567 - prestation logicielle 1 X 42807.60 + Régule chf 3405.15 complément prestation logicielle	Élaboration des prestations d'assistance à la structuration et mise en place de la stratégie de la géoinformation formation - accompagnement - documentation - mise en place des spécificités par service
VIKTOR BAUCH SARL	**133'233**	VIKTOR BAUCH						
Nature et paysage	133'233	85250500	O				Fr. 18'377 – Mandat 1 – Accompagnement dans la coordination et le cadrage de finalisation de la SAG et du PL arborisation Fr. 45'942 – Mandat 2 : coordination des ateliers RCVA permettant la rédaction finale des directives avec l'ensemble des partenaires internes et externes. Fr. 43'185 – Mandat 3 : Accompagnement du secteur des arbres dans les actions nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de l'organigramme Fr. 25'727 – Mandat 4 : Développement du concept de mise en œuvre du processus des plantations et rédaction du cahier des charges du Bureau d'Assistance au Maître d'Ouvrage qui assurera le pilotage de réalisation du PL et du suivi	expertise d'assistance à maitrise d'ouvrage
AGRIDEA - DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RU	**129'983**	AGRIDEA - DEV						
Agriculture	115'165	85250600	O			Mandat contributions agricoles fédérales et cantonales attribué de gré à gré par procédure d'exception selon article 8 du règlement d'application de la loi vaudoise sur les marchés publics (ADMP traité par VD pour l'ensemble des cantons). Cette prestation constitue le principal des dépenses 2024, soit 93'732 F.	Contribution agricoles fédérales et cantonales (mandat intercantonal VD, NE, JU et GE)	Travaux complémentaires et de mise à jour de l'information de l'exécution de la politique fédérale agricole et des dispositions cantonales pour le versement des contributions agricoles (projet Acorda)
DDU Rhône-Ouest	8'078	85151100	O				Image directrice intercommunale Perly-Bardo.-PLO	Image directrice intercommunale P-C - Bardonnex - PLO / PT - Participation en qualité de membre professionnel au collège d'experts
Nature et paysage	6'740	85250500	O					
GROUPEMENT BIO/KF/ECO / BIOTEC BIOLOGIE APPLIQUEE SA	**127'334**	GROUPEMENT E						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	127'334	85241300	O				La Seymaz, renaturation secteur Bel-Air	phase exécution
SOPRA STERIA AG (SOPRA STERIA SA)	**126'612**	SOPRA STERIA						
Direction de l'information du territoire	57'023	85010150	O			<100KF	Fonctionnement	Mandat d'accompagnement pour l'élaboration du PL SI géo en lien avec la SG

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	OK à sélectionner	gré à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Direction des requêtes, systèmes d'information et administration	74'589	05020500			O		Projet AC-Demat dans le cadre de la loi 13169	AMOA - Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des procédures Post-Autorisation en lien avec le projet AC-Demat
TRANSITEC INGENIEURS-CONSEILS SA	**124'368**	TRANSITEC ING						
DDU Lac-Nord	20'523	05151000	O				Projet Nicolas-Bogueret – Vernier	Projet Nicolas-Bogueret - Etude de stationnement
Direction du projet d'agglomération	37'669	05010130		O		Concerne deux mandats, tous les deux sur invitation (pas gré à gré).	Mandat 1 : élaboration de la stratégie multimodale transfrontalière pour alimenter la VTT (plurianuel) Mandat 2 : Analyse de l'enquête aux frontières 2023 - 2024	Mandat 1 : production du concept de mobilité, coordination avec les autres mandataires de la VTT, élaboration du rapport final "Stratégie multimodale transfrontalière" Mandat 2 : Analyse des résultats de l'enquête aux frontières réalisée en 2023 : production d'un rapport d'enquête.
Direction Praille Acacias Vernets	66'176	05140000	O				DDU PAV Acacias DDU PAV Mobilité	ÉLABORATION D'UN CONCEPT DE STATIONNEMENT VÉLO PÉRIMÈTRE ACACIAS-2024 ÉTUDE MOBILITÉ CARREFOUR DE L'ETOILE - ROUTE DES JEUNES - PAV REQUALIFICATION ROUTE DES JEUNES - PFEG - ANALYSE DES ACCÈS - PAV MANDAT D'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE PLANIFICATION DIRECTRICE DES MOBILITÉS DOUCES
FRANCOIS NIGGLI - GESTION DE LA NATURE ET GEOMATIQUE	**124'228**	FRANCOIS NIGG						
Agriculture	124'228	05250600	O				Gestion du réseau de chemins de randonnée pédestre et de la signalisation des réserves naturelles	Assistance à maîtrise d'ouvrage
MOBIL'HOMME SARL	**123'550**	MOBIL'HOMME						
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	94'471	05150900	O				Etude thématiques et Interfaces	Campagne d'observation des usages des espaces publics sur les interfaces CEVA / Léman express
Direction du projet d'agglomération	29'079	05010130	O			Concerne deux mandats de 15'000 CHF et 12'000 CHF pour deux prestations très différentes	Mandat 1 : Evaluation des modalités d'usage des transports publics transfrontaliers sur la base de l'enquête OD TP de 2022 Mandat 2 : Rapport d'analyse pour la VTT concernant la démotorisation des ménages	Mandat 1 : Rapport de synthèse, tableaux excel d'analyse. Mandat 2 : Production d'un rapport complet d'analyse de données et bibliographique sur les profils, pratiques et leviers de la démotorisation. Identification des mesures de politiques publiques à déployer.
KS SECURITE SERVICES SARL	**121'056**	KS SECURITE SE						
CR technique OBA	684	05040729	O					
Service achats et contractualisation	26'000	05040810	O			Contrats 2 sites		(2 cdes) Prestations de surveillance (rondes) SAC
Service Travaux et Entretien DIP	13'556	05040711	O			gré à gré	Multisites	(9 cdes) Prestations de surveillance (rondes antisquat, etc)
Service Travaux et Entretien TEC	80'817	05040710	O			gré à gré	Multisites	(35 cdes) Prestations de surveillance ((rondes antisquat, etc…)
MDB INGENIEURS CIVILS ASSOCIES SA	**118'235**	MDB INGENIEUR						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	118'235	05241300	O				1. Aire 2. Firmenich La Plaine 3. Moulanais, Chêne-Bougeries	1. Recharge de la nappe 2. Montage dossier OPEV, protection contre les crues 3. Remise à ciel ouvert - prestations ing. étude variantes / Projet définitif et dépôt autor., volet génie civil
URBANITES SA	**117'063**	URBANITES SA						
DDU Drize-Lac	30'615	05151200	O				Master plan Belle idée	Réalisation d'un Masterplan pour le site de Belle-Idée/
Direction des requêtes, systèmes d'information et administration	32'398	05020500	O			En direct entre DG et SG	Révision LCI et études de cas	Analyse et tests des évolutions de la LCI et/ du RCI
Direction Praille Acacias Vernets	54'050	05140000	O				DDU PAV Etoile	Indemnité équipe 1er et 2ème degrés - Etoile espaces publics
A-ARCHITECTES SARL	**116'950**	A-ARCHITECTES						
Direction des constructions	116'950	05040600	O				CSR + Pôle foot Vernier + Versoix	Prestations architecte (faisabilité)
BIOL'EAU SARL	**113'915**	BIOL'EAU SARL						
Nature et paysage	41'146	05250500	O				Cartographie des herbiers lacustre du Léman genevois (projet cofinancé par l'OCEau)	expertise scientifique
Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiq	28'597	05241400	O			car la compétence métier dans le canton de Genève se trouve au bureau BIOL'EAU - qualité des prestations et suivi scientifique	SSPMA Suivi EPT monitoring 2023 secteur Allondon Mandement bc 872236 - chf 24624.24 Monitoring des nécozoaires benthiques des rives du Léman - Etude 2024 - bc 872264 - chf 3972.68	Détermination des EPT (éphémères, plécoptères, trichoptères) du suivi cantonal 2023 - Etude de 45 prélèvements Allondon, Charmilles, Châtelet Monitoring annuel de suivi du marsozoaobenthos des rives genevoise du Léman - 2024
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	4'172	05241300	O				Lac Léman	Etude cartographique des herbiers
LIAUDET PIAL SA	**113'247**	LIAUDET PIAL S						
Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiq	4'383	05241400	O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	9'040	05241300	O					
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	99'825	05241200	O			1. - bc 883761 - chf 7640.51 : Appel d'offres auprès de 2 entreprises. 2. sans bc contrôle de conformité secteur Challandin Suite du mandat précédent. 3. bc 872251 bc 2140.38 : Pas d'appel d'offres 4.BC 874584 de chf 13055.24 : Appel d'offres auprès de 2 entreprises. 5. Bc 874328 de chf 23265.28 : Pas d'appel d'offres. 6. chf 635.45 sans bc : Pas d'appel d'offres, suite du mandat Chantemerle. 7. bc 906259 - chf 42089.15 : Appel d'offres auprès de 3 entreprises. adjudication par lots. 8. bc 908731 - chf 15977.18 : Pas d'appel d'offres 9. bc 907330 - chf 7257.83 : Pas d'appel d'offres Concernant les autres prestataires exécutant cette prestation, Liaudet Pial, Guimet, Brighenti et Amoudruz, la qualité des rendus est souvent discutable et les délais sont peu respectés.	SAGE 1. - bc 883761 - chf 7640.51 - Contrôle de conformité - secteur Challandin- Chêne Bougeries 2. sans bc conformité de conformité secteur Challandin 3. bc 872251 bc 2140.38- contrôle de conformité - Chantemerle 39, Thônex 4.BC 874584 de chf 13055.24 - contrôle de conformité - secteur Perrière-lac - Cologny 5. Bc 874328 de chf 23265.28 - contrôle de conformité - secteur Petit-Cara - Presinge 6. chf 635.45 sans bc contrôle de conformité parcelle 3845 Chantemerle 7. bc 906259 - chf 42089.15 - Contrôle de conformité - Mollaz - Eaumorte _ Rupettes à Laconnex. 8. bc 908731 - chf 15977.18 - Contrôle de conformité - Traversée de Versoix - étape 3 9. bc 907330 - chf 7257.83 - Contrôle de conformité - Route de Lausanne - Genthod / Bellevue	1.CHF 6151.95 - contrôle de conformité par test fluorescéine des écoulements EP-EU secteur Challandin 9 parcelles , rendu sur plan DWG et protocole de contrôle 2. chf 636.70 fact. compl. 883761 contrôle de conformité secteur Challandin 3. chf 1275.60 - Débouchage, curage à haute pression et inspection caméra de la canalisation principale EP-Déplacements, Elaboration et fourniture d'un rapport avec photos et lien téléchargement 4. chf 12051 -contrôle de conformité par test fluorescéine des écoulements EP-EU secteur Perrière-Lac Cologny (12 parcelles selon cahier des charges OCEAU) rendu sur plan DWG et protocoles de contrôle 5. chf 22581 - 1.CHF6151.95 - contrôle de conformité par test fluorescéine des écoulements EP-EU secteur Challandin 9 parcelles , rendu sur plan DWG et protocole de contrôle 6. chf 635.45 sans bc contrôle de conformité par test fluorescéine des écoulements EP parcelle 3845 Chantemerle mise à jour protocole et du plan DWG 7. chf 36453 - contrôle de conformité par test fluorescéine des écoulements EP-EU (90 parcelles selon cahier des charges OCEAU) rendu sur plan DWG et gabarits 8. chf 12781.75 - contrôle de conformité par test fluorescéine des écoulements EP-EU secteur route Suisse - Versoix 16
ORGANISME INTERCANTONAL DE CERTIFICATION	**111'148**	ORGANISME IN						
Agriculture	111'148	05250600	O			Cet organisme a été créé par les cantons et est la propriété des cantons de FR, GE, JU, NE, VD, VS et TI. Une représentante de l'Etat de Genève fait partie des gérants de l'OIC.	Gestion de la marque de garantie "Genève Région - Terre Avenir" (GRTA)	Contrôle de régularité et de conformité de l'utilisation de la marque CRTA
URBZ SARL	**111'068**	URBZ SARL						
DDU Rhône-Ouest	24'886	05151100	O				Projet Meyrin	PLQ La Tour / Processus de concertation et de communication du projet global "Campus Santé"

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024					A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	Oui à sélection	gré à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Direction Praille Acacias Vernets	86'183	05140000					DDU PAV Etoile DDU PAV Territoire PAV	PROGRAMMATION CULTURELLE - PERIMETRE ETOILE PAV ACCOMPAGNEMENT À LA MÉDIATION SUR LE PROJET PAV ÉLABORATION D'UNE VISION PROGRAMMATIQUE CULTURELLE ET SPATIALE PÉRIMETRE ETOILE - PAV PRESTATIONS 2024)
			O					
ARCHEODUNUM SA	**109'278**	ARCHEODUNUM						
Office du patrimoine et des sites	109'278	05070100						Dessins, plans, photos, inventaires et
			O			Procédure de gré à gré - spécialistes en archéologie de terrain avec compétences techniques et scientifiques spécifiques.	Interventions de terrain et production scientifique à l'usage des spécialistes et du grand public.	rapports préliminaires. Analyses géomorphologiques. Peer-reviewing.
GVA STUDIO SARL	**109'030**	GVA STUDIO SA						
Direction de la durabilité et du climat	23'901	05010100						Travaux de graphisme pour la carte "voie verte"
			O				Campagne de communication "climat"	
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	85'129	05150900					Voie verte	Communication des voies vertes cantonales rive droite, Genève-Versoix, Bernex-Bâle
			O					
BATILAC SA	**106'543**	BATILAC SA						
Direction Praille Acacias Vernets	106'543	05140000					DDU PAV Espaces publics	MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT RELATIF AUX INFRASTRUCTURES DU "BOULEVARD URBAIN" ET DU PROJET "ESPACES RIVIERES" - PAV
			O					
6T-BUREAU DE RECHERCHE SARL	**105'414**	6T-BUREAU DE						
Direction de la durabilité et du climat	22'115	05010100						Développement du volet mobilité de l'outil bilan CO2 des nouveaux quartiers
			O				Etude pilote Cherpines - volet mobilité	
Direction de la planification cantonale	24'992	05150200					Vision territoriale transfrontalière	Vision territoriale transfrontalière 2050 - Dynamique démographique et capacités d'accueil des territoires
			O					
Direction du projet d'agglomération	38'333	05010130					Mandat 1 : avenant concernant le mandat	Mandat 1 : Finalisation de l'analyse des capacités d'accueil de l'agglomération, coordination avec les autres mandats de la VTT, élaboration du rapport final. Mandat 2 : Rapport concernant la stratégie électrification de l'agglomération
						Concerne deux mandats (Mandat 1 : 24'991 - il s'agit d'un avenant à un AO ouvert (pas gré-à-gré), mandat 2 : 13'342 il s'agit bien d'un mandat de gré à gré (seul)	Mandat 2 : mandat concernant la stratégie d'électromobilité du PAS.	
					O			
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	15'610	05231100	O					
Service de l'environnement et des risques majeurs	4'365	05230400	O					
ARFLUVIAL SA	**105'091**	ARFLUVIAL SA						
DDU Lac-Nord	750	05151800						Location SICLI "Petit Dôme" pour matinée d'échanges OU - OCT du 12.03.2024
			O				DDU RIVE DROITE / U06250 SECTEUR OUEST	
DDU Rhône-Ouest	1'704	05151100					Image directrice intercommunale Perly-Bardo.-PLO	Image directrice intercommunale P-C - Bardonnex - PLO / Ateliers - Logistique Pavillon Sicli
			O					
Direction de la planification cantonale	9'091	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	Location Dôme VTT
Direction Praille Acacias Vernets	22'612	05140000					DDU PAV / UO 6244 PAV	Factures standard LOCATION ESPACE MAQUETTE SICLI ANNEE 2024 - PAV
			O					
Office de l'Urbanisme	65'560	05150100	O				Explore	Festival Explore demain_BFM.
Office du patrimoine et des sites	5'000	05070100	O					
Secrétariat général	374	05010100	O					
HAMAK COMMUNICATION SARL	**104'476**	HAMAK COMMU						
Direction de la durabilité et du climat	1'000	05010100	O					
Direction Praille Acacias Vernets	48'450	05140000					DDU PAV / UO 6244 PAV	RENATURATION DE LA DRIZE COMMUNICATION - PAV BRANDING TEMPORAIRE OPÉRATEUR URBAIN - PAV
			O					
Office cantonal de l'eau	6'197	05241100	O					
Office cantonal de l'environnement	13'923	05230100	O					
Service de la communication	14'907	05010111						mandats d'accompagnement
			O			montant inférieur à 150K	Plusieurs projets: communication sur la remise au jour de la Drize et communication de crise liée à l'eau	communication sur la remise au jour de la Drize et pour la communication de crise liée à l'eau (startégie et graphisme)
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	19'999	05241300	O					
ASYLUM SAS	**103'674**	ASYLUM SAS						
Direction Praille Acacias Vernets	103'674	05140000					DDU PAV / UO 6244 PAV	MAQUETTE AUGMENTEE POUR L'INFORMATION ET LA PROMOTION DU PROJET URBAIN PAV Factures standard
			O					
T INGENIERIE (GENEVE) SA	**103'065**	T INGENIERIE (						
Direction Praille Acacias Vernets	49'613	05140000					DDU PAV Etoile DDU PAV Mobilité	RÉSEAUX ET PHASAGE TRAVAUX SECTEUR ETOILE Factures standard FRANCHISSEMENT DU COTEAU DE LANCY - PASSERELLE PRAILLE - PA2 35-24 - PAV
			O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	53'452	05241300						Etoile Boissonnas - Ouvrage franchissement Praille - Solde phases 32 & 33
			O				AIRE-DRIZE sur le PAV - Remise à ciel ouvert	
LECTIO LEGALIS ALINE PALESE	**101'843**	LECTIO LEGALIS						
Service de géologie, sols et déchets	101'843	05230600						prestation de service - compétences particulières en légistique et spécialisation de domaine
			O				accompagnement juridique LRSS, RUESS	
PIXALAB SARL	**100'356**	PIXALAB SARL						
DDU Rhône-Ouest	39'346	05151100					Grand projet Les Cherpines	Réalisation d'outils de représentation virtuelle du projet GP Cherpines : communication grand public + aide à la décision, en vue de l'info publique du 8 octobre 2024
			O					
Nature et paysage	4'346	05250500	O					
Office cantonal de l'eau	29'378	05241100						
			O			Pour Pixalab, c'est Fiona qui m'a recommandé le mandataire, car on cherchait un support interactif précis pour remplacer la story map et ce mandataire a déjà travaillé avec l'Etat 3) Pixalab est l'un des seuls bureaux à offrir de telles prestations de réalité augmentée sur le marché genevois, en plus d'être un excellent prestataire, raison pour laquelle il n'y a pas eu appel d'offres.	Oceau 1 - Adaptation storymas en présentation interactive - Gestion transfrontalière de l'eau - bc 872494 de CHF 5134.75 terminé 2. Adaptation storymaps en présentation interactive - bc 901022 de CHF 3243.- terminé 3. BC 905355 - chf 42000 - Développement d'outils virtuels pilotes de communication - Eau en ville, de la parcelle privée à l'espace public	1.reprise du contenu - mise en forme interface présentation - insertion du contenu- sections - animations - ajustement selon retour - production d'un présentation intéractive francophone / anglophone 2.reprise du contenu 3. Projet : développement d'outil virtuels pilotes de communication Eau en ville parcelle privée esp.public - facture de CHF 21000 pour 2024
Secrétariat général	1'124	05010100	O					
Service de la communication	28'160	05010111				montant inférieur à 150K	Communication relative aux plage et port du Vengeron	mandats pour réalisation d'images de synthèse, création visite virtuelle et slider avant/après
			O					
GOLDBACH NEO OOH SA	**97'092**	GOLDBACH NEO						
Direction de la durabilité et du climat	71'089	05010100					3 mandats distincts pour campagnes de communication : "climat", "gaspillage alimentaire" et "O Mon Eau"	Affichages sur panneaux et trams
			O					
Office de l'Urbanisme	9'345	05150100	O				Explore	Mandat pour affichage Festival Explore.
Service de géologie, sols et déchets	16'658	05230600	O					
E-CUBE STRATEGY CONSULTANTS SA	**95'721**	E-CUBE STRATE						
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	93'494	05231100					étude des besoins en bornes de recharge rapide pour les e-véhicules à GE	expertise en électromobilité
			O					
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	2'227	05241310	O					
BIOTEC BIOLOGIE APPLIQUEE SA	**95'549**	BIOTEC BIOLOG						
Direction des constructions	4'312	05040600	O				CSR	Etudes test, pool mandataire
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	91'237	05241300					1. Aire - Erosion amont pont de Certoux 2. Aire - Erosion secteur Gavotte 3. Aire 4e étape 4. Foron Embouchure	1. Prestation hydrobiologiste 2. Etude de proje 3. Suivi entretien plantations et morphologique 2024 4. Restauration morphologique
			O					
SPECITEC SA	**94'586**	SPECITEC SA						
Office de l'Urbanisme	94'586	05150100	O					AMO - Services
ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE LE 104 CEN	**93'318**	ETABLISSEMEN						

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CH à sélection	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Direction Praille Acacias Vernets	93'318	05140000	O				DDU PAV Etoile	Factures standard MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ORIENTATION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'ETOILE - PAV (PRESTATIONS 2023)
ACAU ARCHITECTURE SA	**93'043**	ACAU ARCHITEC						
DDU Drize-Lac	19'334	05151200	O				MZ 29755 Chemin de la Paumière	Image directrice projet Paumière, suite au processus de concertation
DDU Rhône-Ouest	61'298	05151100	O				PLQ 30243 Chapelle-Gui (anc PLQ 29884 Bachet-Gui)	PLQ Chapelle-Gui : mandat d'accompagnement des PT sur le secteur de Chapelle-Gui à Lancy
Office de l'Urbanisme	12'410	05150100	O				Genève en transition	Évaluation QeT du quartier de la Chapelle
MDS PROJECT MANAGEMENT & ENGINEERING SARL	**92'332**	MDS PROJECT M						
Service achats et contractualisation	40'159	05040910	O			Multisites (carcéral)		AMO Maintenance électrique des sites SAC
Service ingénierie environnement		05040821	O					
Service ingénierie projets	22'134	05040822	O			gré à gré	21246153	Honoraires AMOA
Service Travaux et Entretien TEC	30'038	05040710	O			gré à gré	Multisites	(4 cdes) Organisation et pilotage des entretiens transfo + BT Champ-Dollon/Favra/Brenaz/Curabilis
ADAO ARCHITECTES SARL	**91'357**	ADAO ARCHITE						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	85'198	05241300	O				1. Lac - Quai Cologny 2. Lac - Plage Gitana	1. Aménagement lacustres, dalles baignade tronçon 3, AO global et exécution lot 3A / Direction architecturale ponton baignade C 2. Sécurisation et réorganisation des infrastructures
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	6'160	05241310	O					
FISCHER MONTAVON + ASSOCIES ARCHITECTES-URBANISTES SA	**89'169**	FISCHER MONT						
DDU Lac-Nord	24'700	05151000	O				Grand projet Grand-Saconnex	Secteur Marronniers - Mandat AMO
DDU Rhône-Ouest	5'947	05151100	O				PLQ 29840 Ancien-Puits / Prestations d'expert associé au comité d'évaluation des offres	PLQ 29840 Ancien-Puits / Prestations d'expert associé au comité d'évaluation des offres
Direction de la planification cantonale	8'500	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	Maquette SICLI VTT
Direction Praille Acacias Vernets	50'022	05140000	O				DDU PAV Praille	AMO ATELIERS RESSOURCES SECTEUR GRAND PARC - PAV PILOTAGE D'ATELIERS "RESSOURCES" - GRAND PARC - PAV
RAUM404 GMBH (RAUM404 SARL)	**88'141**	RAUM404 GMBH						
DDU Rhône-Ouest	88'141	05151100	O				Image directrice intercommunale Perly-Bardo.-PLO	Image directrice intercommunale P.-C. - B - PLO / PT - Prestations AMO (part OU)
DROPSTONE SARL	**87'466**	DROPSTONE SA						
Service de géologie, sols et déchets	87'466	05230600	O				accompagnement projet soletsis et projet prélavis	compétence en conduite de projet et en gestion de données géologiques
CHRISTIAN DECURNEX MANAGEMENT & CONSEIL	**86'842**	CHRISTIAN DEC						
Direction de l'ingénierie et énergie	86'842	05040620	O			gré à gré	multi projet	Ingénieur MCR
INGENI SA GENEVE-LANCY	**85'972**	INGENI SA GEN						
Direction Praille Acacias Vernets	61'001	05140000	O				DDU PAV Acacias DDU PAV Territoire PAV	ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT VISANT À RÉDUIRE LES FLUX DE TRAFIC DANS LE SECTEUR DES ACACIAS VERNETS - PAV PRESTATIONS PHASAGE ET MUTUALISATION CHANTIERS - PAV
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	24'971	05241300	O				Foron Embouchure	Expertise Passerelle métallique
UNIVERSITE DE GENEVE-CENTRE COMPTABLE UNI 2	**85'353**	UNIVERSITE DE						
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	30'000	05152900	O				Etude thématiques et Interfaces	Etude sur les perspectives d'aménagement des espaces publics au prisme du genre
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	30'070	05200000	O			Collaboration avec les milieux académiques	Fiche 1.4 Sobriété	Opérationnalisation via l'outil d'audit PEIK des stratégies de sobriété énergétique pour les PME
Office cantonal de l'environnement	22'583	05230100	O				animation conférence jeu et transition écologique	expertise en accompagnement du changement de comportement pour la transition écologique
Service Travaux et Entretien TEC	2'700	05040710	O			gré à gré	UNI Mirabeau	(1 cde) Rondes de surveillance du bâtiment durant les mois de juillet et et août 224
HW ROMANDIE SA	**85'202**	HW ROMANDIE						
Nature et paysage	85'202	05250500	O				Fr. 6'202 – ADN environnemental dans principaux cours d'eau Fr. 4514 – Mise à jour du plan d'actionA rainette verte Fr. 74'485 – Réalisation du plan d'action concernant la sauvegarde des vipères aspic de Vernier (Blandonnet)	expertise scientifique
POLE INVERTEBRES DU BASSIN GENEVOIS	**82'450**	POLE INVERTEB						
Nature et paysage	82'450	05250500	O				Fr. 13'863.- – Soutien à la gestion de la fourmi taphnoma magnum, espèces exotiques envahissantes problématiques Fr. 46'841.- – Soutien à la gestion du frelon asiatique, espèces exotiques envahissantes problématiques Fr. 13'265.- – Soutien à la gestion du moustique tigre, espèces exotiques envahissantes problématiques Fr. 1'960.- – Coordination plan d'action en faveur de la cigale rouge Fr. 6'520.- – Évaluation des essences d'arbres plantées à Genève du point de vue de la biodiversité	monitoring, conseil, et actions de terrain
FDMP ARCHITECTES SA	**81'331**	FDMP ARCHITE						
DDU Drize-Lac	47'564	05151200	O				DDU RIVE GAUCHE / UO6252 DRIZE LAC	Etude d'insertion urbaine pour le nouveau centre des sciences physiques et mathématiques (CSPM) de l'UNIGE
Direction de la gestion et valorisation	33'767	05040700	O			gré à gré	PLQ - Périmètre Pré-Bois	(1 cde) Mandat à des tiers PLQ Enquêtes techniques et PLQ servitudes et domanialités : phase 2 honoraires - demande d'acompte n°16bis.
IDEATIVE SARL	**79'908**	IDEATIVE SARL						
Agriculture	5'059	05250600	O					
Direction de la durabilité et du climat	50'591	05010190	O				Plateforme web "dashboard climat"	Création d'une plateforme pour les indicateurs du Plan climat cantonal 2030
Office cantonal de l'eau	5'448	05241100	O					
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	3'243	05200000	O					
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	15'566	05231100	O					
AGRI-PIGE - ASS. GENEVOISE DES PAYSANS ET PAYSANNES PRATIQ	**79'466**	AGRI-PIGE - AS						
Agriculture	79'466	05250600	O				Contributions agricoles versés aux agriculteurs, contrôle de la vendange et protection des eaux	Contrôle du respect par les exploitations agricoles des prescriptions applicables en matière des prestations écologiques requises, de qualité du paysage, d'autocontrôle de la vendange et de protection des eaux
AQUAVISION ENGINEERING SARL	**79'245**	AQUAVISION EN						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	79'245	05241300	O				Arve et Rhône	Mise à jour hydraulique et morphologique / Elaboration modèle numérique de terrain
GEOS INGENIEURS CONSEILS SA	**78'990**	GEOS INGENIEU						
Agriculture	5'565	05250600	O					

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co		SELECTIONNES 2024			A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	Clé à sélection	gré à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	58'389	05241300	O				1. Vieille Bâtie 2. Nant d'Avril km 3.0 3. Centrale Baumgartner	1. Etat des lieux exhaustif des installations 2. Décanalisation rive droite, projet et suivi des travaux 3. Définition et prédimensionnement, travaux à mener pour assainissement
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	15'036	05241310	O					
MINDS & MAKERS SA	**77'304**	MINDS & MAKE						
DDU Drize-Lac	10'339	05151200	O				Grand projet Communaux d'Ambilly	Déploiement stratégie projet Belle-Terre
Nature et paysage	12'741	05250500	O					
Office cantonal de l'eau	20'452	05241100	O			selon choix du SCE - M. Metteler chef de projet	OCEAU BC 915892 - CHF 20450.36 - mise à jour portail dansmanature.ch - A. Maria	mise à jour graphique - plateforme optimisation site dans le temops mise en place fonctionnalité supplémentaire
Service de la communication	37'775	05010111	O				Plusieurs projets: plateforme dansmanature.ch, requêtes SITG (espèces naturels) et analyse de marché. En 2024, 28K payé par le SCE pour le projet dansmanature.ch. En tenant compte des contributions des autres offices depuis les débuts de ce projet en 2020, les seuils des règles des marchés publics sont dépassés, nous allons donc régulariser la situation.	Mandats de mise à jour de contenus. Refonte graphique. Mandat d'analyse de marché (tendances de la communication 2024).
GPA SA SOCIETE SUISSE DE SECURITE	**76'057**	GPA SA SOCIET						
Service achats et contractualisation	76'057	05040910	O			Contrats 4 sites		(4codes) Prestations de surveillance (rondes) SAC
M&R CONSEILS PROJETS IMMOBILIERS SA	**75'891**	M&R CONSEILS						
Direction des constructions	47'265	05040600	O				CSR	Coordination du projet auprès des autorités + réalisation d'une image regroupant les projets du bâtiment CSR, baignade à l'aval de la jetée du jet d'eau et de renaturation
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	28'626	05241300	O				LAC - Jetée du jet d'eau	Organisation et pilotage d'une procédure d'étude test
PERTUIZET CHRISTOPHE	**75'850**	PERTUIZET CHR						
Agriculture	27'598	05250600	O			le montant annuel n'était, au départ, pas suffisament élevé pour lancer une procédure. L'augmentation des dégâts et donc des interventions a induit un appel d'offre ouvert dès début 2025	Effarouchement par fauconnerie pour lutter contre les dégâts aux cultures effectués par les oiseaux	Fauconnier qui intervient avec ses buses et faucons sur les oiseaux occasionnants des dégâts sur les cultures agricoles
Nature et paysage	48'252	05250500	O			le montant annuel n'était, au départ, pas suffisament élevé pour lancer une procédure. L'augmentation des dégâts et donc des interventions a induit un appel d'offre ouvert dès début 2025	Campagne d'effarouchement corvidés et colombidés sur cultures 2024 (printemps)	Fauconnier qui intervient avec ses buses et faucons sur les oiseaux occasionnants des dégâts sur les cultures agricoles
NOMOS ARCHITECTES SA	**75'675**	NOMOS ARCHIT						
DDU Drize-Lac	75'675	05151200	O					Avant projet de PLQ Tir au Canon
ASS ARCHITECTES ASSOCIES SA	**75'670**	ASS ARCHITECT						
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	75'670	05241310	O				LAC - Rénovation Phares Pâquis et Eaux-Vives	Honoraires Architecte phases 4.22 à 4.51
LUMENSB SA	**75'656**	LUMENSB SA						
Direction de la planification cantonale	37'907	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	VTT- Appui d'offres AMO
Direction Praille Acacias Vernets	1'416	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	streaming conférence 17.10.24 "Rendez-vous de l'urbanisme"
Office de l'urbanisme	41'333	05150100	O				Explore/0Quinzaine de l'urbanisme	Explore demain festival BPM/Sonorisation Rendez-vous Urbanisme 2024
RGR ROBERT-GRANDPIERRE ET RAPP SA	**75'604**	RGR ROBERT-G						
DDU Rhône-Ouest	31'749	05151100	O				Grand projet Bernex	GP Bernex / Etude préliminaire du réaménagement du chemin des Rouettes et aménagement de la desserte 3 de la ZIA de Bernex
Direction Praille Acacias Vernets	43'855	05140000	O				DDU PAV Acacias DDU PAV Praille	AIRES A-B-C-D - CONCEPT DE CIRCULATION - ACACIAS 1 - PAV IMPLANTATION DU CENTRE LOGISTIQUE MIGROS - PRAILLE OUEST - PAV ARTICULATION MD ET RÉSEAUX DE MOBILITÉ MD - HORIZON 2030 - AVENUE VIBERT
CITYLOG SARL	**75'530**	CITYLOG SARL						
Direction Praille Acacias Vernets	75'530	05140000	O				DDU PAV Acacias DDU PAV Etoile	ÉTUDE POUR LA RECHERCHE DE SOLUTIONS LOGISTIQUES - QUAI VERNETS - PAV (PART ETAT-DPAV) CONCEPT LOGISTIQUE - TOUR C - PERIMETRE ETOILE - PAV EXPERTISE LOGISTIQUE ETOILE - PAV EXPERTISE ET LOGISTIQUES - PERIMETRE ACACIAS - PAV
AMSTEIN + WALTHERT GENEVE SA	**75'512**	AMSTEIN + WA						
DDU Rhône-Ouest	3'160	05151100	O				PLQ 30123 Semailles	PLQ Lancy-Semailles / Mise à jour du CET (concept énergétique territorial)
Direction Praille Acacias Vernets	31'414	05140000	O				DDU PAV Etoile	ANALYSE DURABILITE DE VARIANTES D'AMÉNAGEMENT, ÎLOTS UBS ET D ETOILE - PAV DÉFINITION D'UNE CIBLE CO2 POUR LES ÎLOTS E ET F PÉRIMÈTRE ÉTOILE - PAV
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	530	05231100	O					
Service ingénierie environnement	-0	05040621	O					
Service ingénierie projets	18'484	05040622	O			gré à gré	multi projet	Honoraire Jardinier/Paysagiste -
Service ingénierie sécurité	21'923	05040623	O			gré à gré	Fonctionnement	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.
ARBORINO TONY, EXPERT-CONSEIL	**74'913**	ARBORINO TON						
Office cantonal de l'eau	49'942	05241100	O			Mandat complémentaire à celui établit pour l'établissement de la stratégie.	OCEAU BC 885192 de CHF49942.20 - Produits et objectifs stratégiques de l'OCEAU - prestations 2024	élaboration des produits en mode création-concertation 161heures chf 36548.60 idem pour solde heures 59 chf 13393.60
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	24'971	05241300	O				Protection contre le ruissellement de surface	Elaboration d'une boîte à outils
THOMAS JUNDT INGENIEURS CIVILS SA	**74'904**	THOMAS JUNDT						
Direction des constructions	29'131	05040600	O				CSR	Prestations ingénieur civil
Direction Praille Acacias Vernets	45'571	05140000	O				DDU PAV Etoile DDU PAV Mobilité	OPTIMISATION DU PARKING CENTRALISÉ ET DES FONCTIONS SOUTERRAINES - PRESTATIONS DE GÉNIE CIVIL SECTEUR ETOILE - PAV ÉTUDE DE FAISABILITÉ GRAND PARC - PAV Factures standard ETUDE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉALISATION D'UNE VOIE BIDIRECTIONNELLE VÉLOS - SECTEUR LOGISTIQUE CFF
MILLE ET UNE VILLES SARL	**74'387**	MILLE ET UNE V						
Direction de la planification cantonale	48'240	05150200	O				Plans directeurs communaux	Revision du PDCn et planifications communales
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	25'147	05150900	O				Etude thématiques et Interfaces	Etude prise en considération des enfants dans l'espace public
EUROFINS SCITEC SA (EUROFINS SCITEC LTD)	**73'655**	EUROFINS SCIT						
Service de géologie, sols et déchets	39'674	05250900	O				analyses PFAS, nappe de la champagne	expertise en analyses chimiques sur des polluants
Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiqu	17'691	05241400	O					

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	OK à sélection	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	21'290	05241200				Pas d'appel d'offres. Il y a 5 prestataires en Suisse pour ce genre de prestations et Eurofins Scitec est le plus proche.	SAGE 1. Analyse d'eaux résiduaires industrielles - bc 895406 - CHF 20880.59 2. facture sans bc - chf 172.95 - analyses métaux	n°2 . Analyse physio-chimiques 1. Diverses analyses et flaconnage - acheminement et envoi des échantillons 2. Analyse des sédiments
			O					
OFFICE DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES DE GENEVE - OI	**72'953**	OFFICE DE PRO						
Agriculture	61'220	05250600				L'OPAGE est l'acteur central de promotion des produits agricoles. Il entretien des contacts étroits avec le milieu de la restauration. Un outil informatique commun avec l'OCAN est utilisé pour gérer les "Ambassadeurs du terroir" et les restaurants qui s'inscrivent dans la démarche GRTA. Les synergies et les gains d'effiences sont évidents	Gestion de la marque de garantie "Genève Région - Terre Avenir" (GRTA)	Prospection, suivi et accompagnements des restaurants proposant des produits certifiés GRTA
			O					
Direction de la durabilité et du climat	8'833	05101030	O					
Office de l'urbanisme	150	05150100	O					Utilisation salle Maison du Tiroir
Secrétariat général	1'500	05101030	O					
Service de géologie, sols et déchets	500	05230800	O					
Service de la communication	750	05101011				montant inférieur à 150K	Plusieurs projets: communication liée aux 50 ans du Vignoble de l'Etat et aux 20 ans de GRTA	bons cadeaux concours
			O					
WINTSCH K & CIE SA	**72'847**	WINTSCH K & C						
Service ingénierie environnement	0	05040621	O					
Service ingénierie projets	44'024	05040622	O			gré à gré	2124611345	Architecte
Service Travaux et Entretien DIP		05040711	O					
Service Travaux et Entretien TEC	28'823	05040710				gré à gré	CMU	(8 cdes + 1 fact) prestation d'ingénieur conseil (accompagnement STE sur diverses installations)
			O					
TV LEMAN BLEU SA.	**72'622**	TV LEMAN BLEU						
Direction de la durabilité et du climat	33'706	05101030						Promotion du Concours et réalisation de films sur les lauréats
			O				Concours du développement durable	
Office cantonal de l'eau	38'916	05241100				mandat usuel de financement d'émission pour mise en valeur de projets ou démarches portés par l'OCEau	OCEAU - contrat de sponsoring de production Emission Genève Grandeur Nature 1 .bc 861975 - chf 19458 - Production Émissions Genève Grandeur Nature - septembre 2023 à juin 2024 2. bc 906151 - chf 19458 - Production Émissions Genève Grandeur Nature - septembre 2024 à juin 2025 2. bc 906151 chf 19386	1. Emission Genève Grandeur Nature - OCEAU-OCAN-CGN 2. Emission Genève Grandeur Nature - OCEAU-OCAN-CGN
			O					
FORESTALLIA SAS	**71'822**	FORESTALLIA S						
Nature et paysage	71'822	05250500					fr. 12'300 = inventaires forestier (forêt communale d'Onex et Vernier fr. 18'300 = inventaires forestier (forêt communale Versoix fr. 39231 = inventaires forestier (forêt communale Lancy et Ville de Genève	expertise scientifique dans le domaine forestier
			O					
ERIC OLIVE - DATAFLEXYS	**71'727**	ERIC OLIVE - D						
Service de géologie, sols et déchets	71'727	05230800					analyse en lien avec les PFAS et la gestion de la base de donnée hydrochimique	expertise en analyses chimiques sur des polluants
			O					
VASEY PHILIPPE ARCHITECTES	**71'347**	VASEY PHILIPPE						
Office du patrimoine et des sites	58'947	05070100				Procédure de gré à gré avec un mandataire spécialisé dans un domaine étroit les plans de sites villageois ou de secteurs	Plan de site de la baronne à Hermance	étude de faisabilité, coordination des prestataires, réalisation du règlement du plan de site, concertation avec les parties prenantes
			O					
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	12'400	05241310	O					
ECOSCAN SA	**70'259**	ECOSCAN SA						
DDU Drize-Lac	1'126	05151200					Master plan Belle idée	Masterplan Belle-Idée - Prestations complémentaires pour l'insertion urbaine de programmes ajoutés en cours d'étude
			O					
DDU Lac-Nord	12'637	05151000					Projets Versoix-Genthod-Bellevue-Collex-Bossy	Pôle foot - Site "Aux-Hôpitaux" - Etude environnementale stratégique du développement du centre sportif de la Bécassière
			O					
Direction des constructions	2'303	05040600	O				CSR	Etude environnement
Service de l'environnement et des risques majeurs	54'193	05230400						compétence d'ingénierie en méthodologie, analyse et évaluation multicritères
			O				masterplan sur le site Belle-Idée	
IN SITU SA	**70'254**	IN SITU SA						
Direction Praille Acacias Vernets	54'050	05140000					DDU PAV Etoile	indemnité équipe 1er et 2ème degrés - Etoile espaces publics
			O					
Nature et paysage	16'204	05250500	O					
BONNOTE ZAPATA ARCHITECTES SA	**69'992**	BONNOTE ZAPA						
DDU Lac-Nord	19'872	05151000					Projet Nicolas-Bogueret – Vernier	Chemin Nicolas-Bogueret - Etude d'opportunités création zone 4A dév
			O					
Direction Praille Acacias Vernets	50'120	05140000					DDU PAV Praille	ÉTUDES PARALLÈLES DE FAISABILITÉ TYPO-MORPHOLOGIQUE SECTEUR GRAND PARC
			O					
COMMERCITE SARL AID OBSERVATOIRE	**69'427**	COMMERCITE S						
Direction de la planification cantonale	69'427	05150200					PDCR / UO6254 Plan directeur cantonal et des plans communaux	Stratégie commerciale Grand Genève - enquête de consommation
			O					
ATELIER BONNET ARCHITECTES SARL	**69'338**	ATELIER BONN						
DDU Drize-Lac	30'000	05151200					PLQ 30101 Guillocheurs	Etude test "flash" îlot des Guillocheurs Carouge
			O					
Direction Praille Acacias Vernets	14'888	05140000					DDU PAV / UO 6244 PAV DDU PAV Acacias	MÉDIATION DU PROJET ET INFORMATION AU PUBLIC - ACACIAS 1 - PAV ATELIER DE PROGRAMMATION DES REZ
			O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	24'450	05241300	O				Passerelle Foron Embouchure	Prestation d'architecte
LE COLLECTIF SA	**66'973**	LE COLLECTIF S						
Direction des rénovations et transformations	17'431	05040610				gré à gré	Colladon 2 - étude compte de fonctionnement	prestations ingénieur civil
			O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	43'240	05241300						Modification anneau baignade, construction une nouvelle jetée et réaménagement de la plage
			O				Plage de Bellevue	
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	1'600	05241310	O					
Service Travaux et Entretien TEC	4'702	05040710				gré à gré	UNI Colladon	(1 cde) Honoraires de mandataires (étude signalétique des limites de charge de l'ensembles des pièces au 1er étage.)
			O					
TRIBU ARCHITECTURE SA	**65'439**	TRIBU ARCHITE						
DDU Lac-Nord	28'973	05151000	O				Grand projet Grand-Saconnex	Mise à jour schéma directeur Susette
DDU Rhône-Ouest	32'430	05151100					Image directrice intercommunale Perly-Bardo.-PLO	Mandat d'élaboration d'une image directrice intercommunale sur les communes de Perly-Certoux, Bardonnex et Plan-les-Ouates
			O					
Direction Praille Acacias Vernets	4'036	05140000					DDU PAV Etoile	indemnité participation jury espaces publics - Etoile
			O					
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL CHARGE DE LA DEFENSE CONTRE L	**65'309**	GROUPEMENT I						
Service Travaux et Entretien DIP	19'382	05040711				gré à gré	Multisites	(33 cdes) prestation de sécurité (fausse alerte TLS, déclanchement d'alarme, automatique, etc ...)
			O					
Service Travaux et Entretien TEC	45'928	05040710				gré à gré	Multisites	(57 cdes) prestation de sécurité (fausse alerte TLS, déclanchement d'alarme, automatique, etc ...)
			O					
NB TRAITEUR DE CHATELAINE SARL	**65'172**	NB TRAITEUR D						
Office de l'Urbanisme	53'608	05150100	O				Explore	Festival EXPLORE Traiteur
Office du patrimoine et des sites	590	05070100	O					
SAEP - Secteur de la pêche	1'802	05241320	O					
Secrétariat général	6'254	05101030	O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	2'918	05241300	O					

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CR à sélectionné à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
ATELIER ARCHIPLEIN SARL	**64'860**	ATELIER ARCHI					
DDU Lac-Nord	16'215	05151000	O			PLQ 30156 Pré-du-Stand	Secteur Pré-du-Stand - Etude capacitaire pour l'implantation d'équipements publics
Direction Praille Acacias Vernets	48'645	05140000	O			DDU PAV Praille	ETUDES PARALLÈLES DE FAISABILITÉ TYPO-MORPHOLOGIQUE SECTEUR GRAND PARC
SAMUEL ENJOLRAS / ATELIER PLUM / ARCHITECTE PAYSAGISTE	**64'156**	SAMUEL ENJOLI					
DDU Rhône-Ouest	5'742	05151100	O			Projet Meyrin	PLQ La Tour - Pièce urbaine 1 / Charte paysagère
Nature et paysage	49'549	05250500		O	Appel d'offre ouvert pour le parc des Evaux	Parc des Evaux - Réalisation d'une image paysagère et d'un plan d'action	prestation d'architectes paysagistes
Office cantonal de l'eau	8'864	05241100	O				
AECOM SUISSE GMBH	**63'995**	AECOM SUISSE					
Service de géologie, sols et déchets	63'995	05230600	O			investigations perchlorate nappe du genevois, analyse des PFAS dans différents laboratoire et étude comparative	expertise en analyses chimiques sur des polluants
SD INGENIERIE GENEVE SA, LANCY	**63'968**	SD INGENIERIE					
DDU Rhône-Ouest	243	05151100	O			PLQ 30131 Arare-Dessous	PLQ Arare-Dessous PGEE
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	61'840	05241300	O			1. Drize 2. Galerie Aire et Drize 3. Lac - quai de Cologny	1. Expertise projet de dévoiement Drize entendre 2. Inspection galeries et estimation durée vie ouvrages 3. Aménagements lacustres tronçon 3
Service Travaux et Entretien TEC	1'885	05040710	O		gré à gré	CFPP - Coulouvrenière	(1 cde) Honoraires de mandataires (contrôle et rapport sur fissure constatée au 2ème étage dans le couloir.)
ROMA ENERGIES SA	**63'752**	ROMA ENERGIE					
Service ingénierie environnement	61'239	05040621	O		gré à gré	UNI Mirabeau	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.
Service Travaux et Entretien TEC	2'513	05040710	O		gré à gré	UNI Mirabeau	(1 cde) Honoraires de mandataires (Nous souhaiterions savoir à quoi est relié le boiler qui se trouve à la cave ? qu'est-ce qu'il alimente ? (il ne devrait être lié qu'à l'appartement).
ARCHEOTECH SA	**63'190**	ARCHEOTECH S					
Inventaire des monuments d'art et d'histoire	1'243	05070400	O				
Office du patrimoine et des sites	61'947	05070100	O		'Procédure de gré à gré - spécialistes en archéologie de terrain avec compétences techniques et scientifiques spécifiques	Temple de la Fusterie/Hotel de Ville 3	Relevés laserométriques
EMILIO PEREZ, EPCONSEIL	**63'044**	EMILIO PEREZ,					
Service ingénierie sécurité	63'044	05040623	O		gré à gré	Fonctionnement	Géomètre
M. DUCRET SA.	**62'600**	M. DUCRET SA.					
Direction Praille Acacias Vernets	8'081	05140000	O			DDU PAV / UO 6244 PAV	Divers déménagements de la maquette du PAV et téléviseur, à Sicli et à Palexpo pour divers évènements
Logistique	39'374	05010240	O				
Nature et paysage	1'049	05250500	O				
Office cantonal de l'eau	823	05241100	O				
Office cantonal de l'environnement	112	05230100	O				
Office cantonal des bâtiments	4'072	05040500	O		gré à gré	Libération d'un local à David-Dufour et St Georges center / débarrassage de classeurs dans le cadre de la gestion documentaire de l'office / déménagement d'un agent d'exploitation	Pas d'AO en raison de la multiplicité de projets et des petits montants
Service de la communication	9'891	05010111	O		montant inférieur à 150K	Plusieurs projets: portes ouvertes remise au jour de la Drize, 20 ans GRTA, campagne Trions mieux et rangement de notre local de stockage	Mandats de transport matériel et affiches, rangement et élimination de déchets
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	740	05231100	O				
Service Travaux et Entretien DIP	458	05040711	O		gré à gré	Institut Jaques-Dalcroze	(1 cde) Prestation de déménagement - (Suite à un dégât des eaux, pour la manutention de deux pianos à queue)
QUATRE ARCHITECTURE TERRITOIRE SARL	**62'158**	QUATRE ARCHI					
DDU Drize-Lac	62'158	05151200	O			DDU RIVE GAUCHE / UO6252 DRIZE LAC	STA - Salles de gymnastique à Plainpalais, rue du Stand, Genève
CHATTY ECOFFEY ATELIER DE GRAPHISME	**60'963**	CHATTY ECOFF					
Direction de la durabilité et du climat	26'073	05010300	O			Divers documents publiés par la DDC	Graphisme et mise en page de divers documents
Nature et paysage	8'350	05250500	O				
Office de l'urbanisme	6'340	05150100	O				Création d'une maquette_ Adaptation climatique et projet urbain_
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	20'200	05231100	O			graphisme TQMAT, fiches matériaux, plan OPAIR	compétence en graphisme, impression avec spécificités techniques
CCHE LAUSANNE SA	**60'526**	CCHE LAUSANN					
Direction de la planification cantonale	60'526	05150200	O			PDCR / UO6254 Plan directeur cantonal et des plans communaux	Conseil en stratégie économique - Economie industrielle et artisanale : enjeux et besoins en rive gauche entre Arve et Lac
LUISONI ROMAINE	**60'050**	LUISONI ROMA					
Office du patrimoine et des sites	54'910	05070100	O		Idem ligne ci-dessous	Idem ligne ci-dessous	Idem ligne ci-dessous
Service d'archéologie	5'140	05070501	O		Procédure de gré à gré- spécialiste d'un matériel spécifique disposant du cadre de référence nécesaire	analyse, inventaire et publication d'une partie du matériel céramique.	Catalogues analytiques et planches de dessins archéologiques
ORLLATI (VD) SA	**60'037**	ORLLATI (VD) S					
Direction des constructions	60'037	05040600	O			Sapay	Travaux spéciaux - sondages de reconnaissance et essais
TAMEDIA PUBLICATIONS ROMANDES SA	**59'754**	TAMEDIA PUBLI					
Direction de la durabilité et du climat	29'944	05010300	O			Campagne de communication "climat" - 20 ans GRTA	Publication d'un supplément dans la Tribune de Genève : Label Terroir - 20 ans
Secrétariat général	29'811	05010100	O				
SAS LE SENS DE LA VILLE	**59'613**	SAS LE SENS DE					
Direction Praille Acacias Vernets	40'295	05140000	O			DDU PAV Acacias	Factures standard ACCOMPAGNEMENTS POUR L'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES DE "MAITRISE D'UVRE DÉVELOPPEMENT" ET LA DÉMARCHE DE CONSULTATION PÉRIMÈTRE ACACIAS - PAV DÉMARCHE DE PROGRAMMATION DES REZ QUARTIER ACACIAS 1 (PRESTATIONS 2023)
Office de l'urbanisme	19'319	05150100	O			Cellule concertation : concertation	Mandat guide pratique : participation citoyenne dans l'urbanisme transitoire participatif.
SWISSTEMIC SNC	**59'511**	SWISSTEMIC SN					
Service ingénierie sécurité	59'511	05040623	O		gré à gré	Mutli projet	Ingénieur electricien
AXELLE MONTMARTIN COMMUNICATION	**59'344**	AXELLE MONTM					
Direction de la durabilité et du climat	18'917	05010300	O			Campagne de communication "climat"	Accompagnement pratique pour le suivi de la campagne et création de visuels et vidéos
Service de la communication	40'427	05010111	O		montant inférieur à 150K	Plusieurs projets: Les Automnales, Evénement Portes ouvertes Drize, Evénement 50 ans Vignoble de l'Etat, Communication de crise liée à l'eau, communication	Mandats d'accompagnement préparation des événements cités et production vidéos, mandat d'accompagnement communication de crise eau (crues, cyanobactéries, sécheresse, baignade, préservation de la ressource ...)
TELEOS SUISSE SARL	**58'183**	TELEOS SUISSE					
SAEP - Secteur de la pêche	58'183	05241320	O			Rhône genevois	Analyse de l'effet du barrage du Seujet de 1975 à nos jours sur les salmonidés
ZANETTI INGENIEURS-CONSEILS	**57'962**	ZANETTI INGEN					
Direction des constructions	40'002	05040600	O			Sapay + CSR	Prestation ingénieur sureté + incendie + électricien
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	3'940	05241310	O				
Service ingénierie projets	14'021	05040622	O		gré à gré	multi projet	Ingénieur AEAI

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co		SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	OK à sélection	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
ECOSYS SA	**57'843**	ECOSYS SA						
Direction de la durabilité et du climat	7'506	35101030	O				Priorisation des investissements	Accompagnement au projet
Direction du projet d'agglomération	21'620	35101130	O			Procédure de gré à gré (seuil)	Mandat d'étude pour le financement de la transition écologique Grand Genève	Entretiens avec des acteurs du financement, diagnostic et analyse, rapport d'analyse sur la possibilité d'un financement de la TE échelle d'agglomération.
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	23'817	35200000	O			Compétences spécifiques dans le domaine	Axe 3.1 du PDE	Un mandat a été confié au groupement ECOSYS /PLANAIR afin de définir pour les différentes ressources renouvelables des éléments permettant d'appréhender le coût de développement des filières (solaire PV, solaire TH, éolien, PAC, bois, ..) ECOSYS et PLANAIR ont travaillé de manière conjointe sur ces mandats : ECOSYS en qualité d'économiste, PLANAIR en qualité d'ingénieur
Office cantonal de l'environnement	1'622	35230100	O					
Office de l'urbanisme	2'243	35150100	O					
ERANEOS SWITZERLAND SA	**57'837**	ERANEOS SWIT						
Organisation des systèmes d'information	57'837	35510230	O					
GEOMETRES ASSOCIES NEY & HURNI SA	**57'622**	GEOMETRES AS						
Direction de l'information du territoire	24'566	35010150	O			<25KF	Fonctionnement	Matérialisation et entretien des points fixes
Direction Pralle Acacias Vernets	33'056	35140000	O					
DREIER FRENZEL SARL	**57'077**	DREIER FRENZ						
DDU Lac-Nord	57'077	35151000	O					
SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE	**56'978**	SERVICES INDU						
Agriculture	18	35250600	O					
Service de géologie, sols et déchets	49'000	35230600	O				développement plateforme "statéchets"	compétence en informatique et gestion des déchets
Service ingénierie projets	7'960	35040622	O			gré à gré	multi projet	Ingénieur Chauffage Ventilation
SLATKINE REPRINTS SA	**56'561**	SLATKINE REPR						
Office du patrimoine et des sites	56'561	35070100	O			Procédure de gRé a Gré en raison de la nécessité d'avoir un éditeur et un imprimeur pour nos publications, ce que propose "Arts et édition" constitué de ATAR (Imprimeur) et Slatkine (Editeur)	Revue "Patrimoine et architecture" et "Archéologie genevoise"	Edition, Impression et distribution de nos publications
PLANAIR SA	**56'526**	PLANAIR SA						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	56'526	35200000	O			Compétences spécifiques dans le domaine		
KUPFER GEOMETRES SA	**56'060**	KUPFER GEOME						
Direction Pralle Acacias Vernets	23'530	35140000	O				DDU PAV Territoire PAV	ETUDE DES SOUS-SOLS DU PERIMETRE DU PAV
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	32'530	35241300	O				1. Nappe de l'Aire 2. Foron 3. Nant de Cherre 4. Nant de Couchefatte 5. Arve 6. Moulanais	1. Recharge nappe, relevé Géomètre 2. Mise à jour carte danger - Levé géomètre 3. Relevé arbres chemin Armand-Dufaux 4. Relevés géomètre / Projet mutation parcellaire 5. Cadastration Pont Sierne 6. Remise à ciel ouvert (ch. Glandon), relevé cordon boisé
MANECO - CORNAGLIA & MAYSTRE SNC	**54'459**	MANECO - CORI						
DDU Lac-Nord	15'000	35151000	O				Projet Nicolas-Bogueret – Vernier	Projet Nicolas Bogueret - Ecobilans de 3 variantes constructives et positionnements SIA 2040
Direction de la durabilité et du climat	16'229	35010190	O				Outil bilan CO2 pour génie civil	Accompagnement et développement de l'outil bilan CO2 génie civil
Direction Pralle Acacias Vernets	4'324	35140000	O				DDU PAV Pralle	ÉVALUATION CARBONE DU PROJET DE MOBILITÉ DOUCE ROUTE DE SAINT-JULIEN PÉRIMÈTRE GROSSELIN
Service de géologie, sols et déchets	11'026	35230600	O					
Service de l'environnement et des risques majeurs	1'135	35230400	O					
Service ingénierie environnement	6'745	35040621	O			gré à gré	212461166	Ingénieur Electricien
COMMUNICATION IN SCIENCE SARL	**54'130**	COMMUNICATI						
Office cantonal de l'environnement	52'212	35230100	O				sensibilisation à la TE module DIP	expertise vulgarisation scientifique environnementale
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	1'918	35231100	O					
GUILLERMO VAZQUEZ CONSUEGRA ARQUITECTO SLP	**54'050**	GUILLERMO VA						
Direction Pralle Acacias Vernets	54'050	35140000	O				DDU PAV Etoile	indemnité équipe 1er et 2ème degrés - Etoile espaces publics
ATELIER ROBERTA	**54'050**	ATELIER ROBER						
Direction Pralle Acacias Vernets	54'050	35140000	O				DDU PAV Etoile	indemnité équipe 1er et 2ème degrés - Etoile espaces publics
ANTOINE MARCE - SEVEN DESIGN EDITION	**54'050**	ANTOINE MARC						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	54'050	35200000	O			Compétences spécifiques dans le domaine	Axe 2 du PDE	Dans le cadre de la réponse à l'initiative IN191, création d'un panneau pour l'accord sur la rénovation énergétique. Diverses présentations powerpoint, point presse du Conseil d'Etat.
ACADE SARL	**53'142**	ACADE SARL						
Agriculture	26'195	35250600	O				Irrigation des terres agricoles	Etude de faisabilité
Office cantonal de l'eau	19'758	35241100	O					
Service de géologie, sols et déchets	6'810	35230600	O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	378	35241300	O					
EIDGENOSSISCHE TECHNISCHE HOCHSCHULE - ETH ZURICH	**53'013**	EIDGENOSSISC						
Direction Pralle Acacias Vernets	41'824	35140000	O				DDU PAV Etoile	MODÉLISATION DU CLIMAT URBAIN DU QUARTIER ET ANALYSE DES PROJETS DANS LE CADRE DES MEP ESPACES PUBLICS DE LÉTOILE - PHASE 1 Factures standard
Office de l'urbanisme	486	35150100	O				Quinzaine de l'urbanisme	Documents for Rendez-vous de l'urbanisme 2024
Office du patrimoine et des sites	7'459	35070100	O					
Service d'archéologie	3'243	35070501	O					
PORTAGE SALARIAL AIN ET 2 SAVOIE	**52'473**	PORTAGE SALA						
Office cantonal de l'environnement	52'473	35230100	O				sensibilisation à la TE, animation séminaire cadres	expertise intelligence collective en environnement
ANGELOZZI PHILIPPE ME	**51'888**	ANGELOZZI PHI						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	51'888	35200000	O			Compétences spécifiques dans le domaine	Axe 2 du PDE	Avis de droit portant sur les avantages et inconvénients des sûretés prévues par le droit suisse et propositions sur celles pouvant être exigées dans le cadre de foctroi des prêts prévus par la L 13222. Ce mandat est en lien avec le groupe de travail relatif aux soutiens financiers composé de la MBG, CGI et Pictet. Cf. également ligne 833.
DL-A, DESIGNLAB-ARCHITECTURE SA	**51'212**	DL-A, DESIGNL						
Direction Pralle Acacias Vernets	51'212	35140000	O				DDU PAV Acacias	MANDAT D'ÉTUDE EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCALISÉ DE QUARTIER (PLQ) PAV POINTE NORD
SOGESTI AWUDI	**51'155**	SOGESTI AWUD						
Service de géologie, sols et déchets	51'155	35230600	O				soutien spécialisé dans le traitement de données informatiques géologiques	compétences en gestion de données géologiques
ARX IT CONSULTING SA	**51'069**	ARX IT CONSUL						
Direction de l'information du territoire	21'294	35010150	O			<25KF	Investissement, 201245200012	Refonte des outils et workflows d'extraction de la DIT
Inventaire des monuments d'art et d'histoire	19'136	35070400	O					
Office de l'urbanisme	10'639	35150100	O				Pilotage transversal	projet REFPU – Maintenance évolutive
VIRIDIS ENVIRONNEMENT SARL	**50'961**	VIRIDIS ENVIRI						
DDU Drize-Lac	8'172	35151200	O				Grand projet Communaux d'Ambilly	Mise à jour des notices d'impact sur l'environnement 1ere étape

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CR à sélectionner	gré à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Nature et paysage	18'023	05250500	O					
Office du patrimoine et des sites	2'335	05070100	O					
Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiqu	5'254	05241400	O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	17'177	05241300	O					
SPS - SWITZERLAND PAYROLL SERVICES SA	**50'283**	SPS - SWITZERL						
Office cantonal de l'eau	50'283	05241100	O			Mandat ponctuel de prestation de service pour des prestations juridiques nécessaires au fonction du conseil juridique de l'office.	OCEAU Appui service juridique - Mme Brito occupe maintenant le poste d'auxiliaire durant 3 ans	Contrat de location de service D. Brito - 6 mois - mandat terminé
HES-SO DIRECTION GENEVOISE	**50'000**	HES-SO DIRECT						
Office de l'urbanisme	50'000	05150100	O				Hautes Ecoles	Appel à projet 2024-2026
EPFL - ENAC - INTER - LASUR	**49'539**	EPFL - ENAC - I						
Direction de la durabilité et du climat	17'500	05010100	O				Panel lémanique	Réalisation de l'enquête et livraison des données
Direction de la planification cantonale	16'215	05150200	O				PDCR / UO6254 Plan directeur cantonal et des communaux Etude thématiques et Interfaces	Panel lémanique de suivi de la durabilité des pratiques Etude Re-Création – Evaluation du potentiel de végétalisation et d'adaptation climatique des Ecoles cantonales
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	3'148	05150900	O					
Inventaire des monuments d'art et d'histoire	76	05070400	O					
Office de l'urbanisme	17'600	05150100	O				Forum Citoyen	Offre pour suivi et analyse des démarches de panel citoyen à
DELTAPRO SECURITE SA	**49'122**	DELTAPRO SECU						
CR technique OBA	335	05040729	O					
DDU Lac-Nord	260	05151000	O				PLQ 29923 Mervelet - Charles Georg	Séances publiques Quartier du Mervelet les 3 et 10.12.2024 - Ouverture et fermeture de l'aula CEC André-Chavanne
Service achats et contractualisation	42'171	05040510	O			Contrats multisites		Prestations de surveillance (rondes) SAC
Service Travaux et Entretien DIP	7'027	05040711	O			gré à gré	Multisites	(4 cdes) Prestation de surveillance (surveillance bâtiment, fermeture avec ronde de sécurité, etc)
BARBARA GUIMIL - CONSERVATION PREVENTIVE ET RESTAURATIO	**49'000**	BARBARA GUIM						
Office du patrimoine et des sites	49'000	05070100	O			procédure de gré à gré - spécialiste en conservation archéologique	Conservation du matériel, récolement et migration des collections.	Stabilisation, restauration, conditionnement. Soutien logistique et suivi des conditions de conservation.
SYLLA WIDMANN ARCHITECTES SA	**48'645**	SYLLA WIDMAN						
Direction Praille Acacias Vernets	48'645	05140000	O				DDU PAV Praille	ÉTUDES PARALLÈLES DE FAISABILITÉ TYPO-MORPHOLOGIQUE SECTEUR GRAND PARC
LIENGME MECHKAT ARCHITECTES SARL	**48'645**	LIENGME MECH						
Direction Praille Acacias Vernets	48'645	05140000	O				DDU PAV Praille	ÉTUDES PARALLÈLES DE FAISABILITÉ TYPO-MORPHOLOGIQUE SECTEUR GRAND PARC
WESSLING AG	**48'461**	WESSLING AG						
Direction des constructions	7'363	05040600	O				CSR	géotechnicien
Service de géologie, sols et déchets	44'498	05230600	O				analyses chimiques spécifiques dans le cadre du projet GEOS	expertise en analyses chimiques sur des polluants
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	600	05241300	O					
HORS-CHAMPS SARL	**48'429**	HORS-CHAMPS						
Direction de la planification cantonale	48'429	05150200	O				CERN	Guide interne pour l'insertion des sites du CERN
SHARPMANIA SA	**46'985**	SHARPMANIA S						
Direction des requêtes, systèmes d'information et administration	2'162	05020500	O			Offre validée transmise par RH et SG	Numérisation des autorsaitons de construire soutien au processus de recrutement	Accompagnement au changement dans le cadre du déploiement AC-démat prestation de service RH départemental
Office cantonal de l'environnement	21'620	05230100	O					
Office du logement	5'656	05080100	O					
Ressources humaines	7'027	05010200	O					
Secrétariat général	10'523	05010100	O					
SIGMA LEGAL VINCENT PFAMMATTER, JOELLE BECKER & ADRIEN AL	**46'269**	SIGMA LEGAL V						
Direction de l'information du territoire	11'576	05010150	O	O		<15KF	Fonctionnement	Modification règlement noms géographiques
Service de géologie, sols et déchets	34'693	05230600	O				soutien juridique recours Lidéchets	prestation de service - compétences particulières en légistique et spécialisation de domaine
ODDITY SWISS SARL	**45'928**	ODDITY SWISS						
Direction Praille Acacias Vernets	8'108	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	REWRITING DU SITE WEB DU PAV
Service de géologie, sols et déchets	37'821	05230600	O				campagne mieux trier - piles et batteries LI-ION	compétences en communication
PLATES-BANDES COMMUNICATION SARL	**45'410**	PLATES-BANDE						
Direction de la planification cantonale	45'410	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	VTT - Rapports finaux
SUPERPOSITIONS	**45'321**	SUPERPOSITIO						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	45'321	05241300	O				Renaturation Aire 4	Projet exécution + DT
DSS SUSTAINABLE SOLUTIONS SWITZERLAND SA (DSS SUSTAINAB	**45'186**	DSS SUSTAINA						
DDU Rhône-Ouest	17'945	05151100	O				Grand projet Les Cherpines	GP Cherpines - Développement et mise en place d'une méthodologie d'évaluation carbone des projets territoraux et application test sur le grand projet Cherpines
Direction de la durabilité et du climat	6'081	05010100	O				Etude pilote Cherpines	Assistance maitrise d'ouvrage, rapports de synthèse
Direction Praille Acacias Vernets	15'080	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV DDU PAV Acacias	Factures standard DÉMARCHE DE PROGRAMMATION DES REZ QUARTIER ACACIAS 1 - 4ÈME ATELIER COMPLÉMENT - PAV ÉTUDE SUR LES SOCLES URBAINS AVEC UNE VALEUR DE PROJET PILOTE (TEMPS 1 ET 2) PÉRIMÈTRE ACACIAS
Service de l'environnement et des risques majeurs	6'081	05230400	O					
EFFIENERGIE AG	**45'011**	EFFIENERGIE A						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	45'011	05200000			O	Appel d'offres au niveau de la CRDE	Examen de dossiers de demandes de subventions dans le cadre du soutien financier aux mesures énergétiques sur l'enveloppe du bâtiment	
TERRITOIRES ET ENERGIES SARL	**44'948**	TERRITOIRES E						
Direction de la durabilité et du climat	44'948	05010100	O				Plan climat cantonal (mandat lancé en 2022)	Accompagnement pour le suivi du Plan climat cantonal 2030 et audit du bilan GES
AUBERTINAZ GUY	**44'904**	AUBERTINAZ GI						
Nature et paysage	44'904	05250500	O				Soutien technique pour la pose de clôtures de protection contre les degâts de la faune sauvage	pose et entretien de clôtures afin de protéger les cultures
ATELIER POISSON SARL - GIORGIO PESCE	**44'494**	ATELIER POISS						
Direction de la planification cantonale	6'810	05150200	O				Paysage	Conception cantonale du paysage (CCP) / Graphisme - Mise en page finale
Nature et paysage	6'810	05250500	O					
Office de l'urbanisme	30'873	05150100	O				Quinzaine de l'urbanisme	RDV DE L'URBANISME 2024 / IDENTITÉ VISUELLE.
ESTIA SA	**44'321**	ESTIA SA						
Direction des constructions	22'701	05040600	O				Sapay	développement durable
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	21'620	05200000	O			Spécificité du mandat	Articles 117-118 LCI en collaboration avec l'architecte cantonal	1) Développement de l'outil Ezpr-eco. 2) L'adaptation des méthodes de calculs de (TEPQP au calcul du CO2. 3) mise à niveau de la base de données selon la.methodologie KBOB 4) le testing de l'application EPQR eco
AD VALORIS SARL	**43'975**	AD VALORIS SA						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	19'458	05200000	O					3) mise à niveau de la base de données selon la.methodologie KBOB 4) le testing de l'application EPQR eco
Ressources humaines	24'517	05010200	O					
ACTUA FILMS SA	**43'739**	ACTUA FILMS S						
Direction de la durabilité et du climat	36'643	05010100	O				Campagne de communication "climat" - "Métiers de la transition"	Elaboration de vidéos
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	7'097	05200000	O					
STUDIO TEC - THE ENDLESS CYCLE SNC	**43'622**	STUDIO TEC - T						

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co		SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CR à sélectionner	gré à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Direction Praille Acacias Vernets	47'622	35140000	O				DDU PAV / UO 6246 PAV	SCENOGRAPHIE SALLE MAQUETTE PAV - SICLI
PHIL TRANSPORTS-PHILIPPE SALAZ	**43'239**	PHIL TRANSPOR						
DDU Rhône-Ouest	4'235	35151100	O				Grand projet Les Cherpines	GP Cherpines / Inauguration tram 15 à PLO - Transport, montage, démontage panneaux d'exposition
Office de l'Urbanisme	17'915	35150100	O				Explore	Offre pour prestations de soutien à l'Office de l'Urbanisme – Explore 2024
Office du patrimoine et des sites	1'540	35070100	O					
Service de la communication	12'289	35010111	O			montant inférieur à 150K	Plusieurs projets: Les Automnales, Evénement Portes ouvertes Drize, campagne Trions mieux	Mandats de transport et rangement matériel événementiel et affiches
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	7'260	35231100	O					
COMMUNE DE VEYRIER	**43'158**	COMMUNE DE V						
DDU Drize-Lac	43'158	35151200	O				Etude transversale des données	Grands Esserts - PLQ des Cirses -parcelle n°3940 : Etude et plan d'équipements. Attentes réseaux enterrés pour l'étape 2.
FAUNENATUR SARL	**42'346**	FAUNENATUR S						
Nature et paysage	42'346	35250500	O				fr. 8'350.- « Rédaction d'une revue sur l'application du vaccin contraceptif GonaCon fr. 7'321.- « Cartographie de détail, et comptages IKA (indice kilométrique d'abondance) du Cerf sur le massif jurassien fr. 5'952.- « Recherches scientifiques sur l'immunocontraception fr. 6'846.- « Elaboration du dossier d'appel d'offres et suivi des travaux de prévention des dégâts agricoles via l'installation de clôtures et l'effarouchement par diverses méthodes fr. 13'876.- « Etude pour l'estimation de la densité de chevreuils	expertise scientifique concernant la faune
ARGUS DATA INSIGHTS SCHWEIZ AG	**42'340**	ARGUS DATA IN						
Secrétariat général	42'340	35010100	O				fr. 5'952.- « Recherches scientifiques sur l'immunocontraception	
S AGENCE SARL	**42'000**	S AGENCE SARL						
Direction de la durabilité et du climat	42'000	35010190		O		OUI un AO sur invitation a été réalisé, car campagne de communication menée en 2024 + 2025	Campagne de communication "gaspillage alimentaire"	Elaboration d'une campagne de communication et accompagnement pour la mise en place
LES FMR SARL	**41'858**	LES FMR SARL						
DDU Lac-Nord	21'284	35151000	O				Grand projet Grand-Saconnex	Secteur Marronniers - Démarche participative
Direction Praille Acacias Vernets	20'574	35140000	O				DDU PAV Acacias	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) CONCERTATION POINTE NORD - PAV (2024) Factures standard
ECOSERVICES SA	**41'607**	ECOSERVICES S						
Direction Praille Acacias Vernets	8'648	35140000	O				DDU PAV Etoile	ETUDE DE GESTION DES DÉCHETS - PLQ 3 ETOILE - ILOT C - PAV
Nature et paysage	4'852	35250500	O					
Service ingénierie sécurité	26'160	35040623	O			gré à gré	212461122	Honoraires
Service Travaux et Entretien TEC	1'946	35040710	O			gré à gré	CNU	(1 cde) Honoraires de mandataires (Entretien des installations techniques - SONDES SPF BS2. Analyse dans des zones d'accès en hauteur)
ISR INJECTOBOHR SA	**41'015**	ISR INJECTOBO						
Direction Praille Acacias Vernets	41'015	35140000	O				DDU PAV Espaces publics	SONDAGES ET ESSAIS DE RECONNAISSANCE DES SOLS - RENATURATION AIRE - PAV Factures standard
HAUTE ECOLE D'INGENIERIE D'ARCHITECTURE ET DE GESTION DE F	**40'508**	HAUTE ECOLE D						
Direction du projet d'agglomération	38'887	35010130	O			Gré-à-gré (seuil)	Elaboration de la stratégie Accidentologie pour le PAS	Mise à jour et approfondissement de l'analyse d'accidentalité, monitorage des accidents échelle d'agglomération, analyse croisée avec les mesures du PAS.
Office du patrimoine et des sites	1'622	35070100	O					
HAUTE ECOLE D'INGENIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD-	**40'437**	HAUTE ECOLE D						
DDU Rhône-Ouest	36'854	35151100	O				Grand projet Zimeysaver	GP Zimeysaver / Pôle Foot Crotte-au-Loup Mandat "analyse de situation participative"
Direction de la planification cantonale	1'384	35150200	O				PDCR / UO6254 Plan directeur cantonal et des plans communaux	Expertise plan directeur cantonale
Direction de l'information du territoire	2'200	35010150	O			<SKF	Fonctionnement	Cours ponctuel logiciel d'estimation selon les moindres carrés, pour 4 personnes
ASSOCIATION ALTERNATIBA LEMAN	**39'850**	ASSOCIATION A						
Direction de la durabilité et du climat	39'850	35010190	O				Campagne de communication "climat"	Promotion de la campagne par l'organisation d'ateliers et animations
JAQUET TRANSPORTS ET COMMERCE DE BOIS SARL	**39'753**	JAQUET TRANS						
Nature et paysage	39'753	35250500	O				transport de bois rond	transporteur
ECLECTIC EXPERIENCE	**39'126**	ECLECTIC EXPE						
Office de l'Urbanisme	39'126	35150100	O				Forum Citoyen	Organisation et facilitation d'un panel citoyen et réalisation d'un guide pratique à l'attention des autorités
CEVADE CENTRE D'ELABORATION ET DE DEVELOPPEMENT DE POLIT	**39'009**	CEVADE CENTR						
Direction de la durabilité et du climat	14'204	35010190	O				Mobilité de partage: feuille de route stratégie cantonale	Accompagnement stratégie de mise en place mobilité de partage cantonale
Direction du projet d'agglomération	24'804	35010130	O			Il s'agit de 3 mandats (mandat 1 : 6226, mandat 2 : 7876, mandat 3 : 10702) concernant trois projets distincts.	Mandat 1 : AMO pour élaboration d'un dossier INTERREG concernant l'observation territoriale. Mandat 2 : avenant au mandat 1 en vue de la finalisation du dossier Mandat 3 : mandat d'écriture d'un récit pour la VTT	Mandat 1 et 2 : préparation du dossier INTERREG, établissement du budget, définition des WORKPACKAGES Mandat 3 : entretiens avec différents acteurs du territoire, écriture du récit d'accompagnement de la VTT
HYDRIQUE INGENIEURS HJ SARL	**38'965**	HYDRIQUE INGI						
Office cantonal de l'eau	19'853	35241100	O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	19'113	35241300	O					
DE BOCCARD ASSOCIES SA, GENEVE	**38'895**	DE BOCCARD AS						
Direction du projet d'agglomération	8'497	35010130	O			Gré à gré (seuil)	Analyse juridique pour un dispositif d'intervention foncier franco-genevois	Note d'analyse autour de cas concrêts concernant la possibilité pour Genève d'intervenir au au niveau du foncier en France.
Office cantonal de l'eau	8'497	35241100	O					
Office du patrimoine et des sites	21'902	35070100	O			Procédure de gré à gré avec ce cabinet d'avocat en raison de sa spécialisation sur une procédure spécifique (Accord du SG) sur cette dépense	Plan de site de Dardagny	Défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions compétentes
SANJA SAVIC ARCHITECTURE SARL	**38'484**	SANJA SAVIC AI						
Direction des constructions	38'484	35040600	O				CSR + Sapay	Honoraires architecte programmiste, Elaboration de pré-programme fonctionnel des services autres que Police, implantés sur le site du Sapay.
HYDROBIO CONSEILS JD PILOTTO	**38'376**	HYDROBIO CON						
SAEP - Secteur de la pêche	23'350	35241320	O				Lac, rivières et étangs du Canton	Prestations pour l'établissement d'un plan de gestion piscicole et halieutique
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	15'026	35241300	O					
PROTECTAS SA	**38'032**	PROTECTAS SA						
Logistique	23'188	35010240	O					
Service achats et contractualisation	10'716	35040910	O			Contrats SAC		Prestations de surveillance (rondes) et Gestion des alarmes (29 cdes)

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CH à sélectionné	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Service Travaux et Entretien DIP	1'913	05940711	O			gré à gré	CO de Pinchat	(1 cde) Prestation de surveillance (Demande d'intervention pour l'ouverture du CO de Pinchat à 6h du matin, la fermeture à 19h et les salles de gym à 22h3)
Service Travaux et Entretien TEC	2'216	05940710	O			gré à gré	Multisites	(12 cdes) Prestation de surveillance (intervention suite alarme et effraction, surveillance du site, alarmes techniques actives suite à une coupure SIG)
CONSEIL DES METIERS TECHNIQUES DU BATIMENT, GENEVE	**37'440**	CONSEIL DES M						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	37'440	05200000	O			Convention tripartite signée entre OCEN-SIG et MBG	Axe 2 du PDE	Promouvoir les orientations de la politique énergétique auprès des entreprises membres de la MBG (métiers techniques du bâtiment) ; faciliter l'appropriation des objectifs et des plans d'actions du PDE
FP INGENIEURS CIVILS ASSOCIES SARL	**37'282**	FP INGENIEURS						
Agriculture	37'282	05250600	O				Ouvrages de tourisme rural	Inspection de la structure de plusieurs ouvrages
HALDIMANN MARC-ANDRE	**36'963**	HALDIMANN MA						
Office du patrimoine et des sites	36'963	05970100	O			Procédure de gré à gré - spécialiste d'un matériel spécifique disposant du cadre de référence nécessaire.	Etude pour la publication de la fouille de l'Alhambra. Préparation de la fouille la rue de la Pélisserie.	dessins techniques archéologiques
BSF SWISSPHOTO AG	**36'646**	BSF SWISSPHOT						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	36'646	05241300	O				Etude Lac Léman	photos aériennes
LARGEUR.COM SA	**36'516**	LARGEUR.COM						
Office du patrimoine et des sites	36'516	05970100	O			Procédure de gré à gré avec un fournisseur reconnu dans un domaine très spécifique de la rédaction publication de guides pratique dans le domaine patrimonial	Guide pratique des villages protégés	Soutien à la rédaction, harmonisation et mise en page de la publication
AGENCE EFFERVESCENCE SARL	**35'934**	AGENCE EFFERV						
Office de l'urbanisme	35'934	05150100	O				Explore	Direction de production et programmation _Explore 2024.
AMT-PROJETS URBAINS, PAYSAGERS ET DE TERRITOIRE	**35'897**	AMT-PROJETS U						
Direction Praille Acacias Vernets	35'897	05140000	O				DDU PAV Acacias	ÉTUDE SUR LES REZ-DE-CHAUSSÉE DU PÉRIMÈTRE ACACIAS (TEMPS 1, PRESTATIONS 2023) Factures standard ÉTUDE SUR LES REZ-DE-CHAUSSÉE DU PÉRIMÈTRE ACACIAS (TEMPS 2 ET 3, PRESTATIONS 2024)
SANDOZ EMILIE	**35'656**	SANDOZ EMILIE						
Nature et paysage	18'675	05250500	O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	16'978	05241300	O					
THE WORKSHOP SARL	**35'543**	THE WORKSHOP						
Office de l'urbanisme	35'543	05150100	O				Explore	Assistance à maitrise d'ouvrage communication Explore.
MELIORIS SA	**35'502**	MELIORIS SA						
Service Travaux et Entretien TEC	35'502	05940710	O			gré à gré	Multisites	(3 cdes) Mandat pour la partie Appel d'offres et Veille Signalétique
COMPTOIR IMMOBILIER SA	**35'427**	COMPTOIR IMM						
DDU Drize-Lac	290	05151200	O				Grand projet Communaux d'Ambilly	Belle-Terre - Groupe de coordination communication
Direction Praille Acacias Vernets	35'137	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV DDU PAV Praille	LOCATION HALLE D'EXPOSITION / REZ / FAUBOURG-DE-CRUSEILLES 14-16 - PAV ACCOMPAGNEMENT AMO - PHASAGE OPÉRATIONNEL PÉRIMÈTRE GROSSELIN ACCOMPAGNEMENT AMO - AXE ROUTE DE SAINT-JULIEN PÉRIMÈTRE GROSSELIN - PAV
SWISS ECONOMICS SE AG	**35'280**	SWISS ECONOM						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	35'280	05200000	O			Compétences avérées dans le domaine	Fiches 5.1, 5.2 et 5.4 du PDE	Swiss Economics a été mandaté par l'OCEN pour accompagner le DTE pour déterminer la « juste gouvernance » des RTS, en tenant compte de l'état de la connaissance en matière de gouvernance des industries de réseaux en général et du CAD en particulier, ainsi que des conditions-cadre telles qu'elles ont été définies par le canton.
OU3 SA	**35'197**	OU3 SA						
Direction des rénovations et transformations	450	05240610	O			gré à gré	Roseraie SB transformation villa compte de fonctionnement	prestations ingénieur civil
Direction Praille Acacias Vernets	19'480	05140000	O				DDU PAV Etoile	ETUDE DE FAISABILITE - OPTION 2 - PARKING ETOILE - PAV ÉTUDE DE FAISABILITÉ - PARKING ETOILE - PAV
Service ingénierie sécurité	7'016	05940623	O			gré à gré	multi projet	dépollution des terrains de l'Etat
Service Travaux et Entretien DIP	6'713	05940711	O			gré à gré	HEPIA - Prairie	(1 cde) Honoraire de mandataire (Pour les honoraires des prestations d'ingénieure pour l'analyse de l'étude concernant la fiabilité de la dalle du dessus de l'abri PC.
Service Travaux et Entretien TEC	5'535	05940710	O			gré à gré	Multisites	(4 cdes) Honoraires de mandataire (prestations d'ingénieure pour l'expertise sur les infiltrations, rapport ingénieur pour la sécurité du site, etc.)
PYXIS LAW - ZELLWEGER TOBIAS ET RUTZ FABIEN V. MES	**35'000**	PYXIS LAW - ZE						
Service de géologie, sols et déchets	35'000	05230600	O				avis de droit taxes environnementales, examen juridique sur l'introduction de taxe sur les matériaux d'excavation	prestation de service - compétences particulières en légistique et spécialisation de domaine
GEO DATA SOLUTIONS, IT IS GIS SARL	**34'921**	GEO DATA SOLU						
Direction Praille Acacias Vernets	34'921	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	CARTOGRAPHIE ET GÉODONNÉES - PAV Factures standard DATA MANAGEMENT - AUDIT, STRUCTURATION ET ORGANISATION PAVFactures standard
LANOIX CAROLE	**34'856**	LANOIX CAROLI						
Direction du projet d'agglomération	34'856	05910130	O			Gré à gré (seuil)	Cartographie et schématisation pour le PAS	Production de cartes et schémas pour les différents volumes du PAS.
BURGISSER HELENE	**34'760**	BURGISSER HE						
Nature et paysage	34'760	05250500	O				Fr. 10'560 = Inventaires des bryophytes dans le haut-Seymaz pour le plan de gestion Fr. 24'200 = étude et recommandations sur les arbres à planter à Genève du point de vue de leur attrait pour les bryophytes épiphytes dans la perspective du changement climatique - phase terrain	expertise scientifique par biologiste indépendante
AID OBSERVATOIRE - SARL COMMERCITE	**34'714**	AID OBSERVATI						
Direction du projet d'agglomération	34'714	05910130		O		Procédure sur invitation (pas gré-à-gré)	Réalisation d'une enquête consommation Grand Genève 2024	Analyse des données de l'enquête, mise en évidence des principales évolutions / 2019, recommandations, rédaction d'un rapport d'étude.
ZEROWASTE GENEVE	**34'592**	ZEROWASTE GE						
Service de géologie, sols et déchets	34'592	05230600	O				projet re:pas challenge GE 2024	compétences dans la gestion des déchets
ALTERNATIVE COMMUNICATION SA	**34'119**	ALTERNATIVE C						
Direction de la durabilité et du climat	20'000	05910100	O				Campagne de communication "climat " - électromobilité	Accompagnement de la campagne de communication électromobilité
Direction Praille Acacias Vernets	6'000	05140000	O				DDU PAV Mobilité	Factures standard PLAQUETTE DE RECHERCHE DE FONDS POUR LA PASSERELLE - PAV
Service de géologie, sols et déchets	3'567	05230600	O					

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	**2'024**	**OK à sélectionner**	**gré à gré**	**AO invitation**	**AO ouvert**	**si pas d'AO pourquoi ?**	**quel projet pour le CR ?**	**Quelle prestation du fournisseur ?**
Service de la communication	4'552	85010111	O			montant inférieur à 150K	Communication Etat de Genève employeur	Production de roll-ups et panneau desk
PROP_SERVICE DE VOIRIE SA	**33'952**	PROP_SERVICE						
Agriculture	322	85250600	O					
Logistique	29'374	85010240	O					
Office de l'Urbanisme	4'256	85150100	O				Explore	Lavage de vaisselle consignée.
MIS TREND SA	**33'511**	MIS TREND SA						
Office cantonal de l'eau	2'432	85241100	O					
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	2'432	85200000	O					
Service de géologie, sols et déchets	16'485	85230600	O					
Service de la communication	9'729	85010111	O			montant inférieur à 150K	Etude "baromètre environnement GE 2024"	Mandat d'étude quantitative sur les thèmes de l'environnement: comportement, opinions et attentes de la population (sondage)
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	2'432	85231100	O					
ECO-CITOYEN	**32'449**	ECO-CITOYEN						
Direction de la durabilité et du climat	33'449	85010190	O				Campagne de communication "climat"	Animations de nombreux stands lors de manifestations sur le canton de Genève
GESTE ENGINEERING SA	**33'295**	GESTE ENGINEE						
Direction Praille Acacias Vernets	33'295	85140000	O				DDU PAV Espaces publics	ETUDE DE FAISABILITÉ, IMPACTS SUR LE FERROVIAIRE ROUTE DE SAINT-JULIEN - PRESTATIONS DE GÉOMÈTRES - PAV
EUREX AUDIT SARL, LUXEMBOURG, SUCCURSALE DE CHENE-BOURG	**33'268**	EUREX AUDIT S						
Direction du projet d'agglomération	33'268	85010130			O	Il s'agit d'un appel d'offre ouvert réalisé par la CCA (pas gré à gré)	Appui au contrôle des dépenses et imputabilité pour les mesures du PA	Préparation des contrôles, contrôles auprès des maîtres d'ouvrages, vérification et rédaction de rapports de contrôle.
ROSSET JOHAN JEAN-CLAUDE RAPHAEL	**33'247**	ROSSET JOHAN						
Office de l'Urbanisme	33'247	85150100	O				Quinzaine de l'urbanisme	Scénographie du Rendez-vous de l'urbanisme 2024
ARCHIGRAPHIE / COINTAULT PHILIPPE	**32'782**	ARCHIGRAPHIE						
Direction des constructions		85040600	O					
Direction Praille Acacias Vernets	21'540	85140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	Factures standard REALISATION DE 5 PERSPECTIVES INFOGRAPHIQUES - PAV
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	11'242	85241300	O					
KARAKAS ET FRANCAIS SA	**32'595**	KARAKAS ET FR						
Direction des constructions	32'595	85040600	O				Sapay	Etudes de faisabilité + études géotechniques
HESTERA SA	**32'430**	HESTERA SA						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	32'430	85200000	O			Compétences spécifiques dans le domaine	Axe 2 Collaboration avec l'USPI, CGI et AGCV	Hestera nous accompagne avec Me Philippe Angelozzi dans la définition de la notion de disproportion économique qui permet de déroger à l'obligation légale de réaliser des travaux de rénovation énergétique (isolation d'enveloppe, substitution du chauffage fossile par une solution renouvelable ou raccordement à un réseau thermique). Dans le cadre de ce mandat, Hestera travaille sur les aspects techniques et d'ingénierie, tandis que Me Philippe Angelozzi traite les éléments juridiques. A ce stade, nos mandataires ont défini la problématique juridique et les aspects techniques qui y sont liés. Ils ont également posé la méthodologie de travail et de récolte des données dont ils ont besoin. Ils lanceront la rédaction de leur rapport dans les semaines à venir.
GANCI PARTNERS SA	**32'430**	GANCI PARTNE						
Office du logement	32'430	85060100	O				Chasseur de tête pour un poste de Directeur resté vacant plusieurs mois sans qu'une candidature valable ait été trouvée.	Chasseur de tête pour un poste de Directeur resté vacant plusieurs mois sans qu'une candidature valable ait été trouvée.
GEOTHERMIE-SCHWEIZ	**32'430**	GEOTHERMIE-S						
Service de géologie, sols et déchets	32'430	85230600	O				communication liée à la géothermie	expertise en géothermie
CO-ACTION QUERIO CABINET DE CONSEIL	**32'400**	CO-ACTION QU						
Service ingénierie sécurité	32'400	85040623	O			gré à gré	Fonctionnement	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.
UNI-T	**32'079**	UNI-T						
Office de l'Urbanisme	32'079	85150100	O				Explore	Engagement de l'artiste pour Explore 2024.
QUINODOZ RAPHAËL ME	**32'060**	QUINODOZ RAF						
Direction pilotage et finance	32'060	85040800	O			Pas d'AO pour ce type de mandat et pour ce montant	Recours contre les autorisations de construire du pôle Foot provisoire aux Evaux	Prestations d'avocat pour le compte de l'EGE (OCBA)
MOVE UP SA	**31'781**	MOVE UP SA						
Office cantonal de l'eau	31'781	85241100	O			Mandataire proposé par les RH du DT suite à des difficultés de recrutement sur 2 postes clefs de l'office (chef de secteur). Financement par l'OCEau, mais choix du mandataire fait par les RH, dans un montant de mandat raisonnable et offre en gré à gré au regard des montants proposés	OCEAU 1. assessment de sélection - version light (2 candidats) bc 905241 - chf 8539.90 - SAEP 2. BC 909829 - chf 16755.50 - Assessment de sélection - 3. bc 916069 - chf 44753.40 - processus de recrutement 2024-2025 - SAGE	1. 2 assessments pour SAEP F. Pidoux - Chef de secteur hydrométrie - chf 8539.90 2. suite demande RH - mise en œuvre des assessments formule "light" dans le cadre de la finalisation du recrutement pour le poste de chef des secteur installations privées de l'OCEau - chf 16755.50 3. Mandat de recrutement chef des secteur SAGE installations privées acompte 2024
TERASOL SA (TERASOL AG) (TERASOL LTD)	**31'653**	TERASOL SA (TI						
Direction Praille Acacias Vernets	7'027	85140000	O				DDU PAV Etoile	ANALYSE DES PROJETS MEP ETOILE -
Office cantonal de l'eau	28'634	85241100	O			Il existe très peu de bureaux spécialisés dans la remédiation de sols urbains, dont Terasol, à qui ces deux mandats ont été attribués en gré à gré.	OCEAU - UTS - G. Saguin 1. bc 835264 - chf 835264 2. bc 906410 - chf 16477.14	1. Quartier du Pommier : régénération des sols 2. ExoMap-Lancy : développement d'outils cartographiques
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	0	85241200	O					
BUREAU DAC SARL	**31'555**	BUREAU DAC SA						
Service de géologie, sols et déchets	31'555	85230600	O				analyse déchets incinérables des entreprises, support à l'élaboration d'une stratégie sols	compétences dans la gestion des déchets, compétence en conduite de projet et en gestion de données géologiques
NEXUM SWITZERLAND SA	**31'549**	NEXUM SWITZE						
Organisation des systèmes d'information	31'549	85010230	O					
THE BRIGHT BEE SARL	**31'500**	THE BRIGHT BE						
Office de l'Urbanisme	31'500	85150100	O					Offre de service - 6 X Assessment "Profil, responsable de projets".
COMMENT-DIRE.CH, CAMILLE ROL	**31'399**	COMMENT-DIRE						
Direction de la durabilité et du climat	31'399	85010190	O				Guide Consomm'action	Mise à jour et rédaction de nouvelles fiches pour ce guide
FONDATION BRAILLARD ARCHITECTES	**31'385**	FONDATION BR						
Direction Praille Acacias Vernets	31'385	85140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	MISSION DE RECHERCHE ET D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE - PROJET URBAIN PAV-2023
ADECCO RESSOURCES HUMAINES SA	**31'071**	ADECCO RESSO						
Direction des requêtes, systèmes d'information et administration	31'071	85020500	O			Besoin urgent d'une ressource temporaire en accord avec RH	Activités métier Rédac-autor	Activités de rédac-autor en l'absence inopinée de plusieurs collaborateurs
SECRETARIAT D'ETAT A L'ECONOMIE (SECO)	**31'027**	SECRETARIAT D						
Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiqu	17'353	85241400	O					
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	13'674	85231100	O					
GADZ SA	**30'414**	GADZ SA						

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CH à sélection	gré à gré	AO invitation	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	30'414	05241300					1. Drize / sect. La Colline / km 2.5 rive gauche 2. Foron Embouchure	1. Etude hydrogéologique conditions étiages / Appui géotechnique / Etude géotechnique suite crue 2. Prestations d'ingénieur géotechnicien passerelle
			O					
LABOTECH SARL	**30'072**	LABOTECH SAR						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	5'021	05241300	O					
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	23'159	05241310	O				LAC - Estacade 770'000 / Ch. Ermitage / Ports EV et Pâquis	Examens et inspections ouvrages
Service Travaux et Entretien DIP	1'892	05040711				gré à gré	Multisites	(2 cdes) Mandat à des tier et entretien courant (Contrôle et suivi sur marches d'escaliers années 224-226, Pour le carottage et les tests des carottes de la dalle du dessus de l'abri PC.)
			O					
CIVIT SARL	**29'985**	CIVIT SARL						
Direction Praille Acacias Vernets	29'985	05140000					DDU PAV Acacias	ACCOMPAGNEMENTS POUR L'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES DE "MAITRISE D'UVRE DÉVELOPPEMENT" ET LA DÉMARCHE DE CONSULTATION PÉRIMÈTRE ACACIAS - PAV
			O					
MISSIONS PUBLIQUES SARL	**29'941**	MISSIONS PUBL						
Direction du projet d'agglomération	29'941	05010130			O	Contribution DPA au mandat (lancé par l'OU, procédure sur invitation. Il existe une DRT)	Conception, organisation et animation de la démarche citoyenne VTT	Conception de la démarche, organisation des ateliers citoyens, participation et animation des ateliers.
DIDIER LECLERC ARCHITECTE	**29'900**	DIDIER LECLER						
Service Travaux et Entretien TEC	29'900	05040710				gré à gré - dérog chef de service PLI	Restaurant Plage des Eaux-Vives	(1 cde) Honoraires pour la coordination des travaux et maintenances des installations sur site ,le temps que les contrats SAC se mettent en place.
			O					
TRANSVOIRIE SA	**29'881**	TRANSVOIRIE S						
Nature et paysage	29'426	05250500	O				transport plaquette forestière	prestation de transport
SAEP - Secteur de la pêche	455	05241320	O					
ATELIER D'ARCHITECTURE CHESSEX L.	**29'836**	ATELIER D'ARCI						
Service ingénierie environnement	29'836	05040621	O			gré à gré	Fonctionnement	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.
ATMO AUVERGNE-RHONE-ALPES	**29'817**	ATMO AUVERGN						
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	29'817	05231100	O				collaboration pour l'utilisation de l'outil "Grand Genève modèle emissions"	expertise en chimie de l'air
ATBA SA	**29'727**	ATBA SA						
Direction Praille Acacias Vernets	28'451	05140000	O				DDU PAV Acacias	ANALYSE ET ETUDE DE FAISABILITE POUR LA PARFUMERIE
Office cantonal de l'eau	973	05241100	O					
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	303	05231100	O					
ASSOCIATION SOUNDVISION	**29'642**	ASSOCIATION S						
CR technique OBA	14'658	05040729	O					
DDU Lac-Nord	493	05151000	O				PLQ 29923 Mervelet - Charles Georg	Présence technique les 3 et 10 décembre 2024 - Séance d'information Quartier du Mervelet
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	247	05200000	O					
Service de géologie, sols et déchets	265	05230600	O					
Service Travaux et Entretien TEC	13'978	05040710	O			gré à gré	Auditorium Arditi	(7 cdes) Honoraires prestations de service de tiers (Timesheet pour divers accompagnements, etc)
CITE LUMIERE PRODUCTION SARL	**29'369**	CITE LUMIERE I						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	29'369	05200000	O			Compétences avérées dans le domaine	Elaboration d'une animation dans les cycles d'orientation autour du quiz "Mon métier pour l'avenir de la planète" Quiz dans trois établissements scolaires	
MICROGIS SA	**29'236**	MICROGIS SA						
Direction du projet d'agglomération	23'290	05010130	O			Gré à gré (seuil)	Elaboration des indicateurs de suivi pour le PAS	Note méthodologique, élaboration des indicateurs pour intégration au PAS.
Office de l'urbanisme	5'945	05150100	O				Etude transversale des données	Portage du modèle de spatialisation des projections démographiques et d'emplois du Grand Genève
PRODEM CONSEILS SARL	**29'036**	PRODEM CONSE						
Service achats et contractualisation	29'036	05040910	O			gré à gré		Mandataire pour AO Nettoyage (3 cdes)
IWF AG	**28'875**	IWF AG						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	28'875	05200000			O	Appel d'offres au niveau de la CRDE	Logiciel programme d'encouragement Energie : a) redevance annuelle forfaitaire b) Support technique	Hébergement du portail web et de la base de données de traitement des requêtes en subvention. Support technique
GLAAV	**28'807**	GLAAV						
DDU Lac-Nord	28'807	05151000	O				PLQ 29923 Mervelet - Charles Georg	AVP PLQ Avenue du Bouchet - Mervelet N°30266
HYDROGEAP SARL	**28'755**	HYDROGEAP SA						
Service de géologie, sols et déchets	28'755	05230600	O				création d'une carte de vulnérabilité des nappes, modèle d'écoulement de la nappe du Rhône zone "Bois de Bay"	expertise en hydrogéologie
MICHEL SCHNEGG, ATELIER DE GRAPHISME	**28'620**	MICHEL SCHNE						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	25'620	05200000	O			Compétences avérées dans le domaine	Axe 2 du PDE Accord sur la rénovation énergétique	Campagne subventions rénovations Directive opérationnelle sur les amendes administratives Création graphique - PPT présentation "Slide Explorer". Cf également ligne 604
Office de l'urbanisme	3'000	05150100	O				Quinzaine de l'urbanisme	Conception graphique
ATELIER MAQ3 SARL	**28'463**	ATELIER MAQ3						
Direction des constructions	7'956	05040600	O				CSR	Maquettes rade
Direction Praille Acacias Vernets	20'507	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	MAQUETTE SECTEUR GROSSELIN - ECHELLE 1/1000EME Factures standard
SUJETS ET OBJETS D'ARCHITECTURE SARL	**28'302**	SUJETS ET OBJE						
Direction Praille Acacias Vernets	17'860	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	PRESTATIONS D'ORGANISATION DE TROIS ATELIERS PAV ORGANISATION ET ANIMATION D'ATELIERS ENFANTS - PAV
Service monuments et sites	10'442	05070300	O					
DIRECTION PLUS SA	**28'214**	DIRECTION PLU						
Office cantonal de l'environnement	18'485	05230100	O				assessment	prestation de service
Service de géologie, sols et déchets	9'729	05230600	O				accompagnement individuel	prestation de service
ASS. DES MARAICHERS DU GENEVOIS - AMDG	**28'040**	ASS. DES MARA						
Agriculture	28'040	05250600	O				Réduction des risques liés à l'usage de produits phytosanitaires	Essais "On-farm" chez des maraîchers genevois sur 2 nouvelles techniques agricoles
INSITU ARCHEOLOGIE SA	**28'003**	INSITU ARCHEO						
Office du patrimoine et des sites	14'269	05070100	O			'Procédure de gré à gré - spécialistes en archéologie de terrain avec compétences techniques et scientifiques spécifiques	Interventions de terrain et production scientifique à l'usage des spécialistes et du grand public.	Dessins, plans, photos, inventaires et rapports préliminaires.
Service d'archéologie	13'734	05070501	O			Idem ligne ci-dessus	Idem ligne ci-dessus	Idem ligne ci-dessus
LIGNUM-GENEVE	**27'550**	LIGNUM-GENEV						
Nature et paysage	27'550	05250500	O				Promotion de la filière bois	prestation de communication et de sensibilisation
GOODTRACK ASSOCIATION	**27'500**	GOODTRACK AS						
Direction de la durabilité et du climat	27'500	05010100	O				Plateforme Agir à Genève	Création d'une plateforme web, en collaboration avec la Ville de Genève
FAZ ARCHITECTES SARL	**27'466**	FAZ ARCHITECT						
Direction de la gestion et valorisation	15'675	05040700	O			gré à gré	PLQ Semailles-Rambossons	(1 fact) Honoraires mandataires pour la faisabilité de la construction d'une école spécialisée dans un immeuble
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	11'792	05150900	O				Etude thématiques et Interfaces	Etude réhabilitation maison gade barrière Etude réhabilitation maison gade barrière

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	CR à sélectionagré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
RK EVENTS SA	**27'025**	RK EVENTS SA					
Office de l'Urbanisme	27025	35150100 O				Explore	Mandat pour partie programmation et production du festival Explore 25.
REMARQ SA	**26'460**	REMARQ SA					
Direction de la durabilité et du climat	1'260	35010190 O					
Direction de l'information du territoire	2'646	35010150 O			<5KF	Fonctionnement	Impression très grand format
Direction Praille Acacias Vernets	4'070	35140000 O				DDU PAV / UO 6244 PAV	Indemnité équipe 1er et 2ème degrés - Etoile espaces publics
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	5'578	35200000 O					
Office de l'Urbanisme	3'240	35150100 O				Explore	Mandat pour toile imprimée.
Service de la communication	2'678	35010111 O			montant inférieur à 150K	Plusieurs projets: événement Portes ouvertes Drize, 20 ans GRTA	Production de matériel d'exposition et et habillage d'un triporteur
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	6'978	35241300 O					
HOLINGER SA	**26'310**	HOLINGER SA					
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	26'310	35241200 O			Ce mandat a fait l'objet d'un appel d'offres en février 2023 auprès de 6 entreprises. Le montant dépassant notre budget, l'appel d'offres a été annulé. L'adjudication a été donnée à l'entreprise jugée meilleure, mais avec un cahier des charges revu à la baisse.	OCEAU - SAGE - D. Anouini bc 840919 - chf 112'646.90 2023-2024	Etude des eaux claires parasites branche réseau primaire Everdes - Bachet bassin versant Aire-Drize
EPI-ETABLISSEMENTS PUBLICS POUR L'INTEGRATION	**26'182**	EPI-ETABLISSEI					
Office cantonal de l'eau	557	35241100 O					
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	22'525	35200000 O				Accueil d'une personne en difficulté de réinsertion d'emploi	Remplacement absence longue durée d'une collaboratrice: Suivi du collaborateur en réinsertion
Office de l'Urbanisme	3'100	35150100 O					Sortie fin d'année OU
BIOL CONSEILS SA	**25'956**	BIOL CONSEILS					
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	25'956	35231100 O				maintenance des données genevoises CADERO	expertise en chimie de l'air
RHCONSEIL SA	**25'944**	RHCONSEIL SA					
Direction de la planification et des opérations foncières	4'324	35961100 O					
Office de l'Urbanisme	10'810	35150100 O					2 Assessments Directeur Planification Cantonale
Office du logement	10'810	35960100 O					
FORTITUDE EXECUTIVE SEARCH SARL	**25'944**	FORTITUDE EXE					
Service de l'environnement et des risques majeurs	25'944	35230400 O				conseils RH	compétence de recrutement par profilage (chasseur de tête)
STRAUSAK ASSOCIES SA	**25'939**	STRAUSAK ASSI					
Direction transversale et support	-2'504	35040900 O					
Nature et paysage	28'443	35250500 O				Déménagement de l'OCAN à l'Arsenal	architecte d'intérieur
RACALBUTO OSWALDO BRUNO	**25'920**	RACALBUTO OS					
Direction de la durabilité et du climat	20'420	35010190 O				Campagne de communication "climat"	Dessins et illustrations
Secrétariat général	5'500	35010100 O					
NUEE DIGITAL SARL	**25'575**	NUEE DIGITAL S					
Office de l'Urbanisme	25'575	35150100 O				Explore	Mandat pour la communication digitale pour l'édition 2025 d'Explore..
SIG	**25'448**	SIG					
Agriculture	145	35250600 O					
Inventaire des monuments d'art et d'histoire	66	35070400 O					
Nature et paysage	12'038	35250500 O					
Office du logement	33	35960100 O					
Service d'archéologie	55	35070501 O					
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	1'754	35231100 O					
Service des poêlos et contrôles	507	35230900 O				Factures de clés de service SIG	
Service du domaine public lacustre et de la capitainerie	10'847	35241310 O					
VON SIEBENTHAL LORIS	**25'404**	VON SIEBENTH					
Direction Praille Acacias Vernets	2'594	35140000 O				DDU PAV / UO 6244 PAV	prises de vue Forum des acteurs du PAV 15.2.24 Sicli
Service de la communication	22'810	35010111 O			montant inférieur à 150K	Communication sur la remise au jour de la Drize	Mandat photos du chantier de la remise au jour de la Drize et de photos de lieux de baignade
L'AZURE - ALAIN LUGON MOULIN	**25'260**	L'AZURE - ALAI					
Nature et paysage	25'260	35250500 O				Fr. 4916.- = État des lieux des connaissances cantonales concernant les abeilles sauvages, compléments pour la stratégie cantonale Fr. 9'985.- = Inventaire des abeilles sauvages de l'Aire renaturée Fr. 10'358.-= Inventaire des abeilles sauvages de la Butte de Châtillon	expertise scientifique
IKON PRODUCTIONS / BAUMGARTNER PASCAL	**25'200**	IKON PRODUCT					
Office du patrimoine et des sites	25'200	35070100 O			'Procédure de gré à gré pour une multitude de petits projets indépendants dont le montant est le total pour plus de 25 batiments différents	Photographies de bâtiments classés	Prise de vue, sélection, post traitement, livraison sur support numérique
CHAHUT MEDIA	**25'100**	CHAHUT MEDIA					
Office de l'Urbanisme	25'100	35150100 O				Explore	SÉRIE PODCAST EXPLORE - 12 épisodes
IMPACT HUB GENEVA-LAUSANNE (ASSOCIATION)	**25'000**	IMPACT HUB GI					
Direction de la durabilité et du climat	25'000	35010190 O				Calculateur CO2	Organisation du Défi Carbone, pour promotion du calculateur CO2
ASSOCIATION AGROIMPACT	**25'000**	ASSOCIATION A					
Agriculture	25'000	35250600 O				Projet Résulterre : qualité des sols et séquestration du carbone organique	Diagnostic et attestation "climaCert" des exploitations participant au projet Résulterre
KENZA FANTI	**24'915**	KENZA FANTI					
Nature et paysage	24'915	35250500 O				Fr. 7500.- = Rédaction d'un livret sur la biodiversité des cimetières Fr. 17'415.- = Etude et recommandations sur les arbres à planter à Genève - terrain	expertise scientifique par biologiste indépendante
MEDIARCHITECT SARL	**24'750**	MEDIARCHITEC					
Service Travaux et Entretien TEC	24'750	35940710 O			gré à gré	Multisites	(8 cdes) Honoraires pour le suivi et coordination des travaux (si intervention de 3 entreprises ou plus)
NETPROJET.COM SA	**24'506**	NETPROJET.CO					
Direction des projets d'espaces publics - DPEP	17'155	35250900 O				Voie verte	Plateforme partenaires projet
Office cantonal des bâtiments	11'351	35940500 O			gré à gré	Prise et transmission de PV	Abonnement utilisation du logiciel
PRAGMATIC - CONSULTING SARL	**24'177**	PRAGMATIC - C					
Service de la sécurité	24'177	35040623 O			gré à gré	2124621147	Honoraire Ingénieur civil
BGMP SARL	**24'106**	BGMP SARL					
Direction de l'information du territoire	24'106	35010150 O			<25KF	Fonctionnement	Mandat de recherche et de sélection en vue du recrutement
SOPHIE CUISINE EN TOUT GENRE, MAES KAGI	**24'067**	SOPHIE CUISIN					
DDU Cœur-Lac	5'940	35151200 O				PLQ 30185 Tir-au-Canon	Tir-au-Canon - Apéritif pour atelier
Office de l'Urbanisme	12'440	35150100 O				Explore/ORencontres du développement	Repas Midi Festival Carouge- Explore 2024/Buffet Assises du développement 2024_ 24.09.2024
Office du patrimoine et des sites	2'641	35070100 O					
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	1'402	35241300 O					
Service monuments et sites	1'644	35070300 O					
BACHEMA AG	**24'049**	BACHEMA AG					
Service de géologie, sols et déchets	11'026	35230600 O					
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	13'023	35231100 O					
DEPRADE CLEMENT ARCHITECTE PAYSAGISTE - SOLUTIONS ENVIRO	**23'928**	DEPRADE CLEM					
Nature et paysage	23'928	35250500 O				Amélioration des processus et procédures de traitement des mesures de compensations et de plantations d'arbres	prestation d'architecte paysagiste
TEP ENERGY GMBH	**23'757**	TEP ENERGY GI					

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	**2'024**	**Clé à sélection**	**gré à gré**	**AO invitatio**	**AO ouvert**	**si pas d'AO pourquoi ?**	**quel projet pour le CR ?**	**Quelle prestation du fournisseur ?**
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	23'757	05200000	O			Compétences avérées dans le domaine	Article 9 de la loi sur le CO2	Il incombe aux cantons de faire rapport à la Confédération sur les mesures qu'ils ont prises. L'art. 16 de l'ordonnance sur le CO2 précise que les rapports en question doivent être réguliers et comporter des informations sur l'évolution des émissions de CO2 des bâtiments sis sur le territoire cantonal (al. 2, let. b). Dans ce cadre, le bureau TEP a développé une méthodologie standardisée pour que les cantons remplissent leur mandat. Le canton de Genève disposant de données plus fiables que les autres cantons (Surface de référence énergétique et données de consommation notamment), les relevés dans le rapport remis par l'OFEV montrent des résultats pessimistes pour le canton de GE. Nous avons mandaté TEP afin de mieux analyser et plus en détail les différences de résultats.
WAPICO AG	**23'488**	WAPICO AG						
Direction de la durabilité et du climat	23'488	05010100	O				Plateforme intercantonal MonPlanClimat	Gestion du site et création de contenus pour les pages genevoises de la plateforme
AB INGENIEURS SA	**23'056**	AB INGENIEURS						
Office cantonal de l'eau	10'962	05241100	O					
Service ingénierie sécurité	12'075	05040623	O			gré à gré	212461113	Honoraires Intégieur Civil
LENOIR DELGADO & ASSOCIES SA	**23'000**	LENOIR DELGAD						
Direction de la planification et des opérations foncières	23'000	05081100	O				Paiement de 17'500 CHF liée à la Parcelle 4591 de la commune de Chêne-Bourg. Paiement de 5'500 CHF liée aux Parcelles 1851 et 1853 de la commune de Chêne-Bourg.	Il s'agit de deux versements correspondant à une participation aux frais de l'avocat (d'un tiers) dont l'Etat s'est engagé à verser, suite des accords à l'amiable post-préemption.
ATELIER ADR SA	**22'698**	ATELIER ADR S						
DDU Rhône-Ouest	9'750	05151100	O				Grand projet Les Cherpines	GP Cherpines / PLQ Cherpines : prestations images illustratives du phasage du quartier Cherpines et Rolliet)
Direction Praille Acacias Vernets	8'862	05140000	O				DDU PAV Etoile DDE PAV Praille	participation jury espaces publics - Etoile vision directrice Rondeau-Grosselin-Promenades - Grosselin - Praille
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	4'086	05241300	O					
MBC INGEO SA	**22'690**	MBC INGEO SA						
DDU Drize-Lac	7'539	05151200	O				PLQ Cardinal-Mermillod	Carouge - Cardinal-Mermillod – Plans 6, 7, 8, 9 – Périmètre défini en annexe, soit 4.4 ha
Direction Praille Acacias Vernets	6'351	05140000	O				DDU PAV Acacias	LEVÉ TOPOGRAPHIQUE POINTE NORD - PAV
Service de la gérance	2'179	05040720	O			gré à gré	Centre horticole de Lullier	Honoraires de mandataires pour la cadastration de la parcelle 256 - Route de Presinge 15 - Inscription au RF
Service Travaux et Entretien TEC	6'621	05040710	O			gré à gré	Domaine de Penthes	(1 cde) Honoraires de mandataires (Domaine de Penthe / Pregny 26 / Plan 28 – Parcelle 45 Relevé de grilles / évacuation EP couvrant 9 hectares)
ON-SITU SARL	**22'514**	ON-SITU SARL						
Direction de la planification cantonale	3'621	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	Prestation d'accompagnement pour la mise en oeuvre d'une solution de projection
Direction Praille Acacias Vernets	7'866	05140000	O				DDU PAV / UO 6244 PAV	MISE À JOUR ANIMATION CARTOGRAPHIQUE AVEC DONNÉES SIG - PAV
Inventaire des monuments d'art et d'histoire	11'026	05070400	O					
SCHULTHEISS MARC-EDOUARD	**22'500**	SCHULTHEISS M						
Direction de la durabilité et du climat	22'500	05010100	O				Panel lémanique	Traitement analyse et modélisation des données mobilité
ELEDA CONSULTING - CANARIO DE OLIVEIRA MARCIA	**22'400**	ELEDA CONSUL						
Office de l'urbanisme	22'400	05150100	O				Espace 3 DD	Mandat Évaluation des plans de communications des démarches participatives de l'OU.
SCHONBACHLER CYRIL	**22'360**	SCHONBACHLER						
DDU Rhône-Ouest	1'680	05151100	O				DDU RIVE GAUCHE / UO6248 DRIZE LAC	PDZI Stand Saint-Georges - Lancy / Expertise chiroptères (chauve-souris) : étude + rédaction d'une note synthétique de recommandations
Office cantonal de l'eau	20'680	05241100	O			Pour le mandat balades rivières, c'est un travail complexe qui demande beaucoup d'expérience de terrain et de vision naturaliste. On a discuté avec Gilles, Gottlieb, Alexandra et Jean –Marc Mitterer avec qui on collabore sur ce projet et on est tombé d'accord qu'une des seules personnes qui pourrait relever le défi c'est Cyril Schonbachler	OCEAu BC 858341 - CHF 28000 - 2023 - 2024	Balades rivières pour le site Dans ma Nature - année 2024 4 fact.
L'ATELIER DU PAYSAGE SARL	**22'246**	L'ATELIER DU P						
Direction Praille Acacias Vernets	22'246	05140000	O				DDU PAV Praille	RELOCALISATION LOGISTIQUE MIGROS - PAV
STAFFELBACH & PARTNER SARL	**22'052**	STAFFELBACH &						
Office de l'urbanisme	22'052	05150100	O					Offre de services pour le grand projet Cherpines, le grand projet Bernex et une nouvelle version du planificateur financier
ATELIER POIVRE VERT SA	**21'863**	ATELIER POIVR						
Direction des rénovations et transformations	21'863	05040610	O			gré à gré	CD Marais étude faisabilité compte de fonctionnement	relevés pour modélisation bâtiment
HERVE STALDER STAPROD	**21'737**	HERVE STALDER						
Direction de la durabilité et du climat	7'500	05010100	O				Campagne de communication "climat" - GRTA	Réalisation de 5 vidéos
Service de la communication	14'237	05010111	O			montant inférieur à 150K	Communication sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)	Mandats de création de vidéos
WAYS INGENIERIE SARL	**21'701**	WAYS INGENIE						
Direction Praille Acacias Vernets	21'701	05140000	O				DDU PAV Etoile	EXPERTISE MOBILITÉ - ESPACES RIVIÈRES PÉRIMETRE ETOILE
TOXPRO SA	**21'620**	TOXPRO SA						
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	21'620	05221100	O				étude bibliographique sur les nanoparticules	expertise en chimie de l'air
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (UK) LIMITED	**21'620**	EDMOND DE RO						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	21'620	05200000	O			Compétences avérées dans le domaine	Fiches 5.1, 5.2 et 5.4 du PDE	EDR a réalisé, pour l'Etat, une relecture détaillée de la convention RTS sur les aspects financiers, notamment le WACC, la méthode de comptabilité et l'annexe FPPA. EDR a réalisé un rapport d'expertise en 2 décembre 2022 dans le cadre du projet RTS. Les points abordés consistent à statuer sur les évolutions du modèle financier des RTS proposé par les SIG (le « Modèle») et sur les points d'améliorations restant à implémenter. Pour l'implémentation de ces points, le DT est accompagné aux aspects financiers par EDR dans la mise en application du monopole RTS.
EPIQR RENOVATION SARL	**21'620**	EPIQR RENOVA						

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE **23.05.202**
Direction financière

FOURNISSEURS 2024 - Réponses à la Commission des finances

Somme de Montant CHF	Etiquettes de co	SELECTIONNES 2024				A RENSEIGNER 2024		
Etiquettes de lignes	2'024	OK à sélectionn	gré à gré	AO invitatif	AO ouvert	si pas d'AO pourquoi ?	quel projet pour le CR ?	Quelle prestation du fournisseur ?
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	21'620	05200000	O			Spécificité du mandat	Articles 117-118 LCI en collaboration avec l'architecte cantonal	1) Développement de l'outil Epgr-eco. 2) L'adaptation des méthodes de calculs de l'EPQR au calcul du CO2. 3) mise à niveau de la base de données selon la methodologie KBOB 4) le testing de l'application EPQR eco
WERMEILLE EMMANUEL	**21'598**	WERMEILLE EM						
Nature et paysage	21'598	05250500	O				Fr. 4'378.- = Evaluation entomologique de surfaces de promotion de la biodiversité en faveur de l'avifaune Fr. 5'545.- = Relevé entomologique après renaturation de l'Aire Fr. 9'339.- = Suivi entomologique des milieux prairiaux Fr. 2'334.- = Mise à jour de la liste rouge Papillons	expertise scientifique par biologiste indépendante
PROSPECIERARA FONDATION	**21'540**	PROSPECIERAR						
Nature et paysage	21'540	05250500	O				Recenser et protéger les variétés traditionnelles genevoises	expertise scientifique
OR D BEN SARL	**21'462**	OR D BEN SARL						
Service de géologie, sols et déchets	21'462	05230600	O				planification d'opérations (organisation et formation) du projet NOOPS (recyclage en économie circulaire)	compétences dans la gestion des déchets, compétence en conduite de projet
LOGISTICS365 SARL	**21'457**	LOGISTICS365 S						
Office du patrimoine et des sites	21'457	05070100	O			Procédure de Gré à Gré, ce fournisseur s'est imposé suite à plusieurs expériences peu concluantes	Transport et entreposage concernant les Journées européennes du patrimoine notamment	Transport de publications, d'criflammes et entreposage de matériel et d'équipements destinés au journées européennes du patrimoine
HELLTEC ENGINEERING AG	**21'247**	HELLTEC ENGIN						
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche	21'247	05241300	O				PAV	Détection de Réseau par Géoradar pour le parc des sports
PAN DATA GMBH	**21'112**	PAN DATA GMB						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	10'556	05200000	O					
Office du patrimoine et des sites	10'556	05070100	O					
MOSTRA SARL	**20'937**	MOSTRA SARL						
Agriculture	3'122	05250600	O					
DDU Drize-Lac	2'638	05151200	O				Etude transversale des données	Conception, rédaction et réalisation de support de communication
Nature et paysage	4'683	05250500	O					
Office cantonal de l'eau	4'410	05241100	O					
Service de la communication	4'313	05010111	O			montant inférieur à 150K	Evénement 50ème anniversaire du vignoble genevois	Conception dépliant et animation
Service de l'assainissement et de la gestion des eaux	1'771	05241200	O					
MOBILIDEE SARL	**20'885**	MOBILIDEE SAR						
Direction de la durabilité et du climat	20'885	05010190	O				Campagne de communication "climat" - mobilité	Réalisation d'une carte vélo
IMPRIMERIE DU MOLESON CORIS SA	**20'765**	IMPRIMERIE DU						
DDU Drize-Lac	248	05151200	O				DDU RIVE GAUCHE / UO6252 DRIZE LAC	Stickers non-permanents "Exposition de quartier Edouard-Baud"
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants	20'517	05231100	O				impression fiche matériaux	compétence en graphisme, impression avec spécificités techniques
BONNARD LAWSON REGION GENEVE SA	**20'584**	BONNARD LAWS						
Direction de l'information du territoire	13'159	05010150	O	O		<50KF	Fonctionnement	Mandat pour la préparation et la rédaction d'un projet de loi sur la géoinformation
Direction pilotage et finance	5'455	05040800	O			Pas d'AO pour ce type de mandat et pour ce montant	Litige résines hôtel des archives / procédure poste de police de la Servette contre constructeur	Conseil avant éventuelle procédure / Représentant de l'Etat dans la procédure
Office de l'urbanisme	1'970	05150100	O				Expropriation aéroport	Mandat juridique pour demandes d'indemnités pour expropriation matérielle aéroport.
ECOLIVE ASSOCIATION	**20'575**	ECOLIVE ASSOC						
Direction de la durabilité et du climat	20'575	05010190	O				Plan climat cantonal : sensibilisation dans les écoles	Organisation d'ateliers eCO2Profil dans les écoles
ESPAZIUM AG DER VERLAG FUR BAUKULTUR	**20'560**	ESPAZIUM AG D						
Direction de la planification cantonale	40	05150200	O				Vision territoriale transfrontalière	VTT
Direction du projet d'agglomération	20'520	05010130	O			Contribution DPA à la mission mandatée par l'OU	Rédaction d'un ouvrage "batisseurs suisse" consacré à la VTT	Conception, élaboration et publication de 2f'0000 exemplaires de louvrage.
PARSON RESEARCH	**20'540**	PARSON RESEA						
Office cantonal de l'énergie (OCEN)	5'375	05200000	O					
Secrétariat général	4'350	05010100	O					
Service de la communication	10'815	05010111	O			montant inférieur à 150K	Plusieurs projets: événement 50ème anniversaire du vignoble genevois, 20 ans GRTA, Les Automnales	Mandat de graphisme et production de contenus visuels
KELLER LAURA	**20'500**	KELLER LAURA						
Office du patrimoine et des sites	20'500	05070100	O			'Procédure de gré à gré pour une multitude de petits projets indépendants dont le montant ets le total	Photographies de bâtiments classés	Prise de vue, sélection, post traitement, livraison sur support numérique
SODEFOR SOCIETE COOPERATIVE	**20'328**	SODEFOR SOCI						
Nature et paysage	20'328	05250500	O				déchiquetage de bois rond en plaquette	prestation de transformation du bois
GEOPROFILE GMBH	**20'254**	GEOPROFILE GI						
Direction des constructions	20'254	05040600	O				CSR	Essais au pénétromètre (CPTU)
HUG PETER	**20'226**	HUG PETER						
Service de géologie, sols et déchets	20'226	05230600	O				recherches historiques "munitions du lac"	expertise en recherches historiques (historien)
ALTENBURGER LTD	**20'192**	ALTENBURGER						
Nature et paysage	20'192	05250500	O				Ecritures juridiques en lien avec les constat de nature forestière et du droit foncier agricole dans le cadre d'un remplacement maladie	Mandat juridique
PLEINETERRE PAYSAGE ET COMMUNICATION SARL	**20'096**	PLEINETERRE P						
DDU Lac-Nord	20'096	05151000	O				Servette - Petit-Saconnex / Grottes - Saint-Gervais	Plan de site Edmond-Vaucher
ZS INGENIEURS CIVILS SA	**20'043**	ZS INGENIEURS						
DDU Drize-Lac	20'043	05151200	O				Etude transversale des données	Grand Esserts PLQ Cirses – adaptation schéma de gestion des eaux – aléas de ruissellement
GILLIERON LOPRENO PATRICK	**20'000**	GILLIERON LOP						
Office de l'Urbanisme	20'000	05150100	O				Cellule concertation : valorisation des projets	Mandat photographique sur les nouveaux quartiers au fil des quatre saisons
ASSOCIATION RADIO VOSTOK	**20'000**	ASSOCIATION R						
Direction de la durabilité et du climat	20'000	05010190	O				Campagne de communication "climat" + Concours du développement durable 2024	Promotion de la campagne de communication "climat" et du concours dans le cadre des émissions Rock'n'Sobre
UNION FRUITIERE LEMANIQUE	**20'000**	UNION FRUITIE						
Agriculture	20'000	05250600	O				Réduction des risques liés à l'usage de produits phytosanitaires	Evaluation de 2 approches de réduction des produits phytosanitaires sur des variétés de pommes résistantes ou robustes

DSM - Justification mandats dépassant 20'000 francs sur l'année par fournisseur

Factures payées en 2024 sur les natures comptables : 3130 Prestations de services de tiers
3131 Planifications et projections de tiers
3132 Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.

Fournisseurs dont le montant est égal ou supérieur à 20'000 par département

Fournisseur Nom	Facture Montant	Justification	Modalités d'attribution : Gré à gré / sur invitation / public	Géré par : CCA / départ. / office	Office concerné	Commentaire sur l'attribution du mandat
6T-BUREAU DE RECHERCHE SARL	64'106	Mobilité: mise à jour des indicateurs mobilité utiles aux études en cours ; travail sur les matrices du Modèle Multimodal Transfrontalier (MMT) en vue de l'estimation des prestations kilométriques issus des travaux de la vision territoriale transfrontalière (VTT); assistance à maîtrise d'ouvrage pour la communication de la stratégie ferroviaire cantonale. Santé: accompagnement pour la promotion de la marche chez les jeunes.	Gré à gré	Offices	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal de la santé (OCS)	
ABC-JOBS SA	90'754	Prestations d'appui mécanique 2 roues	Gré à gré	Office	Office cantonal du génie civil (OCGC)	
ACADEMIC WORK SWITZERLAND SA	128'488	Mise à disposition de personnel (OCT et OCGC)	Sur invitation (OCT) Gré à gré (OCGC)	Offices	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal du génie civil (OCGC)	
ACADEMIE MOBILITE SA	25'000	Shared Mobility Booster - 2024	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
ADDICTION SUISSE	35'543	Mandat "Exposition à la publicité et autres stimuli liés aux jeux de hasard et d'argent chez les jeunes	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
AEGIS PARTNERS SARL	21'620	Avis de droit sur questions de plans de mobilité des entreprises (Pmob) et labelisation Forum des mobilités pendulaires	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
AJS INGENIEURS CIVILS SA	55'664	OCT: Réaménagement quai de Cologny et route du Vallon; études de faisabilité route de Vandoeuvres OCGC: relevé d'état des murs anti-bruit 2023	Gré à gré	Offices	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal du génie civil (OCGC)	
ARGUS DATA INSIGHTS SCHWEIZ AG	31'960	Revue de presse Argus 2024	Gré à gré	Départ.	Secrétariat général (SG)	
ARNAUD DE THEUX DE MEYLANDT ET MONTJARDIN (CHEVALIER) CONSULTING	19'569	Licence d'utilisation de la plateforme Zendesk 2025 pour le dispositif GE-TRANSPORTS à votre service	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
ASA VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSAMTER	273'700	Impression centralisée des permis de conduire	Non applicable	ASA	Office cantonal des véhicules (OCV)	L'association des bureaux des autos (asa) gère les appels d'offre et toute la partie mandataire.
ASSOCIATION 12 MOIS 12 ACTIONS	30'000	"Vidéos 12 mois 12 actions"	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
ASSOCIATION BOOSTER BRIDGE	47'000	Mandat portant sur l'optimisation des capacités de recherche de fonds des associations	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	

ASSOCIATION CARA	**2'806'899**	Cotisation annuelle (intercantonal).	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
ASSOCIATION MAISON DE SANTE DES CHARMILLES	**55'000**	Déploiement du projet-pilote de Maison de santé aux Charmilles	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
ASSOCIATION MAISON DE SANTE MEINIER (MSM)	**210'068**	Déploiement du projet-pilote de Maison de santé à Meinier	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSIONNELS DE LA ROUTE ET DES TRANSPORTS	**33'071**	Cotisations 2024	Gré à gré	Office	Office cantonal du génie civil (OCGC)	
ASSOCIATION SUISSE DES VETERINAIRES CANTONAUX - VSKT ASVC	**26'202**	Projet informatique centralisé par l'ASVC et réparti sur les cantons	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
AVICEN SA	**37'319**	Mandat sur l'organisation des urgences sanitaires ambulatoires genevoises (projet RUG+)	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
AVIS VERT SARL	**149'302**	Divers mandats: contrôle et suivi des travaux d'entretien des arbres et vérification des travaux de mise en conformité végétation; inventaires écologiques au droit de la future connexion entre la voie verte et la route de Pré-Bois; recensement des haies architecturées en tant qu'élément séparateur sécuritaire.	Gré à gré	Office	Office cantonal du génie civil (OCGC)	
BATILAC SA	**106'543**	Stratégie zéro tags/graffitis (établissement de documentation pour l'établissement d'un marché public) et mandat d'assistance (ingénieur transport et planification)	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
BBP GEOMATIK AG	**66'211**	Accès au portail TOMTOM; analyse "Origine-Destination (OD-Analysis); Traffic Stats.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
BCH INGENIEURS CIVILS SARL	**141'272**	Divers mandats: aménagements d'arrêts liés aux changements horaires TPG 2023-2024, aménagements d'un trottoir et de modération de trafic, étude de faisabilité lignes TPG, sécurisation de carrefour et des mobilités douces.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
BFM - BURO FUR MOBILITAT AG	**60'912**	Conception d'un guide méthodologique pour les axes forts vélos canton de Genève et organisation et animation de deux ateliers	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
BHMT SARL	**23'443**	Mandat check-up plateforme chantiers et mobilité (PCM) - Etape 2	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
CABINET MEDICAL DR OLIVIER HUBER SA	**78'750**	Mandat de président de la commission d'éthique de la recherche (CCER).	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CABINET VETERINAIRE DE LA VERSOIX F. PEREZ ROMO & P. TER KUILE	**21'148**	Contrôle ante-mortem et post-mortem des animaux dans les établissements d'abattage rive droite.	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CABINET VETERINAIRE KUFFER ALAIN	**27'626**	Contrôle ante-mortem et post-mortem des animaux dans les établissements d'abattage rive gauche.	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CENTRE DE MEDECINE INTERDISCIPLINAIRE	**55'000**	Déploiement du projet-pilote Maison de santé aux Acacias	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES	**25'000**	Mandat d'étude relative aux thérapies de conversion	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CEVADE CENTRE D'ELABORATION ET DE DEVELOPPEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES	**49'017**	Mobilité partagée : feuille de route pour une stratégie cantonale et cartographie du potentiel de développement	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
CITEC INGENIEURS CONSEILS SA	**516'983**	Divers mandats: assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en lien avec les chantiers; accompagnement à la mise en oeuvre du plan d'action du stationnement (PAST) 2024-2028; Masterplan Belle-Idée Trois Chêne; évaluation des incidences liées au plan de circulation d'Ambilly et au prolongement du tram.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal du génie civil (OCGC)	
CITYLINK SARL	**71'021**	Campagnes de comptage Genève-Sud et Lancy (secteur Pont-Butin)	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
CITYLOG SARL	**33'446**	Stratégie ferroviaire 2050 (complément fret ferroviaire) et étude de pertinence de l'emplacement du terminal container de la Praille à long terme	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	

COLEGRAM SA	**37'835**	Communication et diffusion pour sensibiliser l'entourage des enfants de 0-6 ans aux risques de canicule	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
COMMUNE DE CELIGNY	**164'098**	Prise en charge spécifique du différenciel tarifaire des tranports publics afin de garantir un même niveau de tarifs entre les habitants de la commune et les habitants du canton	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
CONFERENCE DES TRANSPORTS SUISSE OCCIDENTALE (CTSO)	**23'176**	Cotisation annuelle	Non applicable	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
CONFERENCE LATINE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES (CLASS)	**316'000**	Cotisation annuelle	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CONFERENCE SUISSE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS CANTONAUX DE LA SANTE (CDS)	**351'888**	Cotisation annuelle	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CROIX-BLEUE ROMANDE	**31'565**	Campagnes d'achats-tests avec des mineurs	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
CSD INGENIEURS SA	**52'539**	Divers mandats: évaluation environnementale stratégique (EES), étude d'optimisation des procédés de lavage et évaluation de l'impact sur la qualité des eaux de ruissellement de chaussées; mesures acoustiques (méthode SPB) sur les enrobés phono absorbants, en lien avec l'étude de dépollution et diminution de la perte phonique.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal du génie civil (OCGC)	
DATACOLLECT SERVICES SA	**74'431**	Comptages automatiques routier (Meyrin-Mandement) et aux douanes secondaires	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
EAWAG	**20'000**	Examen des procédures de nettoyage des routes à l'aide d'essais biologiques - dépollution de routes	Gré à gré	Office	Office cantonal du génie civil (OCGC)	
EPI-ETABLISSEMENTS PUBLICS POUR L'INTEGRATION	**349'875**	Mobilité: réception et back-office intégrés - Olliquettes Santé: saisie des données de vaccination dans l'application SISE (enfants de 28 mois & 9CO & 5P)	Non applicable	Office	Office cantonal du génie civil (OCGC) Office cantonal de la santé (OCS)	
ESPACE COMPETENCES SA	**45'940**	Formation des soignants répondants en prévention et contrôle des infections pour les EMS	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
ETAT DE VAUD	**65'277**	Analyses vétérinaires et mandat de coordinatrice maladies	Gré à gré/non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
FIDRACO FIDUCIAIRE SA	**69'833**	Taskforce du Service juridique pour résorber le retard de traitement des mesures administratives qui doivent être notifiées suite aux infractions routières transmises par le service des contraventions et par la police	Gré à gré	Office	Office cantonal des véhicules (OCV)	
FONDATION PRO SENECTUTE GENEVE - CAROUGE	**289'960**	Mise en oeuvre du dispositif "Coordination des soins de la personne âgée fragile" (COGERIA)	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
FONDATION SAVE A LIFE	**46'378**	Evaluation d'un dispositif de formation continue et de sensibilisation des First Responders actifs	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
GALLIKER TRANSPORTS SA ACLENS	**28'079**	Stockage et préparation de commandes des vaccins contre le COVID-19 et Monkey-Pox	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
GORGERAT FANNY	**30'268**	Animation ateliers environnement et climat travail	Gré à gré	Départ.	Secrétariat général (SG)	
GPTW SWITZERLAND AG	**28'420**	Enquête satisfaction personnel DSM 2024	Gré à gré	Départ.	Secrétariat général (SG)	
HEDS - HAUTE ECOLE DE SANTE GENEVE	**25'080**	Mandat relatif à deux diagnostics concernant les polluants primaires (composés organivolatils, ozone, oxyde d'azote)	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
HOPITAL DE LA TOUR SA	**329'750**	Formation médicale postgrade pour La Tour et frais de justice à charge du canton	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	

IMAD-INSTITUTION GENEVOISE DE MAINTIEN A DOMICILE	**556'857**	Mise en oeuvre du dispositif "Coordination des soins de la personne âgée fragile" (COGERIA) et projet pilote de déploiement d'activités communautaires IEPA du Lignon et de Vigne Rouge	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
INTERFACE POLITIKSTUDIEN FORSCHUNG BERATUNG	**65'670**	Evaluation des besoins et prestations en matière d'urgence sociale	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
INTERFACE TRANSPORT SA	**22'431**	Projet COMO indice de livrabilité et quantification et qualification des flux professionnels en Ville de Genève	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
KONF. KANT.DIREKTOREN OFF. VERKEHRS KOV	**20'899**	Cotisation annuelle	Non applicable	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
LA JONX SNC, EN LIQUIDATION	**21'620**	Communication et diffusion pour sensibiliser la population aux risques de canicule	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
LA SOURCE - HAUTE ECOLE DE SANTE	**26'822**	Déploiement du Plan de Crise Conjoint dans le canton de Genève	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
L'AGORA D'HYPATIE	**28'500**	Projet d'une bande dessinée pour sensibiliser à l'antibiorésistance	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
LATITUDE DURABLE SARL	**122'397**	Etude sur les critères d'attribution des P+R et accompagnement à l'élaboration du guide de la compensation du stationnement et accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions du stationnement (PAST)	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
LES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE	**2'019'922**	Divers mandats: Specchio (suivi dynamique de l'état de santé de la population genevoise, développement et maintenance d'une plateforme d'accès aux données); mise en oeuvre du dispositif de coordination des soins de la personne âgée fragile (COGERIA); convention réglant les modalités d'hébergement des plates formes RedCap; renouvellement convention pour le traitement des demandes de garantie extra-cantonales 2024-2028.	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
MAISON DE SANTE DE LANCY	**129'845**	Déploiement du projet-pilote de Maison de santé à Lancy	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
MAYOR + BEUSCH ARCHITECTURE & URBANISME	**159'988**	Etude réseau viaire Bernex-Onex-Confignon-Plan-les-Ouates	Procédure sur invitation	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
MOBIL'HOMME SARL	**79'189**	OCT: analyser la motorisation des ménages pour des politiques publiques ciblées; aires d'attractions des arrêts de transport public du Grand Genève. SG: mise place concept monitoring et recherche en lien avec PL 13488 (gratuité et semi-gratuité des transports publics).	Gré à gré	Office Départ.	Office cantonal des transports (OCT) Secrétariat général (SG)	
MOBILYSIS SARL	**20'620**	Etude de mobilité dans la zone Communes-Réunies / Pont Butin	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
MOSTRA SARL	**43'890**	Mobilité: cartes petites douanes nord - conception graphique. Santé: Action de sensibilisation autour du concept de salutogénèse; information sur les services d'urgence à Genève.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal de la santé (OCS)	
MOTION TAG GMBH	**40'580**	Application "Enquête Mobilité actuelle" (Gratuité TPG)	Gré à gré	Départ.	Secrétariat général (SG)	
OBERSON ABELS SA	**51'704**	Mobilité: conseils juridiques sur impôt véhicules. Santé: projet loi sur imposition vente des boissons sucrées avec exposé de motifs contre-projet à l'IN 193.	Gré à gré	Départ. Office	Secrétariat général (SG) Office cantonal de la santé (OCS)	
OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE - OFS	**84'411**	Observatoire suisse de la santé (Obsan) et rapport de base sur la santé 2024-2025; comparaison annuelle des données réelles avec celles projetées 2024.	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	

OSEO GENEVE	**73'854**	Taskforce du Service juridique pour résorber le retard de traitement des mesures administratives qui doivent être notifiées suite aux infractions routières transmises par le service des contraventions et par la police	Gré à gré	office	Office cantonal des véhicules (OCV)	
PHARMAASSIST SARL	**150'000**	Déprescription des médicaments dans les EMS	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
PHARMACIEPLUS DU MANDEMENT	**20'550**	Déprescription des médicaments dans les EMS	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
PHIL TRANSPORTS-PHILIPPE SALAZ	**23'030**	Divers mandats: enquête Ecoquartiers, mise en pli des questionnaires; prestations logistiques diverses.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal du génie civil (OCGC)	
PLANZER AG	**56'148**	Stockage des masques chirurgicaux	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
PLATES-BANDES COMMUNICATION SARL	**49'099**	Campagne dans le cadre de la Journée de la santé mentale 2024 du canton de Genève	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
PLEXUS-SANTE	**132'897**	Gestion du stock de matériel stratégique. Joint-venture entre les HUG et le CHUV	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
POLICLINIQUE MEDICALE UNIVERSITAIRE ET DISPENSAIRE CENTRAL DE LAUSANNE	**34'076**	Identification groupe cibles pertinents de jeunes en lien avec les consommations de substances psychoactives, renforcement de la prévention et de la promotion de la santé dans les communes	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
POST CH AG	**38'528**	Frais de cases postales et diffusion "tous ménages" Info Mobilité	Gré à gré	Office	Offices cantonaux de la santé, des transports et du génie civil (OCS, OCT, OCGC) Secrétariat général (SG)	
POSTFINANCE SA	**20'042**	Envois e-facture : e-bill et B2B	Gré à gré	Office	Office cantonal des véhicules (OCV)	
PRO, ENTREPRISE SOCIALE PRIVEE D'INTEGRATION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE	**62'199**	OCV: gestion du local des plaques de contrôle OCT: forum des mobilités pendulaires (catering)	Gré à gré	office	Office cantonal des véhicules (OCV) Office cantonal des transports (OCT)	
PYXIS LAW - ZELLWEGER TOBIAS ET RUTZ FABIEN V. MES	**83'123**	Accompagnement juridique: traitement et suivi de recours, rédaction d'avis de droit	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal du génie civil (OCGC)	
QUALTRICS LLC	**69'167**	Service et recherches académiques (Gratuité et semi-gratuité TPG)	Gré à gré	Départ.	Secrétariat général (SG)	
RGR ROBERT-GRANDPIERRE ET RAPP SA	**181'649**	Divers mandats: Etudes vitesse commerciale; études d'opportunité; simulations dynamiques; études préliminaires d'aménagement; sécurisation et requalification de carrefours; études de position de terminus.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
RUDOLF KELLER & PARTNER VERKEHRSINGENIEURE AG	**140'168**	Divers mandats: analyses des impacts des mesures de réaménagement prévues par la Ville de Genève; évaluation du fonctionnement multimodal du secteur Paumière; réaménagement du pôle de la Jonction dans le cadre de la vitesse commerciale.	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
SCHULTHEISS MARC-EDOUARD	**39'117**	Consolidation des matrices "Origine-Destination" (OD)	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
SD INGENIERIE GENEVE SA, LANCY	**31'225**	Coordination graphique secteur Aéroport et étude de réaménagement de la route d'Avully	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
SITEX SA	**30'323**	Développement d'un Label qualité en soins palliatifs pour les aides et soins à domicile	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	

SKILL & SOLUTION ACCELERATOR	**26'485**	Organisation mission de perfectionnement management et d'accompagnement au changement	Gré à gré	Départ.	Secrétariat général (SG)	
SOCIETE DE PUBLICATIONS NOUVELLES SPN SA	**30'268**	GHI - Parution 12.12.2024 (Gratuité TPG)	Gré à gré	Départ.	Secrétariat général (SG)	
SOS CHATS	**21'045**	Pension pour chats car pas assez de place à la fourière suite séquestration. Frais refacturés au propriétaire	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
SPS SERVICE PRIVE DE SECURITE SA	**64'901**	Mandat d'opérateur en appui dédié à la gestion du domaine public	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
SWISSETHICS	**53'933**	Cotisation annuelle à l'association suisse des commissions d'éthique de la recherche	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
TIERARZTLICHE VERRECHNUNGSSTELLE GST AG	**115'553**	Participation obligatoire de Genève au plan national du contrôle des résidus dans les denrées alimentaires	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
TOPOMAT TECHNOLOGIES SA	**67'437**	Assistance SIG et saisie des données; assistance géomatique	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
TOX INFO SUISSE	**104'538**	Concerne les produits chimniques (désormais au SCAV) et la ligne toxinfo dont la cotisation cantonale est calculée en fonction de la population (OCS)	Non applicable	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
TPG-TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS	**33'286**	Enquête "Origine-Destination" dans les transports collectifs (OD TC): suites et maintenance selon la charte du 05 juillet 2022	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT) Office cantonal du génie civil (OCGC)	
TRANS-ADAPT SARL	**20'177**	Mandat de traductions	Gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
TRANSITEC INGENIEURS-CONSEILS SA	**169'932**	Divers mandats: accessibilité multimodale des quartiers de l'agglomération urbaine genevoise; évaluation environnementale stratégique (EES) accompagnement mobilité; études des flux transfrontaliers; mise à jour du plan de mobilité et des fiches associées au plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (GVA); continuité des itinéraires aux douanes dans le cadre du plan d'actions des mobilités actives (PAMA).	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
UNIVERSITE DE GENEVE	**1'147'583**	Gestion du Registre des tumeurs (RGT) pour le canton de Genève 2023-2026 et mandat pour un chef de projet affecté aux Maisons de santé	Non applicable/gré à gré	Office	Office cantonal de la santé (OCS)	
VEREIN SWISS TRANSIT LAB	**47'527**	Promotion de la mobilité intelligente et autonome	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	
WAYS INGENIERIE SARL	**20'255**	Cartographie des petites douanes du Canton et étude dans le secteur Saint-Jean/Charmilles (vitesse commerciale)	Gré à gré	Office	Office cantonal des transports (OCT)	

DEE - Justification mandats dépassant 20'000 francs sur l'année par fournisseur

Factures payées en 2023 sur les natures comptables : 3130 Prestations de services de tiers
3131 Planifications et projections de tiers
3132 Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.

Fournisseurs dont le montant est égal ou supérieur à 20'000 par département

Fournisseur Nom	Facture Montan 1'953'513	Justification	Modalités d'attribution : Gré à gré / sur invitation / public	Géré par : CCA / départ. / office	Office concerné	Commentaire sur l'attribution du mandat
ACCENTURE AG.	113'505	Accompagnement à l'implantation, mandat d'étude pour l'identification détaillée des secteurs stratégiques de l'économie genevoise qu'il est nécessaire de renforcer, pour soutenir leur activité de manière pertinente et durable	Sur invitation	Office	OCEI	
AD VALORIS SARL	70'243	Accompagnement au changement dans le cadre du projet de réorganisation de l'office.	Sur invitation	Office	OCEI	
AGON PARTNERS LEGAL AG	55'574	Accompagnement de l'OCIRT dans ses contact avec la commission de la concurrence COMCO qui mène une instruction concernant la conformité au droit fédéral (LMI) du système d'attribution des AUAPD prévue par le droit cantonal (LTVTC).	Gré à gré	Office	OCIRT	
AUBERT GABRIEL ME	87'115	Traitement des recours formés auprès d'une instance judiciaire cantonale ou fédérale à l'encontre des décisions rendues par le DEE dans le cadre des aides CDR et représentation du DEE dans les procédures de recours	Gré à gré	Office	OCEI	
BIANCHISCHWALD SARL	74'865	Mandats relatifs à la défense des intérêts de l'Etat de Genève dans des procédures judiciaires	Gré à gré	Office	OCE	
C.D.B RECEPTIONS SARL	21'634	Organisation des Prix du commerce genevois	Gré à gré	Office	OCEI	
CADCAMATION KMR SA	22'028	Mandat d'analyse du secteur de la fabrication additive dans le canton de Genève en prévision de la création d'un pôle d'excellence cantonal	Sur invitation	Office	OCEI	
CCHE LAUSANNE SA	60'536	Doter le DEE et la FTI de moyens d'arrêter une stratégie industrielle et artisanale à l'échelle cantonale répondant au mieux aux besoins des acteurs économiques	Sur invitation	Office	OCEI	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE FRANCE SUISSE	36'903	Co-organisation des rencontres économiques AURA-GE	Gré à gré	Office	OCEI	
CMS VON ERLACH PARTNERS SA	53'168	Traitement des recours formés auprès d'une instance judiciaire cantonale ou fédérale à l'encontre des décisions rendues par le DEE dans le cadre des aides CDR (cas de rigueur) et représentation du DEE dans les procédures de recours	Sur invitation par la CCA	Office	OCEI	
DOTBASE SOLUTIONS INFORMATIQUES SA	29'056	Intégration de la gestion des CDR aves la solution informatique SUGAR CRM ainsi que des prestations de Business analyse et de développement et d'assistance aux utilisateurs	Gré à gré	Office	OCEI	
ERANEOS SWITZERLAND SA	76'828	Accompagnement pour l'établissement du Plan Directeur Métier [PDM] de l'OCE	Gré à gré	Office	OCE	
ESKILLS SARL	69'539	Création et réalisation de films de promotion pour les 6 MOOCS ("Massive Open Online Course" ou "cours en ligne oouvert et massif") sur les thématiques du numériques	Gré à gré	Office	OCEI	
ETIENNE & ETIENNE STRATEGIE ET CREATION EN COMMUNICATION SARL	22'917	Promotion de la « Consultation en santé au travail », une plateforme spécialisée interdisciplinaire destinée aux employeurs et employés. Ce dispositif fait partie de l'axe 5 du Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention (PSP) 2019-2023.	Gré à gré	Office	OCIRT	

ETUDE AUBERT NEYROUD & STÜCKELBERG	90'121	Traitement des recours formés auprès d'une instance judiciaire cantonale ou fédérale à l'encontre des décisions rendues par le DEE dans le cadre des aides CDR et représentation du DEE dans les procédures de recours	Gré à gré	Office	OCEI	
EXECO - CONFERENCE PARITAIRE DE LA METALLURGIE DU BATIMENT	128'400	Obligation légale (art 7, al 1 Ldét et art. 2 et 3 OTN)	Selon les dispositions légales, seule la Commission paritaire de la branche est habilitée pour effectuer les contrôles.	Office	OCIRT	
FDT POUR LA FORMATION DES ADULTES (IFAGE)	242'157	Obligation légale pour l'organisation des examens (article 16 LRDBHD et articles 8 et 9 LTVTC)	Sur invitation. Procédure effectuée avec la CCA.	Office	OCIRT	
FRC FEDERATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS	27'224	Besoin de mandater la FRC pour la participation aux enquêtes terrain des Prix du commerce et l'organisation d'action de valorisation du commerce genevois au sein des communes via des ateliers, des conférences et des visites d'entreprises	Gré à gré	Office	OCEI	
GAUTIER & ASSOCIEE	28'899	Coaching individuel et collectif des collaborateurs de la DOSIL dans le cadre d'une restructuration de l'offre de services de la direction	Gré à gré	Département	OCE-OCIRT-OCEI	
HEG HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE	174'318	Différents besoins : - d'expertise et d'analyse scientifique dans le cadre de l'économie numérique - organisation de formations à destination des chefs d'entreprises	Gré à gré et sur invitation	Office	OCEI	
HOSPICE GENERAL	200'000	Mandat de collaboration administrative dans le domaine des mesures de marché du travail entre l'OCE et l'HG financé intégralement par le SECO. Une interface administrative entre les deux entités a été créee afin de permettre aux personnes prises en charge par l'HG de pouvoir bénéficier notamment des mesures du marché du travail (MMT) gérée par l'OCE.	Gré à gré	Office	OCE	
KEYTEO SA	209'605	Mise à disposition de cheffes et chefs de projet ainsi que de conseillers et conseillères en organisation de l'information pour permettre la conduite et la réalisation des projets des offices du département	Appel d'offre public avec l'OCSIN	Département	OCE-OCIRT-OCEI	
KONFERENZ DER KANTONALEN VOLKSWIRTSCHAFSDIREKTOREN (VDK)	23'800	Cotisation intercantonale en faveur de la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Economie Publique (CDEP)	Accord Confédération-Cantons	Département	SGDEE	Il s'agit d'une cotisation intercantonale et non pas d'un mandat.
MAZARS SA	35'078	Obligation fédérale faite aux cantons de vérifier que les conditions prévues dans l'ordonnance COVID-19 CDR sont respectées par les bénéficiaires des aides	Appel d'offre public avec la CCA	Office	OCEI	
PALEXPO SA	29'251	Salon EPHJ, participation aux frais d'organisation du stand de l'Etat et du cocktail du canton	Gré à gré	Office	OCEI	
POLICLINIQUE MEDICALE UNIVERSITAIRE ET DISPENSAIRE CENTRAL DE LAUSANNE	36'493	Le mandat vise à fournir à l'OCIRT une évaluation scientifique des méthodes d'analyse du stress thermique et mesure de prévention visant à protéger la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs.	Gré à gré	Office	OCIRT	
POLILAB	56'245	Accompagnement de la direction de la PCTN dans une réflexion organisationnelle concernant le fonctionnement du secteur juridique	Gré à gré	Office	OCIRT	
PRAGMATIC - CONSULTING SARL	65'346	Accompagnement pour la création des bases d'un SMSI (Système de management de la sécurité de l'information) pour les 3 offices du DEE	Appel d'offre public avec l'OCSIN	Département	OCE-OCIRT-OCEI	
PRICEWATERHOUSE-COOPERS SA	114'300	Etude évaluant l'impact de l'intelligence artificielle sur l'économie genevoise avec la production d'un rapport selon plusieurs objectifs	Sur invitation par la CCA	Office	OCEI	
PROTECTAS SA	179'084	Prestations de sécurité à l'Office cantonal de l'emploi. Un montant de 152'221 F a été pris en charge par la Confédération.	Gré à gré	Office	OCE	

REDSEN CONSULTING SA	371'560	Mise à disposition de cheffes et chefs de projet ainsi que de conseillers et conseillères en organisation de l'information pour permettre la conduite et la réalisation des projets des offices du département	Appel d'offre public avec l'OCSIN	Département	OCE-OCIRT-OCEI	
S AGENCE SARL	180'002	Suite de la mise en œuvre de la motion 2437, réalisation d'une campagne de sensibilisation en faveur du commerce de détail genevois et le développement d'une stratégie de promotion économique spécifique (suite de la campagne Cekelenô lancée en octobre 2022)	Sur invitation	Office	OCEI	
SHAKE.SWISS SA	93'950	Accompagnement dans l'implémentation de la stratégie RH de l'Etat de Genève, intitulée "Travailler autrement" au sein de l'OCE. Débuté en avril 2024 et devant se terminer en octobre 2026, consécutif à un audit du service d'audit interne (SAI) (novembre 2023), notamment l'analyse d'engagement Qualintra.	Gré à gré	Office	OCE	
SWISS CONNECT ACADEMY AG	38'840	Contrat de service de logiciel à distance initié par le DEE et l'OCSIN relatif à la mise en place d'un réseau social d'entreprise suite à un audit du Seco en regard de l'amélioration de la communication interne et le renforcement de la culture du feed-back positif.	Gré à gré	Office	OCE	
SWITZERLAND GLOBAL ENTERPRISE	75'815	Contribution du canton à l'accord de prestations entre Genève et Switzerland global Enterprise concernant la promotion économique de la Suisse 2024-2027	Accord Confédération-Cantons	Département	SGDEE	Il s'agit d'une contribution intercantonale et non pas d'un mandat.
TV LEMAN BLEU SA.	21'600	Depuis 2019, l'OCEI et l'association Industrie Genève (rassemblant l'OPI, la FTI, la CCIG, l'UIG, AlpICT et -Pulse Incubateur) contribuent à la réalisation de l'émission Le Monde de Demain. Cette émission, produite par Léman Bleu, traite du monde industriel de Genève et sa région au travers de reportages, d'interviews d'invités et d'images. L'ensemble des partenaires de l'émission souhaite poursuivre ce partenariat pour la saison 2024-2025. L'implication de l'OCEI au sein de ce comité permet la proposition de sujets en accord avec les projets de notre office et du département	Gré à gré	Office	OCEI	
UNIVERSITE DE GENEVE	41'580	Maintenance de l'observatoire du commerce et étude pluridimensionnelle du secteur philanthropique genevois	Gré à gré	Office	OCEI	
WAVESTONE SWITZERLAND SARL	28'172	Organisation et animation du séminaire annuel du DEE, avec pour objectif la création de la feuille de route du programme de législature	Gré à gré	Département	OCE-OCIRT-OCEI	

DCS - Justification mandats dépassant 20'000 francs sur l'année par fournisseur

Factures payées en 2024 sur les natures comptables :

3130 Prestations de services de tiers
3131 Planifications et projections de tiers
3132 Honoraires consellers externes, experts, spécialistes, etc.

Fournisseurs dont le montant est égal ou supérieur à 20'000 par département

Fournisseur Nom	Facture Montant Justification 47'877'354		Modalités d'attribution : Gré à gré / sur invitation / public	Géré par : CCA / départ. / office	Office concerné	Commentaire sur l'attribution du mandat
		SPAD: Il s'agit d'un contrat avec PRO Genève, Fondation sociale de droit privé et d'utilité publique à but non lucratif concernant : - La gestion complète des déclarations fiscales des personnes protégées suivies par le service - La domiciliation fiscale des personnes sous mandats de curatelle - La demande de délais - De la révision des bordereaux - Des réclamations auprès de l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) - Des réponses aux demandes de renseignements de l'AFC - De la correspondance avec l'AFC Ligne budgétaire votée par le parlement				Selon la Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) Art. 10 Exceptions 1 La présente loi ne s'applique pas: e. aux marchés passés avec des institutions pour handicapés, des organismes d'insertion socioprofessionnelle, des oeuvres de bienfaisance ou des établissements pénitentiaires
PRO, ENTREPRISE SOCIALE PRIVEE D'INTEGRATION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE	916'962		Gré à Gré	Office	SPAD / BIC	
PYTHON SECURITE SA	200'538	**BIC:** Mandat de gestion d'une bourse à l'emploi de l'économie domestique mise en place dans le cadre de l'opération Papyrus à la demande de la Confédération. Cette Fondation était déjà en charge du dispositif Cheque service. **SPAD:** Acquisition de prestation de sécurité et d'accueil pour le service de protection de l'adulte (SPAd) concernant la sécurité et la surveillance.	Public	CCA	SPAD	
FONDATION PRO SENECTUTE GENEVE - CAROUGE	192'000	**SPAD:** Contrat de mandat entre le PI, le DCS et la fondation Pro Senectute Genève, concernant la gestion des mandats de curatelle et de réalisation d'enquêtes sociales. Ligne budgétaire votée par le parlement.	Gré à Gré	Office	SPAD	Selon la Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) Art. 10 Exceptions 1 La présente loi ne s'applique pas: e. aux marchés passés avec des institutions pour handicapés, des organismes d'insertion socioprofessionnelle, des oeuvres de bienfaisance ou des établissements pénitentiaires
DEPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES ETRANGERES	177'967	**OCCS :** Présence suisse à la "MAISON SUISSE France 2024" JO PARIS	Gré à gré	Département	OCCS	
EYRAUD BERTRAND J-M.	161'696	**SPC :** Vérification des devis dentaires pour nos bénéficiaires afin d'accorder ou pas le remboursement des soins.	Gré à gré	Office	SPC	Mandat terminé au 31.12.2024 suite à la mise en oeuvre du dispositif mediident. Dans le cadre du dispositif mediident un appel d'offre a été réalisé en réunissant les besoins du SPC et de l'Hospice General : 01.11.2023 | ID du projet 268157 | No. de la publication 1374093 | Appel d'offres : Procédure ouverte
RHIZOME PPRI - POLE DE PREVENTION DES RADICALITES RELIGIEUSES ET IDEOLOGIQUES	149'368	**BIC :** Mandat octroyé pour la prévention des radicalisations	Gré à gré	Département	BIC	Association spécialisée dans le cadre d'un dispositif interinstitutionnel. Ce dispositif sera internalisé dans les institutions publiques dès 2026
INTERIMMAN SA	121'452	**OCCS:** Location de Service pour l'accueil, le sport et le FCAC **SPC :** Mise à disposition rapide de collaborateurs en raison d'absence de longue durée et de surcharge d'activité	Public (OCCS) / Gré à gré (SPC)	CCA (OCCS) / Service (SPC)	OCCS / SPC	
CROIX-ROUGE GENEVOISE	112'576	**SPAD :** Mandater un traducteur afin d'échanger avec nos personnes concernées **OCCS:** Engagement d'interprètes pour la prestation GEDécouvre **BIC:** Mandat octroyé pour des prestations de médiation culturelle, d'interprétariat et d'accompagnement familial et scolaire	Gré à gré	Office	SPAD / OCCS / BIC	
UNIVERSITE DE GENEVE	111'147	**OAIS:** Avis de droit congé parental **BIC:** Mandats octroyés pour deux recherches (faculté de sociologie et faculté de sciences de l'éducation) ainsi qu'un mandat pour le développement d'un cours spécifique sur les dissociation (facultés des sciences politiques et sociologie)	Gré à gré	Office	OAIS / BIC	
HEG HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE	107'315	**SG:** Enquête sur les vacances des familles à Genève réalisée par l'IREG ainsi qu'un mandat pour le Géoportail du Centre d'analyse territoriale des inégalités de Genève (CATI-GE) **OAIS:** Réalisation d'une étude de faisabilité économique sur la mise en placed'un Revenu de transition écologique (RTE) dans le canton de Genève	Gré à gré	Département (SG) et office	SG / OAIS	
COMMUNE D'ETHONEX	107'000	**BIC:** Mandat pour la mise en oeuvre d'une politique de cohésion sociale dans la commune de Thônex	Gré à gré	Département	BIC	
CENTRE SOCIAL PROTESTANT	107'000	**BIC:** Mandat octroyé à plusieurs structures associatives (CSP, Caritas, CCSI et PERI) pour la mise en oeuvre d'un dispositif de suivi social des personnes régularisées	Gré à gré	Département	BIC	
GI GROUP SA (GI GROUP AG) (GI GROUP INC.)	94'303	**OCCS:** Location de Service pour le FCAC	Gré à gré	Office	OCCS	
AGICA LAVERGNAT	92'880	**OAIS:** Mandat pour l'objectivation du financement des EPH	Gré à gré	Office	OAIS / BIC	
PALEXPO SA	89'838	**SG:** Élaboration du concept et du dossier pour l'accueil de l'Eurovision 2025 à Genève **OAIS:** Journées nationales d'action en faveur des droits des personnes en situation de handicap (cérémonie de clôture du 15 juin 2024) **OCCS:** Location de l'espace pour ART Genève	Gré à gré	Département (SG), et office	SG / OAIS / OCCS	OCCS: Expo du FCAC à Art Genève
LES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE	84'168	**BIC:** Mandat octroyé dans le cadre d'un projet spécifique de prévention en matière de logopédie en partenariat avec le communes.	Gré à gré	Office	BIC	Ce mandat évoluera très probablement vers un conventionnement pluriannuel dès 2026
ALTERNATIVE COMMUNICATION S.A	82'944	**OAIS:** Campagne de sensibilisation au handicap pour les journées nationales d'action en faveur des droits des personnes en situation de handicap (cérémonie de clôture du 15 juin 2024) **BIC:** Mandat octroyé pour des travaux graphiques en lien avec le projet "Conseil des habitants"	Gré à gré	Office	OAIS / BIC	

CAPAS-COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'ACTION SOCIALE	81'650	**SG:** Permanence du bureau d'information sociale **OAIS:** Présentation d'un état des lieux des données récoltées par l'ensemble des 54 associations membres du CAPAS ainsi qu'un inventaire des prestations fournies par ces dernières.	Gré à gré	Département (SG) et office	SG / OAIS	
MANPOWER S.A	80'000	**OCCS:** Location de Service pour la culture et le sport **OAIS:**	Gré à gré	Office	OCCS	
INTERFACE POLITIKSTUDIEN FORSCHUNG BERATUNG	79'132	Dans le cadre du programme "Reperser la protection de l'adulte pour l'avenir" (RePAir), mener une étude dans le canton de Genève auprès des personnes concernées par une mesure de protection de l'adulte, leurs proches, des associations les représentant, et des curateurs-rices. Ceci afin de déterminer les besoins et les attentes des parties prenantes listées ci-avant. **BIC:** Mandat d'évaluation du dispositif d'insertion de jeunes migrants avec des difficultés cognitives nommé Uysse et financé par une fondation privée.	Gré à gré	Office	OAIS / BIC	
ACADEMIC WORK SWITZERLAND SA	75'978	**SPC :** Mise à disposition rapide de collaborateur en raison d'absence de longue durée et de surcharge d'activité **OAIS:** Étudiants engagés par le SAM pour pallier aux délais (traitements GED) **BIC:** Mandat octroyé pour une ressource d'assistant de projet dans le cadre d'un projet pilote pour la Confédération	Gré à gré	Service et office	SPC / OAIS / BIC	
TV LEMAN BLEU SA.	73'238	**SeSPA:** Dans le cadre des mandats du bureau de la proche aidance, un montant de 27'027 francs a été payé pour le sponsoring de l'émission Leman Bleu "Demain" Mandat octroyé pour la réalisation d'un reportage sur le dispositif du Conseil des habitants **OCCS:** Sport : Promotion de la cérémonie de la Nuit du sport genevois 2024 via une diffusion TV en direct sur la chaîne Léman Bleu Télévision : 31'889.50 francs Culture : Prix Töpffer 2024 = 9'999.25 francs	Gré à gré	Service et office	SeSPA / OAIS / OCCS	SeSPA : la télévision Leman Bleu a été jugé comme canal le plus approprié pour la diffusion de cette communication OCCS : coût séparé en deux avec la Ville de Genève
AD VALORIS SARL	71'562	**BIC:** Mandat octroyé pour l'accompagnement des institutions (HG et BIC) pour le développement d'un parcours de primo-informations pour les jeunes réfugiés dans le cadre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) **OAIS:** Suite recommandations SAI	Gré à gré	Office	BIC / OAIS	
G.A.S GLOBAL ACTIVE SERVICE SARL	67'554	**SPAD:** Remise d'argent au domicile	Public	CCA	SPAD	
SERDALY & ANKERS SNC	61'941	**SG:** Organisation des Assises de la transition démographique	Gré à gré	Département (SG)	SG	
ASSOCIATION MAMAN N'DEYE DIALLO	60'000	**SG:** Intendance et logistique du Bureau d'information sociale	Gré à gré	Département (SG)	SG	
UNIVERSITE DE GENEVE -CENTRE COMPTABLE UNI 2	57'940	**OCCS :** Statut des Artistes **BIC:** Mandat octroyé à la faculté de sociologie et de sciences politiques pour le développement d'un module sur les questions des discriminations au niveau du master.	Gré à gré	Office	OCCS / BIC	
GOLDBACH NEO OOH SA	51'062	**OAIS:** Affiches sur les transports publiques pour faire connaitre le BIS, le programme "Français en été" et le programme "Châpiteau en été". **BIC:** Mandat pour l'achat d'espaces publicitaires sur les trams pour les dispositifs d'été (Français en été et Chapiteaux enchantés)	Gré à gré	Office et service	OAIS / BIC / OCCS	
UNIVERSITE DE LAUSANNE	50'810	**OCCS:** Campagne promotionnelle sur un tram TPG en vue des JO de Paris 2024 = 8'957.40 francs Campagne promotionnelle sur un tram TPG pour la Fête du Sport 2024 = 4'353.05 francs **OCCS :** Réalisation d'une étude sur la relation entre le sport et l'handicap (cartographie des institutions et freins à la pratique) = 40'000 francs Benchmarking scission office = 10'810 francs	Gré à gré	Office	OCCS	Mandat de recherche avec l'UNIL
GENIER MICHEL D.R	50'675	**SPC :** Vérification des devis dentaires pour nos bénéficiaires afin d'accorder ou pas le remboursement des soins.	Gré à gré	Office	SPC	Mandat terminé au 31.12.2024 suite à la mise en oeuvre du dispositif mentionné. Dans le cadre du dispositif mentionné un appel d'offre a été réalisé en réunissant les besoins du SPC et de l'Hospice General. ID. 31.2023 | ID du projet 268157 | No. de la publication 1374093 | Appel d'offres : Procédure ouverte
L'OEIL DU PUBLIC (SUISSE) SARL	50'000	**OCCS:** Établir une cartographie comme outil à la décision de la commission, visant une meilleure coordination des mesures	Gré à gré	Office	OCCS	
URBAPLAN SA	49'834	**OCCS:** Étude prospective pour des équipements sportif sur les toits = 27'808.70 francs Étude complémentaire sur le potentiel de reconversion des espaces urbains en équipements sportifs = 27'025 francs	Gré à gré	Office	OCCS	
ASSOCIATION GENEVOISE DES PSYCHOLOGUES/AGPSY	48'507	**SG:** Permanence du bureau d'information sociale	Gré à gré	Département (SG)	SG	
ECOLE SUISSE DE SKI DE GENEVE	47'120	**OCCS:** Sortie de ski et de snowboard dans le cadre de la prestation GE Découvre le mercredi	Gré à gré	Office	OCCS	
ECOPLAN AG	47'007	**OAIS:** Identification des dimensions constitutives d'un accompagnement de "qualité" dans le champ de la protection de l'adulte.	Gré à gré	Office	OAIS	
CSFBA	45'000	**BIC:** Mandat octroyé en raison des connaissances spécifique du CSFBA (faîtière des organisations de cours de langue) dans le cadre du Programme d'Intégration cantonal (PIC)	Gré à gré	Office	BIC	
MATCHDAY SARL	44'526	**OCCS:** Étude de faisabilité sportive relative au pôle football du secteur professionnel du SFC sur le site du centre sportif de la Bécassière à Versoix = 40'667 francs Étude de faisabilité sportive relative au pôle football Croix-au-Loup étude alternative = 3'859.15 francs	Gré à gré	Office	OCCS	
ZIVILDIENST/SERVICE CIVIL	41'574	**SBPE et BIC :** Frais liés à l'accueil de civilistes (indemnités journalières)	Non applicable / nécessaire	Office	SBPE / BIC	
INSERTION GENEVE	40'000	**OAIS:** Collecte de données auprès des 28 membres de l'association "Insertion Genève" dans le but d'établir une cartographie des prestations et un inventaire des besoins.	Gré à gré	Office	OAIS	
SATSCAN SARL	38'295	**SG:** Mise en oeuvre du Panel des seniors	Gré à gré	Département (SG)	SG	
STUDIO PANPAN SARL	37'132	**OAIS:** Conception graphique des affiches pour la campagne "Français en été 2024". **BIC:** Mandat octroyé pour la réalisation d'une campagne pour encourager la participation aux élections municipales	Gré à gré	Office	OAIS / BIC	
ELCA INFORMATIQUE SA	36'754	**SeSPA:** Ce montant correspond à la facture liée à la maintenance de l'application Getplace EMS 2024	Gré à gré	Service	SeSPA	C'est une application en place et ce montant est lié au contrat de maintenance

SOCIALDESIGN SA	35'737	**OAIS:** Organisation des formations pour les EPH pour remplir les nouvelles grilles de prestations des EPH	Gré à gré	Office	OAIS	
EPFL - ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE	35'000	**SG:** Étude sur la précarité des seniors et les inégalités	Gré à gré	Département (SG)	SG	
REMARQ SA	34'484	**OCCS:** Création de signalétique et affiches pour la fête du sport 2024	Gré à gré	Office	OCCS	
CONSTRUCTIONS TUBULAIRES TECH SA	33'922	**BIC:** Mandat octroyé dans le cadre du dispositif festival des Chapiteaux enchantés	Gré à gré	Office	BIC	Un travail a été entamé avec la CCA pour la réalisation d'un appel d'offre pour les années 2026 et suivantes
SCHWEIZERISCHE KONFERENZ FUR SOZIALHILFE SKOS/CSIAS/COSAS	33'594	**OAIS:** Participation du canton de Genève pour un conseil spécialisé dans le domaine de l'aide sociale en matière d'asile.	Gré à gré	Office	OAIS	
CODEVELOP SARL	33'133	**SG:** Accompagnement pour la refonte de la gouvernance de l'OCCS	Gré à gré	Département (SG)	SG	
FONDATION POUR LE DROIT DE L'ART	31'516	**OCCS:** Réalisation d'un colloque et d'un guide pratique "droit & art dans l'espace publique "	Gré à gré	Office	OCCS	
SCHIESS - BERATUNG VON ORGANISATIONEN AG	30'690	**OAIS:** Mandat pour le contrôle des prestations en EPH	Gré à gré	Office	OAIS	
BERNEY ASSOCIES AUDIT SA	30'670	**OCCS:** COVID-Culture	Public	CCA	OCCS	Dans le cadre de l'analyse des IPRE (indemnisations des pertes financières pour les entreprises culturelles). Des transitoires avaient été constituées, par conséquent, l'impact est nul sur les charges 2024
FONDATION PAVILLON SICLI, ARCHITECTURE ET ARTS DU BÂTI	30'000	**OCCS:** Poursuite des activités de programmation et de coordination	Gré à gré	Office	OCCS	Ce montant est passé en subvention via la ligne diffusion dès 2025
ASSOCIATION INTERSTICES	30'000	**OCCS:** Développer une cartographie exhaustive des lieux accessibles à tout le monde, mais non dédié à la culture	Gré à gré	Office	OCCS	
HEDS - HAUTE ECOLE DE SANTE GENEVE	29'400	**OAIS:** Formation accompagnement palliatif dans le domaine socio-éducatif (EPH)	Gré à gré	Office	OAIS	
LIVESYSTEMS AG	24'607	**SG:** Écrans TPG pour la communication du Bureau d'information sociale	Gré à gré	Département (SG)	SG	
BURO FUR ARBEITS - UND SOZIALPOLITISCHE STUDIEN BASS AG	24'237	**SPAD:** Cabine caisse et réception de l'OPAD	Sur invitation	CCA	SPAD	
FRUEHAUF SERGE 18134456	22'725	**OCCS:** Photographe du FCAC	Public	CCA	OCCS	
ASSOCIATION SWITCH	22'280	**OCCS:** Montage et démontage de divers expos du FCAC	Gré à gré	Office	OCCS	
IMAD-INSTITUTION GENEVOISE DE MAINTIEN A DOMICILE	22'050	**SPC :** Vérification des conditions pour l'obtention d'aide ménagère	Gré à gré	Service	SPC	
UNIVERSITAT BASEL	21'863	**OAIS:** Accompagnement à l'élaboration du projet de loi LED-H	Gré à gré	Office	OAIS	
STRATEGOS SA	21'688	**OCCS:** Étude sur le bénévolat et la professionnalisation du sport dans le canton de Genève	Gré à gré	Office	OCCS	Mandat de recherche octroyé après un appel d'offre de trois sociétés. Approche de terrain comme valeur ajoutée
ETAT DE VAUD	21'280	**SeSPA:** Campagne intercantonale 2024 pour la PA faite par l'État de Vaud pour toute la Suisse. Le canton de Vaud nous a facturé la part à payer pour Genève	Gré à gré	Service	SeSPA	La campagne intercantonale a été menée par l'État de Vaud. Le Canton de Genève a bénéficié de cette campagne et y participe donc financièrement
ETUDE LACHAT, MARCONI & MULLER	20'515	**SG:** Avis de droit en lien avec la mise en oeuvre de la LPCCA	Gré à gré	Département (SG)	SG	
RESEAU DANSE SUISSE	20'500	**OCCS:** Contribution de soutien à l'encouragement coopératif de la danse	Gré à gré	Office	OCCS	Ce montant est passé en subvention via la ligne diffusion dès 2025

Annexe 2

Aéroport international de Genève (AIG)

Questions transversales – Comptes 2024

Question 1 : La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'Etat en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence. Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

➔ L'AIG dispose d'un Call Center qui a traité un peu plus de 29'000 appels en 2024. Ce service est effectué par une entreprise externe depuis septembre 2019. Un suivi quantitatif mensuel est effectué de manière régulière. À ce jour, aucune évaluation qualitative formelle n'a encore été mise en place. À signaler que depuis la mise en service du Call Center, nous n'avons eu que très peu de plaintes (2-3 maximum), ce qui suggère un niveau très satisfaisant de la qualité du service rendu

Question 3 : Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

➔ 149 permis G = 13.97%

Question 4 : La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats, dans les différentes directions et établissements publics autonomes.

➔ En 2024, l'AIG a travaillé avec 819 fournisseurs domiciliés à Genève, ce qui correspond à un pourcentage de 45% sur le total des fournisseurs de l'année.

Question 6 : La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication. Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

➔ 9.1

Question 7 : La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

➔ 2 postes, 0 nouveaux postes au 31.12.2024.

Question 8 : La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

Effectif EPT au 31.12.2024

Direction générale et Etat major		Commercial		Finances		Ressources humaines		Technologies IT		Infrastructures	
Total	**63.30**	**Total**	**30.20**	**Total**	**22.10**	**Total**	**15.10**	**Total**	**61.00**	**Total**	**190.08**
Auxiliaires	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*
Agents spécialisés	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*
Personnes fixes	*62.30*	*Personnes fixes*	*30.20*	*Personnes fixes*	*22.10*	*Personnes fixes*	*15.10*	*Personnes fixes*	*60.00*	*Personnes fixes*	*179.08*
Apprentis	*0.00*	*Apprentis*	*0.00*	*Apprentis*	*0.00*	*Apprentis*	*0.00*	*Apprentis*	*1.00*	*Apprentis*	*11.00*
Stagiaires	*1.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*
Intérimaires	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*

Opérations Direction		Opérations Aviation		Opérations Passagers		Opérations Sûreté		SLIA		Total Aéroport International de Genève	
Total	**44.20**	**Total**	**80.40**	**Total**	**95.55**	**Total**	**280.25**	**Total**	**136.90**	**Total**	**1019.08**
Auxiliaires	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*	*Auxiliaires*	*0.00*	*Auxiliaires*	*12.00*	*Auxiliaires*	*12.00*
Agents spécialisés	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*	*Agents spécialisés*	*0.00*
Personnes fixes	*44.20*	*Personnes fixes*	*80.40*	*Personnes fixes*	*95.55*	*Personnes fixes*	*280.25*	*Personnes fixes*	*124.90*	*Personnes fixes*	*994.08*
Apprentis	*0.00*	*Apprentis*	*0.00*	*Apprentis*	*0.00*	*Apprentis*	*0.00*	*Apprentis*	*0.00*	*Apprentis*	*12.00*
Stagiaires	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*0.00*	*Stagiaires*	*1.00*
Intérimaires	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*	*Intérimaires*	*0.00*

Question 9 : Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

➔ 3 postes revalorisés pour un total de 11.7 EPT

Question 10 : Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

Nombre de personnes domiciliées en dehors du Grand Genève au 31.12.2024

Direction générale et Etat major		Commercial		Finances		Ressources humaines		Technologies IT		Infrastructures	
Hors Grand Genève	10	Hors Grand Genève	6	Hors Grand Genève	1	Hors Grand Genève	1	Hors Grand Genève	15	Hors Grand Genève	27
France	*4*	*France*	*3*	*Vaud*	*1*	*France*	*1*	*France*	*9*	*France*	*20*
Vaud	*6*	*Vaud*	*3*					*Vaud*	*5*	*Vaud*	*5*
								Valais	*1*	*Valais*	*2*

Opérations Direction		Opérations Aviation		Opérations Passagers		Opérations Sûreté		SLIA		Total Aéroport International de Genève	
Hors Grand Genève	9	Hors Grand Genève	21	Hors Grand Genève	19	Hors Grand Genève	18	Hors Grand Genève	22	Hors Grand Genève	149
France	*6*	*France*	*7*	*France*	*13*	*France*	*8*	*France*	*7*	*France*	*78*
Vaud	*2*	*Vaud*	*9*	*Vaud*	*2*	*Vaud*	*6*	*Vaud*	*14*	*Vaud*	*53*
Valais	*1*	*Valais*	*4*	*Valais*	*3*	*Valais*	*3*	*Valais*	*1*	*Valais*	*15*
		Fribourg	*1*	*Fribourg*	*1*	*Tessin*	*1*			*Fribourg*	*2*
										Tessin	*1*

Question 11 : En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Cette information sera présentée sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

➔ Aucun cadre supérieur n'a été en absence longue durée en 2024

Question 12 : Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

➔ Peu de remplacement en cas de maladie longue durée, les coûts engendrés sont couverts par les indemnités de notre assurance maladie

Question 13 : La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

➔ Sur 154 cadres, 18 sont à temps partiel

Question 14 : La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

➔ Même réponse que les années précédentes, pas de politique d'inclusion, une charte sur la diversité a été mise en place

Annexe 3

Fondation pour les immeubles des organisations internationales (FIPOI)

Questions transversales – Comptes 2024

Question 1 : La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'Etat en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence. Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

➔ Ne s'applique pas à la FIPOI

Question 3 : Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

➔ 34.8% au 31 décembre 2024.

Question 4 : La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats, dans les différentes directions et établissements publics autonomes.

➔ 761 soit 58%

Question 6 : La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication. Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

➔ 0 EPT

Question 7 : La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

➔ 0 poste

Question 8 : La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

➔ 1 EPT en apprentissage, 1 EPT en stage, 1 EPT en maturité commerciale, 0 EPT intérimaire, 63.2 EPT fixes

Question 9 : Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

➔ 0.9 EPT

Question 10 : Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

➔ Nous avions inscrit Saint-Georges pour l'année 2023 en dehors du territoire du Grand Genève alors que la commune en fait partie. (Correction apportée sur les données 2024).
Service Direction : 0
Service Ressources Humaines : 0
Service des Finances : 0
Service Processus et Systèmes d'Information : 1 personne, domiciliée à Etoy, Canton de Vaud
Service Développement Immobilier : 2 personnes, 1 domiciliée à Préverenges, Canton de Vaud et 1 domiciliée à Cheseaux-sur-Lausanne, Canton de Vaud
Service des Conférences : 2 personnes, 1 domiciliée à Morges, Canton de Vaud et 1 domiciliée à Saint-Jeoire en France en Haute-Savoie
Services Gestion Immobilière : 1 personne domiciliée à Thollon-les-Mémises en France en Haute-Savoie

Question 11 : En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Cette information sera présentée sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

➔ Au sein de la FIPOI, les cadres supérieurs sont situés dès la classe 24.
➔ 0 absence de plus de 30 jours

Question 12 : Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

➔ Fr. 0.-

Question 13 : La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

➔ Au 31 décembre 2024 : Nous avons 7 personnes en position de cadre supérieur dont :
5 à taux complet 100%, dont 2 en classe 25 et 3 en classe 28 ;
2 à taux partiel, à 90%, dont 1 en classe 25 et 1 en classe 32.

Question 14 : La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

➔ Même réponse que l'année précédente :
La FIPOI n'a pas de budget spécifique destiné à l'inclusion des personnes en situation de handicap. La FIPOI intègre ces mesures lors de travaux de rénovation de ses immeubles.

Annexe 4.1

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
RECTORAT

La Rectrice
Professeure Audrey Leuba
Ligne directe: 022 379 75 13
rectrice@unige.ch

Monsieur Samy Jost
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Direction des finances
Case postale 3925
1211 GENEVE 3
Distribution interne : A104ER/DIRFIN

Genève, le 20 mai 2025/AL/LS

Examen de comptes 2024 – questions transversales

Monsieur le Directeur,

Je me réfère à votre requête du 15 avril 2025 et vous adresse comme convenu les réponses par thème.

1. **La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.**
   Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

L'UNIGE dispose d'un central téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Une équipe de chargé-es d'accueil qualifié-es répondent aux appels. Leur rôle est d'assurer une prise en charge efficace, professionnelle et continue des appels entrants, conformément aux standards de qualité en vigueur au sein de notre Institution.

L'Université est au bénéfice du gestionnaire d'appel Cisco Unified Attendant Console Advanced (Cisco UAC). Cet outil permet de recueillir des données statistiques précises, notamment sur le volume des appels, les plages horaires de sollicitation, les temps d'attente et les taux de réponse. Ces indicateurs sont analysés de manière régulière afin d'optimiser l'organisation du service et de garantir un accueil de qualité à l'ensemble des interlocuteurs.

Ci-dessous les indicateurs clés pour 01.04.2024 – 14.03.2025 :

Période	Nb d'appel reçu	Nb d'appel répondu au Central	Nb d'appel transféré	Nb d'appel abandonné	% d'appel répondu au Central	% d'appel transféré	% d'appel abandonné	Temps d'attente moyen avant réponse	Durée moyenne des appels	Temps d'attente moyen avant abandon
du 01 avril 2024 au 14 mars 2025	23'072	13'777	5'650	3'645	60%	24%	16%	00:00:11	00:00:46	00:00:29

2. n/a

3. **Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.**

Le pourcentage des travailleurs frontaliers (permis G) au 31.12.2024 s'élève à 12.30% pour le personnel sous contrat de droit public (hors apprentis, stagiaires et personnel temporaire).

4. **La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20 000 francs.**

Le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués par l'UNIGE se monte à 39% du chiffre d'affaires et 37% du nombre de fournisseurs.

En annexe 1, sont listés les fournisseurs ayant un chiffre d'affaires en 2024 dépassant 20 000 CHF.

5. n/a

6. **La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'État) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.**

L'UNIGE compte 16.60 ETP en postes de communication au 31.12.2024, détaillé ci-après :

Détail	ETP
Presse	1.8
Réseaux sociaux	0.9
Expos et communication interne	1.6
Communication digitale	1.0
Evénementiel	5.2
Promotion de filières	1.6
Gestion de crise	1.0
Fac médecine et sciences (estimation)	1.5
Services (estimation)	2.0
Total	**16.60**

7. La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

La somme des taux d'activité contrats pour lesquels les personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction au 31.12.2024 est estimée à 61.95.

Cette information regroupe notamment les contrats ayant des droits acquis ou un code complémentaire 7.

Pour les contrats actifs au 31.12.2024, la somme des taux d'activité des situations déjà présentes au 31.12.2021 s'élève à 38.50.

8. La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

Le tableau ci-dessous (photographie au 31 décembre 2024) présente les effectifs des contrats publics, le nombre de personnes par années et par type de personnel.

Effectif, UNIGE-DIP par année	2024	2023
1 Professeur-es	589	589
Emploi à durée déterminée	5	3
Emploi fixe	584	586
2 Collaborateurs enseignement & recherche	2266	2227
Emploi à durée déterminée (2)	1689	1667
Emploi fixe	577	560
3 Personnel administratif et technique	1686	1654
Emploi à durée déterminée (1)	180	155
Emploi fixe	1506	1499
4 Apprentis et stagiaires	79	81
Total par année (3)	**4620**	**4551**

Légende :
Emploi fixe : *Personnel enseignant : il s'agit des fonctions permanentes*
Personnel administratif et technique : il s'agit des contrats CDI

Emploi à durée déterminée : *Personnel enseignant : il s'agit des fonctions non permanentes*
Personnel administratif et technique : il s'agit des CDD

Notes :
(1) Il y a une personne ayant le statut d'agent spécialisé au 31.12.2024
(2) Dans cette catégorie, les emplois à durée déterminée correspondent notamment aux fonctions suivantes : Chef de clinique scientifique, Maître assistant, Post-doctorant, Assistant, Doctorant
(3) Une personne peut être comptée plusieurs fois lorsqu'elle occupe plusieurs fonctions différentes

9. Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

Le nombre total des ETP réévalués durant l'année 2024 s'élève à 33.95.

10. Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

Le tableau ci-après dénombre les personnes ayant un contrat actif au 31.12.2024 (personnel avec un contrat de droit public, hors apprentis, stagiaires et personnel temporaire). A noter que la définition du Grand Genève retenue concerne les cantons de Genève et de Vaud, les départements de l'Ain (FR) et Haute Savoie (FR).

Pays/Cantons		Nbre de personnes
CH	ARGOVIE	4
CH	BALE-CAMPAGNE	2
CH	BALE-VILLE	3
CH	BERNE	44
CH	FRIBOURG	36
CH	GRISONS	1
CH	JURA	3
CH	LUCERNE	2
CH	NEUCHATEL	38
CH	SAINT-GALL	1
CH	SCHAFFHOUSE	1
CH	SCHWYZ	1
CH	SOLEURE	2
CH	TESSIN	18
CH	THURGOVIE	1
CH	VALAIS	46
CH	ZOUG	1
CH	ZURICH	29
ETR	ALLEMAGNE	5
ETR	BELGIQUE	5
ETR	DANEMARK	1
ETR	ESPAGNE	1
ETR	ETATS-UNIS	1
ETR	FRANCE	91
ETR	ITALIE	16
ETR	NORVEGE	1
ETR	PAYS-BAS	2
ETR	ROYAUME-UNI	2
	Total	**358**

11. En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit État, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

35 personnes ayant un contrat actif en 2024 avec une classe supérieure ou égale à 23 ont au minimum une absence accident et/ou maladie supérieure ou égale à 30 jours (en continu) durant l'année 2024.

12. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

L'Etat de Genève assume seul (auto-assurance) le traitement des personnes absentes pour raison de maladie, jusqu'à concurrence de 730 jours.

A l'UNIGE, afin de couvrir les éventuels besoins de remplacement maladie des personnes absentes, un centre financier est constitué sur la base des cotisations perçues au titre de la « participation perte de gain maladie ». Il est à disposition des subdivisions sous certaines conditions et dans la limite du budget alloué annuellement et il est essentiellement consacré pour le remplacement du personnel administratif et technique.

Le même dispositif s'applique aux cadres supérieurs sachant que, selon la durée de l'absence, le remplacement de l'activité s'effectue fréquemment par des pairs et/ou des subordonné-es et le versement d'une indemnité.

13. La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

41.96% des personnes ayant un contrat principal de droit public actif au 31.12.2024 avec une classe supérieure ou égale à 23 sont à temps partiel.

Nombre de personnes		2024	
Collaborateur-trice-s à 100%	Enseignants	437	45.05%
	Collaborateurs enseignement & recherche	62	6.39%
	Personnel administratif et technique	64	6.60%
	Total	***563***	***58.04%***
Collaborateurs-trice-s à temps partiel	Enseignants	153	15.77%
	Collaborateurs enseignement & recherche	215	22.16%
	Personnel administratif et technique	39	4.02%
	Total	***407***	***41.96%***
Total		**970**	**100%**

14. La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

L'UNIGE a mis en place une politique d'inclusion pour soutenir les membres de la communauté universitaire avec des handicaps et besoins particuliers, notamment :

- Comité de pilotage sur l'accessibilité et accueil des personnes en situation de handicap, composé de représentant-es de cinq services (DIBAT, DIFE, DIRH, SED et STEPS)
- Amélioration de l'accessibilités aux bâtiments et infrastructures universitaires pour les personnes à mobilité réduite à travers de plusieurs projets, par exemple le projet « Groupe sanitaire inclusif » (Bâtiment Uni Bastions Central) et le projet « L'accessibilité pour tous » (bâtiment Quai Vernet), et par l'installation d'un ascenseur supplémentaire desservant tous les niveaux (Bâtiment Uni Bastions Central) ou encore par l'accessibilité aux PMR de la salle de restaurant en dehors des heures d'ouverture de la cafétéria (bâtiment UniMail).
- Aménagement de conditions d'examen et d'études
- Organisation de programmes de sensibilisation et de formation, par exemple la campagne « UNIGE sans obstacles » 2024–2025
- Amélioration de la signalétique

Les mesures sont mises en place par différents services et divisions. L'UNIGE ne détient pas de budget global.

15. n/a

16. n/a

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Audrey Leuba
Rectrice

Annexe mentionnée

Copies à Mme Vrbica Ivana, secrétaire générale adjointe, Unité d'enseignement supérieur, DIP
Mme Machteld Neels Maréchal, directrice financière, UNIGE

>20'000	ok

Étiquettes de lignes	Somme de Montant (dev. sté)
ABILNET-M.H.G. SARL	**- 127 437.35 CHF**
1005770	- 127 437.35 CHF
ACADEMIC WORK SWITZERLAND SA	**- 66 330.10 CHF**
1003268	- 66 330.10 CHF
ACXIAS SARL	**- 757 890.70 CHF**
1001341	- 757 890.70 CHF
AD-AIR CONSULTING SÀRL	**- 169 020.26 CHF**
1003147	- 169 020.26 CHF
ADALIA SA	**- 31 012.70 CHF**
1000819	- 31 012.70 CHF
AESPRI ASSOC ETUDIANT SCIENCE POLIT ET RELATIONS INTERNATIONALES	**- 36 719.00 CHF**
1009662	- 36 719.00 CHF
AGEDA COMMUNICATION SARL	**- 337 875.80 CHF**
1006697	- 337 875.80 CHF
Alessandro Ambrosino	**- 23 100.00 CHF**
1012207	- 23 100.00 CHF
ALFER CONSTRUCTIONS SA	**- 73 460.70 CHF**
1003872	- 73 460.70 CHF
ALINE MUELLER	**- 29 523.00 CHF**
10019042	- 29 523.00 CHF
ALL IN LAB SÀRL	**- 102 724.70 CHF**
1004577	- 102 724.70 CHF
ALPINA WOUD SA	**- 48 860.35 CHF**
1005634	- 48 860.35 CHF
ALUMNI EMBA UNIGE	**- 26 075.35 CHF**
1004537	- 26 075.35 CHF
AMD MENUISERIE SA	**- 150 281.73 CHF**
1004354	- 150 281.73 CHF
Anastasiia Amotova	**- 28 800.00 CHF**
1009322	- 28 800.00 CHF
Anastasiia SHABANOVA	**- 41 400.00 CHF**
1009179	- 41 400.00 CHF
Anhelina Pastushok	**- 24 485.00 CHF**

1009400	- 24 485.00	CHF
ANKH MAMBI EBEASOFTWARE	**- 25 848.00**	**CHF**
1003513	- 25 848.00	CHF
ANT NEURO GMBH	**- 161 056.63**	**CHF**
1000776	- 161 056.63	CHF
APEC DIFFUSION SA	**- 74 332.63**	**CHF**
1006589	- 74 332.63	CHF
APOLLO DEMENAGEMENTS SÀRL	**- 116 905.76**	**CHF**
1004819	- 116 905.76	CHF
AQUATEC FERBLANTERIE SANITAIRE SÀRL	**- 30 789.50**	**CHF**
1000626	- 30 789.50	CHF
A-R CONSTRUCTION SÀRL	**- 34 514.52**	**CHF**
1003099	- 34 514.52	CHF
ARAGO CONSULTING Sàrl	**- 31 626.04**	**CHF**
1012558	- 31 626.04	CHF
ARFLUVIAL SA	**- 22 612.50**	**CHF**
1005707	- 22 612.50	CHF
ARLO PROTECTION, BUSHI	**- 389 159.85**	**CHF**
1003347	- 389 159.85	CHF
ART COMPUTER SA	**- 650 430.84**	**CHF**
1006397	- 650 430.84	CHF
ARTSANIT SA	**- 25 319.83**	**CHF**
1003473	- 25 319.83	CHF
AS DE COM SÀRL	**- 41 104.65**	**CHF**
1004775	- 41 104.65	CHF
AS DEP SÀRL	**- 22 654.85**	**CHF**
1002425	- 22 654.85	CHF
ASCRES ASSOCIATION SOUTIEN CENTRES RECHERCHE ENSEIGNEMENT SOINS	**- 36 567.69**	**CHF**
1007757	- 36 567.69	CHF
Association AniMuse c/o Muséum d'Histoire Naturelle	**- 95 967.20**	**CHF**
1008321	- 95 967.20	CHF
Association MaNEP Network Switzerla	**- 25 000.00**	**CHF**
1011428	- 25 000.00	CHF
ATAR ROTO PRESSE SA	**- 66 774.20**	**CHF**
1006677	- 66 774.20	CHF
ATELSTORE SA	**- 111 841.91**	**CHF**
1003857	- 111 841.91	CHF

ATIPIK SA	**- 78 242.62**	**CHF**
1003575	- 78 242.62	CHF
AUX ROIS SÀRL - Compagnie du verre Compagnie du verre	**- 108 563.89**	**CHF**
1003082	- 108 563.89	CHF
AVICEN SA	**- 33 128.40**	**CHF**
1004479	- 33 128.40	CHF
BALESTRAFIC SA	**- 33 542.54**	**CHF**
1005215	- 33 542.54	CHF
BALLY PARQUETS CONCEPT SÀRL	**- 86 891.45**	**CHF**
1001952	- 86 891.45	CHF
BAUD & FILS SARL	**- 32 160.05**	**CHF**
1007842	- 32 160.05	CHF
BAUD TAVELLI SA	**- 33 970.90**	**CHF**
1005417	- 33 970.90	CHF
BECKMAN COULTER INTERNATIONAL SA	**- 199 928.36**	**CHF**
1006479	- 199 928.36	CHF
BELSOL-MITTERER SA	**- 105 143.75**	**CHF**
1005344	- 105 143.75	CHF
BIGGIE Suisse SA	**- 41 040.00**	**CHF**
1000921	- 41 040.00	CHF
BIOMÉRIEUX (SUISSE) SA	**- 30 153.90**	**CHF**
1006830	- 30 153.90	CHF
BORGA TOITURES SA	**- 46 952.40**	**CHF**
1003981	- 46 952.40	CHF
BOULANGERIE INDUSTRIELLE SA (BISA) BISA	**- 25 827.51**	**CHF**
1006865	- 25 827.51	CHF
BRODBECK ROULET ARCHITECTES ASSOCIÉ	**- 97 170.00**	**CHF**
1003278	- 97 170.00	CHF
CAFÉ DU MEG, ANTONIETTA RIVIELLO	**- 25 890.00**	**CHF**
1003190	- 25 890.00	CHF
CARAGNANO & CIE SA	**- 84 968.95**	**CHF**
1005186	- 84 968.95	CHF
CARAN D'ACHE SA	**- 23 742.65**	**CHF**
1006092	- 23 742.65	CHF
CAROLINE BURGAN COLBERG	**- 31 122.40**	**CHF**
1004364	- 31 122.40	CHF
CAROLINE MARTIN	**- 23 450.00**	**CHF**

10018484	- 23 450.00	CHF
CAROUTEL SA	**- 32 646.95**	**CHF**
1003326	- 32 646.95	CHF
CENTRE DE POLITIQUE DE SECURITE - G	**- 120 575.00**	**CHF**
1005247	- 120 575.00	CHF
CERFI SA	**- 397 792.35**	**CHF**
1004588	- 397 792.35	CHF
CERN ORGANISATION EUROPÉENNE POUR L HERCHE NUCLÉAIRE	**- 2 502 312.32**	**CHF**
1006524	- 2 502 312.32	CHF
CGC ENERGIE SA	**- 133 680.50**	**CHF**
1006982	- 133 680.50	CHF
CHAMPEL-MIDI SA HOTELS	**- 42 584.61**	**CHF**
1006710	- 42 584.61	CHF
Christer MALMBERG	**- 32 547.20**	**CHF**
1009880	- 32 547.20	CHF
CIGUE COOPERATIVE LOGEMENT PERSONNES	**- 27 190.00**	**CHF**
1007933	- 27 190.00	CHF
CIS Centre interprofessionnel de simulation	**- 46 363.07**	**CHF**
1010640	- 46 363.07	CHF
CITE UNVERSITAIRE DE GENEVE	**- 105 189.95**	**CHF**
1007881	- 105 189.95	CHF
CLEANING SERVICE SA	**- 24 713.25**	**CHF**
1003866	- 24 713.25	CHF
CLINIQUE DE CAROUGE SA	**- 31 384.80**	**CHF**
1005974	- 31 384.80	CHF
COMETEL SA	**- 151 333.89**	**CHF**
1006017	- 151 333.89	CHF
CONSEIL OECUMÉNIQUE DES EGLISES	**- 49 295.00**	**CHF**
1004595	- 49 295.00	CHF
COURSE DE L'ESCALADE	**- 22 756.00**	**CHF**
1004964	- 22 756.00	CHF
CPD-Erasmus	**- 3 197 716.90**	**CHF**
1004620	- 3 197 716.90	CHF
CPD-Taxes	**- 364 029.53**	**CHF**
1003070	- 364 029.53	CHF
CPEG - CAISSE DE PRÉVOYANCE DE L'ET GENÈVE	**- 866 395.03**	**CHF**
1004312	- 866 395.03	CHF

CREO LAB SA	**- 64 130.60**	**CHF**
1003544	- 64 130.60	CHF
CRIGE SA - FASSBIND HOTEL CORNAVI fassbind hotels	**- 133 748.55**	**CHF**
1007737	- 133 748.55	CHF
CRIGE SA - HOTELS	**- 26 403.25**	**CHF**
1006802	- 26 403.25	CHF
CROSS SYSTEMS SA	**- 171 979.94**	**CHF**
1007609	- 171 979.94	CHF
CTDS SA - CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS SPECIAUX	**- 162 561.90**	**CHF**
1007789	- 162 561.90	CHF
CUAE - Conférence Universitaire Des Associations Etudiantes	**- 132 971.75**	**CHF**
1008737	- 132 971.75	CHF
CULTURE AIR TRAVEL SA	**- 23 248.00**	**CHF**
1006819	- 23 248.00	CHF
CYBER NETWORK SA	**- 312 524.80**	**CHF**
1006888	- 312 524.80	CHF
CYC Partenaires - Amici Raboud	**- 30 970.00**	**CHF**
1008272	- 30 970.00	CHF
DAREST INFORMATIC SA	**- 460 898.48**	**CHF**
1006685	- 460 898.48	CHF
DC SANTOS SÀRL	**- 30 806.15**	**CHF**
1003475	- 30 806.15	CHF
DE PLANTA ET ASSOCIÉS ARCHITECTES S	**- 26 095.40**	**CHF**
1003100	- 26 095.40	CHF
DECOUVRIR ASSOCIATION	**- 35 750.00**	**CHF**
1007714	- 35 750.00	CHF
DELATTRE, PRACTICAL INTELLIGENCE	**- 50 665.00**	**CHF**
1004014	- 50 665.00	CHF
DELL SA	**- 964 236.43**	**CHF**
1006762	- 964 236.43	CHF
DENTAL 2000 SA	**- 97 540.35**	**CHF**
1008687	- 97 540.35	CHF
DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE DCS	**- 31 507.20**	**CHF**
1000151	- 31 507.20	CHF
DÉPARTEMENT DES FINANCES (DF)	**- 211 636.85**	**CHF**
1005404	- 211 636.85	CHF
DEVILLE-MAZOUT SA	**- 186 949.35**	**CHF**

1005912	- 186 949.35	CHF
DGM VERON GRAUER SA	**- 35 361.75**	**CHF**
1006213	- 35 361.75	CHF
DM DOCUMENT MATERIEL SA	**- 39 222.75**	**CHF**
1005045	- 39 222.75	CHF
DOCTEUR STORES SÀRL	**- 64 519.37**	**CHF**
1002875	- 64 519.37	CHF
DORIANE RODITI PSYCHOTHÉRAPIE	**- 24 150.00**	**CHF**
1004650	- 24 150.00	CHF
DPO ASSOCIATES SÀRL	**- 124 574.55**	**CHF**
1003341	- 124 574.55	CHF
Dr Sibai Karim	**- 28 248.00**	**CHF**
1011599	- 28 248.00	CHF
Dr Vanessa LATINI KELLER	**- 23 248.00**	**CHF**
1010546	- 23 248.00	CHF
DR. MÉD. OLIVIER BUGNON MÉDECIN GÉN STE FMH	**- 27 897.60**	**CHF**
1005025	- 27 897.60	CHF
Dre Ehle Roussy Anne	**- 30 672.40**	**CHF**
1009607	- 30 672.40	CHF
ECC, EMMENEGGER COMPÉTENCES CONSEIL	**- 36 502.45**	**CHF**
1003732	- 36 502.45	CHF
EGET SÀRL	**- 305 018.16**	**CHF**
1003432	- 305 018.16	CHF
ELECTRIC & IT SA	**- 41 443.88**	**CHF**
1004303	- 41 443.88	CHF
ELECTRICSYSTEMS SÀRL	**- 231 851.30**	**CHF**
1001821	- 231 851.30	CHF
ELEKTRO-MATERIAL AG ELECTRO-MATERIAL SA	**- 41 763.68**	**CHF**
1000595	- 41 763.68	CHF
EPI Etablissements publics intégration	**- 27 957.64**	**CHF**
1008587	- 27 957.64	CHF
EQUANS SOLUTIONS SUISSE SA	**- 242 674.97**	**CHF**
1002351	- 242 674.97	CHF
EQUANS TECHNIQUES SA	**- 114 285.45**	**CHF**
1004035	- 114 285.45	CHF
ERASMUS STUDENT NETWORK ESN	**- 22 939.11**	**CHF**
1010121	- 22 939.11	CHF

ES VOYAGES ET VACANCES SA	**- 25 795.00**	**CHF**
1006853	- 25 795.00	CHF
ESPRIT D'ENTENTE SNC, VIKTORIA AVER GOERGEN ET CHRISTOPHE IMHOOS	**- 78 300.00**	**CHF**
1003665	- 78 300.00	CHF
Etat de Genève - DSM COMMISSION D'ETHIQUE-DSM	**- 62 520.00**	**CHF**
1008330	- 62 520.00	CHF
Etat de Genève DF - CCA	**- 338 699.84**	**CHF**
1008314	- 338 699.84	CHF
Etat de Genève DSM - SCAV	**- 24 686.55**	**CHF**
1008692	- 24 686.55	CHF
Etat de Genève DT - Office cantonal des bâtiments	**- 32 647.30**	**CHF**
1007853	- 32 647.30	CHF
Etat de Genève Service Communication et Informatio	**- 684 988.00**	**CHF**
1004291	- 684 988.00	CHF
ETAT GENEVE DSES SERVICE PHARMACIEN Service du Pharmacien cantonal	**- 23 825.00**	**CHF**
1007655	- 23 825.00	CHF
ETAT GENEVE DSPS SCAV DEPART. SECUR POPULATION, SANTE	**- 39 260.00**	**CHF**
1007812	- 39 260.00	CHF
ETIENNE & ETIENNE STRATÉGIE ET CRÉA EN COMMUNICATION SARL	**- 29 524.85**	**CHF**
1006278	- 29 524.85	CHF
EXPLOITATION CAFÉ PAPON SÀRL	**- 20 164.30**	**CHF**
1006842	- 20 164.30	CHF
EYRATECHNOLOGY SA	**- 56 544.14**	**CHF**
1002546	- 56 544.14	CHF
F. THYSSEN ELECTRICITÉ SÀRL	**- 154 268.83**	**CHF**
1004828	- 154 268.83	CHF
Fabiana Piccoli Araujo Santos	**- 24 500.00**	**CHF**
1014783	- 24 500.00	CHF
FAIR 4 SAFETY S.A.	**- 42 718.85**	**CHF**
1003841	- 42 718.85	CHF
Fed Finance Fed Suisse SA	**- 92 830.02**	**CHF**
1014256	- 92 830.02	CHF
FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES VE	**- 75 746.30**	**CHF**
1006768	- 75 746.30	CHF
FERADA SERVICES SÀRL	**- 86 371.90**	**CHF**
1001053	- 86 371.90	CHF
FIDUCIAIRE VERIFID SA	**- 20 042.97**	**CHF**

1005074	- 20 042.97	CHF
FLORIAN STRESEMANN	**- 23 100.00**	**CHF**
10018947	- 23 100.00	CHF
Fondation campus Biotech BLOQUER	**- 102 186.84**	**CHF**
1007069	- 102 186.84	CHF
FONDATION CAMPUS BIOTECH GENEVA	**- 7 443 419.20**	**CHF**
1004427	- 7 443 419.20	CHF
Fondation de la Faculté Autonome de Théologie Protestante de Genève	**- 267 422.44**	**CHF**
1013609	- 267 422.44	CHF
FONDATION DES IMMEUBLES POUR LES OR ATIONS INTERNATIONALES	**- 23 538.52**	**CHF**
1005845	- 23 538.52	CHF
FONDATION DU SECTEUR PETITE ENFANCE ERSITÉ	**- 2 998 393.18**	**CHF**
1004028	- 2 998 393.18	CHF
FONDATION H. DUDLEY WRIGHT	**- 30 000.00**	**CHF**
1004414	- 30 000.00	CHF
FONDATION HANS WILSDORF	**- 78 919.84**	**CHF**
1005629	- 78 919.84	CHF
FONDATION HARDT ETUDE ANTIQUITE CLASSIQUE	**- 32 591.30**	**CHF**
1007790	- 32 591.30	CHF
FONDATION LE CENACLE	**- 20 266.85**	**CHF**
1002637	- 20 266.85	CHF
FONDATION POUR LA FORMATION DES ADU (IFAGE)	**- 178 269.00**	**CHF**
1006569	- 178 269.00	CHF
FONDATION POUR L'INSTITUT DE HAUTES ES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEM	**- 81 695.25**	**CHF**
1005379	- 81 695.25	CHF
FONDATION POUR RECHERCHES MÉDICALES	**- 279 004.00**	**CHF**
1006322	- 279 004.00	CHF
FONDATION PRIVEE DES HUG	**- 54 708.37**	**CHF**
1000420	- 54 708.37	CHF
FONDATION TRAJETS	**- 21 352.75**	**CHF**
1006766	- 21 352.75	CHF
FORGE MARTINS SÀRL	**- 129 288.90**	**CHF**
1003320	- 129 288.90	CHF
Forschungsverbund Berlin e.V	**- 210 434.00**	**CHF**
1011941	- 210 434.00	CHF
Gabana Management SA	**- 35 625.00**	**CHF**
1007865	- 35 625.00	CHF

Gabriel Palazzi Laboratoire dentaire	**- 155 111.65**	**CHF**
1005232	- 155 111.65	CHF
Gady Kozma	**- 87 000.00**	**CHF**
1010669	- 87 000.00	CHF
GENECAND TRAITEUR SA	**- 28 919.90**	**CHF**
1006552	- 28 919.90	CHF
GeneSupport SA	**- 150 335.72**	**CHF**
1008725	- 150 335.72	CHF
GENEVENSIS S.À R.L.	**- 26 411.70**	**CHF**
1005411	- 26 411.70	CHF
GENTIZON MERAT, BIP BIP	**- 20 022.30**	**CHF**
1003662	- 20 022.30	CHF
GEREMIA Menuiserie	**- 40 128.04**	**CHF**
1006036	- 40 128.04	CHF
GIOIA MIA CATERING & EVENTS, TITULA IETRO MASTROTA	**- 24 288.35**	**CHF**
1003590	- 24 288.35	CHF
Goldbach Neo Ooh AG	**- 22 759.04**	**CHF**
1007071	- 22 759.04	CHF
Goodwall S.A.	**- 23 629.00**	**CHF**
1013183	- 23 629.00	CHF
GROUPE MANOTEL SA	**- 37 245.49**	**CHF**
1006382	- 37 245.49	CHF
HAJIANFAR GHASEM CITE UNIVERSITAIRE	**- 27 500.00**	**CHF**
1007600	- 27 500.00	CHF
Hälg & Cie SA	**- 154 409.50**	**CHF**
1008298	- 154 409.50	CHF
HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE O NTALE ? GENÈVE	**- 186 872.39**	**CHF**
1006014	- 186 872.39	CHF
HEAD - Genève HES-SO	**- 54 858.50**	**CHF**
1009163	- 54 858.50	CHF
HEG Haute école de gestion Genève HES-SO Genève	**- 513 541.01**	**CHF**
1007860	- 513 541.01	CHF
HELVETIC PAYROLL SA	**- 35 132.50**	**CHF**
1004263	- 35 132.50	CHF
Henri Harsch HH SA	**- 45 377.95**	**CHF**
1007827	- 45 377.95	CHF
HES-SO - HEPIA	**- 97 104.69**	**CHF**

1008123	- 97 104.69	CHF
HES-SO Genève - HEAD	**- 90 325.50**	**CHF**
1012162	- 90 325.50	CHF
HES-SO Genève - HEDS Haute école de santé Genève	**- 271 114.49**	**CHF**
1009251	- 271 114.49	CHF
HES-SO Genève - HETS	**- 102 832.00**	**CHF**
1009759	- 102 832.00	CHF
HIDORA SA	**- 26 700.70**	**CHF**
1001998	- 26 700.70	CHF
HIGOR RAFAEL DE SOUZA CARVALHO	**- 23 100.00**	**CHF**
10003701	- 23 100.00	CHF
HILTPOLD SA	**- 60 628.70**	**CHF**
1002703	- 60 628.70	CHF
HOME SWISS HOME SA	**- 160 471.00**	**CHF**
1007003	- 160 471.00	CHF
HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE HUG	**- 7 549 397.75**	**CHF**
1005887	- 7 549 397.75	CHF
HÔTEL SUISSE, GENÈVE SA	**- 21 120.25**	**CHF**
1006453	- 21 120.25	CHF
HYGEERISK SÀRL	**- 22 713.98**	**CHF**
1000907	- 22 713.98	CHF
IB SERVICES SA	**- 43 086.00**	**CHF**
1004628	- 43 086.00	CHF
ID INTEGRATED DATA SA	**- 70 543.35**	**CHF**
1005528	- 70 543.35	CHF
ID QUANTIQUE SA	**- 114 808.93**	**CHF**
1005800	- 114 808.93	CHF
IFAGE - Fondation pour la Formation des Adultes à Genève	**- 348 238.00**	**CHF**
1007100	- 348 238.00	CHF
IFRC FEDERATION INTERNATIONALE SOCI DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT R	**- 43 941.00**	**CHF**
1010307	- 43 941.00	CHF
IHEID Institut de hautes Etudes Internationales et du Développement	**- 519 698.66**	**CHF**
1008635	- 519 698.66	CHF
INFINITY COMMUNICATIONS SARL	**- 51 086.61**	**CHF**
1001134	- 51 086.61	CHF
INTERACTIVE MEDIA	**- 24 321.15**	**CHF**
1008303	- 24 321.15	CHF

IPSOS SA	**- 103 853.83**	**CHF**
1003103	- 103 853.83	CHF
Isabelle Daeniker	**- 35 047.20**	**CHF**
1009736	- 35 047.20	CHF
ISS FACILITY SERVICES SA	**- 129 803.11**	**CHF**
1008301	- 129 803.11	CHF
Ital agencements SA	**- 59 201.19**	**CHF**
1011860	- 59 201.19	CHF
ITH Conseils Patrick Hendier	**- 41 078.00**	**CHF**
1011992	- 41 078.00	CHF
Ivan Ukraintsev	**- 22 000.00**	**CHF**
1008862	- 22 000.00	CHF
JDR ENERGIES SA	**- 20 539.00**	**CHF**
1002662	- 20 539.00	CHF
JEAN-CHARLES MEINHARDT SA	**- 98 347.15**	**CHF**
1006314	- 98 347.15	CHF
JL SERVICES SA	**- 836 582.25**	**CHF**
1006046	- 836 582.25	CHF
JULIETTE FRANCOISE	**- 22 700.00**	**CHF**
10019046	- 22 700.00	CHF
KAECH SA	**- 82 883.70**	**CHF**
1010523	- 82 883.70	CHF
Kaneka Eurogentec SA à Seraing, succursale de Genève	**- 25 576.48**	**CHF**
1006497	- 25 576.48	CHF
KATZAROV SA	**- 103 209.75**	**CHF**
1006359	- 103 209.75	CHF
KELLERHALS CARRARD GENÈVE SNC	**- 112 339.56**	**CHF**
1000798	- 112 339.56	CHF
KINNARPS SUISSE SA	**- 53 271.13**	**CHF**
1005113	- 53 271.13	CHF
KREUTZER ET CIE SA	**- 124 832.52**	**CHF**
1006675	- 124 832.52	CHF
KYOS SA	**- 29 617.50**	**CHF**
1003255	- 29 617.50	CHF
L & L DÉMÉNAGEMENTS SA	**- 59 740.01**	**CHF**
1006529	- 59 740.01	CHF
La Marra Daniel	**- 34 650.00**	**CHF**

1007109	- 34 650.00	CHF
LA SOURIS VERTE CRÉATION MULTIMÉDIA	**- 88 431.10**	**CHF**
1003913	- 88 431.10	CHF
LABORATOIRE DENTAIRE BERTHOUD SÀRL	**- 154 862.05**	**CHF**
1004871	- 154 862.05	CHF
LABORATOIRE DENTAIRE ORTHODESIGN SÀ	**- 38 848.50**	**CHF**
1005356	- 38 848.50	CHF
LACHENAL SA	**- 22 741.30**	**CHF**
1006047	- 22 741.30	CHF
LANCELOT STUCKLIN	**- 25 500.00**	**CHF**
10017996	- 25 500.00	CHF
LE LYRIQUE / ADCOM S.A RESTAURANT	**- 23 997.50**	**CHF**
1007784	- 23 997.50	CHF
LE PALACE GENÈVE SA	**- 36 714.94**	**CHF**
1005524	- 36 714.94	CHF
LE TEMPS SA	**- 77 710.32**	**CHF**
1006811	- 77 710.32	CHF
LEDEV, LEPORA DÉVELOPPEMENT	**- 30 240.98**	**CHF**
1002944	- 30 240.98	CHF
LEILA THOMAS	**- 21 850.00**	**CHF**
10011631	- 21 850.00	CHF
LES AMIS DE LA PERLE DU LAC	**- 32 738.50**	**CHF**
1006758	- 32 738.50	CHF
LES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES BLOQUER DE GENÈVE HUG	**- 639 073.49**	**CHF**
1006620	- 639 073.49	CHF
LIBRAIRIE DROZ SA	**- 23 893.85**	**CHF**
1006640	- 23 893.85	CHF
LINÉA-BUREAU SA	**- 195 529.54**	**CHF**
1006839	- 195 529.54	CHF
LIZAVETA TARASEVICH	**- 21 850.00**	**CHF**
10018986	- 21 850.00	CHF
LUMENS8 SA	**- 36 205.01**	**CHF**
1004887	- 36 205.01	CHF
LYSOFT SA	**- 251 179.48**	**CHF**
1006356	- 251 179.48	CHF
M. DUCRET SA	**- 157 237.20**	**CHF**
1006087	- 157 237.20	CHF

MADDALENA ZAGLIO	**- 24 200.00**	**CHF**
10017856	- 24 200.00	CHF
MARBRERIE ROSSI SA	**- 20 204.50**	**CHF**
1002673	- 20 204.50	CHF
MARSURA DÉCO	**- 82 914.47**	**CHF**
1005367	- 82 914.47	CHF
MARTINI ETIENNE, LABORATOIRE DENTAI	**- 38 588.10**	**CHF**
1006892	- 38 588.10	CHF
MARTINI SA LABORATOIRE DENTAIRE	**- 36 604.00**	**CHF**
1012365	- 36 604.00	CHF
MAYOR TRAITEUR	**- 20 686.70**	**CHF**
1005048	- 20 686.70	CHF
Mazumdar Purbasha	**- 24 600.00**	**CHF**
1012205	- 24 600.00	CHF
MDS Project Management & Engineering SA	**- 23 270.48**	**CHF**
1002350	- 23 270.48	CHF
MEBUVINS SÀRL	**- 23 712.00**	**CHF**
1005464	- 23 712.00	CHF
MÉDECINE ET HYGIÈNE SOCIÉTÉ COOPÉRA	**- 46 581.51**	**CHF**
1006476	- 46 581.51	CHF
MEDIMEYRIN SÀRL	**- 23 774.40**	**CHF**
1005447	- 23 774.40	CHF
MEDIPRO CONCEPT - GUILLAUME MARTIN	**- 22 267.05**	**CHF**
1002705	- 22 267.05	CHF
METIS PRESSES SÀRL	**- 27 821.00**	**CHF**
1004630	- 27 821.00	CHF
MICHAEL PAGE INTERNATIONAL (SWITZER SA	**- 276 094.29**	**CHF**
1004200	- 276 094.29	CHF
MICHEL ONA SA	**- 47 243.75**	**CHF**
1004704	- 47 243.75	CHF
MILIAN SA	**- 857 060.66**	**CHF**
1006659	- 857 060.66	CHF
MINO SA	**- 54 034.65**	**CHF**
1002963	- 54 034.65	CHF
Mohamed Benkabouche	**- 20 923.20**	**CHF**
1008964	- 20 923.20	CHF
MORA FRÈRES SA	**- 72 064.30**	**CHF**

1006383	- 72 064.30	CHF
MS SERVICES SA	**- 107 755.05**	**CHF**
1003325	- 107 755.05	CHF
MV CREATION SÀRL	**- 48 892.07**	**CHF**
1003149	- 48 892.07	CHF
mykistudio	**- 158 455.31**	**CHF**
1008841	- 158 455.31	CHF
NADER KHADIJA C/O MAISON DE RETRAITE PETIT-SACONN	**- 25 950.00**	**CHF**
1007520	- 25 950.00	CHF
NANO PRODUCTIONS, TITULAIRE A. MOND	**- 23 605.80**	**CHF**
1000590	- 23 605.80	CHF
NEGRO CLAUDIO	**- 71 565.14**	**CHF**
1000547	- 71 565.14	CHF
NEOS SÀRL	**- 24 610.00**	**CHF**
1006450	- 24 610.00	CHF
NET INTER SA	**- 1 329 456.49**	**CHF**
1005505	- 1 329 456.49	CHF
NEWREST RESTAURATION SA	**- 148 575.49**	**CHF**
1006446	- 148 575.49	CHF
NGO TRAVELS SA	**- 55 473.41**	**CHF**
1003140	- 55 473.41	CHF
ODEKA SÀRL	**- 24 330.76**	**CHF**
1004346	- 24 330.76	CHF
OFFICE CANTONAL DES ASSURANCES SOCI (OCAS)	**- 123 910.55**	**CHF**
1006084	- 123 910.55	CHF
OFFICE DE PROMOTION DES INDUSTRIES DES TECHNOLOGIES	**- 128 243.00**	**CHF**
1004267	- 128 243.00	CHF
OIDE KATSUNOBU	**- 57 575.05**	**CHF**
1007532	- 57 575.05	CHF
Organisation Météorologique Mondial World Meteorological Organization	**- 105 114.89**	**CHF**
1006282	- 105 114.89	CHF
ORGAPROPRE SA	**- 51 751.15**	**CHF**
1005821	- 51 751.15	CHF
ORLOVSKA VIRA	**- 26 662.11**	**CHF**
1007527	- 26 662.11	CHF
Oscar Plombier Sàrl	**- 38 073.80**	**CHF**
1008273	- 38 073.80	CHF

OTHERWISE9 SA	**- 82 577.55**	**CHF**
1003880	- 82 577.55	CHF
Othman Belkebir	**- 24 500.00**	**CHF**
1014711	- 24 500.00	CHF
OVO SARL	**- 60 000.00**	**CHF**
1014043	- 60 000.00	CHF
PALEXPO SA	**- 107 733.89**	**CHF**
1004894	- 107 733.89	CHF
PAOLA CORREIA-SCHULER Laboratoire dentaire	**- 25 295.50**	**CHF**
1006889	- 25 295.50	CHF
PAPIREC SA	**- 21 650.77**	**CHF**
1005959	- 21 650.77	CHF
PELFINI GRAVURE SA Nota Bene	**- 37 641.34**	**CHF**
1006678	- 37 641.34	CHF
PENA SÀRL	**- 102 926.10**	**CHF**
1004931	- 102 926.10	CHF
PER MENS INTELLECTUAL PROPERTY CONS G SÀRL	**- 47 091.14**	**CHF**
1004742	- 47 091.14	CHF
PicoQuant GmbH	**- 40 623.98**	**CHF**
1007108	- 40 623.98	CHF
PIERRE CRETTOL SA	**- 32 066.08**	**CHF**
1006365	- 32 066.08	CHF
PIERRE GABUS	**- 25 133.50**	**CHF**
1006822	- 25 133.50	CHF
PLANTES ET CONSTRUCTIONS ATELIER VE	**- 200 808.15**	**CHF**
1004466	- 200 808.15	CHF
POINT PROD' SA	**- 81 075.00**	**CHF**
1002861	- 81 075.00	CHF
PRESTIGE GRAPHIQUE SA	**- 105 336.40**	**CHF**
1003829	- 105 336.40	CHF
PRIMADOM APARTHOTEL SA	**- 25 611.25**	**CHF**
1006736	- 25 611.25	CHF
PRIME & CO SA	**- 75 780.00**	**CHF**
1001815	- 75 780.00	CHF
PRINA LAURENCE	**- 46 846.40**	**CHF**
1009569	- 46 846.40	CHF
PRO ENTREPRISE SOCIALE PRIVÉE D'INT TION ET DE RÉINSERTION PROFESSIONNE	**- 24 632.02**	**CHF**

1006164	- 24 632.02	CHF
PRO METAL STOCK SA	**- 30 754.45**	**CHF**
1004846	- 30 754.45	CHF
PROTECTAS S.A.	**- 2 153 768.61**	**CHF**
1005574	- 2 153 768.61	CHF
QUORUM SOFTWARE SA	**- 103 813.05**	**CHF**
1003119	- 103 813.05	CHF
REDSA SA THE PAX HOTEL	**- 25 905.45**	**CHF**
1006788	- 25 905.45	CHF
REDSEN CONSULTING SA	**- 178 177.72**	**CHF**
1002120	- 178 177.72	CHF
REFINITIV SA	**- 42 778.41**	**CHF**
1004675	- 42 778.41	CHF
REMARQ SA	**- 35 137.60**	**CHF**
1004737	- 35 137.60	CHF
RENÉ STEINER SA	**- 156 012.18**	**CHF**
1003324	- 156 012.18	CHF
Restaurant de la Plage SA	**- 60 713.20**	**CHF**
1011023	- 60 713.20	CHF
REUTELER & CIE SA	**- 73 877.06**	**CHF**
1005065	- 73 877.06	CHF
REWIMAR SA WARWICK HOTELS	**- 40 745.75**	**CHF**
1006628	- 40 745.75	CHF
RIESER SA	**- 22 128.05**	**CHF**
1005173	- 22 128.05	CHF
RK EVENTS SA	**- 80 597.55**	**CHF**
1010390	- 80 597.55	CHF
Robinson Vasquez	**- 23 496.61**	**CHF**
1009262	- 23 496.61	CHF
ROGER RENEVEY	**- 42 040.25**	**CHF**
1006144	- 42 040.25	CHF
Roma Energies SA	**- 66 070.15**	**CHF**
1008306	- 66 070.15	CHF
ROUND OFFICE SA	**- 90 695.38**	**CHF**
1006212	- 90 695.38	CHF
RTS SSR SRG Radio Télévision Suisse Romande	**- 1 104 101.40**	**CHF**
1005240	- 1 104 101.40	CHF

RVM SA	**- 40 596.72**	**CHF**
1007743	- 40 596.72	CHF
SABRINA SIGEL	**- 24 200.00**	**CHF**
10017529	- 24 200.00	CHF
SEDELEC SA	**- 204 725.90**	**CHF**
1006843	- 204 725.90	CHF
SEDNAI SÀRL	**- 202 833.60**	**CHF**
1002665	- 202 833.60	CHF
SELF-LEADERSHIP LAB SA	**- 24 100.00**	**CHF**
1003960	- 24 100.00	CHF
SERCONET SA	**- 105 555.45**	**CHF**
1005449	- 105 555.45	CHF
SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	**- 53 703.86**	**CHF**
1006514	- 53 703.86	CHF
Services industriels de Genève SIG	**- 159 298.69**	**CHF**
1007868	- 159 298.69	CHF
SIEGWART HERVINE MARIE Cabinet de Logopédie-Neuropsycholog	**- 27 720.00**	**CHF**
1007561	- 27 720.00	CHF
Siemens Suisse SA Smart Infrastructure	**- 105 967.23**	**CHF**
1008768	- 105 967.23	CHF
SIRIUS SERVICES SÀRL	**- 888 448.90**	**CHF**
1004384	- 888 448.90	CHF
SKYNIGHT SA	**- 23 313.98**	**CHF**
1003353	- 23 313.98	CHF
SmartWave SA	**- 40 349.17**	**CHF**
1007120	- 40 349.17	CHF
SOCIÉTÉ ANONYME DES HÔTELS "PRÉSIDE	**- 30 343.00**	**CHF**
1006401	- 30 343.00	CHF
Société coopérative du GREP Librairie du Boulevard	**- 64 060.80**	**CHF**
1006544	- 64 060.80	CHF
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS	**- 22 959.50**	**CHF**
1001403	- 22 959.50	CHF
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS GENÈVE	**- 45 754.95**	**CHF**
1006602	- 45 754.95	CHF
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE NEONOMIA	**- 176 971.24**	**CHF**
1003611	- 176 971.24	CHF
Société des Arts Palais de l'Athénée	**- 272 187.50**	**CHF**

1007101	- 272 187.50	CHF
SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION ET ÉLÉVISION DE LA SUISSE ROMANDE (SSR	**- 273 568.10**	**CHF**
1006578	- 273 568.10	CHF
SOL SÉJOUR SOLEIL SA	**- 36 120.00**	**CHF**
1006266	- 36 120.00	CHF
STEFAN PRESS ARCHITECTE EPF	**- 26 382.00**	**CHF**
1007721	- 26 382.00	CHF
SteriLease SA	**- 360 667.14**	**CHF**
1009935	- 360 667.14	CHF
STUDIO HOUSE SA Starling Hotel SA	**- 278 809.06**	**CHF**
1004261	- 24 043.25	CHF
1006515	- 254 765.81	CHF
STYLE CUISINE SA	**- 20 243.00**	**CHF**
1013435	- 20 243.00	CHF
SUISSENEGOCE	**- 81 000.00**	**CHF**
1009220	- 81 000.00	CHF
SV CONCEPT SA	**- 84 131.00**	**CHF**
1004271	- 84 131.00	CHF
SWISECURITY.CH SÀRL	**- 32 712.95**	**CHF**
1004432	- 32 712.95	CHF
SWISSLINGUISTS Language Services	**- 22 080.64**	**CHF**
1012711	- 22 080.64	CHF
SWISSMEDPRO HEALTH SERVICES SA	**- 211 775.50**	**CHF**
1002500	- 211 775.50	CHF
SYMPORG SA	**- 51 766.70**	**CHF**
1006533	- 51 766.70	CHF
TANDEM ADVERTISING SÀRL	**- 139 736.28**	**CHF**
1003409	- 139 736.28	CHF
TAPERNOUX SA	**- 462 637.11**	**CHF**
1006687	- 462 637.11	CHF
TECHNISERV SA	**- 25 769.20**	**CHF**
1006841	- 25 769.20	CHF
TELEDYNE LECROY SA	**- 50 168.31**	**CHF**
1006220	- 50 168.31	CHF
THALENT SA	**- 37 895.30**	**CHF**
1004181	- 37 895.30	CHF
THIVEL Bruno Jean Francois	**- 36 840.00**	**CHF**

1011196	- 36 840.00	CHF
TIFFANY HÔTEL SA	**- 30 563.15**	**CHF**
1006738	- 30 563.15	CHF
TINELLO HYGIENE & CONFORT SA	**- 41 267.05**	**CHF**
1005290	- 41 267.05	CHF
T-INTERACTIONS ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE	**- 31 293.00**	**CHF**
1006608	- 31 293.00	CHF
TN TECHNIQUE DU NETTOYAGE SA	**- 38 654.95**	**CHF**
1005430	- 38 654.95	CHF
TOPNET SA	**- 76 268.00**	**CHF**
1004207	- 76 268.00	CHF
TRAITEUR PAPILLON SÀRL L'EFFET PAPILLON	**- 54 301.89**	**CHF**
1003425	- 54 301.89	CHF
TRANS CONTINENTAL SA	**- 114 505.89**	**CHF**
1006601	- 114 505.89	CHF
TRANSIT'AIR SA	**- 209 492.87**	**CHF**
1005996	- 209 492.87	CHF
TRANSVOIRIE SA	**- 41 037.06**	**CHF**
1005512	- 41 037.06	CHF
Travelling 2000 SA	**- 20 895.29**	**CHF**
1011088	- 20 895.29	CHF
TV LEMAN BLEU SA	**- 107 498.97**	**CHF**
1004511	- 107 498.97	CHF
U.E.S. UHDE ELECTRONIC SERVICE	**- 23 440.75**	**CHF**
1006361	- 23 440.75	CHF
UOG - UNIVERSITE OUVRIERE DE GENEVE Centre de formation continue	**- 64 056.00**	**CHF**
1008629	- 64 056.00	CHF
Urbaplan	**- 43 759.20**	**CHF**
1010930	- 43 759.20	CHF
VALENTINE DELALOYE	**- 24 850.00**	**CHF**
10018437	- 24 850.00	CHF
VDC-FAUST SA	**- 186 908.57**	**CHF**
1006342	- 186 908.57	CHF
VENTEK INTERNATIONAL SA	**- 23 060.80**	**CHF**
1003337	- 23 060.80	CHF
VERSOIX VOYAGES SÀRL	**- 30 446.00**	**CHF**
1005534	- 30 446.00	CHF

VIDELIO (SUISSE) SA	**- 30 253.10**	**CHF**
1001959	- 30 253.10	CHF
VIDEO SYSTEMS SA	**- 428 862.50**	**CHF**
1006866	- 428 862.50	CHF
VIDEOLOGIC SA	**- 74 349.87**	**CHF**
1007005	- 74 349.87	CHF
VILLE DE GENÈVE	**- 1 518 218.62**	**CHF**
1006577	- 1 518 218.62	CHF
Ville de Genève Service des pompes funèbres,	**- 20 410.25**	**CHF**
1006120	- 20 410.25	CHF
VINCI DENTAL CONCEPT SA	**- 43 262.00**	**CHF**
1006399	- 43 262.00	CHF
VISUALS (SWITZERLAND) SÀRL	**- 73 954.74**	**CHF**
1005103	- 73 954.74	CHF
WAVESTONE SWITZERLAND SA	**- 304 307.32**	**CHF**
1003588	- 304 307.32	CHF
WMO OMM World Meteorological Organization	**- 48 575.00**	**CHF**
1012416	- 48 575.00	CHF
WOOD DE WILDE HILARY	**- 22 680.80**	**CHF**
1007544	- 22 680.80	CHF
WORLD COURIER (SWITZERLAND) SA	**- 59 509.83**	**CHF**
1006650	- 59 509.83	CHF
WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO - OMS)	**- 51 000.00**	**CHF**
1000469	- 51 000.00	CHF
Yin Zhang	**- 23 000.00**	**CHF**
1014620	- 23 000.00	CHF
Zelal KARATAS	**- 24 057.00**	**CHF**
1009230	- 24 057.00	CHF
Total général	**- 65 438 076.07**	**CHF**

Annexe 5

Département du territoire
Monsieur Christian Goumaz
Secrétaire général
Case postale 3880
1211 Genève 3

Contact Robert Monin / Céline Gauderlot
robert.monin@sig-ge.ch / celine.gauderlot@sig-ge.ch

Référence RH / RMN

Genève, le 19 mai 2025

Réponses aux questions transversales posées par la Commission des finances dans le cadre de l'examen des comptes 2024

Monsieur le Secrétaire général,
Cher Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-après, nos réponses aux questions transversales posées par la Commission des finances, en date du 15 avril 2025, dans le cadre de son examen des comptes 2024. Conformément aux échanges avec Monsieur Dekoninck, notre courrier n'adresse que les réponses aux questions 3 et 11 qui sont les seules concernant les établissements publics autonomes.

La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués notamment par la CCA et l'OCBA, dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission incluant uniquement les montants de plus de 20 000 francs.

Services industriels de Genève
ch. du Château-Bloch 2
Le Lignon

Correspondance
SIG Services Clients
Case postale 2777
1211 Genève 2

www.sig-ge.ch

Le taux de fournisseurs domiciliés à Genève s'élève à 62 %. Les autres fournisseurs sont majoritairement domiciliés dans les autres cantons suisses.

La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel). La question sera également posée aux établissements publics autonomes.

SIG emploie 165 cadres à temps complet et 43 à temps partiel, ce qui représente un taux de temps partiels de 21 %.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de notre considération distinguée.

Céline Gauderlot
Directrice exécutive Finances

Robert Monin
Directeur exécutif Relations Humaines

Annexe 6

Fondations Immobilières de Droit Public

SECRETARIAT DES FONDATIONS IMMOBILIERES DE DROIT PUBLIC

DT
Rue David Dufour 5
Case postale 224
1211 Genève 8

A l'att. de M. Frédéric Dekoninck

V/réf. :
N/réf. : MP/cp

Genève, le 15 mai 2025

Concerne : Questions transversales – Comptes 2024 - Entités consolidées

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande du 30 avril 205 relative au sujet susmentionné.

Veuillez trouver ci-dessous toutes les questions posées accompagnées de nos réponses.

2. Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

Réponse :
Au 31.12.2024, le SFIDP employait 52 personnes pour un équivalent plein temps de 45,6 postes.
Le nombre de personne frontalières s'élevait à 8 et se composait comme suit : 4 permis G et 4 Suisses résidant en France.

3. La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués notamment par la CCA et l'OCBA, dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission incluant uniquement les montants de plus de 20 000 francs.

Réponse :
N/A

4. La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'Etat) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

Réponse :
Au 31.12.2024, le SFIDP n'engageait personne en charge de la communication.

Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public
Rue Gourgas 23bis - Case postale 12 - 1211 Genève 8 - Tél. 022 328 12 24 - Fax 022 781 24 20 - info@sfidp.ch - www.fidp.ch

Réception pour les demandeurs de logement : Avenue de Sainte-Clotilde 11 - 1205 Genève - Tél. 022 807 09 99 - info-guichet@sfidp.ch
Ouverture des bureaux au public de 9h00 à 13h00

5. La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

Réponse :
Le SFIDP n'applique pas la grille salariale de l'Etat de Genève.

6. La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

Réponse :
Le SFIDP ne fonctionne pas avec le système de statuts tel qu'il existe à l'Etat.

7. Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

Réponse :
Au 31.12.2024, aucune revalorisation de fonction n'a été effectuée au SFIDP.

8. Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

Réponse :
Au 31.12.2024, une seule personne était domiciliée en dehors du Grand Genève. Il s'agit d'un collaborateur dont le domicile est sur le canton de Vaud mais qui habite la semaine au centre de Genève.

9. En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit Etat, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

Réponse :
Durant l'année 2024, un seul cadre supérieur fut absent pour une période de longue durée. Soit durant 6,5 mois, d'abord à 100% puis ensuite à temps partiel.

10. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

Réponse :
Les tâches principales du cadre absent ont été assurées par la Direction. Aucune ressource nouvelle n'a été engagée pour pallier son absence.

11. La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel). La question sera également posée aux établissements publics autonomes.

Réponse :
Au 31.12.2024, le SFIDP comptait un effectif de 11 cadres dont 5 sont à 80%.
Pour l'ensemble du personnel, 34 personnes étaient employées entre 90% et 100% et un effectif de 18 personnes travaillaient à moins de 90% de taux d'activité.

12. La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

Réponse :
Le SFIDP n'est pas structuré pour accueillir des personnes en situation de handicap (pas d'ascenseur et manque de place)

Nous vous souhaitons bonne réception de ce qui précède et vous adressons, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Michel PERIZZOLO
Directeur

Annexe 7

FPLC Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif

Chemin des Mérinos 12 • 1212 Grand-Lancy
022 322 20 70 • fplc@fplc.ch • www.fplc.ch

Secrétariat général du Grand Conseil
Commission des Finances
Case postale
1203 Genève 3

Lancy, le 15 mai 2025

N/réf. : DCL/fri

Questions transversales - comptes 2024 - Entités consolidées

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des Finances,

Nous avons pris bonne note de vos demandes et y répondons comme suit :

1. La FPLC ne dispose pas d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et aucune évaluation qualitative et/ou quantitative n'a été effectuée.
2. Pourcentage de frontaliers permis G : 0 %.
3. Pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève : 100 %.
4. Nombre d'ETP de postes de communication : zéro.
5. Nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction : zéro.
6. Tableau des effectifs par statut :

Secrétaire général	1
Administration/secrétariat	3
Développement de projets	2
Négociateurs	2
Gestion immobilière	1

7. Nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 : zéro.
8. Nombre de personnes domiciliées hors du territoire du Grand Genève : zéro.
9. Nombre de cadres supérieurs ayant été en absence de longue durée en 2024 : zéro.
10. Coûts engendrés par le remplacement des absences longue durée : CHF 0.-.

Chemin des Mérinos 12 • 1212 Grand-Lancy
022 322 20 70 • fplc@fplc.ch • www.fplc.ch

11. Nombre d'emploi à temps partiel parmi les cadres : un (100 % car un seul cadre).

12. La FPLC emploie à raison d'un taux d'activité de 50 %, une personne reconnue comme invalide à 100 %.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des Finances, nos respectueuses salutations.

Fondation pour la promotion du logement
bon marché et de l'habitat coopératif

Damien Clerc
Secrétaire général

France Rieben
Assistante administrative

Annexe 8

Fondation Praille Acacias Vernets

COPIE

République et canton de Genève
GRAND CONSEIL
Commission des finances
Monsieur Jacques Béné, Président
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3970
1211 Genève 3

Responsable du dossier
M. V. DAO
Réf. int. : JRI/VDA/ EF2024QT

Carouge, le 9 mai 2025

Comptes 2024 – Questions transversales - Entités consolidées

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les réponses aux questions transversales de la Commission des finances en vue de l'examen des comptes 2024 en ce qui concerne la Fondation PRAILLE-ACACIAS-VERNETS.

1. La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'Etat en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.

   Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

▸ La Fondation PAV n'offrant pas de prestations de service au grand public, elle n'a pas de nécessité à mettre en place un système de gestion et de traitement des appels téléphoniques des usagers, ceux-ci n'étant pas nombreux.

2. Pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres ?

▸ 0 %

3. Pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués notamment par la CCA et l'OCBA, dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission incluant uniquement les montants de plus de 20 000 francs ?

▸ 98,53 % (voir tableau annexé)

Fondation Praille-Acacias-Vernets
AVENUE DE LA PRAILLE 50 — 1227 CAROUGE
+41 22 394 90 10 — CONTACT@FPAV.CH — WWW.FONDATIONPAV.CH

4. Nombre d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'Etat) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service) ?

▸ 2 ETP

5. Nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal ?

▸ Le statut du personnel de la Fondation PAV prévoit que le traitement initial des membres du personnel de la Fondation PAV est fixé par le contrat de travail et correspond à une classe et à une annuité de l'échelle des traitements de l'État de Genève, par analogie et par souci de cohérence. D'autre part, la Fondation PAV ne connait pas le système des annuités (ou de système analogue d'augmentation régulière des salaires).

6. Effectifs par statut et par département ?

▸ Au 31 décembre 2024, l'effectif de la Fondation était 10 personnes fixes représentant 9.8 ETP.

7. Nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction) ?

▸ En 2024, aucun poste n'a fait l'objet d'une réévaluation de fonction.

8. Nombre de personnes domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays ?

▸ Au 31 décembre 2024, 0 membre du personnel n'est domicilié hors du territoire du Grand Genève.

9. En termes d'absentéisme, nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024, l'absence de longue durée s'entendant ici par une absence de plus de 30 jours ?

▸ En 2024, aucun cadre supérieur a été en absence longue durée.

10. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires ?

▸ Compte tenu de la réponse à la question 9, cette question ne s'applique pas à la Fondation PAV.

11. Nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe ? Proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets ?

▸ Aucun cadre ne travaille à temps partiel, soit 0 %.
▸ Au global, 1 personne sur les 10 membres du personnel travaille à temps partiel, soit 10 % de l'effectif.

12. Comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Quelle politique d'inclusion est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées ?

- La Fondation PAV n'étant opérationnelle que depuis 2021 et au vu de sa taille, elle ne propose pas au PB2025 de budget spécifique dédié à l'inclusion des personnes en situation de handicap. La politique de prévention de la discrimination au travail est prévue par la COB2025-2029.

Tout en demeurant à votre entière disposition pour tout complément d'information que la Commission pourrait désirer à ce sujet, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Vinh Dao
Directeur général

Annexe :
- Tableau des fournisseurs, en %, pour l'année 2024 et au 31.12.2024, selon domiciliation

Copie :
- Secrétariat général du Département du territoire

Fondation Praille Acacias Vernets

COPIE

Comptes 2024 – Questions transversales - Entités consolidées 09.05.2025

Annexe question 3:

Tableau des fournisseurs, en %, pour l'année 2024 et au 31.12.2024, selon domiciliation

Répartition	Montant Total (en CHF)	Montant Total (en %)	Montant (>20K) (en CHF)	Montant (>20K) (en %)
Genève	3 253 035,97	95,81%	3 049 576,09	98,53%
Vaud	92 382,83	2,72%	45 636,40	1,47%
Valais	16 619,00	0,49%	0,00	0,00%
France	16 317,20	0,48%	0,00	0,00%
Berne	15 240,95	0,45%	0,00	0,00%
Zürich	1 595,40	0,05%	0,00	0,00%
Total général	**3 395 191,35**	**100,00%**	**3 095 212,49**	**100,00%**

Annexe 9

Hôpitaux Universitaires Genève

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
CH – 1211 Genève 14

Monsieur Egzon AVDYLI
Economiste
Département de la santé et des mobilités (DSM)
Secrétariat général - Direction des finances
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève

Direction générale
Direction des finances

N/réf. RM / RMTH

Genève, le 14 mai 2025

Objet
Questions transversales posées par la commission des finances du Grand Conseil dans le cadre de l'examen des comptes 2024

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courriel du 22 avril 2025 adressé au soussigné de gauche, M. Rémy Mathieu, directeur des finances des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), relatif aux questions transversales susmentionnées et, comme demandé, je vous prie de trouver, ci-après, les éléments de réponse des HUG.

1. **S'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, notamment pour le traitement téléphonique des usagers, que ce soit dans les services administratifs ou d'urgence. Elle souhaite connaître les services disposant d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et, plus largement, savoir si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, elle souhaiterait obtenir les résultats de ces évaluations.**

Centres d'appels identifiés aux HUG :

➔ **DSI (Service Desk DSI)**

Le Service Desk de la DSI est composé de 9 personnes travaillant à temps complet. Il est responsable de gérer les incidents informatiques en premier recours pour 600 applications et plus de 12'000 postes de travail. L'équipe travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des équipes de la DSI afin d'améliorer continuellement la qualité de service.
Le Service Desk maintient un portail d'aide ainsi qu'un ensemble d'articles de connaissances (plus de 2000) afin de rendre les utilisateurs les plus autonomes possibles.

Les principales missions du Service Desk sont les suivantes :

- Gérer les incidents et les demandes liés au Système d'Information des HUG
- Gérer les demandes de droits d'accès
- Gérer la base de connaissance et le portail d'aide destiné aux collaborateurs
- Déployer la méthodologie KCS (gestion de la connaissance) au sein de la DSI
- Gérer le message d'attente du répondeur ainsi que l'état des services
- Développer des services de supports alternatifs tels que le chat et l'assistance de l'IA

Le Service Desk est composé de :

- 9 personnes à temps complet du lundi au vendredi couvrant la plage horaire 7h30 – 17h30
- 15 à 20 étudiants à temps partiel répondants à un service restreint (DPI, authentification, imprimantes) couvrant les plages horaires suivantes :
  - 17h30 – 22h30 du lundi au vendredi
  - 07h30 – 22h30 le weekend et les jours fériés

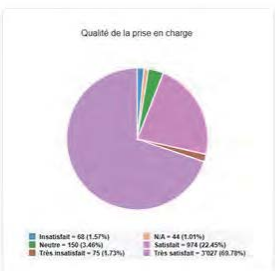
A noter qu'en dehors des horaires indiqués ci-dessus, le numéro du Service Desk est redirigé vers un service d'astreinte 24/7 pour tous les incidents liés aux applications critiques, notamment le DPI.

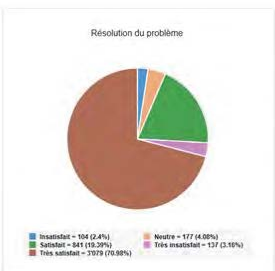
Données quantitatives

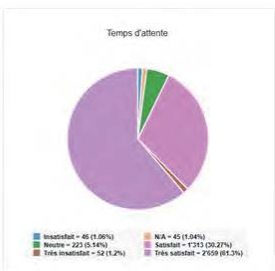
KPI	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total / moyenne
Nombre de tickets créés en heures ouvrées	4 153	4 103	4 145	4 523	4 004	5 580	3 644	2 970	4 747	4 109	4 726	4 163	50 867
Nombre d'appels en heures ouvrées	4 363	4 292	4 344	4 739	4 057	5 576	3 833	3 169	4 904	4 174	4 719	4 398	52 668
Temps de attente moyen [s.]	31	25	27	26	29	50	36	61	91	34	40	53	42
Nombre d'appels non répondus en heures ouvrées	540	340	419	572	909	1 267	598	765	525	574	714	1 025	8 248
Nombre de tickets créés hors heures ouvrées (17h30 – 22h30, week-end, jours fériés)	157	151	186	196	172	192	88	92	97	89	73	109	1 602
Nombre de relances effectuées auprès des autres équipes de la DSI	62	59	49	35	44	57	51	33	48	52	28	38	556
% de résolution directe des tickets par le Service Desk	58	60	62	62	62	60	56	58	58	61	63	62	60

Données qualitatives

- Temps d'attentes et appels non répondus
- Synthèse des enquêtes de satisfaction ci-dessous







En 2024 :

- Plus de 92% de personnes sont satisfaites voire très satisfaites de la qualité de la prise en charge.
- 90% de personnes sont satisfaites voire très satisfaites de la résolution de leurs problèmes.
- 91% de personnes sont satisfaites du temps d'attente.

➔ **Département de la Femme, de l'Enfant et de l'Adolescent**

Le centre de programmation est joignable :
- de 07h00 à 17h30 du lundi au vendredi pour la prise de rendez-vous,
- et jusqu'à 20h00 pour tout renseignement complémentaire.

Il s'agit également d'un centre proactif, qui contacte les patients en attente afin de programmer ou de déplacer des rendez-vous.

Le centre prend en charge les appels pour l'ensemble du département, couvrant neuf services :
- Service d'accueil des urgences pédiatriques
- Service Développement et Croissance
- Service de Gynécologie
- Service d'Obstétrique
- Service de Chirurgie pédiatrique
- Spécialités pédiatriques
- Service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Service de Pédiatrie Générale

L'équipe oriente les appels internes et externes, transmet des informations générales, et fixe les rendez-vous ambulatoires.
Les appels sont gérés via neuf postes de travail, avec l'appui de deux postes de secours lors des pics d'activité.
Les HUG sont sollicités par une population diverse en âge, en genre et en origine, avec une forte représentation de personnes en situation de précarité.

Le temps moyen de traitement d'un appel varie selon la complexité des demandes :
- entre 1 minute 48 secondes et 3 minutes 13 secondes, notamment pour des demandes combinées (ex. : pédiatrie + radiologie) ou spécifiques (ex. : obstétrique).

En 2024 :
- Appels reçus Maternité : 50'463 / Appels traités Maternité : 44'265
- Appels reçus Pédiatrie : 44'901 / Appels traités Pédiatrie : 39'340

Tous les appels sont enregistrés, permettant une analyse continue de la qualité et une amélioration constante de nos prestations.
Les collaborateurs reçoivent des retours réguliers sur la qualité de leurs réponses.
Enfin, aucun incident ni fait grave n'a été déclaré en 2024.

Statistiques sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

➔ **Direction des Opérations**

La Centrale téléphonique des HUG a pour mission d'informer / d'orienter de manière respectueuse, bienveillante et professionnelle toute personne qui appelle les HUG au +41 (0)22 372 33 11, quelle que soit la demande et cela 24h/24 et 7 jours/7.

La solution utilisée aux HUG est le logiciel Samwin™.

Tous les appels sont enregistrés, comme le mentionne le message automatique avant toute réponse, à l'intention du bénéficiaire.

Ces enregistrements sont à but de formation (comme mentionné ci-après) mais également dans le cadre d'appels malveillants (menaces à la personne, alerte à la bombe, etc.).

Concernant ces appels malveillants, des procédures sont mises en place.

Organisation du service

Rattachée à la Direction des opérations, la Centrale téléphonique est organisée pour répondre à tous les appels :

- de 6h30 à 22h30 par le personnel de la Centrale téléphonique, située Avenue de la Roseraie,
- de 22h30 à 6h30, la ligne est déviée sur la réception des Trois-Chêne.

Afin de répondre aux besoins, le service nécessite 16.5 ETP.

L'ensemble des 25 collaborateur-trices, tous à temps partiels, sont polyvalent-es et travaillent également à la Réception principale des HUG afin d'alterner entre réponses téléphoniques et accueils physiques.

L'ensemble du personnel est formé à l'utilisation de Samwin™ ainsi qu'aux logiciels nécessaires pour répondre aux questions diverses et variées dans les plus brefs délais (DPA, Greco, …).

Outre une connaissance élargie de l'hôpital et de son organisation, le personnel doit faire preuve d'écoute active et d'une bonne gestion des conflits.

La réponse ne devant pas être personnel-dépendant, un protocole de prise en charge téléphonique a été mis en place (cf. *Annexe 1* ci-dessous).

Qualité

Une cellule qualité est en place afin d'analyser tous les incidents déclarés avec le soutien que la Quality officer de la Direction des opérations.

De plus, au minimum une fois par année, le-la collaborateur-trice est évalué-e sur la qualité de ses réponses téléphoniques lors d'une rencontre avec la responsable du service au moyen des enregistrements effectués.

Cependant, il n'existe pas à ce jour de questionnaire ou d'enquête de satisfaction spécifique à destination des personnes qui appellent.

Statistiques

2024	*Appels internes %*	*Appels externes %*	*Appels totaux*	*Appels traités*	*Appels perdus*	*Appels transférés*	*%Appels perdus*	*Délai réponse (s)*
Janvier	35	65	44 856	43 190	1 666	20 725	3.7%	3.89
Février	36	64	41 665	40 214	1 451	19 839	3.5%	3.77
Mars	36	64	41 023	39 396	1 627	17 098	4.0%	3.66
Avril	34	66	40 072	38 343	1 729	18 120	4.3%	3.79
Mai	35	65	42 437	40 765	1 672	20 132	3.9%	3.96
Juin	35	65	40 553	39 074	1 479	21 527	3.6%	4.17
Juillet	35	65	41 309	39 771	1 538	19 708	3.7%	4.00
Août	34	66	39 382	37 946	1 436	18 554	3.6%	3.98
Septembre	35	65	40 990	39 574	1 416	23 689	3.5%	4.12
Octobre	35	65	42 771	41 289	1 482	24 608	3.5%	4.03
Novembre	35	65	30 415	28 848	1 554	18 627	5.1%	4.13
Décembre	35	65	39 449	37 298	2 127	24 253	5.4%	4.15
Totaux			***484 922***	***465 708***	***19 177***	***246 880***		
Moyennes	***35%***	***65%***					***3.95%***	***3.97***

A noter qu'en novembre 2024, un upgrade de la solution Samwin a été mise en place et que les statistiques ont été remaniées.

L'indice d'accessibilité du service correspondant au pourcentage de réponses par rapport aux appels totaux, en excluant les abandons de courte durée a été instauré. Il est de 96.8% en moyenne sur le premier trimestre 2025.

Annexe 1



➔ **La Direction des infrastructures et de l'immobilier**

Contexte métier et/ou technique (périmètre, population, interne/délégués, solutions, etc.)

Le Guichet unique (GU) et le Centre de contrôle (CC) sont le gestionnaire des appels téléphoniques pour les dépannages immobiliers accessibles 24h/24 et 7j/7 (numéro 22133) pour le site de Cluse-Roseraie (CR). Les autres sites (BI-3C-Bellerive et LO-JM) ne bénéficient pas d'un service téléphonique dédié. Les appels sont directement pris en charge par les collaborateurs de piquet, de jour comme de nuit.

Les métiers concernés par les dépannages immobiliers sont : l'électricité (Courant Fort - Courant faible), les équipements de sécurité pour patients et les immeubles (APS; Réa; ctrle accès, anti-agression, anti-errance, sono évac. ; vidéo surveillance, TV, casiers connectés ou non connectés ; etc.), les gaz médicaux (GM, inclus les débitmètres), le sanitaire, le traitement des eaux (TDE), le chauffage-ventilation-climatisation (CVC), la mécanique (portes automatiques, tourniquets, portes sécurisées, ascenseurs, escaliers roulants, fenêtres, etc.), la gestion technique de bâtiment (GTB), les second-œuvres et le mobilier.

Les dépannages sont réalisés de nuit par le Centre de contrôle ou de jour par « l'Atelier service » ou les ateliers SME de CR, et sont effectués dans les plus brefs délais, en fonction de la complexité du dépannage et des moyens à mettre en œuvre pour leur finalisation.

Données quantitatives (équipe, appels, reçus/traités, etc.)

34'264 dépannages urgent ont été réalisés an 2024 sur CR, ils se décomposent comme suit : 6'632 dépannages réalisés par l'Atelier Service (jours ouvrés de 07h00 à 17h30) ; 3'972 dépannages réalisés par le Centre de Contrôle (nuits de 17h30 à 07h00, week-end et jours fériés) et 23'660 dépannages réalisés par les ateliers du SME (urgents et interventions de dépannages sans critère d'urgence mettant en péril la continuité de fonctionnement de l'hôpital).
Le nombre d'appel reçu au GU en 2024 est de 10'381 par en moyenne 1,5 ETP dédié à cette tâche. Le reste des demandes (dépannages sans critère d'urgence mettant en danger la continuité de fonctionnement de l'hôpital) est réalisé par des DIW (Demande Intervention Web).
Le 100% des demandes reçues est traité.

Données qualitatives (temps de de traitement, satisfaction, etc.)

Les dépannages sont réalisés de nuit par le Centre de contrôle ou de jour par « l'Atelier Service » ou les ateliers SME de CR, et sont effectués dans les plus brefs délais, en fonction de la complexité du dépannage et des moyens à mettre en œuvre pour leur finalisation.
Un dépannage urgent (vital et/ou mise en péril de la continuité de fonctionnement de l'hôpital) est traité sans délai, les autres dépannages sont traités dans la journée, avec une moyenne d'environ 2 heures de délai, en fonction de la charge des dépannages entrant simultanément.

2024 - Guichet Unique site Hospitalier de Cluse Roseraie (55 batiments / 387 500m2)

Mois	appels de jour Guichet Unique (7h-17h30)	Nombres ETP au téléphone	Satisfaction : appels abandonnés	Satisfaction : appels abandonnés	Dépannages urgents traités le jour de la demande atelier service (7h à 17h30)	Depannages urgents centre de contrôle nuit et weekend (17h30 à 7h)	Depannages autres ateliers du SME	Total dépannages réalisés 24h / mois
janvier	988	3	89	9.37%	684	316	1993	2993
fevrier	905	3	76	8.40%	581	315	1797	2693
mars	905	3	72	7.96%	597	363	1748	2708
avril	930	3	72	7.74%	611	320	1738	2669
Mai	923	1	146	15.82%	541	327	1927	2795
Juin	821	1	137	16.69%	485	347	2007	2839
Juillet	829	1	150	18.09%	557	381	2332	3270
Aout	791	1	111	14.03%	487	332	1987	2806
Septembre	858	2 (1 ETP 40%)	110	12.82%	549	362	1975	2886
Octobre	874	2 (1 ETP 40%)	100	11.44%	541	311	2293	3145
Novembre	859	2 (1 ETP 60%)	102	11.87%	545	249	2132	2926
Décembre	693	2 (1 ETP 80%)	117	16.88%	454	349	1731	2534

(incident le27/12)

janvier à avril 2024 — réception des appels au centre de contrôle

dès Mai 2024 changement d'organisation — réceprion des appels atelier service

En absence de progiciel mis à disposition pour la DII, il n'existe pas à ce jour d'évaluation qualitative et quantitative régulière. Seul CR peut aujourd'hui être analysé de façon ad-hoc en effectuant des extractions manuelles.

Le taux de satisfaction n'est pas mesurable actuellement, mais en 2024, nous n'avons pas reçu de réclamation formelle (insatisfaction concernant une intervention). 1'286 appels sont considérés comme « abandonnés » dans nos extractions de données, mais il n'est pas possible en l'état de se prononcer sur le pourcentage d'appels qui auraient été recomposés dans les 10'381 appels traités.

2. Le pourcentage de frontaliers permis G ainsi que leur nombre.

Les HUG comptent **29%** de personnel frontalier à la fin de l'année 2024, en diminution constante depuis 2021(30.6 % en 2021).

Répartition du personnel frontalier vs Suisses/autres permis - Statuts 01, 02 et 03	Nombre de personnes	Pourcentage :
Autres permis et suisses	9'243	71%
Frontaliers	3'843	29%
Total de personnes HUG	13'086	

Cela représente 3'843 personnes, exerçant en grande majorité dans les métiers des soins.

3. Le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués.

En 2024 la proportion de fournisseurs suisses est de 81% don't 36% sont domiciliés à Genève (1382 sont genevois).

Nb fournisseur 2024			Nb fournisseur 2024 (Suisse uniquement)		
Suisse	3790	81%	Genève	1382	36%
Étranger	882	19%	Autres cantons	2408	64%
Total	4672	100%	Total	3790	100%

4. Le nombre d'ETP représentant les postes de communication.

En 2024 la Direction de la communication comptait 21.5 ETP qui se décomposent comme suit:

- 2.0 ETP consacrés aux affaires culturelles (autofinancées par des recettes réalisées)
- 4.9 ETP pour la direction
- 6.28 ETP pour la communication interne et externe
- 3.66 ETP pour la publication
- 4.67 ETP pour la communication digitale

5. Le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2023 et ceux s'y étant rajoutés au cours de l'année 2024.

Au 31 décembre 2024, les HUG comptent 149 personnes sur 13'100 collaborateurs dont la classe salariale est en-dessus de la classe de la fonction occupée, avec 93 situations antérieures à 2024 et 56 nouvelles situations pour l'année 2024.

Les types de situations pouvant mener à ces écarts sont des rétrogradations avec des droits acquis tels que :

- Un-e fonctionnaire en activité depuis 20 ans au moins dans une fonction ou une filière avec les mêmes contraintes horaires et/ou physiques qui, pour des raisons de santé reconnues par l'établissement doit occuper une nouvelle fonction moins bien classée, bénéficie des droits acquis.

- Un-e cadre supérieur-e de plus de 50 ans, qui a occupé son poste pendant 4 ans au minimum et qui sollicite un changement d'affectation ou d'être chargé d'une mission spéciale peut voir son salaire maintenu, conformément à l'art. 5 - Changement d'affectation – du règlement sur les cadres supérieurs de l'administration cantonale (RCSAC).
- Double formation médicale ou complément de formation FMH.
- Réorganisation ayant donné lieu à la création de la fonction d'agents hôteliers.

Parmi les 56 nouvelles situations, il y a principalement des médecins en cours d'un parcours pour l'obtention d'une seconde formation FMH (20 personnes) et des agents hôteliers venant de l'interne de l'institution dans le cadre d'une réorientation professionnelle (24 personnes).

6. Les effectifs par statut (auxiliaires, agents spécialisés, personnes fixes, apprentis, stagiaires et intérimaires).

La répartition des effectifs en ETP au 31.12.2024 est la suivante :

Catégorie	*ETP*
ETP Permanents	11 102.4
ETP Auxiliaires	285.8
ETP Agents spécialisés	11.9
ETP Intérimaires	733.2
ETP Apprentis	186.6
ETP Stagiaires	123.1

7. Le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

Les HUG ont procédé à la réévaluation de la fonction de responsable administratif et financier adjoint (Fonction SEF : adjoint de l'administrateur), pour un collectif de 8.9 ETP.

8. Le nombre de personnes domiciliées hors du territoire du Grand Genève avec, si possible, les domiciliations par cantons et par pays.

Au 31 décembre 2024, les HUG comptent 253 personnes domiciliées en dehors du Grand Genève, dont 145 dans d'autres cantons en Suisse, 101 en France, 1 en Italie et 1 en Belgique. Les personnes domiciliées au Canada (3), aux Etats-Unis (1) et en Grande-Bretagne (1) sont des médecins en prêt-stage à l'étranger, pour une durée d'un ou deux ans, dans le cadre de leur parcours professionnel.

Pays	Canton/département	Nbre personnes
FRANCE	Aude	1
FRANCE	Basses-Alpes	1
FRANCE	Doubs	2
FRANCE	Gard	3
FRANCE	Haute-Garonne	1
FRANCE	Hautes-Alpes	1
FRANCE	Hérault	1
FRANCE	Ille-et-Vilaine	1
FRANCE	Isère	6
FRANCE	Jura	7
FRANCE	Loire	1
FRANCE	Rhône	7
FRANCE	Saône-et-Loire	3
FRANCE	Sarthre	1
FRANCE	Savoie	54
FRANCE	Var	1
FRANCE	Yvelines	1
FRANCE	Haut-Rhin	4
FRANCE	Essonne	1
FRANCE	Finistère	1
FRANCE	Loire-Atlantique	1
FRANCE	Bouches-du-Rhône	2
FRANCE		101

Pays	Canton/département	Nbre personnes
SUISSE	Aargau	1
SUISSE	Basel-Stadt	1
SUISSE	Bern/Berne	13
SUISSE	Fribourg/Freiburg	31
SUISSE	Jura	4
SUISSE	Luzern	1
SUISSE	Neuchâtel	8
SUISSE	Schwyz	1
SUISSE	Solothurn	1
SUISSE	Thurgau	1
SUISSE	Ticino	16
SUISSE	Valais/Wallis	59
SUISSE	Zug	1
SUISSE	Zürich	6
SUISSE	Schauffhausen	1
SUISSE		145
BELGIQUE	BELGIQUE	1
ITALIE	ITALIE	1
GRANDE-BRETAGNE	GRANDE-BRETAGNE	1
ETATS-UNIS	ETATS-UNIS	1
CANADA	CANADA	3
UE et AUTRE		7
TOTAL		**253**

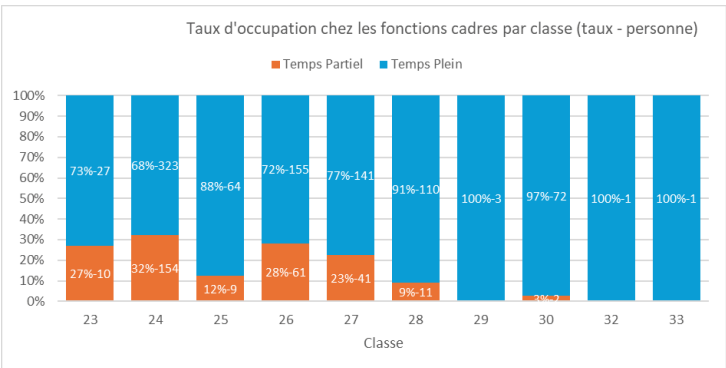
9. Le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours.

Pour l'année 2024, nous avons identifié un total de 82 sur 1305 cadres supérieurs de la classe 23 et plus ayant eu une absence de plus de 30 jours.

10. Les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

Les coûts directs des remplacements des cadres supérieurs sont estimés à CHF 1'129'000.-. Cela représente un taux de remplacement de 17%, sachant que le personnel qualifié est plus difficilement remplaçable. Il s'agit des coûts des engagements des 14 ETP en remplacement maladie ou accident sur la dotation complémentaire pour cette catégorie de personnel.

11. Le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, ventilé si possible par classe. La commission souhaite connaître la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois à temps plein (combien sont à 100% et combien sont à temps partiel).



12. Comment le budget participe-t-il à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission des finances souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place.

Un programme handicap est intégré dans les diverses activités des HUG. Cependant, il n'y a pas de budget spécifique pour les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, les HUG ont un programme diversité, égalité et inclusion (DEI), qui concerne autant la patientèle que les membres du personnel. Les HUG travaillent à créer un cadre global, une stratégie et des politiques favorisant un environnement de travail et de soins inclusif.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer, nous vous prions de croire, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Rémy Mathieu
Directeur financier

Robert Mardini
Directeur général

Copie
M. A-D Mauris, président du Conseil d'administration, HUG

Annexe 10

IMAD
Esplanade de Pont-Rouge 5
1212 Grand-Lancy 1

www.imad-ge.ch

Département de la santé et des mobilités (DSM)
Monsieur Cyril Arnold
Directeur financier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève

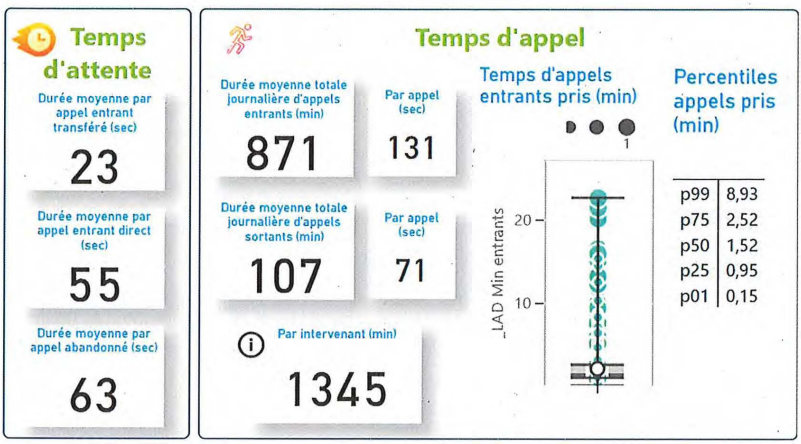
Date 30 avril 2025
Concerne Comptes 2024 – questions transversales de la commission des finances
Contact Alain Decosterd - Tél. 022 420 20 33

Monsieur le Directeur financier,
Cher Cyril,

Conformément au courriel du 22 avril 2025 faisant référence aux questions transversales de la commission des finances du Grand Conseil, vous trouverez ci-après les réponses aux questions posées dans le cadre de l'examen des comptes 2024.

1. **S'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, notamment pour le traitement téléphonique des usagers, que ce soit dans les services administratifs ou d'urgence. Elle souhaite connaître les services disposant d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et, plus largement, savoir si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, elle souhaiterait obtenir les résultats de ces évaluations.**

Les appels entrants de l'IMAD concernant la ligne d'accueil des demandes sont suivis grâce à une centrale d'appel. Ceux-ci sont récapitulés dans un cockpit spécifique permettant d'évaluer la quantité d'appel ainsi que la qualité des réponses. Voici un exemple des données suivies pour le mois de décembre 2024.



Les appels entrants à la direction administrative et financière sont également relevés mais leur suivi n'est pas automatisé au sein d'un cockpit.

2. Le pourcentage de frontaliers permis G ainsi que leur nombre.

Le nombre d'employés au bénéfice d'un permis G au 31 décembre 2024 ainsi que le pourcentage est le suivant :

	Nombre d'employés	Pourcentage
IMAD	1'050	45,0%

Il convient de relever que l'IMAD, à l'instar d'autres institutions tant au niveau cantonal que fédéral, doit faire face à la pénurie des professionnels de la santé. Pour ce type de fonction, cela impacte nécessairement le bassin de recrutement des ressources formées nécessaires à la délivrance de ses prestations. A noter que certaines fonctions support sont également impactées par des difficultés de recrutement sur le marché local (fonctions informatiques, médecin du travail, hygiéniste du travail, etc.).

La politique de l'IMAD en matière de recrutement est axée sur le marché local conformément à « la directive transversale fixant la procédure de recrutement au sein des institutions de droit public et des entités subventionnées » entrée en vigueur en octobre 2014. Celle-ci s'applique de façon systématique pour toutes les fonctions administratives et techniques avec publication des annonces à l'Office cantonal de l'emploi (OCE).

L'institution a une politique volontariste en la matière et, en règle générale, une demande de permis G pour un candidat ne peut être effectuée que si :

- aucune candidature provenant de l'OCE n'a pu être retenue ;
- deux annonces successives ont été publiées et n'ont pas permis de repourvoir le poste au travers du marché local.

3. Le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués.

98% des achats sont effectués auprès de fournisseurs suisses dont près de trois quarts auprès de fournisseurs genevois. Sur la base des comptes 2024, la répartition demandée est la suivante :

	Nombre	% francs
Canton de Genève	436 (53%)	74%
Suisse	308 (38%)	24%
Etrangers	72 (9%)	2%

4. Le nombre d'ETP représentant les postes de communication.

Au 31 décembre 2024, l'IMAD compte 10,2 ETP pour l'information et la communication interne et externe.

5. Le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2023 et ceux s'y étant rajoutés au cours de l'année 2024.

Le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à la fonction sont de 7 qui se trouvaient déjà dans cette situation au 31 décembre 2023. 3 cas antérieurs dans cette situation au 31.12.2023 ont été réglés sur l'année 2024. Il n'y a pas de nouveau cas en 2024.

6. Les effectifs par statut (auxiliaires, agents spécialisés, personnes fixes, apprentis, stagiaires et intérimaires).

Les effectifs au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	Nombre d'employés
Personnes fixes	2'332
Agents spécialisés	4
Auxiliaires	177
Apprentis	75
Stagiaires	65

7. Le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

La fonction de responsable des ressources humaines a été réévaluée en 2024 afin de l'harmoniser avec celle des HUG et cela concerne 7,7 ETP au 31 décembre 2024.

La fonction de gestionnaire en ressources humaines a été promue dans une fonction existante d'assistante en ressources humaines en 2024. Cela concerne 7,5 ETP au 31 décembre 2024.

8. Le nombre de personnes domiciliées hors du territoire du Grand Genève avec, si possible, les domiciliations par canton et par pays.

Le nombre de personnes domiciliées hors Grand Genève est de 374 au 31.12.2024, dont

- 17 dans le canton de Vaud,
- 1 dans le canton de Fribourg,
- 5 dans le canton du Valais,
- 351 en France, hors Grand Genève

9. Le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours.

Le nombre de cadres supérieurs ayant connu une absence longue durée sur l'exercice 2024 sont de 3 et 1 maladie avant maternité et congé maternité.

10. Les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

La plupart de ces postes n'ont pas été remplacés sur les absences de longue durée. Toutefois, l'engagement de ressources sur des périodes variables ont générés Fr. 4'000,- de charge supplémentaire.

11. Le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, ventilé si possible par classe. La commission souhaite connaître la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois à temps plein (combien sont à 100% et combien sont à temps partiel).

Depuis plusieurs années, l'IMAD privilégie le travail à temps partiel permettant deux tiers de son personnel d'en bénéficier.

Concernant plus spécifiquement les cadres, les temps partiels sont les suivants :

	Temps partiels	Temps plein	%
Classes inférieures à 23	36	96	27,3%
Classes 23 à 25	2	63	3,1%
Classes supérieures à 25	1	8	11,1%

12. Comment le budget participe-t-il à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission des finances souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place.

L'IMAD employait, jusqu'en janvier 2023, 1 personne en situation de handicap qui a rejoint depuis un atelier protégé.

Il sied de préciser que les personnes en situation de handicap ne peuvent être accueillies au sein des équipes de terrain, qui représentent 90% de l'effectif de l'institution, au vu notamment de la spécificité des missions de l'IMAD (délivrance de prestations de maintien et de soins à domicile à une population fragile et atteinte dans sa santé).

Dans ce contexte, l'IMAD a décidé de collaborer avec des entreprises sociales et des structures d'insertion dont l'inclusion est la mission première. A ce jour, et grâce aux 9 partenariats en vigueur, plus d'une centaine d'emplois ont pu être créés pour des hommes et des femmes qui travaillent dans la mobilité professionnelle, la gestion des déchets, le

réemploi du matériel informatique, la fabrication de moyens auxiliaires ou encore la restauration.

A titre d'exemple, l'IMAD s'est associé à la Fondation Trajets afin de créer le restaurant d'entreprise au sein de ses locaux de Pont-Rouge, un concept qui va au-delà de l'insertion et qui promeut l'inclusion de personnes en situation de handicap et avec troubles de la santé mentale.

Nous demeurons à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin et vous présentons, Monsieur le directeur financier, nos salutations les meilleures.

Alain Decosterd
Directeur administratif et financier

Copie : Monsieur Axel Gürdogan, Directeur financier
Monsieur Egzon Avdily, Economiste-adjoint

Annexe 11

Département de la Santé et des Mobilités (DSM)
Secrétariat général – Direction des finances
A l'attention de M. Egzon Avdyli, Economiste
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève

Finances et Gestion
Eva-Maria Kerner
Directrice

T. +41 22 308 31 52
F. +41 22 308 34 00
kerner.eva-maria@tpg.ch

Grand-Lancy, le 14 mai 2025

Notre référence : 110/EMK/tc – GED # 739563

Objet : Comptes 2024 – Questions transversales

Monsieur,

Suite à votre courriel du 22 avril, vous trouverez ci-après les réponses des tpg aux questions transversales de la Commission des finances du Grand Conseil.

1. S'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, notamment pour le traitement téléphonique des usagers, que ce soit dans les services administratifs ou d'urgence. Elle souhaite connaître les services disposant d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et, plus largement, savoir si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, elle souhaiterait obtenir les résultats de ces évaluations.

   En 2024 le centre de contacts clientèle des tpg a reçu 41'627 appels entrants et a répondu à 92% d'entre eux, dépassant de 7 points l'objectif qualité fixé pour ce service.

   Il a obtenu dans le cadre d'une démarche de certification réalisée auprès d'un acteur de référence spécialiste de la relation client depuis 2003, le label Swiss CSE (Customer Service Excellence) 2025 qui récompense les entreprises ayant obtenu un score moyen de 80% sur l'ensemble des indicateurs et des canaux de dialogue évalués.

   Résultat global obtenu : 89, 2 / 100
   Appréciation de la société évaluatrice pour le canal téléphonique : « De très bons résultats dans l'ensemble ! Les conseillers sont à l'écoute et orientés solutions, ils prennent le temps de bien renseigner l'appelant. Le langage est soigné et adapté à l'interlocuteur. »
   Site de la société évaluatrice : https://swisscustomerserviceexcellence.ch/https-swisscustomerserviceexcellence-ch-de-uebergabe-der-zertifizierung/

2. Le pourcentage de frontaliers permis G ainsi que leur nombre.

   A fin décembre le nombre de frontaliers se montait à 16.94%, soit 418 collaborateurs sur 2'468.

3. Le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués.

Le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève est de 54% en nombres et 67% en dépenses.

	Fournisseurs	
	en nombres	en dépenses
TOTAL %	100%	100%
TOTAL hors GE	46%	33%
TOTAL GE	54%	67%

4. Le nombre d'ETP représentant les postes de communication.

Il y a au total 10 personnes qui occupent 9 ETP (3.8 + 5.2).

Unité « Communication interne et Relations publiques » rattachée à la direction générale : 3.8 ETP

1,0 ETP responsable + chargé des relations médias et des affaires publiques
0,9 ETP pour la communication interne
0,9 EPT pour la communication institutionnelle
1,0 ETP pour les grands projets depuis le 17 février 2025
(transfert interne au sein de la direction générale -> 1, 0 ETP supplémentaire à effectif constant)

Unité « Communication commerciale » rattachée au Marketing, Ventes et Communication : 5.2 ETP

1,0 ETP responsable
1,0 ETP B2C
0,8 ETP B2B/B2B2C
0,8 ETP B2G/B2G2C
1,0 ETP Digital et branding
0,6 ETP Graphisme

5. Le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2023 et ceux s'y étant rajoutés au cours de l'année 2024.

Il n'y a aucun poste concerné aux tpg.

6. Les effectifs par statut (auxiliaires, agents spécialisés, personnes fixes, apprentis, stagiaires et intérimaires).

Auxiliaires : 0
Agents spécialisé : 0
Personnes fixes : 2'401 collaborateurs
Apprentis : 24 collaborateurs
Stagiaires : 5 collaborateurs
Intérimaires : 57 collaborateurs (dont 35 pour le projet Chrysalide) – hors effectifs
Premiers emplois : 5 (intégrés aux effectifs)
Contrats à durée déterminée : 33 (intégrés aux effectifs)

Total effectifs : 2'468

7. Le nombre d'ETP revalorisé durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

14,4 ETP ont été revalorisés en 2024.

8. Le nombre de personnes domiciliées hors du territoire du Grand Genève avec, si possible, les domiciliations par cantons et par pays.

240 personnes sur 2'468 sont domiciliées hors du territoire du Grand Genève, soit 9.7%.

Localisation	Nombre d'employé.es
⊟ Grand Genève	2228
⊞ France	575
⊟ Suisse	1653
⊞ Genève	1573
⊞ Vaud	80
⊟ Hors grand Genève	240
⊞ France	177
⊟ Suisse	63
⊞ Fribourg	4
⊞ Neuchâtel	1
⊞ Valais	11
⊞ Vaud	46
⊞ Zurich	1
Total	2468

Source utilisée pour définir les communes du Grand Genève :
https://www.grand-geneve.org/les-communes-du-grand-geneve/

9. Le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours.

5 cadres supérieurs
Cela comprend tous les cadres supérieurs considérés comme tels dans notre entreprise (soit rattachement direct à un Directeur ou une Directrice et avec management, la classe 23 n'est pas le critère déterminant dans notre structure pour cela).

10. Les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

Pas de coûts directs
Les personnes concernées n'ont pas fait l'objet d'un remplacement en 2024, car il n'y avait pas de postes dédiés à cela dans le budget, point qui a évolué en 2025 (cf. protocole d'accord). Néanmoins, il y a eu en 2024 des remplacements ad intérim en interne par un autre cadre.

11. Le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, ventilé si possible par classe. La commission souhaite connaître la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois à temps plein (combien sont à 100% et combien sont à temps partiel).

Le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres se monte à 4 personnes, soit 2,7% des 147 cadres.

Taux d'activité de l'encadrement par classe de salaire

Tx act.	10	13	14	15	16	18	19	20	21	22	23	24	99	Total
80				1			1	1	1					4
100	5	15	7	40	10	2	17	14	3	11	3	7	9	143
Total	**5**	**15**	**7**	**41**	**10**	**2**	**18**	**15**	**4**	**11**	**3**	**7**	**9**	**147**

12. Comment le budget participe-t-il à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission des finances souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place.

L'inclusion des personnes en situation de handicap peut être mise en œuvre au niveau de la clientèle et au niveau des collaborateurs·rices des tpg.

a) Pour la clientèle
Tous les véhicules tpg sont équipés pour accueillir les PMR (rampe d'accès, place dédiées) et sont conformes aux exigences légales. Dans le cadre de l'acquisition de nouveaux véhicules, la thématique est systématiquement prise en compte et nous incluons les associations représentatives des PMR dans le processus d'évaluation.

Autres exemples :
- *Boutons poussette/fauteuil roulant : ils permettent de maintenir la porte ouverte le temps que la personne soit entrée/sortie du véhicule ; le conducteur déclenche la fermeture une fois qu'il a constaté que la personne était bien à bord/descendue ; tous les véhicules sont commandés avec cet équipement.*
- *Couleur des barres : les tpg suivent les recommandations fédérales pour les malvoyants ; les barres sont, de fait, d'une couleur qui permet de bien les distinguer dans l'espace. D'abord d'une couleur vive et claire pendant un temps, puis chromées/brossées suite aux nouvelles recommandations.*
- *Plancher abaissé pour toute acquisition de véhicules et c'est le cas depuis de nombreuses années. Par ailleurs, nos anciens véhicules tramways ont été modifiés en 2013 (abaissement du plancher de la série 04 au niveau de la porte 1)*
- *Rampe d'accès à bord : les conducteurs·rices apprennent, lors de leur formation, à descendre du véhicule pour déplier cette rampe.*
- *Autocollants PMR obligatoires : installés sur les véhicules pour indiquer où se trouvent les places pour fauteuils roulants.*
- *Encadrement des portes avec une couleur qui tranche sur le reste de la carrosserie : pour les malvoyants, toutes les portes de véhicules ont une bande blanche (ou orange lorsqu'on est sur carrosserie blanche) qui en fait le pourtour afin qu'elles soient bien visibles.*

LHand - Mesures de transition :
- *Face au constat d'un retard généralisé dans l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) en toute autonomie aux arrêts à l'échéance du délai du 1er janvier 2024, le Conseil fédéral et la Branche des transports publics - l'Union des Transports Publics suisses (UTP) et l'Alliance SwissPass - ont décidé de la mise en place de mesures de transition et de remplacement au niveau national alors même que les infrastructures d'arrêt ne sont pas nécessairement la propriété des entreprises de transport, mais bien des pouvoirs publics (communes, canton).*
- *Autrement dit, une non-conformité constatée doit dans tous les cas être prévenue ou réparée par la prise de mesures de remplacement ou de transition en appliquant le principe de proportionnalité. Ainsi, une mesure de remplacement satisfaisante (p. ex. : service de navettes ou de taxis) doit être prévue et organisée.*
- *Dans ce cadre, les tpg ont mis en service dès le 01.01.2024 un service de navette sur appel, afin de répondre au prescrit légal, en permettant à un PMR de rejoindre le premier arrêt accessible.*

Enfin, les tpg réunissent les principales associations représentant des PMR au Bachet-de-Pesay une fois par an pour présenter les mesures les concernant et échanger sur des problématiques rencontrées au quotidien. Cette année, la réunion a eu lieu le 20 septembre, les principaux sujets abordés ont été : la mise en place de navettes PMR en lien avec la centrale d'appel CFF (voir ci-dessus), le bilan de l'audit 2024 de l'exploitation sur les conditions de voyage des PMR sur le réseau en présence de représentants des associations PMR, la présentation de la révision mi-vie des tramways Alstom et des évolutions attendues pour les PMR.

b) Pour les Collaborateurs·rices en situation de handicap
Dans le cadre du recrutement, nous sommes enclins à recruter du personnel en situation de handicap, seules les compétences et les exigences liées au poste priment. Nous sommes en faveur de l'inclusion notamment face aux personnes qui peinent à se réinsérer sur le marché de l'emploi.

Accessibilité :
• Nous disposons de places de parking PMR dédiées à notre personnel en situation de handicap au sein du site principal du Bachet.
• Les personnes en situation de handicap s'annoncent auprès de notre responsable santé & sécurité pour assurer une prise en charge en cas de besoin urgent (incendie notamment).

Pour le personnel en poste pour lequel surviendrait un évènement menant à un handicap ou des limitations durables, nous réalisons un accompagnement personnalisé et soutenons les démarches auprès des assurances sociales. Des adaptations de poste et toute mesure facilitant l'exercice de l'activité professionnelle sont menées (aménagement de la place de travail, adaptation de l'activité et des conditions d'exercice) dans la mesure de nos possibilités. Si nécessaire, l'exploration d'un reclassement professionnel interne ou externe est mené avec la personne concernée. Quand cela est possible, nous restons ouverts à maintenir une activité professionnelle limitée pour une personne avec un statut d'invalidité, nous avons une personne actuellement concernée.

c) D'un point de vue« sociétal»
Nous travaillons avec plusieurs organismes en lien avec la réinsertion professionnelle et en particulier :
• Fondation PRO : sur la période 2024 et 2025, nous leur avons confié la fabrication de 3000 housses de sièges amovibles pour la dotation des conducteurs. Ces dernières contribuent au confort de conduite et d'hygiène de nos conducteurs particulièrement lors de la saison estivale.
• Association ACTIFS : nous avons mené l'intégration d'une personne ayant un statut d'invalidité et un handicap (autisme Asperger).

En termes de politique, nous avons en projet d'élaborer une politique Diversité & Inclusion qui viserait à poser un cadre et décliner nos actions de manière plus coordonnée. Cela fait partie des initiatives 2025-2026 en cours de construction.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Lionel Brasier
Directeur Ressources Humaines a.i.

Eva-Maria Kerner
Directrice Finances & Gestion

Copies : M. Cyril Arnold, Directeur du service des finances, Secrétariat général du DSM
Mme Stéphanie Lammar, Présidente du Conseil d'administration des tpg

Annexe 12

FONDATION DES PARKINGS

Carrefour de l'Etoile 1
Case postale 1775
1211 Genève 26

T. +41 (0) 22 827 44 90
F. +41 (0) 22 827 48 60

admin@fondation-parkings.ch
www.geneve-parking.ch

Département de la Santé
et des Mobilités
Direction des finances
Monsieur Egzon Avdyli
Economiste
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève

N/réf. SB/nl

Genève, le 14 mai 2025

Concerne : Comptes 2024 - Questions transversales

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courriel du 22 avril dernier et vous communiquons, ci-après, les réponses à vos questions :

1. S'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, notamment pour le traitement téléphonique des usagers, que ce soit dans les services administratifs ou d'urgence. Elle souhaite connaître les services disposant d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et, plus largement, savoir si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'utilisateurs. Dans l'affirmative, elle souhaiterait obtenir les résultats de ces évaluations

   Vous trouverez en pièces jointes des exemples de rapports qualitatifs et quantitatifs portant sur les appels des usagers et des clients :

   - Analyse qualitative externe des services d'accueil de la Fondation des Parkings ;
   - Rapport quantitatif des appels au centre de contrôle des parkings à Saint-Antoine ;
   - Rapport quantitatif des appels au service d'accueil de la clientèle de l'Etoile.

2. Le pourcentage de frontaliers permis G ainsi que leur nombre

   Nombre de personnes = 33

Entité	Nationalité	Lieu de résidence			Total
		Canton de Genève	Autres Cantons	Hors Suisse	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fondation des parkings	Suisse	45.4%	2.9%	15.6%	63.9%
	AELE + UE	17.1%	1.0%	16.1%	34.1%
	Autres Pays	2.0%	0.0%	0.0%	2.0%
	Total	64.4%	3.9%	31.7%	100.0%

3. Le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués.

   Le taux est de 61.4% en 2024.

4. Le nombre d'ETP représentant les postes de communication.

   ETP : 1,7

   Nombre : 2

5. Le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà en décembre cette situation au 31 2023 et ceux s'y étant rajoutés au cours de l'année 2024.

   Nous n'avons pas de poste avec une évaluation salariale plus haute que celle attribuée à ladite fonction.

6. Les effectifs par statut (auxiliaires, agents spécialisés, personnes fixes, apprentis, stagiaires et intérimaires)

Personnes fixes	Nombre : 197
	ETP : 188.8
Apprentis	Nombre : 6
	ETP : 6
CDD	Nombre : 2
	ETP : 2
Intérimaire (par agence)	Nombre : 3
	ETP : 2.5

7. Le nombre d'ETP revalorisé durant l'année 2024 (réévaluation de fonction)

Le nombre total est de 4 pour l'année 2024. Il s'agit des gestionnaires surveillants-opérateurs. La fonction managériale a été ajoutée à leur cahier des charges.

8. Le nombre de personnes domiciliées hors du territoire du Grand Genève avec, si possible, les domiciliations par canton et par pays

Suisse		France
Fribourg	Valais	
1	2	13

9. Le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours

Aucun cadre supérieur n'a été absent pendant plus de 30 jours durant l'année 2024.

10. Les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement des auxiliaires

Aucun remplacement n'a été effectué (cf point 9).

11. Le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, ventilé si possible par classe. La commission souhaite connaître la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois à temps plein (combien sont à 100% et combien sont à temps partiel)

100% : 23 personnes
90% : 2 personnes

Il n'y a pas de taux d'activité inférieur à 90% chez les cadres.

12. Comment le budget participe-t-il à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission des finances souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place.

Il n'y a actuellement pas de politique d'inclusion mise en place au sein de la Fondation.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente que nous vous adressons également ce jour par poste, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Stéphane Bertossa
Directeur administratif & financier

Annexes mentionnées

Copie adressée à M. Cyril Arnold, Directeur

altamedia

Le partenaire de votre relation client



FONDATION DES PARKINGS

Qualité de la relation client

Document présenté le 19 août 2024

altamedia
Le partenaire de votre réussite client

1

Contexte et méthodologie

2

Résultats

3

En résumé

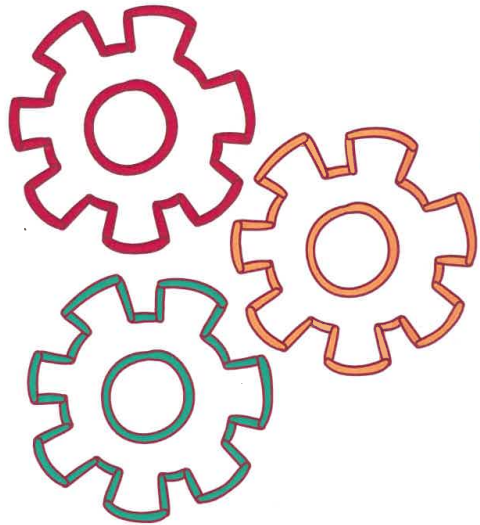
FONDATION DES PATRONIES

altamedia
Le partenaire de votre relation client

Contexte de la mission

Objectif

Mesurer la qualité délivrée sur les différents canaux de contact afin d'améliorer la qualité du discours.



Planning

Les appels, emails et visites mystères ont été effectués du 7 juin au 13 juillet 2024 inclus.

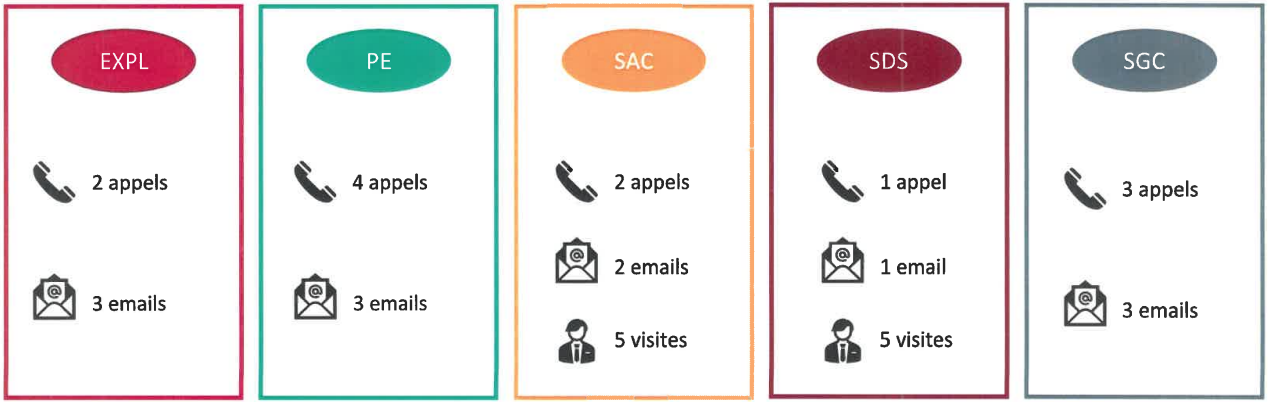
Cibles

5 services ont été évalués sur une base de 10 visites, 11 emails et 14 appels mystères (détails en page suivante).

FONDATION DES PARKINGS

altamedia
Le partenaire de votre relation client

Répartition des contacts



FONDATION DES PARKINGS

alta media

1 Contexte et méthodologie

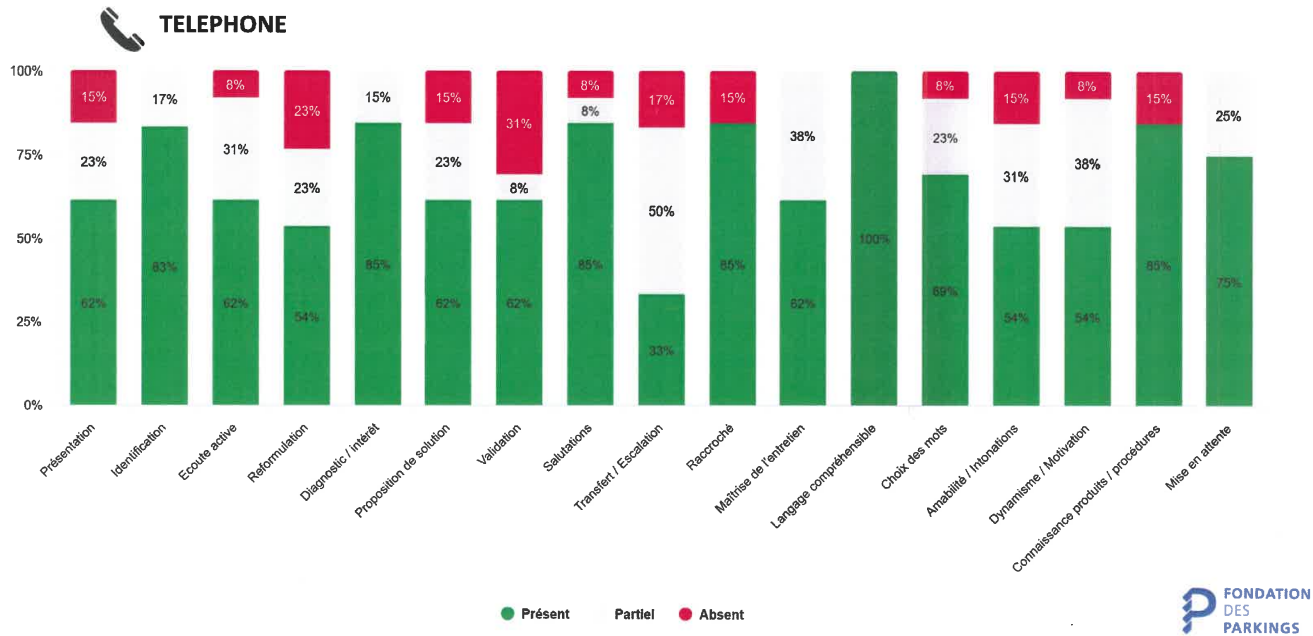
2 **Résultats**

3 En résumé

FONDATION DES PARKINGS

Résultats généraux

altamedia
Le partenaire de votre relation client

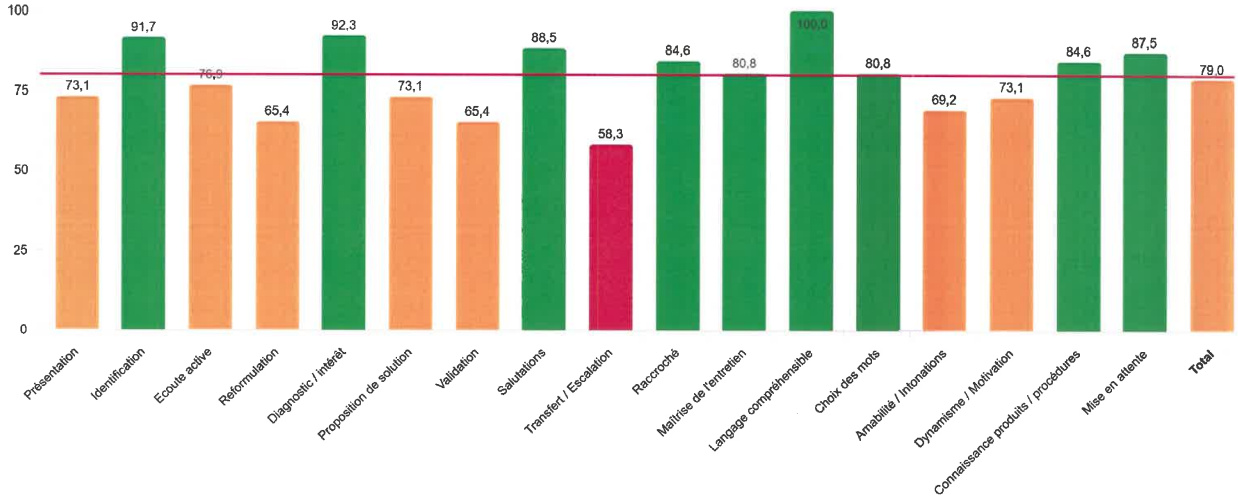


FONDATION DES PARKINGS

Résultats généraux

altamedia
Le partenaire de votre relation client

TELEPHONE

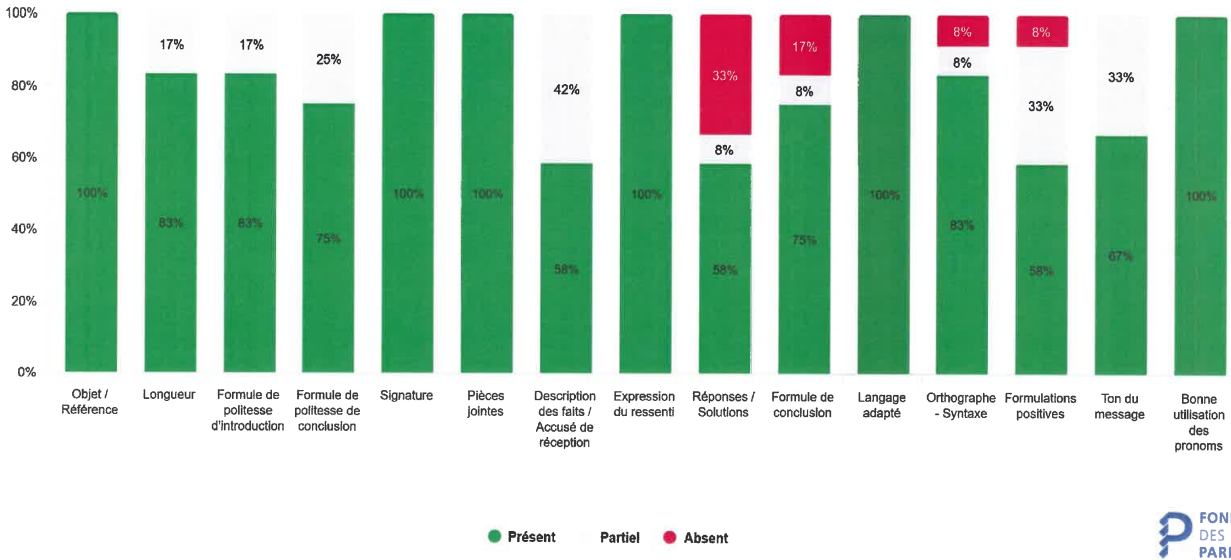


FONDATION DES PARKINGS

Résultats généraux

altamedia
Le partenaire de votre relation client

EMAILS

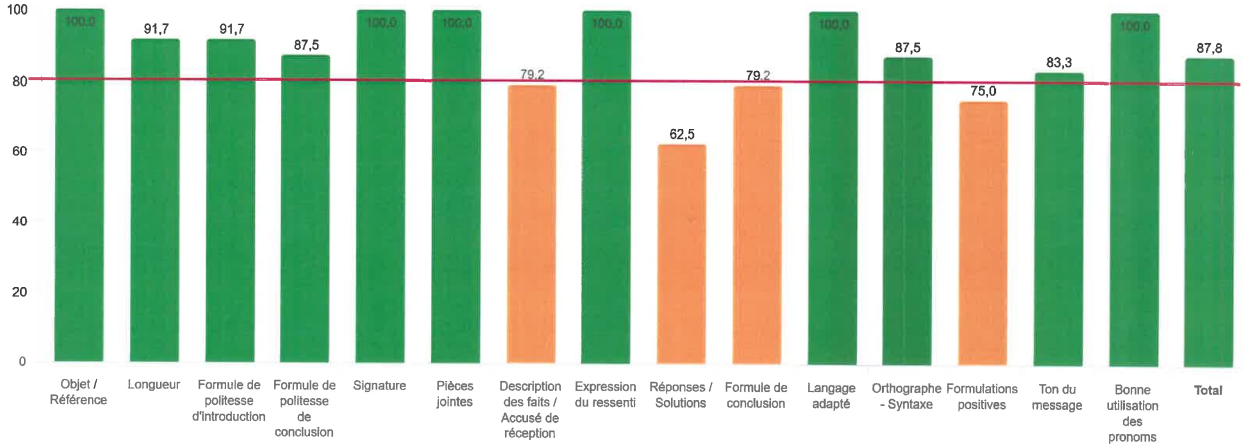


FONDATION DES PARKINGS

Résultats généraux

altamedia
Le partenaire de votre relation client

EMAILS

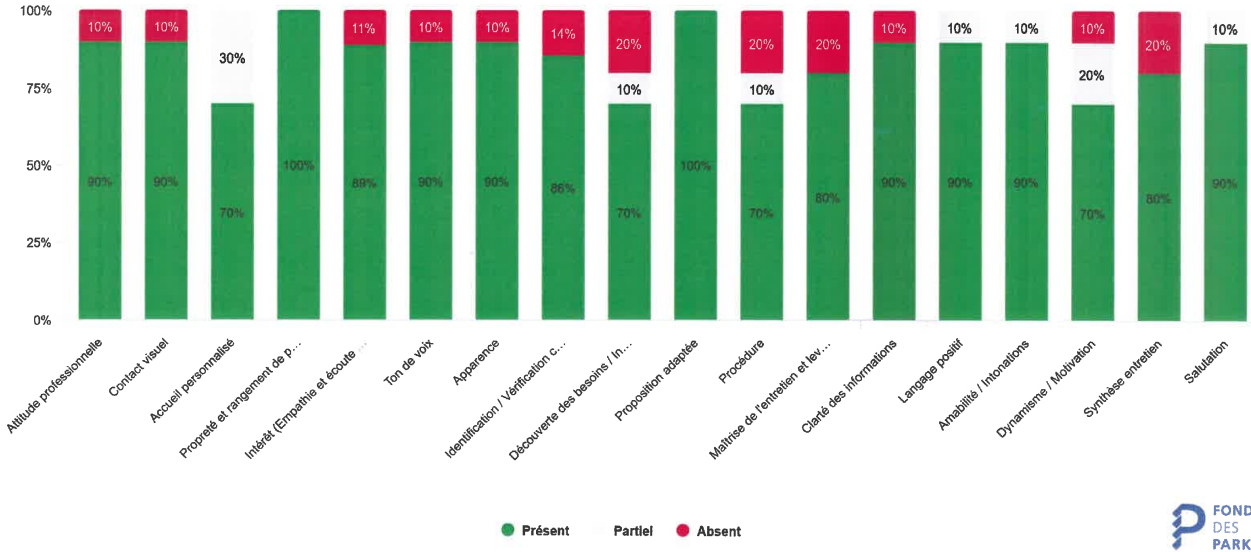


FONDATION DES PARKINGS

Résultats généraux

altamedia
Le partenaire de votre relation client

VISITES

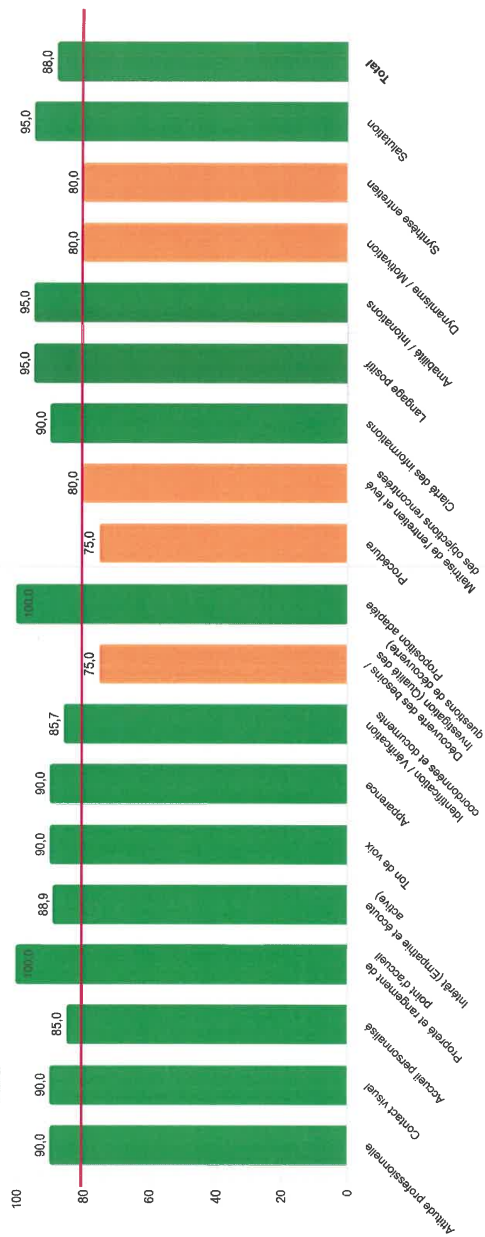


FONDATION DES PARKINGS

altamedia
Le partenaire de votre relation client.

Résultats généraux

VISITES

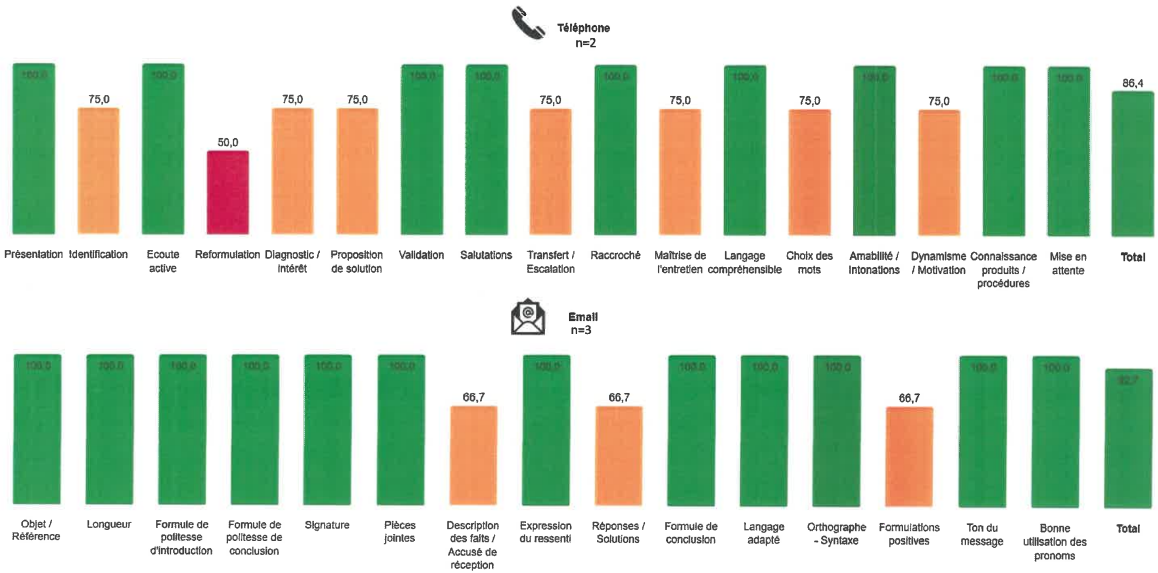


FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

EXPL

altamedia
Le partenaire de votre relation client



FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

EXPL

altamedia
Le partenaire de votre relation client

l'échange a été entièrement positif. elle a été très utile et a fourni une solution appropriée au problème

J'appelle à 13h30, une personne me répond et me demande l'objet de mon appel. Une fois ma demande faite, elle me fait patienter au moins 1 min avant de me dire de rappeler à 15h car la personne en charge su service temporaire n'est pas présente. Je rappelle à 15h, réitère ma demande et me fait patienter peu de temps avant de me dire que le service est en plein déménagement, et que c'est pour cela que je n'ai pas encore eu de réponse à mon email et à ma demande et qu'il faudra rappeler lundi pour avoir plus d'information. Positif: sympathique et navré de ne pas pouvoir répondre à ma demande. Négatif: un peu d'attente une fois ma question posée

message général sans vraiment de personnalisation

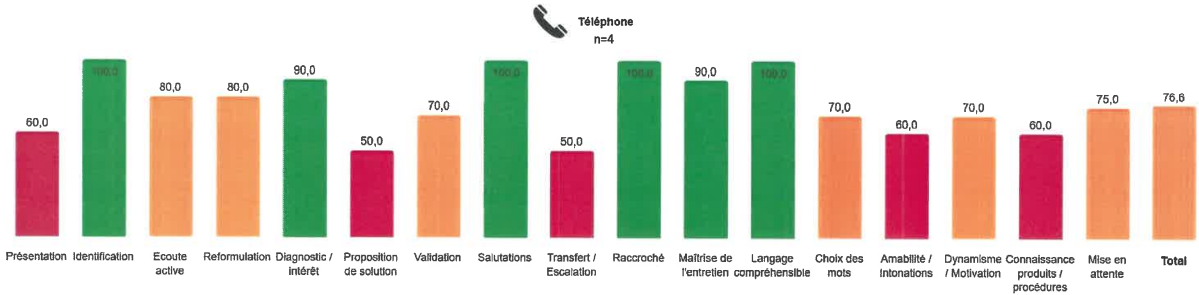
aucune solution proposée, on me dit seulement que me demande n'est pas possible car elle est réservée aux habitants ou à ce qui souhaitent utiliser le park + relais pour se rendre sur son lieu de travail. J'aurais apprécié qu'ils me proposent un autre parking proposant ces services

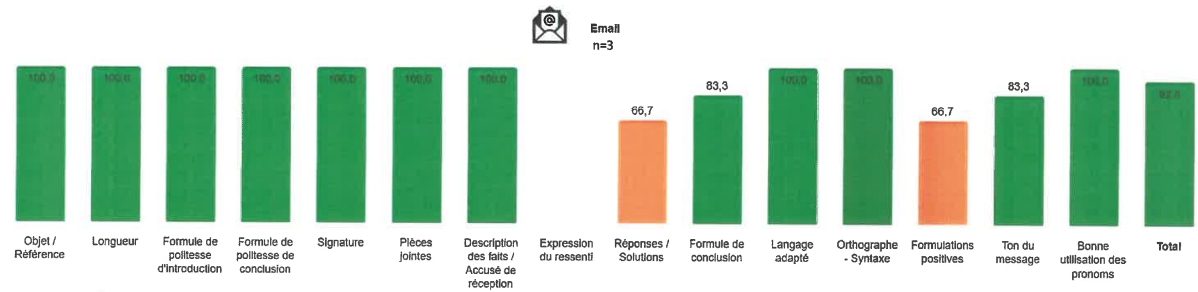
FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

PE

altamedia
Le partenaire de votre relation client





FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

PE

altamedia
Le partenaire de votre relation client

Malgré un accueil chaleureux beaucoup trop hésitant sur les procédures et deux solutions proposées sans être sûr.

Echange froid, pas de sourire et solution incomplète.

Parce que le collaborateur avait un ton qui semblait méprisant. Son vocabulaire et sa manière de parler n'étaient pas adaptés. Il a donné des informations mais ne semblait pas sûre de lui. J'ai du lui demander confirmation, parce que les explications étaient confuses.

La collaboratrice a été patiente et a respecté la procédure.

Parce que le délai de réponse est long. Plus de 8 jours. Ils m'ont donné une information, mais ce n'est qu'en insistant qu'ils reviennent en arrière sur leur décision.

le premier contact, la collaboratrice a essayé de m'aider, m'expliquant que je ne pouvais joindre le service que par écrit après avoir insisté. Elle m'a transféré au bon service là où ils ont traité ma demande avec empathie.

réponse ok et annulation validée cependant je trouve le ton assez autoritaire et réprobateur

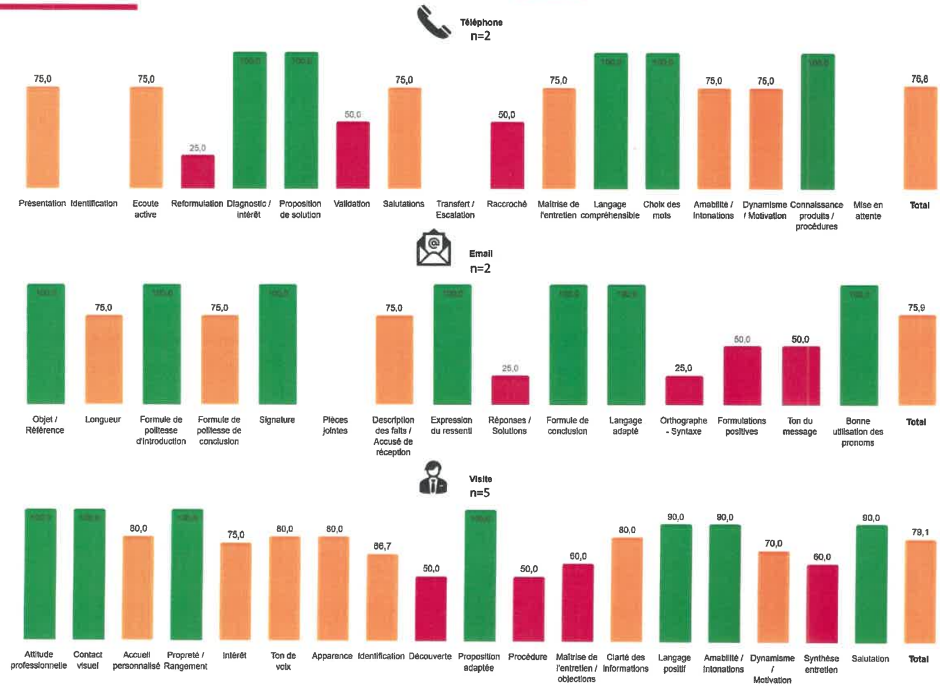
C'est le collaborateur qui m'a appelé à la suite du formulaire en ligne que j'ai complété la semaine dernière. Il ne maitrisait pas vraiment l'entretien et ne semblait pas être au claire avec le sujet de son appel. Il a donné des informations de manière déconstruite et j'ai du recadrer, afin de mieux comprendre ce qu'il souhaitait et comment. Son vocabulaire n'était pas vraiment adapté et son ton de voix semblait méprisant. Je n'ai pas senti de sourire dans sa voix.

FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

SAC

altamedia
Le partenaire de votre relation client



FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

SAC

altamedia
Le partenaire de votre relation client

me donne la réponse attendue mais forme à revoir : pas de sourire, assez sèche, met vite un terme à la conversation, juste un au revoir rapide

Le collaborateur était agréable avec sourire dans la voix. Il a donné des informations précises avant même que je pose de questions.

elle était très courtoise et a répondu à toutes mes questions ; elle a proposé une solution appropriée mais elle ne m'a pas donné l'adresse email

Je rentre je patiente 4 min et un homme m'accueil et me demande ce que je veux : je lui expose mon problème et me redirige vers le service concerné positif: souriant et sympathique négatif: aucun

peut-être je suis mal tombée avec ce collaborateur mais bien qu'il soit aimable et poli je ne l'ai pas sentis investit dans son travail. Il s'est dépêché de répondre à ma demande de macaron pour habitation sans me poser la moindre question du scénario ni même si j'avais compris ou des questions ! Il s'est contenté de me donner 3 formulaires qu'il m'a dit de remplir et que pour que la demande soit plus rapide de les ramener ici en mains propres donc il n'a pas du tout suivi la procédure.

la collaboratrice a su répondre à ma question, était sympathique mais c'était trop rapide,lieu était sympa mais l'espace c'est un peu petit si y a beaucoup de monde.

pas de réponse claire à ma demande, j'ai dû réécrire 2 fois pour préciser que j'étais toujours en plaque française mais malgré ça pas de réponse convainquante

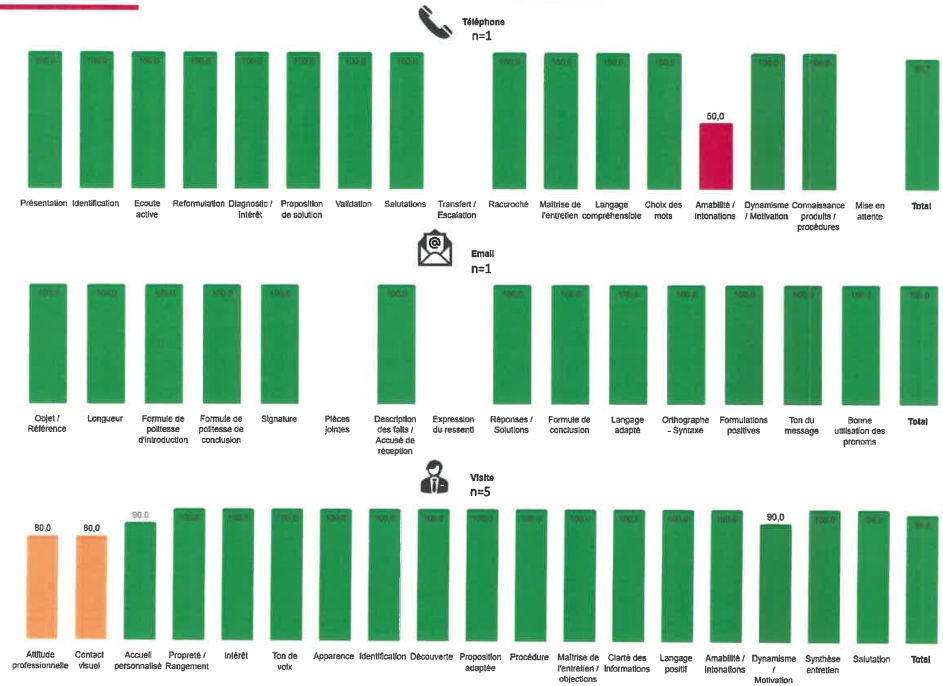
Je suis ressortie de cet entretien avec beaucoup de questions à poser et la tête embrouillée !

FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

SDS

altamedia
Le partenaire de votre relation client



FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

SDS

altamedia
Le partenaire de votre relation client

La personne qui m'a reçu était alerte, sympathique, efficace et très professionnelle. Il était également chaleureux et authentique. L'ensemble de l'échange s'est bien passé.

malgré que la collaboratrice a bien suivie la procédure, lorsqu'elle m'a vue arriver, elle est retournée sans me dire bonjour dans son bureau derrière un paravent pour continuer à parler au téléphone un bon moment avec probablement un client et ensuite je l'entendais parler avec des collègues. J'ai donc du taper gentiment sur la vitre pour qu'elle se décide à venir. Elle m'a dit qu'elle ne m'avait pas entendue ! Du coup ça m'a un peu énervée pour de vrai.

Cela avait assez mal commencé mais finalement elle a comprit que ce n'était pas forcément clair pour tout le monde la manière de calculer les heures de stationnement. Mon sentiment c'est que je ne devais pas être la seule personne dans ces cas-là.

Il a été très agréable mais ne m'a pas donné de réponse précise.

Echange agréable et empathique au regard de situation. Explication complète et solution proposée adaptée.

Collaboratrice agréable, sourire. A donner des informations complètes.

réponse parfaite qui reprend tous les éléments du scénario

Echange et collaboratrice agréable. Souriante et à l'écoute. Je n'ai pas ressenti de jugement à mon égard, malgré que j'ai reposé la question plusieurs fois afin d'être sure d'avoir compris. Très bon échange.

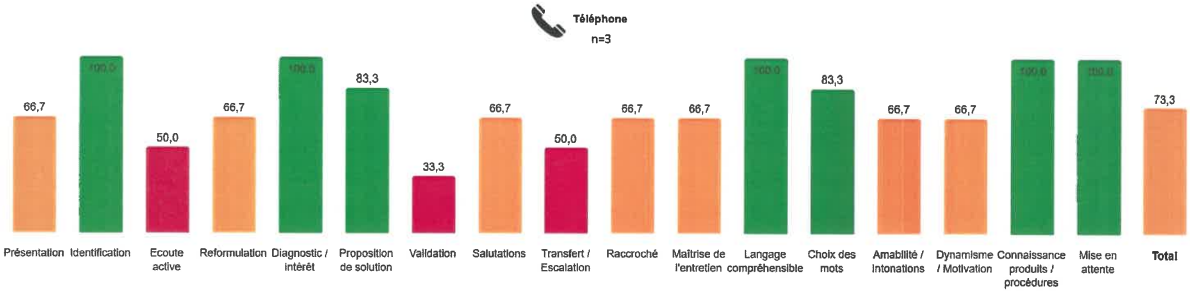
Il a été très à l'écoute, empathique et patient. Il m'a donné toutes les explications et m'a conseillé de ne plus utiliser la géolocalisation.

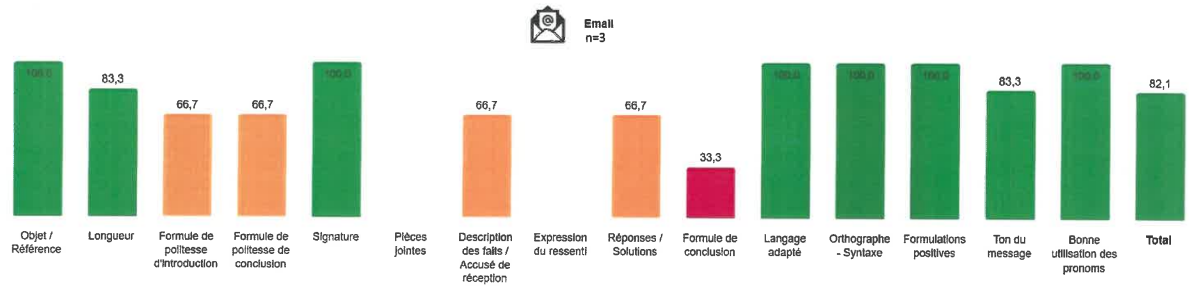
FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

SGC

altamedia
Le partenaire de votre relation client





FONDATION DES PARKINGS

Résultats par service

SGC

altamedia
Le partenaire de votre relation client

réponse rapide mais un peu impersonnelle et sèche

Quelques secondes de battement avant d'entendre la dame en ligne. Il lui manque le sourire dans la voix. Elle donne des informations, mais légèrement trop rapide, afin que la personne "je" puisse les noter. Elle a bien proposé deux P+R pour limiter le trafic dans Genève et a mentionné le coût (après ma question) avec abonnement des TPG. Elle a indiqué le délai de réponse et quand ils devaient recevoir la demande (avant le 15 juin) pour début du mois suivant (ici 1er juillet) Elle mentionne de se rendre sur le site de la fondation - elle aurait pu éventuellement donner l'adresse du site ?! Elle a bien demandé où j'habitais et où j'allais commencer mon nouveau travail.

j'ai du attendre pratiquement 4 jours "ouvrables" pour avoir une réponse. Ce qui me parait relativement long. On est dans les délais, parce que c'est une demande pour la fin du mois, mais c'est vrai qu'en tant que client, j'aurai souhaité une réponse plus rapidement, afin de me sentir rassuré et que ma demande avait bien être prise en compte.

La dame a su répondre à toutes mes questions, avec des conseils précis et adaptés ainsi que la procédure à suivre.

explication claires et dit ce qui est attendu dans le scénario à savoir me proposer un p+r et en attendant un parking public à Plainpalais

délais de réponse très long : demande le 3/07 réponse le 10 en fin de journée. pour une carte perdue. me demande plus d'info sur mon compte mais ne me donne pas la procédure

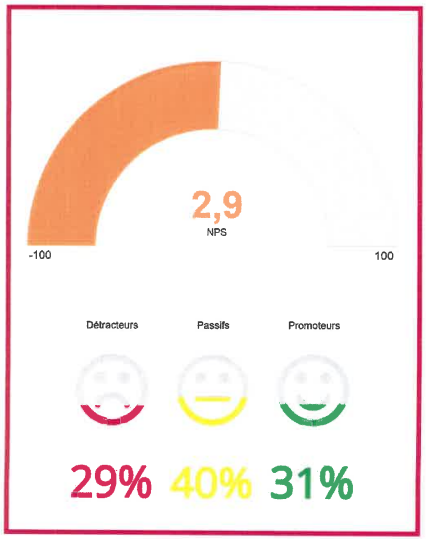
Appel bon, car les informations importantes ont été communiquées. Mais la personne au bout du ligne, manque un peu de dynamisme et de sourire dans la voix. Explications légèrement trop rapide pour que la personne au bout de la ligne (qui ne s'y connait pas) comprenne et puisse noter les infos.

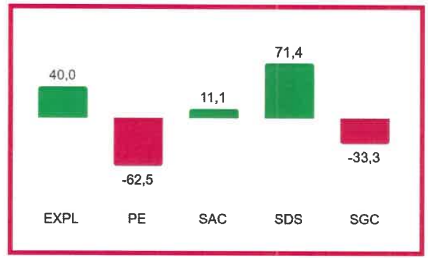
FONDATION DES PARKINGS

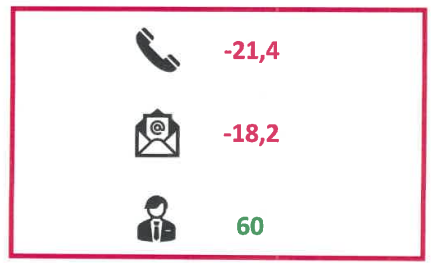
Recommandation

altamedia
Le partenaire de votre relation client

Après ce contact, quelle est la probabilité que vous recommandiez la Fondation des Parkings à votre entourage?







FONDATION DES PARKINGS

1 Contexte et méthodologie

2 Résultats

3 En résumé

3 points d'attention

altamedia
Le partenaire de votre relation client

Prise en charge

Prendre le temps de poser des questions pour pouvoir proposer la meilleure solution et de ne pas passer à côté d'éléments importants.

Revoir certaines procédures

Veiller à ce que le client reparte avec des informations précises et compréhensibles en reformulant les points essentiels de l'échange.

Attitude

Il est très important de cultiver une attitude positive (orientée client) en interagissant avec les clients. Être plus souriant, chaleureux, et manifester un réel intérêt pour leurs besoins

Travailler sur **l'effet miroir**

Réduire l'effort

Assurer un service fluide en évitant de demander au client de rappeler plus tard ou de rechercher des informations par lui-même sur internet. Ces actions peuvent non seulement frustrer le client, mais aussi donner l'impression que l'on cherche à se débarrasser de lui.

FONDATION DES PARKINGS

Pour aller plus loin

altamedia
Le partenaire de votre relation client

Service en silos

Il apparaît clairement que l'entreprise fonctionne en silos, où chaque service opère de manière relativement indépendante, avec ses propres processus et méthodes de travail. Ce mode de fonctionnement peut parfois conduire à une absence de coordination et de cohésion entre les différentes parties de l'organisation, limitant ainsi l'efficacité collective. Cette fragmentation peut entraîner des incohérences dans l'expérience client, qui risque de varier en fonction du service ou du point de contact.

Bien qu'une charte interne de communication soit en place, elle pourrait bénéficier d'une application plus cohérente et intégrée dans les pratiques quotidiennes.

Orientation client globale

L'orientation client, qui consiste à placer les besoins et les attentes des clients au centre de toutes les actions de l'entreprise, doit être partagée par l'ensemble des collaborateurs, pas seulement par ceux qui sont en contact direct avec les clients. Chaque employé, quel que soit son rôle, influence l'expérience globale du client, mais également l'image que l'entreprise renvoie à l'extérieur, notamment auprès des partenaires, fournisseurs, et autres parties prenantes.

Pour garantir une approche réellement centrée sur le client, il est essentiel que tous les collaborateurs, à tous les niveaux de l'organisation, soient sensibilisés à l'importance de leur contribution à cette orientation.

FONDATION DES PARKINGS



altamedia

Le partenaire de votre relation client

Merci pour votre attention !

Rue Blavignac 10
1227 Carouge / Genève

Jennifer.montiton@altamedia.ch
www.altamedia.ch

022 346 49 66

FONDATION DES PARKINGS

Statistiques d'appels du parking

Période: 01.01.2025 00:00:00 - 31.03.2025 23:59:59

Nom du parking	Nombre d'appels	% appels	Réponse < 30 sec	Réponse < 60 sec	Réponse > 60 sec	Durée totale des communications	% communication	Durée moyenne des communications	Nombre d'alarmes type 1	Nombre d'alarmes type 2
A-Chavanne	1 067	1.22%	914	27	5	5.01	0.55%	16.92	49	0
Alpes	1 690	1.94%	1 458	55	15	16.99	1.87%	36.20	458	17
Ansermet	1 933	2.21%	1 733	68	23	19.66	2.17%	36.62	545	1
Arbères	2 001	2.29%	1 782	76	15	19.63	2.17%	35.32	1 493	545
Battelle	28	0.03%	27	0	1	0.19	0.02%	24.08	0	0
Bellevue	201	0.23%	124	4	1	0.96	0.11%	17.22	0	13
Bornes ville	682	0.78%	628	23	4	6.00	0.66%	31.65	0	0
Butini	1 358	1.56%	1 202	67	16	15.82	1.75%	41.94	1 261	5
Centre Communal	971	1.11%	881	37	8	11.32	1.25%	41.98	233	8
Champel-Park	605	0.69%	547	24	4	8.51	0.94%	50.66	105	481
Chêne-Bourg Gare	2 012	2.30%	1 746	75	16	20.03	2.21%	35.85	1 653	3
Cornavin	9 946	11.39%	9 009	360	104	100.07	11.04%	36.22	1 278	136
Courtillets	87	0.10%	76	1	1	0.79	0.09%	32.62	6	15
David Dufour	2 314	2.65%	2 056	80	17	21.81	2.41%	33.94	2 195	26
Espace Palettes	720	0.82%	634	31	6	8.07	0.89%	40.33	25	0
Etoile	4 107	4.70%	3 728	184	53	44.16	4.87%	38.71	539	34
Gazomètres	2 354	2.70%	2 084	98	18	24.33	2.68%	37.21	401	11
Genève Plage	1 908	2.19%	1 752	73	17	22.80	2.52%	43.03	505	26
Grandes Communes	52	0.06%	36	3	0	0.46	0.05%	31.99	48	2
H-Belle Idée	273	0.31%	234	11	3	1.40	0.15%	18.47	0	0
H-Cluse	2 014	2.31%	1 738	97	27	23.16	2.55%	41.40	1 229	2
Hepia	1 347	1.54%	1 231	49	15	13.35	1.47%	35.69	152	0
H-Nord	1 070	1.23%	1 011	28	10	7.29	0.80%	24.52	0	0
Hôtel des Finances	4 506	5.16%	4 122	168	46	42.83	4.72%	34.22	529	25
H-Tour 8	33	0.04%	28	0	1	0.21	0.02%	22.96	0	0
Les Mouilles	976	1.12%	875	32	12	8.94	0.99%	32.97	2	0
Lombard	5 474	6.27%	4 947	243	71	63.28	6.98%	41.62	783	13

Nom du parking	Nombre d'appels	% appels	Réponse < 30 sec	Réponse < 60 sec	Réponse > 60 sec	Durée totale des communications	% communication	Durée moyenne des communications	Nombre d'alarmes type 1	Nombre d'alarmes type 2
Louis-Bertrand	398	0.46%	359	13	4	4.97	0.55%	44.99	26	103
Louis-Favre	445	0.51%	381	7	7	4.49	0.49%	36.29	16	0
Maison Environnement	308	0.35%	279	18	7	4.05	0.45%	47.36	10	0
Meyrin Village	1 174	1.34%	1 024	48	16	12.90	1.42%	39.57	70	37
Moillesulaz	1 056	1.21%	938	43	11	12.15	1.34%	41.41	324	7
Nations	695	0.80%	622	29	14	8.31	0.92%	43.06	224	0
Octroi	1 934	2.21%	1 774	76	24	18.18	2.01%	33.83	321	6
Onex Park	2 203	2.52%	1 966	104	34	27.87	3.08%	45.55	0	10
Palexpo	453	0.52%	389	23	4	5.85	0.65%	46.47	0	16
Plainpalais	3 980	4.56%	3 557	146	34	32.48	3.58%	29.38	2 418	59
Point Favre	142	0.16%	122	5	5	1.26	0.14%	32.04	0	13
Rambossons	187	0.21%	158	7	4	2.44	0.27%	47.06	8	0
Saint Antoine	3 920	4.49%	3 494	165	37	39.44	4.35%	36.22	1 987	19
Saint Antoine Guichet	1 812	2.08%	1 812	0	0	34.33	3.79%	68.20	0	0
Saint Germain Savièse	170	0.19%	146	0	0	2.18	0.24%	46.24	0	15
Saint Léonard	239	0.27%	205	9	1	2.77	0.31%	41.74	52	6
Saint Mathieu	333	0.38%	296	13	6	3.69	0.41%	39.87	32	0
Sardaigne	1 812	2.08%	1 643	95	19	20.65	2.28%	41.04	179	5
Sécheron	1 665	1.91%	1 475	70	19	15.33	1.69%	33.15	2 190	38
Skylab	666	0.76%	596	34	20	9.01	0.99%	48.69	0	11
Sous-Moulin	3 779	4.33%	3 419	180	55	39.08	4.31%	37.23	1 456	41
Sports	1 239	1.42%	1 124	38	15	12.82	1.41%	37.26	169	15
Square du Stand	2 162	2.48%	1 874	100	29	26.09	2.88%	43.44	120	7
Tilleuls	141	0.16%	130	5	1	0.89	0.10%	22.73	15	7
Uni-Dufour	1 098	1.26%	974	37	8	9.67	1.07%	31.72	699	1
Uni-Mail	1 330	1.52%	1 211	36	21	10.51	1.16%	28.45	113	97
Val D'Arve	359	0.41%	339	10	1	3.35	0.37%	33.60	232	1
Vélostation Bachet	197	0.23%	180	5	1	2.17	0.24%	39.74	95	5
Vélostation CFF	179	0.21%	165	5	2	1.22	0.13%	24.44	124	123
Vélostation Chêne Bourg	123	0.14%	108	5	3	1.14	0.13%	33.49	0	0
Vélostation Eaux-Vives Sud	134	0.15%	128	3	1	0.91	0.10%	24.41	0	0
Vélostation Monbrillant	783	0.90%	716	38	2	5.98	0.66%	27.50	0	1
Vélostation Pont-Rouge	213	0.24%	197	7	3	1.53	0.17%	25.93	0	0
Vélostation Vailly	12	0.01%	7	0	0	0.09	0.01%	27.85	0	0

Nom du parking	Nombre d'appels	% appels	Réponse < 30 sec	Réponse < 60 sec	Réponse > 60 sec	Durée totale des communications	% communication	Durée moyenne des communications	Nombre d'alarmes type 1	Nombre d'alarmes type 2
Vendée	270	0.31%	246	16	1	3.23	0.36%	43.12	9	15
Vercorin	74	0.08%	64	5	0	0.99	0.11%	48.14	0	12
Vergers	1 668	1.91%	1 529	54	20	16.08	1.77%	34.71	200	284
Vieux Moulin	232	0.27%	216	6	4	1.19	0.13%	18.44	0	0
Total / Moyenne	**87 314**		**78 466**	**3 369**	**942**	**906.41**		**37.37**	**24 578**	**2 317**
			82 777						**26 895**	

Statistiques Commend - CdC STA

Mois	Total appels	Appels - 30s	Taux	Appels -60s	Taux	Appels +60s	Taux	Alarmes 1	Alarmes 2
Janvier									
Février									
Mars									
Avril									
Mai									
Juin									
Juillet									
Août									
Septembre									
Octobre									
Novembre									
Décembre									
Total	0	0		0		0		0	0
Moyenne mensuelle	0	0		0		0		0	0
Moyenne quotidienn	0.00	0.00		0.00		0.00		0.00	0.00

Total - 60s	0	0.00%

Une différenciation des alarmes bâtiment et des alarmes liée au péage. (Bâtiment = type 1 / Péage = type 2).

3CX Statistiques générales de la file d'attente de l'équipe

Plage: L'année dernière (01/01/2024 - 31/12/2024)

Ignorer les appels abandonnés avant: 10 sec

File d'attente	Agents dans l'équipe	Appels reçus	Appels traités	Appels non répondus	Temps de conversation total	Temps de parole moyen
Débordement ETO	4	0	0	0	00:00:00	00:00:00
Débordement SDS	6	0	0	0	00:00:00	00:00:00
Débordement STA	4	0	0	0	00:00:00	00:00:00
ETO	16	48352	46214	2138	1862:13:46	00:02:25
POOL COPRO	2	18	14	4	00:28:32	00:02:02
POOL P+R	2	527	453	74	19:49:06	00:02:37
Pool PAM	3	980	866	114	42:15:58	00:02:55
POOL parking privé	2	67	54	13	04:03:03	00:04:30
POOL parking public	4	2307	1851	456	112:02:03	00:03:37
SDS	12	4641	4573	68	278:52:56	00:03:39
SDS-SEC	3	12337	7986	4351	501:00:17	00:03:45

3CX Ltd.

Annexe 13.1

facilitateur d'implantation

Carouge, le 9 mai 2025

Département de l'économie et de l'emploi (DEE)

A l'att. de M. Favre

Nos réf. : GM/JG/SCO

Concerne : Questions transversales – comptes 2024

Cher Monsieur,

Je fais suite à votre courriel du 16 avril 2025 relatif aux questions de la Commission des finances :

Comme convenu, vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions :

1. ***La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers. Elle souhaite savoir si l'entité dispose d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.***

La FTI ne dispose pas de gestionnaire d'appels téléphoniques, ni d'évaluations qualitatives/quantitatives

2. ***Ne concerne par l'entité.***

3. ***La commission souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G au sein de l'entité ainsi que leurs nombres.***

Au 31.12.2024, Le pourcentage des frontaliers représente 24.07 % des collaborateurs. Ils sont au nombre de 13

4. ***La commission souhaite obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués par l'entité. Un tableau sera transmis à la commission incluant uniquement les montants de plus de 20 000 francs.***

Le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués par l'entité et de 92.51%. Vous trouverez un tableau ci-joint. (Onglet 2)

FTI Fondation pour les terrains industriels de Genève I av. de la Praille 50 I CP 1115 I 1211 Genève 26
t +41 (0)22 342 21 60 I **f** +41 (0)22 342 09 28 I fti@ftige.ch I www.ftige.ch I CHE-103.718.063 TVA

5. ***Ne concerne par l'entité.***

6. ***La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication au sien de l'entité.***

Au 31.12.2024, Les postes de communication représentent 1.6 ETP

7. ***La commission souhaite connaitre le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes.***

La FTI dispose de sa propre échelle de salaire et n'est donc pas concernée par cette question.

8. ***La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut.***

Vous trouverez ci-joint le tableau par statut. (Membre de la direction, cadres supérieurs et employés)

9. ***Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).***

La FTI dispose de sa propre échelle de salaire et n'est donc pas concernée par cette question.

10. ***Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays.***

Au 31.12.2024, 11collaborateurs résident hors du territoire du Grand Genève. 4 personnes dans le canton de Vaud, et 7 en France.

11. ***En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours.***

Au cours de l'année 2024 il y a eu une absence partielle (taux de travail réduit) de longue durée d'un cadre supérieur, pour accident.

12. ***Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.***

Il n'y a pas eu d'engagement d'auxiliaire.

13. ***La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres de l'entité, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).***

Au 31.12.2024, parmi les cadres, 2 personnes sont à temps partiel.
La proportion des temps partiels au sein de l'entité au 31.12.2024, est de 25 temps partiel pour 55 collaborateurs (soit 45.45 % de temps partiel)

14. ***La commission aimerait savoir comment le budget de l'entité a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans l'entité.***

Il n'y a pas de budget ni de politique spécifique en matière d'inclusion de personne en situation de handicap.

15. ***Ne concerne par l'entité.***

16. ***Ne concerne par l'entité.***

En restant à votre disposition pour toute question, je vous adresse, cher Monsieur, mes meilleures salutations.

Guillaume Massard
Directeur Général

Juan Garda
Directeur du Pôle Gestion

Annexe 13.2

sup /inf	SUP20K

Somme de Total général	Étiquettes de colonnes		
Étiquettes de lignes	Genève	hors Genève	Total général
AB INGENIEURS SA	34 365		34 365
AB PLATRIERS &	115 665		115 665
ACUB SARL	25 028		25 028
Administration cantonale des impots		20 759	20 759
Administration fédérale des contributions -TVA		749 548	749 548
Administration fiscale cantonale	328 433		328 433
ADVALORIS	23 350		23 350
AGR GROUPE SA	128 529		128 529
AJ ELECTRO	25 385		25 385
ALFER	105 289		105 289
ALLEC, ALLAN & ASSOCIES SA	27 025		27 025
ALVAZZI GROUPE SA	24 972		24 972
Aptilia Sàrl	158 861		158 861
AQUA & TECH SÀRL	30 299		30 299
ARROSAGE &	30 240		30 240
ARROSAGE & PAYSAGE SA	57 000		57 000
arx IT	40 916		40 916
AS ASCENSEURS SA		38 476	38 476
ASSOCIATION ANIMUSE	56 650		56 650
AXA		345 550	345 550
AXA Versicherungen AG	47 149		47 149
B.M.G AVOCATS	113 170		113 170
BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG		89 117	89 117
BEP	130 174		130 174
BEP TRAVAUX PUBLICS	226 175		226 175
BERNASCONI & TERRIER PELIZZONE	1 121 558		1 121 558
BERNEY ASSOCIES	75 434		75 434
BORGA TOITURES SA	98 430		98 430
BOSSON + PILLET SA	21 262		21 262
CAELI INGÉNIERIE	21 436		21 436
CAPAH SARL	34 325		34 325
CCHE LAUSANNE SA		114 586	114 586
CEDRIC SCHNEIDER NOTAIRE	882 995		882 995
CGC ENERGIE	39 192		39 192
CHAPUIS NOTAIRES	454 000		454 000
CHRISTOPHE BEUSCH & MARIE-PAULE MAYOR	43 195		43 195
CIRIDD		36 995	36 995
CLE CAROUGE	35 235		35 235
COLAS SA	188 828		188 828
COMETEL SA	238 393		238 393
COMMUNE DE BERNEX	72 000		72 000
COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES	72 367		72 367
COMPTOIR IMMO	149 001		149 001
CONSORTIUM MARTI LA GALAISE	3 512 142		3 512 142
CPEG CAISSE DE PREVOYANCE ETAT GE	1 408 797		1 408 797
CRIVELLI & TRABOLD	144 933		144 933

CS DEPANNAGE	29 000		29 000
CSD INGÉNIEURS	111 797		111 797
CSD Ingénieurs Conseils SA		136 609	136 609
DAVYSOFT SARL	58 234		58 234
DE PLANTA ET	67 820		67 820
Delta Echafaudages SA	24 540		24 540
DSS Sustainable Solutions Switzerland SA	30 000		30 000
DUNOYER	56 212		56 212
E. BLANCO SA	29 369		29 369
ECOSYS		55 045	55 045
EFSA SA		29 350	29 350
EIGHT PRO BY VEELAB	24 388		24 388
EIGHTPRO BY VEELAB	110 176		110 176
ENERGIA ELECTRICITÉ	58 082		58 082
ENTREPRISE	40 592		40 592
EPI	23 800		23 800
Etat Genève - Service financier	5 213 772		5 213 772
FABELEC SARL	82 300		82 300
FIA - Fonds Intercommunal d'assainissement	1 255 523		1 255 523
Fondation pour les terrains Industriels	450 884		450 884
FONDATION PRAILLE-ACACIAS-VERNET	2 271 180		2 271 180
GANCI PARTNERS SA		95 417	95 417
GROUPEMENT EPI-ROUETTES	184 650		184 650
GROUPEMENT G.AZE	132 732		132 732
Groupement VVAB 2020	49 681		49 681
GROUPEMENTZAC	303 024		303 024
GVA CARRELAGES SA	36 276		36 276
HELVETIA Compagnie Suisse d'Assurance SA		63 325	63 325
HONDA MOTOR	88 075		88 075
ILEM SA	105 476		105 476
IMPLENIA CONSTRUCTION SA		109 537	109 537
JLL (GENEVA) SA	23 782		23 782
K. WINTSCH	23 350		23 350
KERIUS FINANCE SUISSE SARL	23 242		23 242
KR SWISS CLOISONS	44 313		44 313
KUNIK DE MORSIER ARCHITECTES SARL		43 992	43 992
LATITUDE DURABLE SARL	71 800		71 800
L'EMPLOI D'UN TEMPS SARL	37 437		37 437
LES ATELIERS C - BUREAU DAC		37 047	37 047
LES NOTAIRES UNIS Boyer & Rubido	6 695 400		6 695 400
LG CONSTRUCTION	54 050		54 050
LIGNE	124 650		124 650
M&R CONSEILS PROJETS SA		25 887	25 887
MARTI CONSTRUCTION	50 000		50 000
MEMBREZ LAURENT SA		363 874	363 874
MICALODEAL SA	20 855		20 855
MICHAEL PAGE INTERNATIONAL SA	25 295		25 295
MICHAËL SUDAN / LES	107 666		107 666
MOBILIERE SUISSE	213 808		213 808
MULLER & FABJAN	44 225		44 225

MULLER GLEISBAU		27 713	27 713
NOTAIRES A CAROUGE - MOTTU & VAN BERCHEM	512 046		512 046
OFFICE CANTONAL DES ASSURANCES SOCIALES	953 508		953 508
OFFICE DES POURSUITES	27 633		27 633
OPI Industries & Technologies	40 353		40 353
OPTIMISO GROUP	51 094		51 094
ORUBI S.A.	418 436		418 436
PIASIO SA	393 552		393 552
PILET ET RENAUD	56 977		56 977
PILLET GEOTECHNIQUE SA	20 284		20 284
PPE 8 RUE VIGUET	29 530		29 530
Pragmatik Communication - Sébastien Bourqui	46 300		46 300
QUICK BUILDING SÀRL	53 484		53 484
QUORUM Software SA	35 701		35 701
RAMPINI & CIE SA	496 312		496 312
RIEDER SYSTEMS SA		32 757	32 757
RM VOIE FERREE		33 884	33 884
SBB CFF		35 604	35 604
SCHEUCHZER SA		20 202	20 202
SCRASA	119 443		119 443
SD INGENIERIE	41 525		41 525
SECURITAS SA	77 966		77 966
SGI INGENIERIE SA	85 026		85 026
SIG Comptabilité et finances	75 950		75 950
SIG SERV. IND.	622 628		622 628
SIGNA-TERRE SA	57 248		57 248
SWISSCOM SA		81 026	81 026
TRANSPHERE	31 479		31 479
TSAB THURNHERR SA		43 145	43 145
VILLE DE GENEVE	77 123		77 123
Vitalis Events SA	303 432		303 432
VON BALLMOOS J.-C.	26 432		26 432
VOXIA COMMUNICATIONS SA - VOXIMO SARL	87 831		87 831
WAVESTONE SWITZERLAND SA	107 560		107 560
WBM NOTAIRES	48 001		48 001
WECAN Group SA	128 121		128 121
WERNLI & GB SA	32 645		32 645
WICHT BONNEFOUS MICHEL	3 516 730		3 516 730
X PROJECTS	34 629		34 629
Total général	**37 348 626**	**2 629 445**	**39 978 070**

FTI
FTI

Annexe 13.3

N° employé	Statut	Activité en %	Sexe
005	employé	80,00	H
008	Membre de la direction	100,00	F
011	cadre supérieur	100,00	H
013	employé	70,00	F
014	employé	50,00	F
018	Membre de la direction	100,00	H
019	employé	100,00	F
020	cadre supérieur	100,00	F
022	employé	100,00	F
023	cadre supérieur	90,00	F
030	employé	80,00	F
041	employé	80,00	H
042	employé	100,00	H
043	employé	100,00	H
050	employé	100,00	F
051	cadre supérieur	100,00	H
052	employé	100,00	H
054	Membre de la direction	100,00	H
057	employé	100,00	H
059	employé	100,00	H
060	employé	70,00	F
063	employé	90,00	H
075	employé	80,00	F
077	Membre de la direction	100,00	H
079	employé	100,00	H
080	Membre de la direction	100,00	H
081	employé	80,00	F
084	employé	100,00	H
086	employé	100,00	F
087	employé	80,00	F
088	employé	80,00	F
089	employé	80,00	F
090	employé	100,00	H
094	employé	100,00	H
095	employé	100,00	H
096	employé	100,00	H
097	cadre supérieur	100,00	H
098	employé	80,00	H
099	employé	80,00	F
172	employé	100,00	H
173	employé	80,00	F
175	employé	70,00	F
177	employé	100,00	F
178	employé	100,00	H
179	employé	80,00	H
180	employé	50,00	H
182	employé	90,00	F
183	employé	80,00	F
184	employé	80,00	F
185	employé	95,00	H
191	employé	100,00	F
192	employé	100,00	F
193	employé	100,00	H
194	employé	90,00	F
195	employé	60,00	F
Total général	55 Employés	49,45 etp	

Membre de la direction	5	5
Cadre supérieurs		5
employés		45

Annexe 14

Hospice général

Direction générale
Cours de Rive 12
Case postale 3360
1211 Genève 3

Monsieur
Thierry Apothéloz
Conseiller d'Etat
DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

Téléphone 022 420 51 14
e-mail : dg@hospicegeneral.ch

N/Réf. : FRD/CGD/VGE/003

Genève, le 12 mai 2025

Concerne : Examen des comptes 2024 – questions transversales de la commission des finances

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Cher Thierry,

Veuillez trouver ci-dessous les réponses aux questions de votre courriel du 16 avril 2025 concernant l'examen des comptes 2024.

Question 1 : La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale de Conseil d'Etat en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.
Elle souhaite également savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitative des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

L'Hospice général propose des lignes téléphoniques aux usagers dans chacun des lieux où nous opérons, principalement les centres d'action sociale et les lieux d'hébergement. Nous appliquons donc un modèle décentralisé des appels téléphoniques.

Par ailleurs, l'Hg dispose d'une hotline Ukraine. En 2024 l'Hg a reçu en moyenne 70 appels par jour dont 13% d'appels n'ayant pas aboutis (« abandoned calls »). Une enquête de satisfaction a été réalisée sur un échantillon 215 bénéficiaires. Le taux de satisfaction est le suivant : Excellent (92%) ; Très bon (6%) ; correct (2%).

Question 3 : Elle souhaite connaître le pourcentage de frontaliers permis G, dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

A fin décembre 2024, l'Hospice général employait 187 collaborateurs-trices frontaliers-ères soit environ 12% de l'effectif total de l'institution.

Question 4 : La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20'000 francs.

Le pourcentage des fournisseurs domiciliés à Genève pour l'Hospice général pour l'année 2024 est de 77% (3'782 vs 4901 fournisseurs).

Étiquettes de lignes	Somme de Fournisseurs
GE	3782
VD	434
ZH	179
BE	120
(vide)	73
VS	55
FR	54
LU	44
BS	34
AG	23
NE	22
SO	15
ZG	14
BL	11
SZ	9
AR	6
SG	6
TI	6
JU	5
GR	4
TG	3
OW	1
NW	1
Total général	4901

Question 6 : La commission souhaite savoir combien d'EPT représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'Etat) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies l'année dernière seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

Service	Fonction SEF	2023	2024
Communication	Assistant.e communication		1.0
	Chargé.e de communication	5.9	7.7
	Chef.fe de projet informatique	0.8	
	Concepteur.trice web	0.8	0.8
	Directeur.trice de la communication	1.0	1.0
	Responsable médias/communication institutionnelle	0.9	0.9
RH	Community Manager		0.5
Total Communication (selon la définition du Conseil d'Etat)		**9.4**	**11.9**

Question 7 : La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

A l'Hospice général, 12 postes sont occupés par des personnes qui sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée en temps normal à leur fonction. Sur ces 12 occurrences, 3 sont nouvelles depuis 2024.

Nature	Type	2023	2024
Droits acquis	anciennes situations	14	9
	nouvelle(s) situation(s) année N	1	3
Total		**15**	**12**

Question 8 : La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

Entités	Catégories	Budget 2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
HG	ETP Agents spécialisés			
HG	ETP Auxiliaires	127.9	305.3	239.4
HG	ETP Permanents	1 044.6	1 087.6	1 117.5
HG	TOTAL HG	1 172.5	1'392.9	1 356.9

Question 9 : Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'EPT revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

Fonction SEF	EPT
Assistant social HG	435.5
Acheteur spécialiste des marchés publics	3.0
Architecte solutions	1.0
Chargé de formation	5.9
Responsable de la sécurité des systèmes d'information	1.0
Conseiller en insertion professionnelle	44.2
Chargé de projets et de mesures d'insertion	3.7
Chargé.e contact entreprises	0.8
Total	**495.0**

Question 10 : Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celles au 31 décembre 2024.

Pays de résidence	Canton / Département	2023	2024
SUISSE	VD (district de Nyon exclu)	45	39
	VS	8	7
	FR	6	6
	BE	3	3
	JU	1	1
	NE		1
Total SUISSE		63	57
FRANCE	HAUTE-SAVOIE	55	59
	AUTRES	10	9
	SAVOIE	5	5
Total FRANCE		70	73
	Nb d'individus domiciliés hors du Grand Genève	**133**	**130**

Question 11 : En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaître le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit Etat, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'années dernière.

Aucun.e cadre supérieur.e de l'Hg n'a été en situation d'absence longue durée en 2024.

Question 12 : toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longues durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

L'Hospice général n'engage pas d'auxiliaires pour remplacer les absences longues durées (à l'exception des absences maternités, pour lesquelles l'Hospice dispose d'une douzaine d'ept auxiliaires– inclus dans la dotation budgétaire).

Pour faire face aux autres absences (toutes durées confondues), notre institution est dotée d'un pool de remplacement, le but étant de ne pas entraver la bonne délivrance de nos prestations.

Pour information, les effectifs rattachés au pool de remplacement sont répartis comme suit à fin décembre 2024 :

Aide sociale	**30.1 ept**
Travailleur.euse social.e HG	12.1
Gestionnaire Fin. Admin	10.4
Chargé.e Accueil Social	6.6
Responsable d'unité	1
Aide aux Migrants	**8.6 ept**
Travailleur.euse social.e HG	6.0
Gestionnaire Fin. Admin	2.6
Total HG	**38.6 ept**

En termes de coûts, les éléments évoqués ci-dessus représentent une masse salariale annuelle estimée à 6.2 Millions de francs (charges sociales comprises) :

Eléments	EPT	CHF
Auxiliaires (CMAT)	+/- 12 ept	1'464'000
Fixes (Pool remplacement)	+ /- 39 ept	4'700'000
Total HG	**51 ept**	**6'222'000**

Question 13 : La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100% et combien sont à temps partiel).

Classe de rémunération de l'employé	2024	Proportion vs temps complets
18	34	69%
19	46	47%
20	11	41%
21	12	32%
22	9	41%
23	5	22%
24	1	20%
25	1	33%
27	1	25%
TOTAL	120	44%

Question 14 : La commission aimerait savoir comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicaps (montants et mesures) ? Plus largement la commission aimerait savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

La vision de l'Hospice général, « acteur genevois du mieux vivre ensemble », et sa mission, contribuent de manière intrinsèque à la solidarité et à la lutte contre les discriminations, l'exclusion et les injustices.

Un collectif transversal interne sur la thématique de la diversité et de l'inclusion a été constitué en 2023 et a soumis une « Politique Diversité, Equité et Inclusion (DEI) à l'Hospice général » qui vise à inscrire dans toutes les sphères de ses activités des notions de diversité, d'équité et d'inclusion. Validée par la direction générale le 13 février 2025, cette politique répond aux exigences des lois en vigueur (notamment la LED et la LED genre), à l'évaluation des risques spécifiques à l'institution, et permet de clarifier les ambitions institutionnelles et les rôles attendus de chacun-e. Elle s'applique aux collaboratrices et collaborateurs, aux usagères et aux usagers, ainsi qu'aux tiers, prestataires et partenaires en collaboration avec l'Hg.

Elle vise à offrir un climat professionnel inclusif, non-discriminant et respectueux de nos valeurs. Elle aspire également à renforcer la prise de conscience, tant à l'interne qu'au sein des partenaires et de la population genevoise, des principes relatifs à la diversité, l'équité et l'inclusion. Elle contribue enfin à renforcer l'accès aux services et l'accompagnement social, notamment grâce à une posture professionnelle non-discriminante et inclusive qui favorise la confiance, le pouvoir d'agir, ainsi que l'autonomie des usagères et usagers.

Les principaux objectifs et engagements sont les suivants :

- Aligner nos pratiques sur l'équité,
- Renforcer l'accessibilité des services,
- Recruter et intégrer de manière inclusive,
- Former et sensibiliser en continu, et
- Maintenir un environnement de travail respectueux et flexible.

De manière plus ciblée dans la prise en charge de besoins spécifiques au quotidien, le service santé du personnel applique depuis de nombreuses années une politique et des mesures de maintien en poste de toute personne présentant un problème de santé qui pourrait prétériter ou être exacerbé par le travail effectué.

Aussi, en collaboration avec l'AI, nous mettons en place des mesures favorisant le maintien en poste, et donc l'inclusion de personnes présentant des problématiques de santé telles que :

- Mesures d'accompagnement (type coaching, accompagnement par une psychologue ou encore par une conseillère en réadaptation) → 32 collaborateurs sur 2024.
- Mesure de réinsertion / réentrainement au travail avec indemnités journalières.
- Moyens auxiliaires (i.e. octroi de matériel et/ou mobilier ergonomique spécialisé – ex. logiciel de reconnaissance vocale, gouttière pour une fracture du bras, logiciel d'agrandissement informatique (type loupe) pour un handicap visuel).
- Mandats de coaching, formations, adaptation de poste, indemnités journalières non chiffrable mais représentent des dépenses de plusieurs centaines de milliers de CHF.

La direction immobilière va également procéder courant 2025 à l'analyse de l'ensemble des locaux afin de vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et proposer des mesures d'ajustement.

Restant bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller, Cher Thierry, mes salutations les meilleures.

Christophe Girod
Directeur général

Annexe 15

Etablissements publics pour l'intégration

contact@epi.ge.ch
www.epi.ge.ch

Département de la cohésion sociale
Monsieur Thierry APOTHELOZ
Conseiller d'Etat
Case postale 3965
1211 Genève 3

Genève, le 12 mai 2025
N/réf. MAGI/FRDE/LICO/ambr

Concerne : examen des comptes 2024 – questions transversales de la commission des finances

Monsieur le Conseiller d'État,
Cher Monsieur,

À la suite de la demande de votre département du 16 avril 2025, nous vous adressons les réponses aux questions transversales de la Commission des finances posées dans le cadre de son examen des comptes 2024.

Question 1 :

La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence. Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.
Non, nous ne disposons pas d'un tel service dédié spécifiquement aux appels de nos bénéficiaires.

Question 3 :

Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.
Cf. tableau en page 2

Direction générale - Route de Chêne 48 - 1208 Genève - Tél. +41 22 949 03 01 - Fax +41 22 949 03 40

Direction de service	Nombre de Permis Frontalier	% par rapport aux collaborateurs fixe au 31.12.24
SERVICES ADMINISTRATION ET FINANCES	3	0.3%
DIRECTION GENERALE – SERVICE COMMUNICATION	1	0.1%
SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES	6	0.7%
SERVICES GENERAUX & SYSTEMES D'INFORMATION	10	1.1%
SERVICES SOCIO-EDUCATIFS	98	10.7%
SERVICES SOCIOPROFESSIONNELS	26	2.8%
Total général	**144**	**15.7%**

Personnel fixe uniquement

Question 4 :

La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20 000 francs.

La répartition des fournisseurs fait état de 54 % domiciliés à Genève et 46 % hors canton. La liste des fournisseurs dont le montant facturé dépasse 20 KCHF, qu'ils soient domiciliés à Genève ou hors canton, est jointe en annexe.

Question 6 :

La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'État) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.
3,8 ETP. L'équipe coordonne l'ensemble des actions de communication interne et externe de l'institution. Elle prend également en charge l'organisation et la promotion des événements institutionnels (organisation en moyenne d'une vingtaine d'événements par année).

Question 7 :

La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.
9 personnes fixes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée, dont 4 nouvelles personnes en 2024 (5 personnes déjà concernées au 31 décembre 2021).

Direction générale - Route de Chêne 48 - 1208 Genève - Tél. +41 22 949 03 01 - Fax +41 22 949 03 40

Question 8 :

La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

Statut	Effectif au 31/12/2024
Fixes	920
Auxiliaires	54
Collaborateurs en emploi adapté	468
Emplois de solidarité (EdS)	25
Apprentis	41
Stagiaires	2
Civilistes	1
Total	**1 511**

Question 9 :

Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).
Une personne.

Question 10 :

Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

PAYS / CANTON / LOCALITE	Nombre
Sous total Suisse	**16**
Dont canton de Vaud	15
Aigle	1
Aubonne	1
Chernex	1
Froideville	1
Gimel	1
Lausanne	3
Le Sépey	1
Morges	3
Renens	2
Yverdon-les-Bains	1
Dont canton du Valais	1
Fully	1
Sous total France	**51**
Annecy	1
Annecy Le Vieux	1
Bellegarde sur Valserine	1
Boëge	4
Buxières-les-Mines	1
Châtillon-en-Michaille	1
Choisy	2
Corbonod	1

Direction générale - Route de Chêne 48 - 1208 Genève - Tél. +41 22 949 03 01 - Fax +41 22 949 03 40

Sous total France	
Evires	1
Faucigny	1
Fillinges	3
Foissiat	1
Frangy	1
Groisy	1
Gruffy	1
La Balme de Sillingy	1
La Ravoire	1
Le Sappey	1
Les Contamines Montjoie	1
Magland	1
Marcellaz	1
Metz Tessy	1
Meythet	1
Motz	1
Oyonnax	1
Peillonnex	2
Poisy	1
Polliat	1
Saint Blaise	2
Saint Girod	1
Saint Jean de Tholome	1
Saint Jeoire en Faucigny	4
Sallenoves	1
Scionzier	2
Sillingy	1
Taninges	1
Villard	2
Yvoire	1
Total général	**67**

Personnel fixe uniquement

Question 11 :

En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit État, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.
1 cadre supérieur est concerné par une absence maladie > 30 jours

Question 12 :

Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau

Direction générale - Route de Chêne 48 - 1208 Genève - Tél. +41 22 949 03 01 - Fax +41 22 949 03 40

de l'engagement d'auxiliaires.
Seuls les postes impliqués dans l'accompagnement sont en général remplacés, grâce à un dispositif de pool de renforcement et au recours à des intérimaires. Ce dispositif a représenté un coût total de 5,2 MCHF en 2024.
Le cadre supérieur concerné par une absence maladie > 30 jours (cf. question 11) a été remplacé par la directrice générale.

Question 13 :

La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).
Au 31 décembre 2024, 82 cadres (classe 20 et +) dont 33 à temps partiel (40.2% du total) et 49 emplois à 100%, selon la répartition suivante :

Classe fonction	Nombre temps plein	Nombre temps partiel
20	23	19
21	4	7
22	10	4
23	6	2
24	0	1
27	5	0
31	1	0

Question 14 :

La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.
Dans le cadre de leur mission, les EPI favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers l'ensemble de leurs activités, en offrant des lieux de vie ainsi que des opportunités de travail. En 2024, ils ont mis à disposition 1'051 places réparties sur 41 sites à travers le canton : dont 433 places d'hébergement, 100 places d'accompagnement à domicile, 125 places en centres de jour et 393 places de travail, permettant ainsi l'intégration de 468 collaborateurs en emploi adapté.

En restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller d'Etat, cher Monsieur, nos meilleurs messages.

Magali Ginet Babel
Directrice générale

Annexe mentionnée

Direction générale - Route de Chêne 48 - 1208 Genève - Tél. +41 22 949 03 01 - Fax +41 22 949 03 40

Liste fournisseurs supérieurs à 20 kchf selon canton

GENEVE / HORS GENEVE	Entreprise	Montant
GENEVE	ITTEN + BRECHBÜHL SA	-1 433 723
	FTI - Fondation terrains industriels de Genève	-1 307 741
	SIG PMT	-881 176
	SIG LSV	-552 843
	Gérofinance-Régie du Rhône SA	-466 042
	Groumaz SA	-462 809
	EYRATechnology SA	-425 627
	Elis (Suisse) SA	-419 413
	JL Services SA	-388 593
	EDOUARD BRUN & CIE SA	-339 637
	COMPTOIR IMMOBILIER SA	-322 740
	Société Privée de Gérance	-321 349
	ab ingénieurs sa	-306 993
	Bolay & Cie	-288 160
	Groupement AMO EPI LA COMBE p.a. planeo conseils	-274 371
	HUG	-267 504
	CREMO SA	-251 652
	Pilet & Renaud	-249 649
	Rosset & Cie	-223 019
	Vimova	-215 190
	Bevanar & Dorga SA	-178 435
	planeo conseils sa	-177 710
	CPEG	-176 525
	Neurones	-173 902
	Transports Publics Genevois	-165 566
	Grange et Cie	-159 626
	MAITRE BOUCHER SARL	-156 626
	Cleaning service SA	-154 597
	Kinnarps Suisse SA	-152 551
	WINCASA SA	-147 138
	Simonin Electroménager SA	-146 086
	ArtKem	-145 729
	YVES LIARDET	-140 787
	BETELEC SA	-135 877
	Axius Services SA	-130 839
	Prelectas SA	-124 867
	LEGURIVIERA SA	-120 361
	Transvoirie SA	-119 860
	Mino & Lorenzini SA	-118 732
	SUTER VIANDES SA	-117 335
	HENRI HARSCH HH SA	-115 740
	Deletec Sàrl	-113 451
	TeamElec SARL	-110 812
	SPIE MTS SA	-107 339
	Vivadis SA	-105 765
	Cftex Genève SA	-105 401
	Bory & Cie agence immobilière	-103 150
	EPI	-101 833
	IDEAL Constructions (Suisse) SA	-100 185
	QUICK BUILDING	-96 594
	Siemens Suisse SA	-95 835
	Dosim SA	-87 159
	HKD GEOMATIQUE	-86 486
	AS ASCENSEURS SA	-85 717
	Generali Assurances Générales	-84 820
	Antalis SA	-80 080
	Espace concept sarl	-77 260
	Volailles Importation SA	-76 102
	MARYSE KALONJI	-75 831
	Presti-Mat Sarl	-71 600
	BFB Société Fiduciaire	-71 279
	Service & Technique (S+T) SA	-70 660
	GATECH	-68 117
	GEROFINANCE-DUNAND SA	-65 764
	Daudin & Cie	-62 605
	Secours Energies Sàrl	-61 877
	DIMATECH	-61 852
	Naef & Cie SA	-57 895
	Swisspro SR SA	-57 605
	Eaux Secours Von Allmen SA	-57 216
	IDEATIVE	-56 752
	IMBUTI SOUDURE SARL	-56 584
	Roberto SA	-56 132
	Perches Import SA	-53 943
	VIMADE Architectes paysagistes	-53 806
	Gastromer SA	-53 282
	Storemania SA	-53 231
	Rocco Guerrazzi SA	-53 212
	Fondation de l'Institut Jaques-Dalcroze	-52 100
	ETAT DE GENEVE / DP GROUPE DE CONFIANCE	-50 615
	BERNARD BOURQUIN SA	-49 899
	Liaudet Plai SA	-49 889
	Sedirep SA	-49 045
	AD VALORIS	-48 456
	GROUPEMENT SIS - SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS	-45 385
	Grosfillex (Suisse) SA	-44 326
	Rdeco SARL	-43 795
	R.G. RIEDWEG&GENDRE SA	-43 757
	Palais de la Friandise Sàrl	-43 353
	PHENE IMPORTATION SA	-41 927
	API Genève	-41 843
	R.MAZZOLI SA	-41 571
	Cometel Sa	-40 881
	Elitec SA	-40 257
	EXPI Conseils SA	-39 444
	CHAZAL	-38 946
	SOCIETE COOPERATIVE MIGROS	-38 830
	Novelcoupe	-37 130
	Biotroid SARL	-36 742
	KYOS	-35 273
	Durlemman	-35 265
	ATELIERS CASAI SA	-34 413
	Atelier Cuisines SA	-34 400
	ELIS PEST CONTROL SUISSE SA	-32 177
	DIGISTORE SA	-31 642
	G.C.D.V Sarl	-31 336
	DATAGO SARL	-29 917
	Corabois SA	-29 829
	Jotivia SA	-29 771
	SIMON HUMPHREYS RIBA	-29 677
	REACTIV OFFICE DESIGN SARL	-28 422
	ORQUAL SA	-25 800

Liste fournisseurs supérieurs à 20 kchf selon canton

GENEVE / HORS GENEVE	Entreprise	Montant
GENEVE	ULTRA LABEL FOOD SA	-25 219
	JP. Work	-24 682
	De Senarclens Coline	-23 500
	Bischof SA	-23 392
	Cartonnages Jean Losey SA	-23 358
	Swissoja SA	-23 119
	MPM Facility services SA	-22 333
	PF1246 SA	-21 828
	DM ARCHITECTES,ABBE-DECARROUX-HALTINNER&WEBER	-21 408
	Commune de Thônex	-21 265
	Idessin SA	-20 514
	Jaccaud+Associés SA	-20 312
	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIALE GENEVE - HES-SO	-20 312
	Conti & Associés ingénieurs SA	-20 000
Total GENEVE		**-16 932 605**
HORS GENEVE	LOSINGER MARAZZI AG	-5 467 080
	ISS Facility Services SA (GE)	-1 592 922
	SWISSCOM (SUISSE) SA	-737 273
	URMA AG	-463 826
	WEINMANN ENERGIES SA	-368 078
	Ofatec SA	-258 376
	PROCONCEPT SA	-255 506
	TRANSGOURMET SCHWEIZ AG	-250 272
	MT METALL-TECHNIK SARL	-248 940
	Weber E. & Cie Ag	-241 051
	Ascom (Suisse) SA	-179 659
	HONEGGER AG	-177 374
	SOFTWAREONE AG	-176 516
	Bechtle Suisse SA	-146 273
	Kaiser + Kraft AG	-139 417
	Weita AG	-128 948
	VOLENERGY AG	-104 848
	HIESTAND Schweiz AG	-94 607
	Digitec Galaxus AG	-83 912
	KALTENBACH (Schweiz) GmbH	-83 561
	Igepa Adoc SA	-72 428
	IKEA AG	-68 727
	Ecotel Suisse SA	-68 503
	Pacovis AG	-67 823
	leBird Sàrl	-67 406
	Jungheinrich AG	-64 774
	Grafinter	-64 320
	NOVOPAC SA	-64 256
	OPO Oeschger AG	-63 739
	Spandex AG	-62 424
	New Wave Group SA	-61 489
	Trivadis AG	-60 455
	Hacknowledge	-59 504
	Schleuniger AG	-58 237
	Ginox SA	-57 582
	Sodimed SA	-56 973
	Ineichen AG	-56 217
	DAL ECLAIRAGE HITECH SARL	-54 549
	JACOBS DOUWE EGBERTS	-54 274
	Coop, Bâle	-52 450
	Record Türautomation AG	-51 918
	Uditis SA	-51 785
	BELL SUISSE	-50 778
	Swiss Machines SA	-50 267
	ZUCCHETTI SWITZERLAND SA	-49 771
	Nestlé Nespresso SA	-49 673
	Höcker Polytechnik AG	-46 874
	Striebig AG	-45 521
	MASTER GREEN DISTRIBUTION SARL	-45 079
	ixa systems	-43 734
	Dormakaba Suisse SA	-41 831
	SFS Unimarket AG	-40 941
	CWS-boco Suisse SA	-39 666
	Profishop	-39 555
	Ferratec Industrial Solutions AG	-35 485
	EM Electro-Matériel SA	-35 280
	PROACTIVE SOLUTIONS SA	-35 133
	Aquama@Sarl	-34 978
	Canon (Suisse) SA	-34 959
	Tip &Top Pressing Service SA	-34 498
	Université de Lausanne	-33 129
	Mobatime SA	-33 021
	Atlas Copco	-32 472
	OBA AG	-31 543
	Poste CH SA	-31 019
	PURA HYGIENE GMBH	-30 938
	Teigon Buerostuhlersteller GmBh	-30 471
	ALLOBOISSONS SA	-30 386
	Diversey Europe B.V.	-30 246
	L-Shopteam schweiz AG	-28 766
	LISTA OFFICE VERTRIEBS AG	-28 176
	LEUBA HIAG SA	-27 882
	WSP Ingenieurs Conseils	-27 352
	SHAV AG	-26 502
	HOROTEC SA	-26 463
	FRIGEMO AG	-25 994
	Fonds social	-25 610
	Certas SA	-25 099
	ETA SA	-23 722
	KREANDO AG	-23 328
	GRENKELEASING SA	-23 021
	Goessler H. AG	-22 530
	SMARTRECRUITERS INC.	-22 459
	Petit Forestier Suisse SA	-22 167
	ALVAZZI GROUPE SA	-22 052
	Tissage de Toiles Bern AG	-20 649
	DEBRUNNER ACIFER SA	-20 131
Total HORS GENEVE		**-14 017 420**
Total général		**-30 950 025**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

Genève, le 15 avril 2025

Pouvoir judiciaire
M. Olivier Jornot
Président de la Commission de gestion
Case postale 3966
1211 Genève 3

Examen des comptes 2024 - questions transversales

Monsieur le Président,

La Commission des finances a récemment validé les diverses questions transversales qu'elle tient à poser dans le cadre de son examen des comptes 2024. Elle vous prie ainsi de les trouver ci-après.

1. La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.
   Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

2. La commission souhaite recevoir, pour l'année 2024. la liste des mandats à des tiers dépassant 20 000 francs figurant sur les rubriques comptables 3130 « Prestations de services de tiers », 3133 « Planifications et projections de tiers » et 3132 « Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc... ». Cette liste sera établie en reprenant le format de la liste transmise en septembre 2023 (nom du fournisseur, montant, justification, modalités d'attribution, l'unité responsable de la gestion de l'attribution, commentaires divers).

3. Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

4. La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20 000 francs.

5. La commission aimerait connaitre le pourcentage des achats effectués au sein de la CCA et en dehors de celle-ci.

6. La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'État) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

7. La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

8. La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

9. Elle souhaite aussi connaitre le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

10. Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

11. En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit État, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

12. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

13. La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

14. La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

15. La commission se réfère aux places de stationnement (voitures) pour pendulaires dans des parkings de l'État, qui peuvent être obtenues en remplissant un formulaire, en fonction d'un certain nombre de justificatifs (handicap, horaire, personnel pénitentiaire, voltigeur ou personnel multisite), et souhaite connaitre le nombre d'employés de l'État disposant d'une place de stationnement pour pendulaire, ventilé en fonction de la catégorie.

16. Enfin, la commission souhaite recevoir les organigrammes et les missions de toutes les directions et services du petit État (avec notamment le nombre de postes et les titres de ceux-ci).

Protocole de transmission des réponses et délai de reddition

La Commission souhaite obtenir les réponses à ces questions transversales au plus tard le **mercredi 28 mai 2025**.

La commission vous prie de bien vouloir adapter vos réponses au contexte juridique et réglementaire du Pouvoir judiciaire.

La commission se réserve la possibilité de compléter ses demandes transmises dans ce courrier, en fonction de l'avancée de ses travaux sur les comptes.

En vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

p.o

Jacques Béné
Président

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
POUVOIR JUDICIAIRE
Secrétariat général

Examen des comptes 2024

Réponses aux questions transversales

Mai 2025

1. ***La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'Etat en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence. Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usager. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.***

Le Pouvoir judiciaire ne dépend pas, dans ce domaine, d'une politique du Conseil d'Etat. L'ensemble des greffes des juridictions et des greffes transversaux, ainsi que le secrétariat général et plusieurs directions de support, sont accessibles au public par le biais de guichets physiques et téléphoniques. Des permanences téléphoniques, généralement assurées par des commises-greffières et commis-greffiers ou des adjointes administratives et adjoints administratifs, sont organisées de manière à ce que les horaires d'ouverture soient les plus larges possible. Le Pouvoir judiciaire a par ailleurs créé, il y a quelques années, un greffe universel, qui permet à l'ensemble des usagers d'obtenir des informations et certaines prestations de toutes les juridictions en un lieu unique, situé à l'entrée du Palais de justice et accessible sans contrôle de sécurité.

2. ***La commission souhaite recevoir, pour l'année 2024, la liste des mandats à des tiers dépassant 20'000 francs figurant sur les rubriques comptables 3130 « Prestations de services de tiers », 3133 « Planifications et projections de tiers » et 3132 « Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc… ». Cette liste sera établie en reprenant le format de la liste transmise en septembre 2023 (nom du fournisseur, montant, justification, modalités d'attribution, l'unité responsable de la gestion de l'attribution, commentaires divers).***

La liste reproduite ci-après présente l'ensemble des dépenses afférentes aux rubriques comptables concernées lorsque le fournisseur a facturé un montant supérieur à fr. 20'000 en 2024, à l'exclusion des frais liés aux procédures judiciaires et des frais de médiations. L'ensemble des processus d'attribution de mandats de la compétence du Pouvoir judiciaire est géré par la direction ou le service concerné, en concertation avec le secrétariat général et en particulier de son service des affaires juridiques.

Fournisseur	Fr.	Justification	Modalités d'attribution
SECURITAS SA	3'718'933	Prestations de sécurité et de contrôle	Procédure ouverte gérée par le Pouvoir judiciaire
QIM INFO SA	278'946	Location de services informatiques (LSE)	Procédure ouverte, gérée par le Pouvoir judiciaire[1]
DIGITAL SOLUTIONS SA	268'359		
ANTAES CONSULTING SA	266'635		
SWORD SERVICES SA	187'741		
REDSEN CONSULTING SA	167'933		
SIGMALIS SARL	102'664		
ALLTITUDE SA	73'360		
ACADEMIC WORK SWITZERLAND SA	71'363		
WIT PARTNERS SA	66'023		
OOSPHERE SA	56'482		
INDEP-RH SA	45'554		
BS-TEAM SA	43'066		
BAPM SA	37'647		
TEAM PARTNERS SUISSE SA	26'458		
CGI SWITZERLAND SA	24'478		
M. DUCRET SA	195'708	Déménagements et divers (élimination de déchets	Attribué en concertation avec la CCA

[1] Certains mandats LSE sont occasionnellement attribués via une procédure de gré à gré pour répondre à des besoins urgents.

		encombrants, etc.)	
SWISSMEDPRO HEALTH SERVICES SA	80'426	Médecin du travail externe pendant une période transitoire en raison de la vacance du poste	Gré à gré
DATAREC SA	77'506	Location de containers, collecte, vidage, transport, déchargement et destruction de documents confidentiels	Attribué par la CCA
HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL – CENTRE DE RECHERCHES SOCIALES (CERES)	68'040	Repenser la protection de l'adulte pour l'avenir (RePAir): Dispositif de formation, d'accompagnement et de soutien pour les curateurs et curatrices: comparaison intercantonale	Gré à gré, attribué par le DCS et le Pouvoir judiciaire, en concertation, dans le cadre du programme RePAir
ME MEIER PHILIPPE	41'700	Repenser la protection de l'adulte pour l'avenir (RePAir): Cadre juridique, comparaison intercantonale	
ECOPLAN AG	41'463	Repenser la protection de l'adulte pour l'avenir (RePAir): Accompagnement des personnes concernées: revue littéraire et comparaison intercantonale	
STEIGER JOBIN (Restaurant Le Barocco)	30'346	Soirée annuelle du Pouvoir judiciaire	Gré à gré

3. ***Elle souhaite connaître le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.***

Sur 751 membres du personnel (employés et fonctionnaires) au 31.12.2024, 44 sont au bénéfice d'un permis G, soit 5.9 %. En tenant compte des 169 magistrates et magistrats titulaires, qui ont une obligation de domiciliation dans le canton, ce taux est de 4.8 %.

4. ***La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20'000 francs.***

L'analyse des achats effectués par le Pouvoir judiciaire fait ressortir les chiffres suivants :

Genève				Hors Genève				Total	
CA (CHF) >20 KF	**Nb factures >20KF**	**% CA >20 KF**	**% Nb factures >20KF**	**CA (CHF) - fact>20 KF**	**Nb factures >20KF**	**%CA >20 KF**	**% Nb facture >20KF**	**CA (CHF)**	**Nb factures**
13'504'012	199	70%	78%	5'722'860	55	30%	22%	19'226'872	254

Le Pouvoir judiciaire invite pour le surplus la commission à se référer à la réponse de la direction générale des finances de l'Etat.

5. ***La commission aimerait connaitre le pourcentage des achats effectués au sein de la CCA et en dehors de celle-ci.***

Le Pouvoir judiciaire invite la commission à se référer à la réponse de la direction générale des finances de l'Etat.

6. ***La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'Etat) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.***

Au 31.12.2024, la direction de la communication du Pouvoir judiciaire est composée de 2.9 ETP.

- 1 ETP pour la directrice de la communication;
- 1 ETP pour le chargé de relations médias;
- 0.9 ETP pour la webmaster.

L'effectif est stable depuis 2018.

Au 31.12	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ETP votés	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9
ETP pourvus	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9

En raison des projets d'importance en cours actuellement au Pouvoir judiciaire (transition numérique de la justice, programme RePAir, refonte de l'intranet et préparation des opérations d'assainissement des locaux par l'OCBA), l'équipe est temporairement renforcée par une agente spécialisée à 90% et deux auxiliaires à 100% pour la durée desdits projets, afin d'y contribuer directement (refonte de l'intranet), d'assurer l'indispensable communication interne et externe, ou encore de réaliser l'accompagnement au changement des utilisatrices et des utilisateurs dans les changements majeurs en cours.

7. ***La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31 décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.***

Au Pouvoir judiciaire, trois membres du personnel se trouvent dans ce cas de figure :

- une greffière à 80%, en classe 14 sur une fonction en classe 13 (situation historique antérieure au 31.12.2021);
- deux analystes-métiers référents à 100%, en classe 22 sur une fonction en classe 21 (depuis juillet 2023).

8. ***La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.***

Au 31.12.2024, le Pouvoir judiciaire est composé de 751 membres du personnel (employés et fonctionnaires) et de 169 magistrates et magistrats titulaires.

Membre du personnel	
Agent spécialisé	1
Apprenti	3
Auxiliaire mois	66
Employé	130
Fonctionnaire	621
Magistrat	169
Stagiaire	10
Total général	**1'000**

9. ***Elle souhaite aussi connaître le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).***

Aucune réévaluation de fonction n'a eu lieu en 2024.

10. ***Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celles au 31 décembre 2024.***

En 2024, deux membres du personnel sont domiciliés hors du territoire du Grand Genève. Pour rappel, les magistrates et magistrats ont l'obligation de résider dans le canton de Genève.

	2022	2023	2024
France (hors Ain et Haute-Savoie)	1	1	1
Neuchâtel	2	1	0
Valais	2	0	0
Berne	1	0	0
Fribourg	1	0	1
Total PJ	**7**	**2**	**2**

11. ***En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaitre le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit Etat, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.***

Au Pouvoir judiciaire, la définition de cadre diffère de celle de l'administration cantonale. Elle est définie à l'art. 168 du règlement du personnel du pouvoir judiciaire (RPPJ – E 2 05.50). S'agissant des cadres au bénéfice d'une classe égale ou supérieur à 23, 13 personnes ont présenté plus de 30 jours d'absence continue en 2024.

12. ***Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaitre les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.***

Chaque absence d'un cadre de direction (classe égale ou supérieure à la classe 23) fait l'objet d'un traitement spécifique. Les remplacements ne sont jamais immédiats. Diverses mesures temporaires peuvent être adoptées, par exemple une augmentation temporaire de taux d'activité d'un autre membre de l'entité concernée ou une indemnité pour remplacement dans une fonction supérieure. Le remplacement direct par un membre du personnel auxiliaire est assez rare s'agissant des cadres avec responsabilité de direction : l'auxiliaire remplace ou assiste en général le membre du personnel fixe qui est le cas échéant amené à remplacer le cadre absent. En 2024, le coût de remplacement dans ce type de fonction pourrait être estimé à 100 KCHF en auxiliaires, en tenant compte des diverses modalités précitées.

13. ***La commission des finances souhaiterait également connaitre le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaitre la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien à sont à 100% et combien sont à temps partiel).***

Au 31.12.2024, 41 % des cadres selon la définition du RPPJ travaillaient à taux partiel (54 sur 132). En tenant uniquement compte des cadres au bénéfice d'une classe 23 ou supérieure, ce taux était de 37.5 %.

14. ***La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.***

Le Pouvoir judiciaire est conscient de disposer de locaux mal adaptés, malgré certains aménagements, à l'accès de personnes en situation de handicap, en raison de leur état de vétusté, de l'absence d'investissements réalisés par l'Etat ces dernières décennies et des contraintes inhérentes aux locaux situés dans des bâtiments classés.

Les aménagements effectués permettent certes l'accès aux personnes en situation de handicap, mais nécessitent néanmoins l'assistance du personnel du Pouvoir judiciaire et rendent ainsi les personnes concernées dépendantes, par exemple pour actionner une plateforme ou conduire la personne concernée par un chemin particulier. Des boutons d'appel et des processus d'information, y compris sur les convocations et sur le site internet du Pouvoir judiciaire, permettent de renseigner les personnes concernées sur les démarches nécessaires et de prévenir le personnel du Pouvoir judiciaire.

15. ***La commission se réfère aux places de stationnement (voitures) pour pendulaires dans des parkings de l'Etat, qui peuvent être obtenues en remplissant un formulaire, en fonction d'un certain nombre de justificatifs (handicap, horaire, personnel pénitentiaire, voltigeur ou personnel multisite), et souhaite connaitre le nombre d'employés de l'Etat disposant d'une place de stationnement pour pendulaire, ventilé en fonction de la catégorie.***

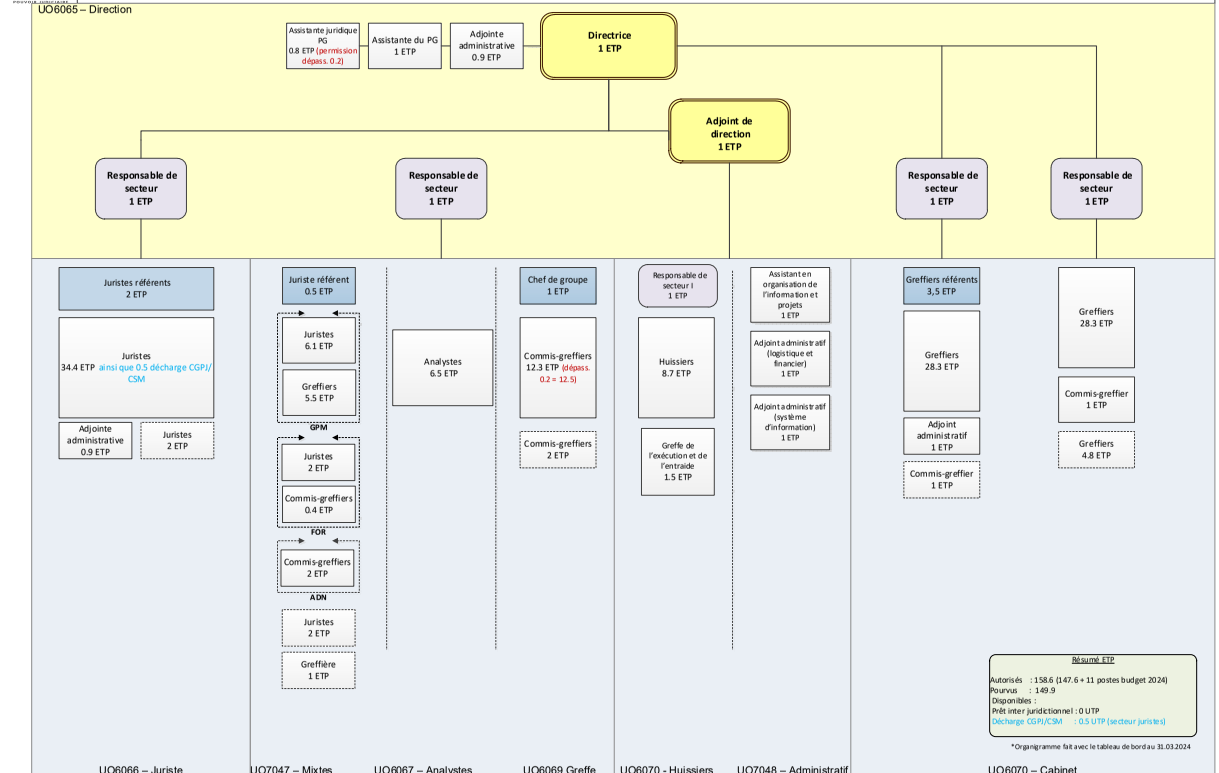
Le Pouvoir judiciaire ne dispose pas de places de stationnement pour pendulaires.

16. ***Enfin, la commission souhaite recevoir les organigrammes et les missions de toutes les directions et services du petit Etat (avec notamment le nombre de postes et les titres de ceux-ci).***

Le Pouvoir judiciaire joint en annexe les organigrammes fonctionnels, dans leur état au 31 décembre 2024, de l'ensemble de ses entités.

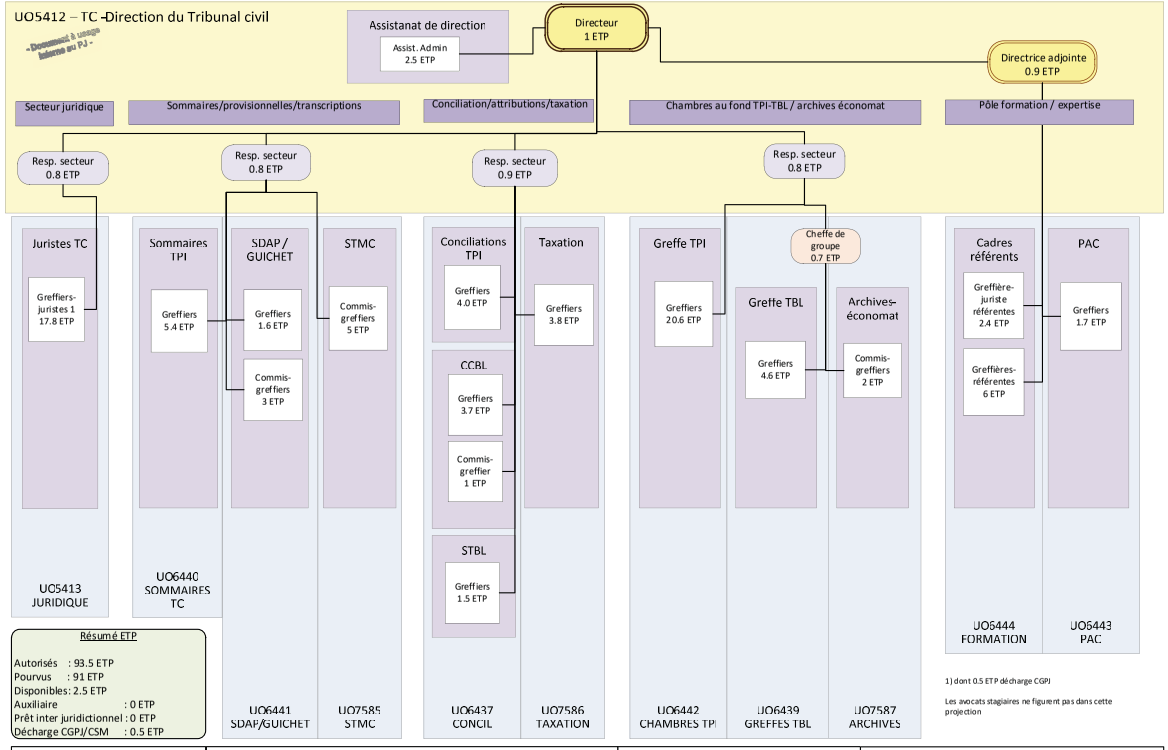
* * *

Ministère public : Organigramme structurel par fonction au 31 décembre 2024



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
1er mars 2024	Nathalie SALARI	Sylvie ARNOLD	

Organigramme structurel du Tribunal civil
Etat au 31 décembre 2024

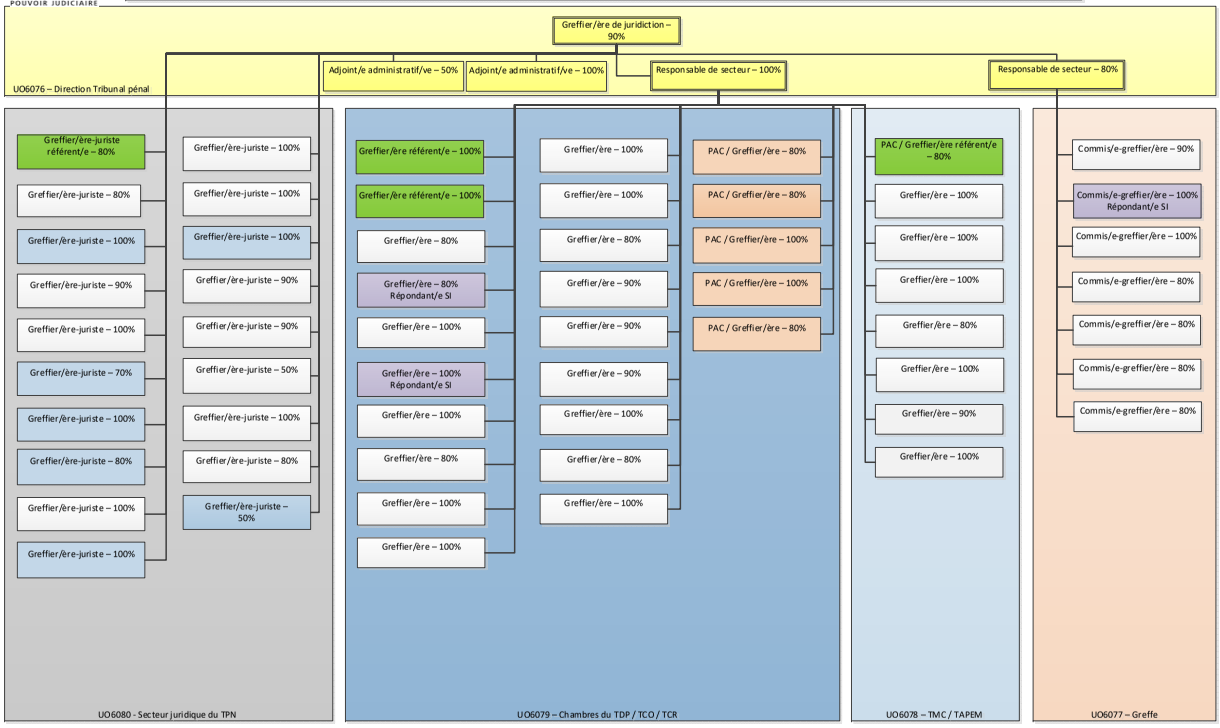


DATE-VERSION	12.03.2024	REDACTION	Christelle NOIR	VALIDATION	Isabelle ZEHNDER	STATUT

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

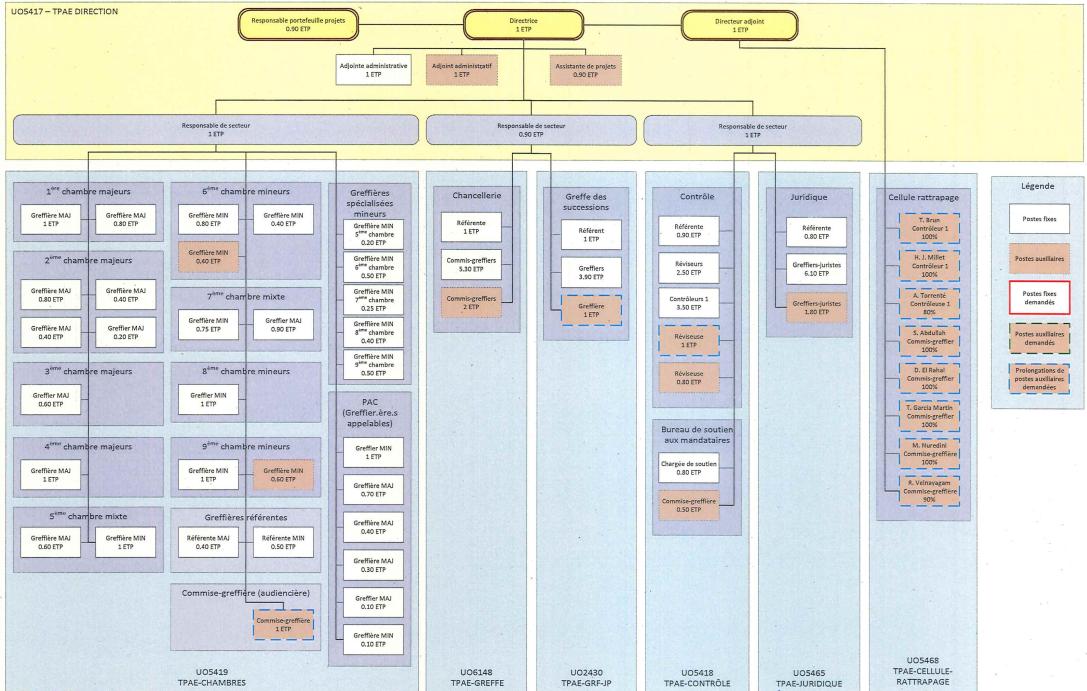
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme fonctionnel du Tribunal pénal
Prévisionnel au 31 décembre 2024



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
07.03.2024	Lucie RENEVIER	Joëlle LAICH, Yves MAURER-CECCHINI	Validé

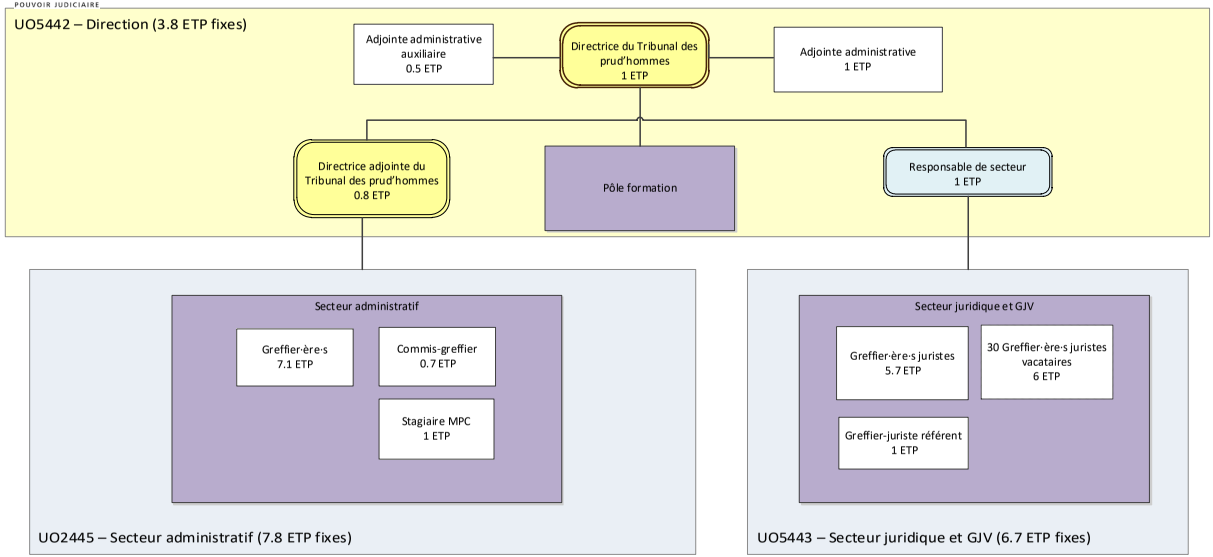
Organigramme structurel du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant
Au 31 décembre 2024



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
07.03.2024	Direction	8.03.24 S. Müller	Validé

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme structurel du Tribunal des prud'hommes au 31.12.2024



Résumé ETP juridiction

Autorisés : 18.3 ETP + 6 ETP GJV
Pourvus : 18.3 ETP
Disponibles: 0 ETP
Auxiliaire : 1.5 ETP

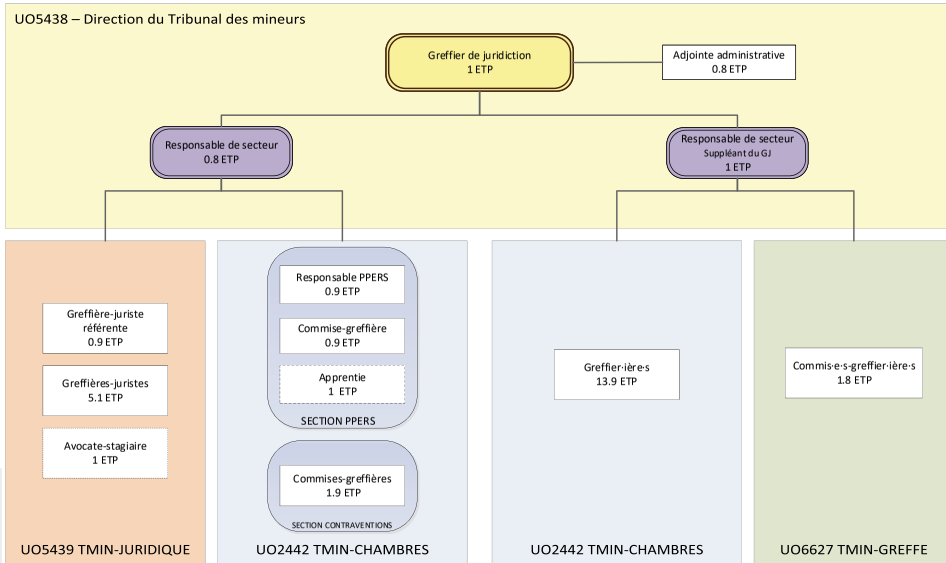
DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
08.03.2024	Caroline MONTHOUX	Emmanuelle PASQUIER	Validé

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme structurel du Tribunal des mineurs au 31 décembre 2024

ETP autorisés : 29.2

- Document à usage interne au PJ -



Résumé ETP

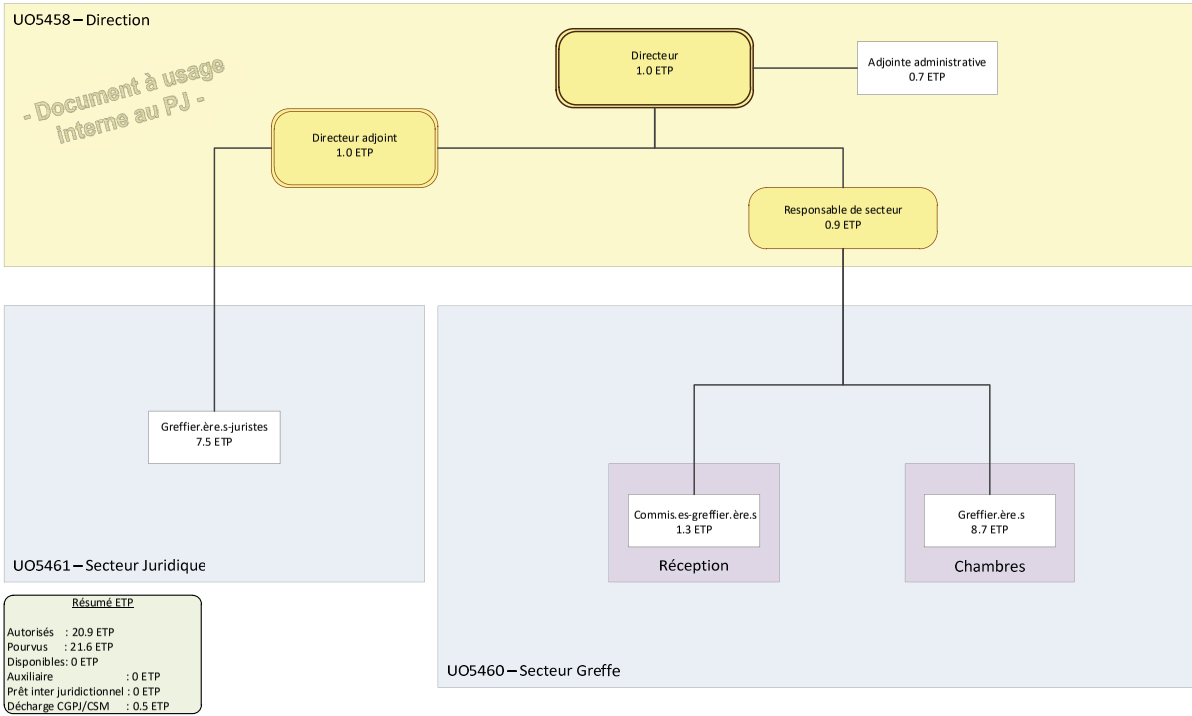
Autorisés : 29.2
Pourvus : 31
Disponibles : 0.2
Auxiliaires : 0
Hors postes : 2

*Sureffectif autorisé : 0

DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
05.03.2024	Sheila André	Guillaume Meier	Projection

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme structurel du Tribunal administratif de première instance
Etat au 31 décembre 2024

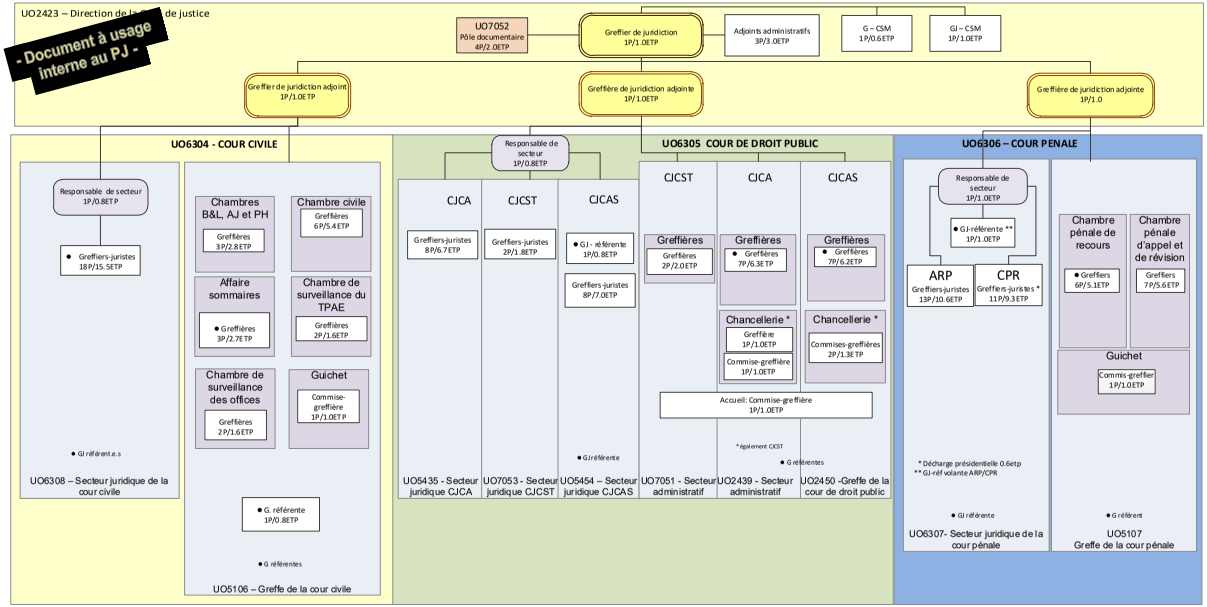


Résumé ETP

Autorisés : 20.9 ETP
Pourvus : 21.6 ETP
Disponibles: 0 ETP
Auxiliaire : 0 ETP
Prêt inter juridictionnel : 0 ETP
Décharge CGPJ/CSM : 0.5 ETP

DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
08.03.2024 – V1	Sara D'URSO	Thomas LUFKIN	Validé

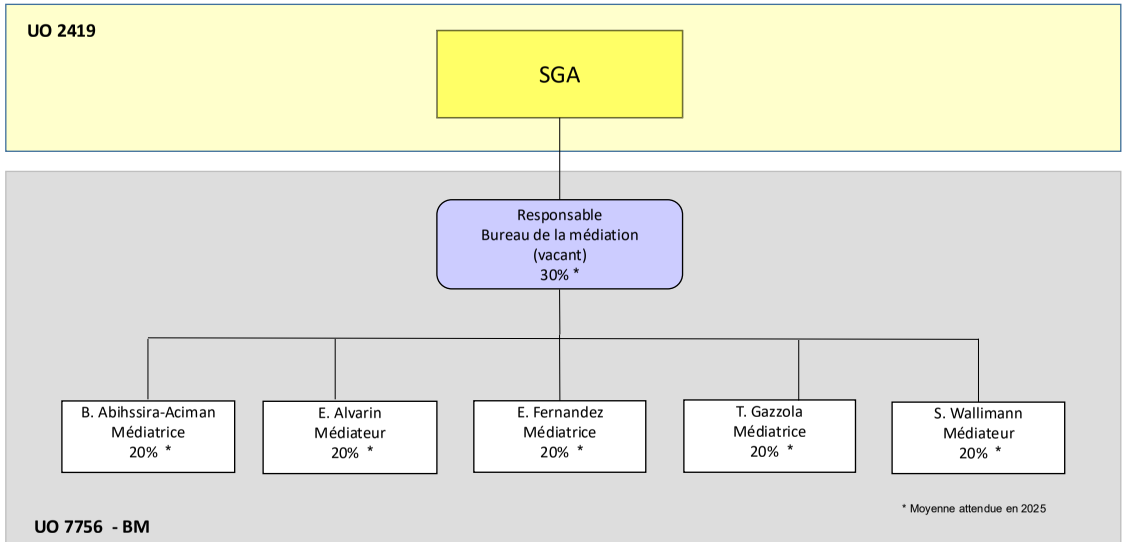
Organigramme structurel de la Cour de justice
Etat au 31 décembre 2024



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
05/03/2024	David Camino et Eric Malherbe	David Camino	Validé

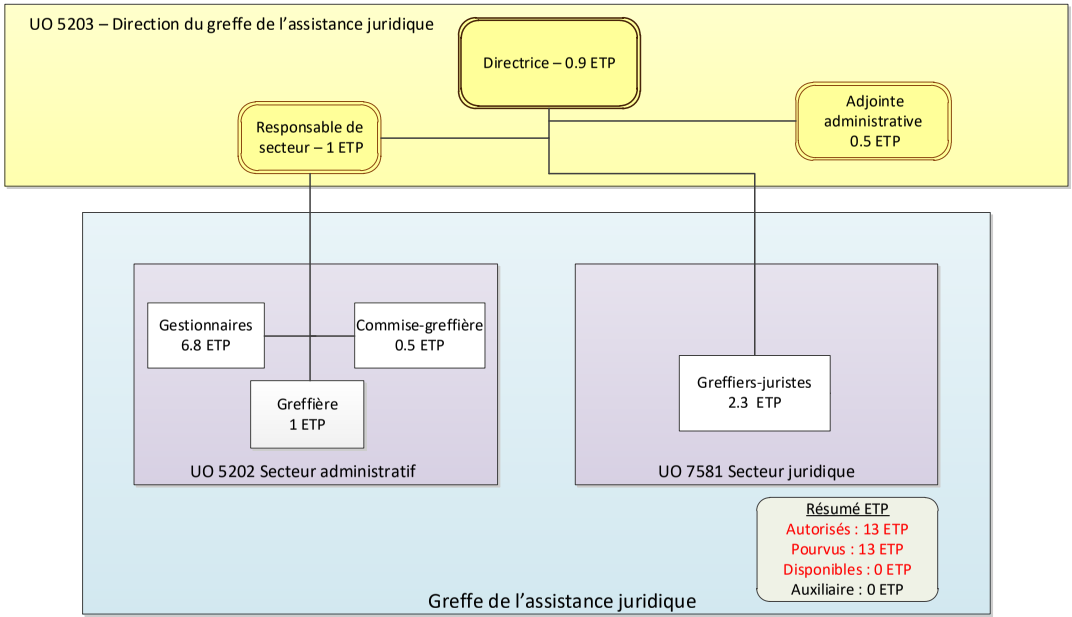
REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme structurel du Bureau de la médiation au 31 décembre 2024



Date- version	REDACTION L. Michel	VALIDATION J.-M. Droz	STATUT

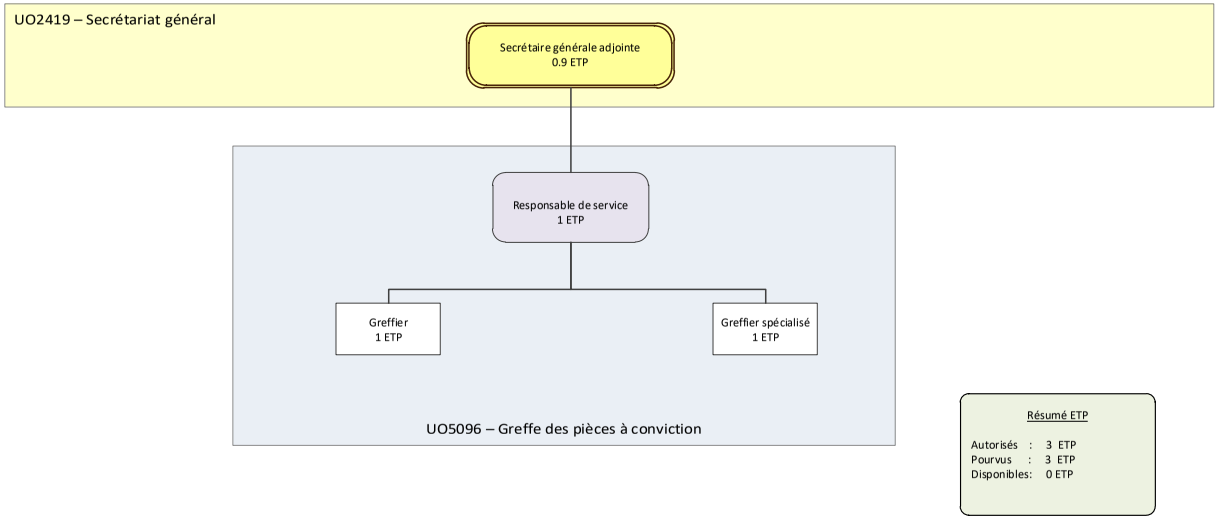
Organigramme structurel du greffe de l'assistance juridique
Etat au 31 décembre 2024



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
19.02.2024	V. Henke Blattner	V. Henke Blattner	Validé

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX
POUVOIR JUDICIAIRE

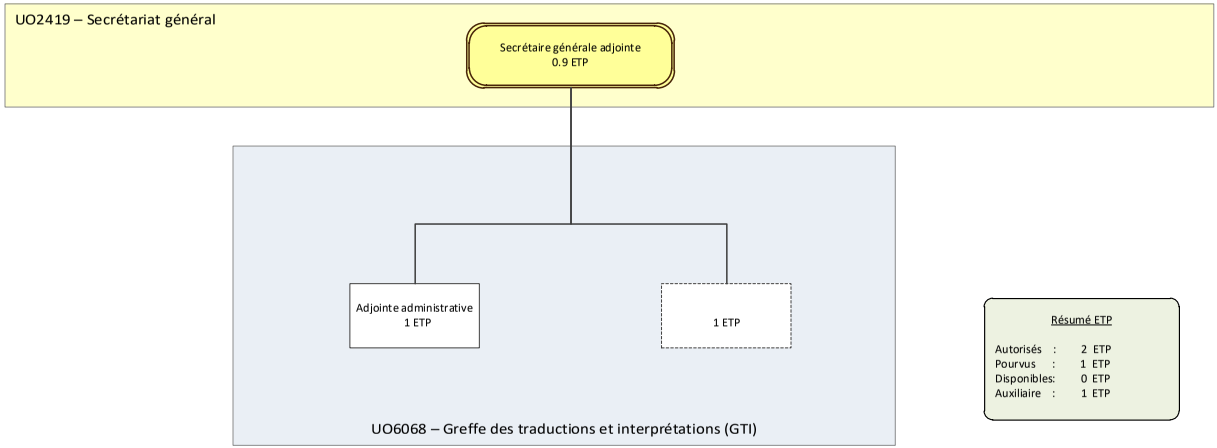
Organigramme structurel du Greffe des pièces à conviction (GPC)
- état au 31 décembre 2024 -



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
22.02.2024	C. Berset Rossoni	A. Sofer	

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX
POUVOIR JUDICIAIRE

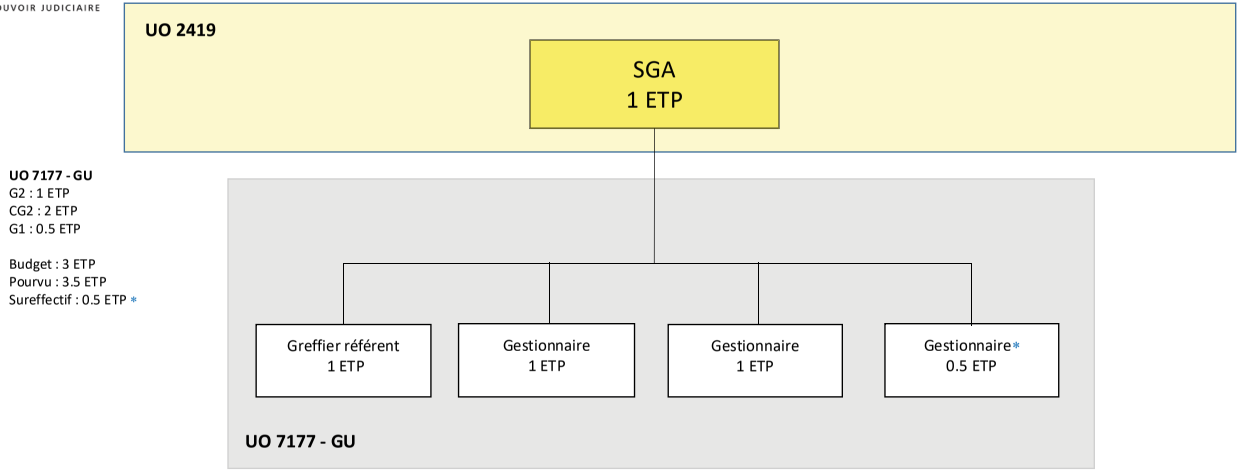
Organigramme structurel du greffe des traductions et interprétations (GTI)
- état au 31 décembre 2024 -



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
07.03.2024	C. Berset Rossoni	A. Sofer	

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme structurel du greffe universel au 31 décembre 2024



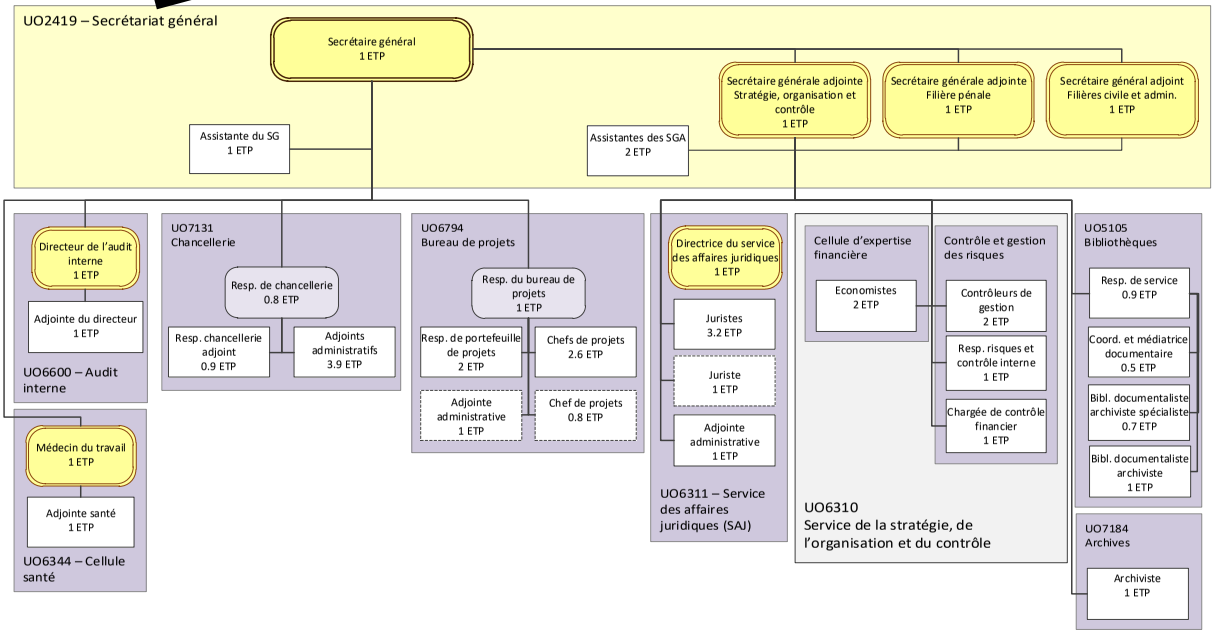
Date- version 07.03.2024	REDACTION J.-M. Droz	VALIDATION J.-M. Droz	STATUT Validé

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

- Document à usage interne au PJ -

Organigramme structurel du secrétariat général
- état au 31 décembre 2024 -

Organigrammes spécifiques
Auxiliaires ou LSE



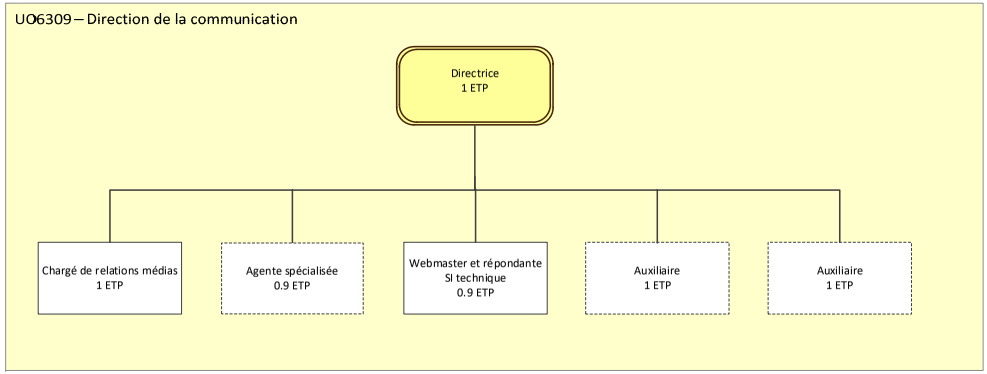
DATE-VERSION	08.03.2024	REDACTION	Y. Andruccioli	VALIDATION	P. Becker	STATUT	Projet

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme Structurel de la direction de la communication

Poste Auxiliaire

Poste fixe

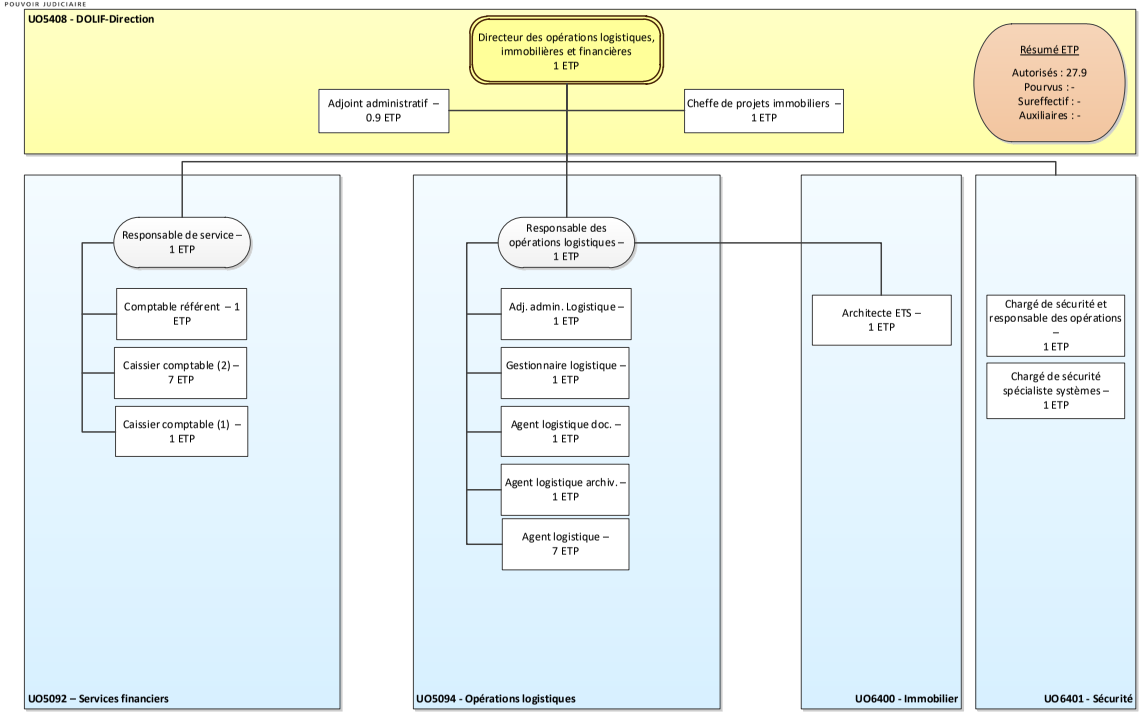


DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
31.12.2024	M. Morel	A. Plagnat	Validé

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme nominatif de la direction des opérations logistiques, immobilières et financières
Etat au 31.12.2024

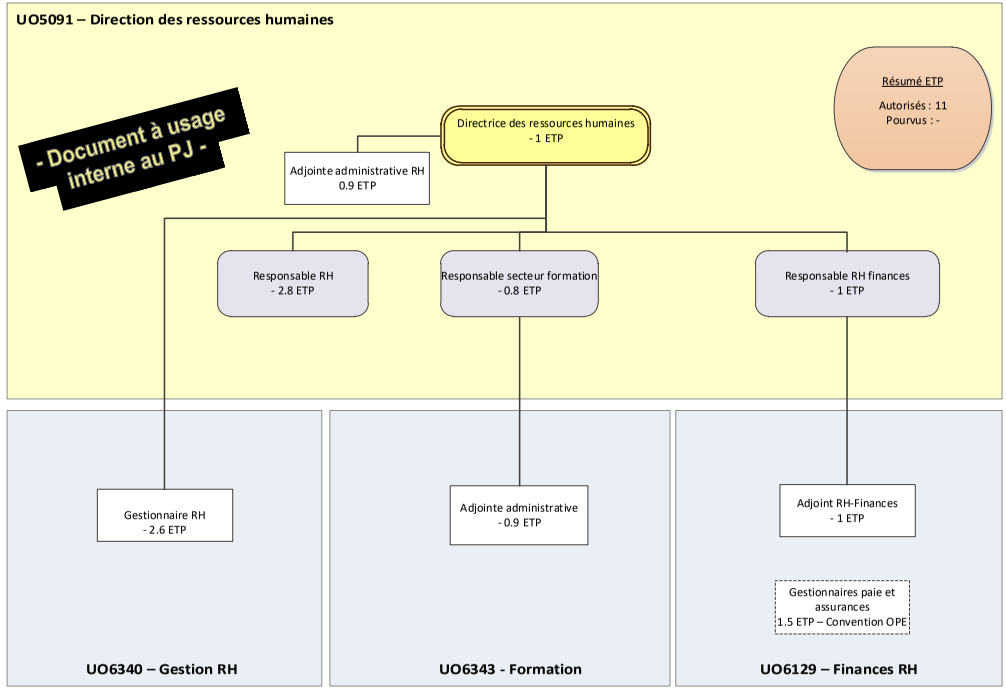
auxiliaire
externe



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
14.03.2024			A valider

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme structurel de la direction des ressources humaines
Etat au 31 décembre 2024



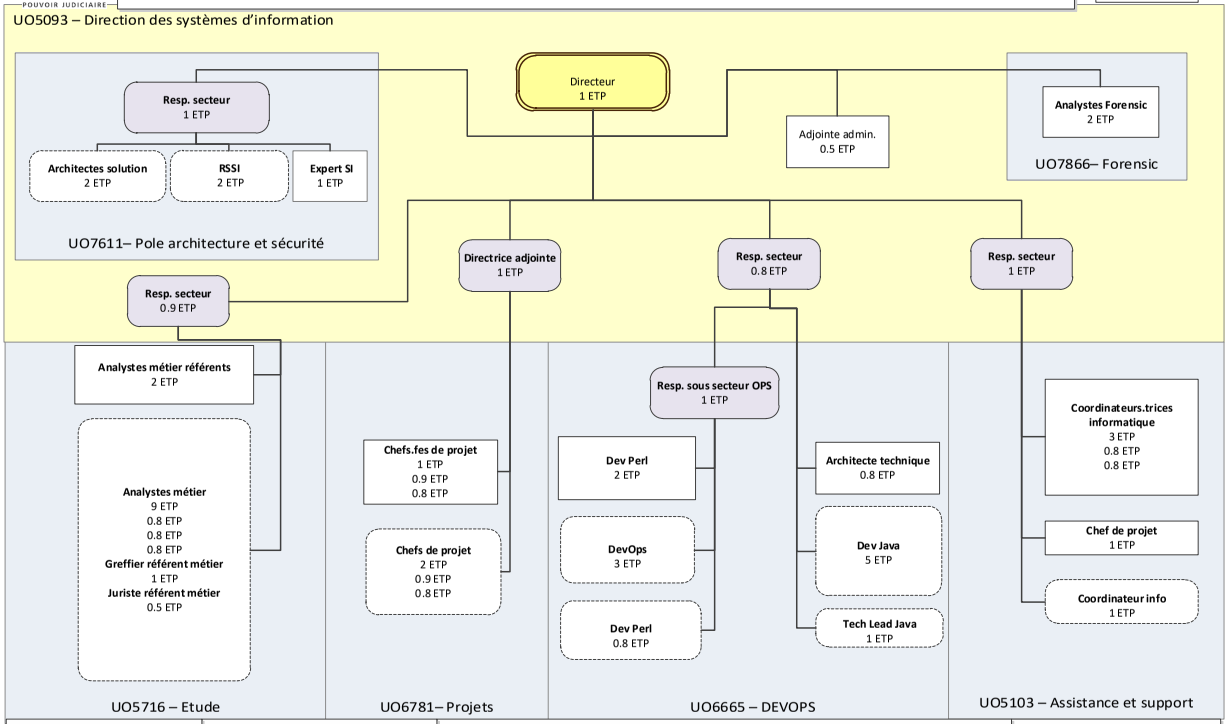
DATE - VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
15.03.2024	D. Cros		

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POUVOIR JUDICIAIRE

Organigramme structurel de la direction des systèmes d'information

- état au 31.12.2024 -

auxiliaire
externe
interne



DATE-VERSION	REDACTION	VALIDATION	STATUT
15.12.2023	R. Chaudier	P. Becker, secrétaire général	validé

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
GRAND CONSEIL
Commission des finances

Genève, le 15 avril 2025

Cour des comptes
Route de Chêne 54
1208 Genève

Examen des comptes 2024 - questions transversales

Monsieur le Président,

La Commission des finances a récemment validé les diverses questions transversales qu'elle tient à poser dans le cadre de son examen des comptes 2024. Elle vous prie ainsi de les trouver ci-après.

1. La commission aimerait savoir s'il existe une politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers que ce soit par des services administratifs ou des services d'urgence.
   Elle souhaite savoir quels sont les services qui disposent d'un gestionnaire d'appels téléphoniques et plus largement si des évaluations qualitatives et/ou quantitatives des réponses aux appels téléphoniques ont été effectuées auprès des services gérant de nombreux appels d'usagers. Dans l'affirmative, la commission souhaiterait pouvoir obtenir les résultats de ces évaluations.

2. La commission souhaite recevoir, pour l'année 2024. la liste des mandats à des tiers dépassant 20 000 francs figurant sur les rubriques comptables 3130 « Prestations de services de tiers », 3133 « Planifications et projections de tiers » et 3132 « Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc... ». Cette liste sera établie en reprenant le format de la liste transmise en septembre 2023 (nom du fournisseur, montant, justification, modalités d'attribution, l'unité responsable de la gestion de l'attribution, commentaires divers).

3. Elle souhaite connaitre le pourcentage de frontaliers permis G dans chaque direction ou office ainsi que leurs nombres.

4. La commission souhaite également obtenir le pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués (notamment par la CCA et l'OCBA), dans les différentes directions et établissements publics autonomes. Un tableau sera transmis à la commission qui inclura uniquement les montants de plus de 20 000 francs.

5. La commission aimerait connaitre le pourcentage des achats effectués au sein de la CCA et en dehors de celle-ci.

6. La commission souhaite savoir combien d'ETP représentent les postes de communication (selon la définition du Conseil d'État) pour l'ensemble des départements (ceci par département et par service). Les réponses fournies les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

7. La commission souhaite que les départements lui fournissent le nombre de postes pour lesquels des personnes sont au bénéfice d'une classe salariale plus élevée que celle attribuée à ladite fonction en temps normal. La réponse, par département, devra faire la distinction entre les postes se trouvant déjà dans cette situation au 31

décembre 2021 et ceux s'y étant rajoutés au cours des années précédentes. Tout comme les questions précédentes, les réponses données pour les années précédentes seront complétées avec les chiffres au 31 décembre 2024.

8. La commission aimerait obtenir le tableau des effectifs par statut et par département.

9. Elle souhaite aussi connaître le nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction).

10. Elle souhaite également savoir combien de personnes sont domiciliées, par service, hors du territoire du Grand Genève, avec si possible les domiciliations par cantons et par pays. Les données de l'année dernière seront complétées avec celle au 31 décembre 2024.

11. En termes d'absentéisme, la commission souhaite connaître le nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence de longue durée en 2024. L'absence de longue durée s'entend ici par une absence de plus de 30 jours. Pour le petit État, cette information sera présentée par département et sera mise en perspective avec les données transmises l'année dernière.

12. Toujours en lien avec le taux d'absentéisme, la commission souhaite connaître les coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée, plus précisément au niveau de l'engagement d'auxiliaires.

13. La commission des finances souhaiterait également connaître le nombre d'emplois à temps partiel parmi les cadres, par département, ventilé si possible par classe. Elle souhaite connaître la proportion des emplois en temps partiel par rapport aux emplois en temps complets (combien sont à 100 % et combien sont à temps partiel).

14. La commission aimerait savoir, comme l'année passée, comment le budget des départements et des entités subventionnées a participé à l'inclusion des personnes en situation de handicap (montants et mesures) ? Plus largement, la commission souhaite savoir s'il y a une politique d'inclusion qui est mise en place dans les départements ainsi qu'au sein des entités subventionnées.

15. La commission se réfère aux places de stationnement (voitures) pour pendulaires dans des parkings de l'État, qui peuvent être obtenues en remplissant un formulaire, en fonction d'un certain nombre de justificatifs (handicap, horaire, personnel pénitentiaire, voltigeur ou personnel multisite), et souhaite connaître le nombre d'employés de l'État disposant d'une place de stationnement pour pendulaire, ventilé en fonction de la catégorie.

16. Enfin, la commission souhaite recevoir les organigrammes et les missions de toutes les directions et services du petit État (avec notamment le nombre de postes et les titres de ceux-ci).

Protocole de transmission des réponses et délai de reddition

La Commission souhaite obtenir les réponses à ces questions transversales au plus tard le **mercredi 28 mai 2025**.

La commission vous prie de bien vouloir adapter vos réponses au contexte juridique et réglementaire de votre institution.

La commission se réserve la possibilité de compléter ses demandes transmises dans ce courrier, en fonction de l'avancée de ses travaux sur les comptes.

En vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

Jacques Béné
Président

Cour des comptes
République et canton de Genève

Cour des comptes
Route de Chêne 54
1208 Genève
Tél. : +41 (0)22 388 77 90
https://www.cdc-ge.ch

Monsieur
Jacques BÉNÉ, *président*
de la Commission des finances
du Grand Conseil
Case postale 3970
1211 Genève 3

Par courriel :
raphael.audria@etat.ge.ch

Genève, le 12 mai 2025

Examen des comptes 2024 – Questions transversales

Monsieur le président,

Nous accusons réception de votre courrier du 15 avril 2025 et y répondons comme suit.

1) Politique globale du Conseil d'État en matière de services publics, plus particulièrement dans le traitement des appels téléphoniques des usagers

   Ne s'applique pas à la Cour des comptes. La Cour n'est pas concernée par des appels téléphoniques directs d'usagers des services publics au sens de la question transversale posée et elle ne dispose pas d'un gestionnaire d'appels téléphoniques.

2) Liste des mandats à des tiers dépassant 20'000 F en 2024 figurant dans les rubriques comptables 3130, 3133 et 3132

Rubrique comptable	Nom du fournisseur	Montant annuel total	Justification	Modalités d'attribution	Unité responsable	Commentaires divers
3130 – Prestation de services de tiers	*N/A*	*N/A*	*N/A*	*N/A*	*N/A*	*N/A*
3133 – Planifications et projections de tiers	*N/A*	*N/A*	*N/A*	*N/A*	*N/A*	*N/A*
3132 – Honoraires conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	Videologic SA	43'840 F	Prestataire externe IT de la CDC	Appel d'offres sur invitation	Cour des comptes	La Cour ne dispose pas de collaborateur-trice interne informatique et elle fait appel à une société externe pour la gestion de son infrastructure/ environnement/réseau/ matériel informatique.

3) Nombre et pourcentage de travailleurs frontaliers (permis G) au 31 décembre 2024

   La Cour des comptes employait 4 personnes (15 %) au bénéfice d'un permis G.

Cour des comptes
République et canton de Genève

4) Pourcentage de fournisseurs domiciliés à Genève dans les achats effectués dépassant 20'000 F en 2024

La Cour n'a pas effectué d'achat supérieur à 20'000 F directement imputé sur son CR 12010100.

5) Pourcentage des achats effectués au sein de la CCA et en dehors de celle-ci en 2024

Par « achats », il a été pris en considération les montants comptabilisés sur le CR 12010100 hors abonnements à des journaux ou à des revues spécialisées et également en dehors des frais de livres et de licences informatiques liés aux métiers spécifiques de la Cour des comptes (audit, évaluation, révision), dans la mesure où il s'agit d'achats très spécifiques qui ne peuvent pas être proposés par la CCA. Ainsi, les achats effectués au sein de la CCA (respectivement de l'OCSIN pour des achats de licences ou d'applications informatiques proposées par l'État) représentent en 2024 62 %. Pour les 38 % d'achats effectués en dehors de la CCA, il s'est agi principalement de l'achat d'un serveur informatique indépendant propre à la Cour des comptes.

6) Nombre d'ETP des postes de communication et évolution par rapport aux réponses des années précédentes

La Cour des comptes n'emploie pas – et n'a jamais employé – de collaborateur-trice dédié-e à la communication.

7) Nombre de postes dont les personnes bénéficient d'une classe salariale plus élevée et évolution par rapport aux réponses des années précédentes

Ne s'applique pas à la Cour des comptes. Cette dernière emploie du personnel sous contrat de droit privé, hors de l'échelle des traitements de l'État de Genève.

8) Effectifs par statut et évolution par rapport aux réponses des années précédentes

Hors magistrats, le nombre d'ETP de la Cour des comptes par statut sur les trois dernières années est le suivant (chiffres arrêtés au 31.12.N) :

Statut	2024	2023	2022
Personnel fixe engagé sous contrat de droit privé	23.80	21.00	22.65

9) Nombre d'ETP revalorisés durant l'année 2024 (réévaluation de fonction)

Ne s'applique pas à la Cour des comptes. Cette dernière emploie du personnel sous contrat de droit privé, hors du système d'évaluation des fonctions de l'État de Genève.

10) Nombre de personnes domiciliées hors du territoire du Grand Genève (y.c. la domiciliation par cantons et par pays) et évolution par rapport aux réponses des années précédentes

Au 31 décembre 2024, tout comme au 31 décembre 2022 et 2023, la Cour des comptes employait quatre collaborateurs-trices hors du territoire du Grand Genève (deux dans le canton de Vaud et deux dans la Communauté de communes des quatre rivières du département de la Haute-Savoie en France), ce qui représentait respectivement 17.39 % (fin 2023) et 15.38 % (fin 2022 et fin 2024) de ses effectifs (hors magistrats) en nombre de personnes.

Cour des comptes
République et canton de Genève

11) Nombre de cadres supérieurs (dès la classe 23) ayant été en absence longue durée (> 30 jours) pendant l'année écoulée

Ne s'applique pas à la Cour des comptes. Cette dernière emploie du personnel sous contrat de droit privé, hors de l'échelle des traitements de l'État de Genève. Cela étant, par analogie, parmi les membres du personnel de la Cour des comptes percevant une rémunération supérieure à celle de la classe 23, une seule personne a été absente pour une longue durée en 2024 en raison d'un congé pré-maternité.

12) Coûts engendrés par le remplacement de ces absences longue durée

Ne s'applique pas à la Cour des comptes. L'absence longue durée mentionnée au point 11) précédent n'a pas fait l'objet d'un remplacement et elle n'a donc pas engendré de coût au niveau de l'engagement d'un-e auxiliaire.

13) Nombre et pourcentage d'emplois à temps partiel parmi les cadres supérieurs (dès la classe 23)

Ne s'applique pas à la Cour des comptes. Cette dernière emploie du personnel sous contrat de droit privé, hors de l'échelle des traitements de l'État de Genève. Cela étant, par analogie, parmi les 11 membres du personnel de la Cour des comptes percevant une rémunération supérieure à celle de la classe 23, 8 personnes (73 %) sont employées à temps partiel avec un taux d'activité s'échelonnant entre 80 % et 95 %.

14) Nombre de personnes en situation de handicap travaillant à la Cour des comptes

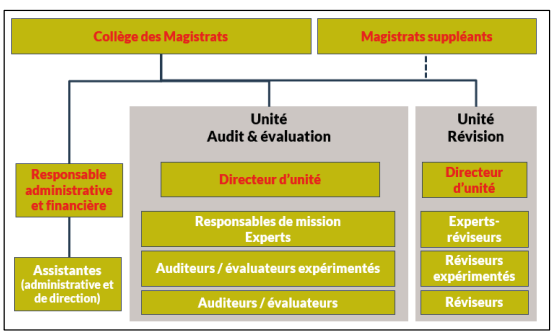
La Cour n'a personne dans son équipe qui a été annoncée en situation de handicap et qui nécessiterait un accompagnement de la part de l'employeur.

15) Nombre d'employés disposant d'une place de stationnement (voitures) pour pendulaire, ventilé en fonction de la catégorie (handicap, horaire, personnel pénitentiaire, voltigeur ou personnel multisite)

Ne s'applique pas à la Cour des comptes. Aucune place de stationnement (voitures) permanente pour pendulaire n'a été octroyée pour l'une des catégories précitées.

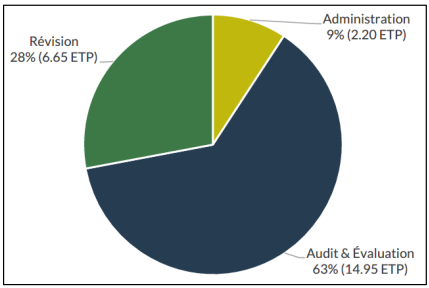
16) Organigramme et missions de la Cour des comptes (avec le nombre de postes et les titres)

Au 31 décembre 2024, l'organigramme de la Cour des comptes était le suivant :



Cour des comptes
République et canton de Genève

Au 31 décembre 2024, le personnel fixe de la Cour se composait de 26 collaborateurs-trices, soit 23.8 ETP répartis entre les unités suivantes :



Nous tenant à votre disposition pour tout complément, nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Cour des comptes

Pierre Henri PINGEON, président

Sophie FORSTER CARBONNIER, magistrate

ANNEXE 4



GENEVE AÉROPORT

Rapport annuel 2024

Commission des finances du Grand Conseil – 14 mai 2025

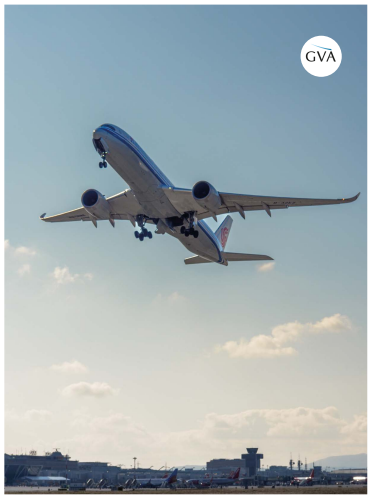
2024 en bref

110,4 millions CHF de bénéfice avant rétrocession	**90,1** millions CHF d'investissements		**31,85 %** Mouvements des avions les moins bruyants	**146** destinations	
17'796'333 passagers		**5,52 %** Taux de vols entre 22 heures et 6 heures du matin		**533,7** millions CHF de chiffre d'affaires	
55 compagnies aériennes de ligne	**1006,1** employés* ** Equivalent plein temps, hors apprentis*			**92'615** tonnes de fret	

Principaux indicateurs financiers

- Bénéfice avant rétrocession à l'Etat*: **110,4 millions**
- Chiffre d'affaires: **533,7 millions**
- Poursuite du désendettement : **482 millions**
- Ratio d'endettement : **2,3x**
- Cash-flow d'investissement : **90,1 millions**

*Rétrocession de 50% du bénéfice



© Genève Aéroport

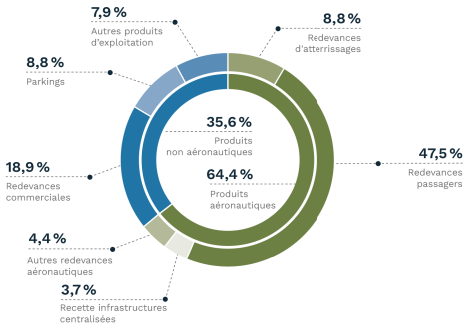
Principaux indicateurs financiers

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	493,9	191,2	209,0	423,1	489,6	**533,7**
EBITDA	156,7	-59,7	-15,7	158,4	188,9	**211,1**
Résultat net	84,1[1]	-129,5	-88,9	46,3	44,3	**55,2**
Part du résultat versé à l'État en N+1	42,0	0,0	0,0	15,4	44,3	**55,2**
Droit de superficie	5,0	5,0	5,0	5,0	5,5	**5,6**
Cash-flow opérationnel	171,3	-8,6	-26,2	157,1	198,3	**236,0**
Cash-flow d'investissement	-232,5	-126,5	-121,1	-61,2	-68,3	**-90,1**
Dette nette[2]	310,1	618,9	772,7	684,7	578,3	**482**
EBITDA / chiffre d'affaires	31,7%	-31,2%	-7,5%	37,4%	38,6%	**39,6%**
Dette nette / EBITDA	2,0	na[3]	na[3]	4,3	3,1	**2,3**

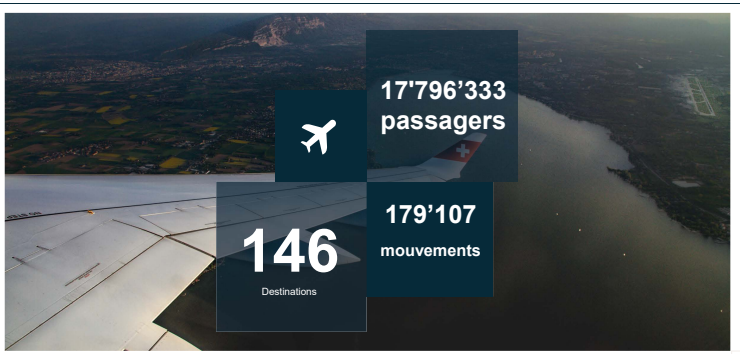
[1] *la part du résultat net versé à l'Etat en N+1 n'est pas déduite du résultat net en 2019*
[2] *emprunts et autres dettes non courants et courants, diminués des disponibilités et des placements à court et long termes*
[3] *non applicable*

© Genève Aéroport

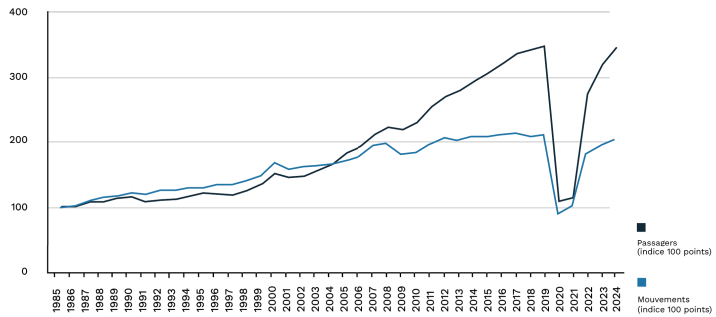
Répartition des produits en 2024



Niveau de passagers de 2019 retrouvé avec moins de vols

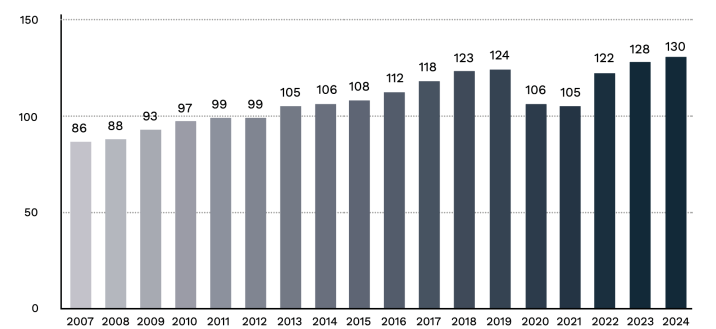


Evolution du nombre de passagers et de mouvements



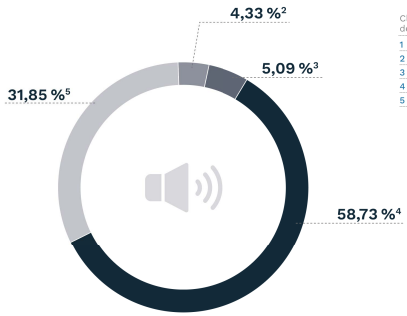
© Genève Aéroport 13.05.2025 7

Evolution du nombre de passagers par mouvement



© Genève Aéroport 13.05.2025 8

Répartition des mouvements par classe de bruit

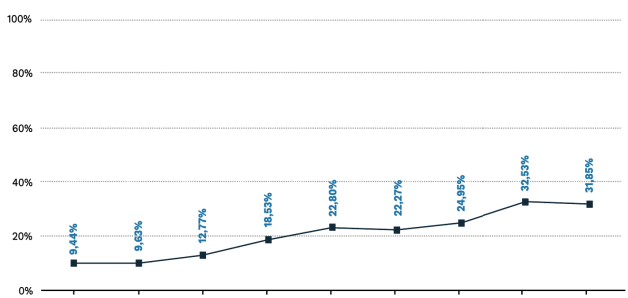


Classes de bruit*	Rotations
1	0
2	5'892
3	6'921
4	79'879
5	43'322

*1 étant la plus bruyante, 5 la moins bruyante.

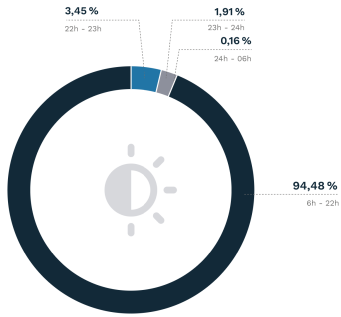
© Genève Aéroport

Evolution des mouvements d'avions les moins bruyants



© Genève Aéroport

Mouvements de nuit vs totaux

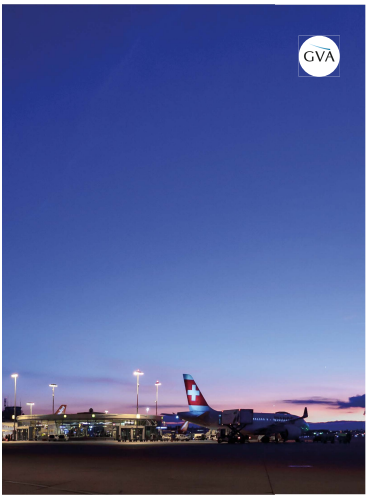


Evolution des mouvements nocturnes 2023/2024

		2024	2023	Var.	Var. %
22h00-22h59					
N1	Atterrissages	5'246	4'831	415	8,60 %
	Décollages	930	1'397	-467	-33,40 %
		6'176	6'228	-52	-0,80 %
23h00-23h59					
N2	Atterrissages	3'214	2'735	479	17,50 %
	Décollages	208	373	-165	-44,20 %
		3'422	3'108	314	10,10 %
00h00-0h29					
	Atterrissages	234	198	36	18,20 %
	Décollages	23	42	-19	-45,20 %
		257	240	17	7,10 %
00h30-5h59					
	Atterrissages	18	26	-8	-30,80 %
	Décollages	6	16	-10	-62,50 %
		24	42	-18	-42,90 %
Total (22h-5h59)					
	Atterrissages	8'712	7'790	922	11,80 %
	Décollages	1'167	1'828	-661	-36,20 %
		9'879	9'618	261	2,7 %

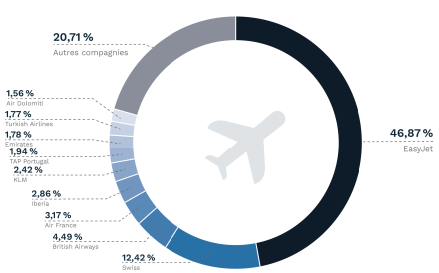
Nouvelle action de Genève Aéroport contre le bruit

- **Introduction du système de quotas bruit dès le 1er Janvier 2025**
- Succès de la phase test menée en 2024 avec réduction de **36,2%** des décollages en retard après 22 heures



© Genève Aéroport

Compagnies aériennes : parts de marché

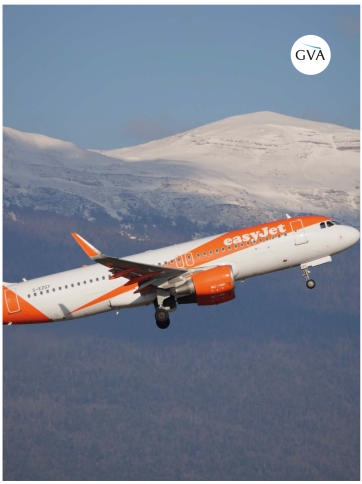


© Genève Aéroport

Top 20 des destinations par ville

Villes	Passagers 2024	Passagers 2023	Variation 24/23
Londres	2'184'465	2'198'370	-0,6 %
Porto	809'112	764'180	+5,9 %
Lisbonne	716'012	690'834	+3,6 %
Paris	701'772	771'724	-9,1%
Amsterdam	637'575	590'184	+8,0%
Madrid	548'737	507'086	+8,2%
Barcelone	535'520	514'068	+4,2%
Brussels	522'028	489'801	+6,6 %
Zurich	472'258	383'280	+23,2%
Istanbul	451'247	416'205	+8,4 %
Nice	449'662	419'083	+7,3%
Manchester	385'448	344'382	+11,9 %
Francfort	347'321	340'966	+1,9%
Dubai	315'139	323'334	-2,5 %
Rome	314'827	279'597	+12,6 %
Copenhagen	309'033	233'775	+32,2 %
New York	294'840	294'390	+0,2%
Pristina	289'581	231'559	+25,1%
Athènes	266'802	225'091	+18,5 %
Nantes	243'137	221'083	+10,0%

© Genève Aéroport



Accueils protocolaires en 2024



Faits marquants de 2024

Nouvelle Convention d'objectifs 2024-2029 signée avec l'État de Genève

Nouveau Conseil d'administration pour la législature 2024-2029

Nouveau Directeur général dès le 1er octobre 2024

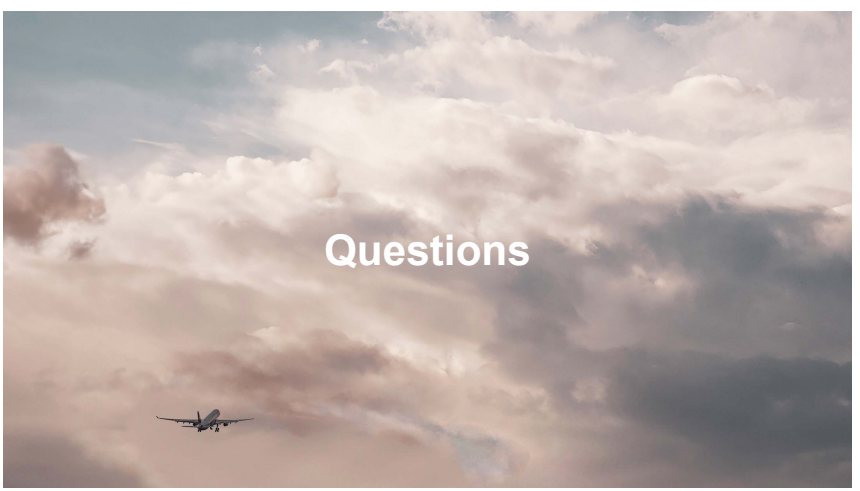
Nouveau Règlement sur la détermination des augmentations de salaire

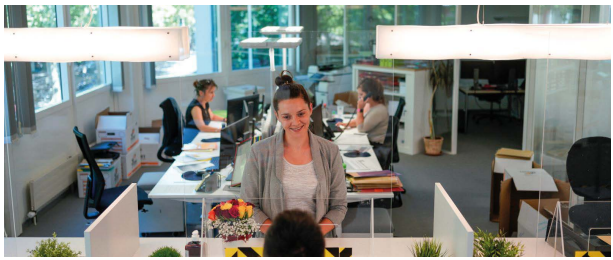
Élaboration de la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Objectif Net Zéro 2037 (scopes 1 et 2)

BLC: projet en phase finale. 65% des bagages traités sur les nouveaux équipements. Totalement opérationnel automne 2025.

CAP2030 dans l'attente du démarrage des travaux. Elément phare de la présence aux Automnales 2024

© Genève Aéroport





Comptes 2024

Commission des finances du 16 avril 2025

Hospice général

Mieux vivre ensemble à Genève

Les comptes 2024 de l'Hospice général en synthèse

Une hausse des charges contraintes des programmes C01 - Aide sociale et C05 – Asile, liée à la hausse de la précarité dans le canton et aux conséquences des coûts de l'asile

Aide sociale

Eléments marquants

- Une année 2024 consacrée aux travaux de la mise en œuvre de la **loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité** (LASLP), notamment en termes d'accompagnement social et de réinsertion socio-professionnelle. L'ensemble du personnel de l'Hg a été formé à la délivrance des prestations financières sous la forme de forfaits ainsi qu'aux attentes en termes d'accompagnement, axé sur l'autonomie et la responsabilisation des personnes concernées.
- Le nombre de dossiers (en moyenne) bénéficiant d'un soutien financier a augmenté de 8.5% par rapport à 2023 et de 4.5% en comparaison des prévisions budgétaires. Au total, ce sont 16'169 dossiers (en moyenne) qui ont été suivis dans le dispositif de l'Hg en 2024, soit 1'260 dossiers de plus qu'en 2023. En photo l'Hg comptait 16'904 dossiers financiers dans son dispositif au 31 décembre 2024 soit une augmentation de 1'634 dossiers (+10.7%) comparée à décembre 2023.

Justification des écarts au budget

- Des prestations nettes d'aide sociale de **439 millions de francs**, en dépassement de 3.8 millions de francs par rapport au budget 2024.
- La charge supplémentaire de 3.8 millions de francs est intégralement couverte par un crédit supplémentaire de 11.1 millions.
- La sous consommation du crédit supplémentaire (à hauteur de 7.3 millions de francs) s'explique par un coût des dossiers financiers inférieur aux prévisions (plus grand nombre de dossiers de personnes seules en deuxièmes partie d'année) et par des remboursements (AI, organismes officiels, créances usagers) plus importants que planifiés.

Les comptes 2024 de l'Hospice général en synthèse

Une hausse des charges contraintes des programmes C01 - Aide sociale et C05 – Asile, liée à la hausse de la précarité dans le canton et aux conséquences des coûts de l'asile

Aide aux personnes migrantes

Eléments marquants

- L'Hospice général a poursuivi le déploiement de moyens importants pour le renforcement de son pôle d'aide aux migrants (AMIG). Bien que le nombre de nouvelles demandes d'asile et de statut S en Suisse ait diminué en 2024, le nombre de personnes suivies dans le dispositif AMIG de l'Hg n'a jamais été aussi élevé, avec un total de 10'540 personnes (en moyenne), tous statuts confondus, soit une hausse de 6.2% par rapport à 2023. En photo cette hausse est de 6.4% entre décembre 2023 et décembre 2024.
- Le coût du dispositif d'hébergement ne cesse de croître en raison des contraintes du marché immobilier genevois (pénurie de logements adaptés, etc.). Faute d'alternatives, l'hospice général doit recourir à des solutions d'urgence plus coûteuses (durée d'amortissement des investissements sur des périodes parfois très courtes notamment pour les PHC).

Justification des écarts au budget

- Des prestations nettes d'aide aux migrants de **130.6 millions de francs**, en dépassement de 47.8 millions de francs par rapport au budget 2024 (82.8 millions de francs). Les principaux écarts sont liés aux prestations d'assistance notamment pour les permis S, (subsidiarité plus faible que pour les autres permis, proportion plus grande de personnes en baux non-Hg), à la hausse des frais de santé (primes notamment) au dispositif d'hébergement (notamment un plus grand nombre de personnes hébergées à Palexpo).
- La charge supplémentaire de 47.8 millions de francs est partiellement couverte par un crédit supplémentaire de 36.5 millions.
- Le dépassement supplémentaire de 11.3 millions de francs s'explique principalement par la constitution d'une charge «exceptionnelle» destinée à couvrir des restitutions de subventions fédérales (correctifs de subventions au titre des années 2023 et 2024, confirmés à l'issue d'un audit du Canton par le SEM en décembre 2024).

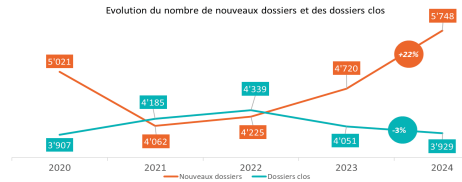
C01 – Aide sociale

Chiffres en MCHF	2024 Comptes	2024 Bugdet	Comptes 2024 vs Budget	2023 Comptes	Comptes 2024 vs 2023
AIDE SOCIALE (C01)					
Nombre de dossiers financiers (en moyenne)	**16'169**	**15'473**	**+696**	**14'909**	**+1'260**
Nombre de dossiers financiers (en photo fin de période)	**16'904**	**15'630**	**+1'274**	**15'270**	**+1'634**
AIDE SOCIALE Prestations nettes	439.4	435.6	+3.8	396.5	+43.0
Prestations usagers brutes	**494.3**	**481.1**	**+13.2**	**444.8**	**+49.5**
Prestations directes	**468.1**	**455.8**	**+12.4**	**422.8**	**+45.3**
Prestations indirectes	26.2	25.3	+0.8	22.0	+4.1
Remboursements (AI, organismes officiels, céreances usagers)	-54.2	-45.1	-9.1	-48.0	**-6.2**
Refacturations usagers et tiers	-0.6	-0.4	-0	-0.4	-0
SUBVENTION PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE VOTEE	**-446.7**	**-435.6**	**-11.1**	**-398.7**	**-48.0**
RESULTAT PRESTATIONS AIDE SOCIALE RESTITUTION ETAT (-) ou COUVERTURE DEFICIT (+)	-7.3	0.0		-2.2	-5.1

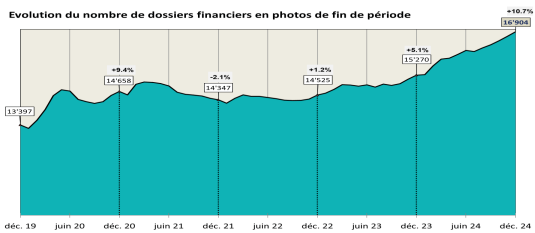
- En 2024 le montant des prestations est de 439.4 millions de francs, soit une augmentation de 43 millions de francs comparé à 2023.
- La très forte hausse du nombre de dossiers financiers (+1'634 dossiers en photo fin de période, soit +10.7%) constitue le facteur le plus significatif de cette augmentation. Le 31 décembre 2024 l'Hg assurait le suivi de 16'904 dossiers financiers, soit 26'952 personnes.
- Les autres facteurs sont l'augmentation du coût moyen (hausse des barèmes RIASI), l'augmentation des prestations indirectes ainsi que l'amélioration des remboursements AI /SPC.

Cf Annexes 1 & 2

C01 - Aide sociale



- **Très forte hausse des entrées à l'Aide sociale (+22% vs 2023)**
- Les causes sont multiples et complexes. La précarisation croissante de la population genevoise, confrontée à une hausse constante du coût de la vie, constitue probablement un facteur déterminant.
- Diminution du nombre de dossiers sortis (-3% vs 2023). un phénomène qui pourrait s'expliquer par une conjoncture économique moins favorable cette année.



- **16'904 dossiers financiers** à fin 2024 (**26'952 personnes**), soit +1634 dossiers versus décembre 2023 (+10.7% en photo).
- **Cette progression dépasse celle enregistrée en 2020**, une année déjà exceptionnelle en raison de la crise sanitaire.
- Cette tendance haussière, qui a débuté au dernier trimestre 2023 se poursuit au premier trimestre 2025.

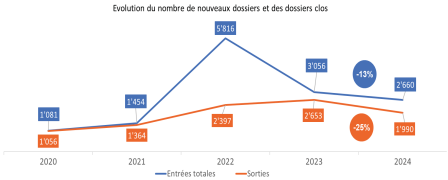
C05 – Aide aux migrants

Chiffres en MCHF	2024 Comptes	2024 Bugdet	Comptes 2024 vs Budget	2023 Comptes	Comptes 2024 vs 2023
ASILE (C05)					
Nombre de bénéficiaires du dispositif (moyenne)	**10'540**	**11'073**	**-533**	**9'923**	**+618**
Nombre de bénéficiaires du dispositif (en photo fin de période)	**10'847**	**10'915**	**-68**	**10'177**	**+670**
ASILE Prestations nettes	**130.6**	**82.8**	**+47.8**	**77.7**	**+52.9**
Prestations brutes ASILE	**269.0**	**217.3**	**+51.7**	**216.9**	**+52.1**
Prestations assistance et santé	147.5	117.7	29.9	119.6	+28.0
Prestations hébergement	89.9	74.4	+15.4	81.4	+8.5
Prestations indirectes	31.6	25.2	+6.4	15.9	+15.7
Remboursements fédéraux	-122.3	-121.4	-0.9	-122.5	+0.3
Autres remboursements et refacturations	-16.1	-13.2	-3.0	-16.6	+0.5
SUBVENTION PRESTATIONS ASILE TOTALE	**-119.3**	**-82.8**	**-36.5**	**-75.5**	**-43.8**
RESULTAT PRESTATIONS ASILE RESTITUTION ETAT (-) ou COUVERTURE DEFICIT (+)	11.3	0.0		2.3	9.1

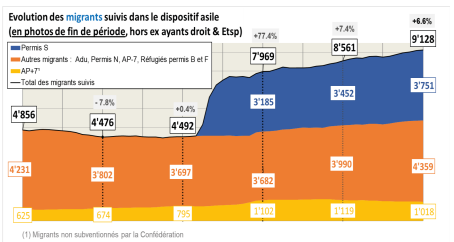
- En 2024 le montant des prestations est de 130.6 millions de francs, soit une augmentation de 52.9 millions de francs comparé à 2023.
- Les facteurs de hausse les plus importants, sont l'évolution du nombre de bénéficiaires (+670 entre décembre 2023 et décembre 2024, dont plus de 50% de permis S), la hausse des barèmes d'entretien (directives cantonales), la hausse des coûts de santé et des primes d'assurances maladie, le dispositif d'hébergement en lien notamment avec l'exploitation sur douze mois de sites ayant ouvert courant 2023.

Cf Annexes 3 & 4

C05 – Aide aux migrants



- En 2024, les nouvelles entrées en provenance des centres fédéraux sont en baisse de -27%.
- Cependant, d'autres types d'entrées (naissances, regroupements…) sont en hausse (+24% vs 2023)
- Les sorties du dispositif Hg sont en baisse de 25% par rapport à 2023



- Au 31 décembre 2024, **10'847** personnes (+6.6% vs déc.23) sont enregistrées dans le dispositif de l'aide aux migrants dont 9'128 migrants (+6.6% vs déc.23).
- **3'751 permis S** (+9% vs déc.23) sont suivis dans le dispositif asile à fin 2024, soit 41 % des migrants.
- **659 RMNA et Ex-RMNA** sont enregistrés à l'Hg à fin 2024, soit +75 jeunes comparé à déc. 23. Des RMNA arrivées en grand nombre en 2022 et 2023, dont beaucoup atteignent la majorité avec des enjeux d'intégration majeurs.
- **1'018 permis AP+7** (-9% vs déc.23), pour lesquels il n'y a plus de subventions de la Confédération.

Fonctionnement

Chiffres en MCHF	2024 Comptes	2024 Bugdet	Comptes 2024 vs Budget	2023 Comptes	Comptes 2024 vs 2023
FONCTIONNEMENT					
Total Dotation[1] EPT (en photo fin de période)	**1'357**	**1'393**	**-36**	**1'290**	**+67**
Charges de personnel[2]	**161.8**	**163.1**	**-1.3**	**152.1**	**+9.7**
Charges d'exploitation	20.0	19.4	+0.6	20.4	-0.4
TOTAL CHARGES	**181.8**	**182.4**	**-0.6**	**172.5**	**+9.3**
Produits SEM	-25.2	-24.5	-0.7	-30.3	+5.1
Autres produits	-7.6	-5.9	-1.6	-6.9	-0.7
Résultat immobilier	-32.8	-31.0	-1.7	-31.7	-1.0
TOTAL PRODUITS HORS SUBVENTION	**-65.5**	**-61.5**	**-4.0**	**-68.9**	**+3.5**
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	**-117.5**	**-117.5**	**-**	**-108.2**	**-9.3**
RESULTAT FONCTIONNEMENT / Déficit = (+) hors réévalutation du parc immobilier et restitution fin de mandat	**-1.2**	**+3.5**	**-4.6**	**-4.7**	**+3.5**
Réévaluation du parc immobilier / Déficit = (+)	**-33.5**			**+2.7**	
RESULTAT FONCTIONNEMENT / Déficit = (+)	**-34.7**	**+3.5**	**-38.1**	**-2.0**	

(1) = Total de l'ensemble du personnel HG (en EPT), y compris celui dont les coûts sont basculés en prestations (RMNA et renfort Asile) ou refacturés
(2) = charges de personnel sous déductions des coûts basculés en prestations (RMNA) ou refacturés

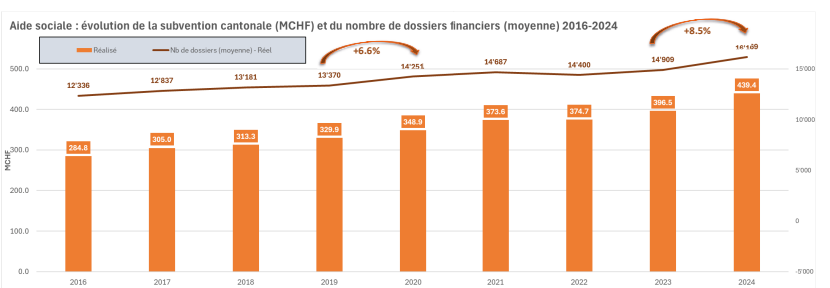
Fonctionnement

- Charges de personnel : 161.8 millions de francs en hausse de 9.1 millions de francs par rapport à 2023. Au 31 décembre 2024, le nombre de collaborateurs de l'Hg se monte à 1'357 etp (équivalent temps plein). La hausse du nombre de collaborateurs est de +67 etp par rapport au 31 décembre 2023 et reflète les engagements effectués durant l'année dans le cadre du renfort nécessaire à la prise en charge des dossiers relevant de l'aide sociale et de l'aide aux migrants.
- Charges d'exploitation : 20 millions de francs en baisse de 0.4 millions de francs par rapport à 2023. Des charges contenues malgré la forte hausse d'activité de l'Hg.
- Subventions et autres produits : 32.7 millions de francs, en baisse de 4.5 millions par rapport à 2023. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des subventions fédérales.
- Résultats immobiliers : 32.8 millions de francs, en progression de 1 million de francs par rapport à 2023, en lien avec la hausse des loyers : reflet du marché locatif genevois toujours très haut et de la dissolution de provisions en lien avec la résolution de contentieux.
- Evaluation du parc de rapport : l'institution procède chaque année à l'évaluation de son parc immobilier de rapport à la juste valeur (selon la méthode DCF - Discounted Cash Flow). Le résultat 2024 se monte à 33.5 millions de francs vs - 2.7 millions de francs en 2023.
- Comparé au budget 2024, l'Hg enregistre une amélioration du résultat de 4.6 millions de francs en grande partie dû à un écart positif sur les recettes (4 millions de francs) grâce à son parc de rapport (1.7 millions de francs) et les autres produits (1.7 millions).

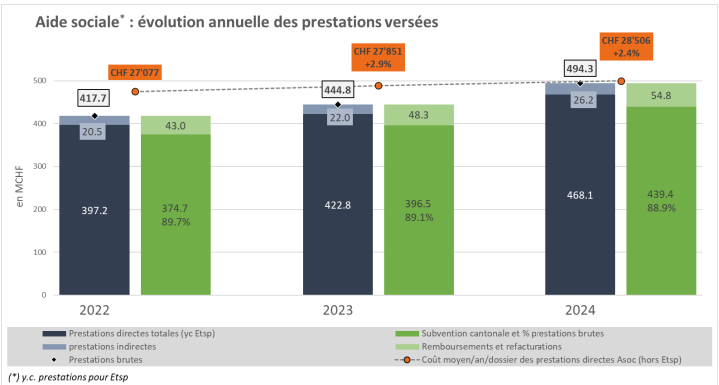
Merci de votre attention

Annexes

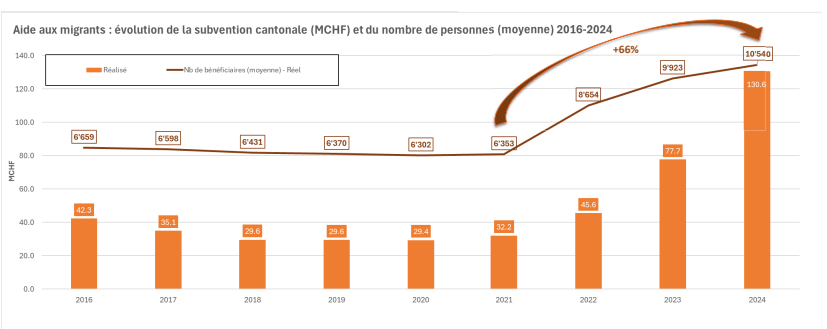
Annexe 1 – Aide sociale (C01)



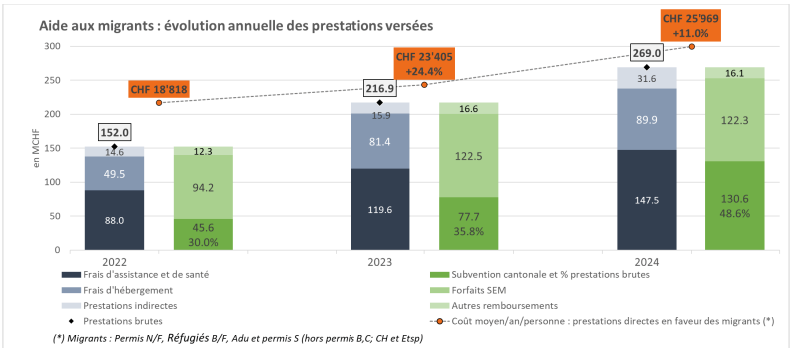
Annexe 2 – Aide sociale (C01)



Annexe 3 – Aide aux Migrants (C05)



Annexe 4 – Aide aux Migrants (C05)



(*) Migrants : Permis N/F, Réfugiés B/F, Adu et permis S (hors permis B,C; CH et Etsp)

MIEUX VIVRE
ENSEMBLE À GENÈVE

hospicegeneral.ch

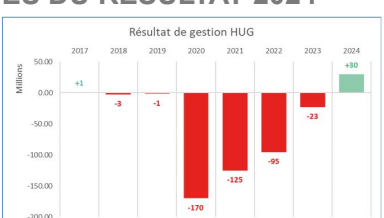
HUG : SYNTHESE RESULTATS 2024



COMMISSION DES FINANCES DU GRAND CONSEIL – 16 AVRIL 2025

Hôpitaux Universitaires Genève

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RÉSULTAT 2024



- **Retour à l'équilibre** avec un résultat d'exploitation excédentaire de **+30.0** MCHF (1.2% du chiffre d'affaires)
- **Recettes de facturation en hausse** **(+5.3% /23)** conséquence d'une activité soutenue et des renégociations de points DRG stationnaires:
  - Activité hospitalière: +3.2% vs 2023
  - Activité ambulatoire: +6.1% vs 2023
  - **Nombre record d'interventions chirurgicales:** 30'621 interventions (+3.8% vs cible 2024; +2% vs 2023)
- **Indemnité Etat en hausse** de +56 mios (conforme au CDP 24-27)
- **Charges salariales tenues** malgré un fort taux d'absences (10.2%)
- **Charges et recettes exceptionnelles (+10 MCHF):** reprises de provisions juridiques, remboursements assurances compensés par dotation à provisions (Rente pont AVS)
- **Charges d'exploitation :** hausse en lien avec l'activité et l'inflation (+5.3%) mais couvertes par les recettes complémentaires et charges fixes en retrait Vs budget.
- Affectation partielle du résultat à la **réserve conjoncturelle** (CDP 24-27)

HUG – RÉSULTAT GESTION 2024

HUG (MCHF)	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart C24/B24 Montant	Ecart C24/B24 %	Comptes 2023	Ecart C24/C23 Montant	Ecart C24/C23 %
Recettes médicales	**1 521.9**	**1 495.7**	**26.2**	**1.8%**	**1 451.8**	**70.1**	**4.8%**
Recettes hospitalières	1 039.7	1 050.2	-10.5	-1.0%	1 000.7	39.0	3.9%
dont part cantonale	*424.9*	*426.6*	*-1.8*	*-0.4%*	*398.8*	*26.1*	*6.5%*
Recettes ambulatoires	482.2	445.5	36.7	8.2%	451.1	31.1	6.9%
Provision pour risque débiteurs	**-9.9**	**-10.6**	**0.7**	**-6.3%**	**-12.7**	**2.8**	**-22.2%**
Autres recettes	**113.5**	**94.0**	**19.5**	**20.7%**	**104.7**	**8.8**	**8.4%**
Total recettes Tiers	**1 625.5**	**1 579.2**	**46.4**	**2.9%**	**1 543.8**	**81.7**	**5.3%**
Indemnité contrat de prestation hors crédit supplémentaire	743.8	743.8	0.0	0.0%	687.9	55.8	8.1%
Produits différés de subvention d'investissement	45.4	46.3	-1.0	-2.1%	45.5	-0.2	-0.4%
Autres subventions hors indemnité	2.3	0.3	2.0	647.0%	2.6	-0.3	-12.7%
Contributions de corporations, de fondations et de privés	15.6	5.9	9.8	166.2%	15.4	0.2	1.3%
Total subventions et dons	**807.1**	**796.3**	**10.8**	**1.4%**	**751.4**	**55.6**	**7.4%**
Total des produits	**2 432.6**	**2 375.4**	**57.2**	**2.4%**	**2 295.2**	**137.4**	**6.0%**
Dotation de base	1 591.8	1 637.0	-45.2	-2.8%	1 551.7	40.1	2.6%
Dotation complémentaire	155.9	111.4	44.5	39.9%	156.8	-0.9	-0.6%
Autres charges de personnel	95.6	74.8	20.7	27.7%	78.0	17.6	22.6%
Total frais de personnel	**1 843.3**	**1 823.3**	**20.0**	**1.1%**	**1 786.5**	**56.8**	**3.2%**
Charges d'exploitation	469.7	462.3	*7.4*	*1.6%*	442.0	27.7	6.3%
Charges d'utilisation des immobilisations	89.6	89.9	-0.3	-0.3%	89.4	0.2	0.2%
dont investissements financés par PL	*45.4*	*46.3*	*-1.0*	*-2.1%*	*45.5*	*-0.2*	*-0.4%*
Total charges d'exploitation	**559.3**	**552.1**	**7.2**	**1.3%**	**531.4**	**27.9**	**5.3%**
Total des charges	**2 402.6**	**2 375.4**	**27.2**	**1.1%**	**2 317.9**	**84.7**	**3.7%**
Résultat avant éléments extraordinaires	**30.0**	**0.0**	**30.0**	**-**	**-22.7**	**52.7**	**-**
Indemnité complémentaire	0.0	0.0	0.0	-	22.7	-22.7	-100.0%
Résultat de gestion	**30.0**	**0.0**			**0.0**		
Résultat en % des produits	1.2%						

Hôpitaux Universitaires Genève

ANALYSE DES ÉCARTS BUDGETAIRES

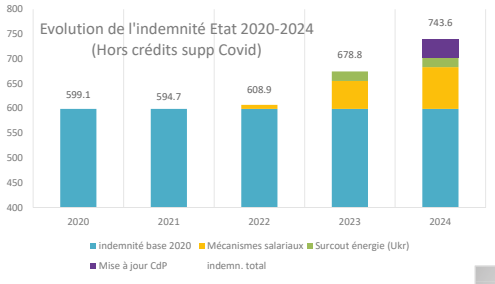
Budget initial équilibré → Résultat = synthèse des écarts au budget

- **Ecarts de produits : +57 MCHF (2.4%)**
  - Recettes médicales : **+26 MCHF (+1.8%)**
    - Stationnaire : -1% Vs Budget mais Ambulatoire + 6,1%
  - Autres recettes : **+20 MCHF (+20.7%)**
    - Reprises provisions juridiques, rétrocession assurances mat+acc
  - Subventions et dons : **+11 MCHF (+1.4%)** (Fin. Externe)
- **Ecart de charges : +27 MCHF (+1.1%)**
  - Masse salariale: **-1 MCHF (0%)**
    - Dotation Base **-45 MCHF** Vs Complémentaire **+44 MCHF**
  - Autres charges de personnel : **+21 MCHF (+1.1%)**
    - Honoraires et Prov rente pont AVS
  - Charges d'exploitation : **+7 MCHF (+1.3%)**

→ **Résultat de gestion 2024 : +30.0 MCHF**

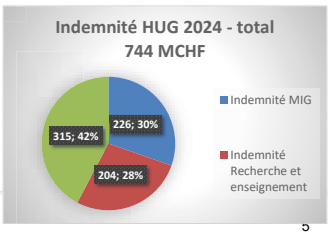
Hôpitaux Universitaires Genève

EVOLUTION 20-24 DES INDEMNITÉS ETAT



- L'indemnité Etat de Genève 2024 s'élève à **743.6 MCHF** et représente **31% des revenus des HUG**
- Sur les 4 dernières années, elle a surtout augmenté de la part des mécanismes salariaux (+84 MCHF)

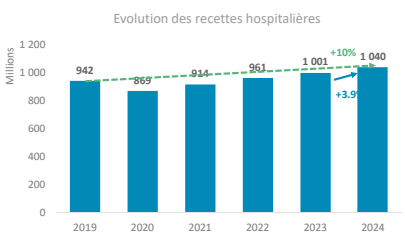
- En 2024, la mise à jour du nouveau **Contrat de prestations** amène une augmentation de **+37 MCHF**
  - Adaptation des MIG : +24 MCHF
  - Recherche et enseignement et corrective : +13 MCHF

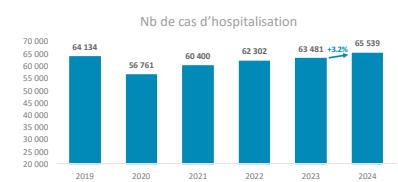


Hôpitaux Universitaires Genève

ACTIVITÉ STATIONNAIRE (70% DE L'ACTIVITÉ HUG)

-10.5 MCHF (-1.0%) vs budget / +39.0 MCHF (+3.9%) vs 2023





- **65'539 cas hospitaliers** (+3.2% vs 2023)
- Retour aux niveaux ante crise
- Nb **d'interventions Chirurgicales** record : **30'621** (+2% vs 2023) dont 2/3 en stationnaire

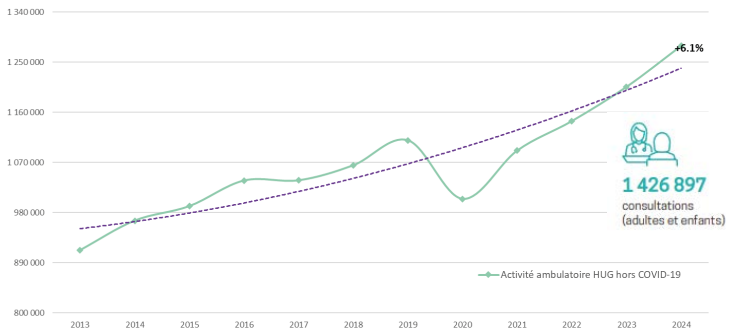
Autres éléments :

- adaptation du **tarif DRG** de 10'650 CHF à 10'950 CHF (+2.8%)
- **Baisse de 0.4 j** des durées moyennes de séjour (6.9 jours en soins aigus)
- Taux **d'occupation des lits = 87.6%**
- 400 admissions **urgences** / j

Hôpitaux Universitaires Genève

ACTIVITE AMBULATOIRE (30% DE L'ACTIVITÉ HUG)

+36.7 MCHF (+8.2%) vs budget / +31.1 MCHF (+6.9%) vs 2023



L'activité ambulatoire continue de progresser (+6.1% vs 2023).
Sur 11 ans, l'évolution annuelle **moyenne est de +3.2%.**

CHARGES DE PERSONNEL

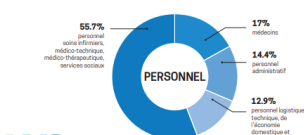
+20.0 MCHF (+1.1%) vs budget / +56.8 MCHF (+3.2%) vs 2023

HUG (MCHF)	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart C24/B24 Montant	Ecart C24/B24 %	Comptes 2023	Ecart C24/C23 Montant	Ecart C24/C23 %
ETP dotation de base	11 085	11 228	*-143*	*-1.3%*	10 846	*239*	*2.2%*
Dotation de base	1 591.8	1 637.0	-45.2	-2.8%	1 551.7	40.1	2.6%
Dotation complémentaire	155.9	111.4	44.5	39.9%	156.8	-0.9	-0.6%
Autres charges de personnel	95.6	74.8	20.7	27.7%	78.0	17.6	22.6%
Total frais de personnel	**1 843.3**	**1 823.3**	**20.0**	**1.1%**	**1 786.5**	**56.8**	**3.2%**

MASSE SALARIALE: **-0.7 MCHF** → la masse salariale est à l'équilibre

- **Dotation de base** : -45.2 MCHF
non dépensés; sous consommation moyenne de 1.3% soit environ 140 ETP

- **Dotation complémentaire**: +44.5 MCHF
Surconsommation liée à l'activité complémentaire et aux absences



Hôpitaux Universitaires Genève
L'ESSENTIEL, C'EST VOUS.

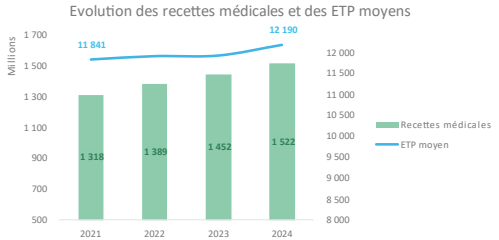
AUTRES CHARGES RELATIVES AU PERSONNEL: **+20.7 MCHF**

- Dépassements essentiellement sur les **honoraires des médecins** ayant-droits lié à l'augmentation de l'activité ambulatoire (avec contrepartie en recettes) +12.0 MCHF

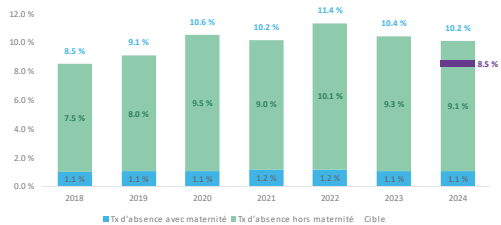
- Autres frais de personnel dépassement de +8.7 MCHF: augmentation de la **provision Rente Pont AVS**

DOTATION EN PERSONNEL ET TAUX D'ABSENCE

Les **dotations en personnel** (Base et complémentaire) ont été progressivement adaptées à l'activité mais la dotation complémentaire reste sur utilisée pour compenser les impacts des taux d'absences



Le **taux d'absence hors maternité** à hauteur de **9.1%** est en diminution de -0.2% vs 2023 mais reste toujours très élevé par rapport à la cible de 8.5%



AUTRES ELÉMENTS DU RESULTAT 2024

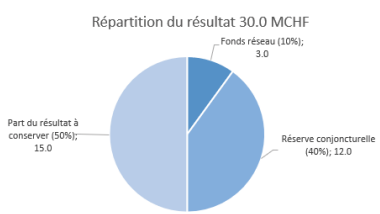
- **Provisions Tarmed** :

Provision risque tarifaire Tarmed (11 MCHF enregistrée en 2023). Compte tenu des éléments en notre possession, et en attente du jugement du Tribunal Fédéral, le montant de la provision posée fin 2023 est inchangé.

- **Traitement du résultat**:

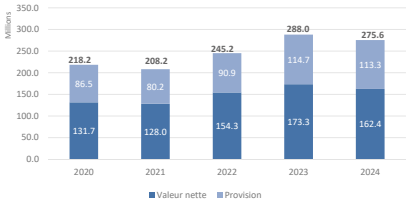
Le résultat bénéficiaire 2024 est traité selon la directive déposée au Conseil d'Etat pour les EPA et l'avenant spécifique au Contrat de prestations 24-27:

- 40% du résultat est affecté à la constitution d'une **réserve conjoncturelle** (dont le montant devra atteindre 20 MCHF) → 12 MCHF
- 10% sont affectés au **Fonds Réseau de soins** (commun IMAD/HUG) → 3 MCHF
- 50% sont affectés à la reconstitution de la **réserve quadriennale** destinée à financer des projets spécifiques (validation CA) → 15 MCHF
- Nota: ces affectations ne seront définitives qu'au terme du CDP 24-27



AUTRES ELÉMENTS DU RESULTAT 2024 (BILAN)

- **Débiteurs**: -12.4 MCHF (-4.3%)
  - Forte diminution du volume débiteurs à 30 jours (-16 MCHF), en lien avec un meilleur recouvrement des débiteurs assurances et patients suisses
  - Taux d'encaissement moyen de 98.3% reste stable par rapport à 2023 (98.4%).



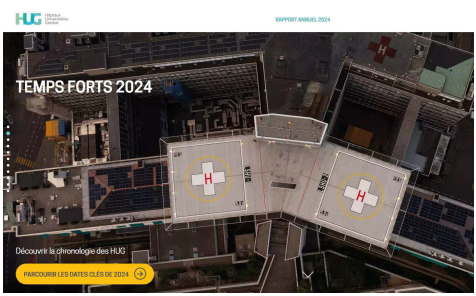
- **Endettement**:
  - Niveau d'endettement stable par rapport à 2023
  - Le ratio d'endettement au 31.12.2024 est de 13% (contre 14% au 31.12.2023).
  - Le taux moyen pondéré des emprunts se monte à 1.68% versus 1.29% en 2023.

- **Investissements**:
  - Montant investissements en 2024 de 105 MCHF => année la plus dynamique jamais enregistrée aux HUG.
  - Fin des crédits de renouvellement 20-24 + Projets : Route de Belle Idée, Hélistation, Plateaux ambulatoires Mambô, Blocs HYBOU, Equipements lourds (scanners, IRM, Véhicule électriques 16T, Distributeurs vêtements…)

CONCLUSION

- Un retour à l'équilibre reflet d'un **gestion rigoureuse**…mais qui appelle à la **vigilance** et à **l'humilité** → Réserve = 1.2% de Chiffre d'affaires, dans un contexte tendu pour tous les hôpitaux suisses

- **Enjeux 2025** :
  - Poser une nouvelle **stratégie 26-30**
  - Resserrement du cadre financier (**économies PFQ HUG = -30 mios**) et enjeux d'efficience associés (dotations, absence, flux et pilotage blocs
  - Infrastructures et grands projets (Hop. des Enfants, Centre de Chirurgie ambulatoire..)
  - Introduction **Tardoc**
  - **Désengorgement** de l'hôpital et prévention : Beluga, Maisons de santé, partenariat réseau



Plus d'informations : rapport d'activité HUG- site internet https://panorama.hug.ch/2024/rapport-dactivite-2024

…Un remerciement renouvelé au Conseil d'Etat et au Grand Conseil pour son soutien passé, présent, et à venir à notre mission

Commission des finances

Rapport financier 2024

16 avril 2025

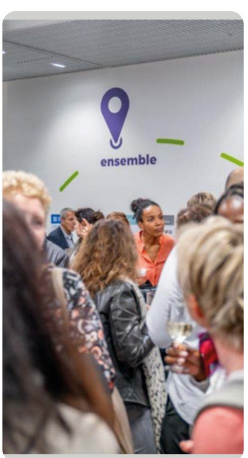


Faits marquants 2024

- Renouvellement du contrat de prestations 2024-2027 de l'IMAD: soutenir, soigner, former»
- Initiative sur les soins infirmiers forts et renforcement de la lutte contre la pénurie des professionnels de la santé
- EMU, dispositif d'urgences sanitaires non vitales
- Optimisation du parcours patient

ÉVALUER ORIENTER COORDONNER

- Un nouveau conseil d'administration et ses travaux sur la stratégie de l'IMAD



Les prestations de l'IMAD en 2024

imad INSTITUTION DE MAINTIEN À DOMICILE

SOINS LAMAL, ÉVALUATION, COORDINATION ET SOINS

13 157 +3,1 % — personnes soignées à domicile

DONT

765 207 +6,2 % — heures de soins effectuées

HOSPITALISATION À DOMICILE

1498 +10,3 % — personnes soignées

35 972 +11,2 % — heures effectuées

PRESTATIONS AU QUOTIDIEN

8700 +3,6 % — Total des prestations au quotidien

NUTRITION

577 002 +0,8 % — repas préparés pour 5'535 (+5%) personnes

29 849 +2,5 % — repas pris en salle à manger dans les IEPA

11 096 +0,8 % — portages à domicile/semaine

ERGOTHÉRAPIE

2388 +5,9 % — personnes suivies

16 406 +3,1 % — heures effectuées

SOUTIEN À LA VIE QUOTIDIENNE

5957 +0,2 % — personnes soutenues

233 564 -4,3 % — heures effectuées d'aide pratique

IEPA

30 +1 — immeubles

1642 -1 % — locataires

UAT

2 — unités d'accueil temporaire

445 — personnes y ont séjourné

73,8 % — taux d'occupation

SÉCURITÉ ET TECHNOLOGIES DE L'AUTONOMIE

5885 +0,2 % — personnes utilisant le dispositif de sécurité IMAD

78 — personnes malentendantes bénéficiant de signalisation lumineuse

Chiffres clés 2024

Patients

imad INSTITUTION DE MAINTIEN À DOMICILE

NOMBRE DE PATIENTES ET PATIENTS

18 279 +2,4%* de personnes prises en charge

765 207 +6,2%* d'heures de soins délivrées par les équipes de l'IMAD

RÉPARTITION DES VISITES SELON LA DURÉE

La durée moyenne des visites ne comportant que des soins est de 29,1 min.

9% > 60 minutes

21,9% < 10 minutes

46,6% 21 à 60 minutes

22,5% 11 à 20 minutes

LES SITUATIONS COMPLEXES

La patientèle avec des visites 6 ou 7 jours/7 augmente de **+5,2%***

La volumétrie des soins en lien avec cette patientèle (6 ou 7jours/7) augmente de **+6,6%***

1'128 patientes et patients, soit **8,6 %** de la patientèle «soins+»

ont généré la moitié des heures de soins (~ 380 000 h)

TRANCHES D'ÂGES

L'âge moyen des patients du 31.12.24 était de 74,0 ans (75.6 ans pour les femmes et 71.5 pour les hommes).

0 à 64 ans — 23,9% / 4376 patients (+8 %)

65 à 79 ans — 25,4 % / 4640 patients (-1,2 %*)

80 ans et + — 50,7% / 9263 patients (+1,8 %*)

PATIENTS CENTENAIRES

86 suivis en 2024

DOYENNE 105 ANS

PATIENTS SELON LE NOMBRE DE PRESTATIONS

	Nombre
Patients mono-prestation	10 999
Patients avec 2 prestations	4233
Patients avec 3 prestations	2293
Patients avec 4 prestations	754
Total	**18 279**

Chiffres clés 2024

Collaborateurs

2'332 collaboratrices et collaborateurs

66% à temps partiel et **77%** de femmes

70 stagiaires en soins infirmiers

38 demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'un contrat IMAD

L'apprentissage

76 apprenties et apprentis,
- **71** ASSC
- **3** employés de commerce
- **1** médiamaticien
- **1** logisticien

6.0% de taux de jeunes en formation professionnelles (cible Etat de Genève : 4%)

Le taux de réussite aux examens de fin d'apprentissage est de **94%**

Rapport financier 2024

Éléments d'analyse – volumétrie

Le résultat d'exploitation 2024 présente un non dépensé de 6,8 millions de francs

Des heures prestées facturables au sens de la LAMal en accroissement de 5,6% par rapport à 2023 :

- ↗ +6,6% heures des patients 6 ou 7/7
- ↗ +5,8% heures de week-end (17,8% des heures totales)
- ↗ +0,8% du nombre de portages de repas
- ↘ -4,0% des heures de soutien à la vie quotidienne

Rapport financier 2024

Éléments d'analyse – produits

↗ Des produits de la facturation en hausse de 3,1 millions de francs en lien avec l'accroissement des prestations LAMal

↗ Des charges salariales sont inférieures au budget de 4,4 millions de francs mais en hausse de 12,6 millions de francs par rapport à 2023 en lien avec :

- Le recrutement de 74,1 ETP
- L'octroi d'une annuité et de 1% d'indexation des salaires
- L'augmentation du nombre de rentes-ponts AVS (35 en 2024 vs 23 en 2023)

→ Le financement résiduel en hausse de 6,6 millions de francs en lien avec l'augmentation des heures prestées facturables à la LAMal

→ L'indemnité est en hausse de 5,5 millions de francs en lien avec les prestations d'intérêt général – conformément au contrat de prestations 2024-2027 – ainsi que l'augmentation des charges salariales (annuité et indexation)

Rapport financier 2024

Produits	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	C2024 vs C2023	C2024 vs B2024
Produits de la facturation	76.4	79.1	79.6	3.1	0.5
Pertes sur débiteurs	-0.4	-0.4	-0.9	-0.5	-0.5
Indemnités	95.3	100.7	101.0	5.7	0.3
Financement résiduel	130.8	138.0	137.4	6.6	-0.6
Autres produits	2.1	1.3	1.7	-0.3	0.4
Total des produits	304.2	318.7	318.8	14.6	0.1
Charges					
Charges de personnel	259.9	276.9	272.5	12.6	-4.4
Charges d'exploitation	39.0	41.8	39.5	0.6	-2.3
Total des charges	298.9	318.7	312.1	13.2	-6.7
Résultat d'exploitation	**5.3**	**0.0**	**6.8**	**1.4**	**6.8**
Résultat exceptionnel	-0.2		0.0	0.2	0.0
Résultat avant résultat des fonds et dissolution des réserves	**5.1**	**0.0**	**6.7**	**1.6**	**6.7**
Utilisation par fonds propres affectés	1.7		0.3	-1.3	0.3
Attribution au fonds réseau	-1.7		-0.7	1.0	-0.7
Attribution à la réserve conjoncturelle	-0.8		-2.8	-2.0	-2.8
Résultat de gestion après répartition	**4.2**	**0.0**	**3.5**	**-0.7**	**3.5**

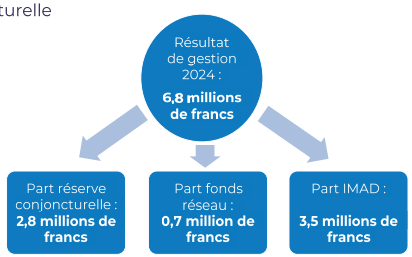
Rapport financier 2024

Répartition du résultat

Avec attribution à une réserve conjoncturelle, le résultat de gestion se répartit ainsi :

- 10% d'attribution au fonds réseau
- 40% c'attribution à la réserve conjoncturelle
- 50% de part du résultat à conserver

Cette répartition est provisoire et ne sera définitive qu'une fois la période du contrat de prestations 2024-2027 bouclée



Merci de votre attention

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

imad-ge.ch

Institution genevoise de maintien à domicile



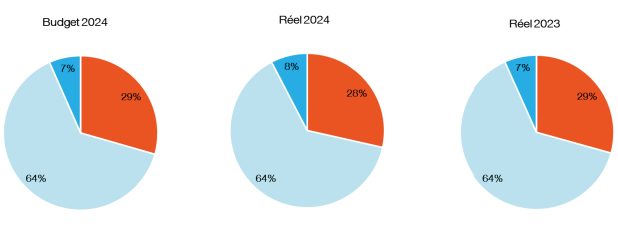
tpg

COMPTES 2024

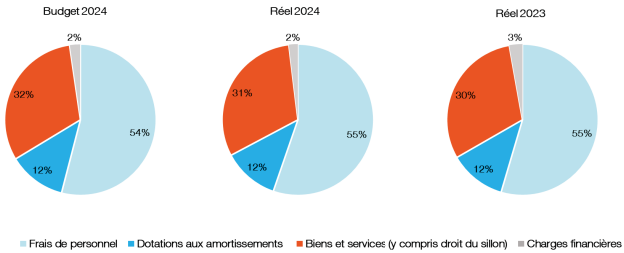
COMPTE DE RESULTAT 2024

DÉSIGNATION en milliers CHF	BUDGET CONSOLIDE 31.12.2024	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2024	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2023	ÉCARTS Réel vs budget CHF	ÉCARTS Réel vs budget %	ÉCARTS Réel 2024 vs réel 2023 CHF	ÉCARTS Réel 2024 vs réel 2023 %
PRODUITS EXPLOITATION							
Revenus de transports	157'905	156'549	152'789	-1'356	-0.9%	3'760	2.5%
dont revenus de transports UNIRESO	*126'888*	*125'843*	*123'663*	*-1'045*	*-0.8%*	*2'180*	*1.8%*
dont revenus de transports Léman Pass	*15'949*	*15'341*	*14'585*	*-608*	*-3.8%*	*756*	*5.2%*
Contributions UNIRESO	47'944	46'995	40'871	-949	-2.0%	6'125	15.0%
Contributions de l'Etat de Genève	272'467	283'367	273'982	10'900	4.0%	9'385	3.4%
Contributions de la Confédération	9'917	12'275	13'368	2'358	23.8%	-1'093	-8.2%
Contributions des communes et des tiers	29'106	24'134	19'364	-4'973	-17.1%	4'770	24.6%
Produits d'exploitation divers	18'342	23'199	18'729	4'858	26.5%	4'470	23.9%
Total des produits d'exploitation	**535'682**	**546'520**	**519'103**	**10'838**	**2.0%**	**27'417**	**5.3%**
CHARGES D'EXPLOITATION							
Frais de personnel	292'188	305'144	285'633	12'956	4.4%	19'511	6.8%
Frais de véhicules	38'492	40'651	36'857	2'159	5.6%	3'794	10.3%
Frais de bâtiments et installations fixes	25'957	25'554	24'078	-403	-1.6%	1'476	6.1%
Sous-traitance de transport	65'854	66'961	64'611	1'007	1.5%	2'250	3.5%
Charges d'exploitation diverses	39'248	37'192	34'059	-2'056	-5.2%	3'133	9.2%
Dotations aux amortissements	64'047	61'839	61'216	-2'209	-3.4%	623	1.0%
Pertes sur constats et débiteurs	2'540	4'120	2'288	1'579	62.2%	1'831	80.0%
Total des charges d'exploitation	**528'328**	**541'360**	**508'741**	**13'033**	**2.5%**	**32'619**	**6.4%**
% des produits	*99%*	*99%*	*98%*				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**7'354**	**5'159**	**10'362**	**-2'195**	**-29.8%**	**-5'202**	**-50.2%**
Produits financiers	522	2'098	1'723	1'576	301.8%	375	21.8%
Charges financières	12'457	10'621	14'689	-1'837	-14.7%	-4'068	-27.7%
Résultat financier	**-11'935**	**-8'523**	**-12'966**	**3'412**	**28.6%**	**4'443**	**34.3%**
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	**0**	**251**	**19**	**251**		**232**	**1200.1%**
RÉSULTAT NET (+EXCEDENT)	**-4'581**	**-3'112**	**-2'585**	**1'469**	**32.1%**	**-527**	**-20.4%**
Total des produits	*536'204*	*548'869*	*520'845*	*12'665*	*2.4%*	*28'024*	*5.4%*
Total des charges	*540'785*	*551'981*	*523'430*	*11'196*	*2.1%*	*28'551*	*5.5%*

REPARTITION DES PRODUITS EN %



REPARTITION DES CHARGES EN %



DETAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES

PRODUITS DU TRANSPORT COMPTABILISES

DETAIL DES REVENUS DE TRANSPORT
31.12.2024

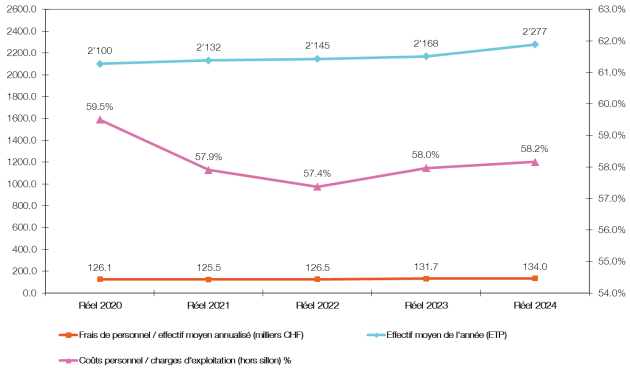
Produits comptabilisés - part TPG

en milliers CHF	Budget 31.12.2024	Réel 31.12.2024	Réel 31.12.2023	ÉCARTS Réel vs budget CHF	ÉCARTS Réel vs budget %	ÉCARTS Réel 2024 vs réel 2023 CHF	ÉCARTS Réel 2024 vs réel 2023 %
Billets	46'830	46'819	46'417	-10	0.0%	403	0.9%
dont cartes journalières	*8'575*	*8'826*	*7'491*	*250*	*2.9%*	*1'335*	*17.8%*
Abonnements annuels	53'246	53'050	51'340	-196	-0.4%	1'711	3.3%
Abonnements mensuels	23'120	21'818	22'931	-1'302	-5.6%	-1'113	-4.9%
Abonnements hebdomadaires	337	339	333	3	0.8%	6	1.9%
Autres titres de transports	7'287	8'572	7'751	1'284	17.6%	821	10.6%
Rabais et bonus	-3'932	-4'756	-5'108	-824	21.0%	352	-6.9%
Total revenus de transports UNIRESO	**126'888**	**125'843**	**123'663**	**-1'045**	**-0.8%**	**2'180**	**1.8%**
Revenus de transports LEMAN PASS	**15'949**	**15'341**	**14'585**	**-608**	**-3.8%**	**755**	**5.2%**
Revenus de transports TPG	**8'068**	**8'718**	**7'741**	**650**	**8.1%**	**977**	**12.6%**
Revenus de transports autres	**7'000**	**6'647**	**6'800**	**-353**	**-5.0%**	**-152**	**-2.2%**
TOTAL	**157'905**	**156'549**	**152'789**	**-1'356**	**-0.9%**	**3'760**	**2.5%**
Part TPG clé de répartition unireso	87.81%	88.09%	88.33%				

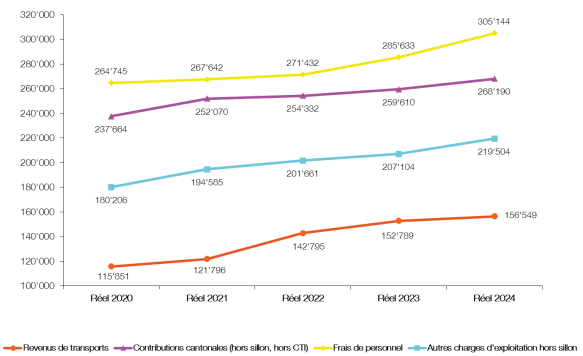
DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

DÉSIGNATION en milliers CHF	BUDGET CONSOLIDE 31.12.2024	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2024	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2023	Écarts Réel vs budget CHF	Écarts Réel vs budget %	Écarts Réel 2024 vs réel 2023 CHF	Écarts Réel 2024 vs réel 2023 %
Frais de personnel	292'188	305'144	285'633	12'956	4.4%	19'511	6.8%
Frais de véhicules	38'492	40'651	36'857	2'159	5.6%	3'794	10.3%
Frais de bâtiments et installations fixes	25'957	25'554	24'078	-403	-1.6%	1'476	6.1%
dont droits du sillon et d'usage	*16'932*	*16'712*	*16'004*	*-219*	*-1.3%*	*708*	*4.4%*
Sous-traitance de transport	65'854	66'861	64'611	1'007	1.5%	2'250	3.5%
Sous-traitance de transport	*49'404*	*51'651*	*45'763*	*2'248*	*4.6%*	*5'888*	*12.9%*
Sous-traitance GLCT	*16'451*	*15'210*	*18'848*	*-1'241*	*-7.5%*	*-3'638*	*-19.3%*
Charges d'exploitation diverses, dont	39'248	37'192	34'059	-2'056	-5.2%	3'133	9.2%
Assurances et franchises	*2'484*	*2'606*	*2'285*	*122*	*4.9%*	*321*	*14.0%*
Etudes et mandats	*1'785*	*1'536*	*1'862*	*-250*	*-14.0%*	*-326*	*-17.5%*
Commissions et frais de vente	*4'938*	*4'899*	*3'912*	*-39*	*-0.8%*	*987*	*25.2%*
Communication et marketing	*3'824*	*3'669*	*3'864*	*-155*	*-4.1%*	*-194*	*-5.0%*
Entretien, maintenance, locations	*11'501*	*11'429*	*10'296*	*-72*	*-0.6%*	*1'133*	*11.0%*
Frais administratifs	*3'375*	*2'587*	*2'634*	*-787*	*-23.3%*	*-47*	*-1.8%*
Cotisations impôts et taxes	*419*	*1'654*	*861*	*1'235*	*295.1%*	*793*	*92.1%*
Autres charges	*10'923*	*8'812*	*8'345*	*-2'110*	*-19.3%*	*467*	*5.6%*
Dotations aux amortissements	64'047	61'839	61'216	-2'209	-3.4%	623	1.0%
Pertes sur constats et débiteurs	2'540	4'120	2'288	1'579	62.2%	1'831	80.0%
TOTAL	**528'328**	**541'360**	**508'741**	**13'033**	**2.5%**	**32'619**	**6.4%**

EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL 2020-2024



EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES 2020-2024



– En milliers CHF

INVESTISSEMENTS ET BILAN

SUIVI DES INVESTISSEMENTS

en milliers CHF Désignation	Comptabilisé 2020-2024 Consolidé	PFP 2020-2024
Bâtiments	53'951	76'390
Installations Fixes	3'044	24'800
Terrains, Bâtiments & Installations Fixes	**56'995**	**101'190**
Bureautique & Mobilier	257	250
Instal. & Matériel Info & Télécommunication	12'122	8'511
Outillages, Machines & Installations Autres	1'077	1'600
Equipements, Machines & Autres Immobilisations	**13'456**	**10'361**
Autobus	27'768	48'800
Trolleybus	27'616	67'700
Tramways	58'066	90'455
Equipements Embarqués	19'694	19'290
Véhicules de Service	5'408	5'872
Véhicules & leurs équipements	**138'552**	**232'117**
Systèmes d'Informations & Télécommunications	66'489	51'390
Immobilisations Incorporelles	**66'489**	**51'390**
Investissements PFP (hors En-Chardon)	**275'492**	**395'058**

BILAN ACTIF

En millions CHF	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF		
LIQUIDITES	9.1	11.0
DEBITEURS D'EXPLOITATION	57.4	31.7
STOCKS	27.5	29.8
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	17.5	25.2
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	111.5	97.8
TERRAINS, BÂTIMENTS INSTALLATIONS FIXES	409.4	419.6
VEHICULES ET LEURS EQUIPEMENTS	346.1	372.1
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, NET	21.4	21.7
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, NET	25.4	20.6
TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS EN COURS	75.8	21.3
AVANCES SUR ACHATS D'IMMOBILISATIONS	108.6	97.6
PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE	0.6	0.4
ACTIFS FINANCIERS A LONG TERME	1.5	2.2
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	988.8	955.5
TOTAL DE L'ACTIF	**1'100.3**	**1'053.3**

BILAN PASSIF

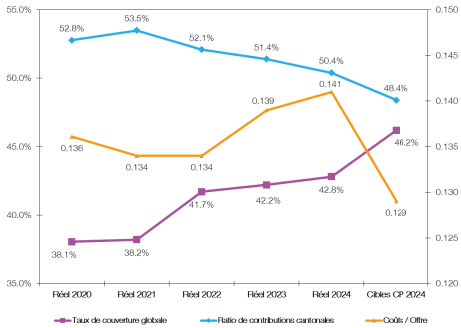
En millions CHF	31.12.2024	31.12.2023
PASSIF		
CREANCIERS D'EXPLOITATION	48.8	18.7
PART A COURT TERME DES PROVISIONS	3.4	5.7
EMPRUNTS ET DETTES A COURT TERME	0.0	0.0
PART A COURT TERME DES DETTES A LONG TERME	97.4	70.5
AUTRES ENGAGEMENTS A COURT TERME	57.2	67.4
TOTAL DES ENGAGEMENTS A COURT TERME	206.8	162.3
EMPRUNTS ET DETTES A LONG TERME	601.9	632.3
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES, NET	235.0	202.0
PROVISIONS A LONG TERME	0.2	0.2
ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU PERSONNEL	12.1	11.4
AUTRES ENGAGEMENTS A LONG TERME	7.9	6.8
TOTAL DES ENGAGEMENTS A LONG TERME	857.1	852.7
SOUS-TOTAL DU PASSIF	1'063.9	1'015.0
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL DE DOTATION	44.0	44.0
FONDS DE RESERVES	-4.5	-3.2
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-3.1	-2.6
SOUS-TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	36.4	38.2
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1'100.3	1'053.3

RAPPORT DE GESTION 2024

FAITS MARQUANTS

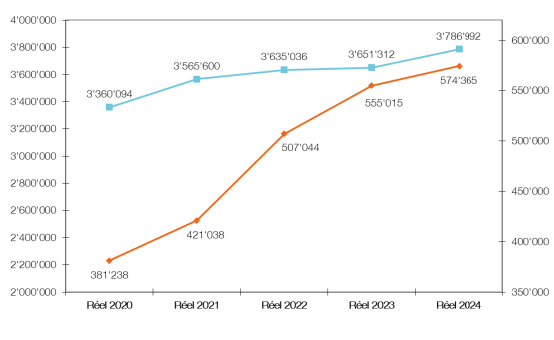
- **Evolution de l'offre**
  - Validation de la prise en charge des abonnements pour les jeunes et pour les personnes au bénéfice de l'AVS / AI
  - Validation du contrat de prestations 2025-2029
  - Changement d'horaire à l'heure des loisirs
- **Organisation**
  - Nouvelle présidente et nouveau conseil d'administration pour la période 2024-2029 dès février 2024
  - Annonce du départ de Denis Berdoz pour fin 2024 et nomination de Lionel Brasier à la direction générale pour 2025
  - Amélioration des conditions de travail : négociations et accord trouvé entre les organisations représentant le personnel des tpg et le conseil d'administration
  - Grande campagne de recrutement de nos futur·e·s conducteur·rices
- **Information voyageur·ses et infrastructures**
  - Renouvellement progressif des plaques d'arrêts sur le réseau tpg
  - Les bus les plus propres de Suisse (QSM TRV)
  - Service relation clientèle primé par le Swiss Customer Service Excellence 2025
  - Développement des infrastructures pour améliorer la fiabilité du réseau (aiguillage ferroviaire)

INDICATEURS FINANCIERS DU CONTRAT DE PRESTATIONS



- Taux de couverture globale = produits propres TPG (y compris CTI) / total charges (hors sillon)
- Ratio de contributions cantonales = contributions cantonales (hors CTI, hors sillon) / total produits (hors sillon)
- Coûts / offre = total charges (hors sillon) / total places kilomètres réalisées

EVOLUTION PLACES ET VOYAGES x KM 2020–2024



- Places kilomètres totales, y compris France.



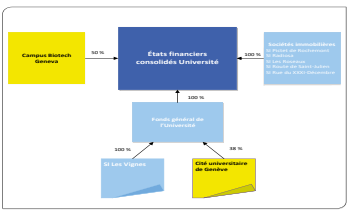
États financiers 2024

1. Comptes 2024 – Faits marquants et chiffres-clés
2. Enjeux budgétaires 2025 - 2027

Comptes consolidés 2024

Compte d'exploitation au 31 décembre 2024	Comptes individuels				Comptes consolidés
	Université	Sociétés immobilières	Fonds général	Campus Biotech	
Produits d'exploitation	869 589 273	2 347 312	4 000	-	868 257 087
Charges d'exploitation	888 358 034	1 323 268	2 541 526	-	889 563 375
Part résultat mise en équivalence	-	-	-20 266	-447 094	-467 360
Résultat net d'exploitation	**-18 768 761**	**1 024 044**	**-2 557 792**	**-447 094**	**-21 773 648**
Produits financiers	41 810 068	1 310 000	8 618 494	-	53 432 913
Charges financières	2 229 127	63 716	1 259 728	-	4 862 879
Résultat financier	**39 580 940**	**1 246 284**	**7 358 765**	**-**	**48 570 034**
Résultat net	**20 812 179**	**2 270 328**	**4 800 974**	**-447 094**	**26 796 386**

- Résultat net consolidé affiche un bénéfice de 27 millions de francs
- Résultat net d'exploitation consolidé est déficitaire de 22 millions de francs
- Résultat financier consolidé affiche un bénéfice de 49 millions de francs, incluant des gains nets réalisés sur le portefeuille mobilier et les immeubles de placement de 20 millions de francs



DIVISION COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Compte d'exploitation individuel par bailleur 2024

Compte d'exploitation au 31 décembre 2024	État	FNS	Autres fonds étrangers	Fonds propres affectés	Université
Subventions reçues	563 675 432	106 434 575	102 918 949	720 292	773 749 248
Taxes Universitaires	12 554 411	0	0	0	12 554 411
Autres écolages	2 038 431	0	15 322 908	42 526	17 403 865
Autres produits	21 647 215	598 533	16 985 407	26 650 594	65 881 749
Imputations internes produits	14 064 418	1 512 204	15 606 385	40 955 128	
Produits d'exploitation	**613 979 907**	**108 545 311**	**150 833 650**	**68 368 540**	**869 589 273**
Charges de personnel	-494 188 106	-82 509 876	-77 503 203	-26 557 642	-680 758 827
Biens, Services, Marchandises	-84 315 244	-17 999 880	-26 440 409	-12 605 495	-141 361 027
Amortissements et dépréciation d'actifs	-20 585 448	-2 776 800	-3 648 496	-4 642 446	-31 653 191
Subventions accordées	-18 365 868	-1 053 560	-14 102 560	-1 063 001	-34 584 989
Imputations internes charges	-7 574 651	-4 205 195	-29 138 982	-31 219 308	
Charges d'exploitation	**-625 029 318**	**-108 545 311**	**-150 833 650**	**-76 087 891**	**-888 358 034**
Résultat net	**-11 049 410**	**0**	**0**	**-7 719 352**	**-18 768 761**

- Résultat État avec un déficit de 11 millions de francs
- Fonds propres affectés : Importante mise à contribution, malgré l'épuisement du FID

Les gains nets réalisés sur le portefeuille mobilier et les immeubles de placement de 20 millions de francs le déficit d'exploitation de l'Université.

DIVISION COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Compte État 2024 vs Budget 2024

Nature & Libellé		Comptes	Budget avec transfert	Écart vs Budget avec transfert en CHF	en %
4	**Revenus**	**613 443 829**	**612 470 649**	**973 180**	**0.2%**
42	**Taxes et revenus divers**	**35 908 495**	**34 671 653**	**1 236 842**	**3.6%**
43	**Recettes diverses**	**331 562**	**413 377**	**-81 815**	**-19.8%**
46	**Subventions acquises**	**563 139 353**	**567 134 270**	**-3 994 917**	**-0.7%**
dont	Indemnité cantonale	394 015 361	394 006 231	9 130	0.0%
	Subvention fédérale de base	110 150 117	113 890 000	-3 739 883	-3.3%
	AIU brut	39 279 195	40 357 000	-1 077 805	-2.7%
49	**Imputations internes**	**14 064 418**	**10 251 349**	**3 813 069**	**37.2%**
3	**Charges**	**624 493 239**	**630 735 553**	**-6 242 314**	**-1.0%**
30	**Charges du personnel**	**494 184 660**	**501 990 467**	**-7 805 807**	**-1.6%**
dont	Personnel administratif et technique	152 228 853	154 665 971	-2 437 117	-1.6%
	Personnel enseignant	243 040 247	247 486 261	-4 446 014	-1.8%
31	**Dépenses générales**	**84 411 699**	**85 744 901**	**-1 333 203**	**-1.6%**
33	**Amortissements ordinaires**	**19 956 361**	**19 924 010**	**32 351**	**0.2%**
36	**Subventions accordées**	**18 365 868**	**19 410 656**	**-1 044 788**	**-5.4%**
39	**Imputations internes**	**7 574 651**	**3 665 518**	**3 909 133**	**106.6%**
	Résultat net	**-11 049 410**	**-18 264 903**	**7 215 493**	
	Occupation de postes	**3 216.5**	**3 208.6**	**7.9**	
	Personnel administratif et technique	1 330.3	1 344.5	-14.2	-1.1%
	Personnel enseignant	1 886.2	1 864.2	22.0	1.2%

❖ Principaux facteurs à l'origine des écarts (données ajustées)

○ Revenus - si inférieurs => impact négatif s/résultat

Revenus 24 inférieurs vs Budget 24		Revenus 24 supérieurs vs Budget 24	
Subvention fédérale	3739	Dédommagement de tiers	1509
AIU	1077	Contribution frais locatifs	706
	4816		**2215**

○ Charges - inférieures => impact positif s/résultat

Charges 24 supérieures vs Budget 24	Charges 24 inférieures vs Budget 24	
	Charges du personnel	7805
	Dépenses générales	1333
	Subventions accordées	1044
		10182

Impact principaux facteurs	
Charges 24 inférieures vs Budget 24	10182
Revenus 24 supérieurs vs Budget 24	2215
Revenus 24 inférieurs vs Budget 24	-4816
Total	**7581**

❖ Découvert cumulé de 17 millions, vs 6 millions en 23

DIVISION COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Comptes et Budget de l'Université

Une version électronique des comptes de l'Université est accessible sur le site internet :

https://www.unige.ch/universite/rapport-financier-et-budget/



DIVISION COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Enjeux budgétaires

Conformément aux orientations définies en 2024, le retour à l'équilibre financier à l'horizon 2027 demeure un impératif, essentiel à la bonne santé économique et à la stabilité de l'Université. Cet objectif représente toujours un engagement ferme de notre part.

Des mesures significatives ont déjà été mises en œuvre au sein des facultés, des centres interfacultaires et de l'administration centrale (20 MCHF sur 4 ans et 1,5MCHF de participation du DIP), et ces efforts commencent à porter leurs fruits. En effet, le déficit actuel, s'élevant à 11 millions de francs, est inférieur de 7 millions de francs au déficit initialement budgétisé de 18 millions de francs. Nous poursuivons activement nos réflexions et la mise en place de nouvelles actions.

Dans la perspective de l'allègement fédéral annoncé, il sera nécessaire d'approfondir encore cette réflexion et de renforcer les mesures engagées.

DIVISION COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



DIVISION COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



DIVISION COMPTABILITE
ET GESTION FINANCIERE

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE